Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 162 (2016)

Artikel: La Villa romaine d'Orbe-Boscéaz : genèse et devenir d'un grand domaine rural : volume 2 : éléments et ornements architecturaux, mobiliers, synthèses
Autor: Paunier, Daniel / Luginbühl, Thierry
Kapitel: VI: Le mobilier archéologique : chronologie, faciès et analyse
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835640

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le mobilier archéologique: chronologie, faciès et analyse

VI

Cadre et options méthodologiques

Thierry Luginbühl

Afin de mettre à la disposition des chercheurs un outil complet et pratique, l'étude des plus de 102'000 fragments de mobilier antique recueillis durant les quatorze campagnes de fouilles conduites sur la *pars urbana* a été divisée en dix parties, dont la présente introduction, un chapitre consacré aux questions d'ordre chronologique, sept études relatives aux différentes catégories de mobilier et une synthèse reprenant l'ensemble des données pour aborder le thème des activités et de la vie quotidienne des habitants du domaine de Boscéaz.

La terminologie employée dans cette étude suit les conventions du *Système d'inventaire et de gestion du mobilier archéologique* établi par les musées romands (SIGMA). Les «désignations» des différentes catégories et formes d'artéfacts ayant été précisées dans trois ouvrages de la collection des CAR[342], nous ne reviendrons pas ici de manière générale sur leurs définitions. La terminologie et les codes typologiques spécifiques aux différentes catégories de mobilier sont néanmoins explicités dans les introductions des chapitres concernés.

Les méthodes appliquées pour l'enregistrement et le traitement des données relatives au mobilier combinent les impératifs liés à son intégration dans le système d'inventaire du Musée cantonal, une documentation de terrain en «unités de fouille» (UF), développée sur le site de Bibracte avec le concours de l'IASA, et une indispensable adaptation au site de Boscéaz (stratigraphie horizontale, notamment). Sans revenir sur le système global, présenté au vol. 1, p. 20-24, il peut être utile de rappeler que l'ensemble du matériel archéologique (mobilier, éléments architecturaux, restes organiques) a été prélevé en UF correspondant à un travail effectué («fouille du niveau supérieur de la couche de démolition du local X» par exemple). Les UF qui ont livré du matériel archéologique reçoivent un numéro «d'ensemble» (E, autrefois K pour «*Komplex*»), attribué par le Musée cantonal (code du chantier, année, numéro: OB 88/34512, par exemple). Analysé, enregistré et conditionné par ensembles, le mobilier des différentes UF est regroupé en fonction de son contexte spatial et stratigraphique. Après une première attribution en phases d'état par espace ou local (niveaux de construction, d'occupation ou de démolition), plus de 3000 ensembles distingués lors des fouilles sur la *pars urbana* ont été rassemblés en 74 grandes «unités stratigraphiques» (US) correspondant aux phases des différents corps de bâtiments (US 1: niveaux de construction de la première *villa*, par exemple).

Ces US, qui constituent le cadre de l'analyse du mobilier pour la datation des différents corps de bâtiments, ont encore été regroupées en quatre grands horizons pour les études diachroniques, en fonction de critères adaptés à la stratigraphie horizontale du site de Boscéaz (voir p. 189-190).

342 Luginbühl/Schneiter 1999, Luginbühl 2001, Luginbühl *et al.* 2013.

Afin de répondre aux besoins des spécialistes, le mobilier mis au jour a été présenté par «genre», selon un ordre traditionnel aux publications de l'IASA (vaisselle céramique, lampes, amphores, verre, métal, os, monnaies). Malgré des différences dues aux modes d'analyse de ces différents genres de mobilier, les chapitres adoptent une structure semblable, avec une présentation des différentes catégories «technofonctionnelles» et de leur éventail typologique, des études sur leurs évolutions diachroniques et une réflexion sur leur apport historique et anthropologique.

La synthèse proposée en p. 460-462 s'attache principalement à la question du niveau de vie et des activités révélées par ce mobilier, qui permet d'aborder diverses questions d'ordre sociologique et économique et de restituer différents aspects de la vie quotidienne des habitants de la *villa* (travail, loisirs, pratiques religieuses, etc.).

Unités stratigraphiques, datations et horizons chronologiques

Thierry Luginbühl

Définition des unités stratigraphiques

Les 75 unités stratigraphiques (US) définies pour les niveaux antiques selon les principes exposés au chapitre précédent ont été numérotées comme suit, en fonction de critères chronologiques et spatiaux:

US	Phase	Unité fonctionnelle (bâtiment, espace)
1	Construction	Première *villa*
2	Construction	Deuxième *villa* (B5)
3	Construction	Thermes du nord (B5)
4	Occupation/démolition	Première *villa*
5	Construction	Thermes du sud (B1)
6	Construction	Corps principal (B4)
7	Construction	Bassin nord (L 92)
8	Occupation/démolition	Deuxième *villa* (B5)
9	Occupation/démolition	Thermes du nord (B5)
10	Occupation/abandon	Bassin nord (L 92)
11	Occupation/démolition	Corps principal (B4)
12	Occupation/démolition	Thermes du sud (B1)
13	Construction	Bâtiment intermédiaire sud (B1 nord)
14	Construction	Annexe sud (B7, état principal)
15	Occupation/démolition	Annexe sud (B7, tous secteurs)
16	Occupation/démolition	Bâtiment intermédiaire sud (B1 nord)
17	Occupation	Annexe sud (B7, secteur 1)
18	Construction	Annexe sud (B7, secteur 2)
19	Construction 1	Cour de service (L 192)
20	Occupation 1	Cour de service (L 192)
21	Occupation/démolition	Annexe sud (premier état)
22	Construction 2	Cour de service (L 192)
23	Occupation/démolition 2	Cour de service (L 192)
24	Construction	Extérieur sud B1
25	Occupation/démolition	Extérieur sud B1
26	Construction	Extérieur sud B7
27	Occupation/démolition	Extérieur sud B7
28	Construction	Extérieur est B4
29	Occupation/démolition	Extérieur est B4
30	Construction	Risalite sud
31	Occupation/démolition	Risalite sud
32	Construction	Risalite nord
33	Occupation/démolition	Risalite nord
34	Construction	Extérieur nord
35	Occupation/démolition	Extérieur nord
36	Construction	Extérieur ouest
37	Occupation/démolition	Extérieur ouest
38	Construction	1992/ouest
39	Occupation/démolition	1992/ouest
40	Construction	Annexe ouest (B6)
41	Occupation/démolition	Annexe ouest (B6)
42	Construction	Bassin est
43	Occupation/abandon	Bassin est
44	Construction	Cour L 73 de B5
45	Occupation/démolition	Cour L 73 de B5

46	Construction	Cour L 26 de B1 thermes
47	Occupation/démolition	Cour L 26 de B1 thermes
48	Construction	Cour L 166 de B1 thermes
49	Occupation/démolition	Cour L 166 de B1 thermes
50	Construction	Cour L 17 de B1 nord
51	Occupation/démolition	Cour L 17 de B1 nord
52	Construction	Cour et portiques L 12, L 13, L 95, L 11
53	Occupation/démolition	Cour et portiques L 12, L 13, L 95, L 11
54	Construction	Cour et portiques L 8, L 10, L 65, L 7 de B4
55	Occupation/démolition	Cour et portiques L 8, L 10, L 65, L 7 de B4
56	Construction 1	Extérieur ouest
57	Occupation/démolition 1	Extérieur ouest
58	Non stratifié	Corps principal (B1 nord)
59	Non stratifié	Annexe ouest (B6)
60	Prospection	*Extra muros*
61	Non stratifié	Thermes du sud (B1)
62	Non stratifié	Annexe sud (B7)
63	Non stratifié	Extérieur ouest
64	Occupation	Etat antérieur de B7
65	Non stratifié	Fouille 1988
66	Non stratifié	Corps principal (B4)
67	Non stratifié	L 192
68	Non stratifié	L 192-B7
69	Non stratifié	1991
70	Non stratifié	1990
71	Non stratifié	Extérieur est
72	Non stratifié	Risalite sud
73	Construction 1	Extérieur mur de terrasse est
74	Occupation/démolition 1	Extérieur mur de terrasse est
75	Construction 2	Extérieur mur de terrasse est

La liste des ensembles pris en compte dans notre étude et constituant ces unités stratigraphiques (ainsi que les horizons auxquels elles sont rattachées) est donnée en annexe 5, p. 525-528.

Comme explicité *supra*, ces unités ont servi de cadre à la datation des différents bâtiments de la *pars urbana*. Le mobilier des couches de construction, puis d'occupation-démolition de chacun d'entre eux a été étudié séparément afin de déterminer une fourchette et des *termini* chronologiques. Selon une méthode de datation décrite dans différentes publications de l'IASA[343], le *terminus post quem* (TPQ) donné par la date d'apparition du type de mobilier le plus récent dans les niveaux de construction des différents corps de bâtiments a servi à dater leur édification, tandis que le TPQ donné par le mobilier de leurs niveaux d'occupation et de démolition a permis de définir leur date d'abandon. La détermination de ces TPQ a été complétée par celle de *termini ante quem* (TAQ), fondés sur des arguments *a silentio* (absence de telle ou telle sorte de mobilier courant permettant de situer la fermeture des ensembles avant son apparition).

Le faciès chronologique du mobilier de ces US est présenté au chapitre suivant sous la forme de commentaires par unités fonctionnelles (bâtiments et autres constructions). Les ouvrages utilisés comme références pour la datation des différentes catégories de céramiques sont les suivants:

Sigillées de Gaule du Sud: Bémont 1990-1991; Genin 2007; Brulet *et al.* 2010.
Sigillées de Gaule du Centre: Bet *et al.* 1989; Bet/Delor 2000; Brulet *et al.* 2010.
Sigillées de la Gaule de l'Est: Bémont/Jacob 1986; Py *et al.* 1993; Brulet *et al.* 2010.
Sigillées africaines: Py *et al.* 1993; Hayes 1997; Bonifay 2004; Brulet *et al.* 2010.
Céramiques à parois fines: Grataloup 1988; Py *et al.* 1993; Luginbühl/Schneiter 1999; Brulet et al. 2010.
Céramiques à revêtement argileux exogènes: Symonds 1992; Brulet *et al.* 2010.
Culinaires africaines: Raynaud 1986; Py *et al.* 1993.

343 Notamment Paunier/Luginbühl 2004, p. 187-188, et Luginbühl 2007. Voir aussi Luginbühl 1996 et 1998, et Luginbühl/Schneiter 1999, p. 10-13.

Imitations de terre sigillée: LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999; LUGINBÜHL 2001.
Céramiques à revêtement argileux régionales: Figlina 7; CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994; LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999; LUGINBÜHL 2001; HERVÉ 2008; ANDRÉ 2010.
Autres catégories régionales: CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994; LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999; SCHUCANY *et al.* 1999.
Amphores: MARTIN-KILCHER 1987; MARTIN-KILCHER 1994a et 1994b.

Les monnaies ont été datées à partir des indications du BMC, du RIC et de différents ouvrages et articles spécialisés (voir p. 428-459).

Datation des constructions

La première *villa*

La petite vingtaine de tessons, dont aucun fragment de bord, recueillie dans les remblais de construction de la première *villa* (US 1) ne permet pas de fixer de manière très précise la date de son édification. La présence dans ces niveaux d'un fragment d'amphore Gauloise 4 certifie cependant qu'elle n'est pas antérieure au début du règne de Claude (début des années 40), à partir duquel ce type commence à être diffusé dans nos régions. Un petit fragment de panse de coupe en sigillée de Gaule du Sud, s'il appartient comme il semble au service A de La Graufesenque (Drag. 35), permettrait de repousser cette date aux années 60, soit à la seconde moitié du règne de Néron. Cette hypothèse semble corroborée par le mobilier des couches d'occupation et de démolition de cet état (US 4), qui présente un faciès exclusivement flavien. Caractérisé par la présence des types Drag. 22/23, 27, 37, serv. E et Déch. 67 en sigillée de Gaule du Sud, par celle de différents types contemporains en imitations de terre sigillée (imit. Drag. 24/25, Drag. 37, serv. A et Hof. 12) et d'un fragment de gobelet à parois fines lyonnais Grataloup XXXIII (groupe «La Butte»), ce mobilier ne présente pas de marqueur strictement antérieur aux années 70 et aucun type de sigillée postérieur aux années 90 (absence du serv. C, notamment). Un fragment d'amphore Augst 33, attribuable au dernier quart du Ier s., et un tesson de céramique à revêtement argileux mat, catégorie dont l'apparition est située aux alentours de 80/90 dans nos régions, peuvent être considérés comme les marqueurs les plus tardifs de ces ensembles.

Ce premier bâtiment résidentiel, sans aucun doute postérieur au début du règne de Claude, n'a donc probablement pas été construit avant les années 60/70 et n'a été occupé que jusqu'à la fin du Ier s., soit pendant trois ou quatre décennies. Cet abandon relativement rapide pour un édifice en maçonnerie s'explique certainement par son remplacement par la deuxième *villa* (B5).

La deuxième *villa*

Comme ceux de la précédente, les remblais de construction de la deuxième *villa* (US 2) n'ont livré qu'un matériel très pauvre, mais la découverte d'une coupe du service C de la Graufesenque, vraisemblablement déposée intentionnellement dans les fondations, permet de leur attribuer un *terminus post quem* aux alentours de l'an 90 de notre ère. Construit au début du règne de Trajan, ou peut-être à la fin de celui de Domitien, ce bâtiment (B5) semble avoir été habité jusqu'à l'extrême fin du IIe s. si l'on en croit le mobilier de ses niveaux d'occupation et de démolition (US 8). Ces ensembles, relativement peu abondants, présentent un faciès qui couvre toute la période antonine, avec des types de la première moitié du IIe s. (Drack 21, notamment), une majorité de marqueurs du milieu de la période antonine (sigillées de Lezoux, gobelets et bols Lamb. 2/37 en RA) et quelques fragments de céramique à revêtement métallescent attribuables aux dernières décennies du IIe s. Il ne fait aucun doute que ce bâtiment a continué à être occupé encore quelques décennies (deux ou trois) après l'entrée en service de la grande *pars urbana* (B4), mais l'absence de marqueurs sévériens ou plus tardifs, pourtant très abondants sur le site, permet de supposer un abandon définitif aux alentours de l'an 200. Cette hypothèse, qui ne repose que sur un nombre assez limité de tessons, est confortée par l'abandon contemporain du bassin qui intégrait B5 au nouvel ensemble palatial B4. Il est probable que le mobilier

recueilli dans cette structure, qui a livré plus de 1500 tessons, ait été celui employé par les habitants de la deuxième *villa* et qu'il ait été déposé dans le bassin au moment de son abandon (voir ci-dessous «bassin nord»).

S'il ne semble pas avoir été occupé durant le IIIe s., le bâtiment B5 ne paraît pas non plus avoir été démoli pour récupérer ses matériaux. Laissé à l'abandon, il semble plutôt être tombé en ruine progressivement, avant de voir l'implantation d'une «cabane» dans son grand local méridional (L 72, voir vol. 1, p. 115 et 351). Édifiée alors que les vestiges de B5 étaient encore bien visibles, en respectant son plan et son orientation et en réutilisant son sol en béton, cette construction sur poteaux ne peut être datée précisément. Une attribution au IVe s. pourrait sous toutes réserves être proposée au vu du seul indice céramologique: un fragment de jatte en céramique grossière d'une qualité fréquente dans les ensembles de l'Antiquité tardive.

Les thermes du nord

Les niveaux de construction du petit ensemble thermal septentrional (US 3) n'ont pas livré de marqueur céramologique, mais la découverte d'une monnaie de Vespasien sous le bassin de son *frigidarium* permet de fixer au début du règne de cet empereur le TPQ de son édification. Les rares ensembles recueillis dans ses couches d'occupation et de démolition (US 9) présentent un faciès qui couvre une période assez longue, du dernier tiers du Ier s. (Drack 21, panse attribuable au serv. A de La Graufesenque) à la seconde moitié du IIe s. (panse de Drag. 43, petits fragments de gobelets à revêtement luisant). L'absence d'éléments datant du IIIe s. permet de penser que ce complexe a été abandonné lors de l'entrée en fonction des grands thermes du sud, vers 180/190. S'il ne fait aucun doute que ce petit ensemble thermal ait fonctionné avec la deuxième *villa* (B5), il est très probable qu'il ait déjà été en service à l'époque de la première, peut-être dès les années 80.

Le corps de bâtiment principal

L'édification du corps principal du troisième état de la *villa* (B4) peut être daté assez précisément grâce au mobilier retrouvé dans ses niveaux de construction (US 6). L'abondant mobilier céramique scellé par les niveaux de sols de ce complexe présente un faciès attribuable aux périodes antonines précoce et moyenne, caractérisé par la coexistence de sigillées de Gaule du Sud (Drag. 18/31, 22/23, 29b, 37, serv. A, C, Knorr 78, etc.) et de Gaule du Centre (Drag. 31, 37, serv. A et C, Lezoux 29, etc.), par la présence de types tardifs de TSI (imit. Drag. 15/17, 18/31, 24/25 et Drack 21, notamment), ainsi que par celle de gobelets à revêtement mat ou sablé et des premiers types de gobelets à revêtement luisant, dont l'apparition en Helvétie est située aux alentours de 150. Ce TPQ est corroboré par la découverte dans ces niveaux d'un as au portrait de Faustine la Jeune (dépôt de fondation, très probablement), qui permet de repousser cette date jusqu'en 161, année de l'accession au trône de Marc-Aurèle. Ces éléments, ainsi que l'absence de tout marqueur des dernières décennies du IIe s. (comme les gobelets à haut col ou les productions à revêtement métallescent) permettent de situer entre 160 (161) et 170 l'achèvement des travaux de ce corps de bâtiment, probablement commencés au moins une décennie plus tôt. Il n'a pas été possible de mettre en évidence des différences de faciès significatives entre les remblais des différents éléments qui constituent ce vaste ensemble de plus de 6000 m^2. Il ne fait cependant guère de doute que certains secteurs aient été finis et, probablement, habités avant d'autres, et il semblerait raisonnable d'imaginer que le grand bâtiment ouest et, peut-être, les autres alignements de pièces bordant les cours aient été terminés avant les pavillons (*diaetae*) donnant sur la grande terrasse.

Le mobilier le plus précoce retrouvé dans les niveaux de construction du complexe B4, exception faite d'artéfacts pré- ou protohistoriques déplacés, peut être attribué à la période flavienne, soit à l'époque de la première *villa*.

Les niveaux d'occupation, et surtout de démolition, du complexe B4 (US 11) ont livré un mobilier abondant, dont la fourchette chronologique va de la seconde moitié du IIe s. au dernier tiers du IIIe s. ap. J.-C. Notamment caractérisé par la présence de sigillées du Centre (Drag. 31, 37, Déch. 72, Lezoux 48, etc.) et de l'Est (Drag. 32 et 37) ainsi que par celle d'une large gamme de productions à revêtements argileux mat, luisant et métallescent, ce mobilier ne présente aucun marqueur attribuable

au IVe s. et, même, aux dernières décennies du IIIe s. L'absence de mortiers Lamb. 45, de bols Lamb. 1/3 ou de sigillées d'Argonne, corroborée par celle de toute monnaie tardive, permet de supposer un abandon de ce secteur central de la *pars urbana* avant le règne de Constantin (voir vol. 1, p. 355-356 et ci-dessous). Cette hypothèse doit néanmoins être relativisée au vu de l'arasement des niveaux de démolition d'un grand nombre de locaux.

Les thermes du sud

L'imposant complexe thermal au sud de la *pars urbana* (B1) a livré d'assez importantes quantités de céramique, dont seule une très faible proportion provient de ses niveaux de construction (US 5). Les quelques ensembles recueillis dans les remblais des pièces sans hypocauste présentent un faciès majoritairement flavien (Drack 21/L 40c, gobelet à parois fines Mayet XL, fibule Riha 5.5), contemporain de l'occupation de la première *villa*, ainsi que quelques marqueurs régionaux dont l'apparition est située au début du IIe s. (plat à engobe interne noir avenchois, pot à épaule marquée en *terra nigra*). Malgré l'absence de tout mobilier datant postérieur, la stratigraphie et, surtout, le plan de ce complexe thermal attestent son appartenance à la même phase de construction que le corps principal B4, auquel il est directement intégré. Bien que cela reste impossible à prouver, il est vraisemblable que les thermes aient été terminés après la mise en fonction de la partie résidentielle, comme le laisserait supposer la découverte d'un fragment de gobelet à revêtement métallescent sous l'un des sols du «bâtiment intermédiaire» (B1 nord), qui relie les deux ensembles (voir ci-dessous).

Le mobilier des niveaux d'occupation et de démolition des thermes méridionaux (US 12) est principalement constitué d'éléments attribuables à la fin du IIe et au IIIe s. de notre ère (sigillées du Centre et de l'Est, productions à revêtements argileux luisant et métallescent, sigillées et céramiques culinaires africaines, etc.). Neuf des quinze locaux de ce complexe thermal ont cependant livré des marqueurs du IVe s. (bols Lamb. 1/3, sigillées d'Argonne, grossière non tournée, pierres ollaires, monnaies), qui corroborent l'hypothèse d'un resserrement de l'occupation dans le sud de la *pars urbana* dès l'époque constantinienne. Cette occupation tardive s'est accompagnée de remaniements qui ont fait perdre à plusieurs locaux leur fonction initiale et semble avoir duré près d'un siècle si l'on en croit le terminus de 383 donné par la monnaie la plus tardive retrouvée sur le site (Magnus Maximus, voir vol. 1, p. 349 et ci-dessous).

Le bâtiment intermédiaire sud

Désigné sous les appellations concurrentes de bâtiment intermédiaire sud (par rapport à B4) et de bâtiment 1 nord (B1 nord), l'alignement de pièces adossé à l'ensemble thermal (B1) et séparé du corps de bâtiment principal (B4) par la grande cour de service L 17 présente une chrono-stratigraphie identique à celle des thermes méridionaux. Probablement terminé une ou peut-être deux décennies plus tard que le complexe B4, si l'on en croit la découverte d'un fragment de gobelet à revêtement métallescent (TPQ vers 180) dans ses niveaux de construction (US 13), cet ensemble a été occupé jusqu'à la seconde moitié du IVe s. qui, comme dans le secteur thermal, est représenté par des monnaies, des céramiques et des pierres ollaires.

À l'instar de celui du secteur thermal, le mobilier scellé par les sols de ce corps de bâtiment présente une forte proportion de matériel résiduel d'époque flavienne (TSI, parois fines lyonnaises et fibule Riha 1.4, notamment) associé à des éléments des trois premiers quarts du IIe s. (TSG du Centre, dont un exemplaire de gobelet à vernis noir Déch. 64, productions à revêtements argileux mat et luisant, etc.). Les niveaux d'occupation et de démolition de cet ensemble (US 16) présentent un faciès caractéristique du IIIe s. (TSG de l'Est, RA luisant et métallescent, gobelets rhénans, culinaires africaines, etc.) et différents éléments, déjà mentionnés, attribuables au IVe s. (en céramique: bols Lamb. 1/3, mortiers Lamb. 45 et grossières non tournées, principalement).

L'annexe ouest

L'annexe ouest (B6), accolée à la façade occidentale du corps principal de la *pars urbana* (B5), n'a livré que très peu de mobilier (C: US 40, O/D: US 41 + non stratifié 59) et encore moins de marqueurs chronologiques. Son lien structurel avec le

bâtiment B5 indique cependant une date de construction identique ou légèrement postérieure à celle de ce dernier.

L'annexe sud

L'annexe sud ou bâtiment 7 (B7) se compose de trois ensembles architecturaux: un complexe central, organisé autour d'un espace ouvert, une partie méridionale, vraisemblablement résidentielle, et une partie septentrionale, à vocation artisanale.

Le secteur central a été édifié à l'emplacement d'une construction antérieure dont le plan n'a pu être restitué précisément. Ce premier bâtiment n'a livré qu'un mobilier très pauvre (US 21), attribuable aux deux premiers tiers du IIe s. de notre ère. Caractérisé par la présence de sigillées du Centre et de quelques fragments de céramique à revêtement argileux luisant, il permet de rattacher l'occupation de ce premier état à la période de la seconde *villa* et de mettre sa démolition en relation avec la construction de l'annexe méridionale dont le plan et la stratigraphie indiquent clairement un lien de contemporanéité avec les thermes du sud (B1) et la grande *pars urbana* (B4).

La partie centrale de cette annexe tripartite (B7 centre) semble avoir été construite aux alentours de 180, au vu du mobilier de ses remblais de construction (US 14), qui présente un faciès légèrement plus tardif que ceux du corps de bâtiment principal (B4). Bien qu'il ne fournisse pas de *termini* absolus, ce mobilier présente différents marqueurs inexistants dans les remblais de B4 comme une coupe Hayes 9 B en sigillée africaine (type produit en Tunisie à partir des années 150), un gobelet (imit. Déch. 72/ LS 6.2.3) à revêtement argileux et décors de cordons à la barbotine, attesté à *Lousonna* et Avenches dès les environs de 180, ainsi que des fragments de gobelets régionaux à revêtement noir ou brun-noir.

Les niveaux de construction de la partie sud de cette annexe (B7 sud, ensembles regroupés dans l'US 14 avec ceux du secteur centre) ont livré un mobilier d'un faciès similaire à celui des remblais de la partie centrale du bâtiment, caractérisé par la présence de sigillées de Lezoux, d'un fragment de gobelet à décor de ponctuations à la barbotine et de quelques tessons à revêtement noir ou brun-noir, identiques à ceux retrouvés sous les sols des locaux du centre de B7 (fibule zoomorphe en bronze émaillé Riha 7.25, également). Contemporaines sur le plan céramologique, ces deux parties du bâtiment ont néanmoins très probablement été construites l'une après l'autre, la partie méridionale venant s'accoler au corps central avec une organisation interne très différente (la jonction entre ces bâtiments ayant été récupérée jusqu'aux fondations, cette postériorité ne peut être démontrée stratigraphiquement).

La partie septentrionale du bâtiment B7 semble avoir connu un développement assez différent de celui du reste de l'ensemble. Ses niveaux de construction ont livré quelques petits fragments de sigillées de l'Est et, surtout, de gobelets à revêtement métallescent (non représentés dans les niveaux de construction du centre et du sud), qui permettent de situer la fermeture de ces ensembles aux alentours des années 180/190. Organisé autour d'un grand atelier, ce bâtiment fera l'objet de réaménagements dès la fin du IIe s., au vu du mobilier des remblais de ces nouvelles installations (B7 nord, état 2, US 18), très similaire à celui des niveaux de construction de l'état précédent. Caractérisé par la présence d'une fibule de la seconde moitié du IIe s. (Riha 7.13), de sigillée de l'Est, de TSI tardive (Drack 21), de RA luisant et d'une *Firmalampe* (Loeschcke X) signée du nom de *Fortis*, ce mobilier ne présente pas de marqueur reconnu du IIIe s. et permet de situer l'édification de ce second état vers 200 (première moitié du règne de Septime Sévère).

Les niveaux d'occupation et de démolition des trois parties de l'annexe sud (B7 sud, centre et nord, US 15) ont livré un riche mobilier attribuable à la fin du IIe s. et, surtout, au IIIe s. de notre ère, dont les éléments les plus marquants sont des sigillées gauloises du Centre et de l'Est, des sigillées et des culinaires africaines, des gobelets rhénans (Nied. 32 et 33) et bourguignons (Geugnon?), ainsi que des productions régionales à revêtement luisant et métallescent (gobelets à haut col et à dépressions, notamment). Le grand local artisanal de la partie nord et l'angle sud-est de la partie sud sont les seuls secteurs du bâtiment qui ont livré du mobilier du IVe s., représenté par des sigillées d'Argonne (Chenet 320) et des formes tardives de céramiques à revêtements argileux (Lamb. 1/3 et 45, notamment; voir vol. 1, p. 353-355 et *infra*).

Le bassin nord

Construit pour restructurer l'espace de la deuxième *villa* (B5) et l'intégrer dans le complexe de la grande *pars urbana*, aux alentours de l'an 170, le bassin nord (L 92) semble n'avoir été en fonction que jusqu'à la fin du IIe s. si l'on en croit l'important ensemble de mobilier retrouvé dans son comblement (US 10). Les 1500 fragments de céramique recueillis présentent un faciès caractéristique de la seconde moitié de la période antonine, marqué par la présence de sigillées de Gaule du Centre et de l'Est (Drag. 32, notamment) et par l'abondance des productions à revêtement argileux luisant précoces (gobelet ovoïdes, bols Lamb. 2/37, imit. Drag. 30 et imit. Drag. 38, principalement). Le mobilier le plus ancien de ces ensembles est représenté par quelques rares occurrences de Drack 21 en TSI tardive, attribuables au milieu du IIe s. Un gobelet de Rhénanie à vernis noir peut, quant à lui, être considéré comme l'une des pièces les plus tardives et permet de fixer un TPQ pour la fermeture de cette US aux alentours de 180/190. Un exemplaire de bol à collerette à lèvre déversée en sigillée claire (cercle de la Claire B de la Vallée du Rhône) semble confirmer ce *terminus*, tandis que l'absence (significative au vu du corpus) de gobelets à haut col et de mortiers à revêtement argileux ainsi que l'extrême rareté des productions à revêtement métallescent incitent à situer cette fermeture durant le règne de Septime Sévère, aux alentours de l'an 200. La désaffectation rapide de ce bassin d'apparat est certainement liée à celle de la deuxième *villa*, dont provient très probablement le mobilier qui y a été découvert. Un pied d'amphore vinaire orientale Kapitän II retrouvé dans les niveaux de comblement supérieurs du bassin est le seul témoignage d'une fréquentation de ce secteur au IIIe s.

Le bassin est

Le bassin d'agrément de la partie sud de la terrasse orientale n'a livré que très peu de mobilier (C: US 42, O/D: US 43) et encore moins de marqueurs chronologiques.

Synthèse chronologique (fig. 515-516)

L'absence totale de marqueurs de la première moitié du Ier s. de notre ère sur le plateau de Boscéaz permet de penser que la première *villa* a été construite sur un site inoccupé, mais déjà anthropisé par les établissements pré- et protohistoriques qui s'y sont succédé du Néolithique jusqu'au Second âge du Fer. Édifié dans les années 60/70 ap. J.-C (fin du règne de Néron ou début de celui de Vespasien), ce premier bâtiment résidentiel sera remplacé par la deuxième *villa* (B5) au début du règne de Trajan, dans les premières années du IIe s. Les thermes du nord ont certainement fonctionné avec ce deuxième état de construction, mais il est possible et même probable qu'ils aient déjà été édifiés à l'époque de la première *villa*. Alors que cette dernière n'a été occupée qu'une trentaine d'années, le deuxième corps de logis restera en activité durant un siècle et continuera à être habité plus d'une vingtaine d'années après l'entrée en fonction de la grande *pars urbana* (B4), aux alentours de 160/170. Abandonné à l'extrême fin du IIe s. (début du règne de Septime Sévère), ce bâtiment ne sera pas démantelé après le départ de ses derniers habitants et tombera progressivement en ruine avant une hypothétique réoccupation partielle au IVe s.

Achevée, nous l'avons dit, au début du règne de Marc-Aurèle (vers 160/170), la construction du corps principal (B4) sera suivie, vers 180, par celle des thermes du sud (B1), du bâtiment intermédiaire (B1 nord) et des parties centrale et méridionale de l'annexe sud (B7), auxquels viendra s'ajouter une extension septentrionale à vocation artisanale aux alentours de 190.

La fin du IIe s. marque certainement la période de plus grande extension de la *pars urbana*, dont le secteur B5 sera abandonné aux alentours de 200. Le corps de bâtiment principal (B4), quant à lui, semble avoir été occupé dans son intégralité jusqu'au dernier tiers du IIIe s. (période des empereurs illyriens). Les modalités et, surtout, les causes de son abandon ne peuvent être déterminées avec certitude en l'état de la documentation, mais sont très probablement liées aux problèmes économiques et aux troubles qui caractérisent cette période. Comme nous l'avons vu précédemment, l'occupation de la *pars urbana* se concentre dans sa partie sud au IVe s. (thermes, bâtiment intermédiaire et annexe méridionale), sans qu'il soit possible de la caractériser avec précision. Habitat permanent, fréquentation liée à une

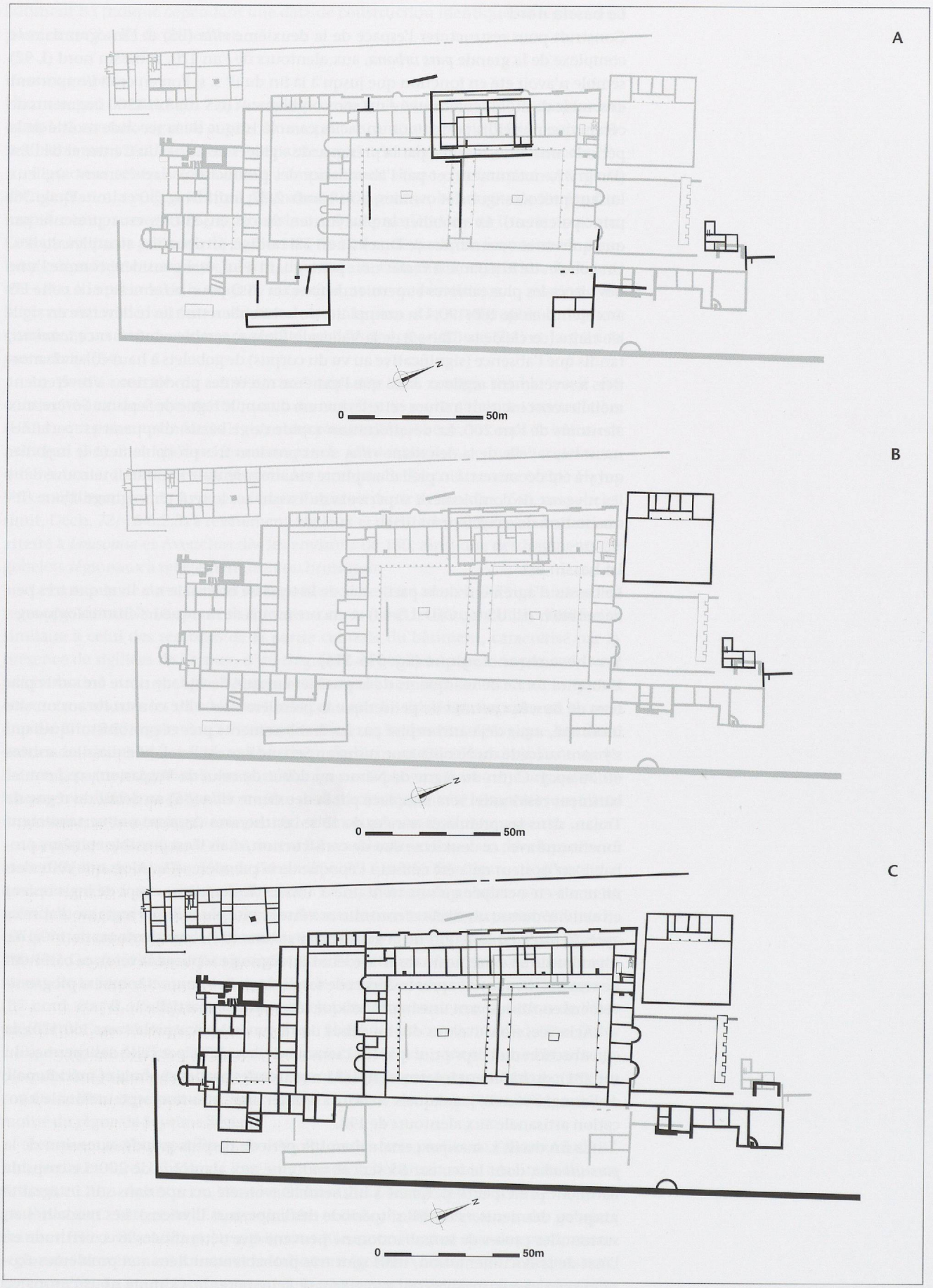

Fig. 515

Plans des trois grandes périodes d'aménagements de la villa. *A: première* villa *(environ 60/70 à 100); B: deuxième* villa *(environ 100 à 200); C: grande* villa *(environ 170 à la fin du IVe s.).*

continuation de l'utilisation des thermes, présence de squatters ou de récupérateurs de matériaux... Quels qu'aient été l'identité et le mode de vie des habitants du site au Bas-Empire, le *terminus* donné par une monnaie de l'usurpateur Magnus Maximus atteste une occupation jusqu'en l'an 383. La rareté des monnaies romaines plus tardives dans nos régions et la continuation de la fréquentation du *mithraeum* jusqu'à l'extrême fin du IVe s. semblent permettre de rejeter l'hypothèse d'un abandon directement lié au conflit entre Maxime et Théodose Ier, durant lequel le Plateau suisse a peut-être été le théâtre de confrontations. Les guerres civiles et les incursions germaniques sont néanmoins certainement à l'origine du déclin final de l'établissement de Boscéaz, dont la population a vraisemblablement été s'établir sur le site de la future ville d'Orbe (*vicus* d'*Urba*), dans le *castrum* d'Yverdon ou dans l'une des petites résidences refuges qui commencent à être reconnues sur les hauteurs du pied ou du versant méridional du Jura (voir vol. 1, p. 361-362, et *infra*, p. 473-474).

Première *villa*	environ 60/70 à 100
Deuxième *villa* (B5)	environ 100 à 200
Thermes du nord	environ 80 à 180/190
Corps principal (B4)	environ 170 à 280/300
Thermes du sud (B1)	environ 180/190 à la fin du IVe s.
Bâtiment intermédiaire sud	environ 180/190 à la fin du IVe s.
Annexe ouest (B6)	environ 170 à 280/300?
Annexe sud (B7 centre et sud)	environ 180/190 à 280/300
Annexe sud (B7 nord)	environ 180/190 à la fin du IVe s.
Bassin nord	environ 170 à 200

Fig. 516
Chronologie des principales constructions de la pars urbana.

Définition des horizons

Comme nous l'avons dit en p. 179-180, les 75 US distinguées sur le périmètre de la *pars urbana* ont été rassemblées en quatre grands horizons chronologiques afin de permettre des études diachroniques. Les trois premiers ont simplement été constitués en regroupant les US contemporaines (occupation/démolition des bâtiments B4, B1 et B7, par exemple). L'horizon 1, ainsi, correspond aux niveaux de construction, d'occupation et de démolition de la première *villa* et aux couches de construction de la deuxième (B5), soit aux années 60/70 à 100 de notre ère (datations argumentées en p. 183-189). L'horizon 2, daté entre environ 100 et 170, comprend les niveaux d'occupation/démolition de la deuxième *villa* et les niveaux de construction du grand palais (B4, B1, B7), tandis que l'horizon 3 regroupe les couches d'occupation et de démolition de ce même «état principal». Alors que ces trois horizons se fondent sur des critères stratigraphiques assurant une chronologie relative démontrable, le quatrième a été constitué en rassemblant les ensembles comportant des marqueurs du IVe s. (sigillée d'Argonne et bols à revêtement argileux Lamb. 1/3, principalement). Cette sélection hypothético-déductive, naturellement moins objective qu'une approche chrono-stratigraphique, nous a néanmoins paru la meilleure solution pour mettre en évidence le faciès du mobilier de l'Antiquité tardive, principalement représenté par de petits ensembles découverts dans la partie méridionale de la *pars urbana* et appartenant stratigraphiquement à l'horizon 3.

Horizon 1: environ 60/70 à 100. Période flavienne.

US	Phase	Unité fonctionnelle (bâtiment, espace)
1	Construction	Première *villa*
2	Construction	Deuxième *villa* (B5)
3	Construction	Thermes du nord (B5)
4	Occupation/démolition	Première *villa*
44	Construction	Cour L 73 de B5

Horizon 2: environ 100 à 170 (/190). Périodes antonines ancienne et moyenne (-finale).

US	Phase	Unité fonctionnelle (bâtiment, espace)
5	Construction	Thermes du sud (B1)
6	Construction	Corps principal (B4)
7	Construction	Bassin nord (L 92)
8	Occupation/démolition	Deuxième *villa* (B5)
9	Occupation/démolition	Thermes du nord (B5)
13	Construction	Bâtiment intermédiaire sud (B1 nord)
14	Construction	Annexe sud (B7, état principal)
17	Occupation	Annexe sud (B7, secteur 1)
18	Construction	Annexe sud (B7, secteur 2)
19	Construction 1	Cour de service (L 192)
20	Occupation 1	Cour de service (L 192)
22	Construction 2	Cour de service (L 192)
30	Construction	Risalite sud
32	Construction	Risalite nord
40	Construction	Annexe ouest (B6)
42	Construction	Bassin est
45	Occupation/démolition	Cour L 73 de B5
46	Construction	Cour L 26 de B1 thermes
48	Construction	Cour L 166 de B1 thermes
50	Construction	Cour L 17 de B1 nord
52	Construction	Cour et portiques L 12, L 13, L 95, L 11
54	Construction	Cour et portiques L 8, L 10, L 65, L 7 de B4

Horizon 3: environ 170 à 300. Périodes antonine finale et sévérienne, anarchie militaire, empereurs illyriens.

US	Phase	Unité fonctionnelle (bâtiment, espace)
10	Occupation/abandon	Bassin nord (L 92)
11	Occupation/démolition	Corps principal (B4)
12	Occupation/démolition	Thermes du sud (B1)
15	Occupation/démolition	Annexe sud (B7, tous secteurs)
16	Occupation/démolition	Bâtiment intermédiaire sud (B1 nord)
23	Occupation/démolition 2	Cour de service (L 192)
31	Occupation/démolition	Risalite sud
33	Occupation/démolition	Risalite nord
41	Occupation/démolition	Annexe ouest (B6)
43	Occupation/abandon	Bassin est
47	Occupation/démolition	Cour L 26 de B1 thermes
49	Occupation/démolition	Cour L 166 de B1 thermes
51	Occupation/démolition	Cour L 17 de B1 nord
53	Occupation/démolition	Cour et portiques L 12, L 13, L 95, L 11
55	Occupation/démolition	Cour et portiques L 8, L 10, L 65, L 7 de B4

Horizon 4: IVe s. Périodes constantinienne et valentinienne.

US	Phase	Unité fonctionnelle (bâtiment, espace)	Horizon d'origine
11	Occupation/démolition	Corps principal (B4)	H3
12	Occupation/démolition	Thermes du sud (B1)	H3
15	Occupation/démolition	Annexe sud (B7, tous secteurs)	H3
16	Occupation/démolition	Bâtiment intermédiaire sud (B1 nord)	H3
18	Construction	Annexe sud (B7, secteur 2)	H2
25	Occupation/démolition	Extérieur sud B1	na
31	Occupation/démolition	Risalite sud	H3
35	Occupation/démolition	Extérieur nord	na
47	Occupation/démolition	Cour L 26 de B1 thermes	H3
51	Occupation/démolition	Cour L 17 de B1 nord	H3
58	Non stratifié	Corps principal (B1 nord)	na
61	Non stratifié	Thermes du sud (B1)	na
70	Non stratifié	1990	na

La vaisselle céramique

Catégories, formes, types et méthodes quantitatives

Thierry Luginbühl

Sans revenir ici sur le cadre méthodologique général de l'analyse et de la publication du mobilier de la *pars urbana*, rappelons que la présente étude suit la terminologie SIGMA, en vigueur au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, notamment en ce qui concerne les appellations des catégories et des formes de céramiques.

Bien qu'une présentation des catégories de céramiques gallo-romaines de Suisse occidentale ait déjà été donnée dans Paunier 1981, Luginbühl/Schneiter 1999, Schucany *et al.* 1999 ou Luginbühl *et al.* 2013[344], il a paru utile de reprendre ici la définition des groupes de productions présents sur le site de Boscéaz. Ce passage en revue des catégories, réparties en quatre groupes (fines importées, communes importées, fines régionales et communes régionales) et classées en fonction de critères techniques, géographiques et chronologiques, sera suivi par un bref rappel de la terminologie relative aux formes de récipients et des typologies employées pour les productions importées et régionales. Bien qu'il ne s'agisse pas de céramiques, les quelques exemplaires de récipients en pierre ollaire retrouvés sur le site ont été inclus à cette étude et sont présentés après les catégories communes régionales.

Description sommaire des catégories de céramiques

Groupe A: vaisselle fine importée

Terre sigillée de Gaule du Sud (TSGM)
Vaisselle à vernis rouge très luisant principalement produite dans le grand centre d'ateliers de La Graufesenque (aujourd'hui Millau) en territoire rutène (Tarn). Ces productions d'excellente qualité ont été importées en masse sur le Plateau suisse des années 10/15 de notre ère au début du IIe s.

Terre sigillée de Gaule centrale (TSGC)
Sigillées à revêtement moins luisant que les productions de Gaule du Sud, principalement produites dans les groupes d'ateliers de Lezoux, près de Clermont-Ferrand (Auvergne). Ces productions commencent à atteindre le territoire helvète durant la période flavienne (vers 70/80?) et deviennent largement dominantes dès le début du IIe s. Leur importation sur le Plateau semble avoir duré jusqu'à la première moitié du IIIe s. Deux fabricants de Lezoux ont produit des gobelets Déch. 64 à décor moulé et revêtement noir durant la première moitié du IIe s. (sigillées noires), dont quelques fragments ont été retrouvés à Boscéaz.

Terre sigillée de la Gaule de l'Est (TSGE)
Sigillées à revêtement rouge orangé ou rouge-brun, généralement assez mat, produites en Moselle et en Rhénanie et exportées sur le Plateau à partir du milieu du IIe s. Ces productions, relativement rares en Helvétie occidentale, ont été diffusées durant tout le IIIe s., mais semblent décliner dès les années 250/270.

Terre sigillée d'Argonne (TSARG)
Seul groupe de sigillées oxydées encore diffusé dans nos régions au IVe s., les sigillées d'Argonne (Nord-Est de la France) se caractérisent par un revêtement rouge-brun satiné, par un éventail typologique relativement restreint et par l'emploi de décors en damiers à la molette (remplaçant les anciens décors moulés).

344 Paunier 1981, p. 23-25; Luginbühl/Schneiter 1999, p. 25-26; Schucany *et al.* 1999, p. 94; Luginbühl *et al.* 2013, p. 106-108.

Terre sigillée africaine (TSAFR)
Originaires de la Tunisie actuelle, les sigillées africaines (classe A) importées dans nos régions présentent un revêtement orangé et mat. En l'état des connaissances, il semble que ces productions aient principalement été diffusées dans les provinces nord-occidentales durant la seconde moitié du IIe s. et le IIIe s.

Céramique à parois fines (PARFIN)
Les productions désignées sous le terme de céramiques à parois fines sont constituées par des vases à boire de qualités et de provenances diverses, importés sur le Plateau suisse du Ier s. av. J.-C. jusqu'au début de la période antonine. Le seul groupe de parois fines attesté à Boscéaz est celui des productions lyonnaises «type La Butte», caractérisé par une pâte jaunâtre et un revêtement mat (parfois sablé) brun olivâtre. Cette catégorie de coupes et de gobelets a été importée sur le Plateau du règne de Tibère à celui de Trajan.

Céramique à revêtement argileux exogène (RAEX)
Les productions regroupées dans cette catégorie se répartissent en deux groupes: des productions de Rhénanie à vernis noir de la fin du IIe et du IIIe s. (gobelets à haut col Nied. 33, principalement) et des productions à revêtement brun verdâtre, présentant souvent des décors à la barbotine, originaires de Bourgogne (seconde moitié du IIe-IIIe s.).

Groupe B: vaisselle commune importée

Céramique à engobe interne rouge importée (EIRA)
Plats à cuire (*patinae*) de tradition italienne importés, par opposition aux EIRB de fabrication régionale (voir *infra*). Les premiers représentants du groupe EIRA sur le Plateau suisse sont des productions de Campanie («vernis rouge pompéien»), diffusées dans nos régions de l'époque augustéenne au milieu du Ier s. de notre ère (pâte sableuse présentant des inclusions de *lapilli* volcaniques, vernis interne rouge foncé, très luisant). Ce groupe précoce n'est pas représenté à Boscéaz, mais des *patinae* de Lezoux (pays arverne) ont été employées dans la *villa* au IIe s. (production à pâte beige clair, à petits micas dorés, revêtement interne bordeaux, assez mat).

Céramique culinaire africaine (CULAFR)
Vaisselle à pâte sableuse réfractaire brun-rouge, produite en Tunisie et diffusée dans les provinces nord-occidentales durant la seconde moitié de la période antonine et le IIIe s.

Groupe C: vaisselle fine régionale

Imitations de terre sigillée «helvétiques» (TSI)
Catégorie de vaisselle de table à revêtement orangé ou noir («technique grise», TSI-TG), emblématique des faciès du Haut-Empire en Helvétie et dans quelques régions voisines (colonies de Nyon et d'Augst, Valais). Développées par le célèbre potier Vepotalus dès les années -15/-10, ces productions vont connaître leur *floruit* sous les règnes de Tibère et de Claude avant de connaître une régression progressive. Les dernières productions de ce groupe semblent dater du milieu du IIe s., période à partir de laquelle elles seront remplacées par les «céramiques à revêtement argileux».

Céramique à revêtement argileux régionale (RA reg)
Regroupement des catégories de céramiques à revêtement argileux mat (RAMAT), luisant (RA) et métallescent (RAMET), distinguées de manière systématique à partir du milieu des années 1990.

Céramique à revêtement argileux mat (RAMAT)
Les productions de ce groupe de céramiques à revêtement mat, de couleur variable (beige-brun, brun orangé, rouge orangé), sont principalement représentées par des bols à marli, des écuelles, des pots et des couvercles. Ce groupe semble apparaître aux alentours des années 80/90 de notre ère et sera produit jusqu'au IIIe s. Différentes qualités de gobelets à revêtement mat, souvent sablé, de production régionale, semblent dériver des parois fines lyonnaises («type La Butte»). Ces gobelets appa-

raissent sur les sites de Suisse occidentale durant les dernières décennies du Ier s. de notre ère et seront remplacés par les gobelets à revêtement argileux luisant (RA) à partir du milieu du IIe s.

Céramique à revêtement argileux luisant (RA)
Les céramiques désignées sous cette appellation regroupent une large gamme de productions (vaisselle de table et récipients culinaires) à revêtement de couleur variable et souvent hétérogène, de beige clair à noir, fréquemment brun orangé ou orange-brun. Ces productions se développent en Suisse à partir du milieu du IIe s. et remplacent les imitations de terre sigillée déjà en déclin. Cette catégorie sera produite jusqu'à la fin de l'Antiquité et même au-delà.

Céramique à revêtement argileux métallescent (RAMET)
Groupe régional de production au répertoire identique à celui des RA luisants, dont il se distingue uniquement par un vernis mieux grésé, métallescent, vraisemblablement obtenu par l'emploi d'engobes plus fins et de plus hautes températures de cuisson.

Céramique peinte (PEINT)
La céramique peinte de tradition laténienne a connu une nette régression durant le début de l'époque romaine, mais a continué à être produite en Helvétie jusqu'au début du IIIe s. Les exemplaires de cette catégorie recueillis sur le site de Boscéaz appartiennent tous au groupe des productions peintes régionales du Haut-Empire, caractérisées par un répertoire de formes restreint à des bols et des bouteilles dont les décors se limitent à des bandeaux horizontaux blancs, orangés ou bruns.

Céramique à pâte grise fine «*terra nigra*» (TN)
L'appellation «*terra nigra*» désigne en Suisse occidentale une catégorie de céramique grise fine à surface lissée noire, caratéristique du IIe s. de notre ère. Ces productions, dont la forme la plus fréquente est un pot à épaule marquée dont la panse est souvent ornée de godrons, se distinguent très facilement des grises fines laténiennes dont la surface est nettement moins foncée.

Groupe D: vaisselle commune régionale

Céramique à revêtement micacé (MICAC)
L'utilisation de revêtements micacés «dorés» est attestée depuis La Tène D2a sur le territoire helvétique (gobelets yverdonnois, notamment). Les productions de ce groupe retrouvées à Boscéaz sont principalement représentées par de la vaisselle culinaire caractéristique du IIe s. de notre ère.

Céramique à engobe interne régionale (EIRB)
Plats à cuire de production régionale, présentant un revêtement interne assez mat et orangé. Ces *patinae* ont été produites en Helvétie durant tout le Haut-Empire.

Cruches à pâte claire (PCCRU)
Des cruches de tradition italienne (avec une panse globulaire, un col cylindrique et une ou deux anses) ont été produites dès La Tène finale sur le Plateau suisse. Réalisés avec des pâtes poreuses, permettant l'évaporation et donc le rafraîchissement du liquide contenu, ces récipients ont été utilisés durant toute l'Antiquité et jusqu'au Moyen Âge.

Mortiers à pâte claire (PCMOR)
Instruments classiques et indispensables de l'art culinaire méditerranéen, les mortiers apparaissent dans nos régions dès le début de la période romaine. Aux premiers exemplaires à lèvre en bandeau succèdent, vers les années 20/30 de notre ère, des modèles pourvus d'une collerette et d'un semis de particules abrasives interne. Ce type de mortier restera en usage jusqu'au IVe s., mais une majeure partie de ces récipients semble avoir été produite en céramique à revêtement argileux (mat, luisant ou même métallescent) à partir du début du IIIe s.

Céramique commune à pâte claire (PC)
Productions oxydées sans revêtement ou traitement de surface particulier. Le répertoire de ces communes claires est principalement constitué de récipients culinaires (pots, jattes, marmites, écuelles).

Céramique commune à pâte grise (PG)
Productions réduites, tournées, sans revêtement ou traitement de surface particulier, dont le répertoire est principalement constitué de récipients culinaires et de vases de stockage (pots, jattes, marmites, *dolia*).

Céramique commune à pâte grise «type Boscéaz» (PGB)
Sous-groupe des communes grises, caractérisé par une pâte plus grossière, présentant de gros dégraissants calcaires. Inconnu sur le site proche d'Yverdon, ce groupe pourrait avoir une origine locale et, même, avoir été produit par un atelier rattaché à la *villa*.

Céramique grise grossière (PGGROS)
Productions réduites non tournées (bords repris à la tournette) présentant une pâte grossière dont le cœur est souvent oxydé. Inconnues dans les niveaux précoces du site, ces grossières «à cœur rouge» semblent pouvoir être attribuées à la fin de l'occupation de la *villa*.

Récipients en pierre ollaire (POL)
Récipients en pierre, tournés dans un grès alpin tendre (*petra ollaria*). Principalement représentées par des marmites tronconiques et leurs couvercles, ces productions d'origine valaisanne ont surtout été importées dans l'Ouest du Plateau au IVe s.

Terminologie et fonctions des formes de céramiques

La terminologie relative aux formes de récipients en usage à l'IASA est conforme aux conventions SIGMA, dont elle ne s'écarte que pour une appellation (le terme de «jatte» à la place de celui de «terrine»). Une définition précise des termes employés ayant été donnée dans différents ouvrages relativement récents[345], nous nous contenterons ici d'un bref rappel donnant simplement la liste des principales appellations (selon un ordre morphologique[346]) et une description sommaire de leur morphologie et de leurs fonctions. Les termes latins désignant ces formes ont été indiqués entre parenthèses, lorsqu'ils sont connus. Ces descriptions sont complétées par une planche d'exemples types des différentes formes représentées à Boscéaz.

Assiette (*catillus*)
Forme plate généralement pourvue d'un pied annulaire et représentée exclusivement en céramique fine (TSG, TSI). De tradition méditerranéenne, cette forme était traditionnellement utilisée pour présenter de la nourriture à un groupe de convives, mais il est probable que les populations provinciales aient utilisé les plus petits modules comme assiettes personnelles.

Plat (*catinus, patina*)
Le terme de «plat» est employé pour désigner deux sortes de récipients: des plats appartenant à la vaisselle de table (*catini*) et des plats à cuire (*patinae*). Les premiers sont de grandes assiettes (Ø > 25 cm), à pied annulaire, en céramique fine, servant à la présentation des aliments. Les seconds se caractérisent par un fond plat et présentent généralement un revêtement interne (groupes EIRA et EIRB).

Écuelle (*gabata*)
Forme basse (légèrement plus profonde que l'assiette), ouverte, à bord rentrant, généralement produite en céramique commune aux premiers siècles de notre ère (PC, PG, MICAC). Ce type de récipient, de tradition laténienne, était à l'origine utilisé comme une assiette personnelle mais a certainement servi à d'autres usages durant la période romaine (préparation de la nourriture, notamment).

345 Luginbühl 2001, p. 93-95; Paunier/Luginbühl 2004, p. 206-207; voir également Luginbühl/Schneiter 1999, p. 27.

346 Les formes sont classées des plus basses ouvertes aux plus hautes fermées et des petites tailles aux grandes.

Jatte (*sinus*)
Forme basse, ouverte, d'une profondeur intermédiaire entre l'écuelle et le bol, et présentant soit un bord rentrant, soit un profil caréné (en S). Cette appellation désigne des formes de dimensions variables, toujours produites en céramique commune, qui ont pu être utilisées pour différentes fonctions (préparation de nourriture, collecte de l'eau, lessive, etc.)

Coupe (*poculum, paropsis*)
Forme ouverte, aux proportions semblables à celles du bol, mais de plus petites dimensions. Les coupes les plus profondes étaient utilisées comme vases à boire (*pocula*), tandis que les coupes basses (*paropsides*) servaient à présenter de petites quantités de nourriture (sauces, amuse-gueules, desserts). Ces deux sortes de formes sont de tradition méditerranéenne et ont été exclusivement produites dans des catégories fines (TSG, TSI, RA).

Bol (*panna, caccabus*)
Forme ouverte, plus profonde qu'une jatte, au profil hémisphérique, cylindrique ou caréné. La plupart des bols appartiennent à la vaisselle de table, produite en céramique fine (TSG, TSI, RA), à l'exception des bols à «marli» (lèvre horizontale destinée à recevoir un couvercle). Ces récipients, servant à la cuisson des aliments et désignés en latin sous le terme de *caccabi*, sont exclusivement représentés dans des catégories communes (PC, RAMAT, MICAC).

Faisselle
Bol à parois et fond percés servant à produire du fromage. Ce type de récipient a toujours été produit en céramique commune (PC ou, plus rarement, RAMAT).

Mortier (*mortarium*)
Les mortiers contemporains de l'occupation de la *villa* de Boscéaz se présentent soit sous la forme de jattes massives, pourvues d'une collerette, d'un bec verseur et d'un semis interne de particules abrasives («mortier classique»), soit sous celle, plus rare, d'un gros bol à paroi en bandeau cylindrique, munie d'un goulet verseur en mufle de lion plus ou moins stylisé. Les premiers, largement majoritaires, ont été produits en céramique commune claire (PCMOR), en RAMAT, en RA et également en TSG (type Drag. 43). Les mortiers à mufle de lion, quant à eux, ont été produits en TSG du Centre et de l'Est (Drag. 45) et par différents centres de production de RA (Lamb. 45).

Marmite (*tripes* quand tripode)
Récipient bas, ouvert, aux proportions semblables à celle de la jatte, mais aux parois généralement tronconiques, souvent pourvu de trois pieds de section quadrangulaire. Cette forme de récipient à cuire a généralement été produite en PG ou en RAMAT. Les formes tronconiques en pierre ollaire (POL) ont été rassemblées sous cette appellation.

Gobelet (*pocillum*)
Vase à boire fermé, présentant généralement une lèvre déversée et une panse ovoïde. Certains exemplaires sont pourvus d'un col plus ou moins développé et d'une lèvre en bourrelet. Principalement produits en TSG et, surtout, en RA, les gobelets de tradition gauloise supplantent largement les coupes à boire à partir du début du IIe s.

Pot (*olla*)
Forme fermée, de taille moyenne, pouvant servir au stockage, à la cuisson ou à la préparation des aliments. Les formes à panse ovoïde sont de tradition indigène tandis que les exemplaires à épaule marquée (ou carénée) sont d'influence méditerranéenne. Les premiers se répartissent dans les différentes catégories de céramiques communes (PC, PG, MICAC, RAMAT), alors que les seconds sont principalement représentés par des exemplaires à surface noire lissée (TN). Quelques exemplaires en PC présentant deux petites anses et désignés sous le terme de «pots à provisions» ont été découverts sur le site.

Tonneau
Forme fermée, à panse ovoïde, présentant un fond et une ouverture de même diamètre (lèvre en bourrelet). Les exemplaires de grandes dimensions de cette forme laténienne étaient vraisemblablement employés pour contenir et servir des liquides (bière?), tandis que les petits modules (tonnelets), rares à l'époque romaine, devaient être utilisés comme des gobelets. Cette forme relativement rare à l'époque de la *villa* de Boscéaz est principalement représentée par des exemplaires en RAMAT et en RA. Les récipients en PG commune désignés sous cette appellation étaient vraisemblablement employés comme des pots.

Bouteille (*anax*?)
Forme fermée de tradition laténienne à panse fuselée, col cintré et lèvre déversée. Ces récipients, très rares à partir du IIe s., étaient vraisemblablement utilisés pour contenir et servir des boissons indigènes (hydromel?). Les exemplaires de cette forme retrouvés à Boscéaz semblent tous appartenir à la catégorie PEINT.

Cruche (*lago(e)na*)
Forme de tradition méditerranéenne, les cruches se caractérisent par une panse globulaire, un col développé et une ou deux anses. Ces vases destinés au stockage, au transport et surtout au service des liquides étaient généralement réalisés avec une terre poreuse, sans revêtement (PCCRU), afin de permettre le rafraîchissement du liquide contenu.

Dolium (*dolium*)
Les *dolia* retrouvés à Boscéaz se présentent sous la forme de grandes jarres à lèvre horizontale, de section triangulaire, dont le tiers inférieur de la panse est généralement marqué par un cordon de préhension. Cette forme, produite exclusivement en PG à l'époque du domaine, est de tradition méditerranéenne mais a repris la fonction des jarres de type laténien qui l'ont précédées.

Couvercle (*operculum*)
Les couvercles se répartissent en deux groupes morphologiques principaux, à panse convexe ou rectiligne (tronconique), tous deux généralement dotés d'un bouton sommital de préhension. Cette forme était produite dans les mêmes catégories que les récipients dont elle devait assurer la couverture (bols à marli en MICAC, RA ou PC, pots en PC et *dolia* en PG, principalement; EIRA).

Références typologiques

Le mobilier céramique de la *villa* d'Orbe ne présentant pas de spécificités justifiant la création d'un nouvel outil typologique, le codage des différents types a été réalisé en suivant les conventions céramologiques traditionnelles en ce qui concerne les productions importées, et les classifications d'ouvrages de référence régionaux pour les céramiques produites en Helvétie.

Sigillées: conventions présentées dans Bémont/Jacob 1986 (Dragendorff, Ritterling, services de la Graufesenque, etc.), complétées par la typologie de Lezoux (Bet *et al.* 1989) pour les productions du Centre.

Céramiques à parois fines: Py *et al.* 1993 (Mayet, Grataloup).
Céramiques à revêtement argileux exogènes: Symonds 1992 (Niederbieber).
Imitations de terre sigillée: Luginbühl 2001 (L).
Céramiques à revêtement argileux: Figlina 7 (Lamboglia), Castella/Meylan Krause 1994 (AV), Luginbühl/Schneiter 1999 (LS).
Autres catégories régionales: Castella/Meylan Krause 1994 (AV), Luginbühl/Schneiter 1999 (LS).

Méthodes de comptage et traitement informatique des données

Tous les comptages relatifs au mobilier céramique ont été effectués en «nombre minimum d'individus» (NMI) ou en nombre de fragments (NFr). Nous ne reviendrons pas ici en détail sur la définition de la notion de NMI, précisée à la fin des années 1990

Fig. 517 ***Page suivante***
Exemples types de formes céramiques du site de Boscéaz. Éch. 1:4.

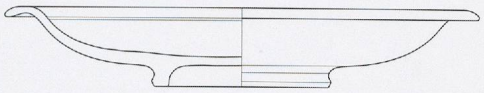

Assiette

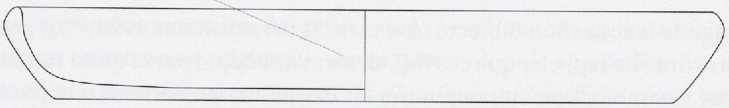

Plat

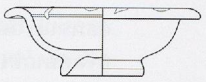

Coupe

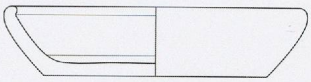

Ecuelle

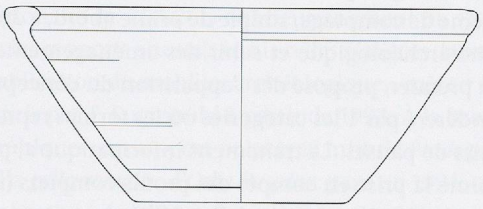

Jatte

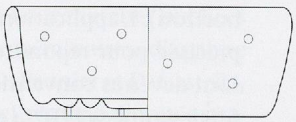

Faisselle

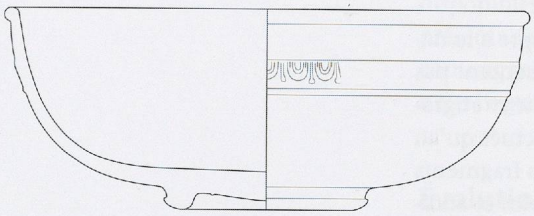

Bol

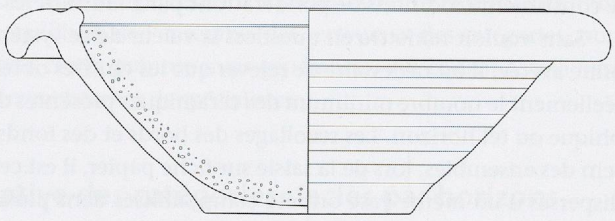

Mortier

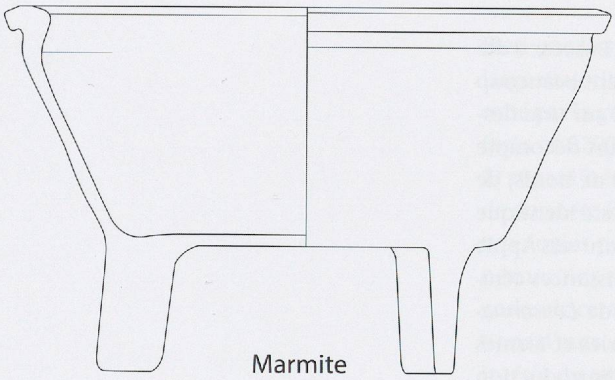

Marmite

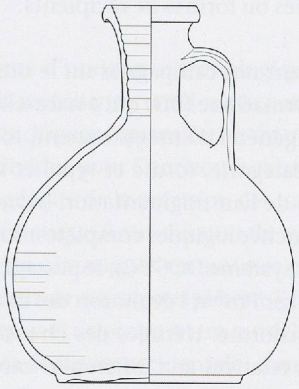

Cruche

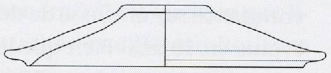

Couvercle

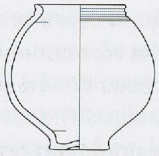

Gobelet

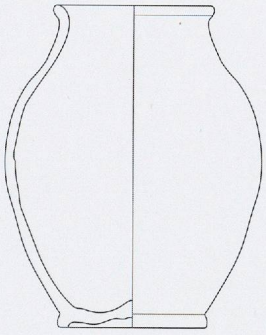

Pot

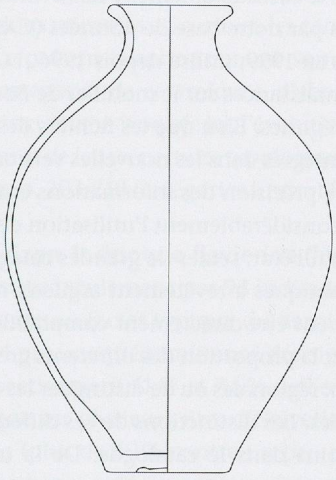

Bouteille

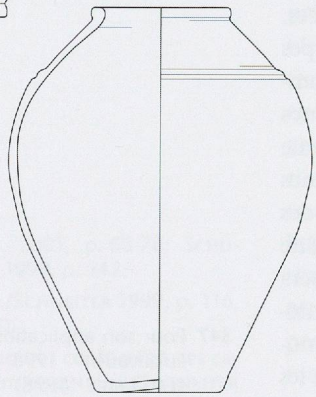

Tonneau

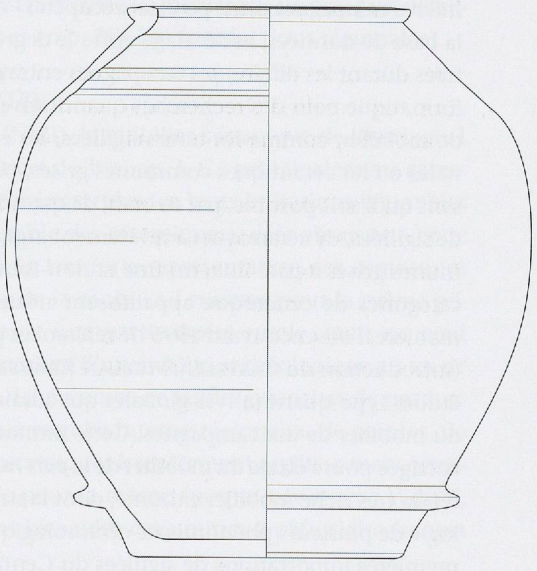

Dolium

dans un ouvrage de la collection Bibracte (ARCELIN/TRUFFEAU-LIBRE 1998)[347]. Il peut néanmoins être utile de rappeler que ce NMI, désormais adopté par la quasi totalité de la recherche céramologique francophone, est calculé en prenant en compte le plus grand nombre de bords ou de fonds différents (après recollage) d'une catégorie ou d'une forme dans un ensemble ou un groupe d'ensembles (unité stratigraphique, horizon). L'application de ce système de comptage, simple de prime abord, a dû être précisée pour répondre à la réalité archéologique et subir des aménagements qui sont devenus conventionnels. Le premier, proposé dès l'apparition du concept à la fin des années 1970, a été de «pondérer» par 1 les catégories ou les formes représentées uniquement par des fragments de panses. Le traitement informatique a, par la suite, imposé d'autres règles, comme la prise en compte des profils complets (saisis sur un autre champ que les bords ou les fonds) et le calcul d'un NMI propre au corpus considéré, qui ne doit pas être confondu avec la somme des NMI des ensembles qui le constituent (additions de pondérations par 1 faussant les statistiques).

Sans vouloir remettre en question la valeur de ce système de décompte à la fiabilité avérée, il est nécessaire de relever que les chiffres obtenus ne représentent pas réellement le nombre minimum des céramiques présentes dans telle unité stratigraphique ou tel horizon. Les recollages des bords et des fonds n'étant effectués qu'au sein des ensembles, lors de la saisie sur fiche papier, il est certain que des fragments dispersés d'un même vase ont été comptabilisés dans plusieurs ensembles et additionnés. Cette méthode étant appliquée de la même manière à toutes les catégories de céramiques, ses résultats gardent cependant toute leur valeur en ce qui concerne les proportions des différentes catégories ou formes de récipients.

La totalité du mobilier recueilli durant nos campagnes sur le site de Boscéaz a été enregistrée sur une base de donnée informatique (BD) qui a naturellement beaucoup évolué en 18 ans. Bien que le système général d'enregistrement, fondé sur une description hiérarchisée en trois étapes (catégorie, forme et type) et sur un décompte des éléments de récipients en fonction de leur fragmentation (nombre de bords, de fonds, de panses, d'anses et de formes archéologiques complètes) soit resté identique depuis sa première version (Dbase3® sur système DOS PC), le passage à l'univers Apple et aux logiciels File Maker® puis File Maker Pro® et l'évolution des connaissances céramologiques l'ont progressivement transformé. Héritées des chantiers de *Lousonna*-Vidy, les conventions terminologiques relatives aux différentes catégories et formes de mobilier ont été précisées et, parfois, légèrement modifiées lors de l'introduction du système SIGMA, en 1994. Parallèlement, l'essor des recherches sur le mobilier gallo-romain durant les deux dernières décennies a considérablement fait évoluer les «outils» typologiques, progressivement intégrés par notre base de données (CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999, utilisé depuis 1996, LUGINBÜHL 2001, etc.), tandis que l'évolution des connaissances sur le mobilier de Boscéaz conduisait à la définition de nouvelles sous-catégories. Bien que les fichiers des premières campagnes aient pu être «récupérés» et intégrés dans les nouvelles versions de la base de données, le décalage entre le degré de précision des informations enregistrées durant les différentes campagnes entrave considérablement l'utilisation de l'informatique pour des recherches quantitatives. En l'état, seules de grandes catégories de mobilier, comme les terres sigillées, les céramiques à revêtement argileux régionales ou les céramiques communes grises, peuvent être directement comptabilisées, sans qu'il soit possible, par ce biais, de quantifier la proportion des différents groupes de sigillées, de céramiques à revêtement argileux régionales ou de distinguer les communes grises à pâte fine, mi-fine et non-tournées. Les distinctions de ces différentes catégories de céramique apparaissent néanmoins dans le catalogue. De la même manière, l'absence avant 1995 de références pour les types de céramiques communes (introduction du CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994) nous a conduits à renoncer à des études typo-quantitatives globales qui auraient nécessité un réexamen de la totalité du mobilier de dix campagnes. Cette limitation du potentiel informatique, qui sera corrigée pour l'étude du mobilier de la *pars rustica*, ne réduit cependant que peu l'intérêt du très riche mobilier exhumé, dont la stratigraphie permet de préciser la chronologie de plusieurs phénomènes céramologiques encore mal documentés, comme les premières importations de sigillées du Centre et de céramiques culinaires africaines

347 Pour son application en Suisse, voir LUGINBÜHL 1998 (ARCELIN/TRUFFEAU-LIBRE 1998) et LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999, p. 29.

ou l'apparition successive des productions à revêtements argileux sablé, mat, luisant, noir et métallescent, régionales ou exogènes, dont le site de Boscéaz a livré un corpus d'une diversité extraordinaire. Si elles n'ont pu bénéficier d'une base de données permettant un questionnement très précis, les études consacrées au faciès des quatre grands horizons (p. 199-202) puis aux différentes catégories de céramiques importées et régionales (p. 203-261) ont heureusement pu s'appuyer sur les recherches publiées dans les rapports annuels et sur celles réalisées dans le cadre des séminaires «d'analyse et publication du mobilier archéologique», mis en place par D. Paunier et D. Castella, et repris par T. Luginbühl à partir de 1993. À la base de l'actuel système d'unités stratigraphiques, un rapport polycopié intitulé *Étude préliminaire du mobilier céramique de la* villa *gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz*, paru en 1994, comprenait notamment des études quantitatives, fondées sur une reprise des fiches manuscrites, qui comblent quelque peu les lacunes de notre système informatique. Quoi qu'il en soit, le nombre de pages disponibles pour les études céramologiques dans le présent volume et la volonté d'une présentation globale et équilibrée de l'ensemble des secteurs et des catégories, nous contraignait à une analyse certes pointue mais généraliste, qui constituera la base, nous l'espérons, de futures recherches de spécialistes.

Évolution quantitative des catégories: faciès par horizons

Thierry Luginbühl

Bien que le système d'horizons chronologiques défini en p. 189-190 intègre une très large majorité du mobilier recueilli sur la *pars urbana*, son intérêt est quelque peu limité par la grande disparité quantitative du mobilier rattaché aux différents horizons (près de 2700 individus pour l'horizon 3 contre moins d'une centaine pour l'horizon 1) et par l'hétérogénéité de la précision des informations enregistrées dans notre base de données informatique (introduction du système SIGMA en 1994 et des premières typologies pour les céramiques communes en 1995. Cette base de données permet néanmoins de restituer assez précisément l'évolution quantitative des grandes catégories de céramiques et de proposer un modèle qui corrobore et complète les informations d'autres sites de Suisse occidentale, comme Avenches ou *Lousonna*. Le principal intérêt du site de Boscéaz, dans ce domaine, tient certainement à la chronologie de sa stratigraphie horizontale, qui apporte de précieuses informations sur celle de plusieurs catégories encore insuffisamment étudiées, comme les peintes tardives, les productions micacées et, surtout, les céramiques à revêtement argileux.

Le présent chapitre, comme son titre l'indique, traite de l'évolution quantitative des catégories de céramiques, d'abord par horizon, puis de manière diachronique. Succinctement évoquée ici, l'évolution des groupes de productions au sein de ces catégories et de leur répertoire typologique est présentée de manière beaucoup plus détaillée en p. 203-218 (catégories importées) et en p. 219-261 (productions régionales).

L'horizon 1: époque flavienne (fig. 518)

Constitué seulement par 93 individus (NMI), le mobilier céramique de l'horizon 1 présente un faciès typique du dernier tiers du Ier s. ap. J.-C., principalement caractérisé par une prédominance des sigillées importées sur leurs imitations régionales (respectivement 11 % et 7,5 % de l'ensemble des céramiques), déjà observée à cette époque sur plusieurs sites d'Helvétie[348]. La très forte représentation des communes grises (plus de 60 % contre un peu plus de la moitié à *Lousonna* pour la même période[349]) pourrait être interprétée comme une particularité rurale, mais ne peut encore être considérée comme représentative d'une réalité archéologique au vu de la pauvreté du mobilier de cet horizon. La présence de faibles quantités de productions à parois fines lyonnaises, de plats à engobe interne régionaux, de peintes, de céramiques à revêtement micacé et de céramiques à revêtement argileux mat correspond par contre à la situation observée pour la même époque à *Lousonna*-Vidy[350], tout comme la proportion relativement basse des communes à pâte claire (moins de 10 %).

348 Luginbühl 2001, p. 68-78; Schucany *et al.* 1999, p. 242.

349 Luginbühl/Schneiter 1999, p. 116, fig. 31 (H 8).

350 Voir les chapitres consacrés à ces catégories dans Luginbühl/Schneiter 1999.

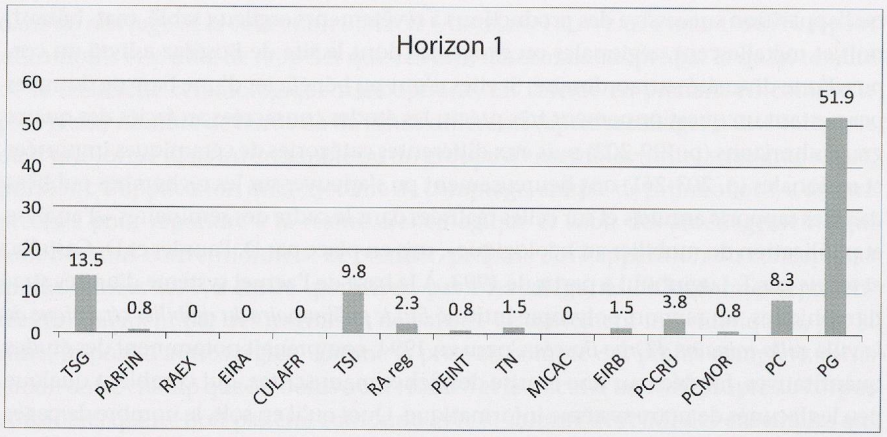

Fig. 518
Proportions des catégories de céramiques de l'horizon 1.

L'horizon 2: époque antonine précoce et moyenne (-finale) (fig. 519)
Principalement attribuable aux deux premiers tiers du IIe s., mais regroupant également quelques ensembles fermés aux alentours de 180/190[351], le mobilier de l'horizon 2 (plus de 1600 individus céramiques) présente un faciès qui se distingue du précédent par une régression des imitations de terre sigillée, par une augmentation des sigillées importées, parmi lesquelles apparaissent les premiers exemplaires d'origine africaine, et surtout par un essor marqué des productions à revêtement micacé, des productions «*terra nigra*» et des céramiques à revêtement argileux mat, dont la proportion passe d'environ 1% à respectivement 4%, 5% et 11%. Les céramiques à revêtement argileux de cet horizon sont principalement représentées par des formes de céramiques communes à revêtement mat, auxquelles sont néanmoins déjà associés les premiers types de vaisselle de table à revêtement luisant (voir p. 220-224). Parmi les autres caractéristiques de ces ensembles, relevons encore l'apparition des premières culinaires africaines, ainsi qu'une forte diminution des communes à pâte grise au profit des communes à pâte claire (phénomène également observé à la même époque à *Lousonna*-Vidy[352]).

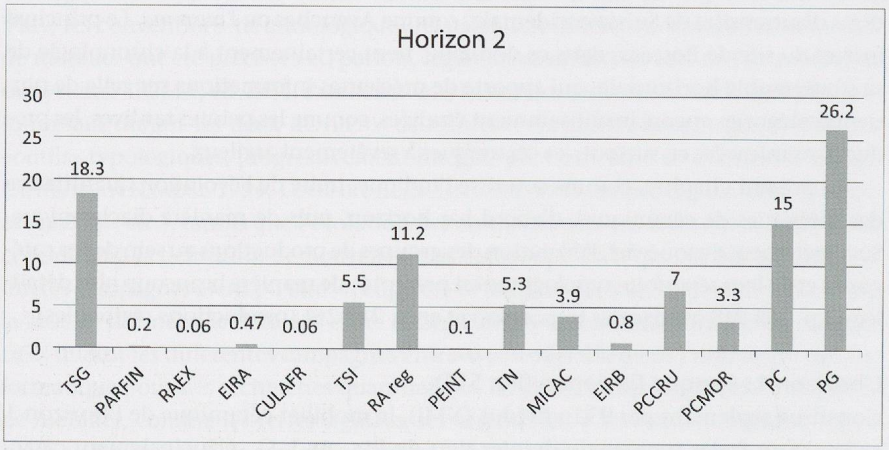

Fig. 519
Proportions des catégories de céramiques de l'horizon 2.

L'horizon 3: période antonine finale - IIIe s. (fig. 520)
De loin le plus riche, avec près de 2700 individus céramiques, le mobilier de l'horizon 3, qui recouvre la période des fastes de la grande *pars urbana*, présente un faciès très semblable à celui des ensembles contemporains de l'Ouest de l'Helvétie[353]. Caractérisé par le maintien d'une forte proportion de sigillées importées (17%), par un net déclin des imitations régionales, désormais résiduelles, et par une augmentation des céramiques à revêtement argileux (19%) et micacé (6%), ce faciès est en outre marqué par une poursuite du déclin des communes grises (23%), dont la proportion est presque égalée par celle des communes à pâte claire (20%).

351 Mobilier des remblais de B1 (thermes) et de B7 (annexe méridionale) dont l'édification est légèrement plus tardive que celle du corps principal B4.

352 Luginbühl/Schneiter 1999, p. 105 et 116 (fig. 29 et 31).

353 Luginbühl/Schneiter 1999, p. 283; Schucany *et al.* 1999, p. 242.

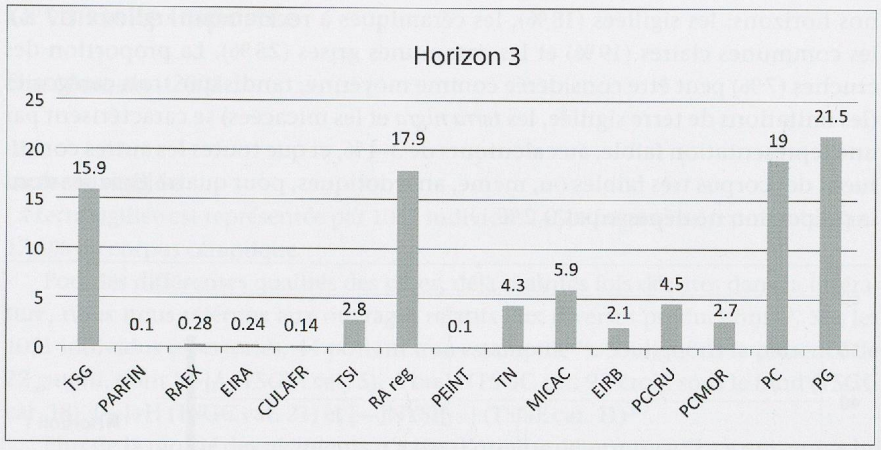

Fig. 520
Proportions des catégories de céramiques de l'horizon 3.

L'horizon 4: IVe s. (fig. 521)
Malgré sa pauvreté (134 individus céramiques) et bien qu'il comporte une part non négligeable de mobilier résiduel, comme le prouve le maintien d'une proportion de 2% d'imitations de terre sigillée du Haut-Empire, le mobilier de l'horizon 4 présente un réel intérêt pour l'étude des faciès régionaux, encore relativement mal connus, de l'Antiquité tardive. Ce mobilier est principalement caractérisé par la persistance d'un nombre élevé (14%) de sigillées importées (Centre et Est de la Gaule, Argonne, faible proportion d'africaines) et par une très forte représentation des céramiques à revêtement argileux, qui constituent près de 40% de l'ensemble. Si cette forte persistance des sigillées est probablement due en partie à du matériel résiduel, le pic des céramiques à revêtement argileux semble être représentatif d'une situation propre à toute la Suisse occidentale et peut être considéré comme le résultat d'une nette diminution de la diversité des céramiques produites dans nos régions, peut-être liée à la politique de rationalisation de la production artisanale entreprise à partir du règne de Dioclétien. Malgré cette écrasante suprématie des céramiques à revêtement argileux, la présence de quelques fragments de peintes et de «*terra nigra*» permet de supposer que ces catégories étaient encore produites, ou au moins utilisées au IVe s. Notons encore l'équilibrage des proportions des communes claires et grises, toutes deux représentées à hauteur de 14%.

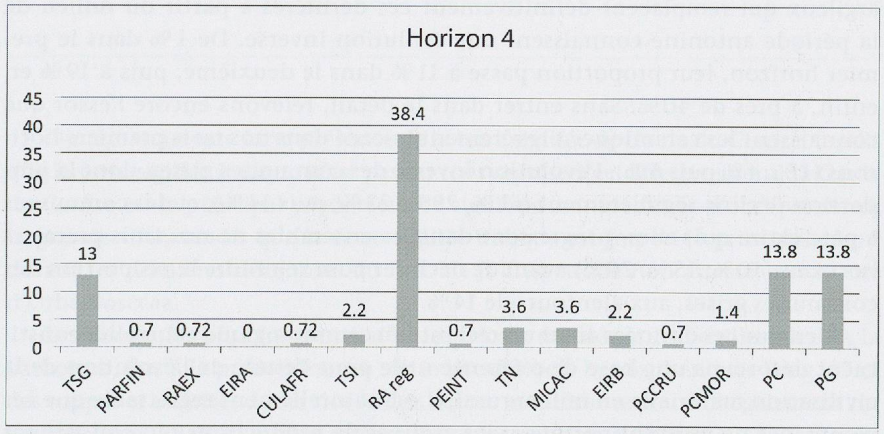

Fig. 521
Proportions des catégories de céramiques de l'horizon 4.

Somme et analyse diachronique
La somme des individus des différentes catégories céramiques de nos quatre horizons (fig. 522) donne une image chronologiquement compressée, sans grand intérêt céramologique, mais qui pourra peut-être servir à orienter les spécialistes qui reprendront l'étude du mobilier de nos fouilles. Ces données brutes ont également le mérite de mettre en évidence les grandes disparités quantitatives entre les différents groupes techno-fonctionnels. Quatre catégories constituent près de 80% des 5600 individus céramiques répertoriés dans

nos horizons: les sigillées (18 %), les céramiques à revêtement argileux (17 %), les communes claires (19 %) et les communes grises (25 %). La proportion des cruches (7 %) peut être considérée comme moyenne, tandis que trois catégories (les imitations de terre sigillée, les *terra nigra* et les micacées) se caractérisent par une représentation faible, aux alentours de 3-4 %, et que toutes les autres constituent des corpus très faibles ou, même, anecdotiques, pour quatre groupes dont la proportion ne dépasse pas 0,2 %.

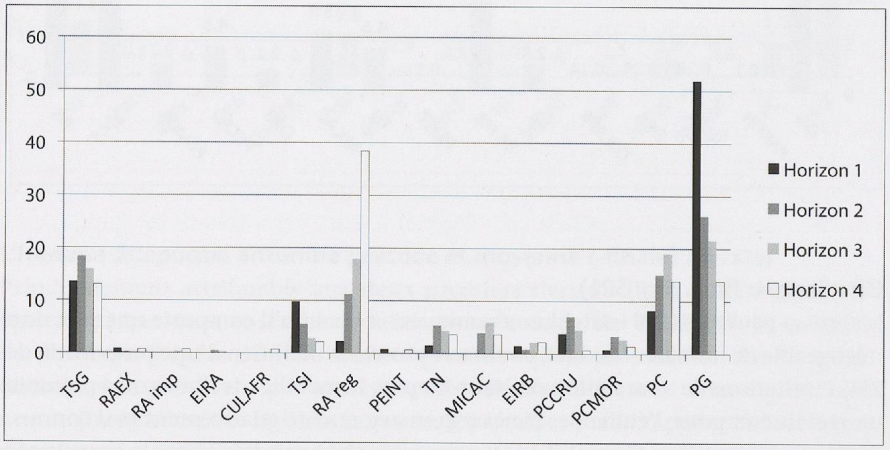

Fig. 522
Proportions générales des catégories des quatre horizons.

Malgré les réserves émises plus haut, relatives à la grande inégalité des corpus, aux limites de notre base de données et aux phénomènes de résidualité, l'évolution quantitative de ces catégories dans nos quatre horizons dessine des courbes lisses, cohérentes et comparables à celles observées sur les autres sites du Plateau[354]. Bien que ces évolutions soient commentées dans les chapitres relatifs aux catégories ci-dessous (voir p. 203-261), il peut être intéressant de relever le développement diachronique des catégories les plus intéressantes, et tout d'abord des sigillées dont la proportion passe d'environ 11 % à l'horizon 1, à plus de 18 % à l'horizon 2, avant de décliner lentement (17 % à l'horizon 3 et encore 14 % à l'horizon 4).

Les imitations de terre sigillée du Haut-Empire, comme il fallait s'y attendre, connaissent au contraire une constante régression, passant de 7,5 % dans l'horizon 1 à 5 %, puis à 3 % et enfin à 2 %. Les céramiques à revêtement argileux qui remplacent définitivement ces dernières à partir du milieu de la période antonine connaissent une évolution inverse. De 1 % dans le premier horizon, leur proportion passe à 11 % dans le deuxième, puis à 19 % et, enfin, à près de 40 %. Sans entrer dans le détail, relevons encore l'essor que connaissent les céramiques à revêtement micacé dans nos trois premiers horizons (1 %, 4 % puis 6 %), l'évolution inverse des communes grises, dont la proportion décline régulièrement (61 %, 28 %, 23 %, puis 14 %), et des communes à pâte claire qui, elles, progressent dans les ensembles de nos trois premiers horizons (10 %, 15 %, 20 %) avant de décliner pour rejoindre la proportion des communes grises, aux alentours de 14 %.

Bien que ces données aient un réel intérêt céramologique et qu'elles constituent désormais une base de référence utile pour l'étude de l'évolution de la civilisation matérielle en milieu rural, il est naturellement regrettable que ces comptages ne puissent porter sur les groupes de productions qui constituent les grandes catégories quantifiables. La comparaison de l'évolution des sigillées du Centre par rapport à celle de l'Est, ou celles des plats à engobe interne importés et régionaux, par exemple, auraient certainement permis d'obtenir des informations plus précises sur les réseaux d'approvisionnements de la *villa* et, plus largement, de l'Helvétie occidentale. À défaut de données quantitatives, les études par catégories des chapitres ci-dessous permettent heureusement de dater assez précisément la majorité de ces sous-catégories et de restituer la grande diversité des provenances des céramiques utilisées par les habitants du domaine de Boscéaz.

354 Voir le tableau de comparaison général de Schucany *et al.* 1999, p. 242.

La vaisselle importée

Elsa Mouquin - 2008

La terre sigillée

La terre sigillée est représentée par 1051 individus (4514 fragments), comptabilisant 17,6 % du corpus céramique.

Pour les différentes qualités des pâtes, déjà maintes fois décrites dans la littérature, nous nous référons aux ouvrages relatifs aux diverses productions[355]. Sur les 1051 individus répertoriés, 44 portent une estampille[356]. Soulignons la présence de 22 *graffiti*, dont [---]A (TSGM cat. 5), A ou V (TSGC cat. 9), croix sous le fond (TSGC cat. 18), [---]+H (TSGC cat. 21) et [---]NYSI[---] (TSGE cat. 11)[357].

Plus de la moitié des récipients n'a pas d'origine déterminée[358], ce qui empêche la réalisation de toute étude statistique fiable sur leur provenance. Le tableau (fig. 523) illustre néanmoins, à titre indicatif, le nombre de récipients par lieu de production.

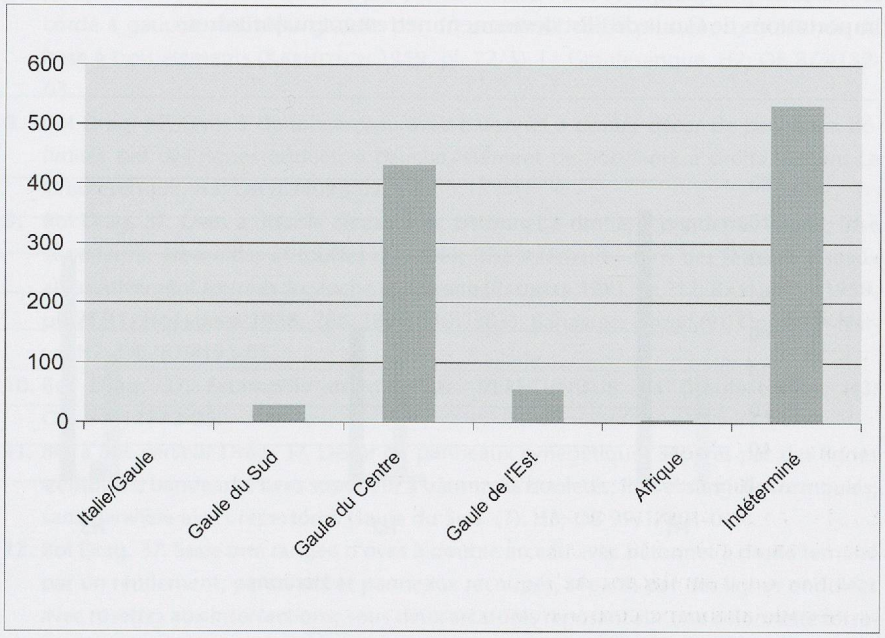

Fig. 523
Provenance des céramiques en terre sigillée (en nombre d'individus).

On remarque une forte présence de la terre sigillée de Gaule du Centre, tandis que la terre sigillée italique n'est pas du tout représentée. Effectivement, la Gaule du Centre est le principal producteur de sigillée durant la durée d'occupation de la grande *villa*, tandis que la terre sigillée italique est importée principalement durant les dernières décennies du Ier s. av. J.-C., période non attestée sur le site d'Orbe-Boscéaz.

Les décors les plus fréquents sont les décors moulés et les feuilles d'eau à la barbotine, dus à la prédominance sur le site des bols hémisphériques Drag. 37 et des coupes et assiettes du service A. Des décors moulés se retrouvent également sur les bols Drag. 29 et 30 et plus rarement sur des gobelets à revêtement noir (TSGC cat. 27 et 28). On retrouve ensuite en grand nombre les guillochis et les décors excisés. Les décors en damiers à la molette, caractéristiques des productions d'Argonne, se retrouvent sur quelques rares exemplaires (TSGE cat. 8).

Évolution chrono-quantitative

Contrairement à certaines catégories, comme les céramiques à revêtement argileux, dont la proportion croît jusqu'à l'horizon 4, les céramiques en terre sigillée sont représentées presque uniformément au sein de chaque horizon (fig. 524).

355 Pour la Gaule: Bémont/Jacob 1986; pour l'Afrique: Hayes 1972 et Bonifay 2004.

356 Voir *infra*, p. 262-267.

357 Les *graffiti* sur céramique sont étudiés en détail en p. 268-289. Pour alléger le texte, les ligatures et les lettres surlignées ne sont pas indiquées ici.

358 La détermination des provenances a été effectuée sur la base d'un examen autoptique.

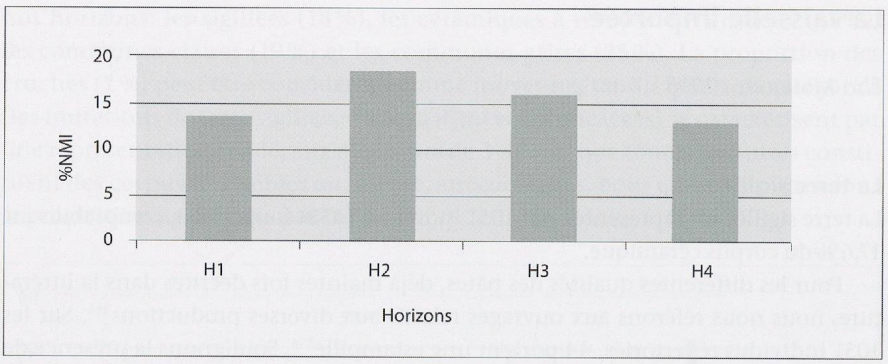

Fig. 524
Évolution diachronique des céramiques en terre sigillée.

Tout en gardant à l'esprit que près de la moitié des récipients n'a pas d'origine déterminée, il est possible de formuler quelques observations (fig. 525).

L'horizon 1 ne comptabilise que des sigillées produites dans le Sud de la Gaule. Dans les horizons 2 et 3, les récipients importés de Gaule du Centre sont largement majoritaires, tandis que les productions de Gaule du Sud ne sont plus représentées que par quelques rares occurrences. Les individus de Gaule de l'Est et d'Afrique sont représentés par quelques individus aux horizons 2 et 3, alors qu'à l'horizon 4, les importations de Gaule de l'Est deviennent nettement majoritaires.

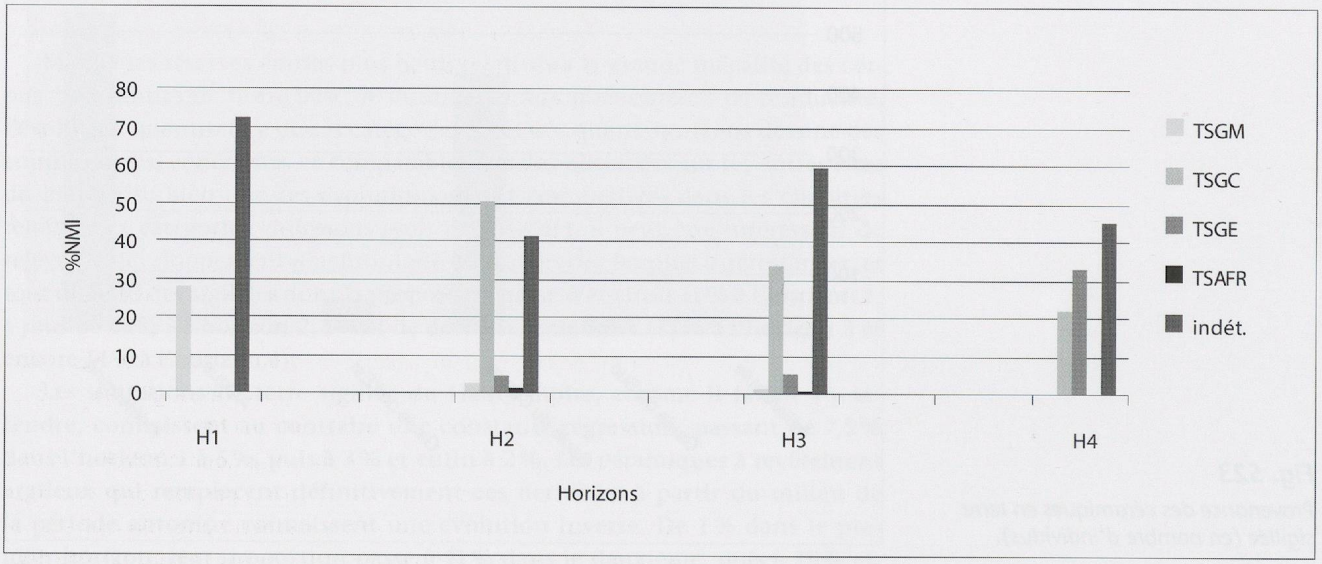

Fig. 525
Provenance des céramiques en terre sigillée par horizon en pourcentage d'individus.

Répertoire formel

Le type prédominant sur le site est le service A (28%), les coupes Drag. 35 étant plus fréquentes que les assiettes Drag. 36. Les bols hémisphériques Drag. 37 à décor moulé sont ensuite les récipients les plus représentés (17%). Parmi ces derniers, un exemplaire (TSGM cat. 11) est muni d'un bec verseur. Ce type de récipient, attesté uniquement dans les ateliers de Gaule méridionale (Banassac, Montans, La Graufesenque), semble produit principalement entre «le milieu de la période flavienne et le début de l'époque antonine»[359]. Le service C est également bien représenté (7,7%), tandis que les services D (2,7%), E (3,3%), F (2,5%) et B (0,6%) sont beaucoup plus rares sur le site.

Parmi les assiettes, les Drag. 18 et 18/31 (7%)[360] sont les plus fréquentes après celles du service A. Les formes Drag. 15/17 (0,7%), appartenant aux productions précoces, ne sont que peu attestées tandis que les assiettes Drag. 32, produites en Gaule de l'Est, sont assez fréquentes (1,9%).

Hormis les coupes appartenant aux différents services, on retrouve en assez grande proportion les types Drag. 33 (6,6%), Drag. 27 (2,8%) et Drag. 40 (1,1%). Parmi ces derniers, provenant majoritairement de Gaule de l'Est, deux exemplaires sont issus des ateliers de Gaule du Centre (Lezoux 2).

Les gobelets sont principalement représentés par les formes Déch. 72 (2,9%) et Déch. 64 (0,2%). Parmi ceux-ci, certains présentent un revêtement noir. Appelée

359 Bugnon 2003, p. 23. Des exemplaires cités dans l'article, tous proviennent de Gaule du Sud.

360 La distinction entre Drag. 18 et Drag. 31 n'a pas été systématiquement effectuée lors de la détermination. L'appellation Drag. 18/31, bien que concernant des récipients de formes variées, a donc été maintenue.

«sigillée noire», il s'agit d'une céramique engobée à décor moulé, issue des ateliers de Gaule du Centre[361]. Sa production émane d'un nombre limité de potiers et débute à la période flavienne pour disparaître au milieu du IIe s. de notre ère[362].

Les mortiers, peu fréquents, sont représentés par les formes Drag. 43 (0,3%) et Drag. 45 (0,1%).

Catalogue

TSGM Fig. 530

Toutes les planches sont à l'échelle 1:3, sauf mention contraire.

1. Assiette Drag. 15/17. La Graufesenque. H2; OB 00/17722-02.
2. Coupe Serv. A. La Graufesenque. H3; OB 98/15145-01.
3. Coupe Serv. A. La Graufesenque. Hors H; OB 90/4732-01.
4. Coupe var. Serv. B. Gaule du Sud. H3; OB 91/9805-04.
5. Coupe Serv. C. *Graffito*: [---]A en haut de la panse. Gaule du Sud. H1; OB 91/7986-01.
6. Coupe Herm. 90. Gaule du Sud. Hors H; OB 91/7901-07.
7. Coupe Knorr 78. Décor délimité par des cannelures. Oves triangulaires avec bâtonnet cordé à gauche, doublé à gauche par un pendentif cordé plus court; guirlande de base à trois éléments (Karnitsch 1959, pl. 22/3). La Graufesenque. H2; OB 87/4182-03.
8. Bol Drag. 37. Oves à double arceau avec bâtonnet à droite; décor de panneaux délimités par des lignes ondées; à gauche, élément de *flabellum*; à droite, feston. La Graufesenque. H3; OB 87/4093-02.
9. Bol Drag. 37. Oves à double arceau avec bâtonnet à droite, à pendentif trifolié; frise supérieure: arboréides et touffes d'herbes; frise inférieure: dans des festons, oiseaux alternativement tournés à gauche et à droite (Paunier 1981, n° 112; Karnitsch 1959, pl. 21/11; Hofmann 1988, 288/289 et 301/303). Banassac. *Biragil* (?). Domitien-Nerva. H2; OB 87/4193-01.
10. Bol Drag. 37. Estampille de mouliste: VERECUNDUS. La Graufesenque. H3; OB 99/17772-05.
11. Bol à bec verseur Drag. 37. Décor de panneaux cynégétiques séparés par des lignes tremblées; bandeau d'oves supérieur à bâtonnets bouletés; lion et sanglier surmoulés, sans parallèle exact répertorié. Gaule du Sud (?). H3; OB 99/17801-01.
12. Bol Drag. 37. Sous une rangée d'oves à double arceau avec bâtonnet à droite terminé par un renflement, panneaux et panneaux recoupés, séparés par des lignes ondulées avec rosettes aux intersections; sous deux arcatures reposant sur une colonnette torsadée, à gauche Silène dansant sur un piédestal (Oswald 1936-1937, fig. 722); Pan dansant nu (Oswald 1936-1937, fig. 646); chien courant à droite (Oswald 1936-1937, fig. 1923); guirlande de base: feuilles trilobées. Estampille de mouliste: VANA (?). Gaule du Sud. H2; OB 88/4553-01, 88/4566-01 et 88/4577-01.
13. Bol Drag. 37. Cerf sous une rangée d'oves avec pendentifs à droite (Oswald 1936-1937, fig. 1700). Banassac. H2; OB 88/4508-01.
14. Gobelet Déch. 67. La Graufesenque. H1; OB 93/11381-02.

TSGC Fig. 531-533

1. Assiette Serv. A (Lezoux 15). Lezoux. H3; OB 99/16989-04.
2. Assiette Serv. A (Lezoux 15). Feuilles d'eau à la barbotine. Lezoux. H3; OB 92/9838-01.
3. Assiette Serv. C (Lezoux 45). Lezoux. H3; OB 98/15229-01.
4. Assiette Serv. C (Lezoux 45). Lezoux. H3; OB 98/16817-06.
5. Assiette var. Serv. C (Lezoux 45). Lezoux. H3; OB 00/19236-02.
6. Assiette Serv. D (Lezoux 45). Feuilles d'eau à la barbotine. Lezoux. H3; OB 99/16966-03.
7. Assiette Walters 79 (Lezoux 32). Lezoux. Hors H; OB 99/17826-01.
8. Assiette Lud. Tg (Lezoux 30). Lezoux (?). H3; OB 87/4107-13.
9. Assiette Drag. 18/31 (Lezoux 54). Estampille: CVRCI.MA(NV). *Graffito*: A ou V sous le fond. Lezoux. H3; OB 99/17559-01.
10. Assiette Drag. 18/31 (Lezoux 56). Gaule du Centre (?). H3; OB 91/7908-02.

361 Des productions similaires sont connues dans des ateliers de Gaule du Sud (Delage 2002, p. 52), non attestées sur le site.

362 Symonds 1992, p. 10; Delage 2002, p. 52.

11. Assiette Drag. 18/31 (Lezoux 56). Lezoux. Hors H; OB 02/20720-11.
12. Coupe Drag. 27 (Lezoux 28). Lezoux. H3; OB 00/19274-02.
13. Coupe Drag. 33 (Lezoux 36). Lezoux. Hors H; OB 98/15100-02.
14. Coupe Drag. 33 (Lezoux 36). Lezoux (?). H3; OB 01/20480-06.
15. Coupe Drag. 33 (Lezoux 36). Lezoux. H3; OB 99/16989-05.
16. Coupe Serv. A (Drag. 35). Feuilles d'eau à la barbotine sur la lèvre. Lezoux. H3; OB 00/17726-09.
17. Coupe Serv. C (Lezoux 44). Lezoux. H2; OB 98/15223-02.
18. Coupe Serv. C (Lezoux 44). *Graffito*: croix sous le fond. Lezoux. H2; OB 98/16816-04.
19. Coupe Serv. D (Lezoux 16). Lezoux (?). H3; OB 87/4107-05.
20. Coupe Lud. Tg (Lezoux 29). Lezoux. H2; OB 94/11690-01.
21. Coupe var. Lezoux 43. *Graffito*: [---]+H en haut de la panse. Lezoux. H2; OB 00/17727-09.
22. Coupe Lezoux 50. Lezoux. H2; OB 00/19325-01.
23. Coupe Lezoux 50. Lezoux. Hors H; OB 02/20727-07.
24. Bol Drag. 37. Alternance de panneaux et de médaillons figurés, séparés par des colonnes torsadées (proche de Oswald 1936-1937, fig. 52A). Lezoux. H3; OB 91/7908-05.
25. Bol Drag. 37. Oves à bâtonnet rectiligne à droite, au-dessus d'une ligne perlée; cerf à gauche (Oswald 1936-1937, fig. 1772), poursuivi par un lion (Oswald 1936-1937, fig. 1450). Proche de Stanfield/Simpson 1958, pl. 117/1 et 118. Éléments végétaux (?) dans le champ. Lezoux. *Criciro* (?). H3; OB 87/4112-01.
26. Bol Lezoux 8 (cf. Drag. 37). Bandeaux guillochés. Lezoux. H3; OB 92/9841-07.
27. Gobelet Déch. 64. Revêtement noir, métallescent. Décor moulé figuré: scène apollinienne (?) (proche de Symonds 1992, fig. 2, n° 37, p. 10). Gaule du Centre (Lezoux). H2; OB 98/15087-01 et 98/15088-01.
28. Gobelet Déch. 64. Revêtement brun-noir à orangé (sur les reliefs), luisant, adhérant bien. Décor moulé: personnages (Symonds 1992, fig. 2, n° 37). Lezoux. H2; OB 00/19202-03.
29. Gobelet cf. Déch. 66. Lezoux. H2; OB 00/17732-11.
30. Gobelet Déch. 72 (Lezoux 102). Décor excisé. Lezoux. H2; OB 00/17733-02.
31. Gobelet Déch. 72 (Lezoux 102). Décor excisé. Lezoux. H3; OB 00/17726-08.
32. Gobelet Déch. 72 (Lezoux 102). Alternance de médaillons excisés présentant un losange central entouré de quatre petits losanges et de feuilles disposées en étoiles. Traces de surcuisson réductrice. Lezoux. H3; OB 91/7933-10.

TSGE Fig. 534

1. Assiette Drag. 32. Gaule de l'Est. H3; OB 92/9833-02.
2. Assiette Drag. 32. Gaule de l'Est. H4; OB 01/20558-07.
3. Assiette Drag. 32. Gaule de l'Est. H2; OB 98/15116-01.
4. Assiette var. Drag. 32. Gaule de l'Est. H3; OB 94/11612-01.
5. Coupe Drag. 40. Gaule de l'Est. H4; OB 98/14979-02.
6. Bol cylindrique cf. Drag. 30. Larges bandeaux guillochés. Gaule de l'Est. H3; OB 92/9833-05
7. Bol Chenet 320. Damiers à la molette. Argonne. H4; OB 99/17042-02.
8. Bol Chenet 320. Damiers à la molette. Argonne. H4; OB 99/17023-04.
9. Bol à collerette Drag. 38. Estampille: [...]ANI. Gaule de l'Est. H3; OB 98/16820-01.
10. Bol Drag. 37. Décor moulé figuré. Gaule de l'Est. H2; OB 99/17565-01.
11. Bol Drag. 37. *Graffito*: [---]NYSI[---] en bas de la panse. Gaule de l'Est. Hors H; OB 02/20710-02.

TSAFR Fig. 535

1. Bol Hayes 9A. Bandeau guilloché. Tunisie. H3; OB 00/17683-01.
2. Bol Hayes 9A. Bandeau guilloché. Tunisie. H3; OB 00/17702-10.
3. Bol Hayes 9A. Bandeau guilloché. Tunisie. H2; OB 01/20667-01.
4. Bol Hayes 9A. Bandeau guilloché. Tunisie. H2; OB 00/19246-10.
5. Bol Hayes 9A. Bandeau guilloché. Tunisie. H2; OB 87/4090-04.

Les céramiques à parois fines

Les céramiques à parois fines totalisent 0,2 % du matériel céramique, avec 12 individus (70 fragments).

Aucune importation ibérique ou italique n'a été identifiée. Tous les exemplaires découverts à Orbe-Boscéaz proviennent de Gaule et sont principalement issus de l'atelier de la Butte, à Lyon. La pâte de ces productions est jaune pâle, à fins dégraissants, tandis que le revêtement présente une couleur allant du brun au vert, une surface généralement mate et fréquemment sablée.

Si une grande variété de décors est attestée sur les productions de l'atelier de la Butte, seuls quelques bandeaux guillochés ont été mis au jour à Orbe-Boscéaz.

Évolution chrono-quantitative (fig. 526)

Les céramiques à parois fines apparaissent dès l'horizon 2, avec un individu (0,8 %) et sont plus fréquentes aux horizons 2 et 3, avec quatre individus dans chacun d'eux, représentant respectivement 0,24 % et 0,14 % de leur corpus. Un individu résiduel a été découvert dans le dernier horizon, représentant 0,77 % du matériel de ce dernier.

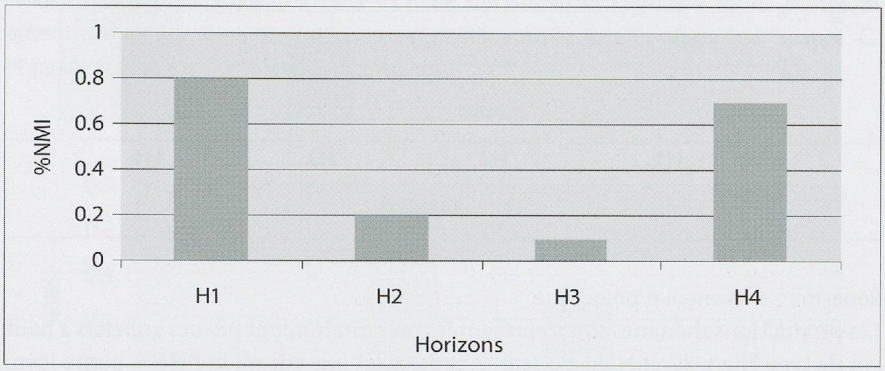

Fig. 526
Évolution diachronique des céramiques à parois fines.

Répertoire et éventail typologique

Seuls des gobelets de cette catégorie ont été mis au jour (cat. 1-4). Les exemplaires identifiés typologiquement appartiennent tous à la forme Mayet XL (Grataloup XXXIIIa et b, Bertrand 12 et 13)[363]. Il n'est pas étonnant de retrouver ces gobelets sur le site d'Orbe-Boscéaz. S'ils apparaissent dès les années 30 ap. J.-C., ils appartiennent aux rares formes lyonnaises dont la production est attestée jusqu'au début du IIe s.[364].

Catalogue

Fig. 536

1. Gobelet Mayet XL (Grataloup XXXIIIa, Bertrand 12.3). Pâte jaune-beige, fine, savonneuse; revêtement brun-jaune, mat. Lyon, la Butte. H3; OB 93/9898-01.
2. Gobelet Mayet XL (Grataloup XXXIIIa, Bertrand 12.4). Pâte beige verdâtre, fine, dure; revêtement brun, mat. Surface externe sablée. Lyon, la Butte. H2; OB 88/4569-01 et 88/4574-01.
3. Gobelet Mayet XL (Grataloup XXXIIIb, Bertrand 13.2). Pâte jaune-beige, fine, légèrement savonneuse; revêtement brun-jaune, mat. Surface externe sablée. Lyon, la Butte. H1; OB 93/11376-03.
4. Gobelet Mayet XL (Grataloup XXXIIIb, Bertrand 13.4). Pâte verdâtre, fine, savonneuse; revêtement brun olivâtre, mat. Surface externe sablée. Lyon, la Butte. H2; OB 00/17654-01.

Les céramiques à revêtement argileux exogènes

Les céramiques à revêtement argileux exogènes sont représentées par 16 individus, représentant environ 0,27 % du corpus céramique (163 fragments).

Il s'agit exclusivement de gobelets, dont la qualité du revêtement et de la pâte a permis de déterminer deux régions d'importation, la Rhénanie et la Bourgogne. Les productions rhénanes se caractérisent par une pâte rouge orangée, fine, et un revêtement noir, luisant et de très bonne qualité. Les importations bourguignonnes présentent, quant à elles, une pâte beige et un revêtement brun foncé, luisant et également de très bonne qualité.

363 Mayet 1975; Grataloup 1988; Bertrand 2000.

364 Bertrand 2000, fig. 89.

Les gobelets de Rhénanie sont majoritairement ornés de guillochis. Seul un exemplaire bourguignon présente des rinceaux appliqués à la barbotine (cat. 4).

Évolution chrono-quantitative (fig. 527)
Les céramiques à revêtement argileux exogènes apparaissent dès l'horizon 2, avec un individu (0,06%), mis au jour dans les niveaux de construction du bâtiment B7. Les productions rhénanes et bourguignonnes se généralisent aux horizons 3 (0,28%) et 4 (0,77%). Caractéristiques de la fin du IIe s. ou du début du IIIe s. ap. J.-C., on les retrouve dans les niveaux d'occupation et de démolition des bâtiments B1 et B 7, ainsi que dans la cour de service L 17, postérieurs au corps principal de la *villa*.

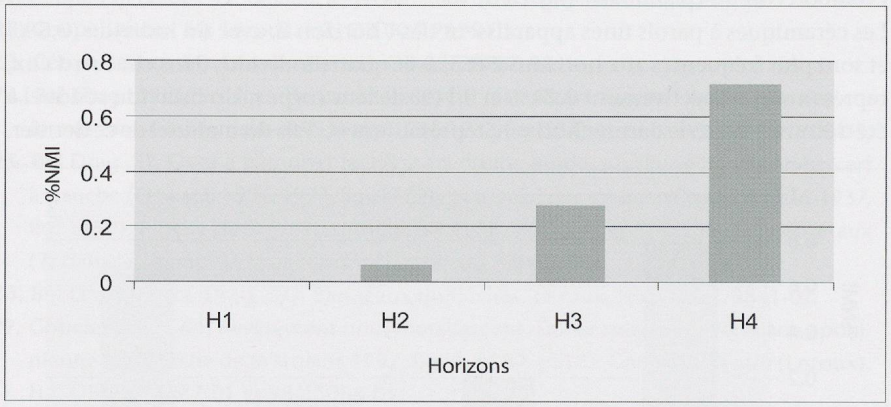

Fig. 527
Évolution diachronique des céramiques à revêtement argileux exogènes.

Répertoire et éventail typologique
Les productions rhénanes sont représentées majoritairement par des gobelets à haut col de type Nied. 32 et Nied. 33 (cat. 2 et 3), ainsi que par un gobelet à petite lèvre en bourrelet Nied. 31 (cat. 1). L'absence de forme archéologique complète, ainsi que d'analyse physico-chimique sur les pâtes, empêche de pouvoir proposer une origine précise.

Les gobelets bourguignons, quant à eux, présentent des lèvres déversées ou des lèvres en corniche. La morphologie des lèvres, plus caractéristiques que celles des récipients rhénans, ainsi que les décors, nous permettent de proposer des centres de production. Un gobelet (cat. 4) correspond à des exemplaires issus de l'atelier de Gueugnon, tandis qu'un autre (cat. 5) pourrait provenir de l'atelier de Domecy-sur-Cure. Seule l'analyse des pâtes pourrait confirmer ces hypothèses.

Catalogue

Fig. 537

1. Gobelet Nied. 31. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement noir, luisant, adhérant bien. Bandeaux guillochés. Rhénanie. H3; OB 92/9833-10.
2. Gobelet Nied. 32/33. Pâte orangée, fine, dure; revêtement noir, très luisant, adhérant bien. Rhénanie. H3; OB 99/16985-02.
3. Gobelet Nied. 33. Pâte beige orangé, fine, assez dure; revêtement noir, assez luisant, adhérant bien. Rhénanie. H3; OB 99/17115-03.
4. Gobelet à lèvre en corniche. Pâte beige, fine, dure; revêtement orangé noirci, luisant, adhérant bien. Rinceaux à la barbotine, bandeaux guillochés. Bourgogne (Gueugnon?). Symonds 1992, Group 18; Creuzenet 1996, p. 92, n° 8; Joly 1999, p. 51, n° 29 et p. 53, n° 44. H3; OB 00/16904-02.
5. Gobelet à lèvre déversée. Pâte beige clair, fine, dure; revêtement brun, très luisant, adhérant bien. Guillochis sur la partie supérieure de la panse. Bourgogne (Domecy-sur-Cure?). Creuzenet 1996, p. 94, n° 6; Joly 1999, p. 55, n° 8. H3; OB 01/20473-01.

Les céramiques à engobe interne rouge d'importation

Les céramiques à engobe interne rouge importées représentent environ 0,3% du corpus céramique, avec 18 individus (110 fragments).

Les exemplaires italiques, communs dans les niveaux augustéens des sites de Suisse occidentale, ne sont pas attestés dans la *villa*. Seuls des plats et couvercles issus d'ateliers gaulois, et plus précisément de celui de Lezoux, ont été mis au jour. La production de Lezoux se caractérise par une pâte beige clair et fine, contenant de nombreuses inclusions de mica doré. La surface interne des plats, et parfois la surface externe des couvercles, est recouverte d'un revêtement orangé et mat.

Les récipients à engobe interne présentent parfois des cercles concentriques incisés ou des guillochis à l'intérieur du fond[365]. Aucun décor de ce type n'a été retrouvé sur les exemplaires d'Orbe-Boscéaz. Soulignons la présence de cinq *graffiti*.

Évolution chrono-quantitative (fig. 528)

Les céramiques de cette catégorie ne sont attestées qu'aux horizons 2 et 3, avec respectivement huit et six individus (0,48% et 0,21%). La chronologie de ces importations explique leur présence dans les deux horizons principaux. Elles ne semblent effectivement pas apparaître dans nos régions avant le dernier quart du Ier s. ap. J.-C. et perdurent jusqu'à la seconde moitié du IIe s.[366].

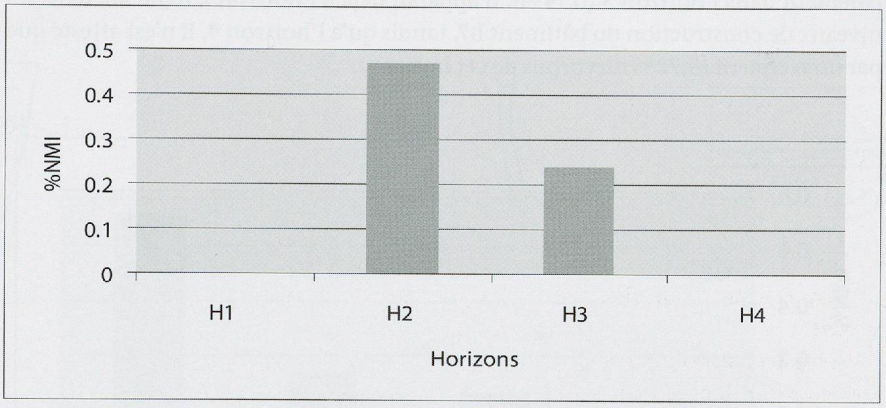

Fig. 528
Évolution diachronique des céramiques à engobe interne rouge d'importation.

Répertoire et éventail typologique

Seuls des plats et des couvercles en céramique à engobe interne importées ont été mis au jour à Orbe-Boscéaz. Les plats présentent un profil simple, avec un bord généralement arrondi (cat. 1-2), à l'exception de l'exemplaire n° 3, dont la lèvre, horizontale, est soulignée par une cannelure. Les couvercles, quant à eux, ont un bord relevé légèrement arrondi (cat. 4-6), sauf l'individu cat. 7, dont le bord est droit et marqué par une petite cannelure.

Catalogue

Fig. 538

1. Plat MFMK 3. Pâte beige orangé, fine, dure, contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement interne rouge-brun, luisant, adhérant bien. Lezoux. H2; OB 00/19235-07.
2. Plat MFMK 3. Pâte beige orangé, fine, dure, contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement interne rouge foncé, assez luisant, adhérant bien. Lezoux. H3; OB 99/17046-01.
3. Plat. Pâte beige clair, fine, assez dure, contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement interne orangé, externe rouge, adhérant bien. Lezoux (?). H2; OB 00/19213-09.
4. Couvercle MFMK 12. Pâte beige, fine, très dure, contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement interne orangé, mat, adhérant assez bien. Lezoux. H3; OB 99/17507-02.
5. Couvercle MFMK 14. Pâte beige, fine, très dure, contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement interne orangé, mat, adhérant assez mal. Lezoux. Hors H; OB 99/17826-02.

365 Meylan Krause 1995, p. 171.
366 Meylan Krause 1995, p. 173.

6. Couvercle MFMK 14. Pâte beige orangé, fine, assez dure, contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement interne beige orangé, mat, adhérant assez mal. Lezoux. H2; OB 99/17577-03.
7. Couvercle. Pâte beige clair, fine, savonneuse, contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement interne orangé, mat, adhérant très mal. Lezoux (?). H2; OB 00/19246-17.

Les céramiques culinaires africaines

Les céramiques culinaires africaines sont représentées par sept individus, soit environ 0,12% du matériel céramique (97 fragments).

La pâte est généralement de couleur orange-beige et présente des dégraissants de relativement petite taille. Sur certains récipients, un engobe de couleur rouge-brun est appliqué sur l'extérieur de la panse.

Aucun décor n'a été observé sur les récipients découverts à Orbe-Boscéaz. Toutefois, la marmite Hayes 197, dont seuls des bords ont été retrouvés, présente généralement des sillons gravés sous le fond, utile pour supporter de hautes températures de cuisson ou servant à faciliter l'usage sur des braseros[367].

Evolution chrono-quantitative (fig. 529)

Caractéristique de la fin du IIe et du IIIe s., ce type de céramique se retrouve principalement dans l'horizon 3 (0,14%). Il apparaît déjà à l'horizon 2 (0,06%), dans les niveaux de construction du bâtiment B7, tandis qu'à l'horizon 4, il n'est attesté que par un récipient (0,72% du corpus de cet horizon).

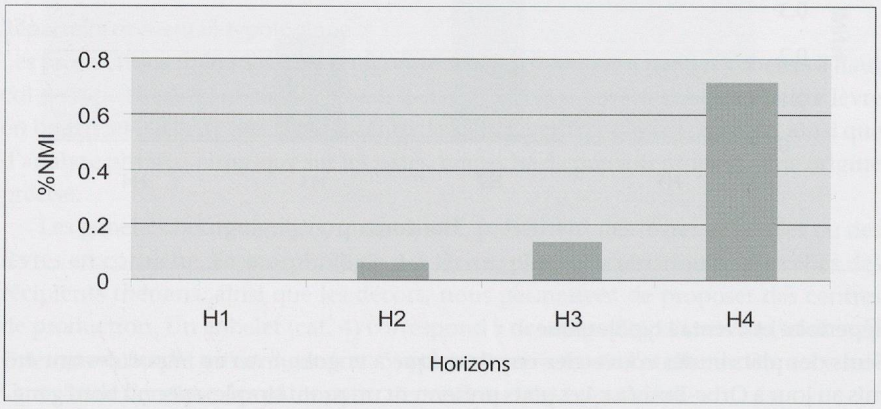

Fig. 529
Évolution diachronique des céramiques culinaires africaines.

Répertoire et éventail typologique

À l'exception d'un couvercle de type indéterminé, seuls des bols ou marmites ont été mis au jour à Orbe-Boscéaz. La forme la plus représentée est la marmite de type Hayes 197 (cat. 1-3), caractérisée par une lèvre à cannelure sommitale. Cette forme est produite dans le courant du IIe s. ap. J.-C. dans des ateliers du Nord de l'Afrique proconsulaire (Tunisie actuelle), qu'il n'est pas possible de localiser avec certitude[368].

Catalogue

Fig. 539

1. Marmite Hayes 197. Tunisie. Hors H; OB 93/11380-02.
2. Marmite Hayes 197. Tunisie. H3; OB 98/16817-03.
3. Marmite var. Hayes 197 (?). Tunisie. H3; OB 99/17751-12.

367 Bonifay 2004, p. 71.
368 Bonifay 2004, p. 225.

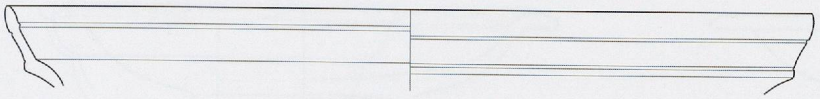
1

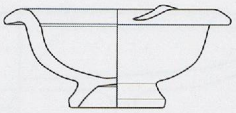
2

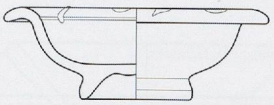
3

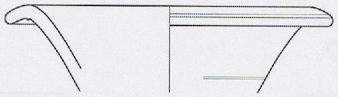
4

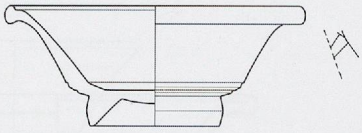
5

6

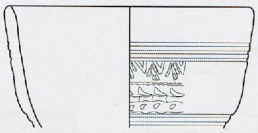
7

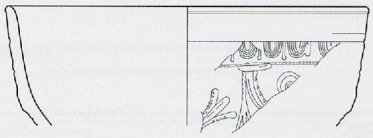
8

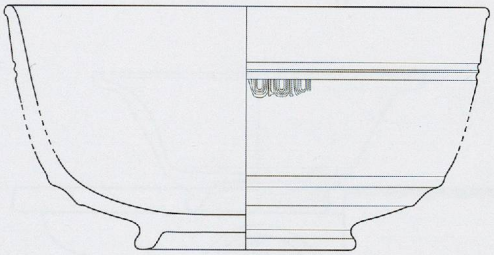
9

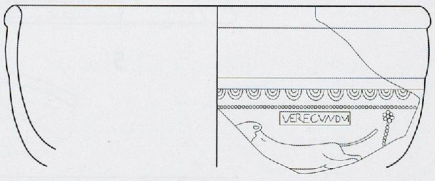
10

11

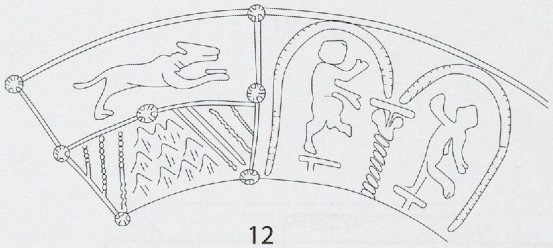
12

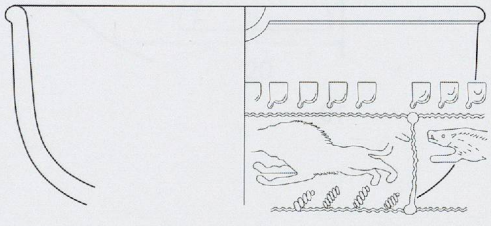
13

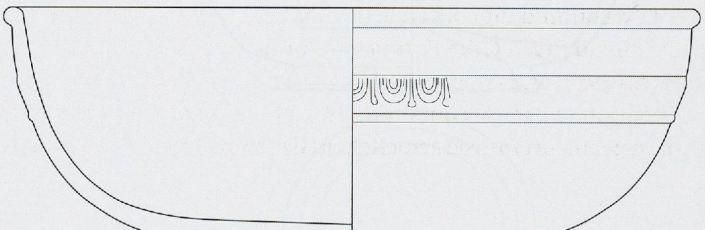
14

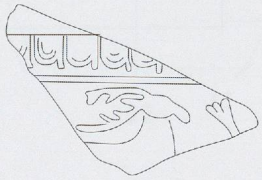
15

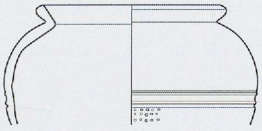
16

17

Fig. 530

Terre sigillée de Gaule du Sud, éch. 1:3

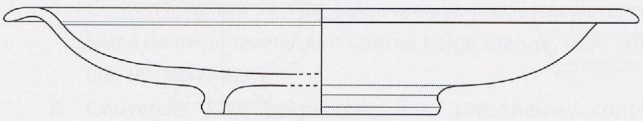

1

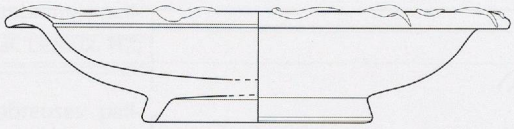

2

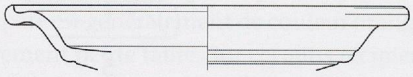

3

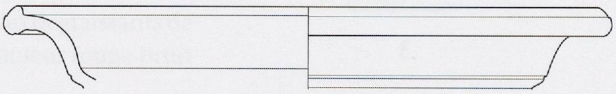

4

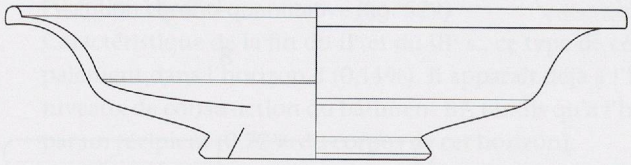

5

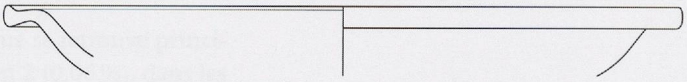

6

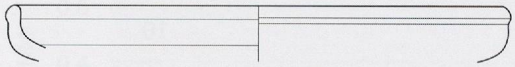

7

8

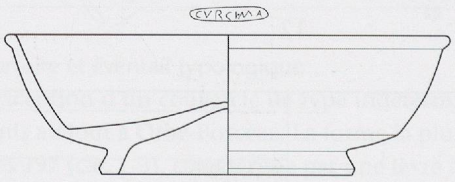

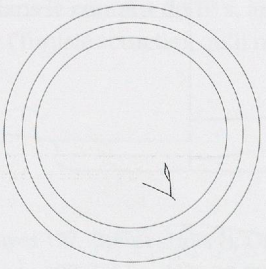

9

10

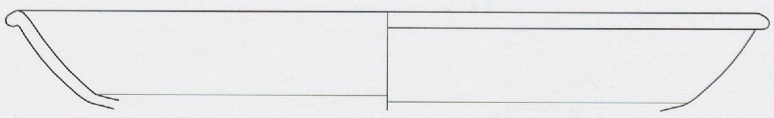

11

Fig. 531

Terre sigillée de Gaule du Centre, éch. 1:3

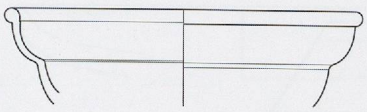

12

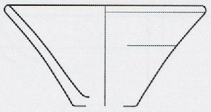

13

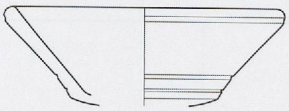

14

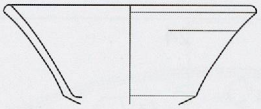

15

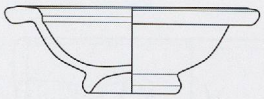

16

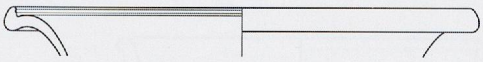

17

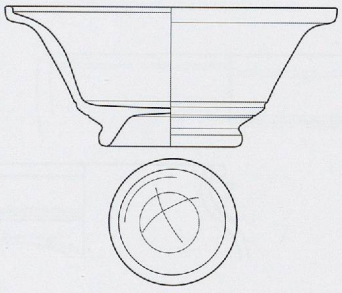

18

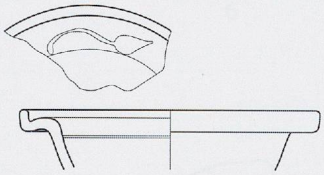

19

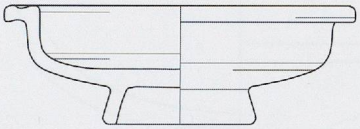

20

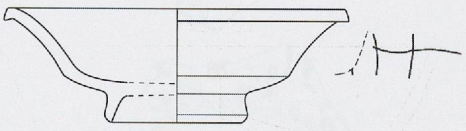

21

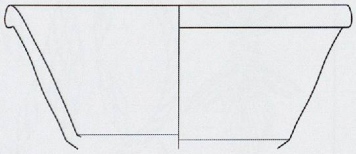

22

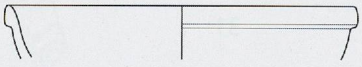

23

Fig. 532

Terre sigillée de Gaule du Centre, éch. 1:3

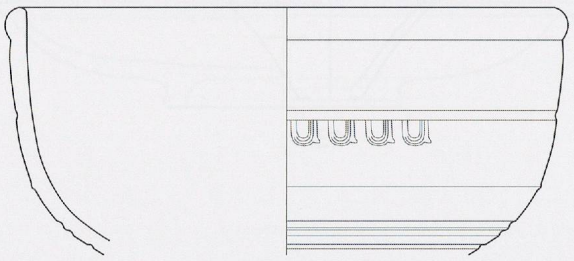

24

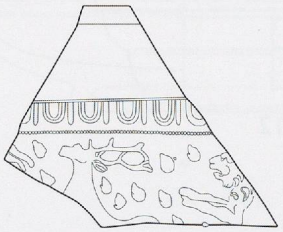

25

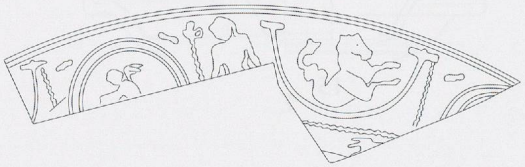

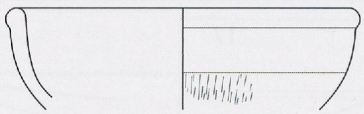

26

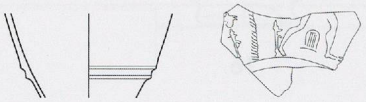

27

28

29

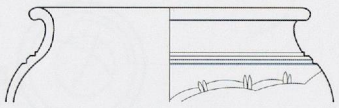

30

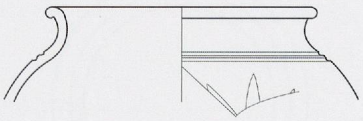

31

32

Fig. 533

Terre sigillée de Gaule du Centre, éch. 1:3

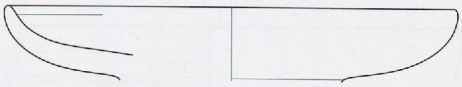

1

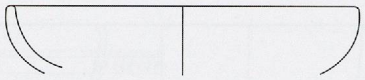

2

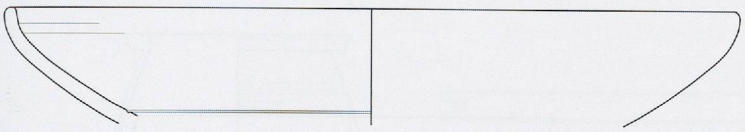

3

4

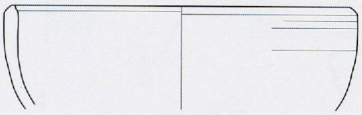

5

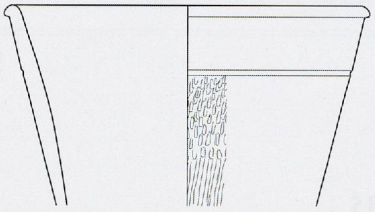

6

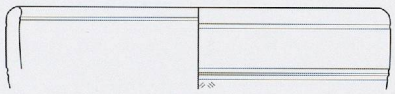

7

8

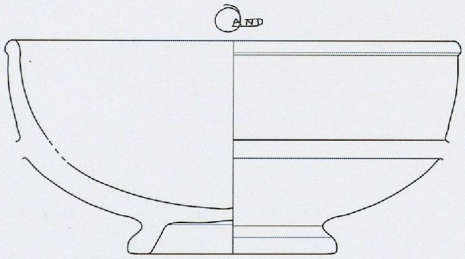

9

10

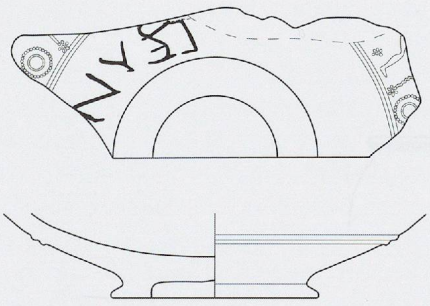

11

Fig. 534

Terre sigillée de Gaule de l'Est, éch. 1:3

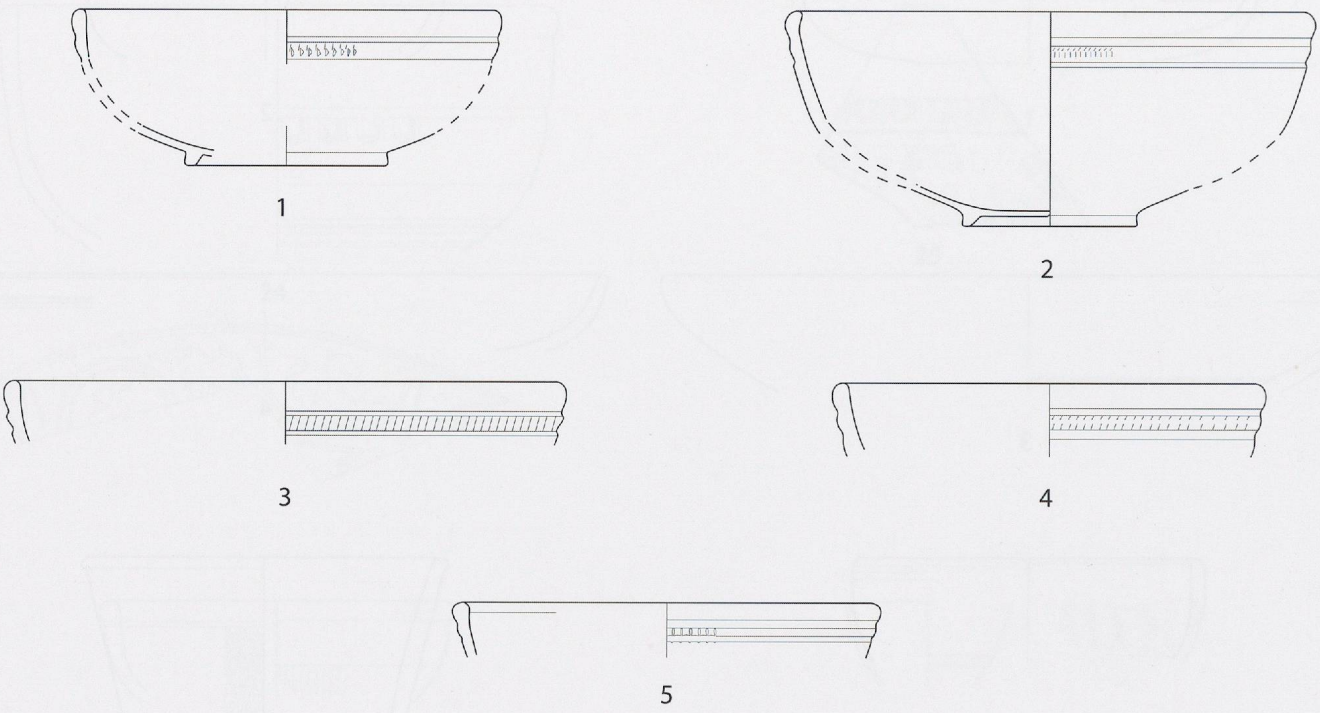

Fig. 535
Terre sigillée africaine, éch. 1:3

Fig. 536
Céramiques à parois fines, éch. 1:3

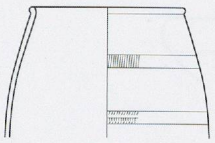

1

2

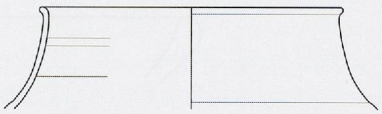

3

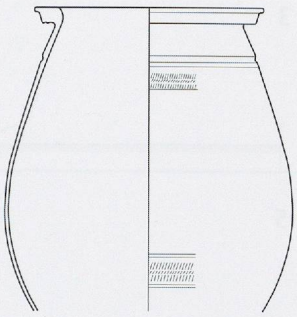

4

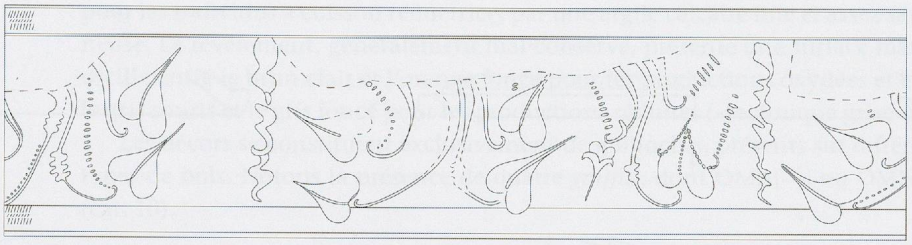

5

Fig. 537
Céramiques à revêtement argileux exogènes, éch. 1:3

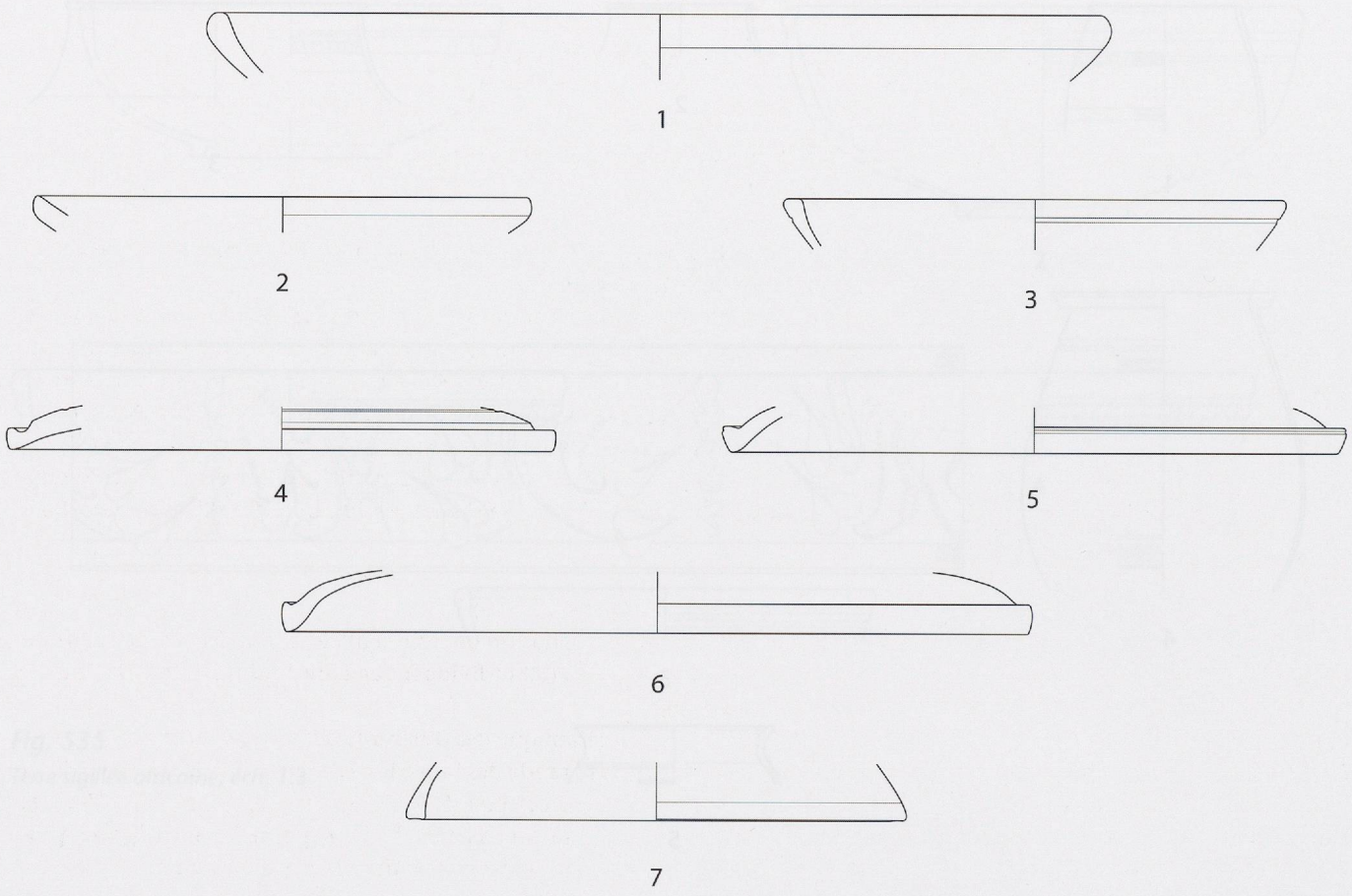

Fig. 538
Céramiques à engobe interne rouge importées, éch. 1:3

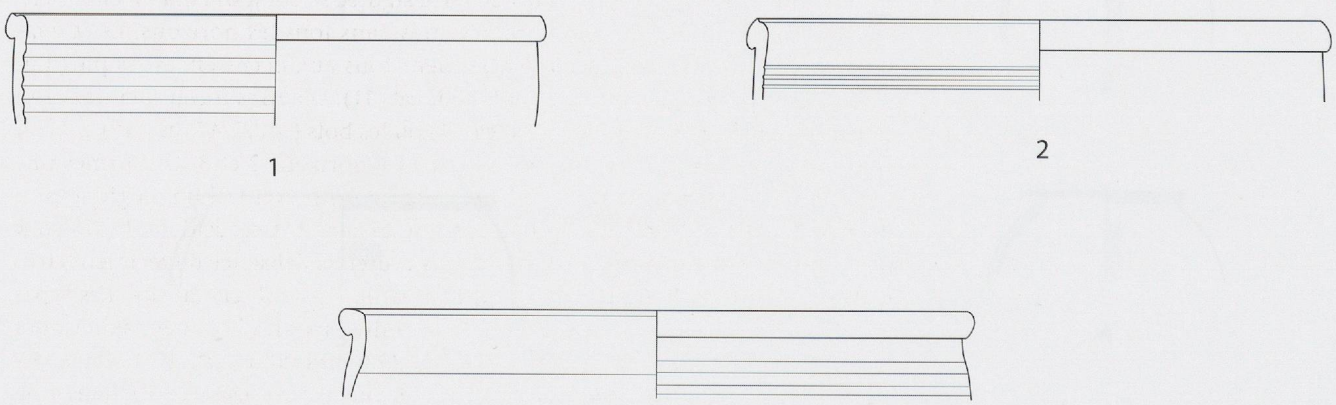

Fig. 539
Céramiques culinaires africaines, éch. 1:3

Les productions régionales

Elsa Mouquin et Richard Sylvestre - 2008

Les imitations de terre sigillée «helvétiques»

Elsa Mouquin

Les imitations de terre sigillée représentent environ 3,5 % du matériel céramique, avec 210 individus (747 fragments).

La pâte se caractérise, tant pour les exemplaires cuits en mode oxydant que pour les individus à cuisson réductrice, par une argile calcaire fine et assez savonneuse. Le revêtement, généralement mal conservé, présente une surface mate et oscille entre le brun clair et l'orange foncé pour les productions oxydées et entre le gris souris et le gris foncé pour les productions réduites («technique grise»).

Les décors se constituent exclusivement de guillochis, présents sur différents types de bols. Notons la présence de quatre *graffiti*, dont OMA[---] ou OMN[---] (cat. 10).

Évolution chrono-quantitative (fig. 540)

Le nombre de récipients en imitation de terre sigillée est plus important dans les horizons 2 (95 individus) et 3 (80 individus) que dans les horizons 1 (12 individus) et 4 (3 individus).

Par rapport au corpus céramique des différents horizons, on remarque toutefois une représentation plus grande des imitations de terre sigillée dans l'horizon 1 (9,8 %) que dans les autres horizons (H 2, 5,5 %; H 3, 2,8 %; H 4, 2,2 %). Ces pourcentages s'expliquent aisément par la chronologie de cette catégorie, produite entre l'époque augustéenne et le milieu de la période antonine.

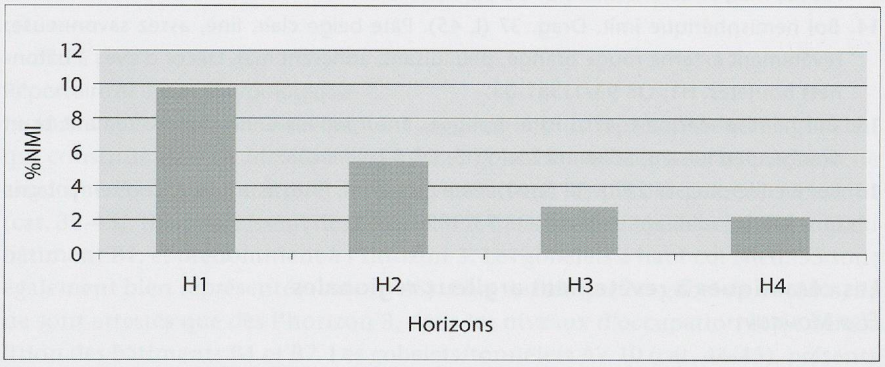

Fig. 540

Évolution diachronique des imitations de terre sigillée «helvétiques».

Répertoire et éventail typologique

Le répertoire formel des imitations de terre sigillée se compose majoritairement de bols carénés Drack 21 (L 40), représentés dans tous les horizons. Les exemplaires définis avec précision appartiennent tous aux occurrences les plus tardives de ce type (L 40c, cat. 8-10 et L 40d, cat. 11). D'autres formes de tradition indigène, comme le Drack 20 (L 39, cat. 7) ou les bols L 42, L 47 (cat. 15) et L 50, sont attestées en moindre proportion dans les horizons 2 et 3. Les formes inspirées du répertoire de la terre sigillée présentent un éventail typologique plus diversifié. Sur les 26 types d'imitations attestés en Suisse occidentale, 15 sont présents sur le site d'Orbe-Boscéaz. Notons toutefois l'absence de récipients inspirés du répertoire italique, qui s'explique par la chronologie du site. Les types les plus imités sont les coupes Drag. 35 (8 individus), les bols hémisphériques Drag. 37 (7 individus, cat. 14), les bols Drag. 29 (6 individus, cat. 12-13) et les assiettes Drag. 15/17 (5 individus, cat. 1). On retrouve, dans les terres sigillées, une prédominance des mêmes formes, à l'exception des assiettes Drag. 15/17, moins représentées que les assiettes Drag. 18/31.

Catalogue

Fig. 552 et 553

1. Assiette imit. Drag. 15/17 (L 7). Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement brun-rouge, légèrement luisant, adhérant assez mal. H2; OB 94/12568-01.
2. Assiette imit. Drag. 18 (L 6). Pâte orangée, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, mat, adhérant mal. H2; OB 87/4193-02.
3. Assiette imit. Serv. D (L 14). Pâte gris clair, fine, assez savonneuse; revêtement gris-noir, peu luisant, adhérant mal. H3; OB 98/16847-02.
4. Coupe imit. Drag. 24/25 (L 29b). Pâte orangée, fine, savonneuse; revêtement orange, assez mat, adhérant mal. H2; OB 87/4164-01.
5. Coupe L 31. Pâte beige orangé, fine, assez dure; revêtement rouge orangé, peu luisant, adhérant assez bien. H4; OB 99/17078-03.
6. Coupe imit. Serv. B (L 35). Pâte beige orangé, fine, légèrement savonneuse; revêtement rouge orangé, mat, adhérant mal. H3; OB 92/9841-10.
7. Bol caréné Drack 20 (L 39). Pâte gris clair, assez fine, dure; revêtement brun-noir, hétérogène, assez luisant, adhérant mal. Fond perforé. H2; OB 98/16816-03.
8. Bol caréné Drack 21 (var. L 40c). Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe brun-rouge, mat, adhérant mal. H3; OB 93/11436-01.
9. Bol caréné Drack 21 (L 40c). Pâte beige clair, fine, assez savonneuse; revêtement externe rouge orangé, mat, adhérant mal. H1; OB 93/9890-01.
10. Bol caréné Drack 21 (L 40c). Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement externe orangé, légèrement luisant, adhérant mal. *Graffito*: OMA[---] ou OMN[---] en haut de la panse. H3; OB 87/4112-02.
11. Bol caréné Drack 21 (L 40d). Pâte beige orangé, fine, légèrement savonneuse; revêtement brun-rouge, mat, adhérant assez mal. H3; OB 92/9841-14.
12. Bol imit. Drag. 29b (L 41). Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement orangé, assez luisant, adhérant assez bien. Bandeau guilloché. H3; OB 00/17678-03.
13. Bol imit. Drag. 29b (L 41). Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement brun-rouge, mat, adhérant mal. H2; OB 92/9852-01.
14. Bol hémisphérique imit. Drag. 37 (L 45). Pâte beige clair, fine, assez savonneuse; revêtement externe rouge orangé, peu luisant, adhérant mal. Décor d'oves à bâtonnets bouletés. H1; OB 93/11381-03.
15. Bol hémisphérique L 47b. Pâte orangée, fine, peu savonneuse; revêtement brun orangé, peu luisant, adhérant bien. H3; OB 92/9841-08.
16. Bol à collerette imit. Ritt. 12 (L 40). Pâte gris-brun, fine, assez dure; revêtement gris foncé, mat, adhérant mal. H1; OB 93/9890-05.

Les céramiques à revêtement argileux régionales

Elsa Mouquin

Les céramiques à revêtement argileux de production régionale représentent près de 16 % du matériel céramique avec 948 individus (6851 fragments).

Au sein de cette catégorie, on distingue généralement trois qualités de revêtement – mat, luisant et métallescent –, caractéristiques de l'évolution de la technique. La pâte est majoritairement beige clair, dure à savonneuse, présentant parfois des dégraissants de petite taille. La qualité des revêtements est très variable, de même que leur couleur, allant du rouge-orange au brun foncé, voire même au noir.

Les bols du type Lamb. 1/3 ont été intégrés à ce chapitre, bien que leur production ne soit actuellement pas attestée en Suisse occidentale. Des ateliers sont bien connus en Savoie notamment, mais la qualité de certains récipients laisse suggérer une production régionale. Une thèse en cours sur le sujet permettra d'affiner nos connaissances sur ce type de céramique[369].

Différents décors sont appliqués sur les récipients de cette catégorie. Les bandeaux guillochés sont les plus fréquents. On retrouve ensuite les décors à la barbotine: cordons fendus, ponctuations, lunules, éléments anthropomorphes, zoomorphes ou végétaux, très répandus sur les gobelets. Enfin, les décors incisés, excisés, oculés, appliqués à la molette ou les revêtements sablés sont représentés en plus petit nombre. Soulignons la présence de neuf *graffiti*, dont *Victo(r)* (cat. 34).

369 André en cours.

Évolution chrono-quantitative (fig. 541)

La forte présence des céramiques à revêtement argileux dans l'horizon 4 (39,8%) s'explique par le fait que cet horizon a été créé sur la base de la présence de marqueurs tardifs tels les bols Lamb. 1/3 ou les mortiers Lamb. 45, réalisés en céramique à revêtement argileux.

Les horizons 2 et 3, qui correspondent chronologiquement au *floruit* des céramiques à revêtement argileux, présentent également un grand pourcentage de récipients de cette catégorie (respectivement 11,2% et 17,8%).

Si les données disponibles pour le site d'Orbe-Boscéaz ne nous permettent actuellement pas de réaliser une étude chrono-quantitative des différentes qualités de revêtements argileux, il est toutefois possible de formuler quelques remarques sur leur chronologie.

Les céramiques à revêtement argileux mat, les plus précoces de cette catégorie, apparaissent en petit nombre à l'horizon 1, tandis que les céramiques à revêtement luisant sont présentes dès l'horizon 2. Les céramiques à revêtement métallescent et les céramiques à revêtement noir ne sont, quant à elle, attestées que dans les niveaux de construction et d'occupation/démolition des bâtiments B1 et B7, postérieurs au corps principal de la *villa*.

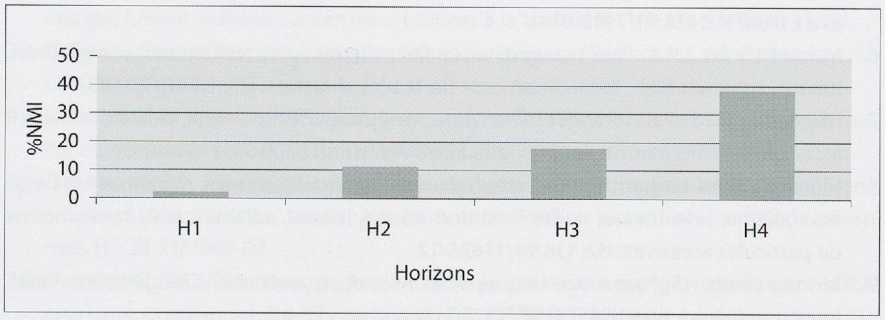

Fig. 541

Évolution diachronique des céramiques à revêtement argileux régionales.

Répertoire et éventail typologique

La forme en céramique à revêtement argileux la plus représentée est le gobelet, qui constitue près de 50% du corpus. Les gobelets ovoïdes à lèvre en corniche ainsi que ceux à col cintré et lèvre déversée sont les plus largement répandus (cat. 33-43). Ils apparaissent dès l'horizon 2, dans les niveaux de construction du bâtiment B1, et prédominent à l'horizon 3. Les gobelets à haut col Nied. 33 sont également bien représentés (cat. 46-48). Plus tardifs que les gobelets ovoïdes, ils ne sont attestés que dès l'horizon 3, dans les niveaux d'occupation et de démolition des bâtiments B1 et B7. Les gobelets/tonnelets AV 10 (cat. 44-45), présents en petit nombre, ne semblent apparaître qu'à l'horizon 2.

Les bols sont les récipients les plus fréquents après les gobelets, avec une majorité de formes à marli lisse ou mouluré (cat. 22-27), de bols hémisphériques Lamb. 2/37 (cat. 16-17) et de bols carénés Lamb. 1/3 (cat. 20-21). D'autres bols inspirés du répertoire de la terre sigillée gauloise ont été identifiés, reprenant les formes Drag. 30 (cat. 15-16), Drag. 38 (cat. 28) ou Ritt. 12. Le bol cat. 19, tout comme les bols Lamb. 1/3, apparaît dans des contextes de la seconde moitié du IVe s. ap. J.-C[370].

Les écuelles présentent toutes un profil simple, avec un bord non délimité ou légèrement rentrant (cat. 1-3), tandis que les pots sont majoritairement représentés par le type AV 78 (cat. 49-50). Les mortiers qui imitent le type Drag. 43 (cat. 7) ou de type Lamb. 45 (cat. 9-10) et LS RA 3.3.1 (cat. 6), sont fréquents, principalement aux horizons 3 et 4. Les assiettes et les coupes (cat. 11-13), peu présentes, reprennent principalement le répertoire de la terre sigillée gauloise (Drag. 18/31, services A et D de la Graufesenque, Drag. 33), à l'exception de la coupe Lamb. 3, tandis que les cruches (cat. 53-56) ont des formes similaires aux exemplaires à pâte claire. Enfin, notons la présence de quelques couvercles (cat. 57) et plats, ainsi que de trois biberons (cat. 58) et de trois faisselles (cat. 29).

370 Voir par exemple Hervé 2008.

Bien qu'aucune analyse physico-chimique n'ait été réalisée sur les récipients, la position géographique du site d'Orbe-Boscéaz, ainsi que la qualité de certains revêtements et décors, nous permettent de proposer *Aventicum* et *Lousonna* comme sites de production. La proximité avec Yverdon nous laisse également supposer des importations du *vicus* d'*Eburodunum*, difficiles à déterminer au vu de la documentation lacunaire relative à ce site.

Catalogue

Fig. 554 et 558

1. Écuelle approx. AV 283/2. Pâte beige orangé, fine, très dure; revêtement brun moyen, assez luisant, adhérant assez mal. H3; OB 99/17008-05.
2. Écuelle approx. AV 282. Pâte beige orangé, mi-fine, dure, sableuse; revêtement rouge orangé, peu luisant, adhérant mal. H3; OB 91/7951-04.
3. Écuelle approx. AV 286/2. Pâte beige orangé, fine, légèrement savonneuse; revêtement rouge orangé, mat, adhérant mal. Hors H; OB 93/11379-05.
4. Jatte à lèvre déversée. Pâte beige orangé, fine, légèrement savonneuse; revêtement rouge orangé, mat, adhérant mal. H3; OB 91/9805-03.
5. Jatte AV 233. Pâte beige clair, fine, assez dure; revêtement rouge foncé, mat, adhérant assez bien. H3; OB 91/7913-03.
6. Mortier LS RA 3.3.1. Pâte orangée, assez fine, savonneuse; revêtement orange-brun, luisant, adhérant bien. Semis interne de particules abrasives. H3; OB 01/20480-05.
7. Mortier AV 379. Pâte orangée, fine, dure; revêtement brun-rouge, luisant, adhérant assez bien. Semis interne de particules abrasives. Hors H; OB 94/11606-05.
8. Mortier à bord rentrant et collerette horizontale à épaississement médian. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement brun-rouge, luisant, adhérant mal. Semis interne de particules abrasives. H2; OB 94/11625-12.
9. Mortier Lamb. 45. Pâte rouge brique, assez fine, dure; revêtement rouge-brun, métallescent, adhérant bien. H4; OB 98/15250-01.
10. Mortier Lamb. 45. Pâte orangée, fine, très dure; revêtement brun-rouge hétérogène, luisant, adhérant bien. Crinière de lion incisée et décor végétal. H4; OB 98/15122-01.
11. Coupe imit. Drag. 35. Pâte beige-brun, fine, assez savonneuse; revêtement brun, assez luisant, adhérant assez mal. Feuilles d'eau à la barbotine. H3; OB 99/16985-03.
12. Coupe AV 190/2. Pâte orangée, fine, savonneuse; revêtement brun, peu luisant, adhérant assez mal. H3; OB 98/15200-01.
13. Coupe AV 190/1. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement rouge orangé, luisant, adhérant bien. H3; OB 91/7913-14.
14. Bol imit. Drag. 30, AV 125. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement brun-orange, assez luisant, adhérant bien. Lunules et ponctuations à la barbotine. H3; OB 92/9833-09.
15. Bol imit. Drag. 30, AV 125. Pâte beige orangé, mi-fine, assez savonneuse; revêtement orangé, luisant, adhérant mal. Guillochis. H3; OB 01/20494-02.
16. Bol Lamb. 2/37, AV 197. Pâte orangée, fine, dure; revêtement orange foncé, assez luisant, adhérant bien. Bandeau guilloché. Hors H; OB 98/15091-01.
17. Bol Lamb. 2/37, AV 197. Pâte beige orangé, fine, assez dure; revêtement hétérogène de brun orangé à brun-noir, luisant, adhérant mal. Bosse *et al.* 2004, n° 117. Décor oculé. H3; OB 00/17697-01.
18. Bol caréné à lèvre horizontale déversée. Pâte gris-beige, assez fine, dure, assez sableuse; revêtement brun orangé, surcuit, adhérant mal. Bosse *et al.* 2004, pl. 5/41-42. H3; OB 91/7934-01.
19. Bol caréné à lèvre triangulaire. Pâte beige clair, assez fine, savonneuse; revêtement externe hétérogène de orange à brun foncé, luisant, adhérant bien. Bandeaux guillochés. Hervé 2008, pl. 4/55-56; Figlina 7, pl. 15. Hors H; OB 00/19240-01.
20. Bol Lamb. 1/3. Pâte beige orangé, assez fine, dure; revêtement brun-orange, hétérogène, peu luisant, adhérant bien. Négatif de motifs végétaux peints. H4; OB 98/15221-01.
21. Bol Lamb. 1/3. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement brun-rouge, hétérogène, assez luisant, adhérant bien. H4; OB 88/4524-01.

22. Bol à marli lisse AV 205/2. Pâte beige rosé, fine, assez savonneuse; revêtement rouge-orange, mat, adhérant mal. H3; OB 99/17020-07.

23. Bol à marli lisse AV 205/4. Pâte brun orangé, fine, assez dure; revêtement hétérogène de brun orangé à brun foncé, mat, adhérant assez bien. H3; OB 01/20494-11.

24. Bol à marli lisse AV 205. Pâte beige orangé, mi-fine, assez savonneuse; revêtement rouge-orange, mat, adhérant mal. Hors H; OB 02/20725-10.

25. Bol à marli var. AV 212. Pâte beige gris, mi-fine, assez savonneuse, contenant des paillettes de mica; revêtement brun-beige, assez luisant, adhérant mal. H3; OB 01/20494-05.

26. Bol à marli AV 212. Pâte jaune-beige, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, mat, adhérant mal. H2; OB 94/11693-01.

27. Bol à marli var. LS RA 2.2.2. Pâte beige orangé, fine, assez savonneuse; revêtement rouge-orange, peu luisant, adhérant bien. Hors H; OB 02/20716-03.

28. Bol à collerette imit. Drag. 38, AV 222. Pâte beige clair, fine, savonneuse; revêtement hétérogène de rouge orangé à brun foncé, luisant, adhérant mal. H3; OB 92/9833-01.

29. Faisselle approx. AV 383/2. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement brun-rouge, mat, adhérant très mal. H3; OB 94/11658-01.

30. Gobelet LS RA 6.1.1. Pâte gris-beige, fine, dure; revêtement noir, assez luisant, adhérant bien. Lunules et cordons fendus à la barbotine. H3; OB 91/7916-02.

31. Gobelet var. LS RA 6.1.1. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement orange-brun orangé, luisant, adhérant assez bien. Lunules à la barbotine. H3; OB 92/9838-11.

32. Gobelet LS 6.1.4. Pâte gris-beige, fine, dure; revêtement noir, luisant, adhérant bien. H2; OB 00/17727-13.

33. Gobelet AV 89. Pâte orangée, fine, dure; revêtement rouge-brun, luisant, adhérant mal. Ponctuations à la barbotine. Hors H; OB 02/20709-03.

34. Gobelet AV 89. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement rouge orangé, peu luisant, adhérant bien. Cordons fendus à la barbotine. *Graffito*: *Victo(r)* en haut de la panse. Hors H; OB 91/7907-02.

35. Gobelet AV 89/2. Pâte orangée, fine, dure; revêtement brun orangé, métallescent, adhérant bien. Cordons fendus à la barbotine. H3; OB 99/17772-06.

36. Gobelet LS RA 6.1.7. Pâte gris-beige, fine, assez dure; revêtement brun-gris, luisant, adhérant assez bien. Damiers à la molette. H4; OB 98/15239-02.

37. Gobelet AV 89. Pâte beige orangé, fine, assez dure; revêtement orangé, métallescent, adhérant bien. Lunules à la barbotine. H3; OB 01/20494-01.

38. Gobelet AV 89. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement brun-rouge, luisant, adhérant très mal. Sablage externe. H3; OB 87/4112-03.

39. Gobelet var. LS RA 6.1.7b. Pâte beige orangé, assez fine, assez dure; revêtement orange-brun, peu luisant, adhérant bien. H3; OB 98/16817-04.

40. Gobelet LS RA 6.2.1. Pâte orange, fine, assez dure; revêtement orangé, luisant, adhérant bien. H3; OB 98/14987-01.

41. Gobelet var. LS RA 6.2.1. Pâte orangée, fine, assez savonneuse; revêtement orange-brun, luisant, adhérant bien. Hors H; OB 01/20525-06.

42. Gobelet LS RA 6.2.3. Pâte beige, fine, dure; revêtement brun foncé, luisant, adhérant bien. Guillochis et cordons fendus à la barbotine. H2; OB 00/19245-02.

43. Gobelet LS RA 6.2.3b. Pâte beige, assez fine, assez dure; revêtement hétérogène de brun orangé à brun-noir, assez luisant, adhérant bien. Bandeau guilloché. H2; OB 98/15116-03.

44. Tonnelet/gobelet AV 10. Pâte beige orangé, fine, légèrement savonneuse; revêtement brun-rouge, mat, adhérant mal. Décor réticulé excisé. H2; OB 94/11690-03.

45. Tonnelet/gobelet AV 10. Pâte beige orangé, fine, assez savonneuse; revêtement brun, mat, adhérant mal. Bandeau guilloché et décor oculé. H2; OB 94/11625-11.

46. Gobelet à haut col Nied. 33. Pâte beige-brun, fine, dure; revêtement brun-noir, luisant, adhérant bien. Bandeau guilloché. H3; OB 01/20484-01.

47. Gobelet à haut col Nied. 33. Pâte gris-beige, fine, assez dure; revêtement brun-noir, assez luisant, adhérant mal. Bandeaux guillochés. H3; OB 01/20526-06.

48. Gobelet à haut col Nied. 33. Pâte beige orangé, fine, assez dure; revêtement brun orangé, luisant, adhérant très bien. Rinceaux foliés à la barbotine. H3; OB 99/17544-01.

49. Pot AV 78. Pâte orangée, fine, dure; revêtement orange-rouge, métallescent, adhérant bien. Sablage externe depuis la panse. H3; OB 98/16817-02.

50. Pot AV 78. Pâte orangée, mi-fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, mat, adhérant très mal. H3; OB 87/4093-04.
51. Pot approx. AV 73. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement beige orangé, mat, adhérant mal. H3; OB 91/7957-01.
52. Tonnelet AV 10. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, mat, adhérant assez bien. H3; OB 92/9841-04.
53. Cruche approx. AV 303. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement rouge orangé, mat, adhérant bien. H3; OB 91/7913-15.
54. Cruche AV 314. Pâte beige clair, fine, assez dure; revêtement brun, luisant, adhérant bien. H3; OB 93/11404-01.
55. Cruche à lèvre en bourrelet, soulignée par un renflement externe. Pâte beige orangé, fine, assez savonneuse; revêtement orange-rouge, mat, adhérant assez bien. H3; OB 00/19257-05.
56. Cruche à lèvre déversée, soulignée par un léger renflement. Pâte beige orangé, assez fine, savonneuse; revêtement orangé, légèrement luisant, adhérant assez mal. H3; OB 87/4092-02.
57. Couvercle AV 393. Pâte beige-brun, fine, savonneuse; revêtement rouge-brun, assez mat, adhérant mal. Bandeau guilloché. H3; OB 92/9833-04.
58. Biberon AV 366. Pâte orangée, fine, dure; revêtement brun-rouge, métallescent, adhérant très bien. H2; OB 88/4566-03 et 88/4568-01.

Les céramiques peintes

Elsa Mouquin

Les céramiques peintes sont représentées par un corpus restreint de 12 individus (84 fragments), soit environ 0,2% du matériel céramique.

La qualité de la pâte semble être relativement homogène pour tous les récipients: il s'agit d'une argile de couleur beige orangé, fine, assez dure et savonneuse. Seul le traitement des surfaces peut présenter une certaine diversité qui se caractérise par une surface externe lissée enduite dont les couleurs des bandeaux peints varient du rouge orangé au noir. Une qualité plus tardive, présente dès l'horizon 3, se caractérise par une pâte légèrement plus dure. Les décors se constituent exclusivement de bandeaux horizontaux alternés blancs, bruns ou rouges.

Évolution chrono-quantitative (fig. 542)

Les horizons 1 et 4 ne comptent qu'un seul individu chacun. Le nombre d'individus s'élève en revanche à quatre dans les niveaux de l'horizon 3.

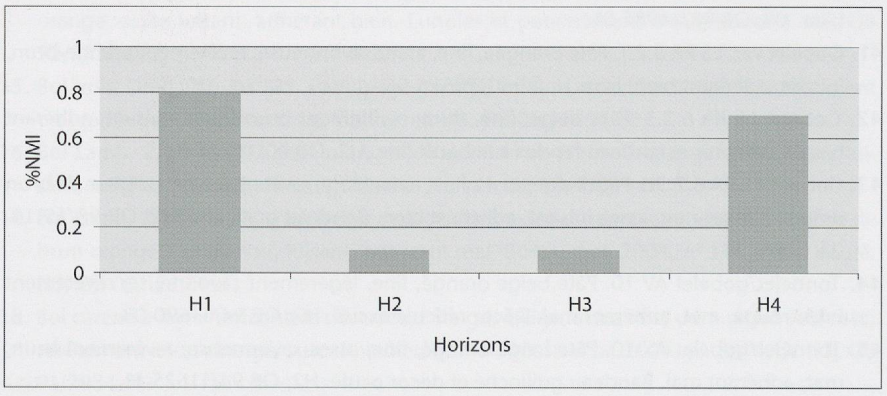

Fig. 542
Évolution diachronique des céramiques peintes.

Répertoire et éventail typologique

Le répertoire des formes des céramiques peintes se compose presque exclusivement de bols hémisphériques de type Paunier 9/11. Les bols sont présents dans tous les horizons. Le premier (cat. 1) est une évolution du type Paunier 9, ou bol «Roanne», qui «apparaît sous Auguste et se rencontre dans tout le monde celtique»[371].

371 Paunier 1981, p. 172.

Catalogue

Fig. 559

1. Bol hémisphérique Paunier 11, AV 164. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; bandeau blanc peint. H1; OB 93/11385-04.
2. Bol hémisphérique var. Paunier 11. Pâte beige orangé, fine, assez dure; bandeau blanc peint sous la lèvre. H3; OB 90/4708-01.
3. Bol hémisphérique à lèvre en bourrelet marquée par une gorge interne. Rappelle les occurrences tardives du Drack 21 (L 40d). Pâte beige orangé, fine, savonneuse; bandeaux alternés bruns et blancs peints. H3; OB 93/9872-04.

Les céramiques à pâte grise fine *«terra nigra»*

Richard Sylvestre

Les céramiques à pâte grise fine *«terra nigra»* sont représentées par 1713 fragments pour 245 individus, soit un peu plus de 4,1% du matériel céramique.

Cette catégorie de céramique présente une pâte de couleur gris clair à gris-beige, le plus souvent fine mais parfois mi-fine ou assez fine, très dure à savonneuse. La surface, généralement lissée et luisante, est de couleur gris moyen à noir.

Certains récipients, principalement des formes hautes, sont ornés de décors de godrons (cat. 10) ou de palmettes moulées (cat. 3) et présentent parfois un décor oculé (cat. 16) ou écaillé (cat. 4).

Soulignons la présence de huit *graffiti*. Deux récipients portent des marques de propriété relativement soignées et bien conservées: *Corbu[lo?]* (cat. 6) et *Vetust[us,-a]* (cat. 15).

Évolution chrono-quantitative (fig. 543)

La céramique *«terra nigra»* apparaît dans les quatre horizons. Si le premier horizon de la *villa* a révélé la présence de seulement deux individus (1,5%), les deux horizons principaux (H2 et H3) ont livré, quant à eux, la majorité des récipients (216), avec respectivement 91 (5,3%) et 125 (4,3%) individus. Les cinq occurrences (3,6%) répertoriées dans l'horizon tardif de la *villa* (H4) sont probablement en partie résiduelles.

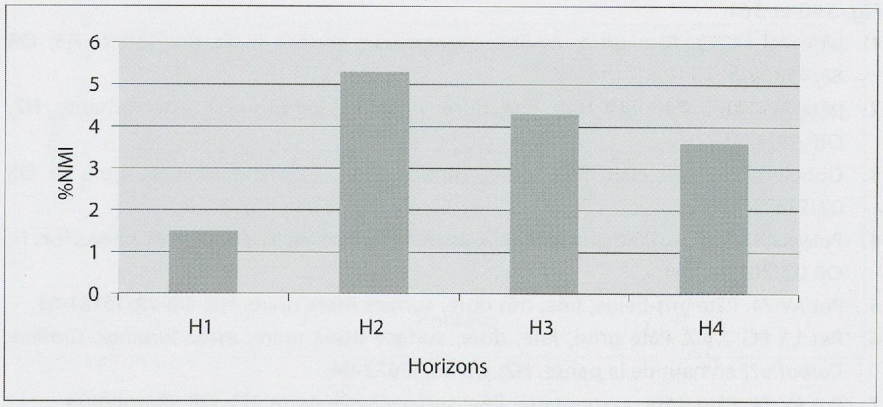

Fig. 543
Évolution diachronique des céramiques à pâte grise fine «terra nigra».

Répertoire et éventail typologique

Le répertoire des formes se compose d'écuelles, de jattes, de bols et essentiellement de formes hautes comme des gobelets, des pots, des tonnelets et des tonneaux. On note enfin la présence de seulement trois couvercles. Les récipients les plus fréquents sont les pots (133 individus), suivis des écuelles et des jattes (32 occurrences). Ces récipients constituent 67,4% des récipients à pâte grise fine *«terra nigra»*. Les autres formes sont représentées par moins de 25 occurrences chacune. Notons que 46 types ont été reconnus.

La forme des écuelles se caractérise par une lèvre arrondie, soulignée par une cannelure interne et une paroi concave (AV 286/2, non illustré). Les jattes ont une lèvre déversée, parfois profilée de cannelures sommitales, avec une panse carénée

et marquée par un ressaut ou des cannelures (AV 142/3, cat. 1-2). Elles présentent parfois une panse tronconique à lèvre déversée horizontale (LS PG 2.1.6, non illustré) ou à courte lèvre déversée épaissie et soulignée par une gorge (LS PG 2.2.1 et LS PG 2.2.5, non illustrés). On observe également des jattes à panse convexe et à lèvre épaissie en bourrelet repliée vers l'intérieur (LS PG 2.2.7, non illustré) ainsi que des récipients à lèvre déversée et à panse carénée (AV 133, non illustré). Les bols/jattes se caractérisent par une lèvre en bourrelet et une panse carénée et souvent marquée par des cannelures (AV 136/3 et AV 138, non illustrés). Les bols ont une courte lèvre déversée et une carène douce, marquée par une courte collerette (AV 157, non illustré). Les gobelets ont une panse carénée soulignée par une cannelure avec la partie supérieure de la panse concave (cat. 3). Quelques gobelets ont une lèvre pincée, un col assez haut, faiblement cintré et une épaule marquée avec une paroi mince (AV 57, non illustré). Un récipient imite la forme rhénane Niederbieber 33 (AV 54-55, non illustré) avec une panse globulaire et une paroi ornée de dépressions. On observe encore la présence d'un pot/gobelet de type AV 56 (cat. 4) avec la lèvre verticale assez développée. Constituant la majorité des formes de cette catégorie, les pots se caractérisent généralement par une épaule marquée et une lèvre en bourrelet déversée (AV 74, cat. 5 et 7-10; LS PG 7.3.7. et LS 7.3.8, non illustrés) ou par une panse ovoïde et une courte lèvre déversée (LS 7.1.1, non illustré), parfois plus développée (LS PG 7.2.12, LS PG 7.3 et LS PG 7.3.2, non illustrés). Certains de ces récipients ont une courte lèvre épaissie, déversée horizontalement et profilée d'une cannelure externe avec un col cintré (AV 46, non illustré). Les tonnelets/gobelets de type AV 10 et ses variantes présentent une lèvre épaissie, soulignée généralement par une cannelure externe, avec une paroi globulaire (cat. 11-13). Enfin les tonneaux sont représentés uniquement par le type AV 16 et ses variantes, qui se caractérise par une lèvre en bourrelet et une base élargie (cat. 14-18).

Sur les 46 types reconnus, les plus fréquents sont les pots AV 74 (16 individus), suivis des tonnelets AV 10 et des tonneaux AV 16 (respectivement 7 et 3 occurrences). Notons qu'ils appartiennent en très grande majorité aux horizons 2 et 3, soit entre le IIe et le IIIe s.

Catalogue

Fig. 560 et 561

1. Jatte AV 142/3. Pâte grise, mi-fine, savonneuse; surface lissée gris foncé. H3; OB 88/4586-03.
2. Jatte AV 142/3. Pâte gris clair, fine, dure; surface lissée gris-noir, assez luisante. H2; OB 99/17616-03.
3. Gobelet. Pâte gris clair, fine, dure; surface noire. Palmette moulée. Hors H; OB 02/21475-01.
4. Pot/gobelet AV 56. Pâte gris clair, fine, assez dure; surface lissée noire, écaillée. Hors H; OB 02/20720-10.
5. Pot AV 74. Pâte gris-beige, fine, très dure; surface lissée noire. H3; OB 98/15161-01.
6. Pot LS PG 7.3.7. Pâte grise, fine, dure; surface lissée noire, assez luisante. *Graffito*: *Corbu[lo?]* en haut de la panse. H2; OB 00/17672-04.
7. Pot AV 74. Pâte grise, savonneuse, fine; surface lissée noire. H3; OB 88/4586-04.
8. Pot AV 74. Pâte grise, fine, dure; surface lissée noire, assez luisante. H2; OB 00/19286-04.
9. Pot AV 74. Pâte grise, assez fine, savonneuse; surface lissée noire, luisante. H2; OB 88/4569-06 et 88/4574-04.
10. Pot AV 74/3. Pâte gris clair, mi-fine, assez savonneuse; surface de gris moyen à noir, très érodée. Godrons. Hors H; OB 01/20525-05.
11. Tonnelet var. AV 10. Pâte gris-beige, fine, assez dure; surface lissée noire, assez luisante. H3; OB 99/17810-01.
12. Tonnelet/gobelet AV 10. Pâte grise, fine, dure; surface lissée gris noir, assez luisante. H3; OB 00/17726-15.
13. Tonnelet cf. AV 10. Pâte zonée gris-noir à cœur oxydé, fine, assez dure; surface lissée noire. H1; OB 93/11385-03.

14. Tonneau AV 16/1. Pâte gris moyen, fine, dure; surface lissée noire, assez luisante. H2; OB 00/17727-10.
15. Tonneau AV 16/2. Pâte grise, fine, très savonneuse; surface lissée gris très foncé, légèrement luisante. *Graffito*: *Vetust[us, a]* sur la panse. H2; OB 88/4559-03.
16. Tonnelet AV 16/1. Pâte grise, fine, assez dure; surface lissée noire, assez luisante. Décor oculé. H3; OB 91/7934-03.
17. Tonnelet cf. AV 16. Pâte gris clair, fine, savonneuse; surface lissée noire, assez luisante. H3; OB 91/7951-01.
18. Tonneau cf. AV 16 (?). Pâte gris-beige, assez fine, assez dure; surface lissée noire, assez luisante. H3; OB 99/16966-05.

Les céramiques à revêtement micacé

Elsa Mouquin

Les céramiques à revêtement micacé représentent près de 4% du corpus céramique, avec un total de 276 individus (781 fragments).

Les productions régionales présentent une pâte claire, fine et généralement savonneuse, similaire aux productions de céramique à pâte claire. Le revêtement micacé est souvent de bonne qualité et l'on y distingue bien les paillettes de mica.

La qualité de certains récipients suggère une importation, dont l'origine n'a pu être déterminée. Effectivement, certaines pâtes sont plus dures et les revêtements sont si homogènes qu'on y distingue à peine les paillettes de mica.

Les céramiques à revêtement micacé ne sont que très occasionnellement décorées. La surface du récipient peut, dans de rares cas, être incisée ou présenter un décor oculé estampé. Soulignons la présence de cinq *graffiti*, dont la lettre N(-) (cat. 16).

Évolution chrono-quantitative (fig. 544)

Plutôt caractéristiques, dans nos régions, des IIe et IIIe s., les céramiques à revêtement micacé apparaissent dès l'horizon 2, avec 67 individus (3,9%). Elles se développent à l'horizon 3 (172 individus, 5,9%) et tendent à diminuer à l'horizon 4 (133 individus, 3,7%).

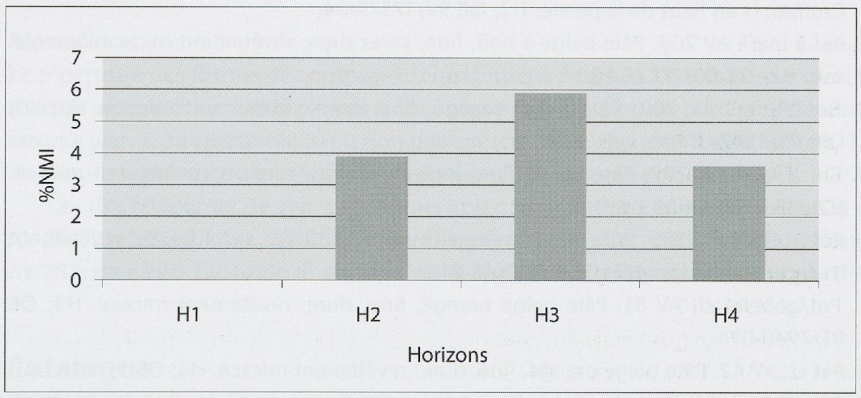

Fig. 544
Évolution diachronique des céramiques à revêtement micacé.

Répertoire et éventail typologique

Le répertoire formel des céramiques de cette catégorie est similaire à celui des céramiques à pâte claire. Les formes les plus fréquentes sont les pots (cat. 21-26), suivis des bols à marli (cat. 11-20) et des écuelles (cat. 5-6). Si certains récipients présentent des traces de feu, la majorité en est dépourvue. Ces céramiques étaient donc certainement utilisées aussi bien pour la cuisine et la préparation des aliments que pour le service ou le stockage.

Bien que minoritaires, des récipients issus du répertoire de la céramique de table, coupes et gobelets (cat. 8-10), sont attestés sur le site dans cette catégorie, presque exclusivement à l'horizon 3. Tant la qualité de leur pâte, comme évoqué ci-dessus, que leur forme laissent envisager, pour certains exemplaires, une production exogène, qu'il n'est actuellement pas possible de localiser.

Catalogue

Fig. 562-564

1. Écuelle LS MIC 2.2.1. Pâte orangée, assez fine, assez dure; revêtement brun orangé, micacé, adhérant bien. H3; OB 98/15202-03.
2. Jatte à lèvre déversée de section triangulaire. Pâte beige clair, fine, savonneuse; revêtement micacé. H3; OB 91/7920-01.
3. Assiette cf. AV 202. Pâte beige clair, fine, légèrement savonneuse; revêtement micacé. H3; OB 91/7916-11.
4. Assiette imit. Serv. E (?). Pâte beige orangé, fine, assez dure; revêtement micacé. H3; OB 91/7913-16.
5. Écuelle cf. AV 286/2. Pâte beige orangé, grossière, dure; revêtement micacé. H3; OB 91/7913-17.
6. Écuelle LS MIC 2.2.1. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement micacé. Hors H; OB 91/7907-04.
7. Jatte cf. AV 137. Pâte orangée, fine, dure; revêtement orangé, micacé, adhérant bien. H2; OB 94/12608-01.
8. Coupe (?) à lèvre en bandeau de section triangulaire. Pâte beige foncé, fine, dure; revêtement micacé. Importation (?). H3; OB 91/7913-09.
9. Coupe imit. Serv. D. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement micacé. Importation (?). H3; OB 91/7967-02.
10. Coupelle à anse. Pâte beige-brun, fine, assez dure; revêtement micacé. Importation (?). CASTELLA *et al.* 1999b, pl. 39, n° 563. H3; OB 99/17056-05.
11. Bol cf. AV 168. Pâte beige orangé, fine dure; revêtement micacé. H3; OB 91/7913-01.
12. Bol à marli AV 205. Pâte beige rosé, fine, assez savonneuse; revêtement micacé. H2; OB 00/19225-05.
13. Bol à marli AV 209. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement micacé. H3; OB 91/7908-04.
14. Bol à marli AV 209. Pâte beige clair, fine, dure; revêtement micacé. H3; OB 91/7916-06.
15. Bol à marli AV 209. Pâte orange-rouge à noir, mi-fine, assez savonneuse; revêtement micacé. Surcuisson. Hors H; OB 02/20720-07.
16. Bol à marli AV 209. Pâte beige-brun, fine, assez savonneuse; revêtement micacé. *Graffito*: N en haut de la panse. H2; OB 99/17577-04.
17. Bol à marli AV 209. Pâte beige à noir, fine, assez dure; revêtement micacé. Surcuisson. H2; OB 00/17727-16.
18. Bol à marli AV 209. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement micacé. Hors H; OB 91/7907-01.
19. Bol à marli AV 209. Pâte beige, fine, légèrement savonneuse; revêtement micacé. H2; OB 91/7946-04.
20. Bol à marli AV 209. Pâte beige orangé, assez fine, assez savonneuse; revêtement micacé. Surcuisson. H2; OB 99/17614-01.
21. Pot/gobelet cf. AV 81. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement micacé. H3; OB 91/7940-01.
22. Pot cf. AV 42. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement micacé. H3; OB 91/7983-01.
23. Pot AV 81/3. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement micacé. Hors H; OB 91/7907-05.
24. Pot AV 81. Pâte beige orangé, fine, assez savonneuse; revêtement micacé. H3; OB 99/17070-02.
25. Pot AV 81. Pâte rouge brique, fine, assez dure; revêtement micacé. H3; OB 98/16820-02.
26. Pot cf. AV 81/1. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement micacé. Lèvre surcuite. H3; OB 98/16820-04.
27. Cruche cf. LS CRU 11.3.6. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement micacé. H2; OB 99/17616-01.
28. Couvercle cf. AV 393. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement micacé. H3; OB 91/7908-03.

Les céramiques à engobe interne régionales
Richard Sylvestre

Les céramiques à engobe interne de production régionale sont représentées par un corpus assez restreint de 87 individus (293 fragments), soit environ 1,5% du matériel céramique.

La qualité de la pâte est relativement homogène: il s'agit d'une pâte de couleur beige orangé à beige-gris, fine et savonneuse. La surface interne de ces récipients comporte un revêtement orange à rouge et mat, de qualité très variable.

L'horizon 2 a révélé la présence d'une autre catégorie de céramiques à engobe interne régionales. Elle se caractérise par une pâte grise, fine et dure. Sa particularité est d'avoir la surface interne lissée, de couleur noire et assez mate. Soulignons la présence de quatre *graffiti*.

Évolution chrono-quantitative (fig. 545)
Les plats à engobe interne de production régionale apparaissent dans les quatre horizons. Si l'on observe une faible représentation de cette catégorie de céramique dans l'horizon 2 (14 individus, 0,8%), la proportion de *patinae* paraît stable, ne formant que quelques pourcents de l'ensemble du mobilier durant près de quatre siècles. En effet, les horizons 1, 3 et 4 comptent respectivement 2, 60 et 3 individus, soit 1,5%, 2,1% et 2,2% du corpus céramique.

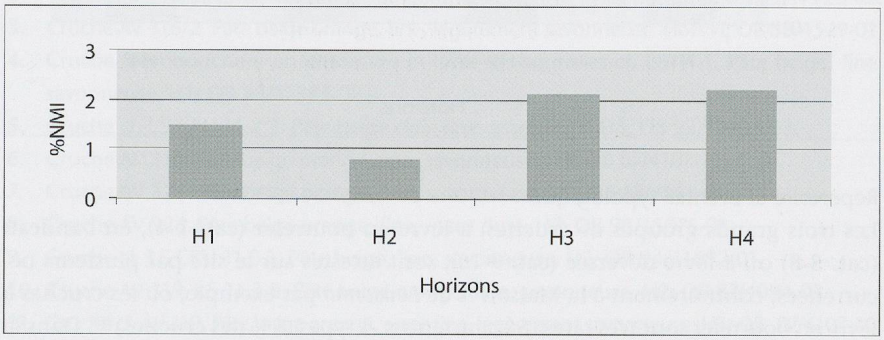

Fig. 545
Évolution diachronique des céramiques à engobe interne régionales.

Répertoire et éventail typologique
Le répertoire des formes se compose exclusivement de plats. Leur forme se caractérise par une paroi convexe, parfois tronconique (cat. 3), avec un bord généralement arrondi (cat. 1, ou épaissi cat. 3) ou non marqué (cat. 2) et légèrement rentrant (cat. 1 et 3). Notons la présence d'un récipient comportant des anneaux porteurs (cat. 2).

Les dix récipients de types reconnus appartiennent aux horizons 2 (cat. 3 cf. AV 286/3, LS PG 2.1.1.a.; AV 286/1 non illustré) et 3 (cat. 1 cf. imit. MFMK 7 et cat. 2 AV 282; six LS PG 1.2.1 non illustrés), c'est-à-dire entre le début du IIe et la fin du IIIe s.

Catalogue

Fig. 565

1. Plat cf. imit. MFMK 7. Pâte beige orangé, fine, légèrement savonneuse; revêtement interne rouge-brun, mat, adhérant bien. H3; OB 92/9834-01.
2. Plat AV 282. Pâte beige-gris, fine, savonneuse; revêtement interne orangé, mat, adhérant assez mal. H3; OB 00/17702-09.
3. Plat cf. AV 286/3, LS PG PG 2.1.1.a. Pâte grise, fine, dure; surface interne lissée, noire, assez mate. H2; OB 00/17750-01.

Les cruches à pâte claire
Richard Sylvestre

Les cruches à pâte claire sont représentées par 14'753 fragments pour 296 individus, soit près de 5% du matériel céramique.

Cette catégorie de céramique, sans revêtement, présente une pâte de couleur beige ou beige orangé, généralement fine et savonneuse, avec parfois des traces de polissage interne (cat. 13).

Soulignons la présence de cinq *graffiti*.

Évolution chrono-quantitative (fig. 546)

Les cruches à pâte claire sont attestées dans les quatre horizons, mais principalement dans les horizons 2 et 3, avec respectivement 120 (7 %) et 131 (4,5 %) individus. Si l'horizon 1 a révélé la présence d'au moins cinq individus (3,8 %), l'horizon tardif de la *villa* n'a livré, quant à lui, qu'une seule occurrence (0,7 %). On signalera, à titre comparatif, que les sites comme *Lousonna*-Vidy (Maison A), Genève, Avenches et Yverdon montrent une répartition assez «linéaire» des cruches[372]. En effet, à *Lousonna* (Maison A) par exemple, les cruches représentent en moyenne 6 % du mobilier entre le Ier et le IIIe s. (H4 à H10).

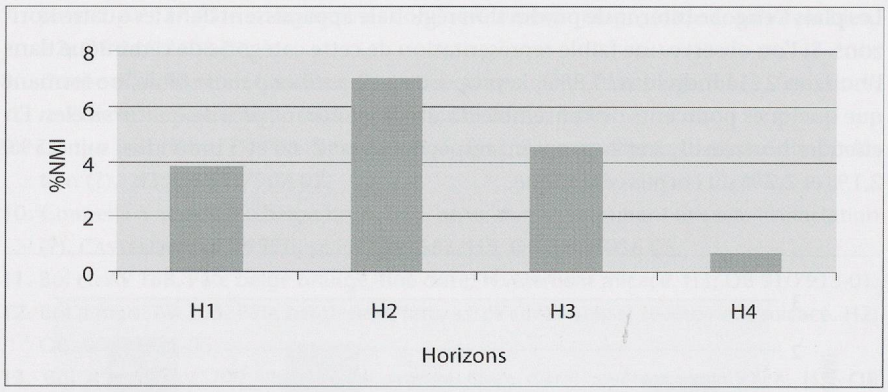

Fig. 546
Évolution diachronique des cruches à pâte claire.

Répertoire et éventail typologique

Les trois grands groupes de cruches, à lèvre en bourrelet (cat. 1-4), en bandeau (cat. 5-8) ou à lèvre déversée (cat. 9-16), sont attestés sur le site par plusieurs occurrences, contrairement à la Maison A de *Lousonna* par exemple, où les cruches à lèvre en bourrelet sont très rares (5 occurrences, 4 types, 6 % des cruches)[373]. Dans la *villa* d'Orbe, les cruches à lèvre en bourrelet sont de loin les plus nombreuses. Elles forment le 50,4 % de cette catégorie, avec 63 occurrences pour quatre types. Celles qui ont une lèvre en bandeau sont constituées de 24 récipients pour six types, soit 19,2 %, alors que les cruches à lèvre déversée réunissent 38 individus pour sept types et forment le 30,4 % des cruches à pâte claire.

On obtient ainsi un total de 17 types différents reconnus sur le site (122 types en tout), dont le plus fréquent est celui à lèvre en bourrelet pincé (LS CRU 11.1.2), attesté par 49 occurrences (fig. 547). Les autres types sont représentés par moins de onze individus.

Fig. 547
Tableau des types de cruches par horizon (évolution typo-chronologique).

Types*	H1	H2	H3	H4	Hors H	Total par type
LS CRU 11.1.1 (AV 341)		1	1			2
LS CRU 11.1.2 (AV 316): cat. 1-3		26	20		3	49
LS CRU 11.1.3		5	4		1	10
LS CRU 11.1.4			1			1
LS CRU 11.1: cat. 4	1					1
LS CRU 11.2.1 (AV 307)			6			6
LS CRU 11.2.2		1	3		2	6
LS CRU 11.2.2.a (AV 308)		1				1
LS CRU 11.2.3: cat. 5			2			2
AV 310: cat. 6		3	2			5
AV 326: cat. 7 et 8		2	1		1	4

372 Luginbühl/Schneiter 1999, p. 94.
373 Luginbühl/Schneiter 1999, p. 94.

Suite de la fig. 547

Types*	H1	H2	H3	H4	Hors H	Total par type
LS CRU 11.3.1 (AV 338): cat. 9		1	1			2
LS CRU 11.3.3 (AV 319): cat. 10, 11		3	2			5
LS CRU 11.3.4 (AV 315): cat. 12,13		4	4		1	9
LS CRU 11.3.6 (AV 303): cat. 14, 15	2	9				11
LS CRU 11.3.8		1	2		1	4
LS CRU 11.3.9		3			2	5
AV 339: cat. 16					2	2
Types indéterminés	2	60	82	1	26	171
Totaux	5	120	131	1	39	296

* Les types «var.» et «cf.» sont intégrés dans les comptages. Les sous-types de la typologie d'Avenches n'ont pas été indiqués.

Catalogue

Fig. 566

1. Cruche cf. AV 316, LS 11.1.2. Pâte beige clair, fine, savonneuse. H2; OB 87/4133-01.
2. Cruche AV 316/3, LS 11.1.2. Pâte beige orangé, assez fine, assez dure. H3; OB 00/17726-06.
3. Cruche AV 316/2. Pâte beige orangé, fine, légèrement savonneuse. Hors H; OB 88/4529-01.
4. Cruche à embouchure en entonnoir et lèvre en bourrelet cf. LS 11.1. Pâte beige, fine, savonneuse. H1; OB 93/11385-02.
5. Cruche cf. LS CRU 11.2.3. Pâte beige clair, fine, assez dure. H3; OB 93/11404-03.
6. Cruche AV 310. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. H3; OB 87/4107-11.
7. Cruche AV 326. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. H3; OB 87/4148-01.
8. Cruche AV 326. Pâte beige orangé, fine, assez dure. H2; OB 98/15075-01.
9. Cruche cf. LS CRU 11.3.1. Pâte beige, fine, savonneuse. H2; OB 94/11692-01.
10. Cruche AV 319, LS 11.3.8. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. H2; OB 87/4094-01.
11. Cruche cf. AV 319. Pâte beige orangé, assez fine, légèrement savonneuse. H3; OB 87/4107-10.
12. Cruche AV 315/1-2. Pâte beige clair, assez fine, très savonneuse. H2; OB 99/17582-02.
13. Cruche AV 315/1, LS 11.3.4. Pâte beige orangé, fine, dure. Traces de polissage interne. H2; OB 00/17727-14.
14. Cruche AV 303, LS 11.3.6. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. H1; OB 93/11376-01.
15. Cruche var. AV 303. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. H1; OB 93/11431-02.
16. Cruche cf. AV 339/4. Pâte beige, fine, savonneuse. Hors H; OB 88/4556-01.

Les mortiers à pâte claire

Richard Sylvestre

Les mortiers sont représentés par 548 fragments pour 181 individus, soit environ 3% du matériel céramique.

Cette catégorie de bols à broyer, sans revêtement, se caractérise par une pâte de couleur beige clair, parfois orangé, fine, dure ou savonneuse, avec un semis interne de particules abrasives et présentant parfois des traces de surcuisson.

Soulignons que les mortiers ont livré quinze estampilles, dont sept sont épigraphiques (voir p. 262-267) et quatre *graffiti*, dont MA[---] (cat. 3).

Évolution chrono-quantitative (fig. 548)

Les mortiers se retrouvent dans les quatre horizons, mais essentiellement dans les horizons 2 et 3, avec respectivement 56 (3,3%) et 77 (2,7%) individus. Le nombre de mortiers observés dans les horizons flavien et tardif de la *villa* est nettement inférieur à celui des horizons des IIe et IIIe s. En effet, un seul individu (0,8%) est attesté dans l'horizon 1 pour deux occurrences (1,4%) dans les niveaux du IVe s.

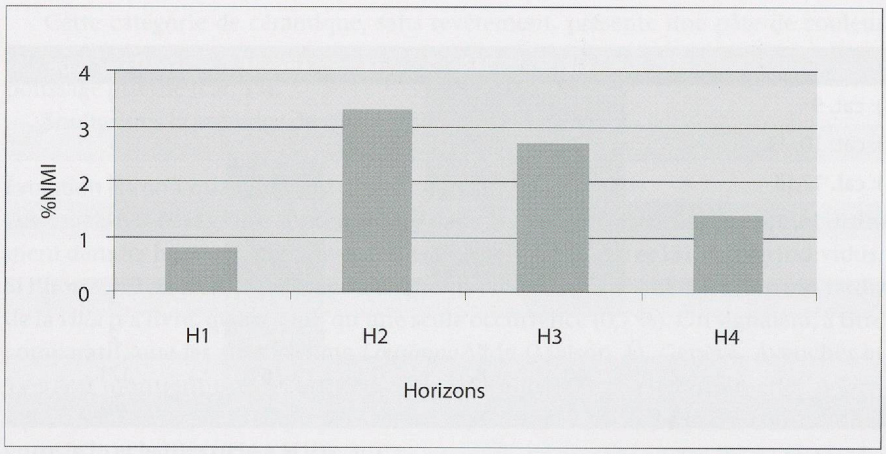

Fig. 548
Évolution diachronique des mortiers à pâte claire.

Répertoire et éventail typologique

Seul le mortier à collerette, dit de type classique, est attesté à Boscéaz. En effet, aucun mortier à bandeau (mortier augustéen) n'a été repéré. Les deux grands types de mortiers à collerette, connus dans nos régions, sont attestés sur le site: les mortiers à lèvre mince ou à lèvre épaissie (28 mortiers de types reconnus)[374].

Le premier type comporte des récipients avec une lèvre en bourrelet rentrant ou un court bord vertical (lèvre peu marquée). Un exemplaire est caractérisé par une collerette plate (non illustré dans le catalogue). Ce type de mortier à lèvre mince est représenté par 21 individus (trois sont illustrés, cat. 1-3): treize LS MOR 3.3.2, six AV 375 (deux exemplaires sont des variantes), un LS MOR 3.3.1 et enfin un LS MOR 3.3.4.

Le second type réunit des mortiers avec une collerette épaissie, parfois soulignée par un ressaut, avec une haute lèvre massive, verticale ou aplatie, ou avec une lèvre basse, massive, légèrement rentrante ou retombante. Sur le site d'Orbe-Boscéaz, ce type est attesté par sept individus (cinq sont illustrés, cat. 4-8): trois LS MOR 3.3.3, un LS MOR 3.3.7, un LS MOR 3.3.8 une forme proche de LS MOR 3.3.6 et enfin une autre de AV 379[375].

Les deux types se retrouvent dans les horizons 2 et 3, soit du IIe au IIIe s. Une situation semblable se constate dans les ensembles de *Lousonna*-Vidy, où les mortiers à collerette connaissent un essor important dès la période flavienne jusqu'au IIIe s.[376]. Avec 72,7 % de mortiers à lèvre mince dans l'horizon 2 pour 76,5 % dans l'horizon 3, on note d'une part une majorité de récipients de ce type sur le site et d'autre part une répartition similaire dans les horizons principaux.

Catalogue

Fig. 567 et 568

1. Mortier AV 375. Pâte beige clair, fine, dure; semis interne de particules abrasives. H2; OB 00/17732-02.
2. Mortier LS MOR 3.3.2. Pâte beige clair, fine, savonneuse; semis interne de particules abrasives. H3; OB 91/7916-08.
3. Mortier LS MOR 3.3.2. Pâte beige clair, fine, dure; semis interne de particules abrasives. *Graffito*: MA[---] en haut de la panse. H3; OB 00/17726-17.
4. Mortier LS MOR 3.3.3. Pâte beige orangé, fine, très dure; semis interne de particules abrasives. Estampille anépigraphe: palme. H3; OB 99/17056-04.
5. Mortier LS MOR 3.3.3. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Double estampille: MES-SO. H2; OB 00/19246-35.
6. Mortier cf. LS MOR 3.3.6. Pâte beige clair, fine, dure; semis interne de particules abrasives. Traces de surcuisson. H3; OB 99/17751-17.
7. Mortier LS MOR 3.3.8. Pâte beige clair, fine, dure; semis interne de particules abrasives. H2; OB 87/4164-02.
8. Mortier cf. AV 379. Pâte beige clair, fine, savonneuse; semis interne de particules abrasives. H3; OB 92/9838-04.

374 Luginbühl/Schneiter 1999, p.104.

375 Schucany *et al.* 1999, n°18, pl. 108; P. Blanc, M.-F. Meylan Krause, A. Hochuli-Gysel, A. Duvauchelle et A. Ogay, «Avenches/En Selley, investigations 1997: quelques repères sur l'occupation tardive d'un quartier périphérique d'*Aventicum* (*insula* 56). Structures et mobilier des IIIe et IVe s. ap. J.-C.», *BPA* 41, p. 48, fig. 17, n° 62.

376 Luginbühl/Schneiter 1999, p. 104.

Les céramiques communes à pâte claire

Richard Sylvestre

Les céramiques communes à pâte claire sont représentées par 10'452 fragments pour 1072 individus, soit près de 18% du matériel céramique.

Cette catégorie de céramique sans revêtement présente une pâte de couleur beige clair à gris-beige, souvent orangé, parfois sableuse (cat. 1, 12 et 35), très fine à grossière et très dure à très savonneuse.

La surface, généralement de la même couleur que celle de la pâte, est parfois lissée (cat. 3, 7 et 17). Quelques récipients présentent des traces de surcuisson (cat. 12, 10, 32, 26, 31, 28) ou de pigment rouge à l'intérieur (cat. 6).

Trois d'entre eux ont livré des *graffiti*: croix et trait perpendiculaire (?) (cat. 17), SIIX[---], (cat. 33) et [---]+VS (cat. 15).

Évolution chrono-quantitative (fig. 549)

L'analyse quantitative des céramiques communes à pâte claire montre que cette catégorie se retrouve dans les quatre horizons. Le premier horizon de la *villa* affiche la plus faible quantité de cette catégorie de céramique (11 individus, 8,3%) alors que la majorité des récipients est issu des horizons 2 et 3, avec respectivement 257 (15%) et 552 (19%) individus. L'horizon tardif, s'alignant pratiquement sur l'horizon 2 avec 19 individus (13,8%), témoigne d'une faible diminution de ce mobilier céramique.

Plusieurs sites du Plateau suisse montrent que cette catégorie connaît un fort essor dès la période pré-flavienne (Claude-Néron) jusqu'au IIIe s. À Orbe, cette augmentation progressive, qui commence dès la période néronienne jusqu'à la fin du IIIe s. (H1-3), suit le même schéma que dans les niveaux contemporains des horizons de la Maison A du *vicus* de *Lousonna*, où l'on observe une progression relativement continue de Claude-Néron jusqu'au IIIe s. À Massongex, on perçoit également une augmentation dès Claude avec 10% de l'ensemble de la céramique, ainsi qu'à Baden avec une évolution régulière de 9% à 29%, entre la fin de l'époque augustéenne et le IIIe s.[377].

L'étude des ensembles de Genève, de Besançon et de Saint-Romain-en-Gal montre que les céramiques à pâte claire y sont plus fréquentes, puisqu'elles représentent entre 20% et 30% du mobilier[378].

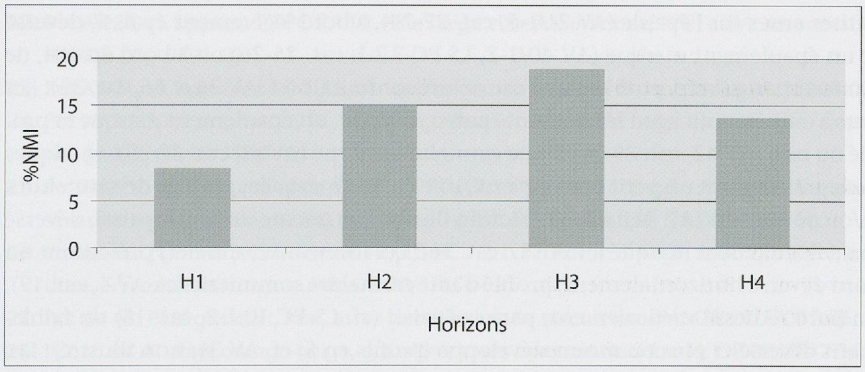

Fig. 549
Évolution diachronique des céramiques communes à pâte claire.

Répertoire et éventail typologique

Le répertoire se compose des formes suivantes: assiette, plat, écuelle, jatte, marmite, coupe, bol, faisselle, gobelet, tonneau, tonnelet, pot, bouteille, pichet, balsamaire, biberon, couvercles, bougeoir. Les récipients les plus fréquents sont les pots (387 individus), suivis des bols et des écuelles (respectivement 194 et 159 occurrences). Ces formes constituent 69,03% des récipients à pâte claire. Viennent ensuite les jattes (83 individus) et les couvercles (72 individus), composant les 14,46% de cette catégorie. Les autres formes sont représentées par moins de 20 occurrences chacune (16,51%; y compris les formes indéterminées). Notons que 159 types ont été reconnus.

La forme des écuelles se caractérise par une paroi oblique, rectiligne à bord épaissi, rentrant (cf. AV 286, cat. 2) ou plus fréquemment par une paroi convexe et un

377 Luginbühl/Schneiter 1999, p. 105.
378 Luginbühl/Schneiter 1999, p. 105.

bord non délimité (AV 283, cat. 1) à pied annulaire (cf. AV 282, non illustré), à bord vertical sans lèvre détachée (LS PC 2.2.1, non illustré), à bord épaissi légèrement rentrant (LS PC 2.2.4, non illustré), à bord arrondi, souligné par une courte collerette horizontale (AV 289, non illustré) ou enfin un marli horizontal, lisse ou concave (var. AV 290, cat. 3). Les jattes présentent une panse carénée ou convexe marquée par un ressaut, à court bord vertical, légèrement épaissi (cf. AV 140, cat. 4), à lèvre rentrante pincée (LS PC 2.2.2, non illustré) ou par une panse tronconique, à bord fortement épaissi, rentrant, souligné par une gorge ou une cannelure externe (cf. AV 235, cat. 5-6). Les rares coupes identifiées se caractérisent par une panse hémisphérique, à lèvre arrondie, soulignée par une cannelure, un bord vertical délimité par un ressaut externe (AV 155, cat. 7) ou un bord en petit bourrelet arrondi, déversé (cf. AV 198/200, non illustré). Les bols sont principalement représentés par deux catégories de récipients à marli. Les uns ont une panse hémisphérique ou carénée avec un marli lisse ou légèrement retombant, plus ou moins développé, à fond plat (AV 205, cat. 9). Les autres réunissent des récipients hémisphérique, caréné ou tronconique avec un marli horizontal ou légèrement retombant, à surface supérieure concave et à fond plat (AV 209, cat. 10-14). On observe également quelques bols hémisphériques à bord épaissi légèrement rentrant (cf. LS PC 5.2.1, cat. 8). Relevons enfin la présence de quelques *unica*, dont la forme est semblable aux bols carénés, comme l'exemplaire Hayes 198 (cat. 15). Les faisselles identifiées ont une paroi rectiligne, verticale ou légèrement oblique, avec un bord arrondi, parfois souligné par une cannelure externe, à fond plat profilé de deux ou trois «cordons» internes concentriques et avec un fond et la paroi percés (cf. AV 383/2, cat. 16). Parmi les gobelets, seuls deux individus sont identifiés. L'un est ovoïde à bord rentrant et lèvre non détachée légèrement épaissie soulignée par deux cannelures externes (LS PC 6.1.1, non illustré). L'autre est sans doute un godet cylindrique à fond plat (AV 404, cat. 17). Constituant la majorité des formes de cette catégorie de céramique, les pots souvent ovoïdes se caractérisent généralement par une lèvre pendante (LS PC 7.2.2, non illustré) parfois épaissie (LS PC 7.2.3, non illustré) ou un bord déversé et un col cintré (AV 47, cat.32-34), avec la partie supérieure de la panse profilée d'une cannelure (AV 81, cat. 20), à lèvre arrondie, déversée, à extrémité pincée et soulignée par une cannelure externe (cf. LS PC 7.1.6 et LS PC 7.1.9, cat. 21). Certains pots présentent un bord assez développé, redressé verticalement et profilé d'une cannelure sommitale (cf. approx. AV 59/2, non illustré). Les pots à provision comportent une panse globulaire, à court bord déversé, parfois concave à l'intérieur, le col assez développé, rentrant et de petites anses sur l'épaule (AV 21/1-5, cat. 22-24), à bord légèrement épaissi, déversé et un épaulement marqué (AV 40/1-2, LS PC 7.2.1, cat. 25-26) ou à bord épaissi, de section triangulaire, profilé d'une cannelure sommitale (cf. AV 24 et 66, cat. 35). Les pots à cuire ont un bord légèrement épaissi, déversé, un épaulement marqué et profilé ou non (AV 42, cat. 29-31) d'une cannelure interne (AV 41, cat. 27-28). Quelques pots/gobelets ont un petit bord déversé, une épaule marquée, profilée de cannelures et/ou de ressauts (AV 74, LS PC 7.1.2, non illustré) ou encore un bord épaissi, déversé et un épaulement marqué (cf. AV 37, cat. 36). Les tonneaux/tonnelets présentent un bord déversé horizontalement, profilé d'une cannelure sommitale (cf. AV 4, cat. 19), un bord redressé verticalement, parfois épaissi (cf. LS PC 10.1.2, cat. 18) ou faiblement déversé et plus ou moins développé (profils en S; cf. AV 31, non illustré). Les couvercles ont une paroi rectiligne ou légèrement concave à bord arrondi (AV 386, LS PC 13.3.1, cat. 38-39), à paroi convexe et lèvre repliée vers le haut (cf. LS PC 13.2.2, non illustré), à paroi rectiligne et bord droit souligné par une cannelure interne et marquée par une cannelure distale (cf. AV 389, cf. LS PG 13.1.1, cat. 41) ou épaissi de section triangulaire profilé d'une fine rainure interne (AV 389/2, cat. 40). Notons que le répertoire formel ne comporte qu'un seul bougeoir identifié (var. AV 413, cat. 42) et qu'il contient quelques récipients représentés par une seule occurrence, des *unica*, dont le type n'est pas identifié. Il s'agit des formes suivantes: assiette, plat, marmite, bouteille, pichet (cat. 37), balsamaire, biberon.

Sur les 159 types reconnus, les plus fréquents sont les écuelles LS PC 2.2.1. (19 individus, non illustré), suivis des pots AV 47 et des bols AV 209 (respectivement 14 occurrences, cat. 32-34, et 12 occurrences, cat. 10-14). Notons qu'ils appartiennent en très grande majorité à l'horizon 3, situé entre la fin du IIe et la fin du IIIe s.

Catalogue

Fig. 569-571

1. Écuelle cf. AV 283. Pâte beige clair, dure, sableuse. H3; OB 91/7916-04.
2. Écuelle AV 286. Pâte beige clair, fine, dure. Hors H; OB 93/11379-06.
3. Écuelle à marli var. AV 290. Pâte brun orangé, grossière, dure; surface lissée. H2; OB 88/4566-11.
4. Jatte cf. AV 140. Pâte beige orangé, assez fine, assez savonneuse. Hors H; OB 99/17023-07.
5. Jatte cf. AV 235. Pâte beige clair, fine, savonneuse. H 3; OB 93/9872-02.
6. Jatte cf. AV 235/2, cf. LS MIC 2.2.2., cf. LS PG 2.2.7.a. Pâte beige orangé, fine, assez savonneuse. Traces de pigment rouge à l'intérieur. H2; OB 98/15223-05.
7. Coupe AV 155. Pâte beige orangé, fine, dure; surface lissée légèrement luisante. H2; OB 00/19246-25.
8. Bol cf. LS PC 5.2.1. Pâte orangée, fine, assez dure. H3; OB 93/11370-01.
9. Bol à marli var. AV 205/4, LS RA 5.2.2. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. H3; OB 92/9838-05.
10. Bol à marli var. AV 209/1. Pâte orangée, fine, dure. Traces de surcuisson. H3; OB 99/17068-12.
11. Bol à marli var. AV 209/1. Pâte orange-beige, mi-fine, assez savonneuse. Hors H; OB 02/20846-01.
12. Bol à marli cf. AV 209/2, cf. LS PC 5.2.6. Pâte beige orangé, fine, dure; surface lissée. H2; OB 99/17577-07.
13. Bol à marli var. AV 209/4. Pâte orange-beige, mi-fine, assez savonneuse. Hors H; OB 02/20725-11.
14. Bol à marli AV 209. Pâte gris-beige, fine, savonneuse. Hors H; OB 93/11378-01.
15. Bol cf. Hayes 198. Pâte brun orangé, assez grossière, assez savonneuse. *Graffito*: [---]+VS en haut de la panse. H3; OB 01/20494-03.
16. Faisselle cf. AV 383/2. Pâte beige orangé (hétérogène), fine, dure. H3; OB 99/17024-02.
17. Gobelet AV 404 (?). Pâte beige à cœur gris, fine, savonneuse. *Graffito*: croix et trait perpendiculaire sous le fond (?). H2; OB 88/4566-05.
18. Tonneau cf. LS PC 10.1.2. Pâte beige orangé, mi-fine, assez dure. H2; OB 99/17615-01.
19. Tonneau cf. AV 4. Pâte beige claire, très fine, très savonneuse. H3; OB 00/17726-18.
20. Pot AV 81/2. Pâte orange-beige, mi-fine, assez dure. Hors H; OB 02/20727-04.
21. Pot cf. LS PC 7.1.6. et LS PC 7.1.9. Pâte beige-orange, fine, dure. Cœur zoné. Hors H; OB 02/20703-06.
22. Pot AV 21, cf. approx. LS PC 7.1.10. Pâte beige clair à saumonée, fine, assez savonneuse. H2; OB 00/19301-01.
23. Pot AV 21, cf. approx. LS PC 7.1.10. Pâte beige orangé, fine, dure. H2; OB 98/15208-01.
24. Pot AV 21/5, cf. approx. LS PC 10.1.6. (cf. Paunier 766). Pâte beige clair, mi-fine, savonneuse. H3; OB 87/3966-02.
25. Pot AV 40/1 (forme proche de AV 42), LS PC 7.2.1. Pâte brun orangé, assez grossière, assez savonneuse. Impressionné à la jonction du col et de l'épaule. H4; OB 01/20558-06.
26. Pot AV 40/2 (forme proche de AV 42), LS PC 7.2.1. Pâte brun orangé, assez grossière, très dure. Traces de surcuisson. H2; OB 99/17614-02.
27. Pot AV 41. Pâte gris clair, fine, assez dure. Traces de surcuisson. H4; OB 99/17042-06.
28. Pot cf. AV 41. Pâte orange-beige, grossière, assez savonneuse. Hors H; OB 02/20727-03.
29. Pot AV 42/1 (forme proche de AV 42). Pâte de beige orangé à gris foncé, mi-fine, assez savonneuse. H2; OB 94/11693-05.
30. Pot AV 42/1 (forme proche de AV 42). Pâte beige saumonée, à fins dégraissants de mica, assez dure. Hors H; OB 01/20490-01.
31. Pot AV 42 ou cf. AV 39/3. Pâte beige, fine, assez dure. Traces de surcuisson. H2; OB 98/16816-07.
32. Pot AV 47/2. Pâte orangée, fine, dure; surface lissée. Lèvre noircie par le feu. H2; OB 88/4566-04.
33. Pot AV 47/3, LS PC 7.1.1. Pâte orangée, mi-fine, savonneuse. *Graffito*: SIIX[---] en haut de la panse. Hors H; OB 01/20624-01.
34. Pot AV 47. Pâte orangée, assez fine, assez dure. H2; OB 93/9878-01.
35. Pot cf. AV 24 et 66. Pâte beige à coeur gris, dure, sableuse. H3; OB 91/7913-10.
36. Pot cf. AV 37. Pâte beige assez orangé, très grossière, assez dure. H4; OB 98/14966-02.

37. Pichet (?). Pâte beige orangé, fine, dure; surface interne lissée. Palmettes estampées. H2; OB 00/19286-05.
38. Couvercle AV 386, LS PC 13.3.1. Pâte brun orangé, mi-fine, dure. H2; OB 01/20661-01.
39. Couvercle AV 386, LS PC 13.3.1. Pâte beige orangé, mi-fine, dure. H2; OB 01/20661-02.
40. Couvercle AV 389/2. Pâte beige clair, fine, dure. H3; OB 93/9905-01.
41. Couvercle cf. AV 389, cf. LS PG 13.1.1. Pâte orangée, assez fine, dure. H2; OB 98/16816-10.
42. Bougeoir var. AV 413. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. H3; OB 91/7933-12.

Les céramiques communes à pâte grise

Elsa Mouquin

Les céramiques communes à pâte grise représentent près de 23% du corpus céramique d'Orbe-Boscéaz, avec 1388 individus (11'447 fragments).

La pâte de ces productions régionales est majoritairement fine ou mi-fine et plus rarement grossière. Ce dernier type de pâte est principalement utilisé pour la confection de récipients destinés à la cuisson. Ce sont exclusivement des pots, des jattes, des tonneaux et des couvercles, parfois non tournés, qui présentent une pâte fortement dégraissée.

La couleur de la pâte varie du gris clair au gris foncé, avec parfois un cœur oxydé (céramique zonée). La surface des récipients est fréquemment lissée, surtout celle des récipients à pâte fine ou mi-fine.

Les céramiques communes à pâte grise sont parfois décorées de lignes incisées ou appliquées au peigne, de guillochis et de damiers à la molette, relativement fréquents sur les pots à cuire. Notons la présence de six *graffiti*, dont IIII (cat. 24) et *rubus* (cat. 43).

Évolution chrono-quantitative (fig. 550)

Très largement majoritaire au sein des ensembles préromains[379], cette catégorie de céramique d'origine indigène tend à diminuer à l'époque romaine, concurrencée par l'arrivée de nouvelles formes d'origine méditerranéenne et par leurs imitations locales. Elle demeure néanmoins très abondante, comptabilisant souvent entre le quart et le tiers des corpus céramiques[380], comme dans les horizons 2 et 3 de la *villa*. Quant à l'horizon 1, daté du dernier quart du Ier s. ap. J.-C., il présente un nombre étonnamment élevé de céramiques communes à pâte grise pour cette période. Si certains sites du Plateau suisse, comme notamment Avenches ou Lausanne[381], voient leurs pourcentages de céramiques réduites augmenter à nouveau légèrement à la fin du Ier s. ap. J.-C., l'écart n'est jamais aussi important qu'à Orbe-Boscéaz. Ce constat reste difficile à expliquer.

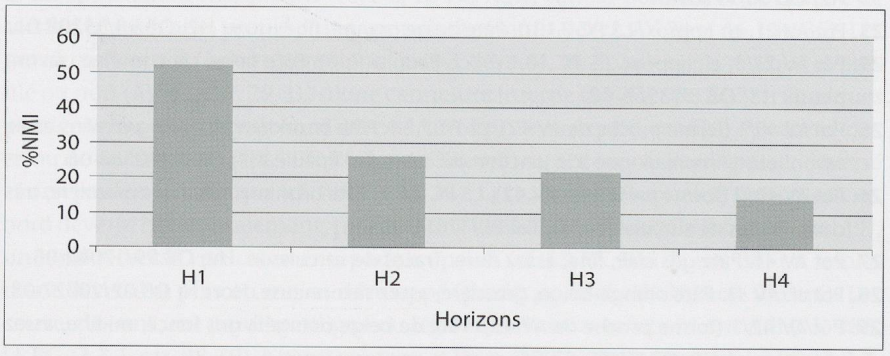

Fig. 550
Évolution diachronique des céramiques communes à pâte grise.

Répertoire et éventail typologique[382] (fig. 551)

Le répertoire formel des céramiques communes à pâte grise est largement dominé par les pots, qui réunissent près des deux tiers des récipients de la catégorie. Les formes les plus fréquentes sur le site sont les pots à col cannelé, les pots à col cintré, les pots à godrons et les pots à cuire. Ces derniers se répartissent en deux types principaux: les pots à bord déversé et panse fréquemment peignée (cat. 34-36) et les pots/tonneaux à bord épaissi et petite lèvre verticale (cat. 37-39). Quelques pots à provisions (cat. 21), plus rares en cuisson réductrice qu'oxydante, ainsi que plusieurs exemplaires de pots/gobelets à haut col, sont également attestés sur le site.

Les jattes présentent majoritairement une panse tronconique et une lèvre épaissie. Cette dernière est soit repliée vers l'intérieur (cat. 9-14), soit légèrement déversée

379 Par exemple *Lousonna*, H1: 66,65 %. Références pour d'autres sites, cf. LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999, p. 116.

380 Par exemple Avenches, *insula* 12: 26 % en moyenne (CASTELLA 2001, p. 71); Landeron-Les Carougets, 37 % en moyenne (HOFMANN ROGNON 2005, p. 63); *Lousonna*, 36 % en moyenne (LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999, p. 116). Notons toutefois que les modes de comptage des catégories ne sont pas homogènes: la «*terra nigra*», à Lausanne et au Landeron, est intégrée à la catégorie des pâtes grises, contrairement à Avenches et Orbe. La céramique grossière non tournée est systématiquement individualisée, sauf à Orbe.

381 Par exemple Avenches, *insula* 20, H4 (MEYLAN KRAUSE 1997, p. 92); Lausanne, H8 (LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999, p. 116-117).

382 La majorité des formes de cette catégorie ont pu être identifiées (plus de 90 %), mais seuls 20 % des individus permettent une référence typologique, les ouvrages de référence pour les productions régionales datant de 1994 (Avenches) et 1999 (Lausanne). Toute considération sur les variantes ou évolutions morphologiques est donc à considérer avec prudence.

(cat. 5-7) et dans les deux cas, fréquemment soulignée par une gorge. Certains exemplaires portent des traces de feu, attestant un usage culinaire, tandis qu'une jatte a livré des restes de pigments (cat. 13). D'autres variantes ont été retrouvées en plus petit nombre: des jattes à bord non délimité (cat. 8) ou des jattes à panse carénée (cat. 15-16).

Les écuelles sont presque exclusivement illustrées par deux formes: les écuelles à petite lèvre épaissie légèrement rentrante (cat. 3) et les écuelles à bord non délimité (cat. 1-2). Moins fréquentes que les exemplaires à pâte claire (15%), leur fonction devait être identique, comme en atteste une morphologie similaire[383].

À l'exception des récipients liés à la cuisson des aliments, seuls quelques rares tonnelets sont attestés, à petite lèvre en bourrelet ou à bord légèrement épaissi, souligné par une cannelure externe. Un exemplaire (cat. 40) présente une cannelure sommitale peu profonde, destinée vraisemblablement à recevoir un couvercle.

Certains couvercles sont munis d'une petite cannelure sur la face interne pour une meilleure adhésion sur le récipient, tandis que la majorité d'entre eux présente un profil simple avec un bord non délimité (cat. 41-42). Quelques exemplaires portent des traces de feu sur le bord, tout comme leurs équivalents à pâte claire ou à revêtement micacé. Cela témoigne d'un usage indifférent selon la qualité de la pâte, pour la cuisson ou le stockage.

Quelques rares bols ont été mis au jour, parmi lesquels les plus fréquents sont les bols à marli. Les autres occurrences sont attestées en un seul exemplaire, comme le bol à petite collerette (cat. 17) ou le bol à bord retombant, légèrement caréné (cat. 18). Ce type de forme à usage multiple est beaucoup plus fréquent en céramique fine ou en céramique à pâte claire. C'est également le cas des gobelets, cruches, coupes et assiettes, attestées en très petit nombre dans cette catégorie.

Enfin, quelques marmites tripodes complètent la batterie de cuisine. Seule la découverte des pieds permet de reconnaître avec certitude ce type de récipients, dont le bord s'apparente à celui des jattes à bord rentrant ou déversé. Il convient donc de relativiser la rareté de ces marmites sur le site.

383 Des traces de feu sont attestées sur des écuelles à pâte claire. Si certains exemplaires ont été utilisés pour la cuisson, l'usage principal restait vraisemblablement lié à la consommation des aliments.

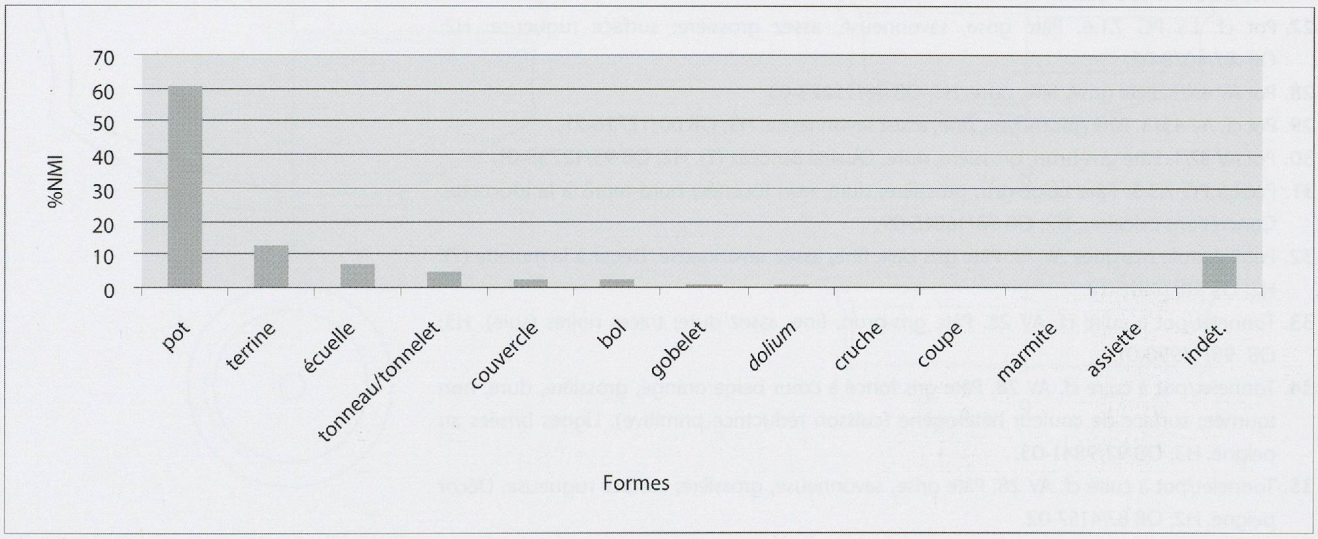

Fig. 551
Pourcentage du nombre d'individus à pâte grise par forme.

Catalogue

Fig. 572-575

1. Écuelle cf. AV 283. Pâte gris foncé, fine, dure. H1; OB 93/9890-02.
2. Écuelle AV 283. Pâte grise, fine, dure. Hors H; OB 93/11379-02.
3. Écuelle AV 286. Pâte gris moyen, assez fine, dure; surface gris-noir. Lissage interne. H2; OB 98/16816-05.
4. Jatte cf. LS PG 2.1.6a. Pâte gris foncé, dure, sableuse; cœur légèrement oxydé. Hors H; OB 90/4721-02.
5. Jatte LS PG 2.1.7. Pâte gris clair, fine, dure. H1; OB 93/9890-03.

6. Jatte LS PG 2.1.7. Pâte gris-beige, fine, dure. H2; OB 98/15146-01.
7. Jatte LS PG 2.1.7. Pâte gris clair, fine, dure. H3; OB 93/11404-04.
8. Jatte cf. AV 241. Pâte rouge-brun, assez grossière, assez savonneuse; surface réduite, de couleur hétérogène. H3; OB 99/17138-01.
9. Jatte LS PG 2.2.5. Pâte gris clair, dure, sableuse. Panse cannelée. H2; OB 93/9889-02.
10. Jatte var. LS PG 2.2.7a. Pâte gris moyen, assez fine, très savonneuse. H2; OB 99/17812-01.
11. Jatte AV 228/1. Pâte gris clair, fine, légèrement savonneuse. H3; OB 92/9838-09.
12. Jatte LS PG 2.2.7a. Pâte gris clair, fine, dure. H3; OB 93/9838-07.
13. Jatte LS PG 2.2.7a. Pâte gris clair, fine, dure; surface externe incisée au peigne. Traces de pigments rouges et jaunes à l'intérieur. H2; OB 91/7985-01.
14. Jatte LS PG 2.2.7c. Pâte grise, savonneuse, assez grossière; surface rugueuse. H2; OB 87/4078-01.
15. Jatte AV 142/3. Pâte grise, fine, assez dure. H2; OB 00/19246-27.
16. Jatte cf. AV 142/3. Pâte grise, fine, dure; surface gris foncé, lissée. H3; OB 98/14999-02.
17. Bol à collerette cf. AV 219. Pâte gris foncé, fine, dure; surface gris-noir, lissée. H2; OB 98/16816-06.
18. Bol cf. AV 203. Pâte gris moyen, assez fine, assez savonneuse. H3; OB 99/17148-12.
19. Pot AV 34/2. Pâte gris clair, fine, dure. H2; OB 98/16816-08.
20. Pot cf. AV 63. Pâte gris moyen, fine, dure. H3; OB 98/15202-04.
21. Pot à provisions à lèvre déversée, repliée vers le haut, légèrement épaissie. Pâte gris clair, fine, assez dure. H3; OB 93/9872-01.
22. Pot var. AV 47. Pâte gris clair, fine, assez savonneuse. H2; OB 98/16806-01.
23. Pot à court bord plus ou moins vertical, retombant légèrement vers l'intérieur. Pâte gris moyen, assez fine, assez savonneuse. Cannelure sur la panse. H3; OB 99/17070-03.
24. Pot à large embouchure. Pâte de couleur hétérogène, beige orangé à gris-noir, assez fine, dure; surface hétérogène noir à brun clair, incisée au peigne. *Graffito*: IIII en haut de la panse. H4; OB 98/15063-03.
25. Pot à bord épaissi et col cannelé. Pâte brun-gris, grossière, assez dure. H3; OB 98/15165-01.
26. Pot cf. LS PG 7.2.11. Pâte gris-beige, assez fine, assez savonneuse; traces de pigments rouges. H3; OB 99/17056-03.
27. Pot cf. LS PG 7.1.6. Pâte grise, savonneuse, assez grossière; surface rugueuse. H2; OB 87/4078-02.
28. Pot AV 45/3. Pâte grise, fine, dure. H2; OB 98/15223-03.
29. Pot cf. AV 45/3. Pâte gris moyen, fine, assez savonneuse. H3; OB 00/17726-21.
30. Pot AV 37/1. Pâte gris-brun, grossière, dure. Qualité Boscéaz (?). H2; OB 95/12735-01.
31. Pot LS PG 7.3.5. Pâte beige-gris, grossière, dure, non tournée; bord repris à la tournette. Concrétions calcaires. H2; OB 98/16816-09.
32. Pot à épaule marquée AV 74. Pâte gris clair, fine, assez savonneuse. Décor à la molette (?). H2; OB 98/16816-12.
33. Tonnelet/pot à cuire cf. AV 28. Pâte gris-brun, fine, assez dure; traces noires (suie). H3; OB 98/14990-01.
34. Tonnelet/pot à cuire cf. AV 28. Pâte gris foncé à cœur beige orangé, grossière, dure, non tournée; surface de couleur hétérogène (cuisson réductrice primitive). Lignes brisées au peigne. H3; OB 92/9841-03.
35. Tonnelet/pot à cuire cf. AV 28. Pâte grise, savonneuse, grossière; surface rugueuse. Décor peigné. H2; OB 87/4157-02.
36. Tonnelet/pot à cuire cf. AV 31. Pâte grise, dure, grossière; cœur oxydé; traces de surcuisson. Décor incisé au peigne. Hors H; OB 90/4727-02.
37. Tonnelet/pot à cuire AV 26. Pâte gris-brun, grossière, dure. H2; OB 00/19246-30.
38. Tonnelet/pot à cuire AV 26. Pâte gris légèrement bleuté, fine, légèrement savonneuse. H3; OB 92/9838-08.
39. Tonnelet/pot à cuire cf. AV 26. Pâte gris-beige, fine, dure. Décor à la molette (?). H3; OB 98/16825-01.
40. Tonneau cf. AV 4. Pâte gris moyen, fine, dure. H2; OB 00/17727-17.
41. Couvercle AV 388. Pâte grise, dure, grossière, non tournée. H3; OB 00/17738-01.
42. Couvercle AV 388. Pâte gris clair, fine, savonneuse. H3; OB 91/9804-02.
43. Couvercle. Pâte grise, grossière, assez dure. *Graffito*: *rubus* («framboise»). H3; OB 99/17081-02.

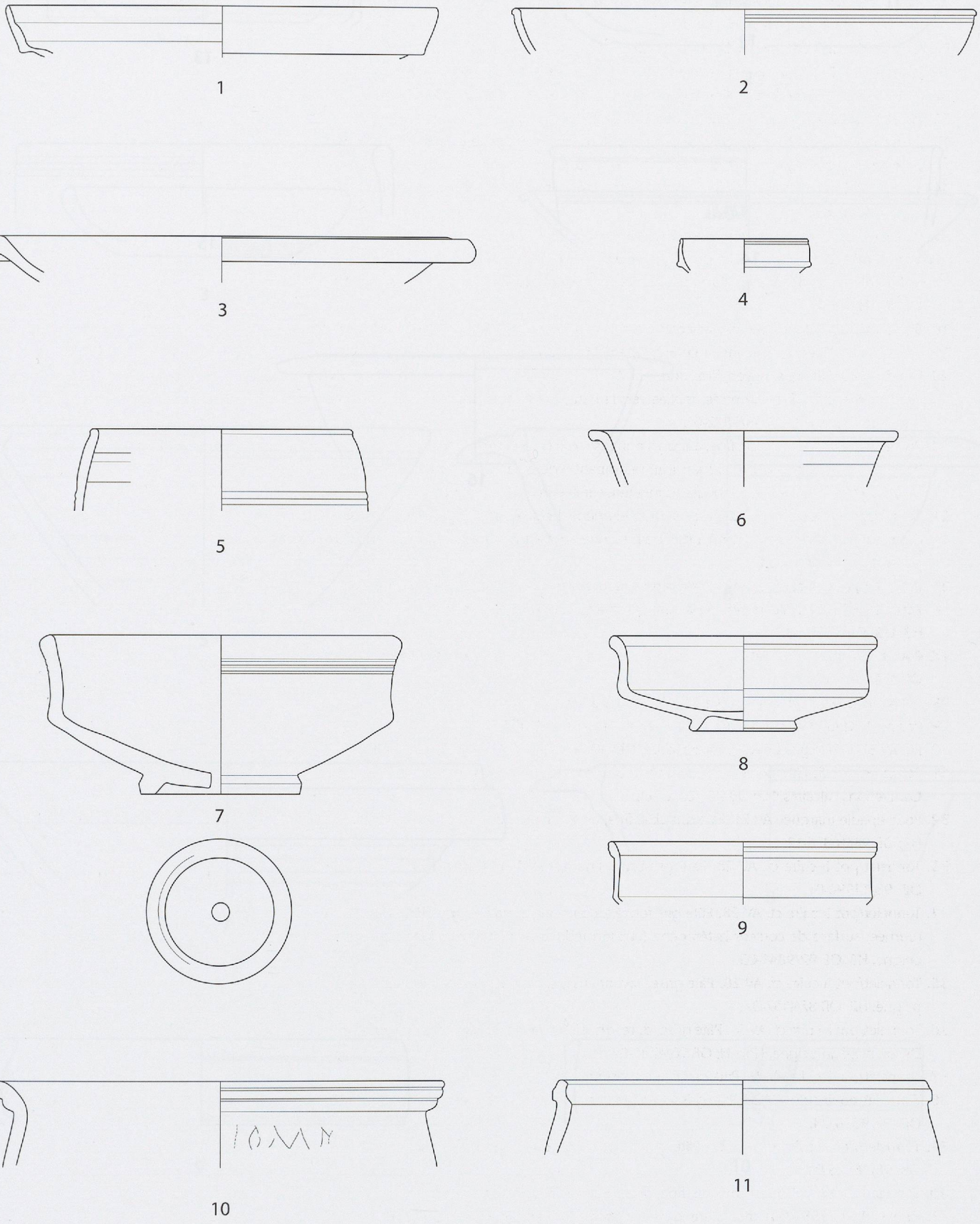

Fig. 552
Imitations de terre sigillée «helvétiques», éch. 1:3

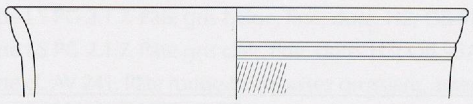

12

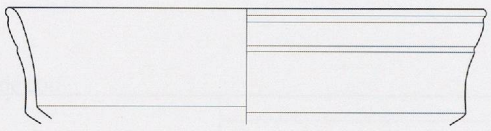

13

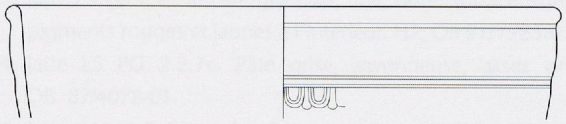

14

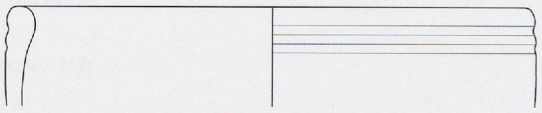

15

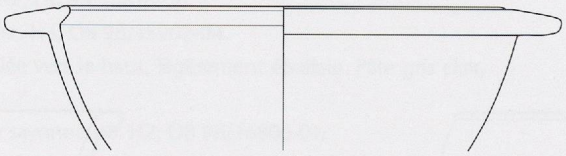

16

Fig. 553
Imitations de terre sigillée «helvétiques», éch. 1:3

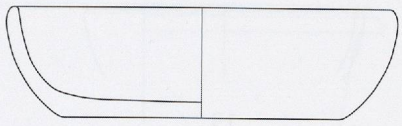

1

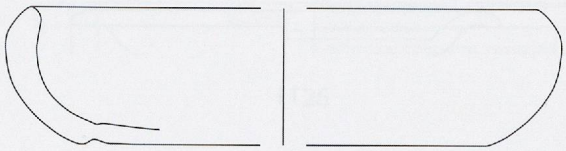

2

3

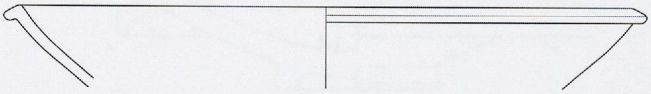

4

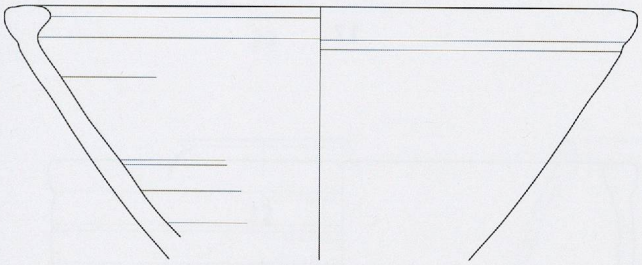

5

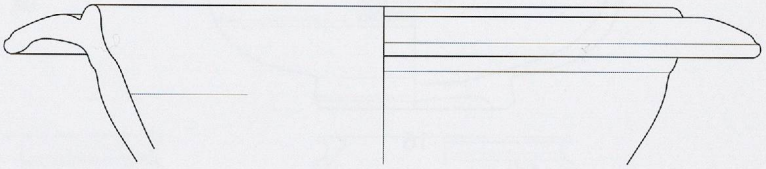

6

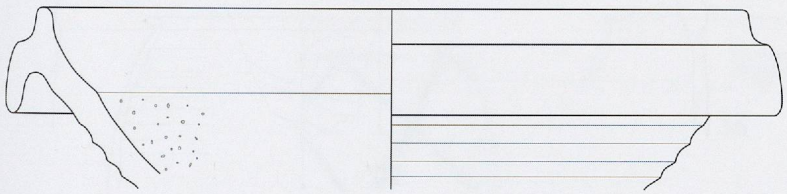

7

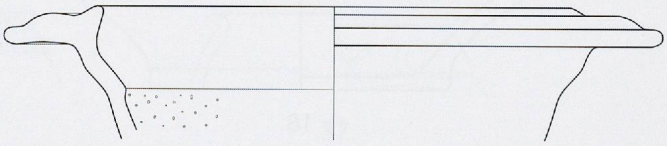

8

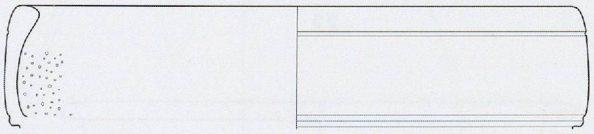

9

10

Fig. 554

Céramiques à revêtement argileux régionales, éch. 1:3

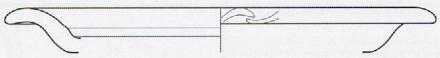

11

12

13

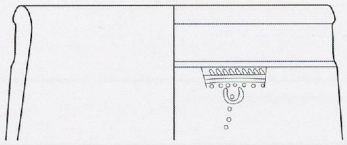

14

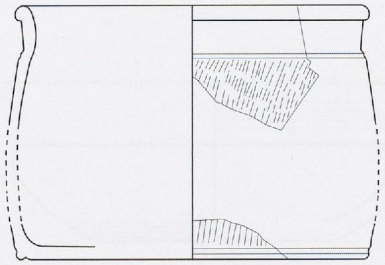

15

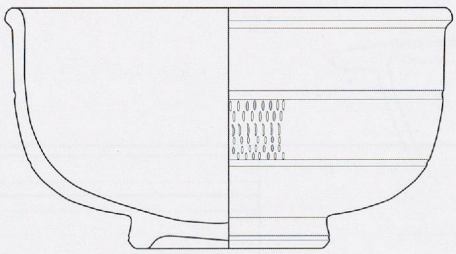

16

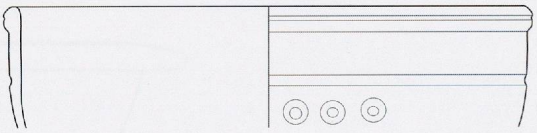

17

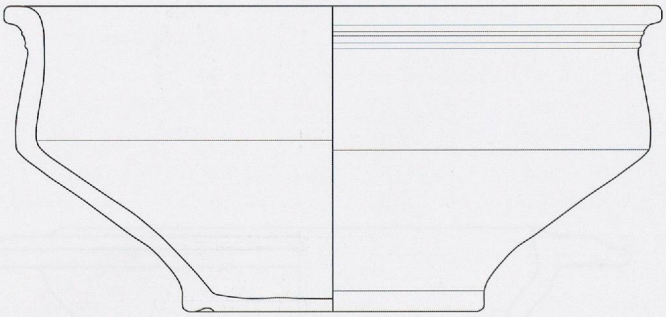

18

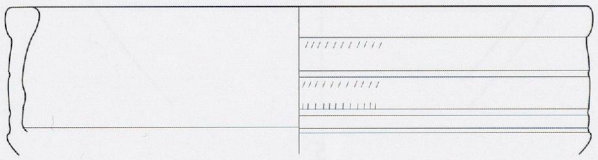

19

20

21

22

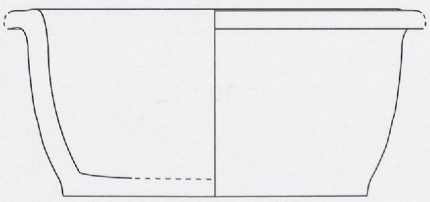

23

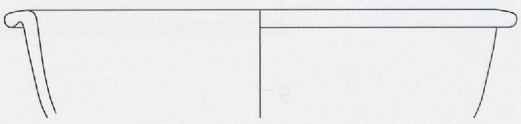

24

Fig. 555

Céramiques à revêtement argileux régionales, éch. 1:3

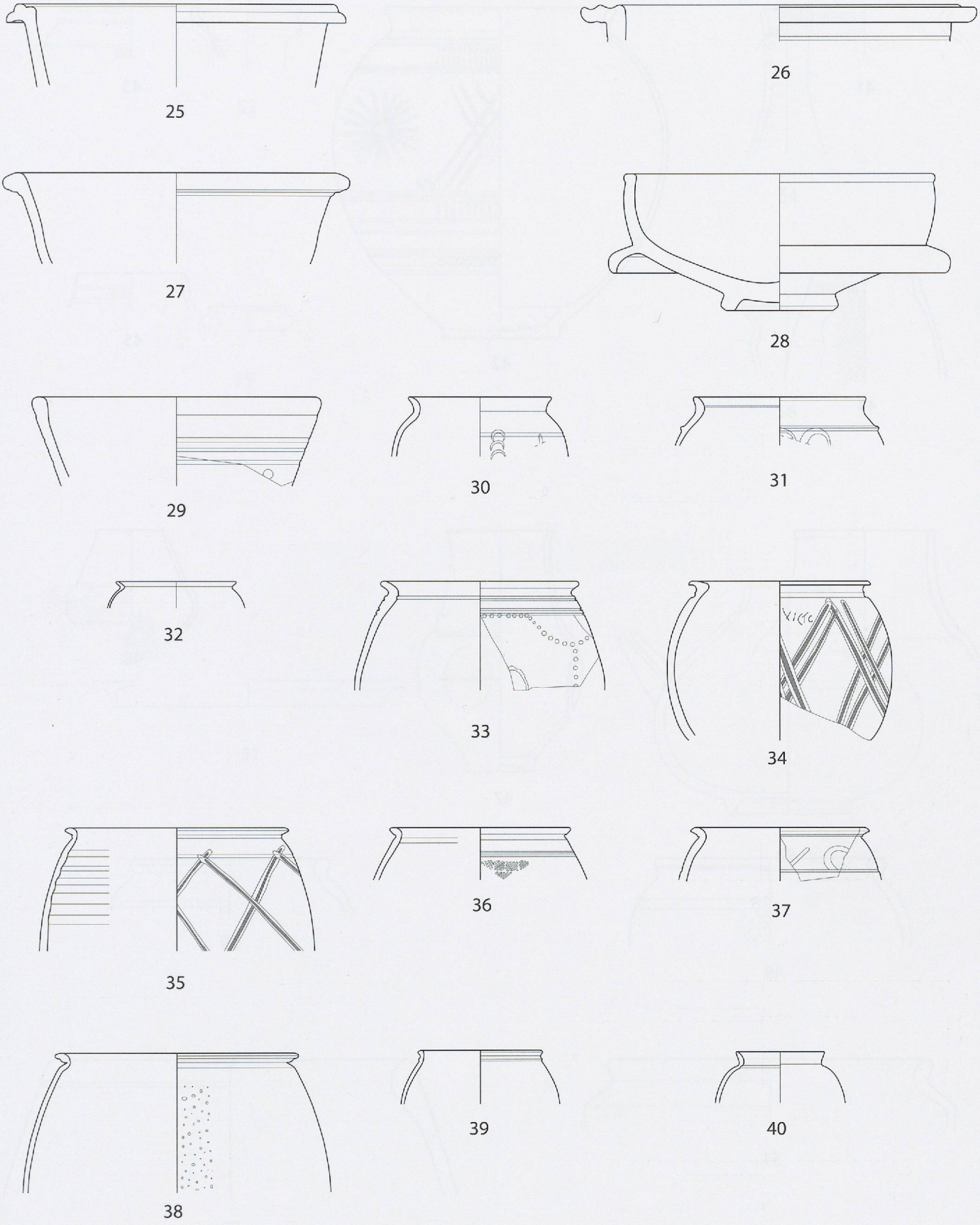

Fig. 556
Céramiques à revêtement argileux régionales, éch. 1:3

41

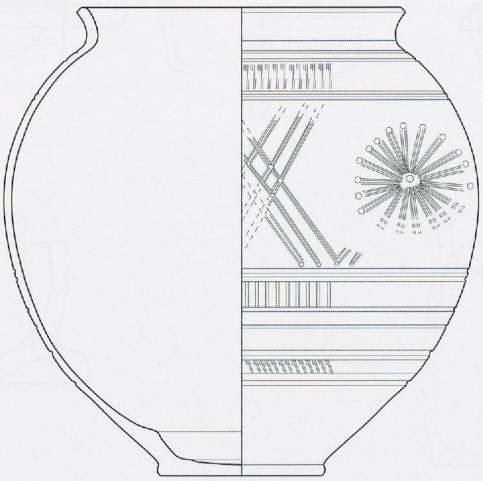

42

43

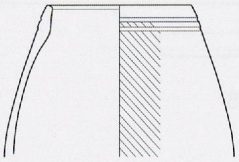

44

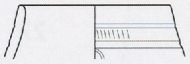

45

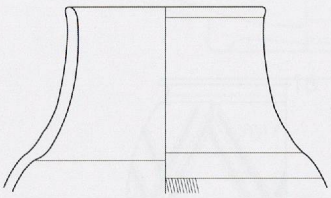

46

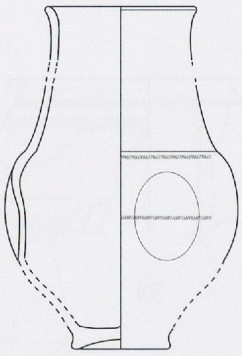

47

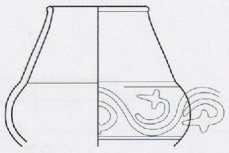

48

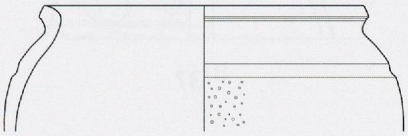

49

50

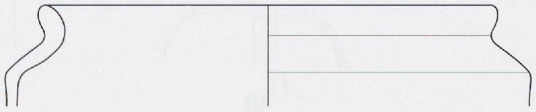

51

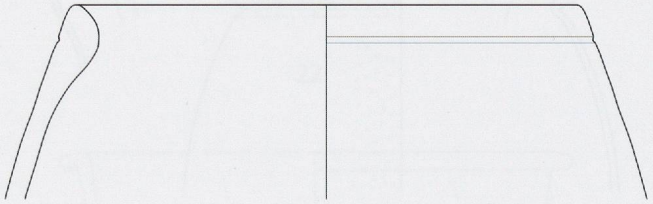

52

Fig. 557

Céramiques à revêtement argileux régionales, éch. 1:3

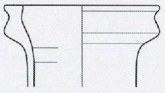

53

54

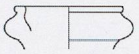

55

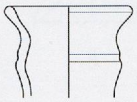

56

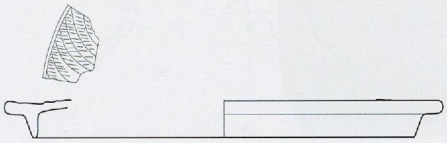

57

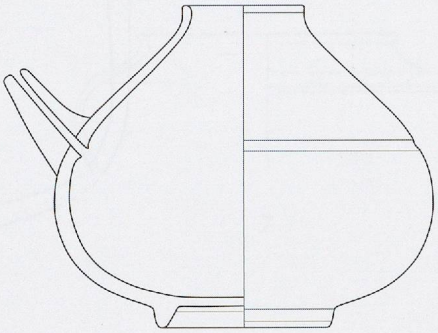

58

Fig. 558
Céramiques à revêtement argileux régionales, éch. 1:3

1

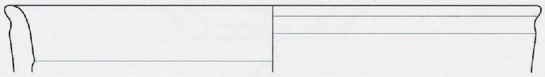

2

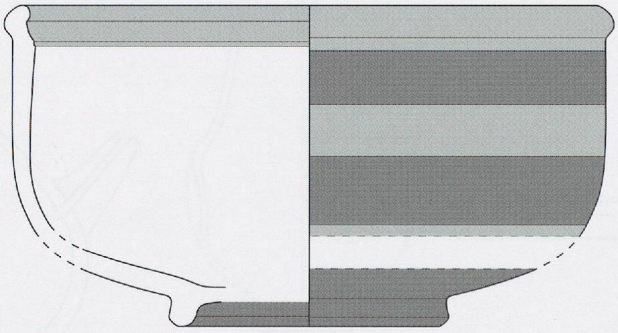

3

Fig. 559
Céramiques peintes, éch. 1:3

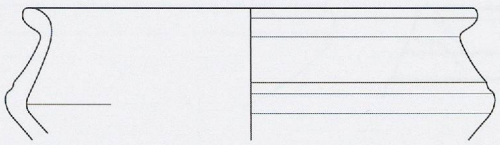

1

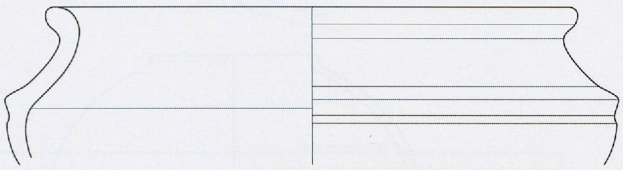

2

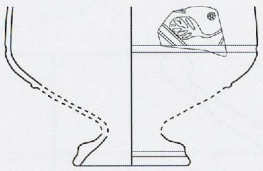

3

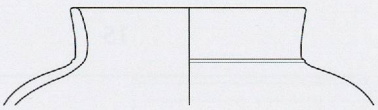

4

5

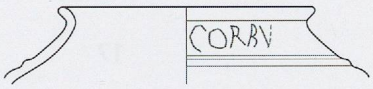

6

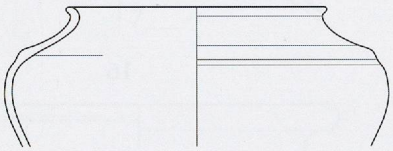

7

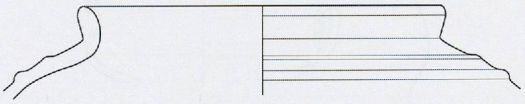

8

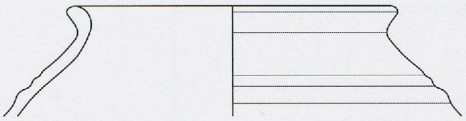

9

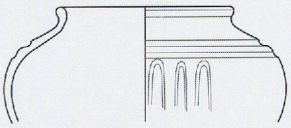

10

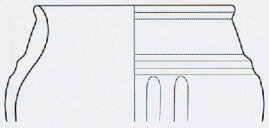

11

Fig. 560

Céramiques à pâte grise fine «terra nigra»*, éch. 1:3*

12

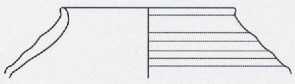

13

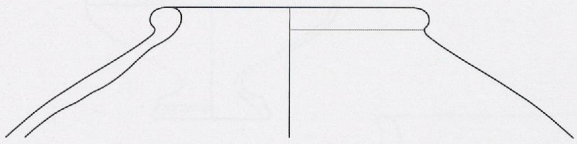

14

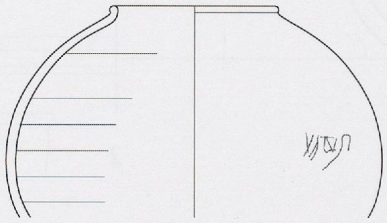

15

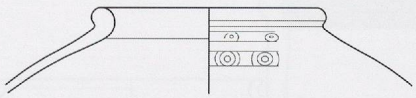

16

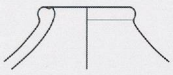

17

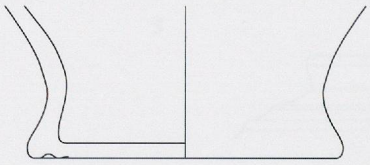

18

Fig. 561

Céramiques à pâte grise fine «terra nigra»*, éch. 1:3*

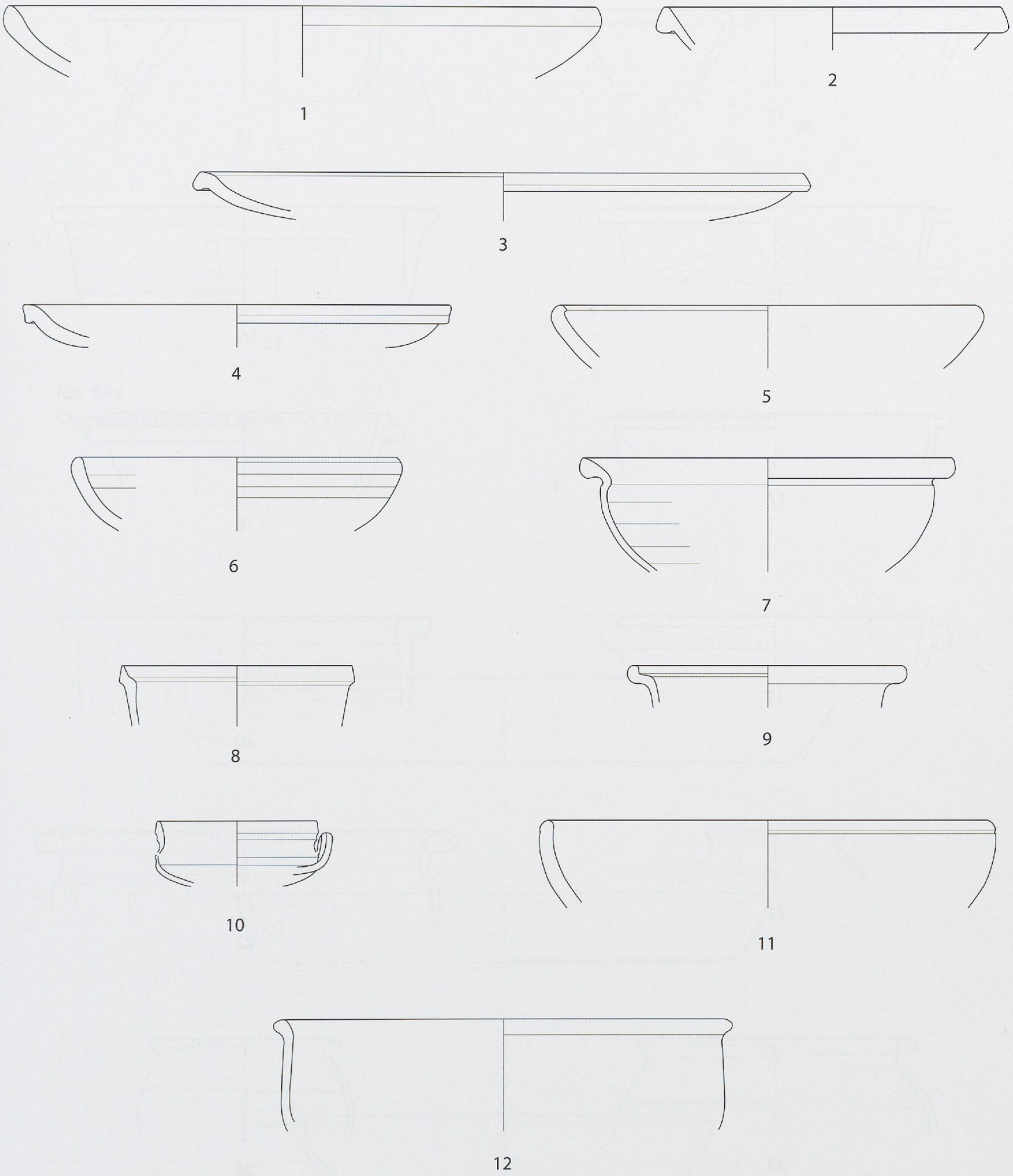

Fig. 562
Céramiques à revêtement micacé, éch. 1:3

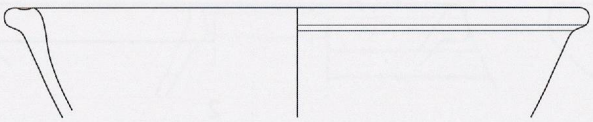

13

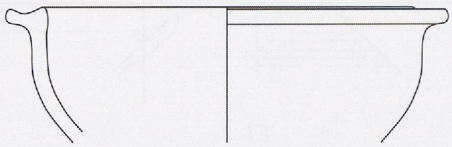

14

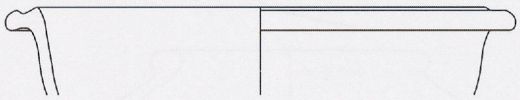

15

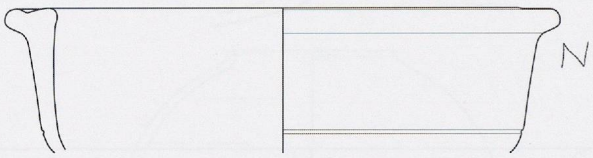

16

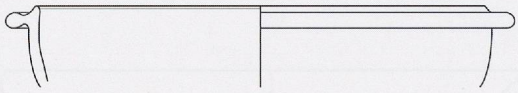

17

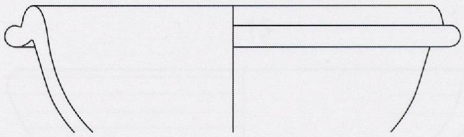

18

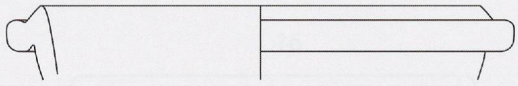

19

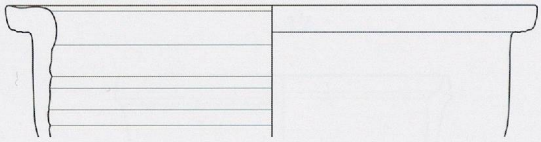

20

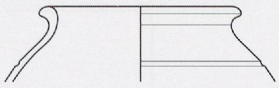

21

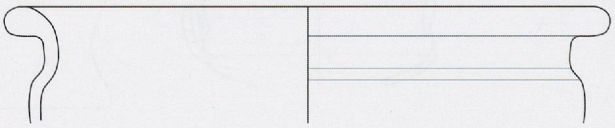

22

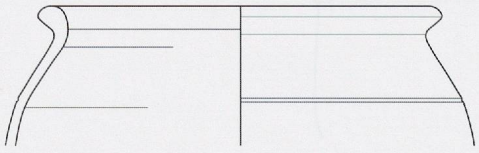

23

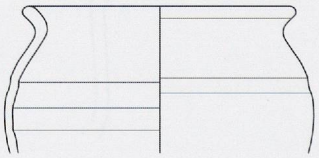

24

Fig. 563
Céramiques à revêtement micacé, éch. 1:3

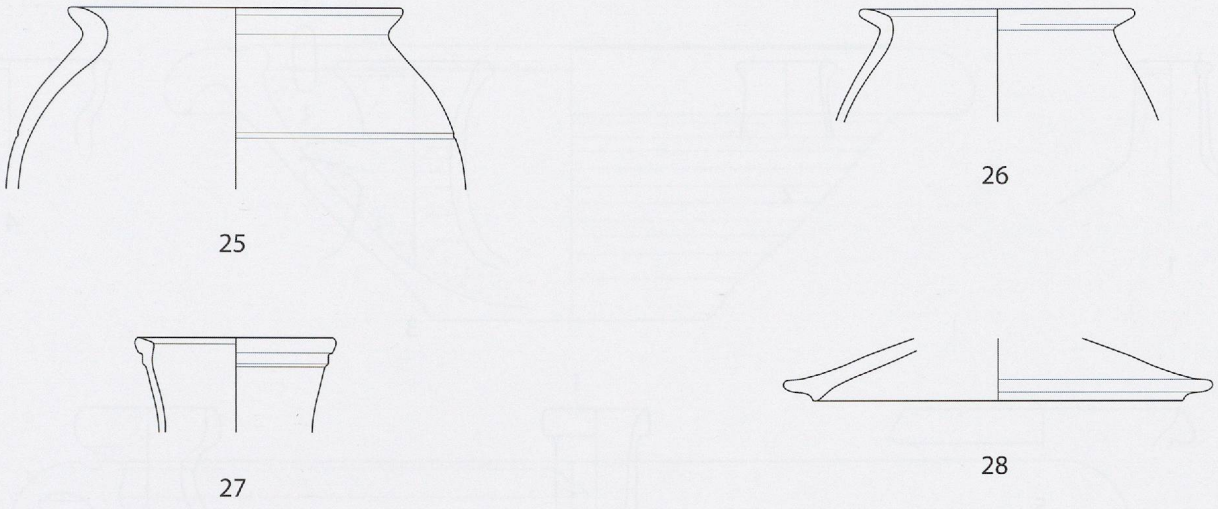

Fig. 564
Céramiques à revêtement micacé, éch. 1:3

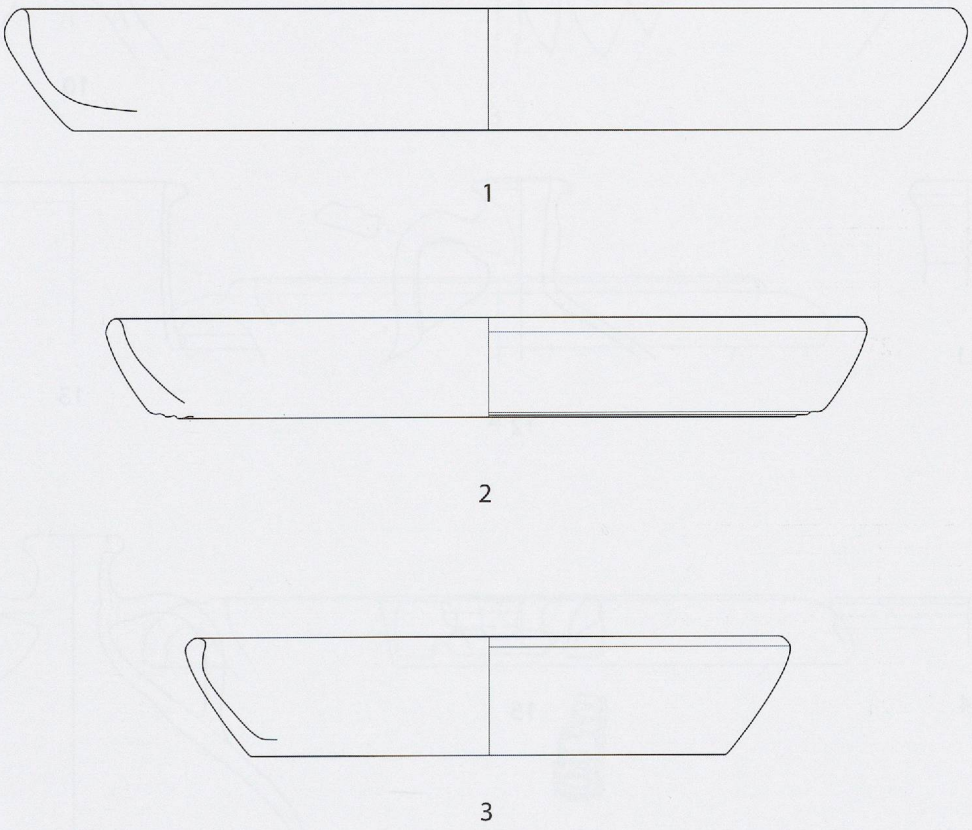

Fig. 565
Céramiques à engobe interne régionales, éch. 1:3

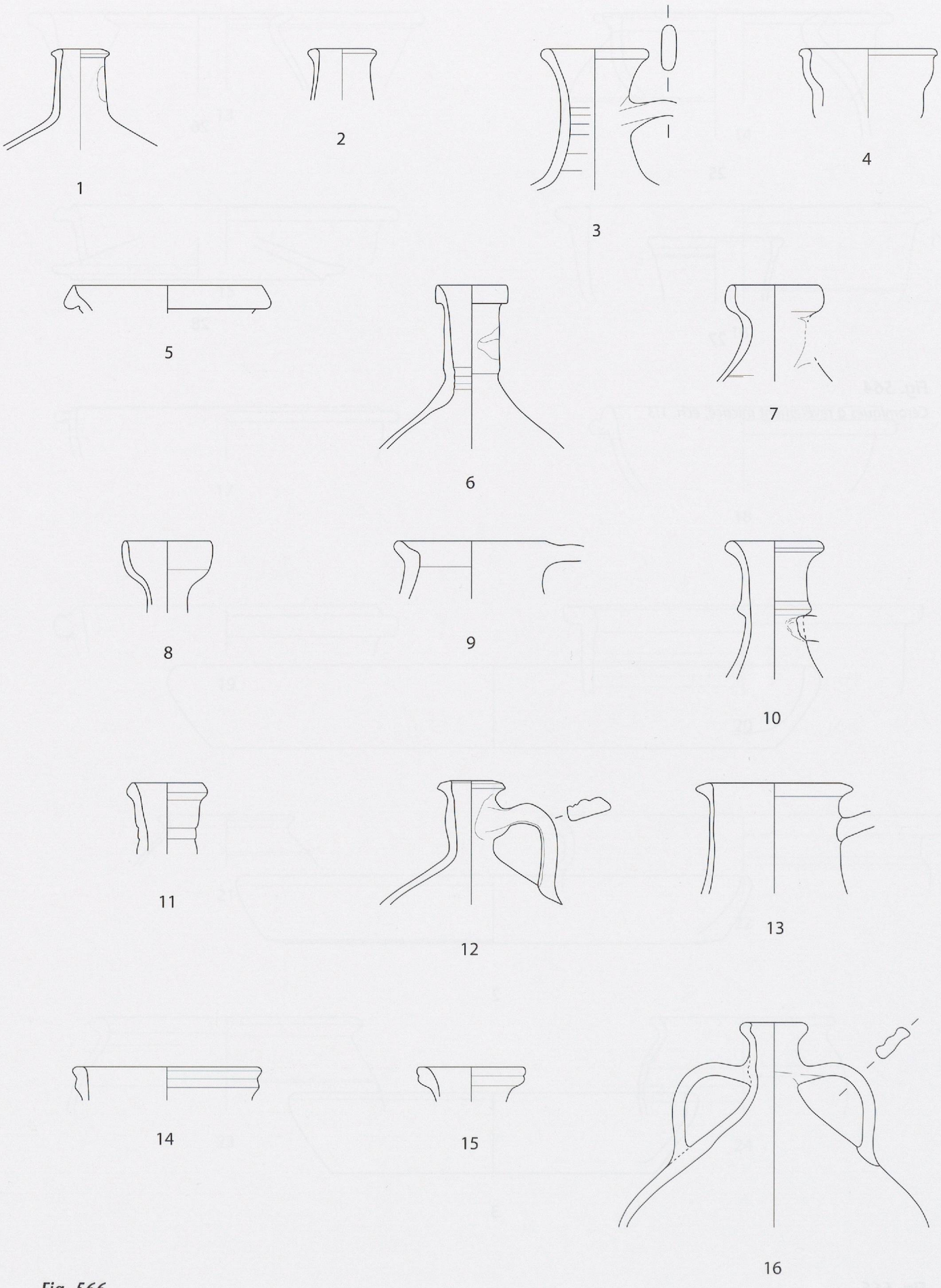

Fig. 566
Cruches à pâte claire, éch. 1:3

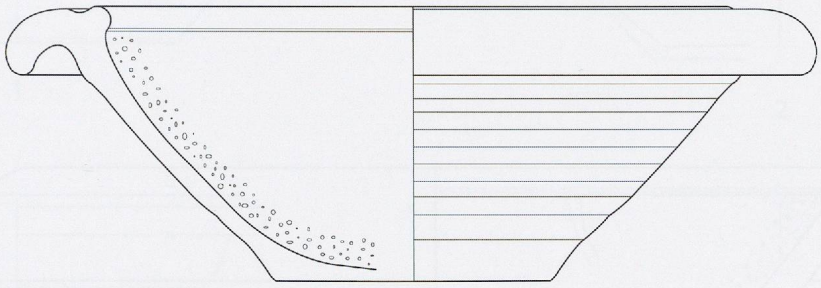

1

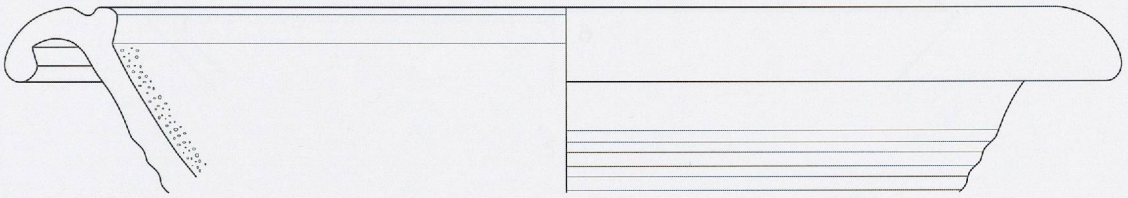

2

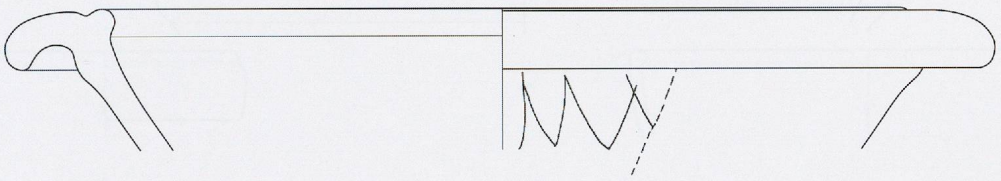

3

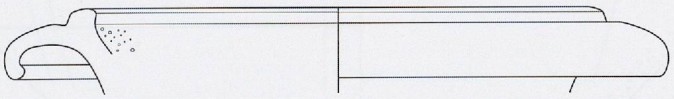

4

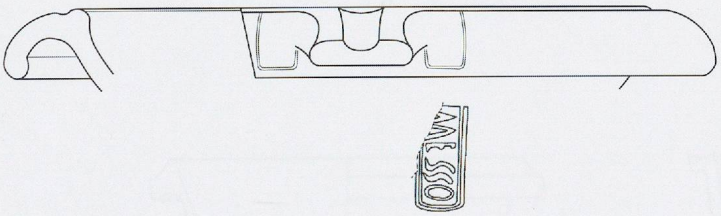

5

Fig. 567
Mortiers à pâte claire, éch. 1:3

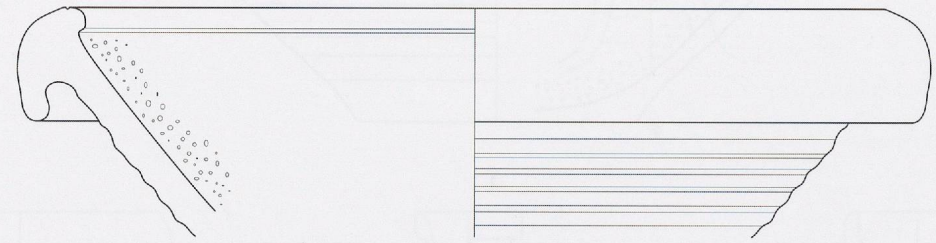

6

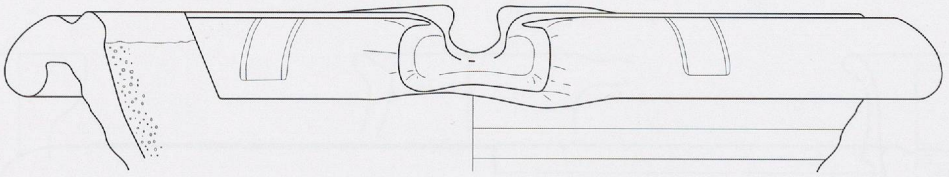

7

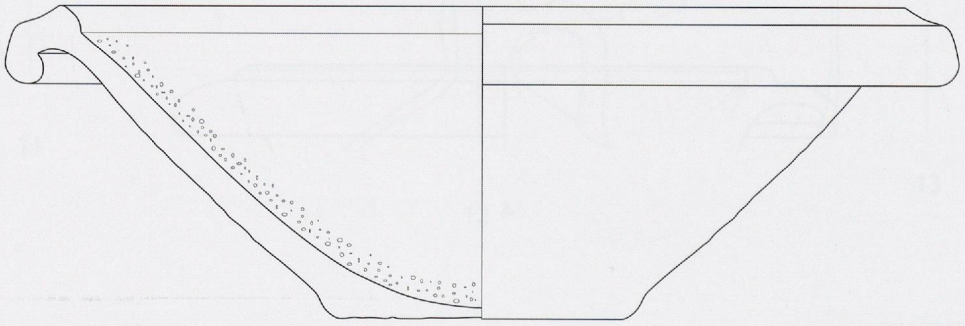

8

Fig. 568
Mortiers à pâte claire, éch. 1:3

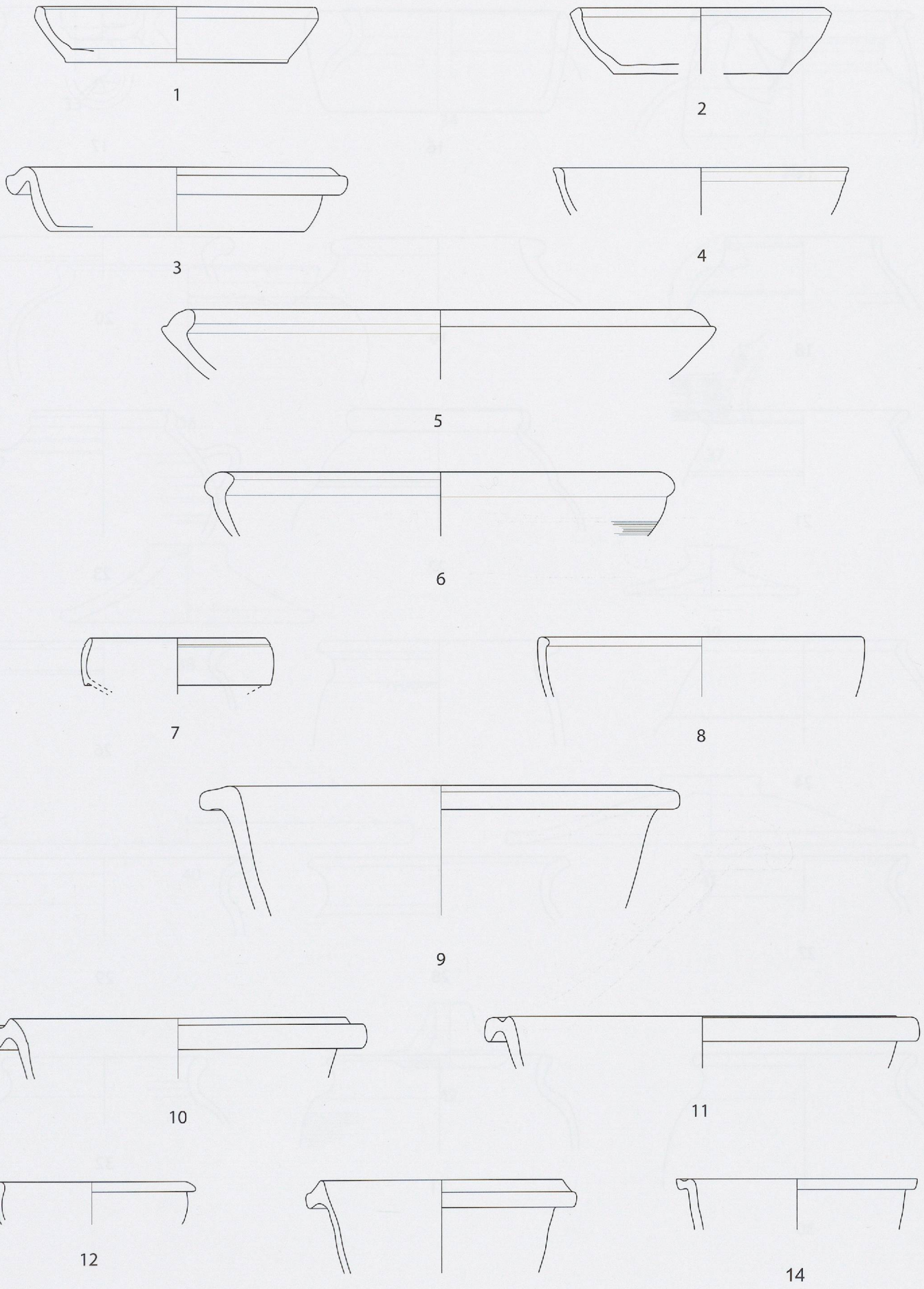

Fig. 569
Céramiques communes à pâte claire, éch. 1:3

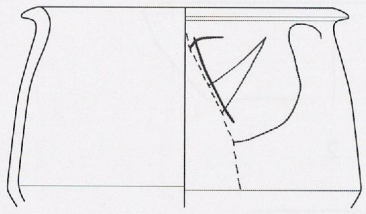

15

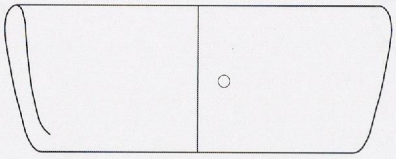

16

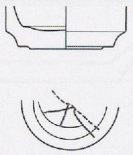

17

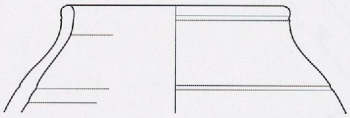

18

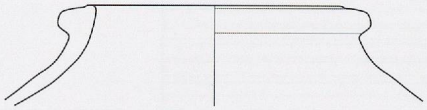

19

20

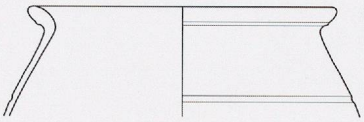

21

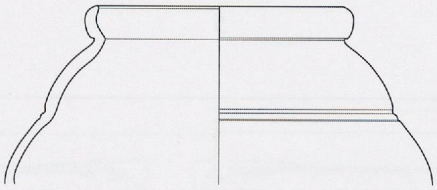

22

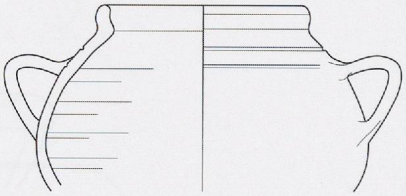

23

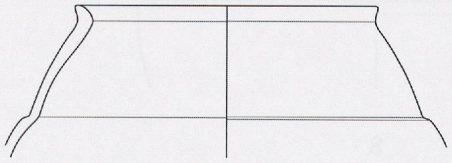

24

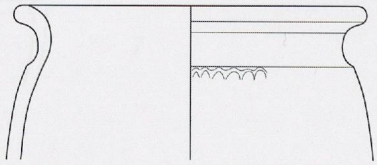

25

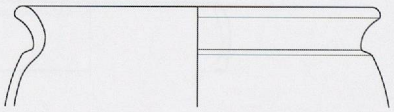

26

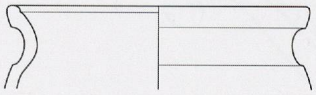

27

28

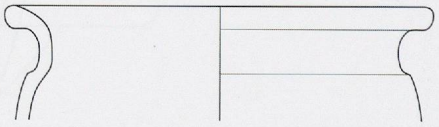

29

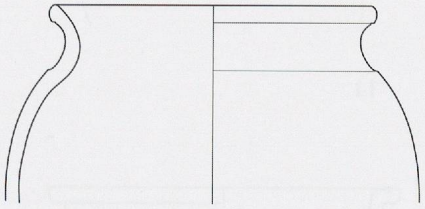

30

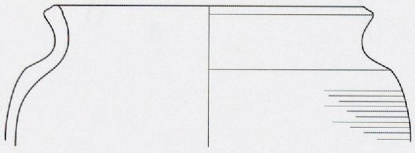

31

32

Fig. 570

Céramiques communes à pâte claire, éch. 1:3

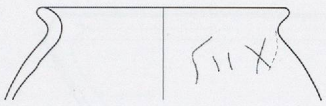

33

34

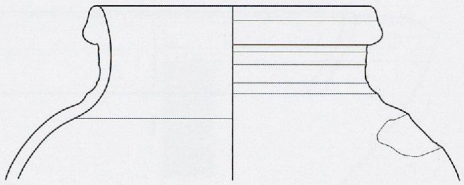

35

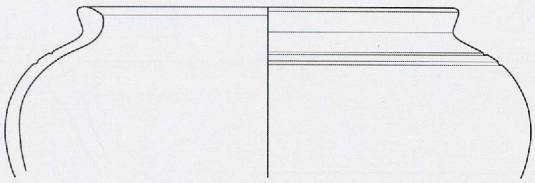

36

37

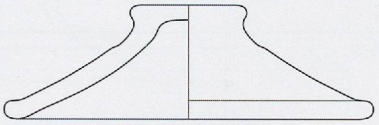

38

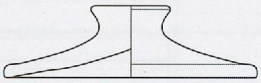

39

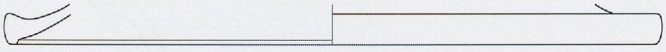

40

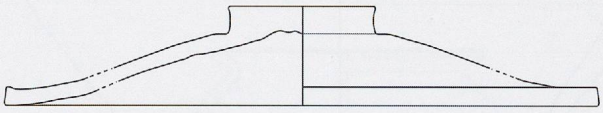

41

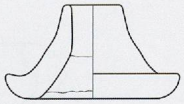

42

Fig. 571

Céramiques communes à pâte claire, éch. 1:3

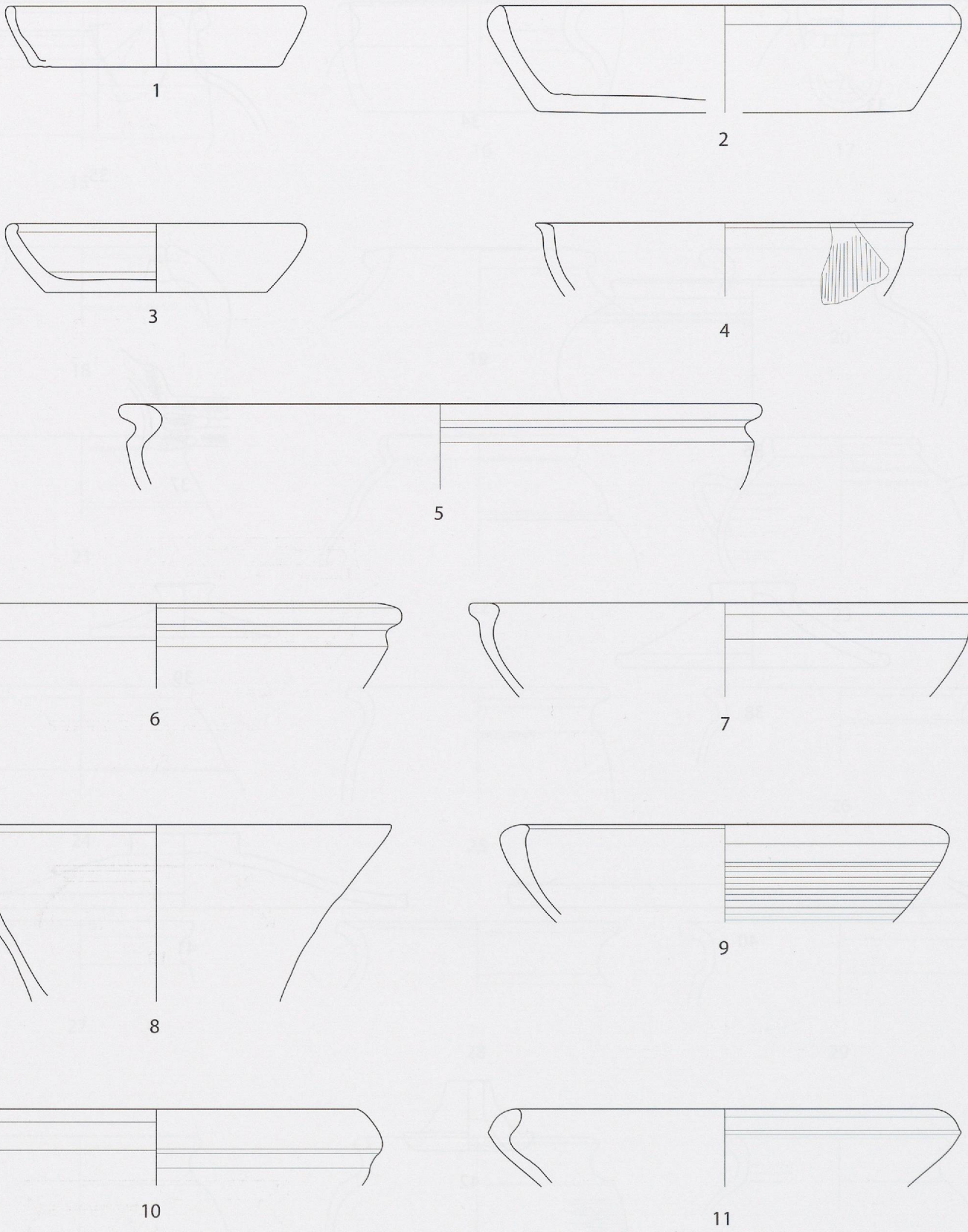

Fig. 572
Céramiques communes à pâte grise, éch. 1:3

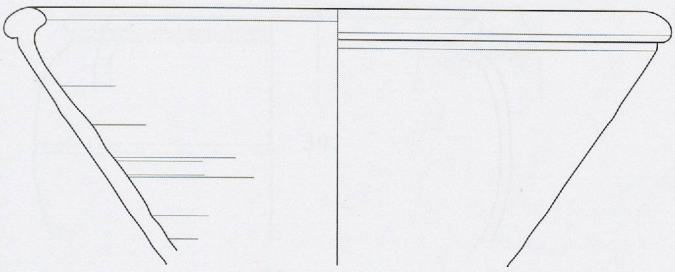

12

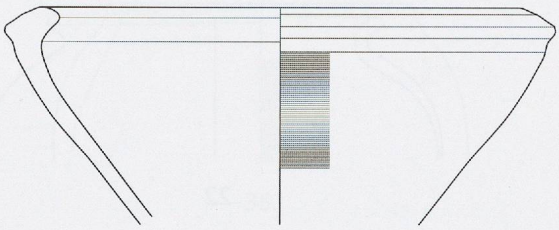

13

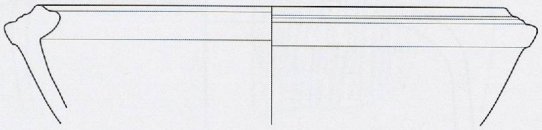

14

15

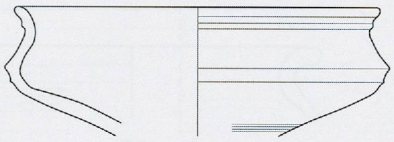

16

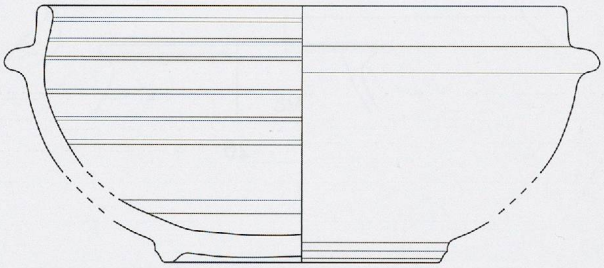

17

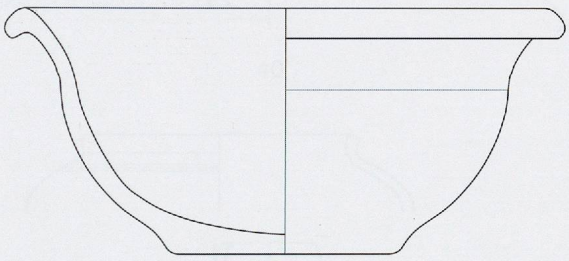

18

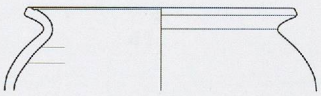

19

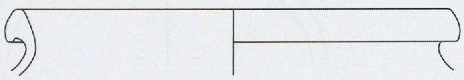

20

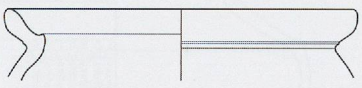

21

Fig. 573

Céramiques communes à pâte grise, éch. 1:3

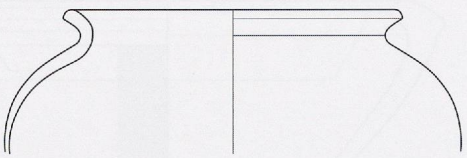

22

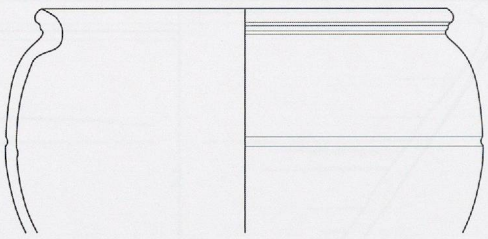

23

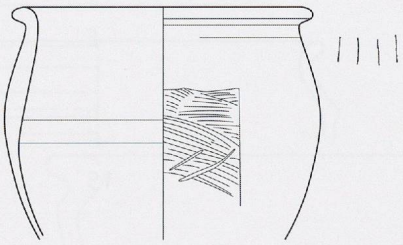

24

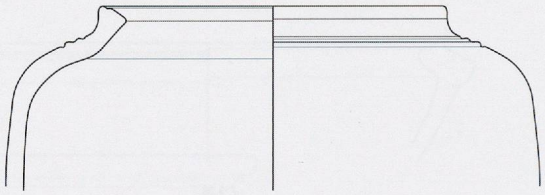

25

26

27

28

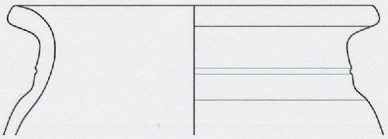

29

30

31

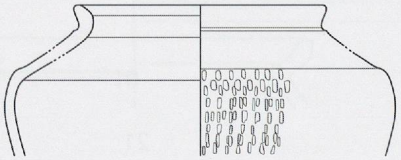

32

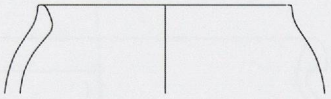

33

Fig. 574

Céramiques communes à pâte grise, éch. 1:3

34

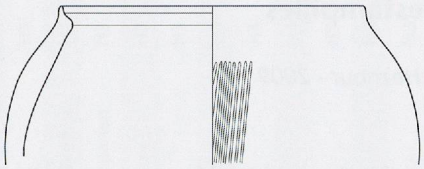

35

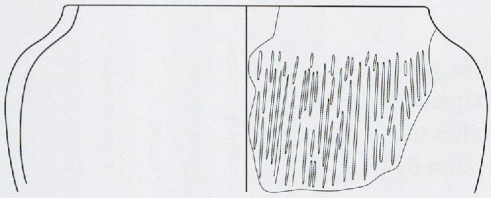

36

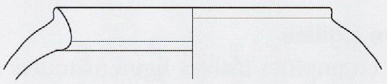

37

38

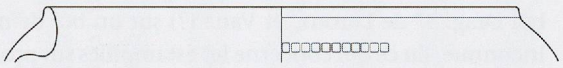

39

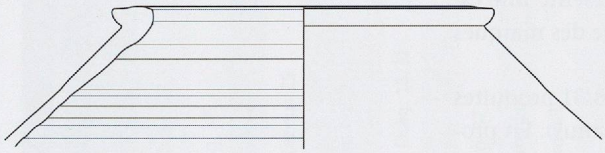

40

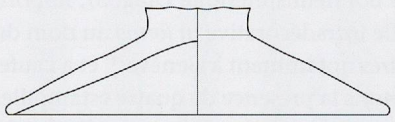

41

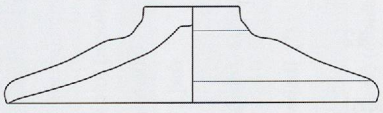

42

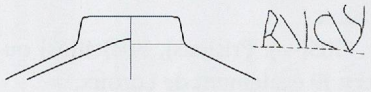

43

Fig. 575

Céramiques communes à pâte grise, éch. 1:3

Les estampilles

Jana Hoznour - 2009

L'ensemble du matériel découvert sur le site d'Orbe-Boscéaz, incluant le *mithraeum* et les ensembles non stratifiés, comprend 65 marques de producteurs, dont 44 sur terre sigillée, 15 sur mortiers et 6 sur amphores. Les estampilles grillagées sur mortiers (5), ainsi que les estampilles illisibles sur terre sigillée (3), ne figurent pas dans le catalogue.

La terre sigillée

Les 41 estampilles lisibles figurent toutes sur des récipients en terre sigillée gauloise: 7 proviennent de Gaule du Sud, 15 de Lezoux et 1 de Rheinzabern, auxquelles s'ajoutent 18 marques d'atelier indéterminé. Toutes les estampilles sont inscrites sur une seule ligne et dans un cartouche rectangulaire à angles arrondis, à l'exception de quatre marques de moulistes inscrites dans un décor et de deux rosettes.

Une seule estampille a été découverte dans les ensembles de l'horizon 1. Il s'agit d'une estampille au nom du potier Primus, dont des artéfacts sont également attestés à Coire[384].

Près de 25% des estampilles proviennent des ensembles de l'horizon 2. Notons que deux estampilles sont des marques de moulistes (cat. 4 et 26): Bu[trio], sur un bol Drag. 37 de Lezoux, et Vana (?) sur un bol de même type mais de provenance inconnue. En ce qui concerne les estampilles sur productions lisses, quatre sont plus complètes que les autres: Iuvenal(is), sur un récipient de type indéterminé (Gaule du Sud), Of(ficina) Sabin(i), sur une coupe ou un petit bol (La Graufesenque), et Suar[ad] (?) sur une assiette Drag. 18/31 (Banassac), ainsi que Toutos, sur une coupe originaire de Lezoux. Les quatre estampilles restantes sont incomplètes.

Les estampilles provenant des ensembles de l'horizon 3 représentent près de 45% du corpus total. Deux d'entre elles représentent une rosette et l'on relève la présence de six estampilles incomplètes et indéterminables.

Un bol hémisphérique Drag. 37, importé de la Graufesenque, présente une estampille intradécorative *in forma* au nom de Verecundus. On retrouve des marques similaires notamment à Genève[385] et à Laufen-Müschhag[386].

Notons la présence de quatre estampilles sur des assiettes Drag. 18/31 produites à Lezoux: Curci Ma(nus), Firmus fe(cit), Habilis M(anus), Saxami M(anus). En provenance du même atelier, quelques estampilles présentant le début des inscriptions: Albin(us), Cet(us), ainsi que la marque d'un mouliste, Pater(nfe), sur un bol Drag. 37.

En ce qui concerne les estampilles provenant d'ensembles hors contexte stratigraphique, trois exemplaires partiellement complets permettent plusieurs lectures:

COND[---]: Cond[ottus] ou Cond[ollus], en provenance de Lezoux.

PAULI[---]: Pauli[anus] ou Pauli[nus], sur une assiette de type indéterminable de Lezoux.

PRIS[---]: Pris[cus], Pris[cillus] ou encore Pris[cianus], sur une coupe Drag. 42 (Serv. E) également de Lezoux.

Quelques individus présentent des estampilles bien lisibles, notamment une assiette Drag. 18/31 de Lezoux avec une marque de Paterclinus, Paterclini O(fficina), ou encore une coupe de la Graufesenque avec Of(ficina) Apri.

Notons que trois coupes (prospections anciennes?) présentent des estampilles aux noms d'origine gauloise (?): Biturix f(ecit) et Regalis f(ecit) de Lezoux, ainsi que Caco des ateliers de Montans.

Les mortiers

Le corpus des estampilles sur mortiers comprend dix individus dont trois palmettes (horizon 3 et indéterminé), ainsi que deux estampilles indéterminables et hors contexte stratigraphique: Ma[---] et [---]a Ceis.

En ce qui concerne les marques lisibles, notons la présence de Cunas(ius)[387], vraisemblablement établi à Avenches, de Messo (3 marques) et de Popilli(us) (1 marque).

384 Hochuli-Gysel 1986, pl. 1.15, p. 264.

385 Paunier 1981, p. 211, n° 202.

386 Martin-Kilcher 1980, pl. 11, 1.

387 Agustoni 1999, LS 532; Ettlinger/Roth-Rubi 1979, p. 137, 7.

N° cat.	N° inventaire	Transcription	Lecture	Forme céramique	Références	Provenance	Datation	Horizon
Terre sigillée								
18	93/9937-01	FPRIM	(O)f(ficina) Prim(i)	coupe Drag. 27	Hofmann 1971-1972, vol. 1, p. 18, n° 136; Genin 2007, n° 332, pl. 196-197	La Graufesenque	40-80 ap. J.-C.; 15-70 ap. J.-C.	H1
4	00/19246-08	BV[---]	Bu[trio] (mouliste)	bol Drag. 37	Bet/Delage 1991, p. 203, 64	Lezoux	120-145 ap. J.-C.	H2
12	99/16899-01	IVVIIINAL	Iuvenal(is)	indéterminée	Oswald 1983, p. 156	Gaule du Sud	Ier s. ap. J.-C.	H2
14	94/11690-01	IV[---]LIALI	Iu[...]liali	coupe Lezoux 29		Gaule du Centre		H2
21	87/4119-01	OF SABIN+	Of(ficina) Sabin(i)	coupe ou bol	Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. IX, 150.18; Ettlinger/Roth-Rubi 1979, 147; Genin 2007, n° 362, pl. 201-202	La Graufesenque	55-95 ap. J.-C.; 50-100/110 ap. J.-C.	H2
24	91/7911-02	SVAR[---]	Suar[ad] (?)	assiette Drag. 18/31	Oswald 1983, p. 307 (?)	Banassac (?)	Domitien-Hadrien (?)	H2
25	00/19246-36	TOVTOS	Toutos	coupe	Oswald 1983, p. 320	Lezoux	indéterminé	H2
26	88/4553-01	VANA	Vana (?) (mouliste)	bol Drag. 37				H2
30	00/19325	AII[---]	Ae[...] (?)	indéterminée				H2
31	00/19286	[---]AB	[...]ab	indéterminée				H2
36	00/19246-12	[---]MI	[...]mi	coupe		Gaule du Centre		H2
1	87/4107-08	ALBIN[---]	Albin[us]	coupe	Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. XI, 8.1	Lezoux	140-190 ap. J.-C.	H3
6	87/4093-03	CET[---]	Cet[us]	indéterminée	Oswald 1983, p. 75	Lezoux	Trajan-Hadrien	H3
8	99/17559-01	CVRCI·MA	Curci Ma(nus)	assiette Drag. 18/31	Bémont/Jacob 1986, p. 281; Oswald 1983, p. 100	Lezoux	indéterminé	H3
9	92/9841-06	FIRMUSFE	Firmus fe(cit)	assiette Drag. 18/31	Hofmann 1971-1972, vol. 2, pl. XI, 107.2; Oswald 1983, p. 123	Rheinzabern	150-210 ap. J.-C.	H3
10	99/17571-01	HABILIS·M	Habilis M(anus)	assiette Drag. 18/31	Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. XII, 89.1	Lezoux	140-190 ap. J.-C.	H3
11	00/17702-11	HIA[---]	Hia[...]	coupe		Gaule du Centre (?)		H3
15	87/4095-01	PATER[---]	Pater[nfe] (mouliste?)	bol Drag. 37	Bet/Delage 1991, p. 205, 153-154	Lezoux		H3
23	99/17772-04	SAXAMI·M	Saxami M(anus)	assiette Drag. 18/31	Bémont/Jacob 1986, p. 285	Lezoux	indéterminé	H3
27	99/17772-05	VERECUNDUS	Verecundus (mouliste)	bol Drag. 37	Oswald 1983, p. 329	La Graufesenque	Claude-Vespasien	H3
28	99/16983-01	VSATI CA	Us(tina) Atica (?)	assiette	Oswald 1983, p. 26 et 347			H3
29	00/16907-02	IIMIIA	Emia (?)	coupe	Oswald 1983, p. 114	Gaule du Sud (?)		H3
32	98/16820-01	[---]ANI	[...]ani	bol à collerette Drag. 38		Gaule du Centre		H3
33	00/16908-01	[---]CISO	[...]ciso	coupe		Gaule du Centre		H3
34	00/17701	[---]INI +	[...]ini (?)	indéterminée		Gaule du Centre		H3
37	92/9838-02	[---]OF	[...]Of(ficina)	coupe Drag. 24/25				H3
38	99/17751	[---]OS[---]	[...]os[...]	coupe		Gaule du Centre (?)		H3
40	00/17704	rosette		coupe				H3
41	94/12624	rosette		indéterminée				H3

2	93/11455-02	OF·APRI	Of(ficina) Apri	coupe	Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. IV, 10.4; Oswald 1983, p. 18; Genin 2007, n° 33, pl. 156	La Graufesenque	40-60 ap. J.-C.; 50-100/110 ap. J.-C.	Hors H
7	86/4038b	COND[---]	1. Cond[ottus]	indéterminée	Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. XII, 63	Lezoux	130-160 ap. J.-C.	Hors H
			2. Cond[ollus]		Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. XV, 233	Lezoux	130-160 ap. J.-C.	
13	98/16882-01	IV[---]	Iu[lius] (?)	assiette		Gaule du Centre		Hors H
16	94/11606-02	PATERCLINI O	Paterclini O(fficina)	assiette Drag. 18/31	Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. XIII, 36.3; Oswald 1983, p. 230	Lezoux	140-190 ap. J.-C.	Hors H
17	96/14576-01	PAULI[---]	1. Pauli[anus]	assiette	Oswald 1983, p. 235	Lezoux	Hadrien	Hors H
			2. Pauli[nus]		Bémont/Jacob 1986, p. 284	Lezoux	indéterminé	
19	86/4041	PRIS[---]	1. Pris[cus]	coupe Drag. 42	Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. XIII, 147	Lezoux	160-200 ap. J.-C.	Hors H
			2. Pris[cillus]		Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. XVI, 252	Lezoux	160-210 ap. J.-C.	
			3. Pris[cianus]		Oswald 1983, p. 251	Lezoux	Trajan-Hadrien	
22	97/15037-10	SABIN+	Sabin(us)	assiette Drag. 18/31	Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. XVI, 164.8	Lezoux	IIe s. ap. J.-C.	Hors H
35	86/4023	[---]LIVS·F	[...]lius f(ecit)	indéterminée		Gaule du Centre (?)		Hors H
39	00/vrac	[---]V[---]	[...]u[...]	indéterminée		Gaule du Centre		Hors H
3	sans n°	BITVRIX·F	Biturix f(ecit)	coupe	Oswald 1983, p. 45	Lezoux	Hadrien-Commode	indét.
5	sans n°	CΛCO	Caco	coupe	Oswald 1983, p. 52; Bémont/Jacob 1986, p. 280	Montans	Ier s. ap. J.-C.	indét.
20	sans n°	REGALIS·F	Regalis f(ecit)	coupe	Hofmann 1971-1972, vol. 1, pl. XIII, 153.2	Lezoux	140-190 ap. J.-C.	indét.
Mortiers								
43	87/4164-02	CVNAS	Cunas(ius)	mortier AV 375/3	Agustoni 1999, LS 532; Ettlinger/Roth-Rubi 1979, p. 137, 7	Avenches (?)	50-250 ap. J.-C.	H2
45	99/17113-01	MESSO	Messo	mortier LS 3.3.2	Agustoni 1999, 60, LS Messo			H2
46	00/19246-35	MESSO	Messo	mortier LS 3.3.3	Agustoni 1999, 60, LS			H2
47	00/17702-12	SSO	(Me)sso	mortier				H3
49	99/17056-04	palmette		mortier LS 3.3.3				H3
50	01/20535-05	palmette		mortier LS 3.3.2				H3
44	97/15037-25	MΛ[---]	Ma[...]	mortier				Hors H
42	sans n°	[---]Λ·CEIS	[...]a Ceis	mortier				indét.
48	sans n°	POPILLI	Popilli(us)	mortier				indét.
51	sans n°	palmette		mortier				indét.
Amphores								
53	00/19340-01	L·C-T	L. C(ornelii) T(erpni)	Dr. 20	Callender 1970, p. 151, nr. 836	Bétique		H2
54	00/17732-07	QCOCL	Q. Co(rnelli) Cl(ementis)	Dr. 20	Callender 1970, p. 223, nr. 1439	Pana Del Sol		H2
56	91/7946-06	TCR	?	G. 4		Gaule		H2
52	00/16907-01	IIIENNIV	III Enn(iorum) Iu(liorum)	Dr. 20	Callender 1970, p. 126; Martin Kilcher/ Schupbach 1985, p. 177	Las Huertas del Rio		H3
57	91/7967-03	[---]MI[---]	[...]mi[...]	Dr. 20				H3
55	94/11620-01	SC·FELICI	Sc Felici	Dr. 20				Hors H

1

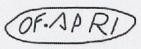

2

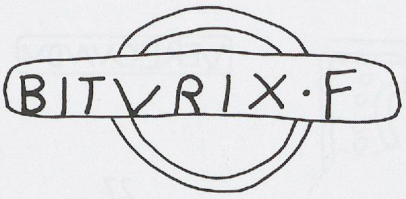

3

4

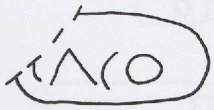

5

6

7

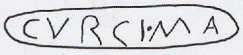

8

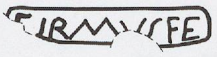

9

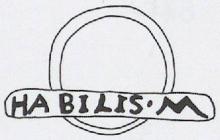

10

11

12

13

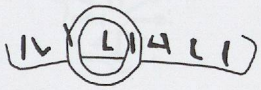

14

15

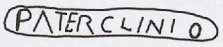

16

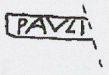

17

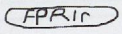

18

19

20

21

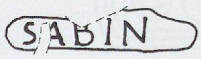

22

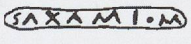

23

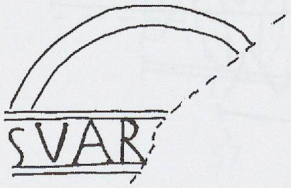

24

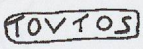

25

Fig. 576

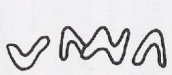

26

27

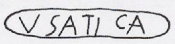

28

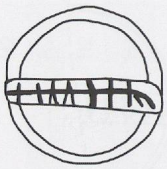

29

30

31

32

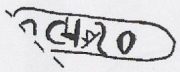

33

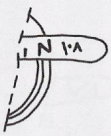

35

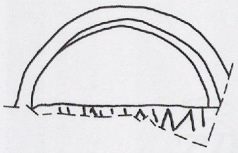

36

37

38

39

40

41

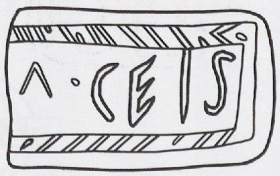

42

43

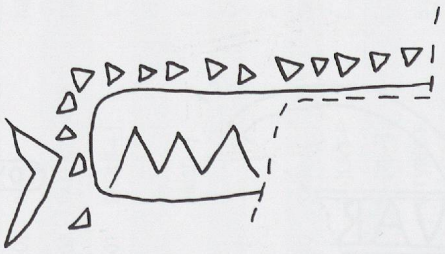

44

45

Fig. 577

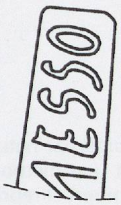

46

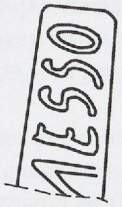

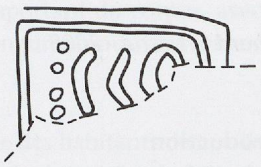

47

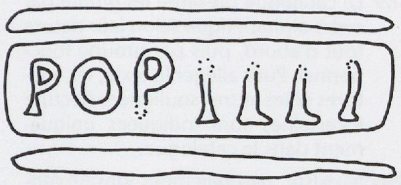

48

49

50

51

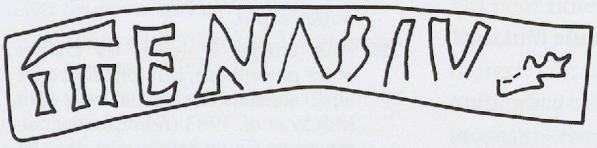

52

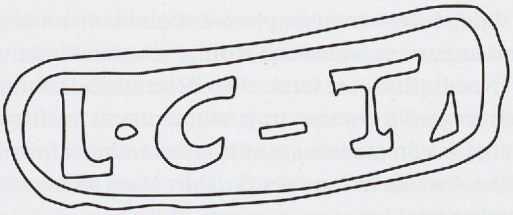

53

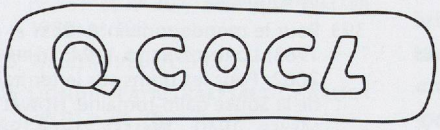

54

55

56

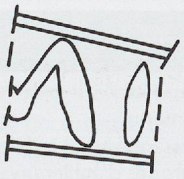

57

Fig. 578

Les *graffiti*

Richard Sylvestre - 2008

Introduction

Les fouilles menées sur le domaine de la *villa* gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz ont permis la découverte de 85 *graffiti* gravés sur des céramiques. Ce corpus d'inscriptions mineures est réparti tout d'abord dans quatre catégories, qui déterminent la «nature»[388] des *graffiti,* puis en huit groupes fonctionnels (fig. 579)[389].

Nous avons regroupé sous le terme «message verbal» toutes les inscriptions révélant des lettres, déterminées ou non. Cette catégorie réunit les marques de propriété, qui constitue le groupe le plus important du corpus, les indications de contenu et les messages verbaux indéterminés. L'établissement de principes de classement rigoureux a été nécessaire, particulièrement pour les marques de propriété. Ces dernières réunissent les inscriptions présentant des noms complets, des noms abrégés sur la vaisselle de table, des inscriptions abrégées ou lacunaires de trois lettres et plus sur les autres catégories de vaisselle, ainsi que des inscriptions non visibles lors de l'utilisation du récipient[390]. Quelques inscriptions de ce type permettent de proposer des noms de personnes ayant vécu dans la *villa*.

Les «indications chiffrées» réunissent les indications de poids, de volume et les indications chiffrées indéterminées. Généralement gravées sur des céramiques liées à la conservation des aliments, elles nous apportent quelques informations ponctuelles sur les usages commerciaux et les unités de mesure employées.

Les *graffiti* «anépigraphes» rassemblent toutes les marques non littérales. Par prudence, nous leur avons attribué une fonction indéterminée.

Nous utilisons le terme d'«indéterminé», comme nature et/ou comme fonction, pour les *graffiti* qui sont trop fragmentaires ou illisibles.

Les *graffiti* réalisés avant la cuisson du récipient, c'est-à-dire dans le cadre d'un atelier, sont de nature très variable. Nous les avons simplement nommés «marques d'atelier».

Une fois les *graffiti* répartis dans ces ensembles[391], ils sont présentés par nature puis par fonction et étudiés de manière systématique. L'étude consiste à interpréter le sens des inscriptions puis à chercher leurs parallèles en Gaule romaine. L'étude des noms, quant à elle, présente les différentes attestations épigraphiques témoignant de leur fréquence à différentes échelles: sur le territoire de la Suisse gallo-romaine (en pays helvète), en Gaule Belgique et dans les Germanies[392]. Nous avons utilisé les répertoires généraux d'inscriptions comme le CIL, le RIG ou l'AE, les répertoires onomastiques[393], les diverses publications sur des corpus de *graffiti* ainsi que des ouvrages indispensables à l'étude linguistique des inscriptions[394]. L'approche céramologique permet ensuite d'étudier la relation entre le *graffito* et son support par une analyse des catégories, des formes, des types, de la fonction du récipient ainsi que de la situation de l'inscription. Elle est suivie par une étude paléographique, puis par un bilan qui tente de faire le rapport entre le *graffito*, son support et le contexte archéologique.

Nature	Fonction	Nbre
Message Verbal	Propriété	30
	Contenu	1
	Message verbal indéterminé	25
	Marques d'atelier (avant cuisson)	1
Indication chiffrée	Poids	1
	Volume	3
	Indication chiffrée indéterminée	5
Anépigraphe	Indéterminé	2
	Marques d'atelier (avant cuisson)	1
Indéterminé	Indéterminé	16
Total		85

Fig. 579

Les graffiti *d'Orbe-Boscéaz: groupes fonctionnels et nombres d'occurrences.*

388 La répartition des *graffiti* par nature puis par fonction est une méthode proposée par P.-Y. Lambert et reprise par G. Féret et R. Sylvestre dans l'étude des *graffiti* d'Augst (2008). Les principes de classement sont établis à partir des études antérieures: Féret/Sylvestre 2008 et Luginbühl 1994 notamment.

389 Le catalogue présente les *graffiti* par ordre alphabétique selon leur nature tout d'abord, puis par groupe fonctionnel. Pour alléger le texte, les ligatures et les lettres soulignées (lecture incertaine) sont indiquées uniquement dans le catalogue.

390 Il existe naturellement des exceptions à ces principes. Par exemple les inscriptions [---]NYSI[---] (cat. 45) et SIIX[---] (cat. 49).

391 Notons que les dédicaces religieuses et les indications de prix, que l'on retrouve parfois dans les études de *graffiti* (par exemple Féret/Sylvestre 2008), sont absentes de notre corpus.

392 Pour alléger le texte, les chiffres entre parenthèse, qui font référence aux attestations recueillies dans Mócsy *et al.* 1983 (nombre d'occurrences en Gaule Belgique et dans les Germanies/nombre d'occurrences en Gaule romaine) ne seront pas accompagnés de la référence au recueil, sauf rares exceptions. Il s'agit d'un ancien état de la recherche onomastique, dont les informations quantitatives ne sont utilisées qu'à titre indicatif.

393 Pour le monde romain: Mócsy *et al.* 1983; Lőrincz/Redő 1994; Lőrincz 2002. Pour les noms sur le territoire de la Suisse gallo-romaine: Howald/Meyer 1940; Walser 1979-1980. Quelques parallèles notamment à Biberist (Féret/Sylvestre 2006), à Augst (Féret/Sylvestre 2008), à Nyon (Luginbühl/Schneiter 1997), à *Lousonna*-Vidy (Collart/Van Berchem 1939; Luginbühl 1994), à Yverdon (Luginbühl 1995) et à Avenches (Sylvestre 2015).

394 Lambert 2003; Billy 1993; Delamarre 2003.

Les messages verbaux

Les messages verbaux constituent le groupe le plus important du corpus, avec 56 occurrences, soit près des deux tiers des inscriptions mineures retrouvées sur le site.

Les marques de propriété

Les témoignages épigraphiques sur les noms et l'origine des habitants de la *villa* de Boscéaz se réduisent au corpus des marques de propriété, constituées de 30 inscriptions. Celles-ci nous livrent des fragments de noms que nous présentons selon leur degré d'abréviation et de fragmentation, en allant des noms les plus complets aux inscriptions les plus lacunaires.

Deux inscriptions, VIITVST (cat. 29) et VICTO (cat. 30), sont très certainement les abréviations de *Vetustus,-a* et de *Victor*. *Vetustus,-a*, qui signifie «vieux», est un *cognomen* connu uniquement par une occurrence en Gaule romaine[395]. Restitué sous sa forme la plus simple, *Victor* figure parmi les dix-huit *cognomina* les plus répandus dans le monde romain (1699 occurrences). *Victor* (83/130)[396], «victorieux», est un nom relativement fréquent dans l'onomastique militaire. Son radical est à l'origine de plus d'une dizaine de *cognomina*, principalement masculins, attestés sur le territoire de la Suisse gallo-romaine, à Augst, à Genève, à Lengnau, à Martigny et à Wettswil[397]. Sous cette forme, il est attesté encore sur des récipients en céramique à Avenches[398], à Nida-Heddernheim[399], dans le fortin de Niederbieber en Germanie Supérieure, ainsi qu'à Neuss en Germanie Inférieure[400].

Les *graffiti* SILVAN[---] (cat. 25) et CORBV[---] (cat. 7) pourraient être restitués sous la forme complète de *Siluanus,-a* et *Corbulo*. *Siluanus,-a,* dont le radical est à l'origine d'une douzaine de *cognomina*, est un anthroponyme très répandu (15/56)[401]. Une seule occurrence est attestée sur le territoire de la Suisse gallo-romaine, à Augst[402]. On peut noter néanmoins deux occurrences du gentilice *Siluanius*, à Lengnau et à Dusch[403], ainsi que cinq mentions du théonyme *Siluanus* dans des inscriptions lapidaires[404]. Quant à *Corbulo*, il s'agit sans aucun doute d'un *cognomen* latin, malgré l'analyse de G. Walser qui est le seul auteur à lui attribuer une origine celtique[405]. Selon B. Rémy, ce *cognomen*, notamment porté par *L. Cornelius Corbulo* de Narbonnaise, est un surnom italien, qui fait partie des «noms incontestablement latins réinterprétés par les gaulois pour devenir des noms gallo-romains»[406]. Connus seulement par trois occurrences dans le monde romain (1/2)[407], *Corbulo* est attesté en Suisse à Soleure, dans une dédicace aux dieux Mânes[408]. Ce *cognomen* est en outre celui du célèbre général *Cneius Domitius Corbulo*, vainqueur des Parthes, consul en 39 et exécuté sous Néron en 67.

Les *graffiti* [---]ATIIRN[---] (cat. 6), [---]ERN[---] (cat. 12) et [---]PAT[---] (cat. 24) sont probablement des parties fragmentaires du *cognomen Paternus,-a,* extrêmement courant (66/176), avec sept attestations épigraphiques sur le territoire de la Suisse gallo-romaine, à Avenches et à Payerne notamment[409].

L'abréviation ELI (cat. 11) pourrait appartenir à six *cognomina*. L'anthroponyme latin *Elius,-a*, attesté par deux occurrences en Gaule Belgique/Germanies[410], est la restitution la plus vraisemblable.

Deux autres fragments donnent les trois premières lettres d'un nom: COV[---] (cat. 8) et FOR[---] (cat. 13). Si aucune restitution n'est véritablement satisfaisante pour la première inscription, on peut néanmoins observer qu'une trentaine de noms d'origine latine ou celtique commencent par les lettres Cou-, dont les plus fréquents en Gaule Belgique/Germanies sont *Couirus* (2/2) et *Courius* (2/2)[411]. Quant aux lettres For-, il s'agit peut-être du *cognomen Fortis* (1/2), qui signifie «solide, fort ou résistant». Il est attesté par une seule occurrence en Suisse, sur le territoire rauraque, à Kaiseraugst[412], ainsi qu'en Germanie, à Nida-Heddernheim[413], où la lettre -f- du *graffito* est d'une graphie particulière et identique à celle de notre inscription (voir p. 276).

Deux fragments de noms présentant les lettres MA[---] (cat. 16 et 17) ne permettent pas une restitution complète. Relevons cependant que sept noms commençant par ces lettres dominent par leur fréquence en Gaule romaine. Il s'agit de *Maximus,-a* (15/105), *Marinus,-a* (20/47), *Marcellinus,-a* (20/69), *Mansuetus,-a* (23/63), *Marcellus,-a* (24/64), *Martialis* (28/62) et *Maternus,-a* (50/123). Le *cognomen Macer,-cra* (4/17), attesté par quatre inscriptions sur le territoire helvète[414], ou

395 Mócsy *et al.* 1983, p. 310 (seconde possibilité: *Vetustinus,-a* est un *cognomen* attesté trois fois dans le monde romain).

396 Voir note 392.

397 Respectivement Howald/Meyer 1940, nos 106 et 118, no 417, no 43, et Walser 1980, no 126.

398 Sylvestre 2015.

399 Scholz 1999, nos 356-357 et probablement no 358.

400 Bakker/Galsterer-Kröll 1975, no 45 puis no 357.

401 Il existe également quelques formes celtiques de ce nom, avec une terminaison en -os (Evans 1967, p. 490).

402 Féret/Sylvestre 2008, no 45.

403 Walser 1980, no 126 (*Siluanius Victorinus*) puis no 314 (*Siluania Procella*).

404 Howald/Meyer 1940, no 59, no 108, no 261 et no 307, ainsi que Walser 1980, no 309.

405 Walser 1980, no 133.

406 Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier 2001, p. 75-76.

407 Mócsy *et al.* 1983, p. 88. On note également la présence des *cognomina Corbul-* en Dacie et *Corbus* en Norique. I. Kajanto mentionne le *cognomen Corbula*, de genre inconnu (Kajanto 1965, p. 344).

408 Howald/Meyer 1940, no 251.

409 Walser 1980, p. 181.

410 Mócsy *et al.* 1983, p. 112.

411 Notons qu'aucun nom n'est attesté sur le territoire de la Suisse gallo-romaine. Mócsy *et al.* 1983, p. 91 (25 noms commençant par les lettres Cou-); Kajanto 1965, p. 59 (*Couuldonia*); Luginbühl 1992, p. 4 (*Couius*? Cf. Schulze 1904, no 168, p. 155) et *Coutusuatus* (Howald/Meyer 1940, no 475, p. 351).

412 Howald/Meyer 1940, no 336.

413 Scholz 1999, no 139. Signalons néanmoins que le CIL livre 140 inscriptions comportant le nom *Fortis*.

414 Howald/Meyer 1940, p. 385.

Macrinus,-a, l'un de ses dérivés le plus répandu en Gaule romaine (9/41), pourraient être aussi des restitutions vraisemblables.

Parmi les marques de propriété, cinq *graffiti* présentent des abréviations de noms à une ou deux lettres, dont il n'est pas possible de restituer la forme complète: A ou V (cat. 1), A ou LA (cat. 3), N (cat. 19), O (cat. 21), O A et croix (cat. 22).

La lecture très incertaine des six inscriptions suivantes requiert une grande prudence quant à la restitution proposée. L'inscription IVLIVAVIIINVS ou IVLIVAVIINIVS (cat. 15), constituée de lettres très stylisées et réduites à de simples traits, est de lecture difficile. Le nom serait néanmoins le plus complet mis au jour à Orbe-Boscéaz (des *duo nomina*[415] de type *cognomen* + gentilice?). Le *cognomen*, de lecture moins certaine que le gentilice, peut être lu de deux manières, soit sous sa forme la plus probable, *Auienus*, soit *Auenius*. Les deux restitutions sont rares dans le monde romain[416]. On peut également noter que IVLIV(S) est un gentilice attesté par près de 40 inscriptions sur le Plateau suisse, à Yverdon, Avenches, Lausanne, Genève et Windisch notamment[417].

L'inscription AMARTIVS (cat. 5) est incisée peu profondément et la distance entre la première lettre A et MARTIVS est pratiquement nulle, ce qui rend difficile la distinction des lettres. Il peut s'agir de *duo nomina*, composés du gentilice ou du *cognomen Martius* (11/17; 17/37), au nominatif, précédé de l'initiale A(-). Au vu de la difficulté de lecture, cette interprétation est particulièrement sujette à caution.

La lecture des inscriptions [---]DAMVLV[---] (cat. 10) et OLNI (cat. 23) est rendue difficile par le caractère fragmentaire des lettres, elles-mêmes incisées peu profondément. Il pourrait s'agir d'une part d'un surnom peut-être celtique comme *Dam(m)ulus*, ici avec omission du second -m-, et d'autre part du gentilice *Olnius*, attestés chacun une seule fois sur le territoire de la Gaule Belgique et des Germanies[418].

L'inscription MIIITRI[---] ou MIISTRI[---] (cat. 18) comporte de nombreuses lettres difficiles à déterminer. Elle pourrait être restituée soit sous la forme de deux noms *Me(-) Itri[us]*, soit par le *cognomen* ou gentilice latin *Mestrius* (1/1; 0/1), dont la lettre -s- serait réduite à un simple trait. Bien que la seconde lecture semble la plus probable, la première hypothèse pourrait révéler la présence du *cognomen Itrius*, connu par deux attestations dans le monde romain, alors que les lettres Me- ne permettent pas une restitution complète (plus de 300 noms). Relevons cependant qu'elles pourraient correspondre soit au début d'un gentilice comme *Mettius* (4/10), *Messius* (4/27), *Messorius* (7/9), *Memmius* (7/12) ou *Mellonius* (8/8), soit à celui de *cognomina* tels que *Mercator* (13/21) ou *Messor* (12/26), relativement fréquents en Gaule romaine.

Les deux premières lettres de l'abréviation AHI ou HAI (cat. 4) n'ont pas un ordre assuré. Dans les inscriptions lapidaires, une lettre inscrite dans une autre lettre se place à la suite de cette dernière, comme pour l'abréviation de consul COS[419]. On peut donc supposer que la lettre H suit le A. Il pourrait s'agir de l'abréviation d'un ou de plusieurs noms (*duo nomina* ou *tria nomina*?). Seul le *cognomen* féminin *Hais*, connu par une occurrence en Dalmatie, ou les gentilices *Haius* et *Ahius*, attestés chacun une fois dans la même province, sont des restitutions possibles[420].

Les autres inscriptions, comme le début de trois noms D[---] (cat. 9), N[---] (cat. 20) et V[---] (cat. 27), la fin de trois noms [---]A (cat. 2), [---]IMV (cat. 14) et [---]+V (cat. 28), ou encore les lettres -SO- d'un *graffito* très fragmentaire ([---]SO[---], cat. 26) ne présentent guère d'intérêt onomastique.

Les indications de contenu

Seule indication sur la nature du contenu identifiée dans le corpus, l'inscription RVBVS (cat. 31) doit correspondre au mot latin *rubus*, qui signifie «framboise». Sur le territoire de la Suisse gallo-romaine, nous trouvons très peu de *graffiti* publiés indiquant la nature du contenu d'un récipient, exceptées les inscriptions sur amphores. En plus de l'attestation découverte à Orbe, nous pouvons citer notamment l'inscription *uinulum* sur une cruche découverte à *Lousonna* ainsi que *ador*, «farine», sur un *dolium* mis au jour à Augst[421].

415 On connaît les *duo nomina* de type *praenomen* + gentilice (rares après 50) ou gentilice + *cognomen* (pas avant le milieu/fin du Ier s.); cf. Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier 2001, IX.

416 Mócsy *et al.* 1983, p. 37-38 (*Auenius*: ITA 2; *Auienus* AQ 2 et LVG 1); *Auienus* est aussi un gentilice connu par deux occurrences dans les provinces hispaniques.

417 Howald/Meyer 1940, p. 384.

418 Mócsy *et al.* 1983, p. 98 et 207. Kajanto (1965, p. 327) mentionne uniquement le *cognomen* féminin *Dammula*. Voir également Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier 2001, p. 500-501: «*Dama* est soit un surnom d'origine celtique, soit un surnom grec».

419 Walser 1980, n° 272 pour l'abréviation COS, puis nos 17, 66 et 87 pour d'autres exemples.

420 Mócsy *et al.* 1983, p. 10 et 140.

421 Luginbühl 1994, n° 80; Féret/Sylvestre 2008, n° 220.

Les messages verbaux indéterminés

Ce type d'inscriptions réunit 25 *graffiti* comportant des lettres, mais dont la fonction n'a pas été déterminée de manière assurée. Seules trois inscriptions sont suffisamment complètes pour proposer une restitution et une fonction.

L'inscription [---]NYSI[---] (cat. 45) soulève plusieurs difficultés. Tout d'abord, la qualité de l'inscription ne permet pas de proposer une transcription certaine. Ensuite, il s'agit de déterminer sa fonction. Les lettres sont profondément incisées et accompagnées de traits erratiques de même épaisseur, elle pourrait être la fin d'un nom comme *Nysus* (trois attestations dans le monde romain), *Nyisus* (1/1), *Nysius* (une en Dalmatie), *Ionysus* (une dans le monde romain), *Dionysus* (une en Lyonnaise), *Dionysius* (2/18). Sur le territoire de la Suisse gallo-romaine, on connaît une seule attestation de *Nyisus* mise au jour à Windisch[422]. Dans ce cas, la terminaison en -i au génitif signalerait que la fonction du *graffito* est de marquer l'appartenance. Toutefois, l'inscription étant incomplète, elle pourrait correspondre également à la fin d'une phrase à caractère bacchique et faisant référence à *Dionysos*, nom grec de *Bacchus*, dieu du vin. Le support, un bol en sigillée ornée, servait probablement au mélange d'eau et de vin. On peut alors imaginer que cette inscription était liée à la consommation du vin et au banquet.

Le *graffito* suivant, OMA[---] ou OMN[---] (cat. 47), comporte une troisième lettre difficile à déterminer. La première lecture permet de proposer uniquement les *cognomina Omacio* ou *Omaina*, connus respectivement par une et deux attestations dans le monde romain[423]. La seconde lecture pourrait nous amener à restituer l'inscription fragmentaire par *omnis, omne*, qui signifie «tout, chaque, chacun, tout entier, quelconque, de toute espèce», pour exprimer peut-être que le récipient était à l'usage de chacun, *omnium usu* ou *omnibus usu*! La fonction de ces inscriptions pourrait être une marque de propriété individuelle ou commune, mais son caractère fragmentaire nous contraint à le maintenir parmi le groupe des messages verbaux indéterminés.

Les lettres SIIX[---] (cat. 49) sont clairement identifiables. Elles peuvent correspondre au début de nombreux *cognomina* latins[424], dont les plus fréquents sont *Sextus,-a* (21/38) et ses dérivés (*Sextanus, Sextilius,-a* ou *Sextinus,-a*), ou à l'abréviation de *tria nomina* comme *S(extus,-a) E(-) X(-)*. Mais le caractère fragmentaire de l'inscription, gravée sur le haut de la panse d'un pot, ainsi que la présence des deux hastes pour former le -e-, sont des éléments qui peuvent mettre en doute la reconnaissance d'un nom. En effet, l'inscription pourrait correspondre à une indication de volume exprimée en setier, «*sextarius*», en utilisant l'abréviation S ou SIIX. Cette unité volumétrique, habituellement gravée sur des amphores ou des cruches pour mesurer les liquides, se retrouvent parfois sur des pots, comme à Augst[425].

Les autres inscriptions sont trop fragmentaires pour proposer une restitution ou pour leur attribuer une fonction. Il s'agit de quatre abréviations de mots ou de noms à une ou deux lettres B (cat. 32), C (cat. 33), IA? (cat. 39), S (cat. 48), du début d'un mot V+[---] (cat. 51), de huit milieux de mots [---]OH[---] (cat. 46), a. [---]N, b. [---]TI[---] (cat. 42, 2 fragments), [---]VS[---] (cat. 55), [---]VO[---] (cat. 53), [---]H[---] (cat. 37), [---]M[---] (cat. 41), [---]TIL++[---] (cat. 50) et [---]NOV+[---] (cat. 44), de trois terminaisons [---]NI (cat. 43), [---]IS (cat. 40) et [---]+VS (cat. 54), de quatre fins de mots [---]VB (cat. 52), [---]+H (cat. 38), [---]D (cat. 34) et [---]IIN (cat. 35) ainsi qu'un *graffito* difficilement orientable ([---]IIN ou NII[---], cat. 36) et un autre illisible (cat. 56).

Les indications chiffrées

Les indications chiffrées sont représentées par neuf *graffiti*, dont quatre inscriptions indiquent un poids ou un volume. Les cinq autres marques numérales ne comportent pas d'unité de mesure.

Les indications de poids

L'inscription [---]X P (cat. 57) devait indiquer un poids. Dans la plupart des corpus de *graffiti*, comme dans celui d'Augst et de Lausanne ou encore parmi les inscriptions de Treis, Haltern, Altenstadt et Nida-Neddernheim[426], on trouve comme abréviation les lettres TP pour *Testa Pondo*, «vase pesé avec son contenu», exprimé en livres (*libra*e; livre romaine = 327,453 g). Ici l'inscription, avec omission de la tare, fait peut-

422 Walser 1980, n°166.

423 Mócsy *et al.* 1983, p. 207.

424 Solin/Salomies 1988, p. 402.

425 Féret/Sylvestre 2008, n° 262.

426 Il s'agit des *graffiti* complets: à Augst, Féret/Sylvestre 2008, n°s 244, 245, 246, 247, 248; à Lausanne, Luginbühl 1994, n° 84; à Treis, Bakker/Galsterer-Kröll 1975, n° 6; à Haltern, Galsterer 1983, A5 et A7; à Altenstadt, Schönberger/Simon 1983, D50a; à Nida-Neddernheim, Scholz 1999, n°s 691-692.

être référence au poids du contenu seul[427] sous la forme d'un P pour *p(ondo librae)*. Ce type d'abréviation est relativement fréquent en Gaule comme dans les Germanies, notamment à Augst, au Mans, à Haltern et à Altenstadt[428]. Le récipient porte une mesure fragmentaire s'élevant au minimum à 10 livres, soit un poids minimal de 3,3 kg.

Les indications de volume

Deux unités volumétriques ont été utilisées pour exprimer la capacité de deux amphores et d'une cruche: l'urne (*urnae*) et le setier (*sextarius*).

L'inscription IIIV (cat. 59) indique probablement un volume. L'unité de mesure utilisée pourrait être l'*urna* (13,3 l), abrégée ici par la lettre V. En la multipliant par le nombre inscrit, on obtient un volume de 39,9 l, ce qui équivaut à la capacité maximale de ce type d'amphores (Gauloise 4: diamètre moyen de 25 cm, hauteur de 80 cm, capacité entre 25 et 40 l).

L'inscription suivante se trouve sur deux tessons d'amphore qui ne collent pas: [---]IIS[---] et [---]AV[---] (cat. 58). Le second fragment ne révèle que les deux lettres -av-, probablement le milieu d'un mot non restituable, alors que le premier fragment présente une indication de volume exprimée en setier, dont la partie numérale est fragmentaire. Le setier, le plus souvent matérialisé sous une forme abrégée (S – forme peu courante –, S, SE, SEX) ou en toutes lettres (SEXTARIUS), est l'unité de volume la plus fréquente sur céramique[429]. Elle est généralement utilisée pour mesurer la quantité d'un liquide comme le vin. Cette abréviation est connue notamment à Augst et au Mans[430]. Le récipient porte une mesure fragmentaire s'élevant au minimum à deux setiers, c'est-à-dire à un volume minimal de 1,094 l (2 x 0,547 = 1,094 l).

Enfin, la cruche portant l'inscription [---]IIS[---] (cat. 60), soit 2,5 setiers, révèle une capacité minimale de 1,3675 l (2,5 x 0,547 =1,3675 l).

Les indications chiffrées indéterminées

Cinq indications chiffrées isolées ou fragmentaires ne permettent pas de déterminer s'il s'agit d'un poids, d'un prix ou d'un volume. L'une d'entre elles comporte la lettre S: a. VIIS[---], b. IV[---] (cat. 65, 2 fragments). Abréviation peu courante pour exprimer un volume en setier, il s'agit plus probablement de la mention du *semis*. Cette inscription, sur deux fragments, indique certainement une valeur de 7,5 (a) et une autre s'élevant au minimum à 4 (b). Les quatre dernières indications chiffrées sont des marques numérales complètes: III (cat. 61), III (cat. 62), IIII (cat. 63) et IX (cat. 64). Sans unité de mesure, ces six marques ne sont pas intelligibles.

Les *graffiti* anépigraphes isolés

Constitués de deux motifs, ils représentent une très faible quantité de la totalité du corpus (2,4 %). Les études menées sur les corpus d'autres sites, comme à Augst ou à Nida-Neddernheim[431], ont largement prouvé qu'il était abusif d'attribuer indistinctement la fonction de marque de propriété à tous les anépigraphes, comme c'était le cas dans de nombreuses études de corpus. Dans celui d'Orbe, le *graffito* présentant une rouelle (cat. 67) a sans doute une fonction liée au jeu (tablette de jeu?) ou un rapport avec les combats de gladiateurs et les courses de chars, comme le propose M. Scholz à propos des mêmes symboles trouvés à Nida-Heddernheim[432]. Notons que la rouelle, représentant un motif d'une importante signification symbolique dans la culture celtique (monnaies gauloises, rouelles votives en métal et amulettes), pourrait trouver un sens à travers les symboles magiques connus durant la protohistoire et l'Antiquité.

L'inscription suivante, un carré (cat. 66), forme attestée notamment dans le corpus de *graffiti* à Nida-Neddernheim[433], pourrait avoir une relation avec une unité de mesure ou indiquer une propriété.

Les marques d'atelier

Deux *graffiti* ont été réalisés avant la cuisson du récipient. Il s'agit d'un dessin représentant un triangle (cat. 69) et de l'inscription CALLO (cat. 68) gravée sur une amphore. Le premier est une simple marque d'atelier, sans doute une marque de l'artisan pour distinguer l'objet de la production. Par contre, le second *graffito* révèle

427 Un *graffito* mis au jour à Altenstadt (Hesse) (Scholz 1999, p. 226, note 554) a révélé une indication de poids pour la tare (*testa* VII) et une autre pour le contenu (*pondo* XXVI). La somme de ces deux valeurs représente le poids du récipient plein (*Testa Pondo*). Cette inscription nous permet de faire la différence entre le poids de la tare et celui du récipient, grâce à l'abréviation employée. Voir aussi Féret/Sylvestre 2008, p. 69-71 et 77-78.

428 Il s'agit des *graffiti* complets: à Augst, Féret/Sylvestre 2008, nos 249 et 250; au Mans, Guillier/Thauré 2003, no 8; à Haltern, Galsterer 1983, A6; à Altenstadt, Schönberger/Simon 1983, D50a.

429 Guillier/Thauré 2003, p. 20: 10 cas sur 17.

430 À Augst, Féret/Sylvestre 2008, no 260, ainsi que Martin-Kilcher 1994a, p. 367-376, par exemple nos 152, 153, 155, 159 et 160; au Mans, Guillier/Thauré 2003, nos 9 et 10.

431 Féret/Sylvestre 2008, p. 83-84; Scholz 1999, p. 81-89.

432 Scholz 1999, nos 615-617.

433 Scholz 1999, no 610.

peut-être le nom de l'artisan qui a fabriqué l'amphore[434]. Seuls les *cognomina Callo* (0/2) et son dérivé *Callosus* (0/1) ou le gentilice *Callonius* (0/1) sont des restitutions vraisemblables.

Les *graffiti* indéterminés

Le dernier groupe réuni 16 marques: deux traits (cat. 70), une croix et un trait perpendiculaire (cat. 71), trois croix (cat. 72-74), une double croix (cat. 75) et enfin dix inscriptions indéterminés (cat. 76-85).

Graffiti et céramique

Les recherches antérieures ont d'ores et déjà montré l'importance de procéder à une approche céramologique dans l'étude des *graffiti*. En effet, la catégorie, la forme et le type du récipient livrent des informations nécessaires pour mieux comprendre la relation entre la vaisselle, sa fonction (consommer, présenter ou préparer les aliments) et le type d'inscription, ainsi que pour aborder l'aspect chronologique des inscriptions. Ces données céramologiques permettront en outre une approche qualitative et quantitative des rapports entre les inscriptions et leurs supports[435].

La situation de l'inscription sur le récipient présente également un certain intérêt. Pour déterminer si l'inscription est gravée à un emplacement visible ou non lors de l'utilisation du récipient, trois critères doivent être pris en considération: la forme du récipient, qui conditionne la visibilité du *graffito*, l'intention du graveur, ainsi que le soin mis à l'écriture.

Catégories et formes

La répartition des inscriptions par catégorie de céramique, présentée ici par ordre décroissant du nombre de tessons, révèle quelques particularités (fig. 580): les sigillées gauloises représentent plus du quart de la totalité du corpus, soit 26% (22 tessons: 10 tessons TSGC, 5 tessons TSGM, 7 tessons TSGE), suivies des céramiques à pâte claire fines avec 13% (11 tessons), des céramiques à revêtement argileux avec 11% (9 tessons), des céramiques à pâte grise TN avec 9% (8 tessons), des céramiques à revêtement micacé avec 6% (5 tessons), des céramiques à pâte grise mi-fine avec 6% (5 tessons), des amphores avec 6% (5 tessons), des cruches à pâte claire sans revêtement avec 6% (5 tessons), des plats à engobe interne rouge régionaux avec 5% (4 tessons), des mortiers à pâte claire sans revêtement avec 5% (4 tessons), des imitations de terre sigillée avec 5% (4 tessons), des céramiques à pâte grise non tournées avec 1% (1 tesson) et enfin des plats à engobe interne rouge d'importation avec 1% (1 tesson).

Cette répartition présente donc une majorité de sigillées d'importation. Par exemple, plus du tiers des marques de propriété, soit 36,7%, se retrouve sur cette catégorie. Une tendance semblable se constate, avec un pourcentage plus élevé, dans le corpus de la *villa* de Biberist (77% des marques de propriété, 27 individus), du *vicus* gallo-romain de *Lousonna*-Vidy (76,9%, 60 individus) ou de la *Colonia Augusta Raurica* (72%, 418 individus). Ces similitudes doivent cependant être nuancées. En effet, les principes de classement sont différents d'un corpus à l'autre. Dans celui de *Lousonna*-Vidy et de Biberist, tous les *graffiti* sur céramique en terre sigillée ont été considérés d'office comme des marques de propriété, intégrant de ce fait les croix et les *graffiti* anépigraphes, alors que dans les corpus d'Orbe et d'Augst, seulement la moitié des inscriptions sur cette catégorie sont des marques de propriété[436].

Les 22 fragments de céramique en terre sigillée se répartissent ainsi: neuf assiettes, huit coupes, trois bols et deux récipients de forme indéterminée. Les assiettes sont représentées par deux Drag. 18/31, une Lezoux 54 et trois Lezoux 54-56. Les autres fragments ne permettent pas de reconnaître les types. Les coupes offrent des formes variées servant à la présentation des sauces et hors-d'œuvre (Drag. 40, Drag. 46, Lezoux 24, variante de Lezoux 43, Lezoux 44). Quant aux trois bols, ils ont été identifiés comme des Drag. 37 et servaient probablement à la présentation des aliments.

Les céramiques à pâte claire sont au nombre de onze, mais seules deux d'entre elles possèdent une inscription de propriété. Ces noms se trouvent sur un gobelet

434 Concernant les *graffiti* gravés avant cuisson sur amphore, voir Martin-Kilcher 1994a, p. 70-80.

435 Signalons que nous utiliserons des pourcentages obtenus sur la base de 84 tessons, puisque deux inscriptions sont gravées sur le même récipient (cat. 26 et 78).

436 Féret/Sylvestre 2008, p. 54-55.

(*A(-) Martius*, cat. 5) et sur une terrine (*[---]Dam(m)ulu[s]*, cat. 10). Les autres occurrences sont gravées sur une écuelle, un gobelet (AV 404?), cinq pots, dont un type LS 7.1.1 (AV 47/3) et un autre proche de la forme Hayes 198, ainsi que deux récipients de forme indéterminée.

Les neuf fragments de céramique à revêtement argileux correspondent à huit gobelets à revêtement luisant, dont un type AV 89, et à un récipient de forme indéterminée à revêtement mat. Les *graffiti* inscrits sur les récipients de cette catégorie se répartissent ainsi: trois marques de propriété, cinq messages verbaux indéterminés et une inscription de nature et de fonction indéterminées.

Les céramiques à pâte grise «*terra nigra*» présentent huit occurrences: un bol, un gobelet, trois pots, dont un type LS PG 7.3.7, un tonneau/tonnelet, un tonneau AV 16/2 et un récipient de forme indéterminée. Seuls trois *graffiti* sont des marques de propriété (*Corbu[lo]* cat. 7, *Vetust(us, a)* cat. 29, *[P]atern[us, a]* cat. 6), alors que cinq inscriptions ont une fonction que nous ne pouvons pas préciser (quatre messages verbaux indéterminés et un *graffito* indéterminé).

Les céramiques à revêtement micacé sont au nombre de cinq (une assiette, deux bols, dont un type AV 209, un pot et un récipient de forme indéterminée). Les inscriptions gravées sur ces récipients sont réparties dans les fonctions suivantes: trois marques de propriété, un message verbal indéterminé et une inscription de nature et de fonction indéterminées.

Les récipients en céramiques à pâte grise mi-fine sont représentés par trois pots dont un type LS 7.1.1, un gobelet AV 26 et un récipient de forme indéterminée. Parmi les *graffiti* gravés sur ces récipients, on compte une marque de propriété, un message verbal indéterminé, une indication chiffrée indéterminée et un *graffito* indéterminé.

Les cinq fragments d'amphore correspondent à deux Gauloise 4 et à trois Dressel 20. Les unes portent des indications de volume ainsi qu'un message verbal indéterminé et les autres des inscriptions de fonction indéterminée, à l'exception d'une marque d'atelier (*Callo* cat. 68).

Cinq cruches et quatre mortiers, dont un type AV 375 et LS 3.3.2, ont révélé des inscriptions de fonction indéterminée, une indication de volume et deux marques de propriété sur des mortiers (*Ma[---]* cat. 17 et *[---]Pat[ernus,-a]* cat. 24).

Les céramiques à engobe interne rouge régionales ou d'importation sont représentées par cinq plats. Les *graffiti* inscrits sur les plats réunissent trois marques de propriété, deux messages verbaux indéterminés et trois inscriptions indéterminées.

Quatre inscriptions ont été relevées sur des imitations de terre sigillée: deux marques de propriété et un message verbal indéterminé sur trois bols Drack 21 ainsi qu'une marque de propriété sur un plat.

Un seul fragment de céramiques à pâte grise non tournée, identifié comme un couvercle, porte une indication sur le contenu (*rubus* cat. 31) du pot qu'il devait couvrir.

La répartition des marques de propriété par forme de vaisselle révèle que les récipients porteurs ont des fonctions bien précises. En effet, 77 % d'entre eux servaient à la consommation et à la présentation des aliments (23 occurrences: assiettes, plats, terrine, coupes, bols et gobelets), tandis que seulement six récipients culinaires, soit 20 %, portent un nom (deux mortiers, trois pots et un tonneau/tonnelet). Une tendance presque semblable a été observée dans les corpus de Biberist et d'Augst, dans lesquels respectivement 97 % et 87 % des marques de propriété sont gravées sur des récipients réservés à la consommation et au service[437]. Comme nous l'avons déjà mentionné dans les études de Biberist et d'Augst, ce constat est en contradiction avec l'image de la *cena* classique, durant laquelle les convives partageaient les mets dans des récipients communs. Mais ces chiffres doivent être nuancés. En effet, si l'on prend en compte le nombre minimum d'individus (NMI basé sur le nombre de bords), soit un total de 5952 récipients, on s'aperçoit que seulement 0,5 % des récipients portent une marque de propriété et que, de manière générale, 1,4 % des individus affichent un *graffito*. À Orbe, les marques de propriété semblent témoigner d'un mode de consommation de tradition indigène, mais qui aurait sa place à l'occasion d'une réunion ou d'une célébration particulière, «à la gauloise», où l'on prend son repas dans un récipient personnel.

437 Féret/Sylvestre 2008, p. 55-56; Féret/Sylvestre 2006, p. 370.

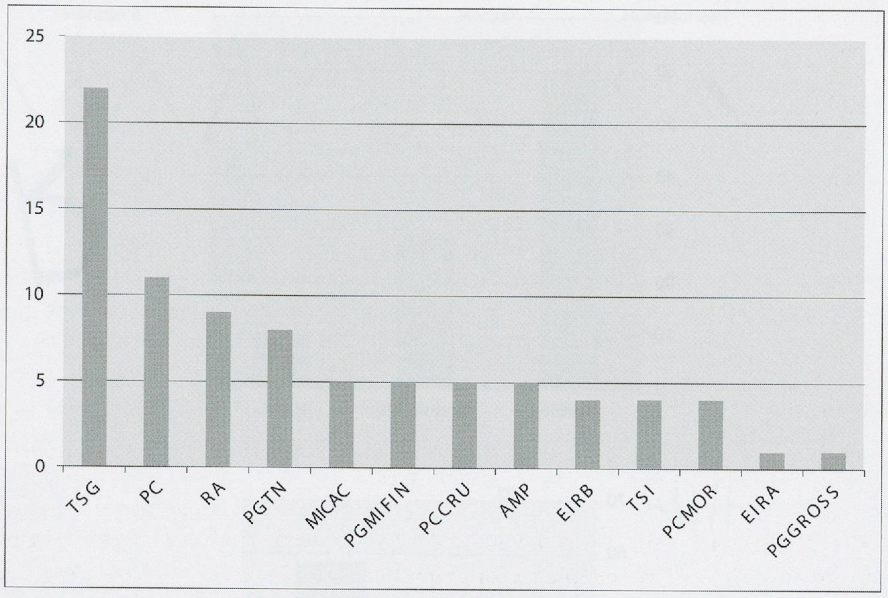

Fig. 580
Répartition des graffiti *par catégorie de céramique (nombres de tessons).*

Situation des *graffiti*

Sur la totalité de ce corpus (fig. 581), nous constatons que 60% des inscriptions sont situées sur une partie visible du récipient, c'est-à-dire sur le milieu ou sur le haut de la panse et plus rarement sur le col, l'anse ou dans le fond (de formes ouvertes). Les autres inscriptions (29,4%) se situent soit sous le fond du récipient, soit tout en bas de la panse, ou encore en haut de la panse de récipients à collerette, à marli ou à lèvre déversée. La visibilité des 10,6% restants est indéterminée. Cette répartition est semblable à celles des corpus de Biberist et d'Augst, avec respectivement 64% et 65,3% des inscriptions visibles[438].

La position de l'inscription sur le récipient est très certainement liée à la fonction de l'inscription. D'une part, les indications chiffrées montrent une constante significative quant à leur position. En effet, huit inscriptions sur neuf se trouvent à un endroit visible. Le neuvième *graffito* a une position indéterminée. Destinées à être visibles, elles se situent sur la panse, plutôt en haut, ou sur l'anse du récipient.

D'autre part, les marques de propriété révèlent certaines tendances dans l'affichage des noms (fig. 582). Il apparaît que 41,4% (12 *graffiti*) de celles-ci sont sur une partie visible du récipient, tandis que 58,6% (18 *graffiti*) se situent sur le bas de la panse, sous le fond ou en haut de la panse respectivement d'un Drag. 46, d'un mortier à collerette et d'un bol à marli. Cette proportion est exactement l'inverse de celle observée à Biberist où 58% des marques de propriété sont sur une partie visible du récipient. C'est également le cas dans le corpus de Bibracte durant La Tène D2 (environ 90 à 30 av. notre ère), où les noms étaient affichés sur la panse ou l'épaule des céramiques, avant de disparaître sous le fond dès le début de la période augustéenne[439]. En revanche, les pourcentages obtenus à Augst, (plus de 75% non visibles dès la période augustéenne), à *Lousonna*, à Nyon et à Haltern révèlent que les marques de propriété dissimulées sous le fond sont majoritaires[440]. Initialement mis en évidence dans le corpus de Bibracte, cette évolution est sans doute liée au fort développement de l'écriture durant le processus de romanisation des provinces, puis à sa banalisation[441]. En effet, on constate que, parmi les dix-huit *graffiti* gravés à un endroit non visible, douze se retrouvent dans l'horizon 3 de la *villa* (dès la fin du IIe s.) alors que seulement quatre inscriptions se répartissent dans les horizons 1 et 2 (deux inscriptions proviennent de couches non datées). Dans cette perspective, les *graffiti* d'Orbe viendraient contredire l'hypothèse «d'un niveau d'alphabétisation relativement bas dans les campagnes, par rapport à celui des villes et des camps», proposée dans l'étude des *graffiti* de Biberist[442]. Pour nuancer ce propos et pour éviter de l'étendre à l'ensemble des campagnes, on rappellera ici que la *villa* de Boscéaz représente certainement un cas particulier. On ne saurait, en effet, juger du degré d'alphabétisation des campagnes à partir du seul témoignage d'un palais, dont l'architecture et le décor trahissent à l'évidence la très grande culture des propriétaires (voir *supra*, p. 64-93, et vol. 1).

438 Féret/Sylvestre 2006, p. 370, puis Féret/Sylvestre 2008, p. 23-24 (sur la base des *graffiti* gravés après cuisson uniquement).

439 Lambert/Luginbühl 2005, p. 220.

440 Féret/Sylvestre 2008, p. 56; Luginbühl 1994; Luginbühl/Schneiter 1997; Galsterer 1983.

441 Lambert/Luginbühl 2005, p. 220.

442 Féret/Sylvestre 2006, p. 371.

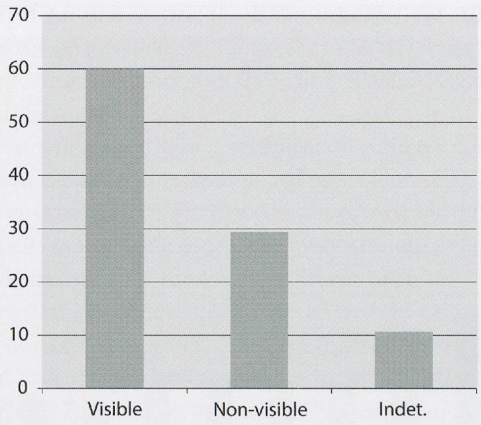

Fig. 581
Répartition des graffiti *par visibilité (en %).*

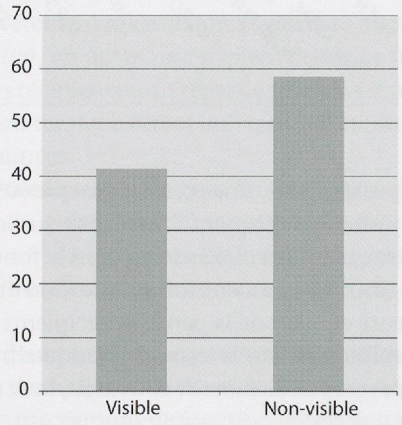

Fig. 582
Répartition des marques de propriété par visibilité (en %).

Éléments paléographiques

De manière générale, le système graphique employé est la majuscule cursive latine[443] (90,6%), à l'exception de rares lettres de style cursif (1,2%), comme le -b- de *rubus* (cat. 31); notons l'absence de caractères grecs. On retrouve une proportion assez semblable dans les corpus d'Augst (98,7%), des Aulerques Cénomans (97,5%) et de Grande Bretagne (98,2%)[444].

Concernant l'homogénéité de l'écriture, c'est-à-dire les quelques traits généraux que nous pouvons relever, on remarque l'utilisation assez fréquente des ligatures de deux lettres, avec neuf liaisons[445], alors que l'on note une seule ligature de trois lettres (fig. 584). Signalons que l'inscription cat. 15 est la seule à comporter deux ligatures. Elle est aussi la seule inscription qui comporte des lettres réduites à de simples traits alors que sept *graffiti* présentent une écriture soignée, véritable capitale (8,2%), proche de la *capitalis quadrata* (cat. 34, 45, 52 et 58) ou comportant des empattements (cat. 11, 12 et 50).

Le corpus d'Orbe a révélé la présence de 115 lettres complètes ou presque (fig. 583)[446]. L'étude du répertoire des lettres par horizon permet de dégager quelques tendances, malgré un corpus relativement limité et des lettres réparties essentiellement dans les horizons 2 et 3. Dans l'ensemble, les lettres sont uniformes dans toutes les périodes, à l'exception des M, N, O et V qui ont des mécanismes de construction (*ductus*) variables, ainsi que des A, D, E et L, qui présentent des graphies différentes. Notons que les formes les plus simples du A[447] (Λ) et du E[448] (II) sont majoritaires (fig. 585). La lettre -f- de l'horizon 3 est une forme typique des F de la fin du Haut-Empire. On la retrouve notamment dans la période IX (150-250) du corpus d'*Augusta Raurica* et à Nida-Heddernheim, parmi les inscriptions datant de la fin du IIe s. au milieu du IIIe s.[449].

Les habitants et leurs *graffiti*

Les marques d'appartenance relevées sur la céramique de la *villa* permettent d'aborder les questions de propriété individuelle. Les habitants ont signé principalement

443 Voir à ce propos Féret/Sylvestre 2008, p. 85; Speidel 1996, p. 31-34; Bischoff 1985, p. 70-72. Lambert précise que l'on peut parler de «capitale cursive ou majuscule cursive dans le cas d'une écriture un peu plus relâchée, comme il est normal sur *instrumentum*»: Lambert 2002, p. 367-370.

444 Féret/Sylvestre 2008, p. 85; Guillier/Thauré 2003, p. 16-17; Collingwood/Wright 1995a et b.

445 Nous n'avons pas intégré l'inscription A ou LA (cat. 3, H3) car la ligature est trop incertaine.

446 Ce total ne comprend pas les 21 lettres ligaturées. Les indications chiffrées indéterminées, les *graffiti* avant cuisson et les lettres trop fragmentaires sont exclus de l'étude.

447 Notons que les ligatures VA (cat. 15, H3) et AV (cat. 58, H2) comportent deux A proches des types que l'on retrouve dans les inscriptions lapidaires.

448 Les deux hampes sont parfois collées, comme le cat. 29.

449 Féret/Sylvestre 2008, p. 87; Scholz 1999, p. 33 (période III de Nida-Heddernheim).

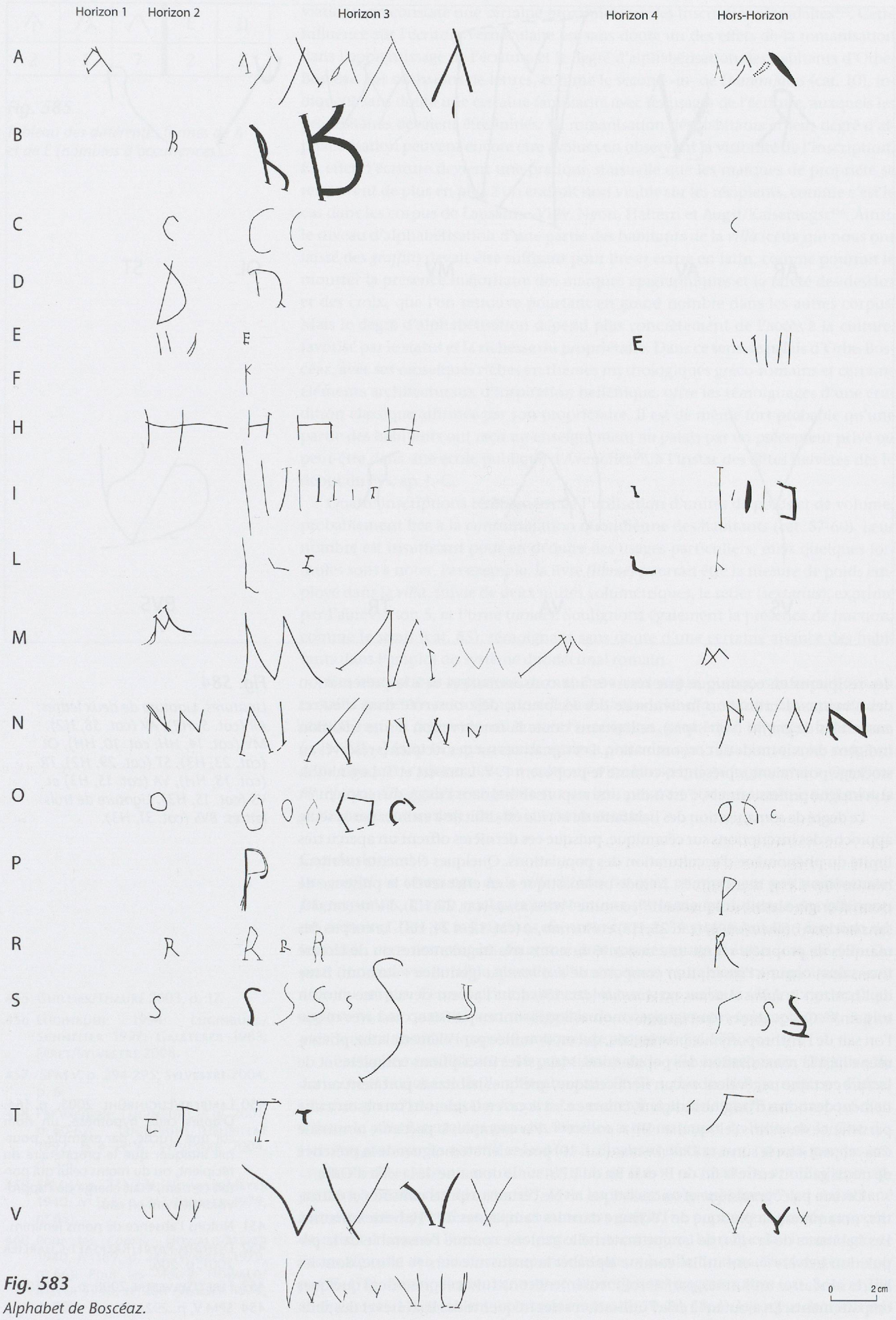

Fig. 583
Alphabet de Boscéaz.

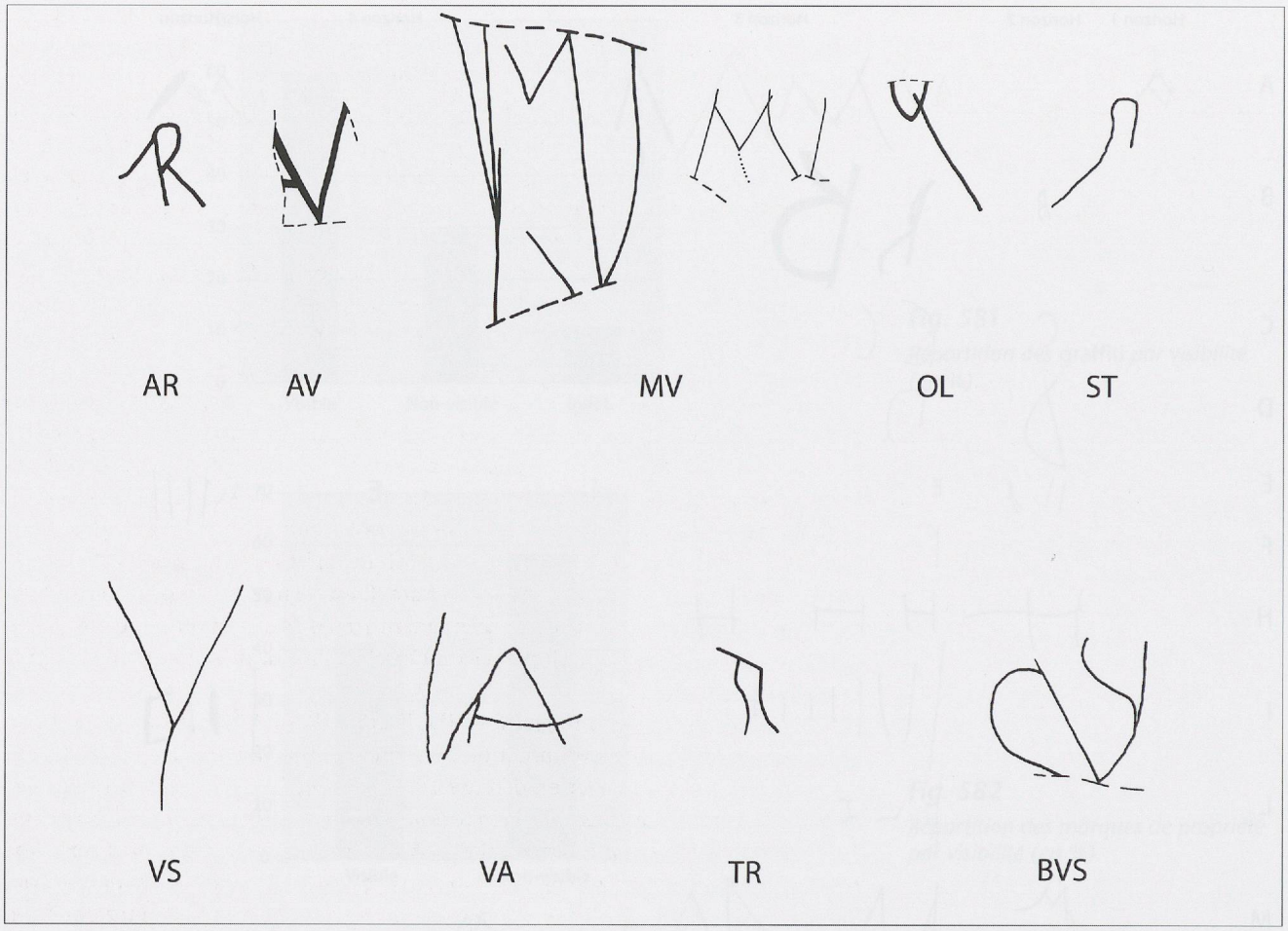

Fig. 584
Ligatures. Ligature de deux lettres: AR (cat. 5, H2), AV (cat. 58, H2), MV (cat. 14, HH; cat. 10, HH), OL (cat. 23, H3), ST (cat. 29, H2), TR (cat. 18, HH), VA (cat. 15, H3) et VS (cat. 15, H3). Ligature de trois lettres: BVS (cat. 31, H3).

des récipients en céramique fine réservés à la consommation et à la présentation des aliments. L'utilisation individuelle des récipients, déjà observée dans d'autres ensembles de *graffiti* (voir *supra*), reflète sans doute la conservation d'une tradition indigène dans le mode de consommation. Les signatures sur des récipients réservés au stockage pourraient représenter, comme le proposent P.-Y. Lambert et T. Luginbühl, «un insigne professionnel», c'est-à-dire une responsabilité dans l'usage du récipient[450].

Le degré de romanisation des habitants de la *villa* est difficile à estimer par la seule approche des inscriptions sur céramique, puisque ces dernières offrent un aperçu très limité du phénomène d'acculturation des populations. Quelques éléments méritent néanmoins d'être mentionnés. L'étude onomastique a en effet révélé la présence de noms d'origine latine uniquement[451], comme *Vetust(us,-a)* (cat, 29, H2), *Victor* (cat. 30, sans horizon), *Siluan[us,-a]* (cat. 25, H3) et *Paternus,-a* (cat. 12 et 24, H3). Le corpus des marques de propriété réunit une majorité de noms très fragmentaires ou de lecture incertaine, comme l'inscription composée de *duo nomina* (gentilice + surnom) issue de l'horizon 3, *Iulius Auienus* ou *Auenius* (cat. 15), dont l'auteur devait être citoyen romain[452]. Ces quelques témoignages onomastiques sont en parfait accord avec ce que l'on sait de l'anthroponymie provinciale, qui est dominée par l'élément latin, phénomène lié à la romanisation des populations. Mais, si les inscriptions complètes et de lecture certaine ne révèlent aucun nom celtique, quelques habitants portaient certainement des noms d'origine indigène, comme c'est le cas en Gaule, où l'on observe une persistance des noms celtiques au IIIe s. encore[453]. Par exemple, la particule nominale *Cou-* et peut-être le surnom *Dam(m)ulus* (cat. 10) pourraient témoigner de la présence de noms gaulois entre la fin du IIe et la fin du IIIe s. sur le domaine de la *villa* d'Orbe.

L'étude paléographique et onomastique révèle certains aspects culturels et éducatifs, notamment la pratique de l'écriture dans les campagnes de l'Helvétie romaine. Les habitants de la *villa*, de langue maternelle gauloise comme l'ensemble de la population helvète[454], ont utilisé comme alphabet la majuscule cursive latine, dont les lettres sont assez uniformes, parfois soigneusement construites et présentent quelques empattements. En ajoutant à cela l'utilisation assez fréquente des ligatures et des abré-

450 Lambert/Luginbühl 2005, p. 164. D'après cette hypothèse, un nom sur une cruche, par exemple, pourrait indiquer que le propriétaire du récipient, ou du moins celui qui portait ce nom, était chargé de l'approvisionnement en eau.

451 Notons l'absence de noms féminins.

452 Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier 2001, p. 206.

453 Féret/Sylvestre 2008, p. 107-109.

454 SPM V, p. 292.

⋔	⋀	∧	E	II
2	1	7	2	5

Fig. 585
Tableau des différentes formes de A et de E (nombres d'occurrences).

viations, on constate une certaine proximité avec les inscriptions lapidaires[455]. Cette influence sur l'écriture vernaculaire est sans doute un des effets de la romanisation dans l'apprentissage de l'écriture et le degré d'alphabétisation des habitants d'Orbe-Boscéaz. Les omissions de lettres, comme le second -m- de *Dam(m)ulus* (cat. 10), indiquent sans doute une certaine familiarité avec les usages de l'écriture, auxquels les propriétaires devaient être initiés. La romanisation des habitants et leur degré d'alphabétisation peuvent encore être évalués en observant la visibilité de l'inscription. En effet, l'écriture devient une pratique si usuelle que les marques de propriété se retrouvent de plus en plus à un endroit non visible sur les récipients, comme c'est le cas dans les corpus de Lausanne-Vidy, Nyon, Haltern et Augst/Kaiseraugst[456]. Ainsi, le niveau d'alphabétisation d'une partie des habitants de la *villa* (ceux qui nous ont laissé des *graffiti*) devait être suffisant pour lire et écrire en latin, comme pourrait le montrer la présence majoritaire des marques épigraphiques et la rareté des dessins et des croix, que l'on retrouve pourtant en grand nombre dans les autres corpus. Mais le degré d'alphabétisation dépend plus concrètement de l'accès à la culture, favorisé par le statut et la richesse du propriétaire. Dans ce sens, le palais d'Orbe-Boscéaz, avec ses mosaïques riches en thèmes mythologiques gréco-romains et certains éléments architecturaux d'inspiration hellénique, offre les témoignages d'une érudition classique affirmée par son propriétaire. Il est de même fort probable qu'une partie des habitants ont reçu un enseignement au palais par un précepteur privé ou peut-être dans une école publique d'Avenches[457], à l'instar des élites helvètes dès le début du Ier s. ap. J.-C.

Quatre inscriptions témoignent de l'utilisation d'unités de poids et de volume, probablement liée à la consommation quotidienne des habitants (cat. 57-60). Leur nombre est insuffisant pour en déduire des usages particuliers, mais quelques formules sont à noter. Par exemple, la livre *(librae)* pourrait être la mesure de poids employé dans la *villa*, suivie de deux unités volumétriques, le setier (*sextarius*), exprimé par l'abréviation S, et l'urne (*urnae*). Soulignons également la présence de fraction, comme le *semis* (cat. 65), témoignant sans doute d'une certaine aisance des habitants dans l'emploi du système duodécimal romain.

Des inscriptions apportent, de manière anecdotique, quelques informations sur certains modes de consommation des habitants de la *villa*, comme la mention *rubus* (cat. 31) sur un couvercle, ou encore l'inscription, peut-être à caractère bacchique, [---]NYSI[---] (cat. 45), qui pouvait avoir sa place dans un rituel lorsque les convives d'un banquet s'adonnaient au culte du vin. L'inscription fragmentaire *Omn[ium usu?]* (cat. 47), également gravée sur un bol, pourrait être mise en relation avec la pratique de consommer du vin en communauté.

Conclusion

Les *graffiti* sur céramique de la *villa* d'Orbe Boscéaz, relativement peu nombreux et fragmentaires, livrent quelques informations sur la vie quotidienne des habitants du domaine. Des 85 inscriptions de notre corpus, 34 *graffiti* ont une fonction déterminée, sans compter les deux marques gravées avant cuisson (cat. 68-69). On peut donc relever la faible quantité d'inscriptions véritablement exploitables, soit 40% du corpus. Ce sont principalement les messages verbaux (56 inscriptions) qui apportent une quantité non négligeable de renseignements épigraphiques, et plus précisément onomastiques (30 marques de propriété; fig. 579).

Si actuellement l'identité du propriétaire de la *villa* est inconnue, l'étendue du domaine et la richesse de l'architecture aux IIe-IIIe s. (horizon 3) permettent d'identifier un grand propriétaire foncier. Les recherches antérieures[458] ont proposé d'attribuer la *villa* à certaines grandes familles aristocratiques de l'élite de la Cité des Helvètes, comme les *Camilli* et les *Macrii*. Plusieurs d'entre eux, connus par des inscriptions mises au jour sur différents sites de Suisse occidentale, ont d'ailleurs appartenu à l'ordre des décurions[459]. Mais les indices épigraphiques[460] qui ont amené à émettre ces hypothèses, tout comme nos *graffiti*, ne permettent pas de proposer de manière assurée l'une de ces *gentes* aristocratiques, bien que la chronologie de l'essor de celle des *Macrii* corresponde le mieux à celle du domaine urbigène (voir p. 475-478). Principalement constitué d'inscriptions fragmentaires (cat. 8, 16 et 17), abrégées (cat. 11) ou de lecture incertaine (cat. 5, 10, 23, 18, 4), le corpus de noms mis

455 Guillier/Thauré 2003, p. 17.

456 Luginbühl 1994; Luginbühl/Schneiter 1997; Galsterer 1983; Féret/Sylvestre 2008.

457 SPM V, p. 294-295; Sylvestre 2004, p. 6.

458 Par exemple, Luginbühl *et al.* 2001, p. 60-62; Luginbühl/Theurillat 1992, p. 4 et 6; Sylvestre 2004, p. 5-6.

459 SPM V, p. 273-274; Howald/Meyer 1940, n° 168, p. 247 (Walser 1979, n° 65).

460 Pour les *Camilli*: Howald/Meyer 1940, n° 169, p. 247 (Walser 1979, n° 66). Pour les *Macrii*: Howald/Meyer 1940, n° 200 (Walser 1979, n° 90).

en relation avec les contextes archéologiques révèle néanmoins que deux personnages du nom de *Corbu[lo]* (cat. 7) et *Vetust(us,-a)* (cat. 29) ont vraisemblablement vécu dans la *villa* avant la fin de la construction du palais (horizon 2) et que *For(tis)* (cat. 13) et *Victor* (cat. 30), peut-être deux militaires, ont fréquenté le domaine de Boscéaz entre le IIe et le IIIe s. En attendant de nouvelles données épigraphiques, leur fonction à l'intérieur de la *villa* ne peut être déterminée. On sait que la famille des *domini* était entourée d'intendants, de serviteurs, d'artisans, d'ouvriers et d'esclaves, qui ont sans doute laissé des témoignages épigraphiques, mais aucun élément ne permet d'établir des liens certains entre les inscriptions et leurs auteurs.

Catalogue

Les dessins sont tous à l'échelle 1:1.

Conventions épigraphiques:

[ ]	Restitution de lettres disparues
( )	Résolution d'abréviation
[---]	Lacune non restituable de longueur indéterminée
E	Lettre soulignée: lecture incertaine
⌈AVG⌉	Lettres en ligature
+	Lettre certaine indéterminée
a, b	Notation pour les fragments qui ne recollent pas

Les messages verbaux (56)

Les marques de propriété (30)

1. **A ou V**, *A(-)* ou *V(-)*
   OB 99/17559-01, US 15, H3.
   TSGC, assiette, Lezoux 54.
   Majuscule cursive latine, sous le fond, non visible, après cuisson.
2. **[---]A**, *[---]a*
   OB 91/7986-01, US 2, H1.
   TSGM, coupe, Drag. 46.
   Majuscule cursive latine, haut de la panse, non visible, après cuisson.
3. **A ou ⌈LA⌉?**, *A(-)* ou *LA?*
   OB 91/7903-02, US 55, H3.
   RA, gobelet.
   Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.
4. **AHI ou HAI?**, *AHI* ou *HAI?*
   OB 92/9846-01, US 10, H3.
   EIRB, plat.
   Majuscule cursive latine, bas de la panse, non visible, après cuisson.
5. **AM⌈AR⌉TIVS?**, *A(-) Martius?*
   OB 01/20610-01, US 18, H2.
   PC, gobelet.
   Majuscule cursive latine, bas de la panse, non visible, après cuisson.
6. **[---]ATIIRN[---]**, *[P]atern[us, a]*
   OB 91/7907-03, US 35.
   PGTN, tonneau/tonnelet.
   Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.
7. **CORBV[---]**, *Corbu[lo?]*
   OB 00/17672-04, US 13, H2.
   PGTN, pot, LS PG 7.3.7.
   Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.
8. **COV[---]**, *Cou[---]*
   OB 91/7955-02, US 11, H3.
   TSI, plat.
   Majuscule cursive latine, bas de la panse, non visible, après cuisson.
9. **D[---]**, *D[---]*
   OB 95/12668-01, US 52, H2.
   EIRB, plat.
   Majuscule cursive latine, bas de la panse, non visible, après cuisson.
10. **[---]DA⌈MV⌉LV[---]?**, *[---]Dam(m)ulu[s]?*
    OB 97/15037-38
    PC, terrine.
    Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.
11. **ELI**, *Eli(-)*
    OB 98/15250-02, US 12, H4.
    TSGE, assiette.
    Capitale latine, dans le fond, visible, après cuisson.
12. **[---]ERN[---]**, *[Pat]ern[us, a]*
    OB 91/7920-03, US 11, H3.
    RA, gobelet.
    Capitale latine, sur la panse, visible, après cuisson.
13. **FOR[---]**, *For[---]*
    OB 92/9833-06, US 10, H3.
    TSGE, coupe.
    Majuscule cursive latine, sous le fond, non visible, après cuisson.
14. **[---]I⌈MV⌉**, *[---]imu(s)*
    OB 86/4053c-01, US 74.
    PGMIFIN, pot.
    Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.
15. **IVLI⌈VA⌉VIIIN⌈VS⌉** ou **IVLI⌈VA⌉VIINI⌈VS⌉?**, *Iuliu(s) Auienus* ou *Auenius?*
    OB 92/9841-06, US 10, H3.

TSGE, assiette, Drag. 18/31.
Majuscule cursive latine, sous le fond, non visible, après cuisson.

16. **MA[---]**, *Ma[---]*
OB 87/4112-12, US 53, H3.
MICAC, assiette.
Majuscule cursive latine, bas de la panse, non visible, après cuisson.

17. **MA[---]**, *Ma[---]*
OB 00/17726-17, US 23, H3.
PCMOR, mortier, LS 3.3.2.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, non visible, après cuisson.

18. **MIIITRI[---]** ou **MIISTRI[---]?**, *Me(-) Itri[---]* ou *Mestri[---]?*
BHM 21264.
TSGC, assiette, Lezoux 54-56.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

19. **N**, *N(-)*
OB 99/17577-04, US 22, H2.
MICAC, bol, AV 209.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, non visible, après cuisson.

20. **N[---]**, *N[---]*
OB 99/16983-01, US 16, H3.
TSGE, assiette.
Majuscule cursive latine, sous le fond, non visible, après cuisson.

21. **O?**, *O(-)?*
OB 94/12644-02, US 36.
TSGM, forme indéterminée.
Majuscule cursive latine, sous le fond, non visible, après cuisson.

22. **O A et croix?**, *O(-) A(-) et croix?*
OB 94/11606-02, US 66.
TSGC, assiette, Lezoux 54-56.
Majuscule cursive latine, sous le fond, non visible, après cuisson.

23. **⌜OL⌝NI?**, *Olni?*
OB 01/20597-01, US 15, H3.
TSI, bol, Drack 21.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.

24. **[---]PAT[---]**, *Pat[ernus,-a]*
OB 05/23586-03, US 11, H3.
PCMOR, mortier, AV 375.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

25. **SILVAN[---]**, *Siluan[us, a]*
OB 92/9838-02, US 10, H3.
TSGE, assiette.
Majuscule cursive latine, sous le fond, non visible, après cuisson.

26. **[---]SO[---]**, *[---]so[---]*
OB 94/11678-02, US 51, H3.
EIRA, plat.
Majuscule cursive latine, sous le fond, non visible, après cuisson.

27. **V[---]**, *V[---]*
OB 05/23586-02, US 11, H3.
MICAC, bol.
Majuscule cursive latine, sous le fond, non visible, après cuisson.

28. **[---]+V**, *[---]+V*
OB 94/12520-01, US 53, H3.
TSGM, coupe.
Majuscule cursive latine, sous le fond, non visible, après cuisson.

29. **VIITVST**, *Vetust(us, a)*
OB 88/4559-03, US 50, H2.
PGTN, tonneau, AV 16/2.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.

30. **VICTO**, *Victo(r)*
OB 91/7907-02, US 35.
RA, gobelet, AV 89.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

Les indications de contenu (1)

31. **RV⌈BVS⌉**, *rubus*
OB 99/17081-02, US 23, H3.
PGGROS, couvercle.
Majuscule cursive latine et cursive (BVS)?, sur la panse, visible, après cuisson.

Les messages verbaux indéterminés (25)

32. **B**, *B(-)*
OB 99/17751-18, US 15, H3.
PGTN, pot.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.

33. **C**, *C(-)*
OB 92/9833-08, US 10, H3.
PC, pot.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

34. **[---]D**, *[---]D*
OB 05/23586-11, US 11, H3.
PGMIFIN, gobelet, AV 26.
Capitale latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

35. **[---]IIN**, *[---]en*
OB 94/12633-03, US 6, H2.
RA, gobelet.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

36. **[---]IIN ou NII[**, *[---]en ou Ne[---]*
OB 86/4041-01, US 73.
EIRB, plat.
Majuscule cursive latine, dans le fond, visible, après cuisson.

37. **[---]H[---]**, *[---]h[---]*
OB 91/7913-20, US 11, H3.
TSGM, coupe, Drag. 40.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.

38. **[---]+H**, *[---]+H*
OB 00/17727-09, US 22, H2.
TSGC, coupe, var. Lezoux 43.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

39. **IA?**, *IA?*
OB 00/16911-02, US 67.
PCMOR, mortier.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

40. **[---]IS**, *[---]is*
OB 00/16925-01, US 58.
PGTN, gobelet.
Majuscule cursive latine, col, visible, après cuisson.

41. **[---]M[---]**, *[---]m[---]*
OB 99/17068-13, US 15, H3.
PGTN, pot.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.

42. a. **[---]N**, *[---]N*
b. **[---]TI[---]**,*[---]ti[---]*
OB 99/17751-15, US 15, H3.

TSI, bol, Drack 21.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.

43. **[---]NI**, *[---]ni*
OB 98/14987-03, US 16, H3.
TSGC, forme indéterminée.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visibilité indéterminée, après cuisson.

44. **[---]NOV+[---]**, *[---]nou+[---]*
OB 97/15037-20.
RA, gobelet.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

45. **[---]NYSI[---]**, *[---]nysi[---]*
OB 02/20710-02, US 26.
TSGE, bol, Drag. 37.
Capitale latine, bas de la panse, non visible, après cuisson.

46. **[---]OH[---]**, *[---]oh[---]*
OB 86/4019-02, US 31, H3.
RA, gobelet.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

47. **OMA[---]** ou **OMN[---]**, *Oma[---]* ou *Omn[---]*
OB 87/4112-02, US 53, H3.
TSI, bol, Drack 21 (AV 128/4; L. 40c).
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

48. **S**, *S(-)*
OB 92/9838-03, US 10, H3.
PCCRU, cruche.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.

49. **SIIX[---], Sex[---]**
OB 01/20624-01, US 37.
PC, pot, LS 7.1.1., AV 47/3.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

50. **[---]TIL++[---]**, *[---]til++[---]*
OB 94/12640-08, US 53, H3.
MICAC, forme indéterminée.
Capitale latine, sur la panse, visibilité indéterminée, après cuisson.

51. **V+[---]**, *V+[---]*
OB 00/19203-05, US 23, H3.
RAMAT, forme indéterminée.
Majuscule cursive latine, sur la panse; visibilité indéterminée, après cuisson.

52. **[---]VB**, *[---]ub*
OB 00/17726-16, US 23, H3.
PCCRU, cruche.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.

53. **[---]VO[---]**, *[---]uo[---]*
OB 01/20452-01, US 15, H3.
PC, pot.
Capitale latine, sur la panse, visible, après cuisson.

54. **[---]+VS**, *[---]+us*
OB 01/20494-03, US 15, H3.
PC, pot, cf. Hayes 198.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

55. **[---]VS[---]**, *[---]us[---]*
OB 94/11684-03, US 50, H2.
RA, gobelet.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

56. **Illisible**, *Illisible*
OB 94/11655-02, US 11, H3.
PGTN, forme indéterminée.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visibilité indéterminée, après cuisson.

Les indications chiffrées (9)

Les indications de poids (1)

57. **[---]XP**, *[---]XP(ondo librae)*
OB 02/20738-01, US 24.
PC, forme indéterminée.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visibilité indéterminée, après cuisson.

Les indications de volume (3)

58. a. **[---]IIS[---]**, *[---]IIS(extarius)[---]*
b. **[---]⌈AV⌉[---]**, *[---]au[---]*
OB 99/17597-06, US 22, H2.
AMP, amphore, G 4.
Capitale latine, sur la panse, visible, après cuisson.

59. **IIIV**, *III V(rnae)*
OB 91/7946-02, US 8, H2.
AMP, amphore, G 4.
Majuscule cursive latine, anse, visible, après cuisson.

60. **[---]IIS[---]**, *[---]IIS(extarius)[---]*
OB 00/17732-05, US 22, H2.
PCCRU, cruche.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.

Les indications chiffrées indéterminées (5)

61. **III**, *III*
OB 94/11693-06, US 50, H2.
PCMOR, mortier.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

62. **III**, *III*
OB 01/20627-01, US 14, H2.
PGMIFIN, pot, LS 7.1.1.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

63. **IIII**, *IIII*
OB 98/15063-03, US 16, H4.
PGMIFIN, pot.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

64. **IX**, *IX*
MCAH 2973-02, US 16, H3.
TSGC, bol, Drag. 37.
Majuscule cursive latine, haut de la panse, visible, après cuisson.

65. a. **VIIS[---]**, *VIIS(emis)[---]*
b. **IV[---]**, *IV[---]*
OB 00/17722-04, US 23, H3.
AMP, amphore, Dr. 20.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, après cuisson.

Les *graffiti* anépigraphes isolés (2)

66. **Carré**
OB 93/9933-01, US 11, H3.

PC, forme indéterminée.
Sur la panse, visibilité indéterminée, après cuisson.

67. Rouelle?
OB 87/4102-01, US 11, H3.
PC, écuelle.
Dans le fond, visible, après cuisson.

Les marques d'atelier (2)

68. CALLO, *Callo*
OB 00/17722-03, US 23, H3.
AMP, amphore, Dr. 20.
Majuscule cursive latine, sur la panse, visible, avant cuisson.

69. Triangle
OB 00/19257-01, US 23, H3.
TSGM, coupe.
Sur la panse, visible, avant cuisson.

Les *graffiti* indéterminés (16)

70. Deux traits
OB 96/14544-01.
TSGC, bol, Drag. 37.
Haut de la panse, visible, après cuisson.

71. Croix et trait perpendiculaire?
OB 88/4566-05, US 13, H2.
PC, gobelet, AV 404?
Sous le fond, non visible, après cuisson.

72. Croix
OB 94/11693-07, US 50, H2.
PC, pot.
Sur la panse, visible, après cuisson.

73. Croix
OB 98/16816-04, US 13, H2.
TSGC, coupe, Lezoux 44.
Sous le fond, non visible, après cuisson.

74. Croix
OB 99/17115-06, US 15, H3.
PCCRU, cruche.
Sur la panse, visible, après cuisson.

75. Double croix?
OB 92/9838-12, US 10, H3.
TSGE, assiette, Drag. 18/31.
Sous le fond, non visible, après cuisson.

76. Indéterminé
OB 00/17678-02, US 16, H3.
TSGC, coupe, Lezoux 24.
Haut de la panse, visible, après cuisson.

77. Indéterminé
OB 02/20710-09, US, 26.
TSGC, coupe, Lezoux 54-56.
Sur la panse, non visible, après cuisson.

78. Indéterminé
OB 94/11678-02, US 51, H3.
EIRA, plat.
Dans le fond, visible, après cuisson.

79. Indéterminé
OB 02/20710-11, US 26.
AMP, amphore, Dr. 20.
Haut de la panse, visible, après cuisson.

80. Indéterminé
OB 05/23585-05, US 11, H3.
RA, gobelet.
Sous le fond, non visible, après cuisson.

81. Indéterminé
OB 92/9841-15, US 10, H3.
MICAC, pot.
Sur la panse, visible, après cuisson.

82. Indéterminé (aucune transcription, aucune lecture; n.i.)
OB 92/9838-21, US 10, H3.
EIRB, plat.
Sur la panse, visibilité indéterminée, après cuisson.

83. Indéterminé (aucune transcription, aucune lecture; n.i.)
OB 99/16898-02, US 30, H2.
PCCRU, cruche.
Sur la panse, visibilité indéterminée, après cuisson.

84. Indéterminé
OB 99/17069-03, US 15, H3.
PGTN, bol.
Bas de la panse, non visible, après cuisson.

85. Indéterminé (aucune transcription, aucune lecture; n.i.)
OB 94/12610-01, US 51, H3.
PGMIFIN, forme indéterminée.
Sur la panse, visibilité indéterminée, après cuisson.

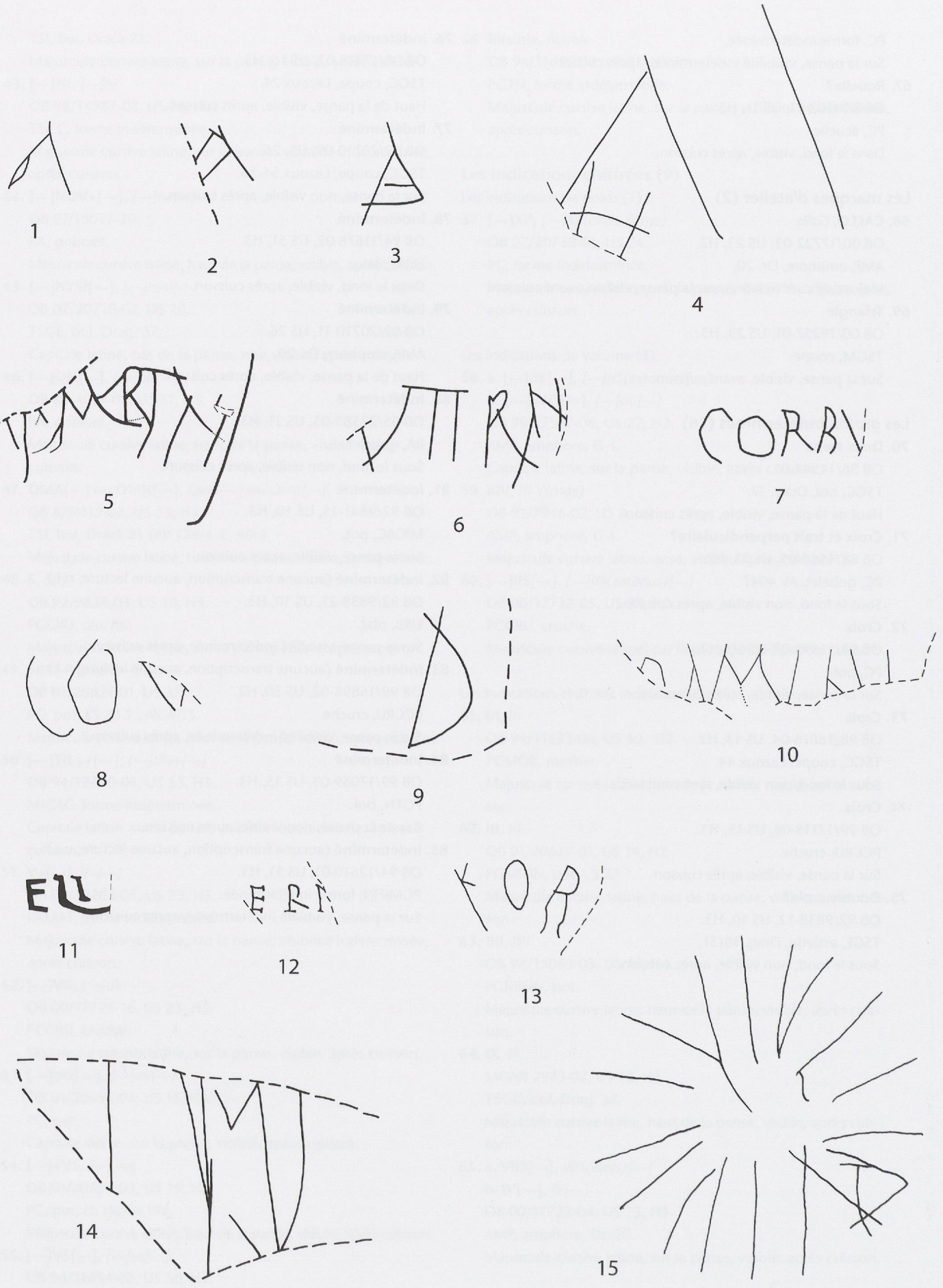

Fig. 586

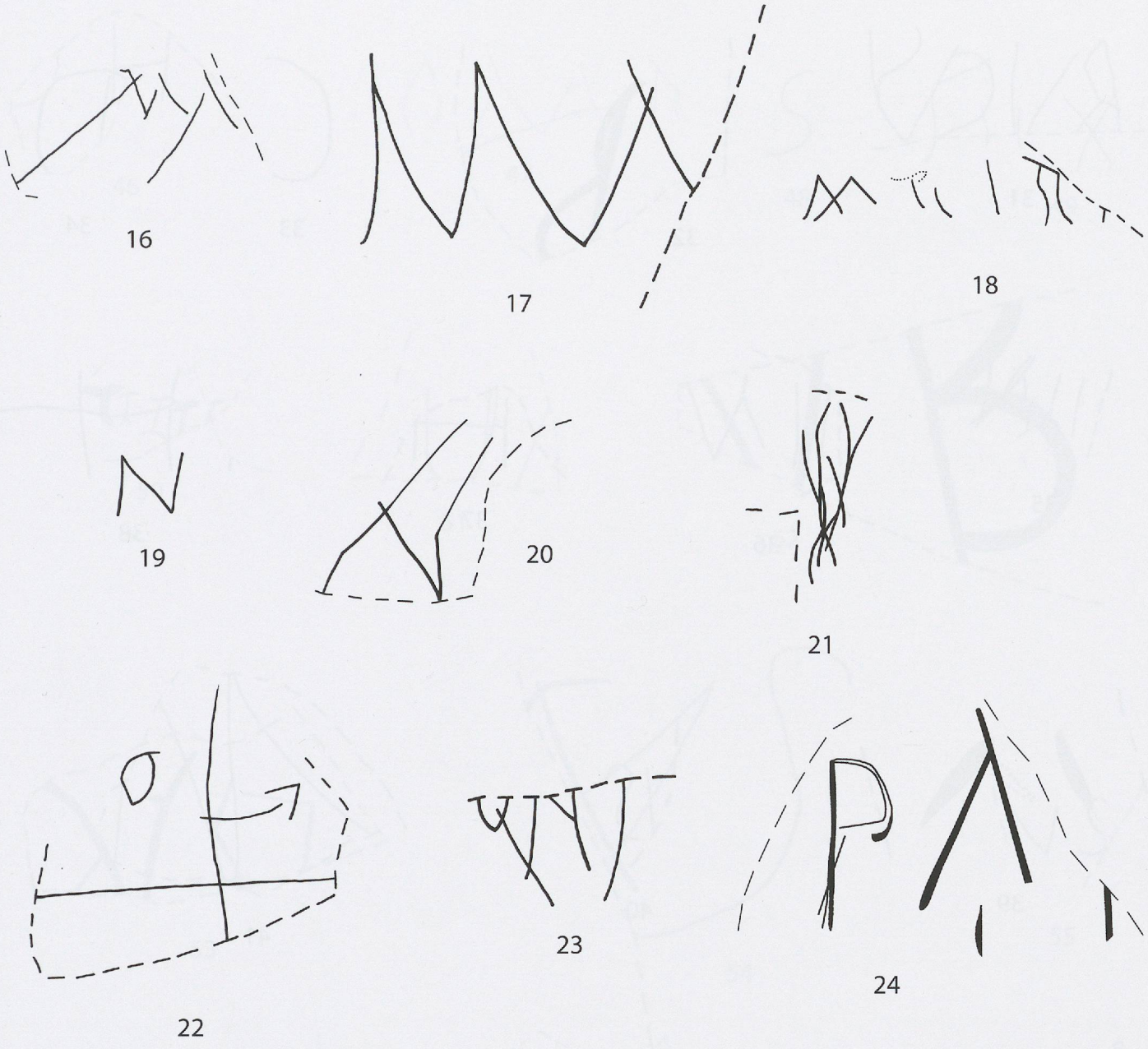

Fig. 587

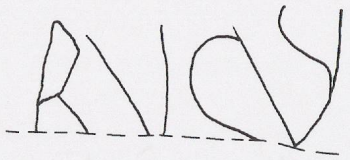

31

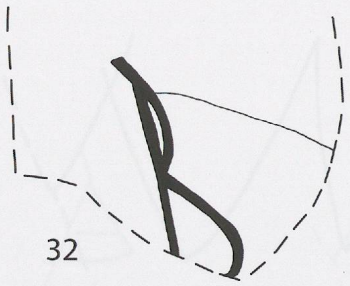

32

33

34

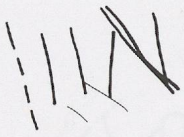

35

36

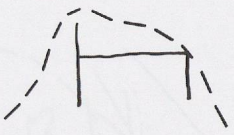

37

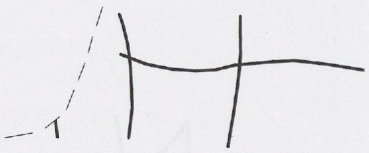

38

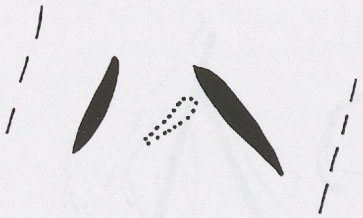

39

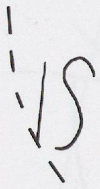

40

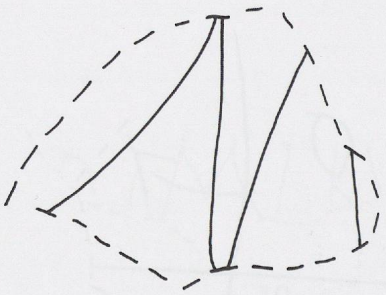

41

a.

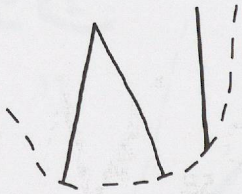

42

43

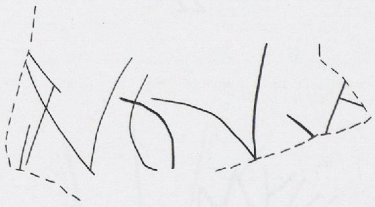

44

b.

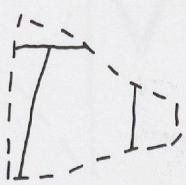

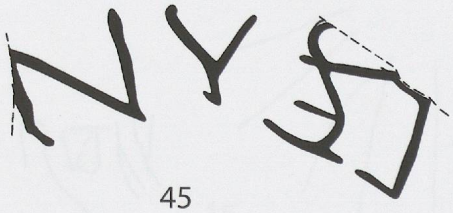

45

Fig. 588

46

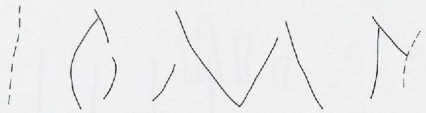

47

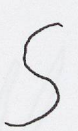

48

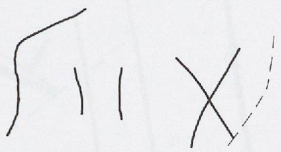

49

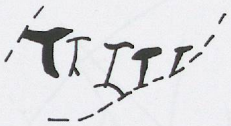

50

51

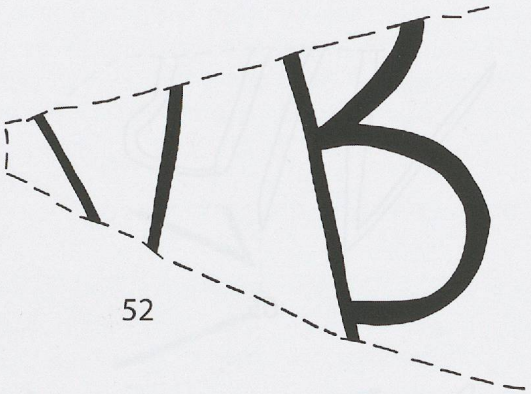

52

53

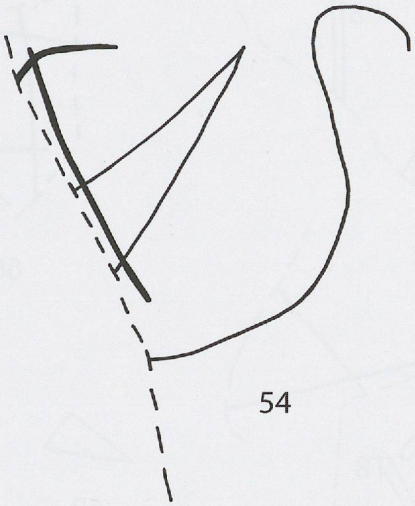

54

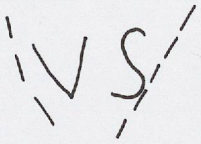

55

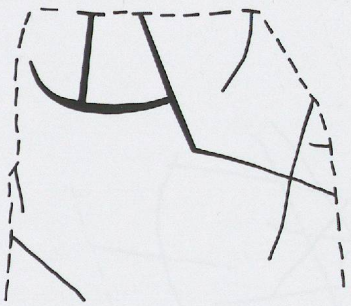

56

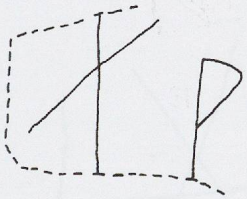

57

a.

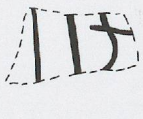

58

b.

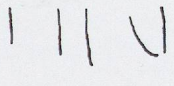

59

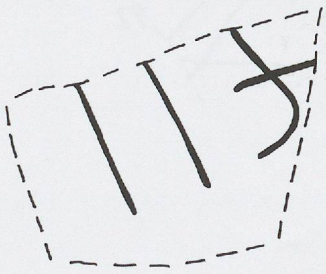

60

Fig. 589

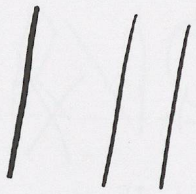

61

62

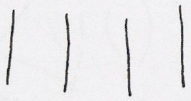

63

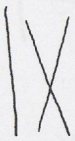

64

a.

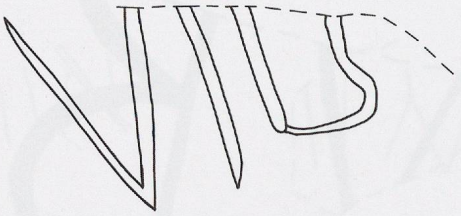

65

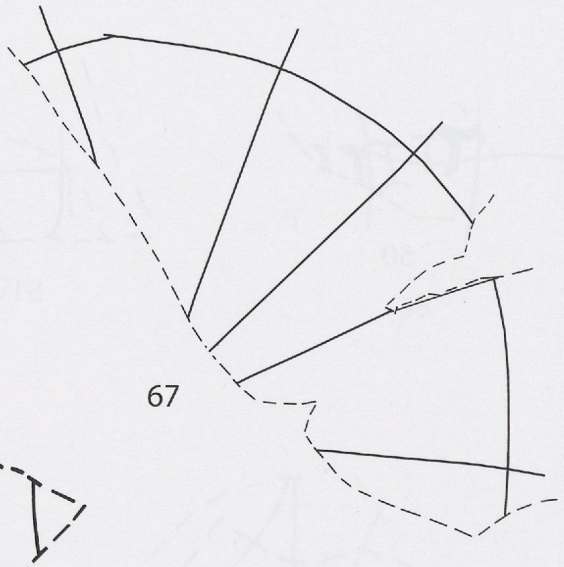

67

b.

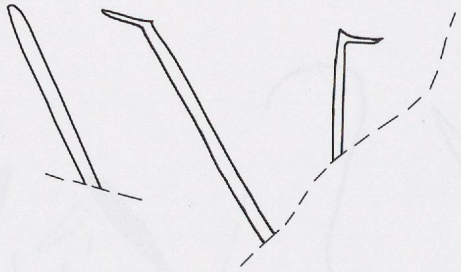

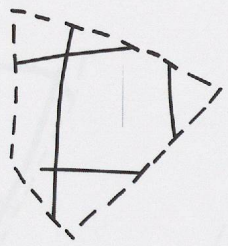

66

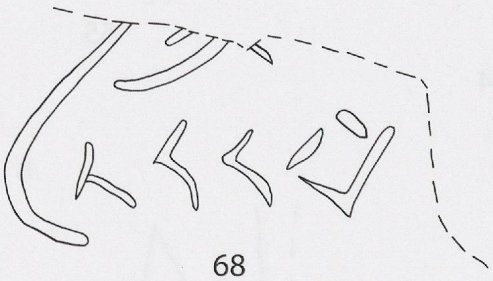

68

69

70

72

74

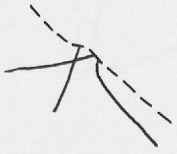

71

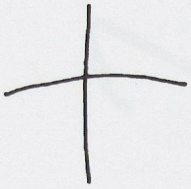

73

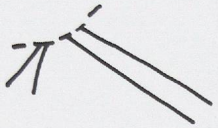

75

Fig. 590

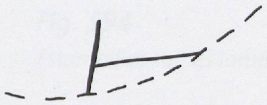

76

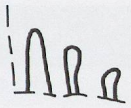

77

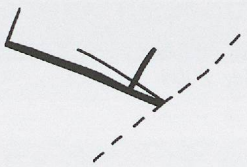

78

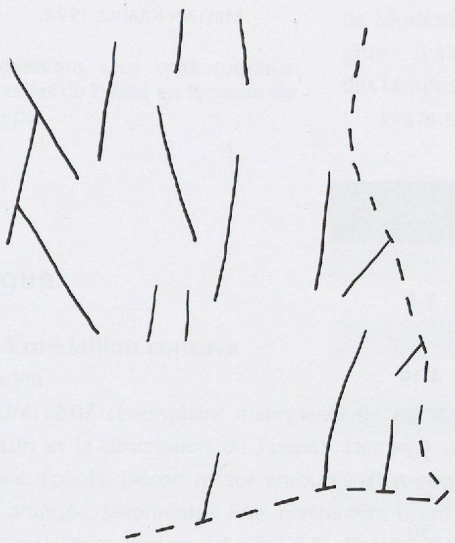

79

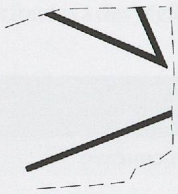

80

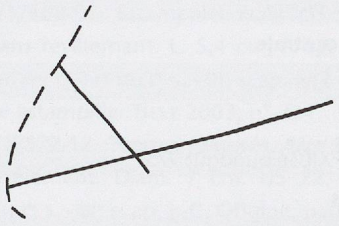

81

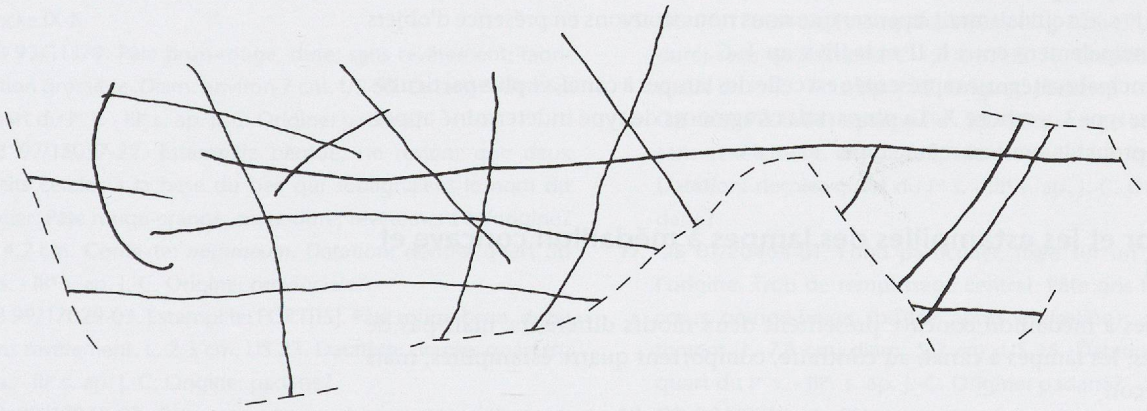

84

Fig. 591

Les lampes en terre cuite

Muriel Tille - 2004

Nous ne traiterons ici que du luminaire en terre cuite. Pour la lampe en bronze, on se référera au paragraphe qui lui est consacré dans le chapitre traitant du *mithraeum* (voir vol. 1, p. 292-293).

Le corpus des 37 lampes en terre cuite découvertes à Orbe-Boscéaz est présenté selon les critères chronologiques et typologiques conventionnels[461].

À défaut d'analyses physico-chimiques, la question des provenances est abordée essentiellement de manière empirique, sur la seule base de l'observation des pâtes, avec toute la prudence qui s'impose.

461 Références de base: Loeschcke 1919; Leibundgut 1977; Castella/Meylan Krause 1994.

Analyse typologique

NI	Types	NI	%	Cat.
3	**Lampes à médaillon concave**		8 %	
	Loeschcke VIII	3		1-3
26	**Lampes à canal**		70 %	
	Loeschcke IX-X	16		4-19
	Loeschcke X	9		20-28
	Loeschcke X/Leibundgut XXXIII	1		29
2	**Lampes plastiques**		5,5 %	
	Casque de gladiateur (?)	1		30
	Pomme de pin	1		31
3	**À douille centrale**		8 %	
	Loeschcke XIV	3		32-34
2	**Ouvertes**		5,5 %	
	Loeschcke XII/Leibundgut 975	2		35-36
1	**Bougeoirs**		3 %	
	AV 412-413	1		37

Fig. 592
Répartition typologique des lampes en terre cuite.

La fourchette chronologique grossière se situe entre la fin du Ier et le IIIe s. ap. J.-C. Mais de nombreux types, notamment dans la catégorie des lampes à médaillon concave ne sont pas représentés (Loeschcke I-VII), car ce sont des types courants plutôt au Ier s. Ce qui laisserait à penser que nous nous trouvons en présence d'objets situés principalement entre le IIe et le IIIe s. ap. J.-C.

La principale catégorie représentée est celle des lampes à canal, et plus particulièrement du type Loeschcke X. La plupart des fragments de type indéterminé appartiennent probablement au même type.

Le décor et les estampilles des lampes à médaillon concave et à canal

Les lampes à médaillon concave présentent deux motifs différents, mais pas de signatures; les lampes à canal, au contraire, comportent quatre estampilles, mais aucun décor.

NI	Thème/sujet	Cat.
1	Rosace entourée d'un cordon	1
1	Rétiaire (?) (épaule décorée d'un motif floral)	2

Fig. 593
Iconographie sur les lampes à médaillon concave.

Fig. 594
Estampilles sur les lampes à canal.

NI	Estampille	Cat.
2	FORTIS	6 et 11
1	VIBIANI	15
1	indéterminé	16

Les lieux de production

Pour certaines lampes à canal, l'aspect de la pâte (rouge-brun, dure, de qualité fine) laisse penser à des productions du Nord de l'Italie, plus précisément de la région de Modène. Ainsi figure la mention «padane» (plaine du Pô) sous la rubrique «origine». Il s'agit des exemplaires suivants: cat. 4, 6-19, 22-29, c'est-à-dire la majorité des lampes de cette catégorie.

Les autres lampes ne peuvent être attribuées à des régions de production précises.

462 Les datations sous cette rubrique sont celles de l'objet en fonction de son type.

Catalogue

Lampes à médaillon concave

Loeschcke VIII

1. OB 87/4112-07 (exemplaire manquant, ne subsistent que le dessin et la description de l'objet). Lampe à médaillon concave. Épaule. Décor: rosace entourée d'un cordon. Pâte beige orangée, savonneuse, fine; revêtement brun, mat, adhérant mal. Diam. environ 6,5 cm. US 11. Datation[462]: Auguste - IIIe s. ap. J.-C.; en Suisse, généralement Ier s. ou début du IIe s. ap. J.-C. Origine: ?
2. OB 98/15064-01. Épaule décorée d'un motif floral. Décor: rétiaire? Pâte beige clair, orangée, dure; revêtement brun foncé à l'origine? Diam. 9 cm. US 12. Datation: Auguste - IIIe s. ap. J.-C.; en Suisse, généralement Ier s. ou début du IIe s. ap. J.-C. Origine: provinciale.
3. OB 99/17845-03. Pâte rouge-orange, dure (brûlée après utilisation). L. 6,3 cm, diam. environ 8 cm. US 15. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: provinciale.

Lampes à canal

Loeschcke IX-X

4. OB 93/11379. Pâte brun-rouge, dure; sans revêtement; fabrication grossière. Diam. environ 7 cm. US 60. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
5. OB 97/15037-22. Estampille perdue, ne restent que deux petits cercles à la base du bec qui soulignaient le nom du potier. Pâte rouge-orange, assez dure; revêtement à l'origine? L. 4,2 cm. Contexte: *mithraeum*. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: provinciale?
6. OB 99/17029-03. Estampille: FORT[IS]. Pâte rouge-brun, dure; sans revêtement. L. 2,3 cm. US 23. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
7. OB 99/17038-03. Pâte rouge-brun, dure; sans revêtement. L. 4,1 cm, l. 3,8 cm. US 15. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
8. OB 99/17051-04. Trou de remplissage central. Pâte brun-gris (brûlée après utilisation); sans revêtement. Diam. 7 cm. US 36. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
9. OB 99/17056-08. Pâte beige orangé, dure; sans revêtement. Diam. 7 cm. US 23. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
10. OB 99/17104-01. Tenons rainurés. Pâte beige orangé, dure; sans revêtement. Diam. 7 cm. US 56. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
11. OB 99/17108-01. Estampille: FOR[TIS]. Pâte rouge-brun, dure; sans revêtement. L. 5,4 cm, l. 3,5 cm. US 15. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane? Parallèle estampille: Tille 2003, n° 234.
12. OB 99/17577-12. Tenons rainurés. Pâte brun-rouge, dure; sans revêtement. Diam. 7 cm. US 22. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
13. OB 99/17813-01. Pâte beige orangé, dure; sans revêtement. Diamètre 5 cm. US 16. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
14. OB 99/17829. Pâte rouge-brun. L. 3,3 cm. US 56. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
15. OB 99/17829-01. Estampille: VI[BIANI ?]. Pâte brun-orange, dure; sans revêtement. L. 1,9 cm. US 56. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
16. OB 00/19203-06. Estampille:]O. Pâte rouge-brun, dure; sans revêtement. L. 4,2 cm, diam. environ 7 cm. US 23. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
17. OB 01/20464-01. Fond particulier, fixée sur un support à l'origine. Trou de remplissage central. Pâte gris foncé avec cœur orange-beige (brûlée après utilisation); sans revêtement. L. 7,3 cm, diam. 5,2 cm. US 15. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
18. OB 02/20710-16. Pâte orangée, assez dure; revêtement à l'origine? Diam. 8 cm. US 26. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?
19. OB 02/20716-02. Pâte rouge-orange, dure; sans revêtement. L. 2,5 cm, l. 1,7 cm. US 27. Datation: dernier quart du Ier s. - IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?

Loeschcke X

20. OB 96/14572-04. Pâte orange-beige, assez dure; revêtement à l'origine? Traces d'utilisation. Diamètre 10-12 cm. Contexte: *mithraeum*. Datation: IIe-IIIe s. ap. J.-C. Origine: provinciale?

21. OB 96/14606-04. Pâte rouge-orange, assez dure. L. 2,4 cm. Contexte: *mithraeum*. Datation: IIe-IIIe s. ap. J.-C. Origine: provinciale?

22. OB 97/15037-21. Avec anse. Pâte brun-orange, assez dure. Diam. environ 8 cm. Contexte: *mithraeum*. Datation: IIe-IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?

23. OB 99/17053. Pâte rouge brun, dure; sans revêtement. L. 2 cm. US 15. Datation: IIe-IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?

24. OB 99/17505-01. Pâte rouge-orange, dure; sans revêtement. Diam. 7 cm. US 14. Datation: IIe-IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?

25. OB 00/19231-01. Trou de remplissage central. Pâte rouge-brun, dure; sans revêtement. Trois tenons rainurés. Diam. 7 cm. US 14. Datation: IIe-IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?

26. OB 00/19242-01. Trou de remplissage central. Pâte brun-rouge, dure; sans revêtement. Diam. 7 cm. US 22. Datation: IIe-IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?

27. OB 00/20470. Pâte gris-brun, dure (brûlée après utilisation); sans revêtement. L. 4,5 cm, l. 2,5 cm. US 15. Datation: IIe-IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?

28. OB 02/20756-02. Pâte beige orangé, dure; sans revêtement. L. 2,5 cm, l. 1,7 cm. Contexte: *pars rustica*. Datation: IIe-IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?

Loeschcke X/Leibundgut XXXIII

29. OB 96/14619-01. Pâte rouge-brun, dure; sans revêtement. L. 3,4 cm, l. 1,7 cm, h. 1,3 cm. Contexte: *mithraeum*. Datation: IIe-IIIe s. ap. J.-C. Origine: padane?

Lampes plastiques

30. OB 96/14572-01. Lampe en forme de casque (ou peut-être Leibundgut XXXIII?). Pâte brun-beige, légèrement orangé (cœur réduit), dure; sans revêtement. Godrons moulés. L. 3,5 cm. Contexte: *mithraeum*. Datation: -. Origine: padane?

31. OB 97/15037-41. Lampe en forme de pomme de pin. Pâte orangée, plutôt tendre; revêtement à l'origine? L. 6,1 cm, l. 3,7 cm. Contexte: *mithraeum*. Datation: -. Origine: provinciale?

Lampes à douille centrale (à suif)

Loeschcke XIV

32. OB 94/11655-01. Pâte beige clair; (revêtement à l'origine?). Diam. 8 cm. US 11. Datation: Ier-IIIe s. ap. J.-C. Origine: provinciale, locale?

33. OB 94/12616. Type Loeschcke XIV ou bougeoir AV 412-413? Pâte orange-beige, assez dure. H. 4 cm. US 66. Datation: Ier-IIIe s. ap. J.-C. Origine: provinciale, locale?

34. OB 00/17681-05 (exemplaire perdu, ne subsiste que le dessin de l'objet). Diamètre 6,2 cm. US 22.

Lampes ouvertes (à suif)

Loeschcke XII/Leibundgut 975

35. OB 99/17066-01. Traces d'utilisation. Pâte brun orangé, dure, légèrement micacée. L. 4,2 cm. US 22. Datation: Ier-IIIe s. ap. J.-C. Origine: locale?

36. OB 00/19235-06. Pâte beige clair. Diam. 3-4 cm. US 22. Datation: Ier-IIIe s. ap. J.-C. Origine: locale?

Bougeoirs (à suif)

AV 412-413

37. OB 91/7933-12. Pâte beige orangée. Diam. max. 6,9 cm, min. 2,3 cm, h. 3,7 cm. US 11. Datation: Ier-IIe s. ap. J.-C. Origine: provinciale, locale.

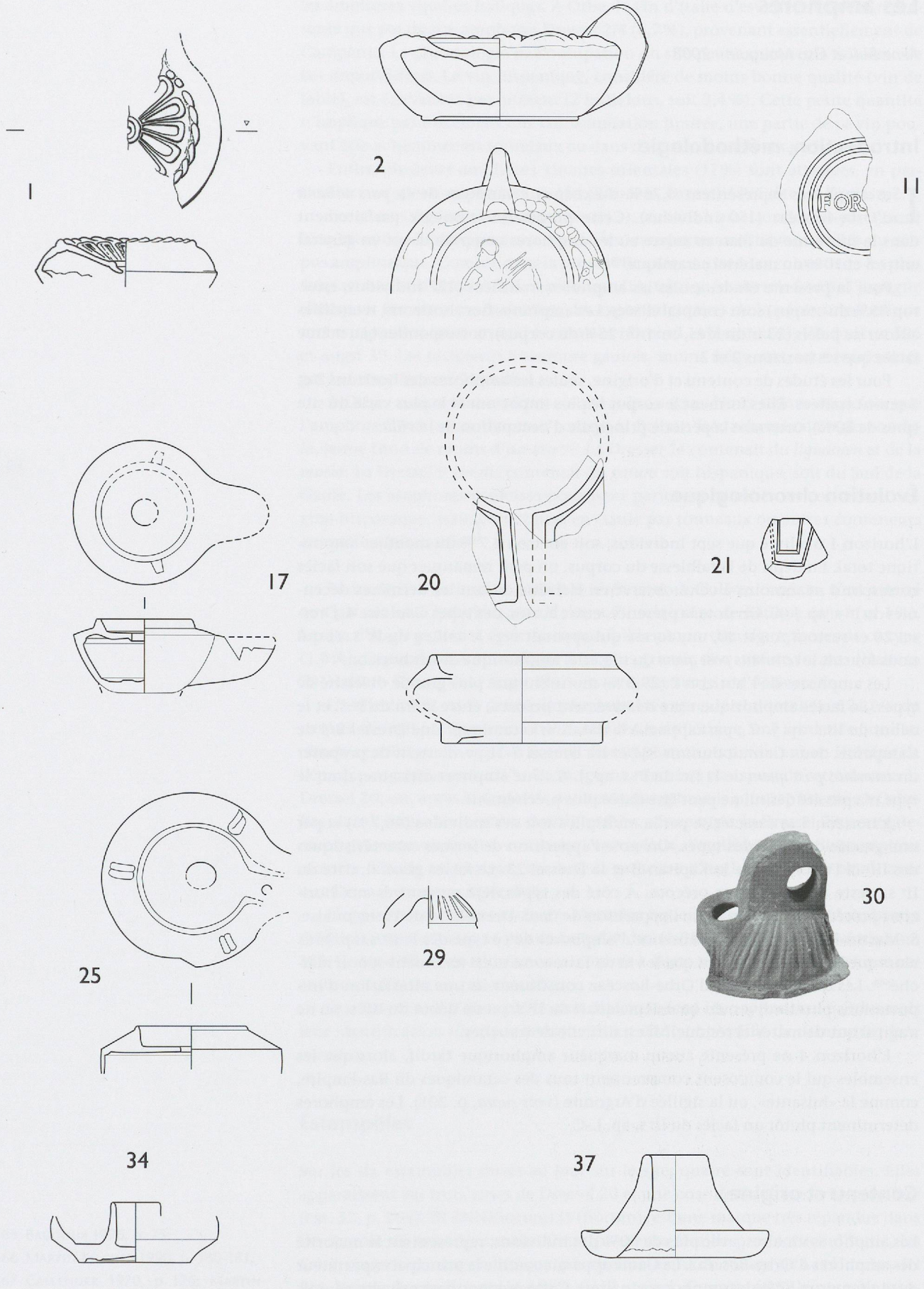

Fig. 595

Les amphores

Aline Baù et Elsa Mouquin - 2008

Introduction, méthodologie

Les amphores représentent 6,76 % du corpus céramique de la *pars urbana* d'Orbe-Boscéaz (150 individus). Cette proportion s'intègre parfaitement dans la moyenne du Plateau suisse où les amphores comptabilisent en général entre 5 et 10 % du matériel céramique[463].

Pour la présente étude, seules les amphores stratifiées (127 individus, environ 85 % du corpus) sont comptabilisées. Les amphores hors horizons, recueillies autour du palais (23 individus, environ 15 % du corpus), correspondent au même faciès que les horizons 2 et 3.

Pour les études de contenu et d'origine, seules les amphores des horizons 2 et 3 seront traitées. Elles forment le corpus le plus important et le plus varié du site (près de 80 %), couvrant la période principale d'occupation de la *villa*.

Évolution chronologique

L'horizon 1 n'a livré que sept individus, soit environ 4,7 % du mobilier amphorique total. En dépit de la faiblesse du corpus, on peut remarquer que son faciès correspond néanmoins à celui observé en Helvétie durant les dernières décennies du Ier s. ap. J.-C. On note la présence, entre autres, des types Gauloise 4, Dressel 20 et surtout Augst 30, une forme qui apparaît vers le milieu du IIe s. et qui nous fournit le *terminus post quem* du matériel amphorique de cet horizon.

Les amphores de l'horizon 2 (29,3 %) montrent une plus grande diversité de types. Le faciès amphorique reste relativement précoce, entre la fin du Ier s. et le début du IIe s. ap. J.-C., par rapport à la datation céramique. Une Dressel 2/4 de Campanie, deux Camulodunum 184 et les Dressel 7-11 permettent de proposer un *terminus post quem* de la fin du Ier s. ap. J.-C. Une amphore africaine, dont le type n'a pas été défini, ne peut être datée plus précisément.

L'horizon 3 se caractérise par la multiplication des individus (46,7 %) et par une grande diversité des types. On note l'apparition de formes caractéristiques des IIIe et IVe s., comme la Kapitän II et la Dressel 23. Le faciès général, daté du IIe s., reste toutefois assez précoce. À côté des types déjà rencontrés aux horizons précédents, on remarque l'apparition de deux Dressel 2/4 de Tarraconaise. S. Martin-Kilcher constate l'absence d'amphores de ce type dès le IIe s. ap. J.-C. alors que les sources relèvent que le vin de Tarraconaise est abondant et bon marché[464]. Les deux individus d'Orbe-Boscéaz constituent-ils une attestation d'importations plus tardives, du quatrième quart du IIe s. ou du début du IIIe s. ou ne s'agit-il que de matériel résiduel? Il est difficile de trancher.

L'horizon 4 ne présente aucun marqueur amphorique tardif, alors que les ensembles qui le composent comprennent tous des céramiques du Bas-Empire, comme la «luisante», ou la sigillée d'Argonne (voir *supra*, p. 201). Les amphores déterminent plutôt un faciès du IIe s. ap. J.-C.

Contenu et origine

Les amphores vinaires, avec plus de 50 % des individus, représentent la majorité des amphores d'Orbe-Boscéaz. La Gaule apparaît comme le principal exportateur de vin (environ 67 % des amphores vinaires). Cette prédominance du vin gaulois a été observée sur la majorité des sites suisses, comme par exemple à Augst, où les amphores gauloises, presque exclusivement des Gauloise 4, constituent 70 % des importations vinaires. Ces importations de Gaule ont progressivement remplacé

463 Martin-Kilcher 1999, p. 80.

464 Martin-Kilcher 1990, p. 191-192.

les amphores vinaires italiques. À Orbe, le vin d'Italie n'est effectivement représenté que par quatre amphores Dressel 2/4 (6,7 %), provenant essentiellement de Campanie. La chronologie de l'occupation du site peut expliquer la faiblesse de ces importations. Le vin hispanique, considéré de moins bonne qualité (vin de table), est également peu présent (2 individus, soit 3,4 %). Cette petite quantité n'implique pas forcément une consommation limitée, une partie de ce vin pouvant être acheminée en tonneaux ou dans d'autres conteneurs périssables.

Enfin, plusieurs amphores vinaires orientales (17 %) sont attestées, en particulier les types Camulodunum 184 (Rhodes), Dressel 43 (Crète) et Kapitän 2.

Les sauces de poisson (*muria, garum...*), servant à assaisonner les plats, sont bien attestées. Les récipients servant à les transporter constituent 19,3 % du corpus amphorique. Comme dans la plupart des sites suisses, les conteneurs les plus fréquents sont la Dressel 7-11 et la Beltran IIA, fabriquées dans le Sud de l'Espagne (Bétique). On retrouve également des types originaires de la péninsule ibérique moins répandus, avec un seul exemplaire: Dressel 14 (Lusitanie), Vindonissa 586 et Augst 30. Les récipients à saumure gaulois, moins fréquents, sont représentés par la forme Dressel 9 *similis*.

À Orbe, aucun *titulus pictus* n'a été mis au jour. Nous savons toutefois que l'amphore Vindonissa 586, tout comme la Beltran IIA, acheminaient du «*cordula*, jeune thon de moins d'un an»[465]. La Dressel 14 contenait du *liquamen* et de la *muria*. La Dressel 9 *similis* contenait du *garum* soit hispanique, soit du Sud de la Gaule. Les amphores gauloises pouvaient parfois acheminer un contenu d'origine hispanique, transporté jusqu'en Gaule par tonneaux ou autres conteneurs en matière périssable[466].

Le transport de moût concentré (*defrutum*) et d'olives confites n'est attesté que par un seul individu, une Haltern 70 originaire de Bétique (environ 1 %). Le site d'Augst présente également une faible proportion d'amphores de ce type (1,8 %). Cependant, on remarque une plus grande diversité de formes (Haltern 70, Haltern 70 *similis* et Augst 21), non attestées sur le site de Boscéaz.

L'huile d'olive est la denrée la plus importée après le vin, totalisant 24,6 % du corpus. Il s'agit presque exclusivement d'huile de Bétique, une tendance que l'on observe en Suisse ainsi qu'en France. Ces importations perdurent en Helvétie de l'époque augustéenne au IVe s. Le récipient affecté au transport de cette denrée, la Dressel 20, est, après la Gauloise 4 vinaire, l'amphore la plus représentée à Orbe-Boscéaz. L'évolution tardive, des IIIe et IVe s., de ce type, la Dressel 23, est également présente sur le site, en un seul exemplaire. Parallèlement à l'importation massive d'huile hispanique, on note la présence d'huile d'Italie du Nord, avec une Dressel 6, moins répandue.

L'approvisionnement en fruits (dattes et figues) provenant du sud du bassin méditerranéen est attesté par deux individus (1,8 %), dont une Camulodunum 189. Ce type d'importation est rare, comme à Augst, où il n'est représenté que par environ 0,5 % du corpus céramique.

Quelques exemplaires provenant d'Afrique font leur apparition à Orbe mais leur identification n'est pas certaine. Il est donc impossible de déterminer leur contenu.

Estampilles

Sur les six estampilles mises au jour sur le site, quatre sont identifiables. Elles apparaissent sur trois anses de Dressel 20 et une anse de Gauloise 4. La première (cat. 52, p. 264), III ENNI(iorum) IV(liorum), est une marque très répandue dans l'ensemble du monde romain. Cette puissante famille productrice d'huile, les *Ennii*, était originaire de Bétique, plus précisément du village de Las Huertas del Rio. Vers la fin du Ier s. ou le début du IIe s. ap. J.-C., cette famille se serait associée à des *Ivlii*, qui apparaissent sur l'estampille d'Orbe notamment[467]. À Augst et à Avenches[468], des amphores portant des variantes de cette estampille ont été retrouvées dans des contextes datés de l'époque flavienne jusqu'au début du IIe s.

465 Baudoux 1996, p. 75.

466 Martin-Kilcher 1990, p. 180-181.

467 Callender 1970, p. 126; Martin-Kilcher/Schupbach 1985, p. 177.

468 Augst: Martin-Kilcher 1987, p. 111, ST 44h; Avenches: Martin-Kilcher/Schupbach 1985, n°s 246, 248-250.

De nombreux parallèles sont également attestés en Suisse pour la seconde estampille (cat. 54, p. 264), Q COCL. À Augst, ce type de marque est connu sous la variante QCCL et apparaît dans des contextes du deuxième tiers du IIe s.[469]. De telles estampilles ont également été mises au jour à Nyon[470] et à Genève[471]. M. H. Callender propose de lire Q. CO(rnelii) CL(ementis)[472] et selon J. Baudoux, le lieu de fabrication serait Pana del Sol[473].

La troisième estampille (cat. 53, p. 264) est moins répandue en Suisse romaine que les précédentes. Elle se compose des lettres LCT, suivies d'un triangle. Aucun parallèle exact n'a été trouvé. Une estampille très semblable, présentant les lettres LCT suivies d'une palme, est connue à Rome. Callender propose comme lecture L. C(ornelii) T(erpni)[474]. Des variantes de cette marque sont attestées à Nyon[475]et à Augst[476], datant de la seconde moitié du IIe s.

Enfin, aucun parallèle n'a été trouvé pour la dernière estampille (cat. 56, p. 264), TCR, inscrite sur une anse de Gauloise 4.

Parallèles

Pour mieux appréhender le commerce des amphores sur le territoire suisse, il serait nécessaire d'effectuer une étude comparative et exhaustive des sites. S. Martin-Kilcher préconisait déjà, en 1988, une recherche dans ce sens[477]. Malheureusement, en l'état actuel, peu de données exploitables sont disponibles. Il est encore impossible d'esquisser le faciès général des consommations entre *vici*, camps militaires et *villae* et d'une région à l'autre.

Pour tenter de mettre en évidence des particularités ou des similitudes dans la nature des denrées consommées ou dans les échanges, nous avons comparé les amphores d'Orbe avec celles de trois sites suisses. Seul un établissement rural, Bernex-En Saule, a été retenu[478]. La documentation publiée à disposition est, pour les autres *villae* de Suisse, trop lacunaire pour permettre des comparaisons pertinentes[479]. Deux sites urbains proches géographiquement de Boscéaz, Lausanne-Vidy et Nyon, permettront d'enrichir nos données[480].

À Bernex-En Saule, le mobilier est, quantitativement parlant, très proche de celui d'Orbe (174 individus, soit 5,2% de l'ensemble, contre en moyenne 15 sur les autres sites pris en compte). Toutefois, il faut préciser que seule la *pars rustica* a été fouillée. Ce sont les amphores à huile d'olive qui sont les plus importées, avec près des deux tiers des importations, suivies des amphores vinaires (28%), puis des amphores à sauces de poisson (8,3%). La diversité des types est moins étendue sur le site de Bernex, où l'on remarque que, contrairement à Orbe, c'est l'huile d'olive qui domine.

Le *vicus* de Lausanne-Vidy présente un mobilier amphorique dont la composition est très semblable à celui d'Orbe. Le vin est la denrée la plus importée, précédant de peu l'huile d'olive. Si le vin se retrouve sur les deux sites avec une proportion d'environ 50%, l'importation d'amphores à huile est, quant à elle, plus faible à Orbe-Boscéaz. La datation du mobilier amphorique ne saurait expliquer à elle seule cette tendance car les horizons comparés couvrent la même fourchette chronologique. Peut-être faut-il chercher la réponse dans des modes de consommation différents.

Le site de Boscéaz se distingue de Lausanne-Vidy également par la diversité de ses importations. Si les saumures apparaissent dans des proportions semblables dans les deux sites, on rencontre sur le premier des amphores à *defrutum* et à fruits, inconnues à Lausanne-Vidy. De plus, des types plus rares, provenant notamment de Grèce (Camulodunum 183, Dressel 43) confirment cette tendance. Les amphores mettent donc en évidence une réelle recherche d'exotisme dans la *villa* d'Orbe, avec des produits plus coûteux et plus rares que dans le *vicus* de Lausanne-Vidy.

Le site de Nyon offre un faciès très différent. Les amphores à saumure y sont le mieux représentées, suivies par les amphores à huile. Les amphores vinaires ne totalisent que 24% de l'ensemble (contre environ 50% à Orbe et Lausanne-Vidy). Toutefois, comme à Orbe, on remarque une diversité des produits qu'on ne rencontre pas à Lausanne-Vidy.

469 Martin-Kilcher 1987, p. 103, ST 25.
470 Altwegg 2004, p. 121, n° 30.
471 Paunier 1981, p. 247, n° 67.
472 Callender 1970, p. 223, n° 1439.
473 Baudoux 1996, p. 120, n° 33.
474 Callender 1970, p. 151, n° 836.
475 Altwegg 2004, p. 115, n° 131.
476 Martin-Kilcher 1987, p. 104, ST 33.
477 Martin-Kilcher 1990, p. 202.
478 Paunier 1981, p. 112-126.
479 Pour la majorité des sites dont la publication a été prise en compte, soit le corpus est trop faible, soit les différents types ne sont pas précisés, soit encore, il n'y a pas d'amphores. Les sites sont les suivants (% d'amphores sur le site): Yvonand-Mordagne (0,7 %), Genève-Place Grenus (5,2 %), Köniz-Buchsi (2,9 %), Bavois (8 %), Tschugg-Steiacher (2,6 %), Worb-Sunnhalde (0,87 %), Laufenburg/Baden (0,6 %), Boécourt-Les Montoyes (3,2 %), Vicques (indét.), Triengen (0,7 %), Winkel-Seeb (0,1 %), Meikirch (5,4 %), Laufen-Müschhag (indét.), Stutheien (aucune), Dietikon (indét.).
480 Luginbühl/Schneiter 1999, p. 52-55; Altwegg 2004.

La prudence s'impose néanmoins car les données à disposition couvrent toute la durée de l'occupation de la colonie de Nyon, et non seulement les horizons pris en compte à Orbe et Lausanne-Vidy. On peut néanmoins mettre en évidence cette singulière inversion des proportions.

La comparaison de quatre sites géographiquement assez proches met en évidence quatre schémas différents et rend pour l'instant impossible l'établissement de faciès de consommation spécifiques. Une fois encore, seule une étude exhaustive du mobilier amphorique pour l'ensemble de la Suisse serait à même d'apporter les précisions souhaitées. Néanmoins, on peut dire en conclusion que les amphores d'Orbe présentent un faciès de consommation conforme à une tendance générale. Tout comme à Lausanne-Vidy ou à Augst, le vin prédomine. L'huile d'olive, deuxième denrée la plus consommée, précède de peu les autres importations, plus rares sur tous les sites pris en compte. Mais les habitants de la *villa* urbigène peuvent acquérir des denrées rares, un signe de leur niveau social, confirmé par la consommation d'huîtres par exemple, l'importation de marbres de grand prix ou simplement par le faste de leur cadre de vie.

La comparaison avec le matériel amphorique de la *pars rustica*, très partiellement fouillée, ne manquerait pas d'être instructive sur ce point.

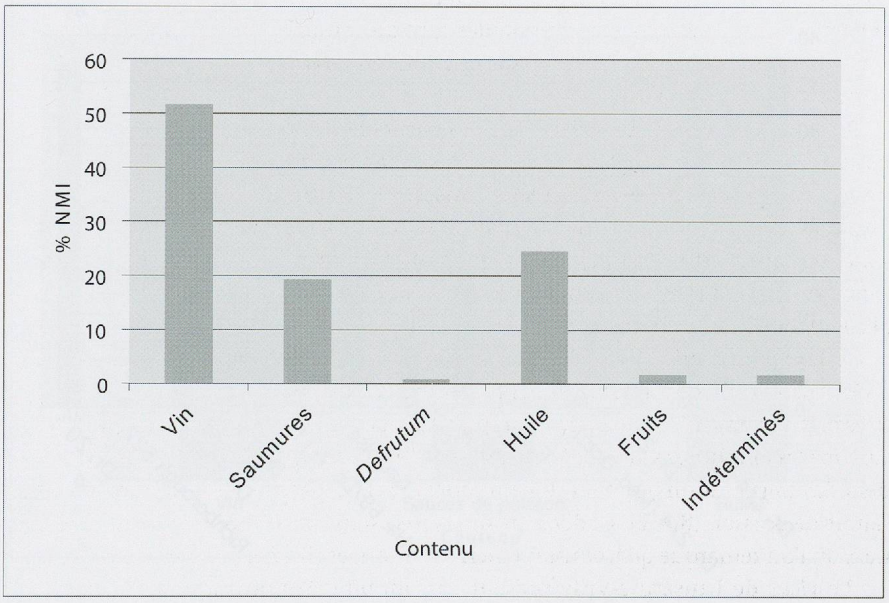

Fig. 596
Contenu des amphores des horizons H2 et H3.

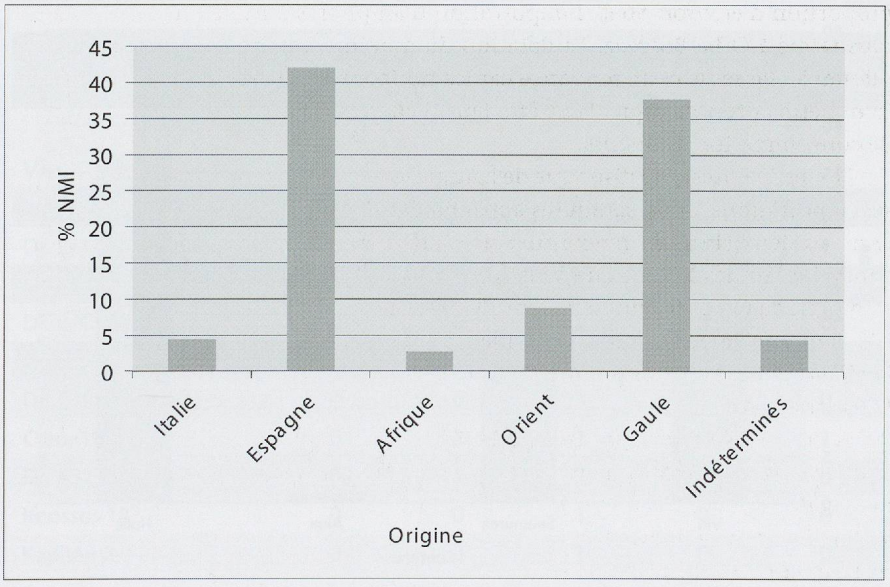

Fig. 597
Origine des amphores des horizons H2 et H.

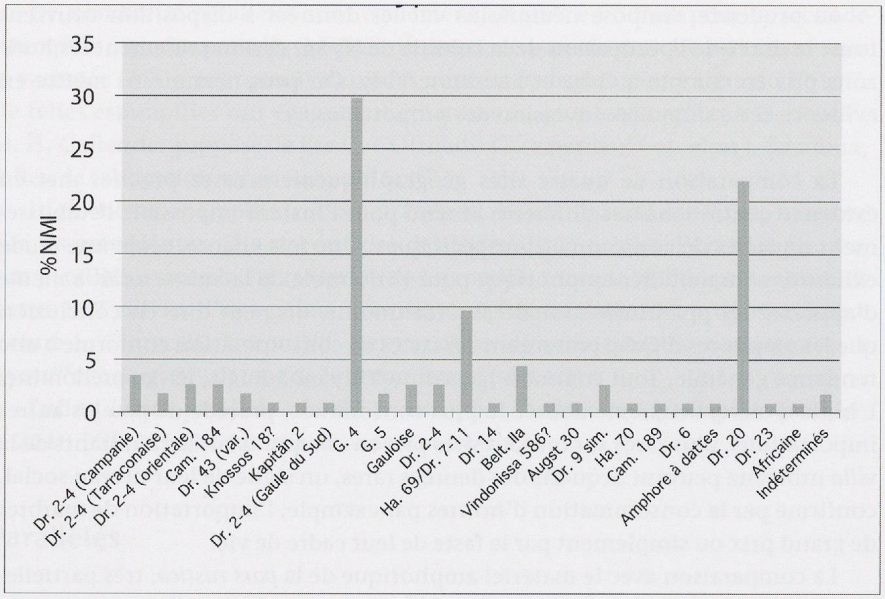

Fig. 598

Types d'amphores des horizons H2 et H3.

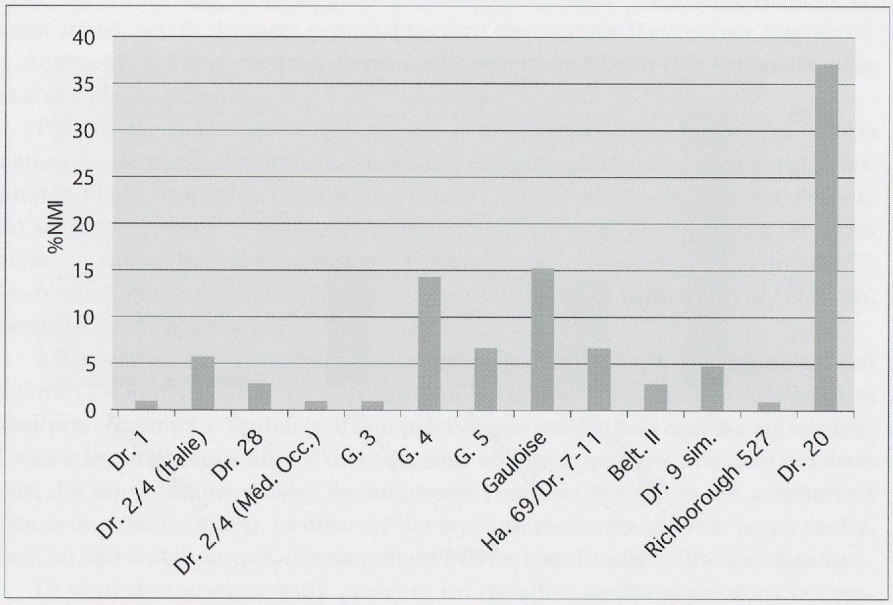

Fig. 599

Types d'amphores des horizons H8 et H9 de Lausanne-Vidy.

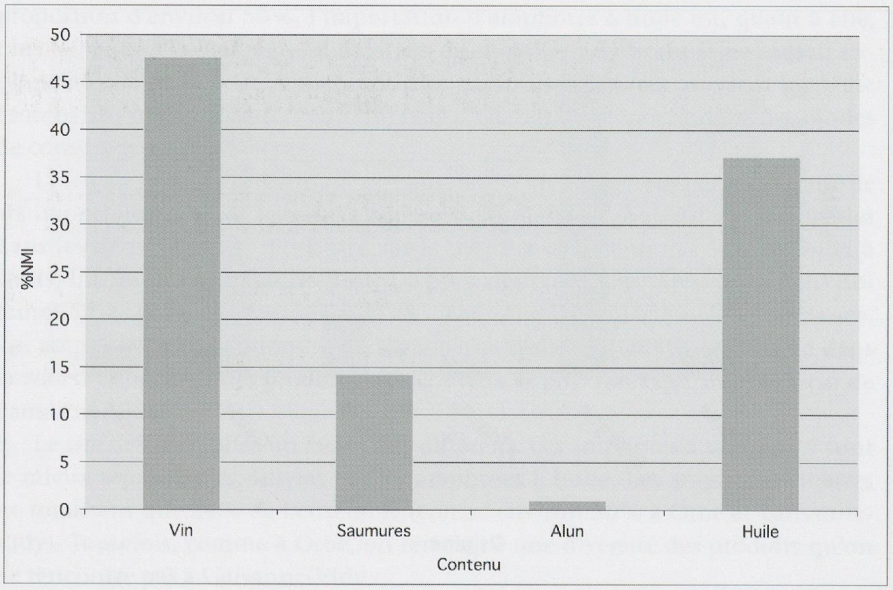

Fig. 600

Contenu des amphores des horizons H8 et H9 de Lausanne-Vidy.

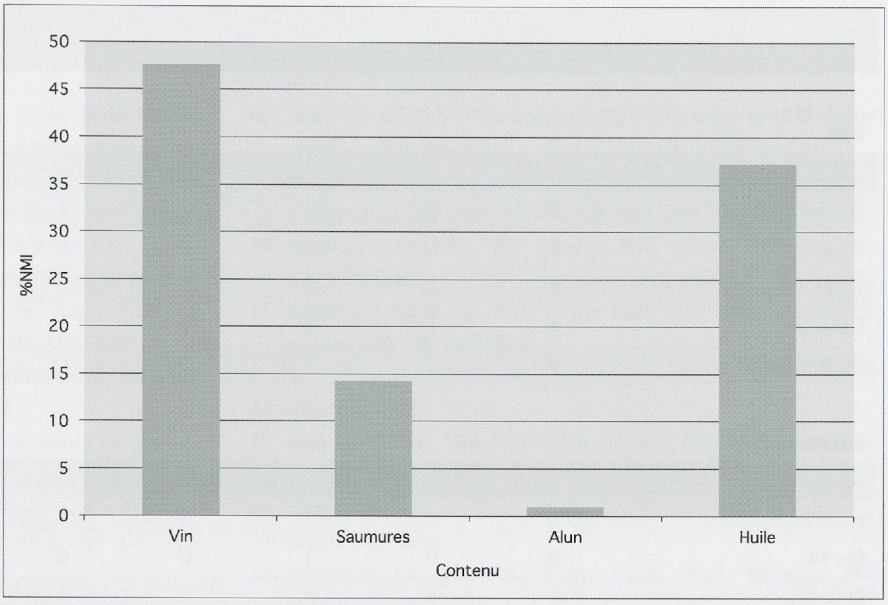

Fig. 601
Contenu des amphores de Nyon.

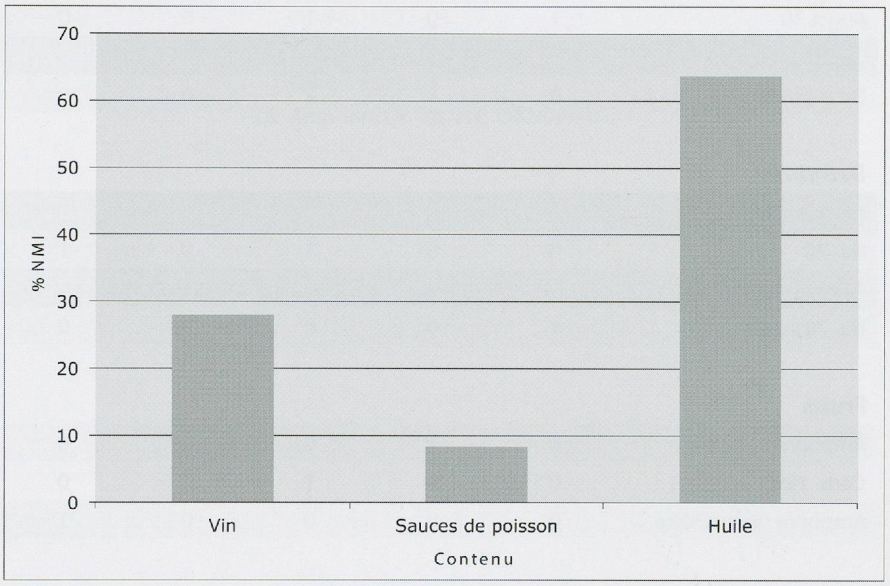

Fig. 602
Contenu des amphores de Bernex.

	Horizon 1	Horizon 2	Horizon 3	Horizon 4	Hors horizons
Vin					
Italie					
Dr. 2/4 (Campanie)	0	1	3	0	1
Espagne					
Dr. 2/4 (Tarrac.)	0	0	2	0	0
Orient					
Dr. 2/4 (Orientale)	0	0	3	0	0
Cam. 184	0	2	1	0	1
Dr. 43	0	1	1	1	0
Knossos 18?	0	0	1	0	0
Kapitän 2	0	0	1	0	0

	Horizon 1	Horizon 2	Horizon 3	Horizon 4	Hors horizons
Vin					
Gaule					
Dr. 2/4 (Gaule)	0	0	1	0	1
G. 4	1	14	20	1	6
G. 5	0	2	0	0	0
Gauloise	1	1	2	0	1
Dr. 2/4 indét.	0	2	1	0	0
Saumures					
Espagne					
Ha. 69/Dr. 7-11	1	4	7	0	1
Dr. 14	0	0	1	0	0
Belt. IIA	0	1	4	0	1
Vindonissa 586?	0	0	1	0	0
Augst 30	1	0	1	0	0
Gaule					
Dr. 9 *similis*	0	1	2	0	0
Defrutum					
Espagne					
Ha. 70	0	0	1	0	1
Gaule					
Ha. 70 *similis*	1	0	0	0	0
Fruits					
Amphore à dattes	0	1	0	0	0
Cam. 189	0	0	1	0	0
Amphore type carotte	0	0	0	0	1
Huile					
Italie					
Dr. 6	0	0	1	0	0
Espagne					
Dr. 20	1	12	13	1	7
Dr. 23	0	0	1	0	0
Afrique					
Africaine	0	1	0	1	0
Contenu indéterminé					
Espagne					
Dr. 28	0	0	0	1	0
Indéterminés	1	1	1	1	2
Total	7	44	70	6	23

Catalogue

Amphores vinaires

1. Amphore Dr. 2/4. Pâte beige moyen, assez savonneuse, rares et fins dégraissants de mica; surface beige clair. Gaule méridionale? H3; OB 01/20461-01.
2. Amphore Dr. 2/4. Pâte beige à cœur orangé, fine, savonneuse. Gaule méridionale. Hors H; OB 93/9935-01.
3. Amphore Dr. 2/4. Pâte beige orangé homogène, légèrement sableuse, dure. Quelques points de chaux. Méditerranée orientale? Ier-IIe s. ap. J.-C. H3; OB 98/14958-01.
4. Amphore Gauloise 4. Pâte beige clair, fine, dure. Narbonnaise. IIe s. ap. J.-C. H2; OB 00/17727-18.
5. Amphore Gauloise 4. Pâte beige clair, fine, assez savonneuse. Narbonnaise. Dès Claude. Hors H?; OB 94/12663-01.
6. Amphore var. Gauloise 4. Pâte beige clair, assez fine, assez savonneuse. Gaule méridionale. Ier-IIe s. ap. J.-C. H2; OB 00/17732-10.
7. Amphore Kapitän II. Pâte beige orangé, fine savonneuse. Mer Egée (?). H3; OB 92/9841-05.

Amphores à saumure

8. Amphore Dr. 7-11. Pâte beige orangé, fine, dure; engobe beige verdâtre, mat. Bétique. IIe s. ap. J.-C. H3; OB 00/19203-03.
9. Amphore Dr. 7-11. Pâte beige verdâtre, fine, légèrement savonneuse. Côte catalane. H1; OB 93/11385-01.
10. Amphore Dr. 7? Pâte beige, fine, dure. Bétique. H3; OB 93/9868-01.
11. Amphore Augst 30. Pâte beige clair, fine, savonneuse. Espagne? H1; OB 93/11388-01.

Amphore à fruits

12. Amphore Cam. 189. Pâte beige orangé, fine, dure, sableuse. Panse cannelée. Origine méditerranéenne. H3; OB 91/7933-05.

Amphores à huile

13. Amphore Dr. 20. Pâte beige, fine, dure. Bétique. H2; OB 98/16806-02.
14. Amphore Dr. 20. Pâte beige, fine, dure. Bétique. H2; OB 98/15223-04.
15. Amphore Dr. 20. Pâte beige, fine, dure. Bétique. H3; OB 93/9898-04.
16. Amphore Dr. 28. H4; OB 90/4701.

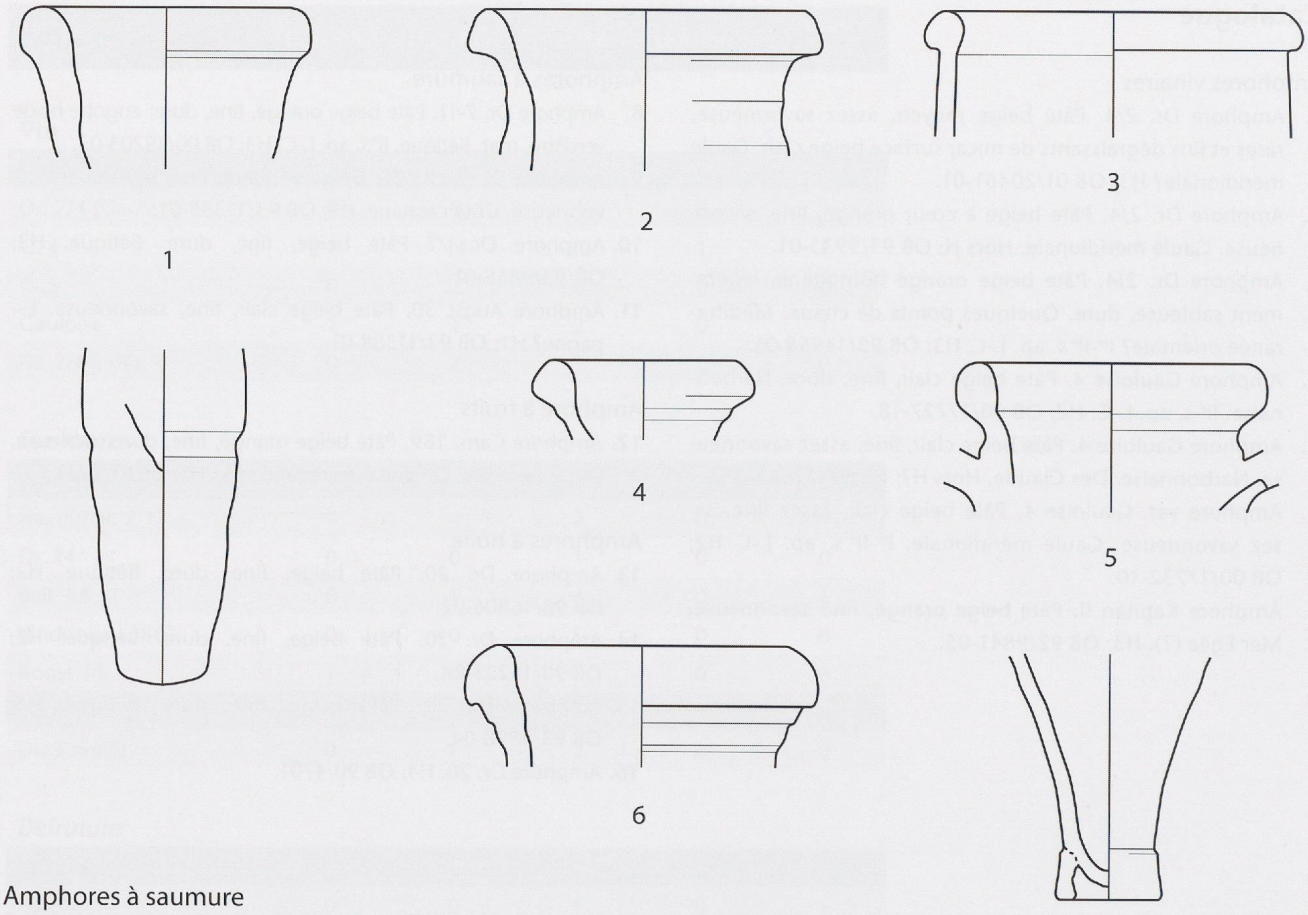

Amphores à saumure
Éch. 1:3

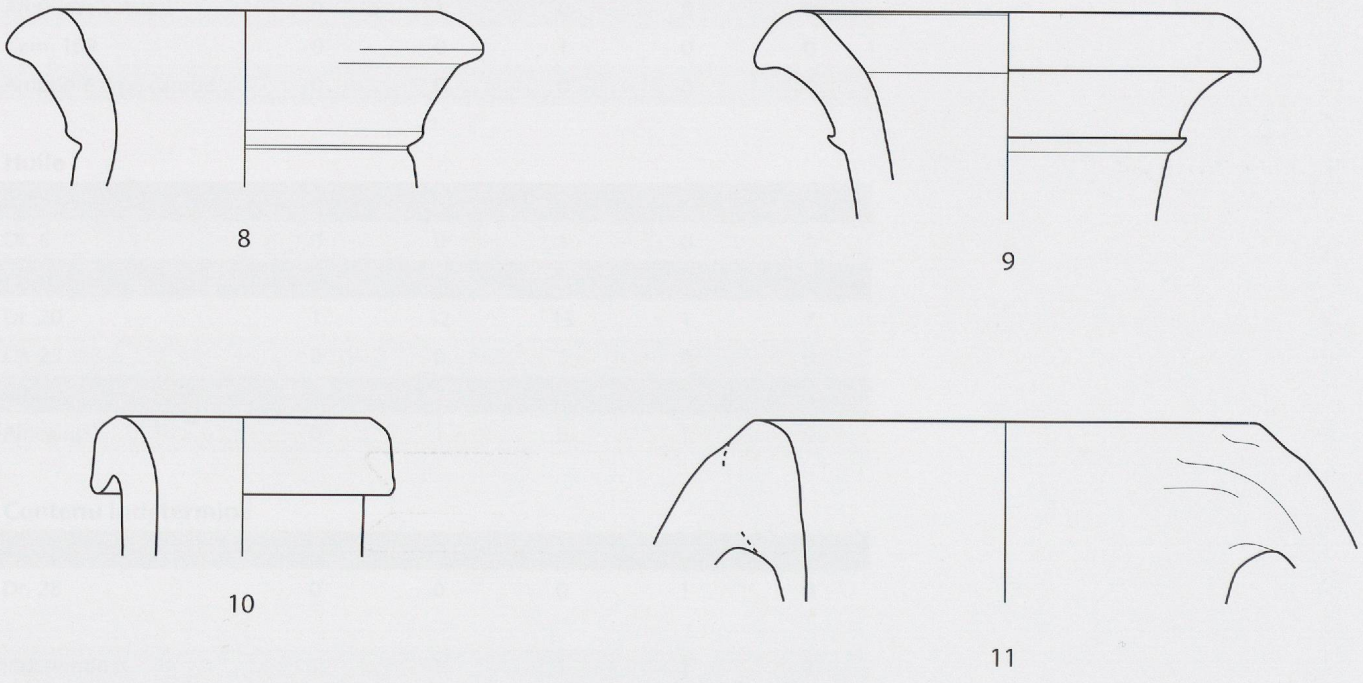

Amphores vinaires
Éch. 1:3

Fig. 603

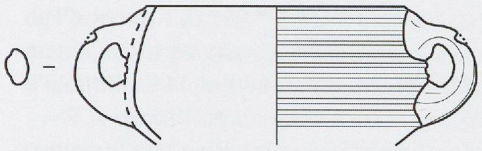

12

Amphore à dattes
Éch. 1:3

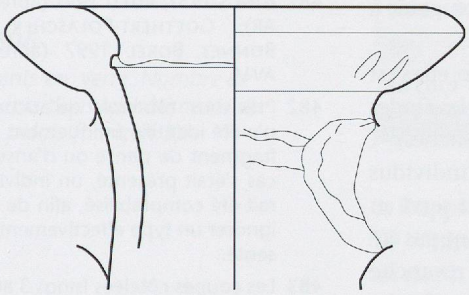

13

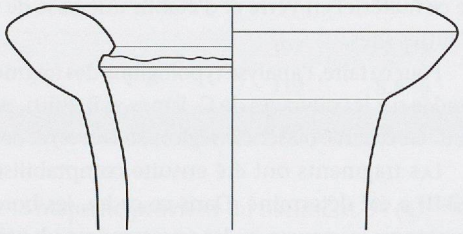

14

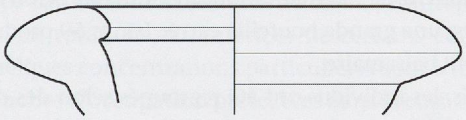

15

Amphore à huile
Éch. 1:3

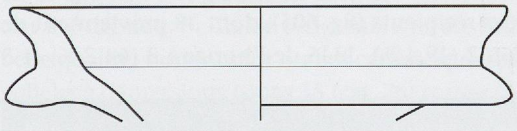

16

Amphore à contenu indéterminé

Fig. 604

Le verre

Chantal Martin Pruvot - 2006, actualisé en 2013

Méthodologie

L'étude des récipients en verre du site d'Orbe-Boscéaz est importante à plus d'un titre. Elle constitue la première publication de verre rattaché à une *villa* de Suisse occidentale dont la *pars urbana* a été fouillée pratiquement dans sa totalité. De plus, comme les autres mobiliers récoltés sur le site, la verrerie, abondante, est issue de contextes stratigraphiques et chronologiques précis permettant des approches statistiques significatives. Dans ce contexte exceptionnel, il a été décidé de mener une étude détaillée de ce matériel en verre et d'établir une base de données susceptible d'être comparée à d'autres sites.

Pour ce faire, l'analyse typologique des fragments a été tout d'abord effectuée; elle s'est fondée sur les ouvrages de C. Isings et B. Rütti, ponctuellement complétés par les études de K. Goethert-Polaschek (région de Trèves) et de F. Bonnet Borel (colonie d'Avenches)[481].

Les fragments ont été ensuite comptabilisés et un nombre minimal d'individus (NMI) a été déterminé. Dans ce cadre, les bords et les fonds seulement ont servi au comptage; les panses ou les anses, même identifiables typologiquement, n'ont pas été prises en compte[482]. Si cette méthode restreint les comptages, elle permet en revanche de pondérer les résultats. En effet, certains récipients sont facilement identifiables grâce à une panse ou une anse (par exemple les coupes côtelées Isings 3, les bouteilles carrées Isings 50 ou les aryballes Isings 61). Si les panses avaient été prises en compte, les coupes Isings 3 et les bouteilles Isings 50 auraient été surreprésentées par rapport aux récipients moins facilement identifiables[483]. Cette méthode de comptage en NMI tient également mieux compte du quotient de fragmentation, très variable selon les dimensions et la solidité des récipients: une grande bouteille carrée Isings 50 produit en général plus de fragments qu'un petit balsamaire.

Une fois identifiés et comptabilisés, les individus ont été regroupés selon des critères fonctionnels et formels établis par S. Van Lith et K. Randsborg (fig. 607)[484]. Ainsi, la première catégorie fonctionnelle déterminée regroupe la vaisselle de table (A), utilisée pour la consommation des aliments solides (les plats et les coupes, A1) et des boissons (les bols et les gobelets, A2) ou pour le service des boissons (les cruches et les flacons, A3). La deuxième catégorie rassemble les récipients utilisés pour le transport et le stockage des denrées alimentaires (B), à savoir les bouteilles ansées (B1) et les pots (B2)[485]. Les récipients de toilette forment la troisième catégorie fonctionnelle (C) regroupant les récipients à parfums, à onguents et autres poudres. Si certains critères retenus dans cette étude pourraient être discutés[486], celle-ci constitue toutefois une base sur laquelle l'ensemble des chercheurs pourrait se fonder pour mieux comparer leurs données.

481 Isings 1957; Rütti 1991 (abréviation AR); Goethert-Polaschek 1977; Bonnet Borel 1997 (abréviation AVV).

482 Précisons toutefois qu'aucun type n'a été identifié uniquement par un fragment de panse ou d'anse. Si ce cas s'était présenté, un individu aurait été comptabilisé, afin de ne pas ignorer un type effectivement représenté.

483 Les coupes côtelées Isings 3 auraient été représentées par 15 individus au lieu de 7, alors que les bouteilles carrées Isings 50 auraient été représentées par 64 individus, au lieu de 20.

484 Van Lith/Randsborg 1985, p. 415-430.

485 Les récipients de transport et de stockage en verre contiennent évidemment des quantités de denrées beaucoup plus modestes que les amphores ou les *dolia* en céramique.

486 On ne peut naturellement pas exclure que des bouteilles ou des flacons liés au service des boissons aient été également employés pour stocker des denrées liquides, des parfums peut-être, en ce qui concerne les modèles les plus petits. De même, certaines coupes étaient peut-être multifonctionnelles: on les utilisait pour boire, présenter des aliments solides et, pourquoi pas, pour manger. Van Lith/Randsborg 1985, fig. 6, p. 421; fig. 1, p. 416.

Analyse générale

La *pars urbana* de la *villa* d'Orbe, toutes périodes confondues, a livré 2098 fragments de verre appartenant à l'origine à des récipients (fig. 605), dont 38 proviennent de l'horizon 1 (1,8 %), 407 de l'horizon 2 (19,4 %), 1345 de l'horizon 3 (64,2 %) et 5

Horizons	Nombre de fragments	%	NMI
Horizon 1	38	1,8 %	11
Horizon 2	407	19,4 %	58
Horizon 3	1345	64,2 %	163
Horizon 4	5	0,2 %	1
Horizon indéterminé	303	14,4 %	-
Total	**2098**	**100 %**	**233**

Fig. 605

Récipients en verre. Nombre de fragments et nombre minimum d'individus (NMI) par horizon.

de l'horizon 4 (0,2 %)[487]; 303 fragments de panse, mis au jour à l'extérieur des bâtiments, n'ont pu être rattachés à un horizon (14,4 %). Ces 2098 pièces ont permis d'identifier 233 individus (nombre minimal d'individus, NMI).

Si la répartition du verre dans la première et la deuxième *villa* n'appelle pas de commentaires particuliers (horizons 1 et 2), il est en revanche intéressant de s'attarder sur la répartition du verre de l'horizon 3 dans le bâtiment principal du palais et dans les édifices adjacents (fig. 606). Parmi les 1345 fragments rattachés à l'horizon 3, il apparaît de manière évidente que la majorité provient du bâtiment B4 (47,7 %). Le bâtiment B7, qui abrite une partie résidentielle au sud et un secteur artisanal au nord, a livré également un pourcentage de verre élevé (29,5 %). Les autres édifices de la *pars urbana* rassemblent des quantités de verre plutôt modeste, à l'image des thermes B1 qui regroupent seulement 7,1 % des récipients en verre. Les faciès typologiques étudiés séparément pour chaque bâtiment sont très similaires et ne conduisent pas à des analyses pertinentes. Dans les thermes B1, par exemple, la quantité de récipients de toilette est tout à fait comparable à celle qui a été comptabilisée dans les autres secteurs de la *villa*, contrairement à ce qu'on pourrait imaginer.

Bâtiment	Nombre de fragments	%
B4: grand palais	642	47,7 %
B1: thermes	95	7,1 %
B6	10	0,8 %
La cour 17 et les pièces au sud (entre B1 et B4)	82	6,1 %
B7	397	29,5 %
La cour 192 (entre B1 et B7)	119	8,8 %
Total	**1345**	**100 %**

Fig. 606

Récipients en verre. Nombre de fragments dans les bâtiments du grand palais (horizon 3).

En revanche, à l'intérieur de certains édifices contemporains de l'horizon 3, quelques concentrations particulières sont à relever. Dans le palais B4, la fouille des couches d'occupation préservées dans la cuisine L 76 a permis de mettre en évidence au moins huit récipients en verre, dont la plupart appartiennent à la catégorie de la vaisselle de table: une coupe Isings 44a (cat. 34), trois bols cylindriques Isings 85b (cat. 50, 56 et 57), un bol cylindrique AR 98.2 (cat. 72) et un contenant de forme indéterminée (cat. 224). À côté de cette vaisselle tout à fait ordinaire se trouve un récipient luxueux, une coupe tronconique Isings 80 en verre *millefiori* (cat. 17). Un petit pot globulaire AR 113, interprété généralement comme récipient de toilette (cat. 137), figure également à l'inventaire. Dans ce contexte, il était peut-être utilisé comme contenant d'un produit culinaire, une épice par exemple. Cet ensemble clos et homogène est d'autant plus intéressant qu'il illustre une partie de la batterie de cuisine d'un riche propriétaire terrien du IIIe s. ap. J.-C.

Le mobilier mis au jour dans la canalisation St. 56, située dans la cour L 12, mérite également d'être signalé. Cette canalisation qui vidangeait un petit bassin d'agrément a servi de dépotoir pour une quantité importante d'objets. Parmi ceux-ci, on recense 261 pièces de verre mêlées à des débris de céramique, des objets en fer, en os ainsi qu'une galette en pâte de verre, dans laquelle des tesselles de mosaïque ont été débitées[488]. Treize récipients ont été individualisés, dont plusieurs de très belle qualité, notamment un bol cylindrique Isings 85b gravé et peint (cat. 47), un gobelet à dépressions Isings 35 (cat. 76) et une coupe basse incolore AR 58 (cat. 23). La forte concentration du matériel à la jonction entre le fond du bassin et l'embouchure de la canalisation permet de supposer que cette dernière n'a pratiquement pas été utilisée après le dépôt des déchets.

Le troisième ensemble de verre sur lequel il est intéressant de s'attarder a été mis au jour dans les locaux 182 et 203 du bâtiment B7, qui ont livré une importante quantité de matériel. Ces espaces à vocation artisanale ont abrité, dans un premier temps, un modeste atelier de métallurgie. Par la suite, ils semblent avoir servi au stockage et à la transformation de matériaux de construction récupérés dans la *villa* (voir vol. 1, p. 197-201). Les 94 fragments de récipients en verre mis au jour dans ces

487 Horizon 1: 60/70-100 ap. J.-C.; horizon 2: 100-170/190 ap. J.-C.; horizon 3: 170/190-300 environ ap. J.-C; horizon 4: 170/190-300 environ ap. J.-C., avec des marqueurs de l'Antiquité tardive. Pour une définition de ces différents horizons et les arguments de datation, voir p. 189-190.

488 OB 94/12574-05, couleur bleu foncé. Précisons que de nombreuses tesselles en pâte de verre ont été mises au jour dans l'ensemble du palais, notamment dans le secteur thermal (voir p. 58-63). Elles ont été vraisemblablement utilisées tant pour des mosaïques de pavement et pariétales que pour la décoration de niches, de fontaines et de bassins. Plus d'une vingtaine de galettes en pâte de verre ont été récoltées dans les différents bâtiments de la *villa* du IIIe s. Un four destiné à la refonte et à la fabrication de tesselles a été dégagé en 2001 dans le bâtiment B7, à proximité du local 209 (voir *infra*).

locaux appartiennent à huit individus, dont plusieurs coupes incolores AR 16 (cat. 10 et 12) et AR 109.2 (cat. 37) ainsi que 255 fragments de verre à vitre (voir p. 166-168) et de nombreuses tesselles de mosaïque en pâte de verre. Dans les niveaux d'abandon de ces deux locaux, une coupe au décor émaillé blanc opaque (cat. 32), caractéristique de la seconde moitié du Ve s. et du début du VIe s. ap. J.-C., a été mise au jour. La présence de ce récipient atteste que ces locaux étaient encore (ou à nouveau) fréquentés durant l'Antiquité tardive (horizon 4, voir vol. 1, p. 353-355). C'est pour l'heure l'élément le plus tardif mis au jour sur le site de la *villa* d'Orbe.

Tous horizons confondus, il apparaît de manière évidente que la vaisselle de table (groupe A) représente la grande majorité des récipients en verre (42,5 %, fig. 607). Ce groupe fonctionnel est composé en grande partie de récipients à boire (A2, bols/gobelets: 18 %) et, dans une moindre mesure, de récipients utilisés pour le service des aliments solides (A1, coupes: 16,3 %, aucun plat identifié). Les flacons et les cruches (A3) ne constituent que 8,2 % de la totalité des récipients. Le deuxième groupe fonctionnel (les récipients de transport et de stockage des denrées, groupe B: 15,9 %), formé par une très grande majorité de bouteilles ansées (B1: 12,9 %). Les pots, supposés être utilisés pour le stockage des aliments, sont peu nombreux (B2: 3 %). Les récipients de toilette représentent 6,8 % des récipients dont la forme et le type ont pu être identifiés (groupe C).

Fonction	Catégorie	Forme	NMI	%
Vaisselle de table	**A**		**99**	**42,5 %**
Récipients pour les aliments solides	A1	plats coupes	38	16,3 %
Récipients à boire	A2	bols gobelets	42	18 %
Récipients pour le service des boissons	A3	cruches flacons	19	8,2 %
Récipients de transport et de stockage des denrées	**B**		**37**	**15,9 %**
Récipients de transport et de stockage	B1	bouteilles ansées	30	12,9 %
Récipients de stockage	B2	pots	7	3 %
Récipients de toilette	**C**		**16**	**6,8 %**
Récipients de toilette	C	pots aryballes balsamaires flacons	16	6,8 %
Formes indéterminées			**81**	**34,8 %**
Total			**233**	**100 %**

Fig. 607
Récipients en verre, tous horizons confondus, répartis dans les différents groupes fonctionnels et formels.

Du point de vue typologique (fig. 608-612), les formes les plus courantes sont les bols Isings 85b/AR 98.1 (26 exemplaires) et leurs proches parents AR 98.2 (6 exemplaires), les bouteilles Isings 50 (20 exemplaires), les coupes AR 16 (7 exemplaires), les coupes Isings 3 (7 exemplaires) et les coupes AR 83 (5 exemplaires). Les coupes Isings 44a et AR 109.2 sont attestées par trois exemplaires chacune. Deux types appartenant à la catégorie des récipients de toilette sont relativement nombreux: les aryballes Isings 61 (8 exemplaires) et les petits pots AR 114 (3 exemplaires). Les autres récipients ne sont représentés que par un ou deux individus.

Il est intéressant de confronter les statistiques d'Orbe à celles d'autres *villae* de Suisse, notamment celles de Seeb ZH et de Neftenbach ZH, pour lesquelles des études similaires ont été menées[489]. Si les méthodes de comptage utilisées pour les trois sites ne sont pas identiques (ce qui ne permet pas la comparaison des pourcentages), des similitudes et des différences peuvent être néanmoins mises en évidence.

Du point de vue des catégories formelles et fonctionnelles, à Neftenbach et à

489 En particulier l'étude du verre de Neftenbach qui présente le nombre d'individus de chaque type dans des tableaux synoptiques, facilitant ainsi les comparaisons: Rütti 1999, vol. 2, p. 409-410, tableaux 216.

Forme	Type	NMI
Coupes	Is. 3	7
	AR 13.2	1
	AR 16	7
	Is. 80	2
	hémisphérique incolore	1
	pr. AR 23?	1
	indéterminé	3
	AR 58	1
	Is. 42a	1
	AR 83	5
	Is. 41b/87	2
	Foy forme 21	1
	Is. 44a	3
	AR 109.2	3
Total		**38**

Fig. 608
Tableau synoptique des coupes (catégorie A1).
pr. = proche

Forme	Type	NMI
Bols	Is. 39	1
	AR 38	1
	AR 39/43	2
	Is. 85b	26
	AR 98.2	6
	Is. 96	1
Gobelets	Is. 35	1
	AR 63	1
	Is. 106a	1
	indéterminé	2
Total		**42**

Fig. 609
Tableau synoptique des bols et des gobelets (catégorie A2).

Forme	Type	NMI
Cruches	Is. 14	1
	AR 169	1
	Is. 124b	1
Flacons	Is. 103	1
	indéterminé	15
Total		**19**

Fig. 610
Tableau synoptique des cruches et des bouteilles (catégorie A3).

Forme	Type	NMI
Bouteilles ansées	Is. 50	20
	Is. 51	2
	indéterminé	8
Pots	Is. 94	2
	Is. 67c	1
	Is. 67b-c/62	4
Total		**37**

Fig. 611
Tableau synoptique des bouteilles ansées et des pots (catégories B1 et B2).

Forme	Type	NMI
Petit pot tronconique	AR 113	1
Petits pots globulaires	AR 114	3
Aryballes	Is. 61	8
Balsamaires	pr. Is. 82B	3
Flacons	AR 150?	1
Total		**16**

Fig. 612

Tableau synoptique des récipients de toilette (catégories C).
pr. = proche

Orbe les récipients de transport et de stockage des denrées se composent essentiellement de bouteilles ansées. Les pots représentent un pourcentage très faible (3 % à Orbe, près de 4 % à Neftenbach)[490]. Neftenbach offre, en outre, un choix de gobelets très diversifié – neuf types différents – par rapport au site d'Orbe, qui n'en a livré que trois (fig. 609)[491]. Enfin, si les récipients de toilette forment le groupe fonctionnel le plus faible du site urbigène (6,8 %), leur proportion est plus élevée qu'à Seeb et Neftenbach, où ils ne constituent respectivement que 2 % et 3 % de la totalité des récipients en verre[492].

La comparaison des différents sites permet d'observer des faciès de base semblables, comprenant les mêmes types dominants (les bols Isings 85b, les bouteilles Isings 50 et les coupes Isings 3). Précisons que, d'une manière générale, en Suisse occidentale, ces récipients sont les plus fréquents dans des contextes des IIe-IIIe s. On remarque également qu'Orbe et Neftenbach se distinguent de Seeb par une plus grande quantité de verre et, par conséquent, un éventail de formes plus important, comprenant parfois des spécimens luxueux. Par ailleurs, le site urbigène se différencie par la présence d'un grand nombre de coupes moulées incolores, caractéristiques des IIe-IIIe s.

Les études de ce type étant encore peu nombreuses pour la Suisse occidentale, il est pour l'heure difficile d'interpréter ces données. Sont-elles le reflet d'habitudes alimentaires particulières, de courants commerciaux différents, de productions régionales? Sont-elles l'expression des statuts économiques des propriétaires des *villae*? Autant de questions qui trouveront vraisemblablement des réponses dans le cadre de futures recherches.

Qualité et couleurs du verre

D'une manière générale, les fragments de verre sont de bonne qualité. Aucune différence qualitative n'a été observée d'un horizon à l'autre. Le verre présente toujours une très bonne transparence et contient peu de filandres ou de bulles. Quelques récipients sont d'une qualité supérieure, notamment le bol cylindrique Isings 85b gravé et peint (cat. 47) ainsi que le gobelet à dépressions Isings 35, dont la matière est particulièrement fine et pure (cat. 76). La qualité d'une douzaine de coupes incolores fabriquées selon la technique du moulage est également à signaler. Ces pièces, fines et transparentes, ont été très soigneusement polies au tour (cat. 8-21).

Production et provenance du verre

Si les ateliers de verriers qui ont fabriqué les récipients d'Orbe ne peuvent être identifiés, des régions de provenance peuvent être en revanche envisagées. Il est probable qu'une grande partie de la vaisselle en verre de la *villa*, composée de récipients simples, utilisés quotidiennement, soit issue d'une production régionale. Rappelons que plusieurs ateliers de verriers sont attestés à Avenches entre le milieu du Ier s. et le début du IIe s. ap. J.-C. D'autres officines ont sans doute existé dans des agglomérations environnantes, à Lausanne-Vidy notamment (*Lousonna*)[493], et peut-être aussi à Yverdon-les-Bains (*Eburodunum*). On peut supposer que le bol gravé et peint cat. 47 provient d'un atelier situé au confin septentrional de l'Empire, en Allemagne du Nord ou au Danemark. Quant au gobelet à dépressions cat. 76, sa silhouette plutôt trapue tend à le rattacher à une production du nord de l'Italie.

490 Neftenbach: RÜTTI 1999, vol. 1, p. 480, fig. 805/1(B2): la proportion précise des pots n'est pas spécifiée.

491 RÜTTI 1999, vol. 2, p. 409, tableau 216c.

492 Neftenbach: RÜTTI 1999, vol. 1, p. 480; Seeb: RÜTTI 1990, p. 181.

493 AMREIN 2001, Avenches: p. 11-12 et 121; Lausanne-Vidy: p. 123.

Dans les horizons

Les ensembles stratigraphiques rattachés à l'horizon 1 (60/70-100 ap. J.-C.) ont livré 38 fragments de verre permettant d'individualiser onze récipients (fig. 613). Trois d'entre eux proviennent des niveaux de construction, les huit autres sont issus des couches liées à l'occupation et à la démolition de la *villa* d'époque flavienne.

Fonction	Forme	Groupe	NMI	% total
Vaisselle de table		**A**	**4**	**36,4 %**
Récipients pour les aliments solides	plats coupes	A1	3	27,3 %
Récipients à boire	bols gobelets	A2		
Récipients pour le service des boissons	cruches flacons	A3	1	9,1 %
Récipients de transport et de stockage des denrées		**B**	**4**	**36,4 %**
Récipients de transport et de stockage	bouteilles ansées	B1	2	18,2 %
Récipients de stockage	pots	B2	2	18,2 %
Formes indéterminées			**3**	**27,3 %**
Total			**11**	**100 %**

Fig. 613
Récipients en verre. Horizon 1.

Ces onze individus se répartissent de manière équilibrée dans les groupes fonctionnels A (la vaisselle de table) et B (les récipients de stockage)[494]. Les récipients de toilette ne sont pas représentés dans cet horizon, et un bord et deux fonds appartiennent à des formes restées indéterminées.

Du point de vue des couleurs, le bleu-vert domine largement (21 individus). Le verre polychrome est bien représenté avec treize individus bleu outremer, un vert émeraude et un noir opaque; deux pièces sont incolores.

L'horizon 2 (100-170/190 ap. J.-C.) a livré 407 fragments, parmi lesquels 58 individus ont été identifiés (fig. 614). Seul un aryballe provient des niveaux d'occupation et d'abandon de la *villa* du IIe s. (bâtiment B5), les autres récipients sont issus des couches de construction du grand palais.

494 La vaisselle de table regroupe deux coupes côtelées Isings 3, un *skyphos* Isings 39 et une forme fermée de type indéterminé. Les récipients de stockage et de transport des denrées regroupent deux bouteilles carrées Isings 50 et un pot globulaire Isings 87c.

Fonction	Forme	Groupe	NMI	%
Vaisselle de table		**A**	**24**	**41,3 %**
Récipients pour les aliments solides	plats coupes	A1	10	17,2 %
Récipients à boire	bols gobelets	A2	10	17,2 %
Récipients pour le service des boissons	cruches flacons	A3	4	6,9 %
Récipients de transport et de stockage des denrées		**B**	**7**	**12,1 %**
Récipients de transport et de stockage	bouteilles ansées	B1	5	8,6 %
Récipients de stockage	pots	B2	2	3,4 %
Récipients de toilette		**C**	**6**	**10,3 %**
Récipients de toilette	pots aryballes balsamaires flacons	C	6	10,3 %
Formes indéterminées			**21**	**36,2 %**
Total			**58**	**100 %**

Fig. 614
Récipients en verre. Horizon 2.

Du point de vue fonctionnel, la vaisselle de table (A) rassemble le plus grand nombre d'individus (41,3 %). Suivent les récipients destinés au stockage et au transport des denrées (B: 12,1 %), et les récipients de toilette (C: 10,3 %); 36,2 % des individus n'ont pu être attribués à un groupe.

Les bols Isings 85b (5 exemplaires), les bouteilles Isings 50 (4 exemplaires) et les coupes AR 16 (3 exemplaires) sont les types les plus nombreux.

Quant aux couleurs, l'incolore (55,2 %, 32 individus) domine par rapport au naturel bleu-vert (39,6 %, 23 individus). Les verres teintés par des oxydes sont très peu nombreux (5,2 %, 3 individus: un vert foncé, un vert olive et un rouge opaque, cat. 9).

Les ensembles rattachés à l'horizon 3 (170/190-300 environ ap. J.-C.) regroupent 1345 fragments de verre issus des couches d'occupation et de démolition du grand palais, et ont permis d'individualiser 163 récipients (fig. 615).

Le faciès typologique de l'horizon 3 diffère peu de celui de l'horizon 2. La répartition des individus dans les groupes fonctionnels des deux périodes est relativement proche. La vaisselle de table est largement dominante (43 %), suivent les récipients de transport et de stockage (15,3 %), et les récipients de toilette (6,7 %).

À l'image de la période précédente, les récipients les plus nombreux sont les bols Isings 85b (21 exemplaires) et les bouteilles Isings 50 (14 exemplaires). Les coupes AR 16 regroupent quatre exemplaires, comme les coupes AR 83 et les bols AR 98.2, types déjà présents dans l'horizon 2. Les aryballes Isings 61 sont également bien représentés avec six individus.

Les proportions des couleurs sont également très proches de celles de la période précédente: 54,6 % des individus sont incolores (89 individus) contre 41,1 % bleu-vert (67 individus). Sept pièces seulement présentent d'autres couleurs (deux noires, une vert olive, une brun miel, deux *millefiori* et une turquoise opaque, cat. 167).

L'horizon 4 ne compte qu'un seul individu de l'Antiquité tardive. Il s'agit d'une coupe hémisphérique vert foncé, ornée de filets émaillés blanc opaque (cat. 32 et fig. 616).

Fonction	Forme	Groupe	NMI	%
Vaisselle de table		**A**	**70**	**43 %**
Récipients pour les aliments solides	plats coupes	A1	25	15,4 %
Récipients à boire	bols gobelets	A2	31	19,1 %
Récipients pour le service des boissons	cruches flacons	A3	14	8,6 %
Récipients de transport et de stockage des denrées		**B**	**25**	**15,3 %**
Récipients de transport et de stockage	bouteilles ansées	B1	23	14,1 %
Récipients de stockage	pots	B2	2	1,2 %
Récipients de toilette		**C**	**11**	**6,7 %**
Récipients de toilette	pots aryballes balsamaires flacons	C	11	6,7 %
Formes indéterminées			**57**	**35 %**
Total			**163**	**100 %**

Fig. 615
Récipients en verre. Horizon 3.

Fonction	Forme	Groupe	NMI	%
Vaisselle de table		A		
Récipients pour les aliments solides	plats coupes	A1	1	100 %

Fig. 616
Récipients en verre. Horizon 4.

Typologie (fig. 618 et 619)

Les coupes

Le groupe des coupes compte 38 individus, dont 22 ont été fabriqués selon la technique du moulage et 16 selon la technique du soufflage à la volée. La majorité des formes moulées appartient à la catégorie des coupes incolores caractéristiques de la production verrière des IIe-IIIe s. (cat. 8-16 et 18-21). Cette période correspond aux horizons urbigènes 2 et 3 qui ont livré la plus grande quantité de verre.

Les coupes en verre moulé

Coupes côtelées Isings 3

Sept coupes côtelées Isings 3 (cat. 1-7) ont été identifiées par des bords et des fonds bleu-vert, couleur caractéristique du verre dit naturel. Les nombreuses découvertes faites dans l'Empire romain indiquent que si la production de ces coupes semble avoir cessé vers la fin du Ier s. ap. J.-C., on les trouve toutefois dans des contextes du IIe s.[495]. Leur utilisation prolongée s'explique sans doute aussi bien par leur popularité que leur relative solidité. Sur le site d'Orbe, les horizons 1 et 2 comptent deux individus chacun, alors que dans l'horizon 3 trois individus ont été identifiés.

Coupe hémisphérique AR 13.2

Une seule coupe hémisphérique AR 13.2 a été reconnue (cat. 8). Ces récipients imitant la vaisselle en céramique sont le plus souvent moulés en verre incolore. Sur le Plateau suisse, ils sont attestés notamment à Avenches et à Augst, où ils sont issus de contextes du milieu du Ier s. - début du IIe s. ap. J.-C.[496]. La pièce cat. 8, rattachée à l'horizon 2, s'insère dans cette fourchette chronologique.

Coupes à marli oblique AR 16

Les coupes AR 16, beaucoup plus fréquentes sur le Plateau suisse que les précédentes, sont représentées par sept exemplaires (cat. 9-15), caractérisés par un marli oblique prolongé par une lèvre pendante. Certains exemplaires sont ornés de facettes gravées, à l'image du cat. 15. Bien que ces coupes aient été le plus souvent moulées en verre incolore transparent, on les trouve également en verre polychrome opaque, notamment *millefiori*[497]. La couleur rouge opaque similaire à la pièce cat. 9 n'est pas exceptionnelle à l'époque romaine[498].

Produites dès la fin du Ier s. ap. J.-C., les coupes à marli oblique sont particulièrement fréquentes durant le IIe s., et perdurent jusqu'au début du IIIe s. ap. J.-C., dans l'ensemble de l'Empire. À Orbe, une petite majorité des individus est datée de la période 170/190-300 ap. J.-C. (quatre individus proviennent de l'horizon 3 et trois de l'horizon 2). Notons que ces coupes sont beaucoup moins nombreuses dans les *villae* de Neftenbach ZH et Worb-Sunnhalde BE, où elles sont attestées par un unique individu[499].

Coupes tronconiques Isings 80

Deux coupes tronconiques Isings 80 ont été identifiées. Toutes deux ont été moulées, l'une en verre incolore (cat. 16), l'autre en verre polychrome *millefiori* (cat. 17). Précisons que, d'une manière générale, les récipients en verre moulés monochromes et polychromes sont beaucoup moins fréquents que les incolores.

La pièce cat. 17 en verre polychrome *millefiori* appartient à un ensemble de l'horizon 3, plus précisément de la cuisine du grand palais (L 76). Elle est issue d'une production «tardive» de verre *millefiori*, diffusée entre l'époque flavienne et le IIIe s.[500], qui fabrique des motifs floraux différents, plus complexes que ceux qui étaient produits précédemment, et auxquels les fleurs du fragment cat. 17 sont comparables.

Quoique moins fréquentes que les coupes AR 16, les coupes Isings 80 sont répandues également dans l'ensemble de l'Empire romain entre 70/80. et le milieu du IIIe s. ap. J.-C. En Suisse occidentale, les pièces publiées à ce jour, outre celles d'Orbe, proviennent d'Avenches.

Coupe hémisphérique

Bien que la coupe hémisphérique cat. 18, rattachée à l'horizon 3, présente une

495 Martin Pruvot 1999, p. 183: dans la nécropole d'Avenches-En Chaplix, plusieurs exemplaires proviennent de tombes à incinération du milieu du IIe s. ap. J.-C.

496 Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 23, AV V 22; Martin Pruvot 1999, p. 184/1154. Augst: Rütti 1991, vol. 1, p. 41/AR 13.2.

497 Rütti 1991, vol. 1, p. 126-133.

498 La couleur rouge opaque peut être obtenue par l'adjonction d'oxydes de cuivre dans la masse vitreuse encore chaude: Foy/Nenna 2001, p. 27-28.

499 Neftenbach: Rütti 1999, vol. 2, p. 409, tableau 216b; Worb-Sunnhalde: Ramstein *et al.* 1998, pl. 5/3.

500 On parle d'une production «tardive» de verre *millefiori* par opposition à la première phase de production de ce type de verre bien particulier, caractéristique, au Nord des Alpes, de l'époque augustéenne au milieu du Ier s. ap. J.-C. Rütti 1991, vol. 1, p. 126-138, fig. 77.

forme et un décor proches des coupes hellénistiques fréquentes autour du bassin méditerranéen[501], elle appartient sans doute au vaste groupe des coupes moulées incolores, fréquentes dans les provinces occidentales entre la fin du Ier s. et le milieu du IIIe s., auxquelles se rattachent également les récipients urbigènes cat. 8 à 16. A notre connaissance, cette pièce ne trouve pas de parallèles dans les publications helvétiques et plus largement des provinces romaines occidentales.

Coupes moulées incolores de type indéterminé

Les bords cat. 19, 20 et le fond cat. 21, incolores et épais, présentent des traces de polissage caractéristiques des récipients moulés. Le bord cat. 19 étant de petites dimensions, sa forme complète ne peut être déterminée; il s'agit peut-être d'une coupe à marli retombant proche du type AR 23[502].

Coupe moulée millefiori *de type indéterminé*

Le bord *millefiori* cat. 22, de très petites dimensions, appartient à une coupe d'un diamètre d'environ 10 cm dont le type reste indéterminé. Issu de l'horizon 3, il peut être rattaché à la production «tardive» de verre *millefiori*, au même titre que la coupe Isings 80 (cat. 17).

Les coupes en verre soufflé

Coupe basse AR 58

Les coupes AR 58 sont caractérisées par un bord évasé à lèvre coupée, une panse basse et un fond apode. Soufflées dans la grande majorité des cas en verre incolore, elles peuvent être ornées de lignes horizontales et de facettes gravées. Quoique plus nombreuses dans le Nord de la Gaule, elles sont diffusées dans l'ensemble de l'Empire romain entre le deuxième quart du IIe et le milieu du IIIe s. ap. J.-C.[503]. La pièce urbigène cat. 23, de l'horizon 3, s'insère particulièrement bien dans cette fourchette chronologique. D'autres exemplaires de ce type sont attestés en Suisse occidentale mais, pour l'heure, à Avenches uniquement[504].

Coupe à bord horizontal Isings 42a

Les coupes à bord horizontal Isings 42a, auxquelles appartient le bord cat. 24, circulent durant une longue période située entre la seconde moitié du Ier s. et le début du IIIe s. ap. J.-C.[505]. Leur période de plus grande diffusion se situant toutefois entre 70-150 environ, elles apparaissent en nombre restreint dans des contextes de la fin du IIe s. et du IIIe s. [506].

Coupes à bord horizontal AR 83

Les coupes AR 83, similaires aux pièces cat. 25-29, sont toujours incolores, parfois légèrement verdâtres. Elles sont caractérisées par un bord horizontal à lèvre arrondie orné d'une moulure et, parfois, de facettes gravées en forme de grains de riz. Ces récipients, diffusés plus ou moins dans l'ensemble des provinces occidentales, en Narbonnaise ainsi que dans la péninsule italienne, sont particulièrement fréquents dans la vallée du Pô[507] et sur le Plateau suisse[508]. Les exemplaires urbigènes, dont quatre sont datés de l'horizon 3 et un de l'horizon 2, s'insèrent particulièrement bien dans la fourchette chronologique de ces coupes qui ont connu un pic de production entre la seconde moitié du IIe et le début du IIIe s.[509].

Coupes Isings 41b ou 87

Les deux bords évasés cat. 30 et 31 correspondent aussi bien à des coupes tronconiques Isings 41b qu'à des coupes à haut pied annulaire Isings 87. Le premier type étant peu représenté au Nord des Alpes en général, sur le Plateau suisse en particulier, les deux fragments urbigènes peuvent être rapprochés plutôt du type Isings 87.

Coupe hémisphérique à bord arrondi

La pièce cat. 32 correspond à un bord de coupe hémisphérique ornée de filets blanc opaque. Cette forme est fréquente dans le Nord de la France, de l'Allemagne ainsi qu'en Belgique où beaucoup d'exemplaires ont été découverts dans des nécropoles

501 Price 1987, p. 62, fig. 1/1 et 2.

502 Rütti 1991, vol. 2, pl. 39/829 et 41/829 (datation: 70-120 ap. J.-C.).

503 Rütti 1991, vol. 1, p. 45/AR58.

504 Notamment dans la nécropole d'En Chaplix: Martin Pruvot 1999, p. 190-191/1201, pl. 102, coupe AR58 déposée comme mobilier funéraire dans une tombe à inhumation du milieu du IIe s. ap. J.-C.

505 Rütti 1991, vol. 1, p. 48/AR80.

506 Par exemple à Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 34, AV V 71 et 72; Martin Pruvot 1999, p. 193; à Lausanne-Vidy: Terrier 1999, p. 426 et 427-428/1890-1893; dans la *villa* de Neftenbach: Rütti 1999, vol. 2, p. 409, tableau 216b.

507 Tarpini 2000, p. 95-98.

508 Notamment à Augst: Rütti 1991, vol. 1, p. 48/AR83; Avenches: Martin Pruvot 1999, p. 194-195/1218-1220, pl. 104; Estavayer-le-Gibloux FR: Martin Pruvot 2012, p. 93-94/fig. 5a-5b; Lausanne-Vidy: Terrier 1994, p. 65-66/262-263, pl. 13; dans la *villa* de Neftenbach: Rütti 1999, vol. 1, p. 26/forme 83 et vol. 2, p. 409, tableau 216b; dans la *villa* de Seeb: Rütti 1990, p. 184/9, pl. 25.

509 Rütti 1991, vol. 1, p. 48/AR 83; Martin Pruvot 2012, p. 93-94/fig. 5a-5b.

de l'Antiquité tardive. De nombreuses coupes similaires ont été mises au jour dans le Sud de la France également, dans des ensembles clos, chronologiquement bien définis, qui ont permis de démontrer que ces récipients ainsi que le décor de filets blanc opaque qui les accompagne sont caractéristiques de la fin du Ve s. et du début du VIe s.[510].

Très peu de coupes hémisphériques à bord arrondi et à décor blanc opaque ont été découverts sur le territoire helvétique actuel. On peut citer une pièce provenant de la *villa* de Liestal-Munzach, dépourvue de contexte stratigraphique et chronologique[511], ainsi que plusieurs fragments découverts dans une fosse à Sion VS, sur le site de Sous-le-Scex Est, datée de la période 425-475 ap. J.-C.[512].

Le bord cat. 32, daté par comparaison entre le milieu du Ve s. et le début du VIe s., est l'objet le plus récent découvert dans la *villa* d'Orbe-Boscéaz[513]. En effet, les mobiliers archéologiques les plus tardifs attestés à ce jour sur le site proviennent du *mithraeum* et remontent au plus tard au début du Ve s. Si ce récipient ne suffit de loin pas pour affirmer que la *villa* a connu une véritable occupation durant la seconde moitié du Ve s. et le début du VIe s., il permet toutefois de déduire une fréquentation du lieu à cette période, même ponctuelle.

Coupes à bord tubulaire Isings 44a

Les coupes Isings 44a, représentées par les trois bords cat. 33-35, sont caractérisées par un bord tubulaire, une panse relativement profonde et un pied annulaire. Elles sont diffusées dans l'ensemble de l'Empire romain entre l'époque tibérienne tardive et le début du IVe s. ap. J.-C.; leur pic de production se situe entre 50 et 150[514]. Des trois exemplaires d'Orbe, un provient de l'horizon 2 et deux de l'horizon 3. Sur le territoire de la Suisse actuelle, les coupes Isings 44a sont attestées sur pratiquement tous les sites de l'époque romaine.

Coupe à bord horizontal AR 109.2

Les coupes à bord horizontal ourlé AR 109.2 sont attestées par trois bords (cat. 36-38). Quoique moins fréquentes que les coupes Isings 44a dont elles sont une variante, elles sont néanmoins diffusées dans l'ensemble de l'Empire. Sur le Plateau suisse, comme ailleurs, on les trouve aussi bien sur des sites de consommation que dans des nécropoles[515]. Issus d'ensembles de l'horizon 3, les fragments d'Orbe confirment la chronologie observée à Augst, où ces coupes sont particulièrement nombreuses vers la fin du IIe s. et le début du IIIe s.[516].

Les bols

La catégorie des bols est représentée par 37 individus regroupant des formes largement diffusées dans les provinces du Nord des Alpes entre le milieu du IIe s. et la fin du IIIe s. Il s'agit de bols cylindriques Isings 85b/AR 98.1 et de leurs proches parents, le type AR 98.2, ainsi que d'un bol hémisphérique Isings 96. Par ailleurs, quelques bols plus précoces (Isings 39, AR 38 et AR 39) ont été identifiés grâce à quatre fragments.

Skyphos *Isings 39*

Le *skyphos* est en fait une coupe à anses utilisée pour boire du vin. C'est son utilisation spécifique qui permet de la considérer comme un récipient à boire, malgré sa forme. Le *skyphos* urbigène (cat. 39) est conservé sous forme d'un fragment de bord et d'anse. Ces récipients sont caractérisés notamment par deux anses à poucier sur lesquelles se trouve parfois la marque du verrier[517]. Diffusés dans l'ensemble de l'Empire romain[518], ils sont attestés en Suisse occidentale également, notamment à Avenches[519]. Dès l'époque hellénistique, ils ont été fabriqués selon la technique du verre moulé, puis plus tard, vers le tournant de notre ère, ils ont été soufflés à la volée[520]. L'exemplaire cat. 39, rattaché à l'horizon 1, s'insère dans la chronologie généralement admise pour les *skyphoi*, dont la période de diffusion se situe entre 40/50 et 100 ap. J.-C.[521].

Bol cylindrique AR 38

Le fond cat. 40 est caractéristique des bols AR 38, que l'on retrouve en grand nombre

510 Foy 1995, p. 204-205, forme 21a.

511 Fünfschilling/Rütti 1997, pl. 9/83, p. 52.

512 Publié en 1987, le mobilier de cette fosse avait été daté dans un premier temps de la fin du IVe s. au début du VIe s. (Dubuis *et al.* 1987, p. 131-142). Dans le courant des années 2000, l'étude de cette fosse et de son mobilier a été reprise dans le cadre de la publication de l'ensemble du site de Sion Sous-le-Scex Est. À la lumière des recherches récentes, le matériel a été daté de la période 425-475 ap. J.-C. (publication à paraître). Par ailleurs, une partie du mobilier en verre a été publiée en 1995: Martin 1995, fig. 3/8, p. 96-97.

513 La coupe cat. 32 est composée en fait de cinq fragments non jointifs, mis au jour dans deux locaux différents (L 182 et L 203, bâtiment B7), situés à proximité immédiate l'un de l'autre.

514 Rütti 1991, vol. 1, p. 50/AR 109.1.

515 Voir par exemple à Augst: Rütti 1991, vol. 2, pl. 92/2093-2106; à Avenches: dans la colonie, Bonnet Borel 1977, p. 40-41/AV V 99, pl. 18/99; dans la nécropole d'En Chaplix, Martin Pruvot 1999, p. 201/1274-1275, pl. 92; à Lausanne-Vidy: Terrier 1994, pl. 16/303-304; dans la *villa* de Seeb: Rütti 1990, pl. 15/12, p. 184; à Liestal-Munzach: Fünfschilling/Rütti 1997, p. 50/forme AR 109.2, p. 54 et 58/21.

516 Rütti 1991, vol. 1, p. 50/AR 109.2.

517 Foy/Nenna 2001, p. 68 et 171.

518 Voir par exemple Czurda-Ruth 1979, p. 55-56; Foy/Nenna 2001, p. 171-173; Rütti 1988, p. 64; Rütti 1991, vol. 2, p. 89/AR 97.

519 Bonnet Borel 1997, p. 36/AV V 82.

520 Foy/Nenna 2001, p. 171.

521 Rütti 1988, p. 64; Rütti 1991, vol. 1, p. 49/AR 39.

dans les provinces occidentales de l'Empire, en particulier à Lyon où un atelier les a peut-être produits[522]. Sur le Plateau suisse, des exemplaires ont été mis au jour notamment à Lausanne-Vidy, à Avenches ainsi que dans la *villa* de Neftenbach[523]. Ces récipients appartiennent à un groupe de bols très varié, dont les caractéristiques communes sont un verre incolore, un bord évasé à lèvre coupée et des lignes horizontales gravées. En revanche, la morphologie des panses est variable – elles peuvent être cylindriques, coniques, biconiques ou ovoïdes – , tout comme celle des fonds qui peuvent être apodes, à pied annulaire ou évasé. Les bols AR 38 sont fréquents entre la fin du Ier et la fin du IIe s. ap. J.-C., période qui s'accorde bien avec la pièce cat. 40, rattachée à l'horizon 2. Des exemplaires du IIIe s., moins nombreux, sont toutefois attestés[524].

Bols biconiques AR 39 ou coniques AR 43

Les bords cat. 41 et 42, de petites dimensions, ont pu appartenir à des bols AR 39 ou AR 43. Les premiers sont caractérisés par une carène très marquée séparant une panse en deux parties de hauteur inégale. Ils peuvent être ornés de moulures (comme le cat. 42, non illustré), de lignes horizontales ou de facettes gravées (comme le cat. 41).

Plusieurs exemplaires des deux types ont été retrouvés sur le Plateau suisse, à Avenches notamment et à Augst. Ces deux bols sont apparus vers la fin du Ier s. ap. J.-C. et ont connu un essor particulièrement marqué durant la seconde moitié du IIe s.; ils sont en revanche moins nombreux dans des contextes du IIIe s.[525].

Bols cylindriques Isings 85b

Les bols cylindriques Isings 85b sont représentés par 26 individus (cat. 43-68), dont 22 bords et quatre fonds. La grande majorité des fragments est incolore, seuls deux bords sont bleu-vert. Les fonds à pied annulaire sont doublés d'un filet de verre plus ou moins épais, disposé autour d'un point central (cat. 45 et 46). Signalons la présence d'un filet blanc opaque disposé sur un fond incolore (cat. 53) et d'un filet bleu outremer disposé sur un bord incolore (cat. 49). À l'image d'autres *villae* helvétiques, les bols cylindriques forment le type le plus représenté sur le site urbigène avec les bouteilles carrées Isings 50 (20 exemplaires)[526]. Parmi les 26 individus mis au jour, cinq proviennent de l'horizon 2, 21 de l'horizon 3, aucun n'est rattaché à l'horizon 1. Cette répartition chronologique confirme la datation de ces bols dont la période de grande diffusion se situe entre 150 et 300 ap. J.-C.[527].

Le bol cat. 47 (fig. 617a, planche couleur p. 561) est une pièce exceptionnelle dont le décor complexe réunit deux techniques: la gravure et la peinture (ou l'émail). Bien que les verres romains peints soient rares, ils peuvent être séparés en deux groupes chronologiques, dont le premier a connu un essor particulier entre les époques tibérienne et flavienne, et le second entre la fin du IIe et le milieu du IIIe s. C'est à ce second groupe que la pièce cat. 47, de l'horizon 3, doit être rattachée[528]. La majorité des verres peints de cette dernière période sont des bols cylindriques incolores Isings 85b, semblables à la pièce d'Orbe et, exceptionnellement, des bouteilles globulaires Isings 103[529]. Les scènes représentées se composent essentiellement de motifs floraux et d'animaux, notamment des félins, des ours, des oiseaux, des poissons et des dauphins. Des humains ou des dieux sont également illustrés, tout comme des scènes inspirées des jeux de l'amphithéâtre – des courses de chars et des combats de gladiateurs – ainsi que des *venatio*.

La peinture utilisée pour la réalisation de ces décors semble être une poudre de verre colorée par des oxydes métalliques (émail). Une fois la poudre appliquée, le récipient est repassé au four pour que l'émail adhère parfaitement au verre sans qu'il ne se déforme sous l'action de la chaleur. Cette technique décorative est associée parfois à celle de la gravure, laquelle peut être utilisée soit pour marquer le contour des figures peintes par de légères incisions ou pour réaliser des détails à l'intérieur des motifs, soit pour graver des motifs qui sont véritablement taillés dans le verre. Dans ce cas, les entailles sont enduites d'émail. Les deux réalisations coexistent sur le bol d'Orbe.

La scène gravée et peinte sur ce dernier ne peut être identifiée dans son ensemble, mais quelques éléments apparaissent clairement. La pièce cat. 47a représente un bouquet de fleurs, l'extrémité de l'aile d'un oiseau et un panier renversé d'où s'échappent

522 Odenhardt-Donvez 1983, p. 98-103, pl. 8.

523 Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 29/AV V 47; Martin Pruvot 1999, p. 188/1180-1181; Lausanne-Vidy: Terrier 1999, p. 420/1864-1867; Neftenbach: Rütti 1999, vol. 1, p. 26 et vol. 2, p. 409, tableau 216c.

524 Rütti 1991, vol. 1, p. 44/AR 38; Cool/Price 1995, p. 79-80.

525 Bonnet Borel 1977, p. 29/AV V 48, pl. 10/48; Rütti 1991, vol. 1, p. 44/AR 39 et 43; Cool/Price 1995, p. 79-80.

526 Voir par exemple la *villa* de Neftenbach: Rütti 1999, vol. 2, p. 409, tableau 216c; et celle de Worb-Sunnhalde: Ramstein *et al.* 1998, p. 76.

527 Rütti 1991, vol. 1, p. 49/AR 98.1.

528 Le bol Isings 85b (cat. 47) a été mis au jour dans la canalisation St. 56 qui vidangeait un petit bassin d'agrément situé dans la cour sud L 12 du bâtiment B4.

529 Harden *et al.* 1987, p. 275/151.

Fig. 617a
Les fragments du bol cylindrique Isings 85b gravé et peint (cat. 47). Voir planche couleur p. 561.
Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Fig. 617b
Bol retrouvé à Verpelev, au Danemark, sur l'île de Seeland (KISA 1908, vol. 3, p. 860, fig. 350).

des fruits ou des baies. Des pigments jaunes et brun-rouge sont conservés sur les pétales des fleurs, le panier et les baies; à l'œil nu, on ne remarque pas d'émail sur les tiges et les feuilles du bouquet ainsi que sur l'aile. Le tressage du panier a été obtenu par de fines incisions réalisées après l'application du pigment jaune. À l'extrémité inférieure du fragment, la scène est bordée par un bandeau horizontal gravé, dans lequel on peut encore observer, par endroits, des traces brun-rouge. Le fragment 47b illustre la tête d'un oiseau dont le bec, l'œil et le plumage sont mis en évidence par de fines incisions, réalisées après la pose de la couleur, comme sur le panier. Deux larges lignes convergent au-dessus de la tête de l'oiseau; elles n'ont conservé aucune trace de pigment. Un deuxième bouquet de fleurs incomplet apparaît sur le fragment 47c, orné des mêmes couleurs que les deux pièces précédentes.

Les motifs représentés à Orbe ne trouvent pas de parallèles exacts. Toutefois, l'oiseau cat. 47b peut être rapproché de bols peints découverts lors de fouilles anciennes dans le Nord de l'Allemagne, à Jesendorf sur la Baltique (Kr. Wismar, Mecklembourg-Poméranie-Antérieure) et au Danemark, à Verpelev (île de Seeland)[530]. Ceux-ci sont également ornés de baies ou de fruits, mais ils présentent des motifs floraux différents et ne comportent pas de panier (fig. 617b).

L'origine des verres peints de la fin du IIe s. - milieu du IIIe s. n'est pour l'heure pas certaine. Les bols Isings 85b, de forme simple et largement diffusés, étaient vraisemblablement fabriqués dans de nombreux ateliers disséminés dans diverses régions des provinces occidentales. En revanche, la réalisation des décors gravés et peints exigeait un savoir-faire et des outils spécifiques probablement réservés à quelques ateliers spécialisés. Deux concentrations de bols cylindriques gravés et peints au Danemark (dans l'île de Seeland) et en Grande-Bretagne laissent supposer l'exis-

530 FREMERSDORF/POLÓNYI-FREMERSDORF 1984, p. 138, (pl. 7) 1-2, et p. 123, bol daté du IIIe s.; KISA 1908, vol. 3, p. 860/fig. 350.

tence d'ateliers dans ces régions[531]. Quelques exemplaires sont connus également en Allemagne sur la côte de la mer Baltique et en Rhénanie; un atelier a-t-il existé dans cette région également? Le bol gravé et peint d'Orbe, avec un fragment de Rouen[532], semblent être les pièces retrouvées à ce jour le plus à l'ouest de l'Empire romain. Le récipient urbigène constitue vraisemblablement une importation soit de Rhénanie soit de régions nordiques plus lointaines encore.

Bols cylindriques ornés AR 98.2

Les bols cylindriques AR 98.2, variantes du type précédent, sont représentés par six bords incolores (cat. 69-74). Cinq d'entre eux sont ornés de filets appliqués incolores, caractéristiques de ces récipients (cat. 70-74). Le premier exemplaire, décoré de lignes horizontales gravées (cat. 69), pourrait appartenir à une autre variante, moins connue, voire à un type différent. Les bols AR 98.2 sont très fréquents au Nord des Alpes, dans des contextes de la seconde moitié du IIe s. et de la première moitié du IIIe s. À Orbe, deux exemplaires proviennent de l'horizon 2 et quatre de l'horizon 3.

Bol hémisphérique Isings 96

Les bols hémisphériques Isings 96 ne sont représentés que par un unique exemplaire incolore orné d'une ligne horizontale gravée (cat. 75), décor caractéristique sur ces récipients. Si ce type a connu une longue diffusion entre le milieu du IIe et le IVe s., c'est dans des contextes du Bas-Empire qu'il apparaît le plus fréquemment et en grand nombre (dans une couleur vert olive dans ces cas-là). Ils sont toutefois régulièrement attestés dans des contextes de *villae* des IIe-IIIe s.[533].

Les gobelets

Dans la catégorie des gobelets, beaucoup moins bien fournie que celle des bols, cinq individus appartenant à trois types différents (Isings 35, Isings 106a et AR 63) ont été reconnus. L'ensemble des fragments est incolore, légèrement jaunâtre ou verdâtre.

Gobelet à dépressions Isings 35

Les gobelets Isings 35 ornés de dépressions (cat. 76) sont présents sur le territoire helvétique actuel, mais ne sont pas fréquents. Quelques exemplaires proviennent des *villae* de Seeb et Neftenbach ainsi que du camp légionnaire de *Vindonissa*[534]. Au Tessin, des sépultures à inhumation ont livré plusieurs gobelets Isings 35, fabriqués peut-être en Gaule Cisalpine où ces récipients sont plus nombreux que dans le reste de l'Empire[535].

D'une manière générale, les pièces du Nord de l'Italie ont une morphologie différente de leurs homologues du Nord des Alpes. Les premières se caractérisent par quatre dépressions et une panse plutôt trapue, alors que les secondes se distinguent par une panse allongée, des dépressions plus nombreuses, étroites et rapprochées[536]. Les gobelets Isings 35 identiques à la pièce cat. 76 apparaissent en Italie septentrionale durant la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. et perdurent dans la plupart des cas jusqu'à la fin du IIe s. Toutefois, au Tessin, plusieurs gobelets sont issus de contextes du IIIe s., comme celui d'Orbe, rattaché à l'horizon 3[537].

Gobelet cylindrique à bord vertical AR 63

La pièce cat. 77 constituait le bord d'un gobelet AR 63, dont les caractéristiques morphologiques sont un bord vertical et une panse plus ou moins cylindrique, éléments qui les différencient des gobelets coniques Isings 106 dont ils sont une variante. Les gobelets AR 63, peu fréquents, sont attestés surtout dans les régions septentrionales de la Gaule, notamment en Grande-Bretagne et dans la région trévire. En Suisse, plusieurs exemplaires ont été mis au jour à Augst, dont l'un est orné de facettes gravées. Liée à un contexte de l'horizon 3, la pièce cat. 77 est en accord avec la fourchette chronologique observée sur d'autres sites (fin IIIe s.-IVe s.)[538].

Gobelet conique Isings 106a

Contrairement au type précédent, les gobelets coniques Isings 106 (cat. 78) sont fréquents dans l'ensemble des provinces occidentales de l'Empire romain. Sur le territoire helvétique actuel, ils sont attestés aussi bien sur des sites de consommation

531 Le Maho/Sennequier 1996, p. 180; Cool/Price 1995, p. 82.

532 Le Maho/Sennequier 1996, p. 181-183.

533 Par exemple à Buchs: Horisberger *et al.* 2004, p. 151; Worb-Sunnhalde: Ramstein *et al.* 1998, pl. 5/11 et p. 129-130; Neftenbach: Rütti 1999, vol. 1, p. 26; Triengen-Murhubel: Fünfschilling 1997, p. 332-335.

534 Seeb: Rütti 1990, pl. 25/29, p. 185; Neftenbach: Rütti 1999, vol. 2, p. 409, tableau 216c/Isings 32/35; *Vindonissa*: Berger 1980, pl. 19/54-55 (107-108), pl. 22/93 (109).

535 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 112-113, pl. 12/139.1.036 et 139.2.029.

536 Par exemple: Fremersdorf/Polónyi-Fremersdorf 1984, p. 19-25; Goethert-Polaschek 1977, pl. B, forme 58c.

537 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 113.

538 Grande-Bretagne: Cool/Price 1995, p. 91, fig. 5.16/574-575 (225-275/325 ap. J.-C.); région de Trèves: Goethert-Polaschek 1977, Formentafel A/43 (seconde moitié du IVe s. ap. J.-C.); Augst: Rütti 1991, vol. 2, pl. 64/1384-1389 (fin du IIIe-IVe s. ap. J.-C.).

que dans des nécropoles. Signalons la découverte de plusieurs exemplaires dans la nécropole du Bas-Empire du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains VD, situé à quelque 15 km au nord d'Orbe[539]. Ces récipients étant fréquents dans des contextes de la fin du IIIe s. et du IVe s.[540], la pièce cat. 78, rattachée à l'horizon 3, doit être considérée comme précoce.

Gobelets indéterminés

Deux gobelets de type indéterminé sont illustrés par deux fonds (cat. 79 et 80). Le premier, à pied à balustre, appartenait peut-être à un haut gobelet proche des types AR 99-101, désignés sous le nom de «*Pokale*» en allemand[541]. Le second peut être rapproché aussi bien à ces derniers qu'aux gobelets AR 38-39 et leurs variantes, décrits précédemment.

Les cruches et les flacons

La catégorie des cruches et des flacons, destinés au service des boissons, regroupe 19 individus, dont quatre types précis ont été déterminés (Isings 14, AR 169, AR 170 et Isings 103). Un bord appartenait à une cruche de type indéterminé (cat. 85) et 14 bords ont pu appartenir aussi bien à des cruches qu'à des flacons (cat. 86-99). Il n'est pas exclu que quelques pièces proviennent de fioles à parfum. Parmi ces 19 individus, quatre sont rattachés à l'horizon 2; 14 à l'horizon 3; un seul provient de l'horizon 1 (cat. 86). Les pièces sont bleu-vert ou incolores teintées de bleu-vert.

Cruche globulaire Isings 14

Les cruches Isings 14 (cat. 81) ont connu une longue existence et de nombreuses variantes. Elles sont caractérisées par un fond apode et une ligne continue entre le col et la panse, éléments qui les distinguent des cruches Isings 52 munie d'un resserrement à la base du col. Leur panse peut être de forme variable: globulaire, piriforme ou conique[542]. Particulièrement fréquentes en Italie, au Tessin et en Rhénanie, leur présence reste à ce jour discrète sur le Plateau helvétique. En Suisse occidentale, la seule pièce publiée, outre la cruche urbigène, provient de la nécropole d'En Chaplix à Avenches[543]. Bien que leur période de grande diffusion se situe entre le Ier et le IIe s. ap. J.-C., des exemplaires sont toutefois attestés en Rhénanie à la fin du IIe s. et au début du IIIe s.[544]. La cruche cat. 81, de l'horizon 3, est à mettre en relation avec ces pièces tardives.

Cruches à bec verseur AR 169 et à embouchure trilobée Isings 124b

Les cruches AR 169 sont caractérisées par un bec verseur en forme de «bec de canard» (cat. 82), alors que les cruches Isings 124b (AR 170) se distinguent par une embouchure trilobée (cat. 83), inspirée des oenochoés métalliques. Ces deux formes sont particulièrement fréquentes dans la péninsule italienne, au Tessin ainsi qu'en Rhénanie[545]. Sur le Plateau suisse, des exemples d'Avenches et de Lausanne-Vidy peuvent être cités[546]. Si la grande période de diffusion des cruches à bec verseur et à embouchure trilobée se situe entre la seconde moitié du Ier s. et le IIe s. ap. J.-C., leur présence sur les sites de consommation et les nécropoles est toutefois attestée jusqu'au IVe s. pour les premières, et jusqu'au milieu du IIIe s. environ pour les secondes[547]. Les deux pièces cat. 82 et 83, de l'horizon 2, confirment ces fourchettes chronologiques.

Flacon globulaire à bord coupé brut Isings 103

Les flacons Isings 103, semblables à la pièce cat. 84, sont aisément identifiables grâce à un bord coupé et un resserrement très marqué à la base du col. De grandeur variable, ils sont constitués d'une panse globulaire le plus souvent ornées de lignes gravées et polies. Des motifs beaucoup plus complexes ont été parfois gravés ou peints[548]. Diffusés surtout dans les provinces du Nord de la Gaule, particulièrement en Rhénanie, ces récipients sont attestés en Suisse également, notamment à Yverdon-les-Bains, Avenches, Lausanne-Vidy et Augst[549]. L'exemplaire cat. 84, de l'horizon 3, s'accorde particulièrement bien avec la chronologie des flacons Isings 103, qui apparaissent durant la première moitié du IIIe s. et perdurent jusque vers le milieu du IVe s.[550].

539 Martin Pruvot 2000, p. 97, fig. 66/1-3. Dans d'autres contextes funéraires, les gobelets Isings 106 sont attestés notamment au Tessin: Biaggio Simona 1991, vol. 1, pl. 10/234.1.00 et Biaggio Simona 1994, fig. 2/6. Sur des sites de consommation, on les trouve à Augst et à Martigny par exemple: Rütti 1991, vol. 2, AR 66.1B, p. 73-74/1413-1421; Martin 1995, p. 94, fig. 1/1.

540 Rütti 1991, vol. 1, p. 47/AR66.1.

541 Rütti 1991, vol. 1, p. 49-50/AR 99, 100 et 101 (environ milieu IIe s. - milieu IIIe s. ap. J.-C.).

542 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 172-177.

543 Martin Pruvot 1999, p. 224-225/1421 (milieu du IIe s. ap. J.-C.).

544 Vessberg 1952, p. 125-126 et 127/Ala1, pl. 5/1-5 (périodes antonine et sévérienne); Welker 1974, p. 93/223 (fin IIe s.).

545 Biaggio Simona 1991, vol. 1, p. 203-209.

546 Avenches: Bonnet Borel 1977, p. 54/148, pl. 28/148; Martin Pruvot 1999, p. 225/1423, pl. 146/1423; Lausanne-Vidy: Terrier 1999, p. 441-442/2009. À Neftenbach, une variante du type Isings 88c est à relever: Rütti 1999, vol. 2, pl. 42/1205.

547 Rütti 1991, vol. 1, p. 56/AR 169 et 170.

548 Cool/Price 1995, p. 154.

549 Yverdon-les-Bains, nécropole du Pré de la Cure: Martin Pruvot 2000, p. 97, fig. 66/1-3; Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 51/AV V 137; Lausanne-Vidy: Terrier 1994, pl. 19/367; Augst: Rütti 1991, vol. 2, pl. 110/2599-2602.

550 Cool/Price 1995, p. 154; Rütti 1991, vol. 1, p. 54/AR 154.1.

Les bouteilles ansées

Les bouteilles ansées, destinées au transport et au stockage des denrées, comptent 30 individus, tous horizons confondus, et représentent l'une des formes les plus importantes du site. Vingt individus sont des bouteilles de section carrée Isings 50 (cat. 100-119), deux sont des bouteilles de section cylindrique Isings 51 (cat. 120-121); huit pièces ont pu appartenir à des bouteilles ansées carrées, cylindriques ou rectangulaires Isings 90 (cat. 122-129). Le plus grand nombre de bouteilles ansées est issu de l'horizon 3, lequel, rappelons-le, a livré également la plus grande quantité de verre[551].

L'ensemble des récipients est en verre naturel bleu-vert à l'exception du bord cat. 128 (non illustré), fabriqué en verre incolore verdâtre (horizon 3). L'ensemble des fragments de fonds et de panses indiquent que les bouteilles quadrangulaires ont toutes été soufflées dans des moules.

Bouteilles de section carrée Isings 50 et bouteilles cylindriques Isings 51

Les bouteilles carrées sont représentées par 20 individus, dont 18 fonds ornés et deux bords accompagnés de fragments de panse et d'anses larges à crêtes multiples. Treize fonds sont ornés de cercles concentriques en relief (comme l'exemplaire cat. 100), alors que cinq pièces présentent d'autres motifs: un carré, une lettre, une roue à rayons, une équerre (cat. 104-108).

À l'image d'autres sites de consommation, la *villa* d'Orbe a livré un nombre restreint de bouteilles cylindriques Isings 51 (cat. 120-121).

Les pots

La catégorie des pots de stockage regroupe sept individus, dont cinq sont de grands formats (cat. 130-134) et deux de petits formats (cat. 135-136). Ces derniers contenaient peut-être des épices, des sauces, voire des produits cosmétiques. Deux types seulement ont été déterminés: des pots globulaires Isings 94 et Isings 67c. La typologie des quatre pots cat. 133-136 n'a pu être effectuée (Isings 67b/c ou 62).

Pots globulaires Isings 94

Les pots globulaires Isings 94 (cat. 130 et 131) à bord arrondi et à pied annulaire sont diffusés aussi bien au Nord qu'au Sud des Alpes. Les exemplaires de grandes dimensions, utilisés essentiellement comme urnes cinéraires, sont moins fréquents dans des contextes d'habitat.

La pièce cat. 131 d'apparence noir opaque est en fait vert très foncé à peine translucide. Durant l'époque romaine, cette couleur noire a été également obtenue en utilisant du verre brun ou lie-de-vin très foncé. D'autres exemplaires de pots Isings 94 noirs ont été mis au jour en Suisse, notamment à Augst, Avenches et Lausanne-Vidy, dans des contextes de la seconde moitié du IIe s. et du IIIe s.[552]. Le fragment d'Orbe, rattaché à l'horizon 3, s'insère parfaitement bien dans cette fourchette chronologique.

Le bord cat. 130 à lèvre coupée, à peine adoucie au feu, fait figure d'exception parmi ce type de pot.

Pot globulaire orné de côtes verticales Isings 67c

Les pots globulaires Isings 67c (cat. 132) présentent un bord évasé formant un bourrelet externe et une panse ornée de côtes verticales en relief. Ces récipients, pratiquement absents en Italie et au Tessin, sont nombreux au Nord des Alpes, particulièrement en Germanie, Gaule Belgique ainsi qu'en Bourgogne. Bien que fréquents dans les nécropoles de nos régions en tant qu'urnes cinéraires, ils sont également présents sur les sites de consommation comme pots de stockage[553]. La pièce cat. 122, rattachée à l'horizon 1, s'insère dans la chronologie de ces pots, qui ont connu une large diffusion entre le milieu du Ier s. et le milieu du IIe s. ap. J.-C.[554].

Les petits pots, aryballes, balsamaires et flacons de toilette

Les seize récipients de toilette identifiés appartiennent à cinq types différents: des petits pots tronconiques AR 113 et globulaires AR 114, des aryballes Isings 61, des balsamaires proches du type Isings 82B, des flacons globulaires proches du type

551 Parmi les 30 individus mis au jour, 23 sont issus de l'horizon 3, 5 de l'horizon 2 et 2 de l'horizon 1.

552 Augst: Rütti 1991, vol. 1, p. 89; Avenches: Bonnet Borel 1997, p. 38-39/AV V 90 à 92, et Martin Pruvot 1999, p. 199-200/1254-1262; Lausanne-Vidy: Terrier 1994, p. 74-75/285-289.

553 Dans la *villa* de Liestal-Munzach par exemple: Fünfschilling/Rütti 1997, pl. 7/23, p. 54/23.

554 Rütti 1991, vol. 1, p. 51/AR 118.2.

AR 150. Ces petits objets de toilette se répartissent comme suit dans les horizons chronologiques: cinq dans l'horizon 2 et onze dans l'horizon 3; aucun n'est rattaché à l'horizon 1. Leur répartition dans les différents bâtiments de la *villa* n'apporte pas de commentaires particuliers.

Petit pot à panse tronconique AR 113

Les petits pots AR 113 (cat. 137) sont caractérisés par une panse tronconique épaisse et un large bord horizontal, disproportionné par rapport au diamètre du corps. Diffusés principalement au Nord des Alpes, ils sont attestés en Suisse aussi bien dans des contextes funéraires que sur des sites de consommation[555]. Rattachée à l'horizon 3, la pièce cat. 137 s'insère dans la fourchette chronologique généralement admise pour ces récipients (Claude/Néron - milieu du IIIe s.)[556].

Petits pots globulaires AR 114

Les petits pots AR 114 se distinguent du type précédent par une fine panse globulaire et un large bord horizontal, mieux proportionné par rapport aux dimensions du récipient (cat. 138-140). Contrairement aux pots AR 113, ils sont tout aussi fréquents au Nord qu'au Sud des Alpes. Sur le Plateau suisse, de nombreux exemplaires ont été mis au jour[557]. Ces récipients de toilette ont connu une large diffusion entre la période claudienne et le IIe s., période à laquelle se rattachent les deux fragments cat. 138 et 139 de l'horizon 2. Les spécimens du IIIe s., voire même de la première moitié du IVe s., ne sont toutefois pas rares[558]. C'est avec ces derniers que la pièce cat. 140, de l'horizon 3, doit être mise en parallèle.

Aryballes Isings 61

Les aryballes sont facilement identifiables grâce à leurs anses delphiniformes, leur panse le plus souvent parfaitement globulaire et épaisse (cat. 141-148). Ce sont les récipients de toilette que l'on rencontre le plus fréquemment dans des contextes des IIe-IIIe s., tant sur des sites de consommation – des *villae* entre autres – que sur des sites funéraires[559]. Présents dans l'ensemble de l'Empire romain, ils sont produits entre l'époque néronienne et le IVe s. Des huit individus urbigènes, deux sont rattachés à l'horizon 2 et six à l'horizon 3. Précisons que la présence d'aryballes et de récipients de toilette en général n'est pas plus marquée dans les thermes que dans les autres secteurs de la *villa* d'Orbe.

Balsamaires proches du type Isings 82B

Les fonds cat. 149-151 ont pu appartenir à des balsamaires tronconiques Isings 82B1 ou à panse aplatie Isings 82B2. Les deux types présentent en effet des panses épaisses, des fonds apodes concaves et des verres bleu-vert. Ils sont produits dans l'ensemble des provinces romaines occidentales entre la fin du Ier et la première moitié du IIIe s. environ. Dans le cas d'Orbe, un individu est daté de l'horizon 2 et deux de l'horizon 3.

Flacon proche du type AR 150

Le groupe des flacons AR 150 comprend une grande diversité de formes et de décors. Les panses de ces récipients peuvent être globulaires, ovoïdes ou écrasées; les décors sont serpentiformes ou à dépressions. La constante du type réside dans leur bord évasé et leur décor de filets appliqués sur le col, à l'image de la pièce cat. 152. Ces récipients, utilisés, semble-t-il aussi bien pour la toilette que le service des boissons[560], ont été produits entre 150-250 ap. J.-C. environ[561]. L'exemplaire d'Orbe provient d'un ensemble de l'horizon 3.

Les récipients de forme indéterminée

Quatre-vingt-et-un individus ont été identifiés par des fragments de bord et de fond n'ayant livré aucune information morphologique ou typologique. Trois pièces proviennent de l'horizon 1, 21 de l'horizon 2 et 57 de l'horizon 3. Parmi les bords, treize sont constitués d'une lèvre coupée (cat. 153-165), onze d'une lèvre arrondie (cat. 166-176) et trois d'une lèvre ourlée (cat. 177-179). Le groupe des fonds est composé de 23 exemplaires apodes (cat. 180-202), 29 fonds formés d'un pied annulaire massif ou

555 Augst: Rütti 1991, vol. 2, pl. 93/2111-2137. En Suisse occidentale, ces récipients sont attestés à Avenches: Bonnet Borel 1997, pl. 19/AV V 101, et Martin Pruvot 1999, p. 202-203/1286-1287; ainsi qu'à Lausanne-Vidy: Terrier 1999, p. 429/1895-1896.

556 Rütti 1991, vol. 1, p. 51/AR 113.

557 Notamment à Augst: Rütti 1991, vol. 2, pl. 93-94/2138-2167; à Avenches: Bonnet Borel 1997, pl. 19/AV V 102, et Martin Pruvot 1999, p. 203/1288-1289; à Lausanne-Vidy: Terrier 1999, p. 429/1897-1898.

558 Rütti 1991, vol. 1, p. 51/AR 114.

559 Des aryballes sont présents notamment dans les *villae* de Neftenbach: Rütti 1999, vol. 2, p. 410, tableau 216f; et de Listal-Munzach: Fünfschilling/Rütti 1997, fig. 7/25.

560 Dans la nécropole d'Avenches-En Chaplix, un flacon AR 150 a été mis au jour dans une sépulture à inhumation d'enfant avec deux gobelets en verre: Castella *et al.* 1999a, p. 182/fig. 180.

561 Rütti 1991, vol. 1, p. 54/AR 150.

tubulaire (cat. 203-231), un pied formé par un filet appliqué (cat. 232), et un pied formé par des pointes tirées lorsque le verre était encore chaud (cat. 233).

Les perles, les bâtonnets mélangeurs et les jetons

Les perles

Trois perles ont été mises au jour, dont deux perles-melons (cat. 234-235) et une circulaire, de très petite taille (cat. 236). Ces deux types de bijoux sont très répandus dans l'ensemble de l'Empire romain.

Les perles-melons, nommées également perles de lotus ou perles côtelées, présentent des couleurs bleu clair ou turquoise ainsi qu'une matière poreuse, recouverte d'une glaçure en général très partiellement conservée. La matière utilisée pour la fabrication de ces perles est un mélange de sable, de chaux riche en soude et d'alliages cuivreux pouvant être travaillé à une température relativement basse (600-800°); ce mélange s'auto-émaille lorsqu'il est chauffé, créant naturellement la glaçure externe. Cette sorte de verre est parfois appelée «faïence» ou «faïence égyptienne», termes qui ne sont en fait pas appropriés. En effet, la faïence subit deux étapes de cuisson et le vernis est appliqué lors d'une phase supplémentaire de fabrication. Le terme allemand «*Kieselkeramik*», souvent utilisé pour ces perles-melons, reste pour l'heure le plus approprié[562].

Les bâtonnets mélangeurs

Deux bâtonnets mélangeurs appartenant au type lisse Isings 79 ont été identifiés. Un exemplaire présente une extrémité sphérique (cat. 237). Dans la plupart des cas utilisés pour mélanger les parfums, les poudres et les onguents, ces objets ont également été intégrés à des décorations pariétales[563].

Les jetons

Deux jetons gris-vert et noirs (cat. 139-140) présentent des formes et des couleurs caractéristiques: une surface inférieure plate et mate, une surface supérieure bombée et lisse. Les jetons en verre sont répandus dans l'ensemble de l'Empire romain, à toutes les époques.

562 Born 1975, p. 134-140; Gmür 1990, p. 17-21; Newton/Renfrew 1970, p. 199-206; Riha *et al.* 1990, p. 80-83 et 90.

563 Grose 1989, p. 358, fig. 170.

Catalogue

Les pièces illustrées sont en caractère gras. Les planches sont à une échelle de 1:2, sauf n°s 234, 236, 237 et 239 qui sont au 1:1, voir fig. 620 à 623.

Les récipients

Les coupes moulées

1. **OB 86/4052B-01.** Coupe côtelée Isings 3. Bord vertical à lèvre arrondie. Verre naturel bleu-vert. Côtes larges et proéminentes. Deux larges lignes horizontales polies à l'intérieur de la panse. Récipient moulé et poli. H1.
2. **OB 91/7970-01.** Coupe côtelée Isings 3. Bord vertical à lèvre arrondie. Verre naturel bleu-vert. Côtes fines et peu proéminentes. Large ligne horizontale gravée et polie à l'intérieur de la panse. Récipient moulé et poli. H2.
3. OB 93/11406-01. Coupe côtelée Isings 3. Bord vertical à lèvre arrondie. Verre naturel bleu-vert. Récipient moulé et poli. H1.
4. OB 99/17506-01. Coupe côtelée Isings 3. Bord vertical à lèvre arrondie. Verre naturel bleu-vert. Récipient moulé et poli. H3.
5. OB 00/16915-02. Coupe côtelée Isings 3. Bord vertical à lèvre arrondie. Verre naturel bleu-vert. Récipient moulé et poli. H3.
6. OB 88/4566-14. Coupe côtelée Isings 3. Petit fragment de fond. Verre naturel bleu-vert. Récipient moulé et poli. H2.
7. OB 99/17056-09. Coupe côtelée Isings 3. Fragment de fond. Verre naturel bleu-vert. Deux larges bandes gravées et polies à l'intérieur de la coupe, au-dessus du fond. Récipient moulé et poli. H3.
8. **OB 88/4566-12, OB 88/4569-10.** Coupe hémisphérique AR 13.2. Bord très évasé en entonnoir, lèvre arrondie; panse hémisphérique; fond à pied annulaire massif. Verre incolore irisé, légèrement teinté de verdâtre. Récipient moulé et poli. H2.
9. **OB 00/17727-20, OB 00/19291-02.** Coupe à marli oblique AR 16. Bord formé par un marli oblique renversé à son extrémité. Verre rouge opaque, dont la surface altérée est aujourd'hui vert olive. Récipient moulé. H2.
10. **OB 01/20526-12.** Coupe à marli oblique AR 16. Bord formé par un marli oblique renversé à son extrémité. Verre incolore teinté de jaunâtre. Récipient moulé et poli. H3.
11. OB 99/17114-01. Coupe à marli oblique AR 16. Bord formé par un marli oblique renversé à son extrémité. Verre incolore teinté de verdâtre. Récipient moulé et poli. H2.
12. OB 01/20562-03. Coupe à marli oblique AR 16. Bord formé par un marli oblique renversé à son extrémité. Verre incolore teinté de verdâtre. Récipient moulé et poli. H3.
13. OB 87/4107-18. Coupe à marli oblique AR 16. Bord formé par un marli oblique renversé à son extrémité. Verre incolore teinté de jaunâtre. Récipient moulé et poli. H3.
14. OB 98/16817-07. Coupe à marli oblique AR 16. Bord formé par un marli oblique renversé à son extrémité. Verre incolore d'aspect laiteux. Récipient moulé et poli. H3.
15. **OB 87/4086-02.** Coupe à marli oblique AR 16. Bord formé par un marli oblique renversé à son extrémité. Verre incolore teinté de jaunâtre. Surface inférieure du marli et lèvre ornées de facettes gravées. Récipient moulé et poli. H3.
16. **OB 02/20720-09.** Coupe tronconique Isings 80. Bord évasé à lèvre arrondie soulignée par une ligne interne gravée. Verre incolore légèrement teinté de verdâtre. Récipient moulé et poli. H3.
17. **OB 91/7934-05.** Coupe tronconique Isings 80. Bord évasé à lèvre arrondie; panse légèrement concave. Verre *millefiori* composé de pastilles lie-de-vin translucide, d'apparence noir opaque, contenant des inclusions blanc opaque et jaune opaque. Récipient moulé. H3.
18. **OB 00/17657-01.** Coupe hémisphérique incolore. Bord vertical à lèvre arrondie, souligné par une cannelure et une moulure délimitant un large bandeau; panse hémisphérique. Verre incolore moulé et poli. H3.
19. **OB 99/17092-01.** Coupe à marli retombant proche du type AR 23? Bord retombant à lèvre arrondie. Verre incolore légèrement teinté de verdâtre. Récipient moulé et poli. H2.
20. **OB 00/16942-01.** Coupe incolore de type indéterminé. Bord évasé à lèvre arrondie souligné par une moulure. Verre incolore moulé et poli. H3.
21. OB 92/9841-35. Coupe incolore de type indéterminé. Fond à pied annulaire massif. Verre incolore verdâtre. H3.
22. **OB 94/12508-01.** Coupe de type indéterminé. Bord oblique à lèvre arrondie. Verre *millefiori* à fond bleu-vert transparent (verre naturel) contenant des inclusions vert clair opaque. Récipient moulé. H3.

Les coupes soufflées

23. **OB 94/12574-08.** Coupe basse incolore AR 58. Bord évasé à lèvre coupée; panse convexe. Verre incolore teinté de jaunâtre. Bord souligné par deux lignes horizontales polies; panse ornée d'une ligne horizontale gravée et polie. H3.
24. **OB 01/20607-06.** Coupe à bord horizontal Isings 42a. Bord horizontal à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore teinté de bleu. H2.
25. **OB 01/20484-08.** Coupe à bord horizontal orné d'une moulure AR 83. Bord horizontal, lèvre arrondie ornée d'une moulure peu marquée. Verre incolore verdâtre. H3.
26. **OB 99/17034-06.** Coupe à bord horizontal orné d'une moulure AR 83. Bord horizontal, lèvre arrondie ornée d'une moulure. Verre incolore verdâtre. H3.
27. OB 99/16966-06. Coupe à bord horizontal orné d'une moulure AR 83. Bord horizontal, lèvre arrondie ornée d'une moulure. Verre incolore verdâtre. H3.
28. OB 99/17039-01. Coupe à bord horizontal orné d'une moulure AR 83. Bord horizontal, lèvre arrondie ornée d'une moulure. Verre incolore verdâtre. H3.
29. OB 99/17084-02. Coupe à bord horizontal orné d'une moulure AR 83. Bord horizontal, lèvre arrondie ornée d'une moulure. Verre incolore verdâtre. H2.
30. **OB 87/4115-13.** Coupe tronconique Isings 41b ou coupe à haut pied annulaire Isings 87. Bord évasé à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
31. **OB 94/12592-02.** Coupe tronconique Isings 41b ou coupe à haut pied annulaire Isings 87. Bord évasé à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.

32. **OB 01/20520-04, OB 01/20480-07, OB 01/20467-06, OB 01/20491-05, OB 01/20536-01.** Coupe hémisphérique Foy forme 21. Bord évasé à lèvre arrondie; fragment de panse. Verre vert-gris. Bord et panse ornés de larges filets émaillés blanc opaque. H4.
33. **OB 01/20564-01.** Coupe à bord tubulaire Isings 44a. Bord tubulaire vertical à lèvre ourlée vers l'extérieur. Verre incolore légèrement teinté de bleu. H2.
34. OB 91/7931-23. Coupe à bord tubulaire Isings 44a. Bord tubulaire vertical à lèvre ourlée vers l'extérieur. Verre naturel bleu-vert. H3.
35. OB 98/16847-03. Coupe à bord tubulaire Isings 44a. Bord tubulaire évasé à lèvre ourlée vers l'extérieur. Verre incolore légèrement teinté de bleu. H3.
36. **OB 94/11697-01.** Coupe à bord horizontal ourlé AR 109.2. Bord horizontal, lèvre repliée sur le dessous. Verre incolore verdâtre. H3.
37. OB 01/20526-13. Coupe à bord horizontal ourlé AR 109.2. Bord horizontal, lèvre repliée sur le dessous. Verre incolore teinté de bleu. H3.
38. OB 02/20719-02. Coupe à bord horizontal ourlé AR 109.2. Bord horizontal, lèvre repliée sur le dessous. Verre incolore teinté de bleu. H3.

Les bols

39. **OB 93/11381-05.** *Skyphos* Isings 39. Bord à lèvre arrondie; fragment d'anse à poucier. Verre naturel bleu-vert. H1.
40. **OB 88/4559-02.** Bol cylindrique AR 38. Fond apode. Verre incolore d'aspect laiteux. H2.
41. **OB 94/11610-02.** Bol biconique AR 39 ou conique AR 43. Bord légèrement évasé à lèvre coupée. Verre incolore. Bord souligné par deux lignes horizontales gravées et polies; panse ornée de facettes gravées. H3.
42. OB 00/19213-10. Bol biconique AR 39 ou conique AR 43. Bord évasé à lèvre coupée, adoucie au feu. Verre incolore. Bord souligné par une moulure. Récipient soufflé dans une forme? Traces de polissage. H2.
43. **OB 88/4559-04.** Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore légèrement jaunâtre. H2.
44. **OB 94/12574-07.** Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie; panse cylindrique formant une carène souple à la jonction avec le fond. Verre incolore jaunâtre. H3.
45. **OB 94/12640-05.** Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie; fond annulaire massif. Verre incolore légèrement jaunâtre. Fond orné d'un filet de même couleur disposé autour d'un point central. H3.
46. **OB 94/12639-03,** OB 94/12640-09. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie; fond annulaire vraisemblablement tubulaire. Verre incolore légèrement jaunâtre. Fond orné d'un filet de même couleur disposé autour d'un point central. H3.
47. **OB 94/12574-01,** OB 94/12639-01, OB 94/12639-02, OB 94/12640-03. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore jaunâtre. Récipient orné de motifs gravés et peints. H3.

47 a: bouquet de fleurs composé de trois tiges munies de feuilles profondément gravées; aucune trace de couleur n'est visible à l'œil nu sur ces motifs. Les fleurs, en revanche, sont peintes en jaune (trame claire) et brun-rouge (trame foncée). Au-dessous, l'extrémité de l'aile d'un oiseau est représentée par de légères griffures et une surface mate correspondant vraisemblablement au négatif laissé par la peinture aujourd'hui disparue. À droite apparaît un panier renversé, peint en jaune, d'où s'échappent des baies ou des fruits représentés par des petites entailles circulaires, comblées de pigments jaunes. Des griffures réalisées après la pose de la couleur marquent la structure en osier du panier. À l'extrémité inférieure du fragment, la scène est bordée par une large ligne profondément gravée, sur laquelle subsiste ça et là des restes de pigments brun-rouge.

47 b: tête d'oiseau dont le bec, l'œil et le plumage sont marqués par de très fines incisions. La tête est jaune alors que le bec est brunâtre. Au-dessus se trouvent deux larges lignes convergentes, profondément gravées, qui ne présentent pas de pigments (à l'œil nu du moins).

47 c: bouquet de fleurs partiellement conservé, gravé et peint selon les mêmes procédés que le bouquet du fragment 47a. À droite apparaissent de larges lignes profondément gravées, formant un motif indéterminé.

48. **OB 91/7916-08.** Bol cylindrique Isings 85b. Bord évasé à lèvre épaissie et arrondie. Verre naturel bleu-vert. Panse ornée d'une ligne horizontale gravée. H3.
49. **OB 00/16911-01.** Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore jaunâtre. Lèvre ornée d'un filet appliqué bleu outremer transparent. H3.
50. OB 92/9859-01. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore légèrement jaunâtre. H3.
51. OB 94/11625-17. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore légèrement jaunâtre. H2.
52. OB 94/12528-01. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre naturel bleu-vert. H2.
53. OB 02/20727-09. Bol cylindrique Isings 85b. Fond à pied formé par un filet blanc opaque appliqué autour d'un point central. Verre incolore légèrement jaunâtre. H2.
54. OB 87/4107-19. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
55. OB 87/4110-01. Bol cylindrique Isings 85b. Bord légèrement rentrant à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore jaunâtre. H3.
56. OB 91/7931-12. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie formant un bourrelet externe. Verre incolore jaunâtre. H3.
57. OB 91/7934-06. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore jaunâtre. H3.
58. OB 91/7949-02. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore jaunâtre. H3.
59. OB 91/7963-02. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore jaunâtre. H3.
60. OB 91/9805-05. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
61. OB 91/9812-02. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore teinté de bleuté. H3.
62. OB 92/9841-15. Bol cylindrique Isings 85b. Fond à pied annulaire tubulaire orné de deux filets parallèles disposés autour

du centre. Verre incolore jaunâtre. H3.

63. OB 94/11697-02. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore jaunâtre. H3.
64. OB 98/14966-04. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore jaunâtre. H3.
65. OB 01/20461-03. Bol cylindrique Isings 85b. Bord évasé à lèvre épaissie et arrondie. Verre naturel bleu-vert. H3.
66. OB 01/20509-02. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre naturel bleu-vert. H3.
67. OB 01/20526-14. Bol cylindrique Isings 85b. Bord vertical à lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore jaunâtre. H3.
68. OB 01/20636-01. Bol cylindrique Isings 85b. Fond apode. Verre incolore d'aspect laiteux. Fond orné d'un filet appliqué de même couleur disposé autour d'un point central. H3.
69. **OB 94/11693-08.** Bol cylindrique orné AR 98.2? Bord vertical à lèvre arrondie. Verre incolore. Bord souligné par deux lignes horizontales légèrement gravées et polies. H2.
70. OB 94/11692-02. Bol cylindrique orné AR 98.2. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore d'aspect laiteux. Bord souligné par un filet appliqué de même couleur. H2.
71. **OB 93/11366-01.** Bol tronconique orné, variante du type AR 98.2. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore légèrement verdâtre. Panse ornée de deux larges filets appliqués de même couleur. H3.
72. **OB 94/12574-09.** Bol cylindrique orné AR 98.2. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore d'aspect laiteux. Bord souligné par un filet appliqué de même couleur. H3.
73. OB 86/4023-02. Bol cylindrique orné AR 98.2. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore jaunâtre. Bord souligné par un filet appliqué de même couleur. H3.
74. OB 87/4092-01. Bol cylindrique orné AR 98.2. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore d'aspect laiteux. Bord souligné par un filet appliqué de même couleur. H3.
75. **OB 88/4569-12.** Bol hémisphérique Isings 96. Bord évasé à lèvre coupée; panse hémisphérique. Verre incolore jaunâtre. Panse ornée d'une ligne horizontale gravée. H2.

Les gobelets

76. **OB 94/12574-01, OB 94/12574-04, OB 94/11607-01, OB 94/12640-02, OB 94/12639-02.** Gobelet à dépressions Isings 35. Bord évasé à lèvre coupée; fond annulaire tubulaire. Verre incolore teinté de vert olive. Bord souligné par deux fines lignes horizontales polies; panse ornée de quatre dépressions. H3.
77. **OB 98/15191-02.** Gobelet cylindrique à bord vertical AR 63. Bord vertical à lèvre coupée. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
78. **OB 98/15064-02.** Gobelet conique Isings 106a. Bord évasé à lèvre coupée; panse conique; fond apode légèrement concave. Verre incolore fortement teinté de vert olive. Bord souligné par un bandeau finement poli. H3.
79. **OB 98/14966-04.** Gobelet de type indéterminé. Pied à balustre. Verre incolore jaunâtre. H3.
80. **OB 91/7977-06.** Gobelet de type indéterminé. Pied évasé, vraisemblablement rapporté au fond du récipient. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.

Les cruches et les bouteilles

81. **OB 00/16947-04.** Cruche globulaire Isings 14. Bord évasé à lèvre ourlée vers l'intérieur; col évasé à la base; panse cylindrique; fond apode concave; anse vraisemblablement en ruban, à bords renflés. Verre incolore teinté de bleu-vert. Récipient repris au pontil. H3.
82. **OB 94/12608-02.** Cruche à bec verseur AR 169. Bord en forme de bec de canard, lèvre ourlée vers l'intérieur. Verre incolore teinté de bleu-vert. H2.
83. **OB 94/11625-16.** Cruche à embouchure trilobée Isings 124b. Bord trilobé à lèvre arrondie. Verre incolore teinté de bleu-vert. H2.
84. **OB 99/17148-13.** Bouteille globulaire Isings 103. Bord vertical à lèvre coupée. Verre incolore d'aspect laiteux. Bord souligné par une ligne très légèrement polie. H3.

Les cruches et les bouteilles de forme indéterminée

85. **OB 88/4578-01.** Cruche de type indéterminé. Bord horizontal épais. Verre incolore fortement teinté de verdâtre. Anse en ruban à bords renflés. H3.
86. OB 86/4045-05. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord vertical à lèvre repliée sur le dessus. Verre incolore teinté de bleu-vert. H1.
87. OB 99/17051-05. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord légèrement retombant à lèvre repliée vers l'intérieur du col. Verre naturel bleu-vert. H2.
88. OB 99/17577-14. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord retombant à lèvre repliée vers l'intérieur du col. Verre naturel bleu-vert. H2.
89. OB 88/4514-04. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessus. Verre naturel bleu-vert. H3.
90. OB 91/9812-03. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord légèrement retombant à lèvre repliée vers l'intérieur du col. Verre naturel bleu-vert. H3.
91. OB 92/9855-01. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord retombant à lèvre repliée vers l'intérieur du col. Verre naturel bleu-vert. H3.
92. OB 91/7913-24. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord légèrement évasé à lèvre arrondie. Verre incolore teinté de bleu-vert. H3.
93. OB 98/14975-01. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre naturel bleu-vert. H3.
94. OB 00/19236-04. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessous. Verre naturel bleu-vert. H3.
95. OB 00/17702-14. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessus. Verre naturel bleu-vert. H3.
96. OB 02/20702-02. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessus. Verre incolore bleuté. H3.
97. OB 02/20720-13. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessus. Verre naturel bleu-vert. H3.
98. OB 99/17551-01. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessus. Verre incolore bleuté. H3.
99. OB 86/4019-01. Cruche ou bouteille de forme indéterminée. Fond apode; panse vraisemblablement conique. Verre incolore teinté de vert olive. H3.

Les bouteilles ansées

Les bouteilles de section carrée Isings 50

100. OB 00/19230-01. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins trois cercles concentriques en relief. Verre naturel bleu-vert. H2.

101. OB 93/9913-02. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins quatre cercles concentriques en relief. Verre naturel bleu-vert. H2.

102. OB 94/12510-01. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins un cercle concentrique en relief. Verre naturel bleu-vert. H2.

103. OB 00/19213-11. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins un cercle concentrique en relief disposé autour d'un point central. Verre naturel bleu-vert. Anse large à crêtes multiples. H2.

104. OB 87/4125-17. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat incomplet, orné d'un cercle concentrique en relief contre lequel s'appuient des demi-cercles; un deuxième cercle vers l'intérieur est assuré. Verre naturel à forte dominante verte. H3.

105. OB 01/20492-03. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins un cercle concentrique en relief dans lequel est inscrit une lettre, peut-être un C. Verre naturel bleu-vert. H3.

106. OB 01/20494-13. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'un carré en relief. Verre naturel bleu vert. H3.

107. OB 86/4052B-03. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné peut-être d'un cercle concentrique en relief et d'une équerre à un angle. Verre naturel bleu-vert. H1.

108. OB 93/9942-02. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné peut-être d'une roue à rayons. Verre naturel bleu-vert. H1.

109. OB 87/4107-20. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins un cercle concentrique en relief. Verre naturel bleu-vert. H3.

110. OB 93/9938-03. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins deux cercles concentriques en relief. Verre naturel bleu-vert. H3.

111. OB 94/12574-11. Bouteille de section carrée Isings 50. Bord retombant à lèvre repliée vers l'intérieur du col; fragment de panse angulaire. Verre naturel bleu-vert. Anse large à crêtes multiples. H3.

112. OB 94/12577-01. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins un cercle concentrique en relief. Verre naturel bleu-vert. H3.

113. OB 99/17023-10. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins trois cercles concentriques en relief. Verre naturel bleu-vert. H3.

114. OB 99/17034-07. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins un cercle concentrique en relief. Verre naturel bleu-vert pâle. Fragment d'anse à crêtes multiples. H3.

115. OB 99/17071-02. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins trois cercles concentriques en relief. Verre naturel bleu-vert. H3.

116. OB 00/17655-02. Bouteille de section carrée Isings 50. Bord retombant à lèvre ourlée sur l'intérieur du col; fragments de panse. Verre naturel bleu-vert. H3.

117. OB 00/17751-01. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins un cercle concentrique en relief. Verre naturel bleu-vert. H3.

118. OB 00/19236-05. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins un cercle concentrique en relief. Verre naturel bleu-vert. H3.

119. OB 00/19265-06. Bouteille de section carrée Isings 50. Fond plat orné d'au moins deux cercles concentriques en relief. Verre naturel bleu-vert. Récipient repris au pontil. H3.

Les bouteilles de section cylindrique Isings 51

120. OB 01/20580-01. Bouteille de section cylindrique Isings 51. Panse cylindrique; fond légèrement concave. Verre naturel bleu-vert. Anse large à crêtes multiples. H3.

121. OB 87/4089-01. Bouteille de section cylindrique Isings 51. Bord légèrement retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col; panse cylindrique; fond légèrement concave. Verre naturel bleu-vert. H3.

Les bouteilles ansées de section carrée Isings 50, cylindrique Isings 51 ou rectangulaire Isings 90.

122. OB 99/17092-02. Bouteille ansée de type indéterminé. Fragment d'anse à crêtes multiples. Verre naturel bleu-vert. H2.

123. OB 98/15227-01. Bouteille ansée de type indéterminé. Large bord retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col. Verre naturel bleu-vert à forte dominante bleue. H3.

124. OB 00/16904-05. Bouteille ansée de type indéterminé. Bord retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col. Verre incolore fortement teinté de verdâtre. H3.

125. OB 99/17068-14. Bouteille ansée de type indéterminé. Large bord retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col; fragment de col. Verre naturel bleu-vert. H3.

126. OB 99/17530-01. Bouteille ansée de type indéterminé. Large bord retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col. Verre naturel bleu-vert. H3.

127. OB 00/17726-27. Bouteille ansée de type indéterminé. Large bord retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col. Verre naturel bleu-vert. H3.

128. OB 00/19257-07. Bouteille ansée de type indéterminé. Bord retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col; anse large à crête multiple. Verre incolore verdâtre. H3.

129. OB 01/20526-15. Bouteille ansée de type indéterminé. Large bord retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col. Verre naturel bleu-vert. H3.

Les pots

130. OB 86/4023-01. Pot globulaire Isings 94. Bord évasé à lèvre coupée, à peine adoucie au feu; épaule très marquée. Verre incolore jaunâtre. H3.

131. OB 99/17124-01. Pot globulaire Isings 94. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre vert très foncé translucide, d'apparence noir opaque. H3.

132. OB 86/4045-04. Pot globulaire orné de côtes verticales Isings 67c. Fond constitué d'un pied formé par étirement et rétrécissement de la paraison. Verre naturel bleu-vert. Panse ornée de côtes verticales en relief. H1.

133. OB 00/19246-37. Pot globulaire Isings 67b/c ou pot de section carrée Isings 62. Bord évasé à lèvre repliée vers l'extérieur, formant un bourrelet externe. Verre naturel bleu-vert. H2.

134. OB 91/7978-01. Pot globulaire Isings 67b/c ou pot de section carrée Isings 62. Bord évasé à lèvre repliée vers l'extérieur d'abord vers le bas, puis vers le haut, formant un bourrelet externe. Verre naturel bleu-vert. H2.
135. **OB 93/9869-01, OB 93/9937-06**. Petit pot globulaire Isings 67b/c ou de section carrée Isings 62. Bord évasé à lèvre repliée vers l'extérieur. Verre bleu outremer. H1.
136. OB 99/17613-01. Petit pot globulaire Isings 67b/c ou de section carrée Isings 62. Bord évasé à lèvre repliée vers l'extérieur d'abord vers le bas, puis vers le haut, formant un bourrelet externe. Verre bleu outremer. H2.

Les petits pots pour la toilette

137. **OB 91/7931-19**. Petit pot à panse tronconique AR 113. Panse tronconique; fond apode concave. Verre naturel bleu-vert. H3.
138. **OB 00/17732-13**. Petit pot globulaire AR 114. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessus. Verre incolore teinté de bleu-vert. H2.
139. OB 00/19277-01. Petit pot globulaire AR 114. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessus. Verre incolore teinté de bleu-vert. H2.
140. OB 00/17726-26. Petit pot globulaire AR 114. Bord horizontal à lèvre repliée sur le dessus. Verre incolore teinté de bleu-vert. H3.

Les aryballes

141. **OB 88/4515-01**. Aryballe Isings 61. Bord légèrement retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col; anse delphiniforme prolongée sur la panse par des ondulations. Verre naturel bleu-vert pâle. H3.
142. **OB 92/9833-12.** Aryballe Isings 61. Bord légèrement retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col; anse delphiniforme. Verre naturel bleu-vert. Filets de même couleur appliqués sur le col du récipient. H3.
143. **OB 91/7946-01.** Aryballe Isings 61. Fond apode légèrement concave. Verre naturel bleu-vert. Récipient repris au pontil. H2.
144. OB 94/11643-01. Aryballe Isings 61. Bord légèrement retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col; fragment d'anse delphiniforme. Verre naturel bleu-vert pâle. H2.
145. OB 87/3963-01. Aryballe Isings 61. Bord légèrement retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col; anse delphiniforme. Verre naturel bleu-vert pâle. H3.
146. OB 98/16933-01. Aryballe Isings 61. Bord légèrement retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col; anse delphiniforme. Verre naturel bleu-vert pâle. H3.
147. OB 01/20467-07. Aryballe Isings 61. Bord légèrement retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col; fragment d'anse delphiniforme. Verre naturel bleu-vert. H3.
148. OB 01/20520-05. Aryballe Isings 61. Bord légèrement retombant à lèvre repliée sur l'intérieur du col; fragment d'anse delphiniforme. Verre naturel bleu-vert. H3.

Les balsamaires

149. **OB 98/15170-01**. Balsamaire proche du type Isings 82B. Fond apode; panse conique légèrement concave. Verre naturel bleu-vert. H3.
150. OB 91/7965-02. Balsamaire proche du type Isings 82B. Fond apode; panse conique légèrement concave. Verre naturel bleu-vert. H2.
151. OB 99/17056-10. Balsamaire proche du type Isings 82B. Fond apode; panse conique légèrement concave. Verre incolore. H3.

Les flacons

152. **OB 94/12574-06.** Flacon vraisemblablement proche du type AR 150. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore teinté de jaunâtre. Bord souligné par un filet appliqué de même couleur. H3.

Les récipients de forme indéterminée

Bords à lèvre coupée

153. **OB 98/15201-02**. Récipient de forme indéterminée. Bord légèrement rentrant à lèvre coupée. Verre incolore verdâtre. H3.
154. OB 87/4090-05. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre coupée. Verre incolore jaunâtre. H2.
155. OB 00/19342-01. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre coupée, soulignée par deux lignes horizontales gravées et polies. Verre incolore jaunâtre. H2.
156. OB 01/20564-02. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre coupée. Verre incolore d'aspect laiteux. H2.
157. OB 93/11419-02. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre coupée. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
158. OB 94/11607-01. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre coupée. Verre incolore teinté de vert olive. H3.
159. OB 94/12592-04. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre coupée. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
160. OB 94/12640-06. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre coupée. Verre incolore jaunâtre. H3.
161. OB 98/14981-03. Récipient de forme indéterminée. Bord légèrement évasé à lèvre coupée. Verre incolore jaunâtre. H3.
162. OB 98/15072-02. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre coupée. Verre vert olive. H3.
163. OB 98/15114-01. Récipient de forme indéterminée. Bord légèrement rentrant à lèvre coupée. Verre incolore jaunâtre. Bord souligné par des lignes horizontales polies. H3.
164. OB 98/15126-02. Récipient de forme indéterminée. Bord légèrement évasé à lèvre coupée. Verre incolore bleuté. H3.
165. OB 98/16804-04. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre coupée. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.

Bords à lèvre arrondie

166. **OB 01/20603-04**. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre naturel bleu-vert. H2.
167. **OB 99/17509-01.** Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre turquoise opaque. H3.
168. OB 93/9913-01. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore verdâtre. H2.
169. OB 94/12633-02. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore. Bord souligné par un fin filet appliqué de même couleur que le récipient. H2.
170. OB 95/12680-01. Récipient de forme indéterminée. Bord retombant à lèvre arrondie. Verre vert olive. H2.
171. OB 93/11413-02. Récipient de forme indéterminée. Bord à lèvre arrondie. Verre incolore jaunâtre. Pièce brûlée. H3.
172. OB 93/11418-01. Récipient de forme indéterminée. Bord rentrant à lèvre arrondie. Verre incolore jaunâtre. H3.
173. OB 98/15064-03. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore bleuté. H3.

174. OB 98/15107-01. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore jaunâtre. H3.
175. OB 98/15126-02. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore verdâtre. H3.
176. OB 01/20471-02. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore verdâtre. H3.

Bords à lèvre ourlée

177. OB 93/9937-05. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre ourlée vers l'extérieur. Verre bleu outremer. H1.
178. OB 98/16857-01. Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre ourlée vers l'intérieur. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
179. OB 99/16968-03. Récipient de forme indéterminée. Bord rentrant à lèvre ourlée vers l'extérieur; fond à pied annulaire tubulaire. Verre naturel bleu-vert. H3.

Fonds apodes

180. OB 00/19246-38. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H2.
181. OB 93/9942-03. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre incolore légèrement verdâtre. H1.
182. OB 99/17104-04. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H1.
183. OB 92/9854-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre incolore verdâtre. H2.
184. OB 94/12510-02. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre vert foncé. H2.
185. OB 94/11625-18. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H2.
186. OB 00/19246-39. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre incolore verdâtre. Récipient repris au pontil. H2.
187. OB 86/4017-02. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H3.
188. OB 87/4112-13. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre incolore verdâtre. H3.
189. OB 91/7914-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
190. OB 91/7916-13. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H3.
191. OB 91/9805-06. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H3.
192. OB 91/9808-09. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H3.
193. OB 91/9808-10. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H3.
194. OB 91/9816-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H3.
195. OB 92/9834-02. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre incolore verdâtre. H3.
196. OB 92/9838-22. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H3.
197. OB 93/9886-20. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre incolore verdâtre. H3.
198. OB 94/12574-10. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre incolore verdâtre. H3.
199. OB 98/16920-02. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H3.
200. OB 99/17069-05. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H3.
201. OB 00/17702-15. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre naturel bleu-vert. H3.
202. OB 00/19234-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond apode. Verre brun miel. H3.

Fonds à pied annulaire massif

203. OB 99/17138-05. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore jaunâtre. H3.
204. OB 87/4090-06. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore verdâtre. H2.
205. OB 94/12536-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre naturel bleu-vert. H2.
206. OB 00/19245-03. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore d'aspect laiteux. H2.
207. OB 01/20599-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore d'aspect laiteux. H2.
208. OB 01/20603-05. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore verdâtre. H2.
209. OB 02/20710-17. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore d'aspect laiteux. H2.
210. OB 92/9833-19. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore jaunâtre. H3.
211. OB 94/11698-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore verdâtre. H3.
212. OB 94/12574-13. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore verdâtre. H3.
213. OB 98/15230-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
214. OB 00/16904-04. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre vert très foncé d'apparence noir opaque. H3.
215. OB 99/17039-02. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore verdâtre. H3.
216. OB 01/20463-05. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore jaunâtre. H3.
217. OB 01/20476-02. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre naturel bleu-vert. H3.
218. OB 01/20534-02. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire massif. Verre incolore verdâtre. H3.

Fonds à pied annulaire tubulaire

219. OB 94/11622-02. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre naturel bleu-vert. Récipient repris au pontil. H3.
220. OB 00/19231-02. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre incolore verdâtre. H2.
221. OB 00/19246-40. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre naturel bleu-vert. H2.
222. OB 00/19246-41. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre incolore verdâtre. H2.
223. OB 87/4155-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.

224. OB 91/7951-07. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
225. OB 91/9804-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre incolore verdâtre. H3.
226. OB 92/9841-36. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre naturel bleu-vert. H3.
227. OB 94/12574-12. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre incolore verdâtre. H3.
228. OB 98/16867-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre incolore d'aspect laiteux. H3.
229. OB 99/17034-08. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre incolore verdâtre. H3.
230. OB 01/20467-08. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre naturel bleu-vert. H3.
231. OB 01/20480-08. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied annulaire tubulaire. Verre naturel bleu-vert. H3.

Fonds divers

232. OB 94/11642-01. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied formé par un filet appliqué. Verre incolore verdâtre. H3.
233. OB 00/16930-03. Récipient de forme indéterminée. Fragment de fond à pied formé par des pointes. Verre incolore verdâtre. H3.

Les perles, les bâtonnets mélangeurs et les jetons

Les perles

234. OB 91/7974-02. Perle-melon ou perle de lotus. Verre (*Kieselkeramik*) bleu clair, poreux. H3.
235. OB 00/19246-06. Perle-melon ou perle de lotus. Verre (*Kieselkeramik*) bleu clair, poreux. H2.
236. OB 98/14981-02. Perle cylindrique. Verre bleu outremer transparent. H3.

Les bâtonnets

237. OB 91/9808-03. Bâtonnet mélangeur Isings 79. Tige circulaire et lisse dont une extrémité est sphérique. Verre incolore transparent. H3.
238. OB 91/9812-01. Bâtonnet mélangeur Isings 79. Tige circulaire et lisse. Verre incolore transparent. H3.

Les jetons

239. OB 93/11431-01. Jeton hémisphérique. Verre gris-vert opaque. H1.
240. OB 94/11671-02. Jeton hémisphérique. Verre vert foncé d'apparence noir opaque. H3.

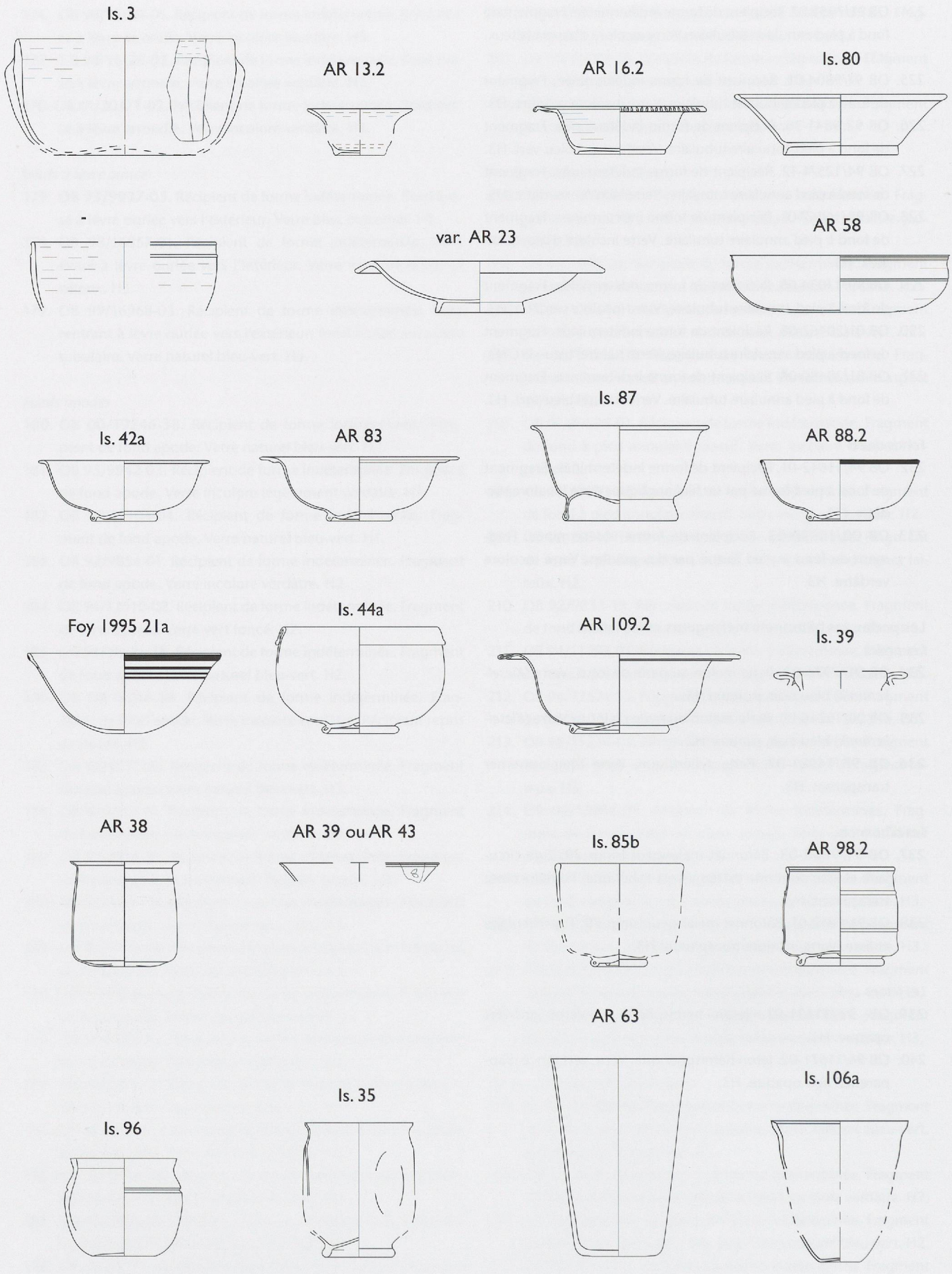

Fig. 618
Éch. 1:3.

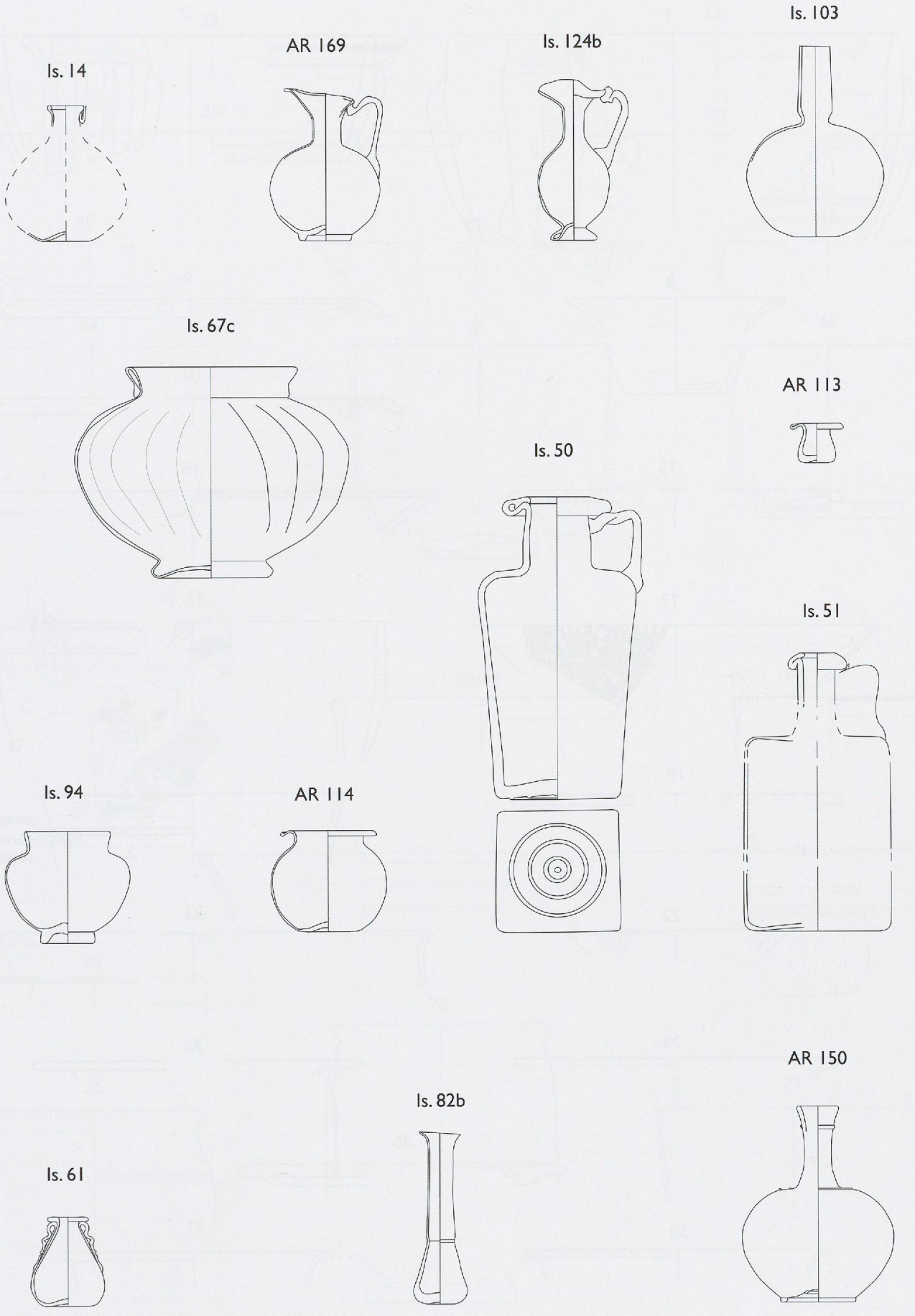

Fig. 619
Éch. 1:3.

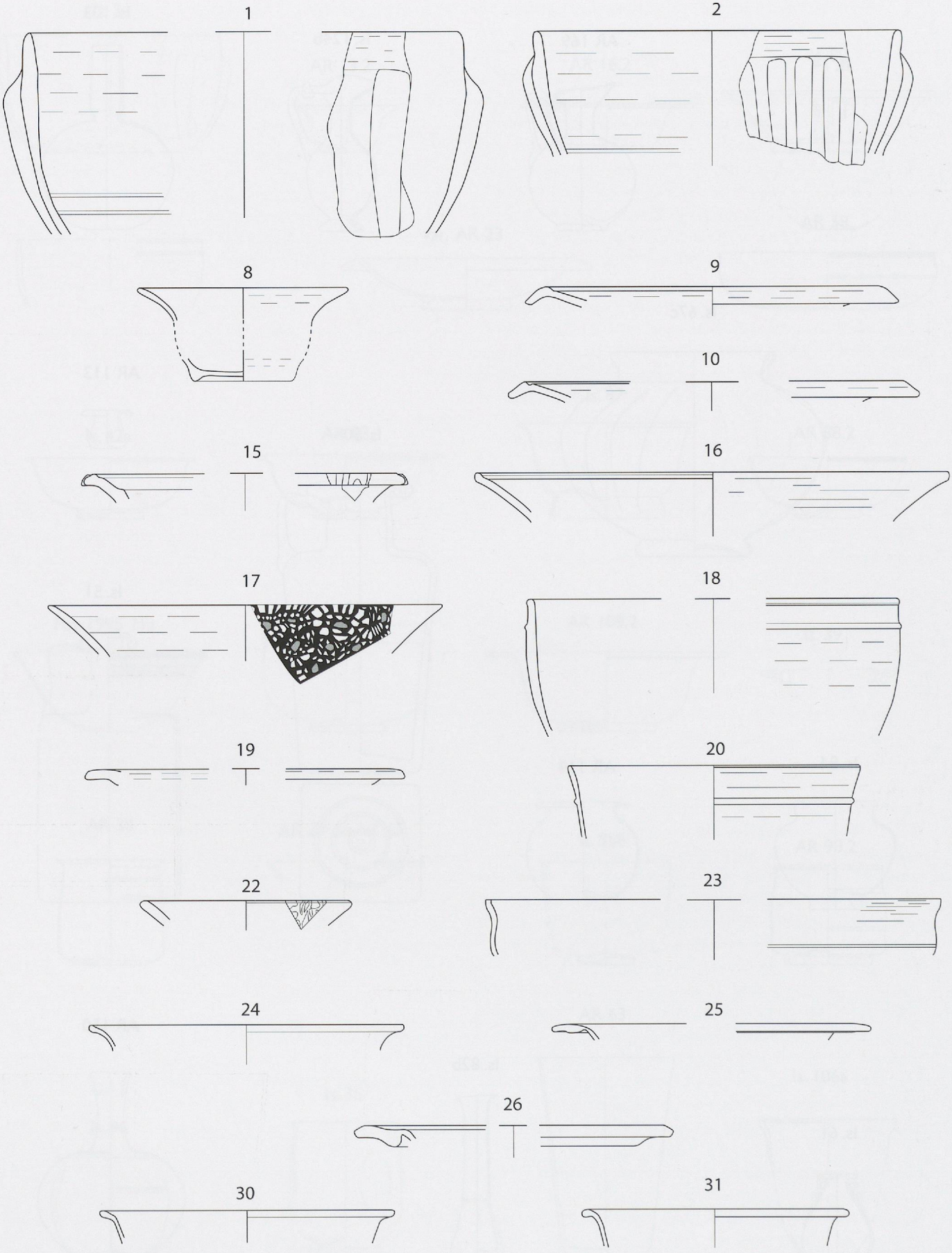

Fig. 620
Éch. 1:2.

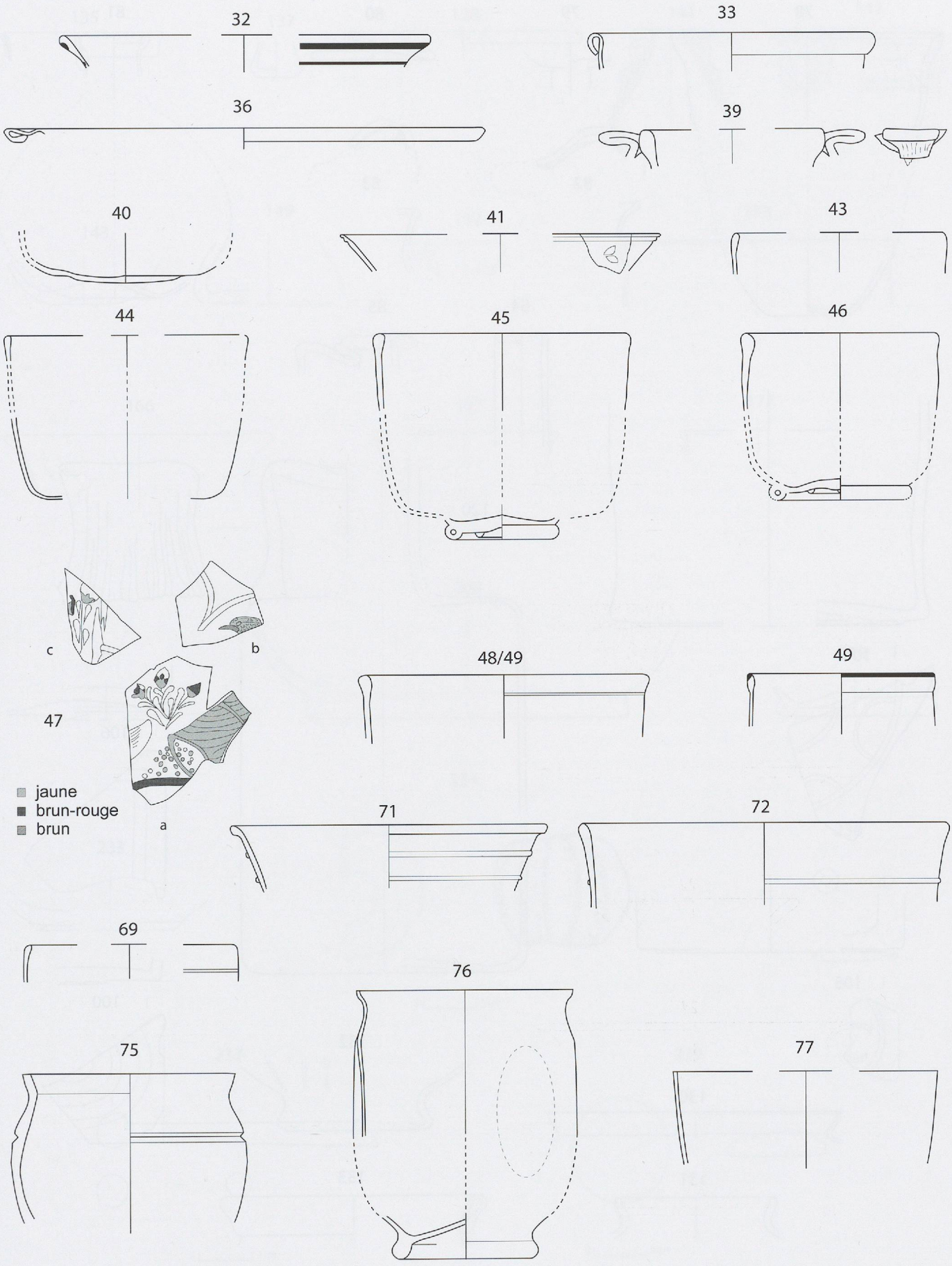

Fig. 621
Éch. 1:2.

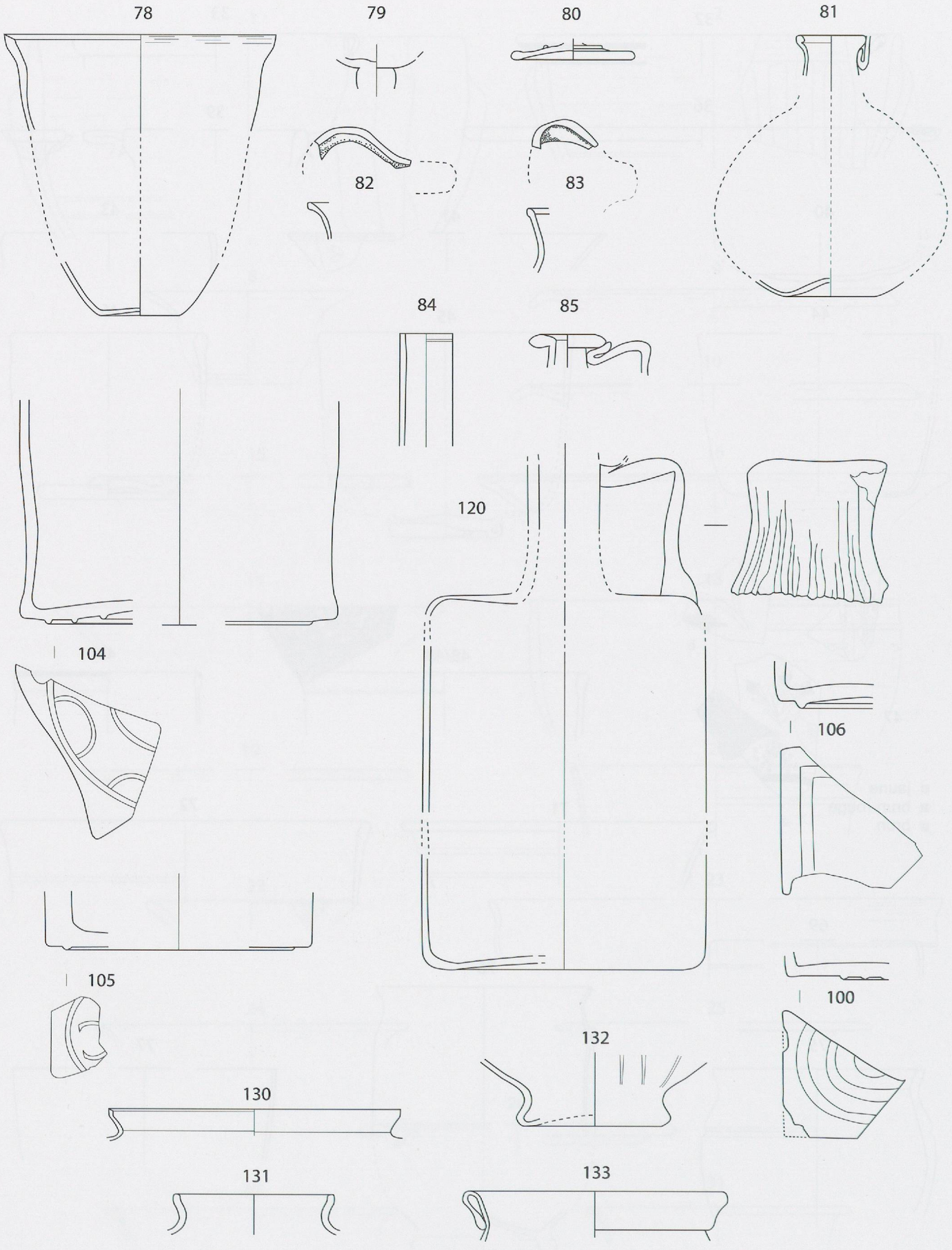

Fig. 622
Éch. 1:2.

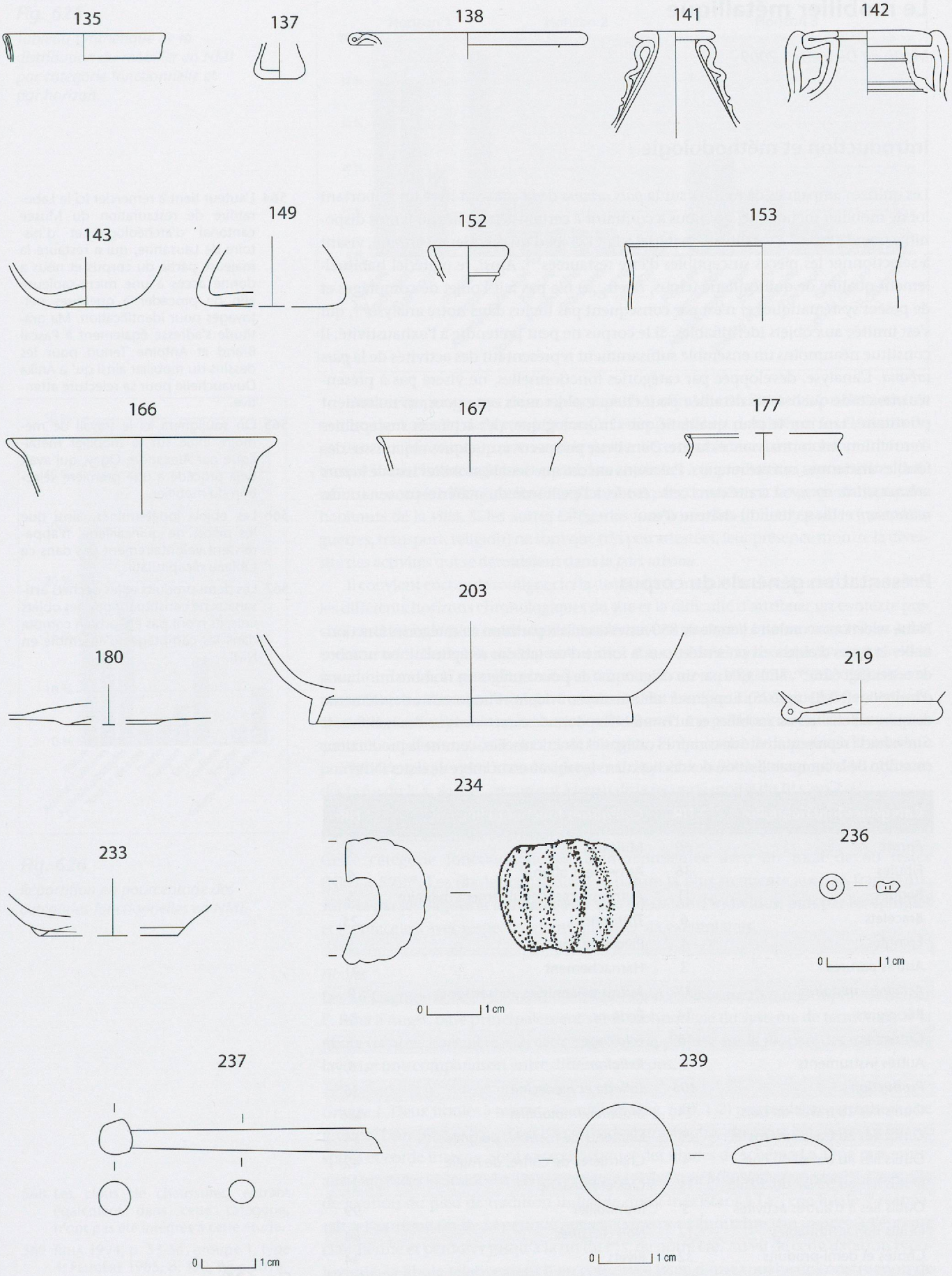

Fig. 623
Éch. 1:2.

Le mobilier métallique

Matthieu Demierre - 2009

Introduction et méthodologie

Les quinze campagnes de fouilles sur la *pars urbana* de la *villa* ont livré un important lot de mobilier métallique, qui nous a contraint à certains choix liés au temps disponible pour l'étude. La totalité du matériel a fait l'objet d'un premier inventaire, visant à sélectionner les pièces susceptibles d'être restaurées[564]. Ainsi, le matériel habituellement qualifié de quincaillerie (clous, rivets, ...) n'a pas fait l'objet de comptages et de pesées systématiques et n'est par conséquent pas inclus dans notre analyse[565], qui s'est limitée aux objets identifiables. Si le corpus ne peut prétendre à l'exhaustivité, il constitue néanmoins un ensemble suffisamment représentatif des activités de la *pars urbana*. L'analyse, développée par catégories fonctionnelles, ne visera pas à présenter une étude qualitative détaillée pour chaque objet mais opte pour un traitement prioritaire, tant sur le plan qualitatif que chronologique, des artefacts susceptibles d'enrichir notre connaissance du site. Dans cette perspective, quelques objets issus des fouilles anciennes ont été retenus. Précisons encore que seul le mobilier issu de la *pars urbana stricto sensu* est traité dans cette étude, à l'exclusion du matériel provenant du *mithraeum* et du secteur du château d'eau.

Présentation générale du corpus

Notre sélection a conduit à l'étude de 850 restes dont la répartition en catégories fonctionnelles et types d'objets est présentée sous la forme d'un tableau récapitulatif en nombre de restes (fig. 626)[566], ainsi que par un diagramme de pourcentages en nombre minimum d'individus (NMI) (fig. 625). Le premier tableau met en évidence l'importance des éléments de quincaillerie liés au mobilier et à l'immobilier, donnée caractéristique des habitats. Il surévalue la représentativité de certaines catégories fonctionnelles, comme la production, en raison de la comptabilisation des déchets dans le tableau en nombre de restes (NR)[567].

Catégories fonctionnelles	NR	Catégories fonctionnelles	NR
Parure	***60***	**Militaria**	***9***
Fibules	36	Armement offensif	4
Bagues	11	Autres pièces d'équipement militaire	5
Bracelets	6	***Transport***	***25***
Épingles	4	Pièces de char	5
Autres parures	3	Harnachement	11
Activités culinaires	***35***	Autres pièces liées au transport	9
Récipients	14	***Écriture***	***24***
Couteaux	18	***Éclairage***	***1***
Autres instruments	3	***Religion***	***5***
Production	***405***	***Toilette et médecine***	***16***
Outils liés au travail du bois	14	***Mobilier/Immobilier***	***186***
Outils liés au travail du métal	3	Éléments de meuble, poignées	14
Outils liés au travail du cuir	4	Charnières de coffre, de malle	42
Outils liés au travail du textile	11	Clés et huisserie	31
Outils liés à d'autres activités	5	Immobilier	99
Outils non attribuables	12	***Non classifiés***	***84***
Chutes et demi-produits	32	Rivets	34
Déchets	324	Autres non classifiés	50
Poids et mesures	***6***		
		Totaux	**850**

Fig. 624

Tableau récapitulatif des différentes catégories et types d'objets en nombre de restes (NR).

564 L'auteur tient à remercier ici le Laboratoire de restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, qui a restauré la majeure partie du corpus et nous a donné accès à une micro-sableuse afin de procéder à quelques nettoyages pour identification. Ma gratitude s'adresse également à Pascal Brand et Antoine Tenud pour les dessins du mobilier ainsi qu' à Anika Duvauchelle pour sa relecture attentive.

565 On soulignera ici le travail de mémoire initié sur le mobilier métallique par Alexandre Ogay, qui avait déjà procédé à une première sélection du mobilier.

566 Les objets indéterminés, ainsi que les pièces de quincaillerie, n'apparaissent volontairement pas dans ce tableau récapitulatif.

567 Les demi-produits et les déchets artisanaux ne constituant pas des objets finis, ils n'ont pas été pris en compte dans les comptages d'ensemble en NMI.

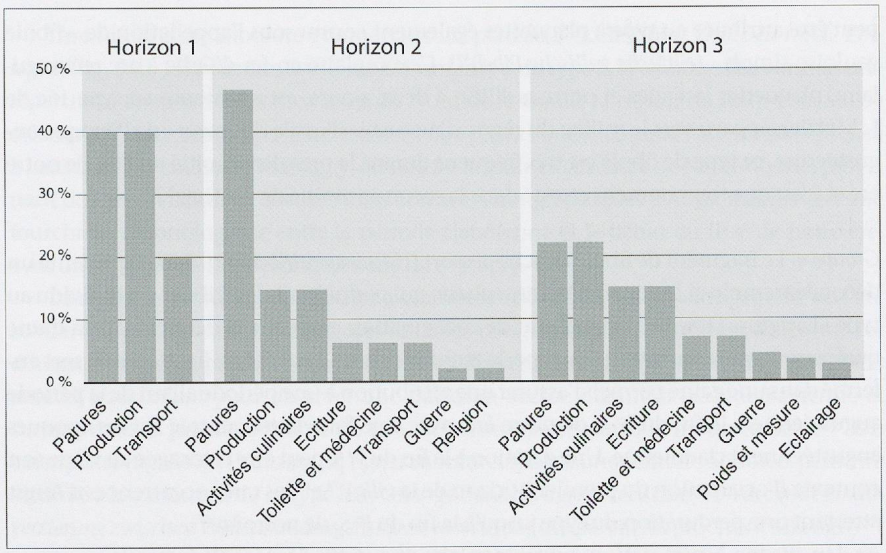

Fig. 625
Tableau synthétique de la distribution du mobilier en NMI par catégorie fonctionnelle et par horizon.

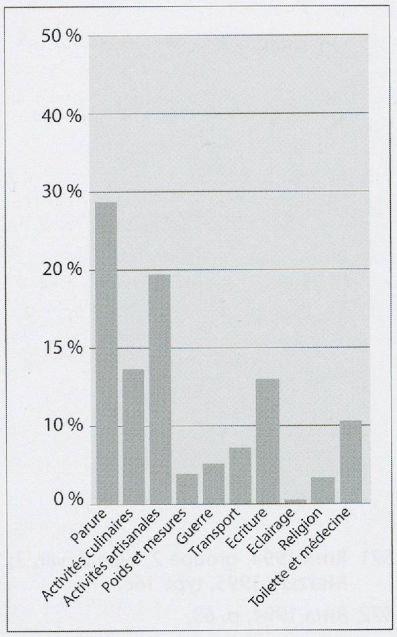

Fig. 626
Répartition en pourcentage des catégories fonctionnelles en NMI.

Dans cette perspective, le comptage en NMI offre une meilleure vision des activités se déroulant au sein de la *pars urbana*. Ce faciès général est dominé par les éléments de parures qui constituent un ensemble particulièrement intéressant, riche en informations d'ordre chronologique et social. Les objets liés à la production, aux activités culinaires ou encore à l'écriture livrent, quant à eux, des données sur la vie quotidienne des habitants de la *villa*. Si les autres catégories fonctionnelles (toilette, poids et mesures, guerres, transport, religion) ne sont que très peu attestées, leur présence montre la diversité des activités qui se déroulaient dans la *pars urbana*.

Il convient encore de souligner ici la distribution inégale du mobilier métallique selon les différents horizons chronologiques du site et la difficulté d'attribuer un contexte précis à certains individus en raison de leur découverte ancienne ou non rattachables à des constructions. Seuls 164 objets peuvent ainsi être rattachés à un horizon avec 5 individus pour l'horizon 1, 47 pour l'horizon 2 et 112 pour l'horizon 3 (fig. 625). Cette disparité empêche toute analyse diachronique du faciès du site. La répartition des catégories demeure toutefois très similaire entre les horizons 2 et 3 avec une prédominance de la parure, des activités artisanales et culinaires et de l'écriture, l'importance de la parure à l'horizon 2 pouvant s'expliquer par l'abandon progressif du port de la fibule en tant qu'objet utilitaire dès la fin du Ier s. ap. J.-C. et surtout à partir de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C.

Parure et accessoires vestimentaires

Cette catégorie fonctionnelle est bien représentée avec un total de 60 restes (NMI = 59)[568]. Les fibules constituent la parure la plus fréquente avec 36 fragments, suivies par les bagues et anneaux avec une douzaine d'individus, puis par les épingles et les bracelets avec respectivement quatre et six exemplaires.

Fibules

Les 36 fragments de fibules ont été traités selon le classement par groupes réalisé par E. Riha à Augst, basé principalement sur la technologie du système de fermeture de la fibule (ressort, charnière, ...); cette typologie appliquée sur la plupart des sites suisses favorise une comparaison entre différents corpus.

Groupe 1. Deux fibules à ressort (*Spiralfibeln*) (fig. 640, 1-2) peuvent être rattachées à ce groupe. Leur pied se fixant sur l'arc à l'aide d'une bague, ainsi que leur ressort à quatre spires et corde interne, sont caractéristiques des fibules de schéma La Tène moyenne, aussi appelées «pseudo-La Tène moyenne» (*Fibel vom Mittellatèneschema*)[569]. Ce mode de fixation du pied de tradition indigène quasi inexistant à La Tène finale[570] réapparaît à l'extrême fin de la période augustéenne pour connaître son apogée à l'époque claudienne et perdurer jusqu'à la fin du Ier s. de notre ère. Au vu de cette datation typologique, la fibule relativement bien conservée issue d'une couche de construction de l'horizon 2 peut par conséquent être considérée comme résiduelle.

Groupe 2. La seule fibule à ressort à fixe-corde (*Spiralfibel mit Sehnhacken*) (fig. 640, 3)

568 Les clous de chaussures, entrant également dans cette catégorie, n'ont pas été intégrés à cette étude.

569 RIHA 1994, p. 53-54, groupe 1, type 4; FEUGÈRE 1985, p. 190, type 3b1a.

570 On notera toutefois la présence à LTD1 de quelques exemplaires comportant ce mode de fixation du pied. FEUGÈRE 1985, p. 194-197, type 3a.

peut être attribuée au type à plaquettes également connu sous l'appellation de «fibule gauloise simple» (*einfache gallische Fibel*)[571]. L'exemplaire en fer d'Orbe à arc rectangulaire, plaquettes latérales et porte-ardillon à deux ajours, est apparenté au type 16c de J. Metzler, apparu vers le milieu du règne d'Auguste. «Fossile directeur» de l'époque augustéenne, ce type de fibule est très fréquent durant la première moitié du Ier s. de notre ère et n'est que très rarement attesté dans la seconde moitié de ce siècle[572].

Groupe 4. Le fragment de fibule à cache-ressort (*Hülsenspiralfibel*) (fig. 640, 4) présente un décor de tremolo et le départ d'un arc rubané qui permettent d'attribuer cet individu au type «Langton-Down»[573]. Si son état de conservation empêche la détermination d'une quelconque variante interne au type, la technologie du système de fixation à ressort enfermé dans une gaine permet d'assurer une attribution à une période allant de la période augustéenne à la fin du Ier s. de notre ère, avec une fourchette centrée sur les époques augustéenne et claudienne. Une datation à la fin du Ier s. peut être envisagée au vu de son contexte (l'occupation du premier horizon de la *villa*)[574] et des rares occurrences d'Augst attestant une perduration du type jusqu'à la fin du Ier s. de notre ère[575].

Un disque à perforation subtriangulaire (fig. 640, 5) décoré de cercles concentriques pourrait correspondre à un fragment de disque médian de fibule à collerette (*Kragenfibel*) ou à queue de paon (*Distenfibel*), types respectivement datés de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. et du milieu de la période augustéenne à la première moitié du Ier s. ap. J.-C. Son état fragmentaire et sa découverte dans les niveaux de l'horizon 3 incitent toutefois à exprimer une certaine réserve quant à cette identification.

Groupe 5. Les fibules dont la charnière est élaborée dans le prolongement de l'arc (*Hülsenscharnierfibeln*) constituent le groupe le mieux représenté sur le site avec 16 individus. L'exemplaire le plus ancien se présente sous la forme d'une fibule à arc rubané triangulaire légèrement mouluré et à pied perforé pour l'insertion d'une perle (fig. 640, 7). Il peut être attribué au type d'Alésia et plus précisément, au type 21e de J. Metzler[576]. Absent des typologies d'Augst, cette fibule correspond aux premiers individus à charnière importés dans nos régions lors de la Guerre des Gaules. Ce type, considéré comme une fibule «de soldat»[577], apparaît à l'époque césarienne et est utilisé jusqu'à la fin du Ier s. av. notre ère[578] où il est progressivement remplacé par les fibules de type Aucissa à partir de 20 av. J.-C. Les légères moulurations de l'exemplaire d'Orbe laissent envisager une forme évoluée du type qui se retrouve notamment à Dangstetten (D)[579] ou encore localement sur le site de Villeneuve FR près de Lucens VD[580]. Cette fibule, issue du bâtiment antérieur sud de l'état 1, constitue la parure de tradition romaine la plus ancienne du site. En l'absence de céramiques contemporaine, elle peut être considérée comme résiduelle.

Un, voire deux exemplaires, peuvent être attribués au type d'Aucissa (*Aucissafibel*) caractérisé par un arc mouluré et un pied orné d'un bouton rapporté (fig. 640, 6 et 8)[581]. Apparu dans le courant de l'époque augustéenne, ce type, très commun durant la première moitié du Ier s. ap. J.-C., perdure jusqu'à la fin de ce siècle, voire jusqu'au début du IIe s.[582]. Son évolution produit à partir de la période claudienne des fibules de taille restreinte dont le pied comporte une excroissance latérale terminale[583]. Ces dérivés (*Aucissa-Nachbildungen*), attestés par trois occurrences sur le site (fig. 640, 9-11), caractérisent la seconde moitié du Ier s. de notre ère. Leurs insertions stratigraphiques – les niveaux de construction de l'horizon 2 et d'occupation de l'horizon 3[584] – laissent envisager un contexte secondaire, voire tertiaire.

Constituant également une forme dérivée des fibules d'Aucissa, les trois fibules à arc profilé dans la longueur (*Scharnierfibel mit längsprofiliertem Bügel*) appartiennent à la deuxième variante du type à arc à moulures longitudinales (*mit drei bis mehreren Längsleisten*) (fig. 640, 12-14)[585]. La seule occurrence attribuable à un horizon (construction de B1) permet de la considérer comme résiduelle, compte tenu de la datation usuelle du type, entre le deuxième quart du Ier s. et le début IIe s. de notre ère. Il en est de même pour le pied de fibule à décor niellé (*nielloverzierte Scharnierfibel*) (fig. 640, 15)[586] récolté dans une couche d'occupation de l'état 2 du bâtiment B7 (horizon 3). L'insertion chronologique de ce type de parure, caractérisée par son arc à plaquette en relief où s'insérait un décor niellé, prend habituellement place, en effet, aux deuxième et troisième quarts du Ier s. ap. J.-C.

571 Riha 1994, groupe 2, type 2, var. 3; Metzler 1995, type 16c.

572 Riha 1994, p. 63.

573 Metzler 1995, type 17, fig. 152, 2 et 4, avec décor de tremolo sur le ressort; Riha 1994, groupe 4, type 4.

574 Metzler 1995, p. 222-223.

575 Riha 1994, p. 88.

576 Metzler 1995, p. 228.

577 On notera néanmoins la présence de trois occurrences dans une tombe féminine de Sion: Curdy *et al.* 2009, p. 145-146.

578 Demierre/Poux 2009, p. 192; Brunetti 2007, nos 1266-1267.

579 Metzler 1995, p. 232, fig. 119.

580 Monnier *et al.* 2008, fig. 12, 1.

581 Riha 1994, groupe 5, type 2, var. 1. L'exemplaire est trop fragmentaire pour assurer son identification.

582 Riha 1994, p. 101. La production semble cesser sous Claude: Rey-Vodoz 1998, p. 24.

583 Riha 1994, groupe 5, type 5.

584 US normalisées 13, 22 et 23.

585 Riha 1994, groupe 5, type 12, var. 1 et 2.

586 Riha 1994, p. 134, groupe 5, type 15.

Une fibule à arc mouluré comportant un plateau à ocelles (*mit kleineren runde Einlagen*) (fig. 640, 16) peut être attribuée à la variante 2 du type 5.16 de Riha. Elle connaît une répartition centrée sur les provinces du Nord de la Gaule, la région du Rhin et la Suisse orientale[587], mais semble particulièrement rare plus à l'ouest, comme l'atteste son absence à Lausanne, Avenches et Martigny, ou encore la seule occurrence de Narbonnaise, provenant de Lanslevillard, en Savoie[588]. Les données stratigraphiques d'Augst fournissent une fourchette chronologique entre la période claudienne et le début du IIe s. de notre ère, avec une apogée dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C.[589].

La dernière évolution des fibules à charnière réalisée dans le prolongement de l'arc se marque par l'apparition de décors émaillés (*Emailbügelfibel*)[590]. D'après les contextes d'Augst, ce type est produit à partir du milieu du Ier s. de notre ère, même si les différents auteurs s'accordent pour observer une diffusion accrue durant la période flavienne et surtout dans la première moitié du IIe s. de notre ère et jusqu'à la fin de ce siècle[591]. Un exemplaire (fig. 641, 1) à arc à cinq lignes moulurées, dont une centrale ondulée, peut être attribué à la variante 2 de ce type à émail logé dans les lignes verticales de l'arc (*mit Emailverzierung zwischen Wellenbandstegen*). Il est attesté par des parallèles proches à Martigny[592] et dans une tombe d'Avenches-En Chaplix datée du deuxième tiers du IIe s. de notre ère[593], datation identique à celle fournie par le contexte de la fibule d'Orbe (horizon 2).

Les quatre autres individus de ce type (fig. 641, 2-5) sont apparentés à la variante 5 qui comprend des fibules à arc et des loges à émail de formes variées (*mit geteiltem Bügel*)[594], allant du cercle (fig. 641, 4) au triangle (fig. 641, 2-3), en passant par des schémas plus complexes (fig. 641, 5). Deux exemplaires proviennent de couches de l'horizon 2, qui correspondent à l'attribution chronologique de l'apogée du type (première moitié du IIe s. ap. J.-C.)[595], tandis que les deux fibules issues de l'horizon 3 doivent résulter de sa perduration à la fin du IIe s.[596].

Groupe 7. Ce groupe de fibules à charnières rapportées (*Backenscharnierfibeln*) comprend une douzaine d'individus qui peuvent être répartis entre sept types distincts.

Un fragment d'arc cruciforme (fig. 641, 6) semble pouvoir être attribué au type de fibule rhomboïde à décoration centrale (*Rhombische Fibel mit Mittelzier*), comme l'atteste sa perforation médiane où des traces de corrosion ferreuse restent visibles. L'écrasement d'une des extrémités de l'arc pourrait attester d'une récupération du métal. Cet individu est issu de l'horizon 3 et ses parallèles les plus proches datent de la seconde moitié du Ier s. de notre ère[597]. Une fibule émaillée à deux axes de symétrie d'Augst[598] fournit également un parallèle probant et plus cohérent sur le plan chronologique, même si aucune trace d'émail n'est attestée sur le fragment d'Orbe. En l'absence du système de fermeture, on se gardera par conséquent de trancher entre l'une ou l'autre attribution chronologique, voire de garantir une identification comme fibule de cet objet.

En l'absence de parallèles convaincants, la variante de fibule à lunule (*Lunulafibel*) comportant une partie triangulaire fixée au centre du croissant de lune (fig. 641, 7)[599] semble pouvoir être considérée comme un *unicum* complexe, dérivé de ce type de fibule dont la datation usuelle dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. ne correspond guère à celle de son contexte, attribué à l'horizon 3. Il reste donc difficile d'attribuer à cette forme une identification typo-chronologique.

Les fibules émaillées à disque ajouré (*Ringförmige Emailfibel*) (fig. 641, 8)[600] et plein à couleurs alternées (*Emailfibel mit abgeweselnden Farbfeldern*) (fig. 641, 9)[601] proviennent toutes deux de niveaux de l'horizon 2. Leur datation dans le IIe s. corrobore celle proposée à Augst à partir d'un nombre restreint d'individus particulièrement rares en Suisse occidentale, comme le confirme leur absence des corpus de Lausanne, d'Avenches ou de Martigny.

Le type 7.16 de Riha est bien représenté avec quatre fibules émaillées à deux axes de symétrie et arc légèrement bombé (*Gleichseitige Scheibefibeln*) (fig. 641, 10-13). Apparaissant vers le milieu du Ier s. de notre ère, ce type est attesté jusqu'à la fin du IIe s. avec une distinction chronologique fondée sur la complexité des ornementations d'émail[602]. Ainsi, l'exemplaire à arc comportant une ligne d'émail vert, de technologie rudimentaire (fig. 641, 13), est le seul élément daté du deuxième horizon. Il est attesté à Augst par un parallèle exact mis au jour dans un contexte des deuxième et troisième quarts du Ier s. de notre ère[603]. Issue d'un niveau de l'horizon 3, la fibule brûlée (fig. 641,

587 Riha 1994, p. 137.
588 Feugère 1985, p. 333.
589 Riha 1994, p. 137.
590 Riha 1994, groupe 5, type 17.
591 Riha 1994, p. 139-140; Rey-Vodoz 1986, p. 166; Corvi 1999, p. 356; Mazur 1998; Feugère 1985, p. 364.
592 Rey-Vodoz 1986, pl. 12, 182.
593 Mazur 1998, p. 49, pl. 17, 254.
594 Riha 1994, type 17, var. 5.
595 Mazur 1998, p. 50.
596 Riha 1994, p. 140.
597 Pernet *et al.* 2006, tombe 70, n° 8; Riha *et al.* 1979, type 4, var. 1, 1538.
598 Riha *et al.* 1979, pl. 63, 164.
599 Riha 1994, type 7.5; Feugère 1985, type 24d2.
600 Riha 1994, type 12.
601 Riha 1994, type 13.
602 Feugère 1985, p. 364; Mazur 1998, p. 58.
603 Riha 1994, p. 163, pl. 43, 2864.

10), dont la partie centrale de l'arc est circulaire, trouve des parallèles à émail inséré dans deux loges sur le même site, datés du IIe s.[604]. La technologie complexe du décor émaillé à loges et à juxtaposition de couleurs des deux fibules à arc losangique (fig. 641, 11-12) coïncident également avec la datation de leur contexte (horizon 3) à savoir la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. Les deux exemplaires similaires d'Augst – l'un dans le même contexte qu'une fibule à disque émaillée à couleurs alternées et l'autre daté par la céramique[605] – confirment cette attribution chronologique.

Une fibule émaillée à arc plat avec axe de symétrie (*Scheibenfibel mit einer Symetrieachse*) (fig. 641, 14) montre un arc trapézoïdal à décor d'émail complexe de points noirs et blancs sur fond rouge, qui lui confère un aspect semblable à certaines fibules skeuomorphes[606]. La complexité de ce décor émaillé, dont la technique se développe sous les Antonins[607], ainsi que l'attribution chronologique du type à l'ensemble du IIe s. ap. J.-C., correspondent aux données stratigraphiques (horizon 3).

La fibule à médaillon recouverte d'une couche argentée (*Fibel mit Medaillon*) (fig. 641, 15) devait à l'état neuf comporter une applique en os, en verre ou une feuille métallique rivetée en son centre. Elle trouve deux parallèles exacts à Avenches et à Augst[608] où les contextes stratigraphiques attestent d'un *floruit* du type dans la seconde moitié du Ier s. de notre ère. L'ensemble, dont provient le parallèle exact d'Augst, comporte toutefois des éléments allant jusqu'à la fin du IIe s. de notre ère. Cette donnée n'exclut pas par conséquent une datation plus tardive que celle proposé pour le type, pour l'exemplaire d'Orbe, issu de l'occupation du bâtiment B1 Nord (horizon 3).

Datées du IIe s. ap. J.-C., les fibules zoomorphes (*Figurenfibel mit Emaileinlagen*) montrent une grande variété morphologique selon le sujet représenté[609]. Les deux fibules de ce corpus peuvent être attribuées à deux variantes publiées par Michel Feugère: soit les variantes 29a4b pour celle à l'hippocampe ou au cheval marin (fig. 641, 17) et 29a5 pour celle à l'animal marin à droite, tourné vers un autre animal (fig. 641, 16)[610]. La première forme est attestée par de nombreuses occurrences en Suisse[611], dont l'exemplaire le plus proche fournit une datation comprenant les IIe et IIIe s. de notre ère. Son contexte, l'horizon 3, confirme une datation comprise entre 150 et 250/300 ap. J.-C.[612]. Le deuxième individu peut être attribué à l'atelier B de M. Feugère qui produisait des silhouettes très stylisées à décor d'émail de larges bandes juxtaposées. Sur la base de ces données stylistiques et technologiques, l'auteur cerne le début de la production à partir du milieu du IIe s. ap. J.-C., hypothèse corroborée par l'individu urbigène attribué à l'horizon 2. Si les lieux de découverte de cette variante de fibule zoomorphe vont de la Grande-Bretagne à la Russie, sa carte de répartition est centrée sur le Nord-Est de la France[613].

Groupe 8. Ce système de fermeture particulier (*mit Drehverschluss*) est composé d'un anneau en forme d'oméga et d'un ardillon qu'il suffit de tourner à 90° pour assurer la fixation de la parure[614]. L'apparition et la datation de ce type sont encore largement sujettes à débat et une apparition protohistorique n'est pas à exclure[615]. Les deux fibules pénannulaires ou de type oméga (*Omegafibel*) peuvent être rattachées à deux variantes du type selon l'aspect de leur terminaison[616]. La première variante à arc mouluré et extrémités renforcées par deux boutons (fig. 641, 18) connaît des parallèles à bobines dans la nécropole d'Avenches-En Chaplix, tous datés de la première moitié du IIe s. de notre ère[617]. Son contexte de découverte – une couche de démolition sur la mosaïque 9 de l'horizon 3 – laisse toutefois entrevoir une perduration de cette variante dans la seconde moitié du IIe s., comme le confirme les occurrences de Biberist SO ou de *Vitudurum* (Winterthour, ZH)[618]. Issu de l'horizon 3, l'individu à terminaisons serpentiformes aplaties (pl. 2, 19) s'apparente à la troisième variante d'E. Riha perdurant du milieu du Ier au IIIe s. ap. J.-C.[619] et comportant habituellement un arc de section losangique.

Synthèse

Avec 35 individus, le site d'Orbe fournit un ensemble de fibules relativement important pour une *villa*[620]. S'il reste inférieur au corpus de Neftenbach ZH (58 ind.) ou de Biberist (50 ind.), il n'en demeure pas moins suffisamment important pour dégager quelques considérations d'ordre statistique et chronologique. Un tableau détaillant en pourcentage le nombre de fibule par groupes de Riha (fig. 627), ainsi qu'un tableau

604 Riha 1994, pl. 43, 2848; Riha *et al.* 1979, pl. 63, 1643 et 1651.

605 Riha *et al.* 1979, pl. 63, 1660 et pl. 64, 1665.

606 Riha 1994, pl. 43, 2852.

607 Feugère 1985, p. 364.

608 Riha 1994, pl. 45, 2887; Mazur 1998, pl. 22, 333.

609 Riha 1994, p. 172.

610 Feugère 1985, p. 382-394, fig. 58; Riha 1994, type 25.

611 Riha 1994, pl. 46, 2913; Riha *et al.* 1979, pl. 67-68, 1743-1744; Blanc *et al.*1997, fig. 42, 8; Ettlinger 1973, pl. 28, 8; Rothkegel 1994, pl. 95, 1029. Répartition générale de la Grande-Bretagne à l'Iran: Feugère 1985, p. 399-400.

612 Feugère 1985, p. 364. On notera néanmoins la fibule 2913 d'Augst issue d'un contexte fin Ier - début IIe s. ap. J.-C. qui pourrait être une des premières formes de cette variante.

613 Philippe 1999, fig. 78, 537-539, et carte de répartition, fig. 79. À souligner, un individu issu d'un contexte de la fin du IIe au début du IIIe s. de notre ère similaire à celui d'Orbe.

614 Feugère 1985, p. 418, fig. 65.

615 Voir par exemple l'exemplaire d'Avenches, issue d'une tombe de LTD1a: Morel 2007, p. 43, fig. 17.

616 Riha 1994, p. 177-179, type 8.1.

617 Castella *et al.* 1999b, p. 309, pl. 179, 1853-1853.

618 Deschler-Erb 2006a, fig. 23/14, 42; Rey-Vodoz 1998, pl. 17, 302.

619 Mazur 1998, p. 63.

620 Les *villae* livrent habituellement entre dix et quinze fibules au maximum.

Fig. 627

Répartition quantitative des fibules selon les groupes d'E. Riha.

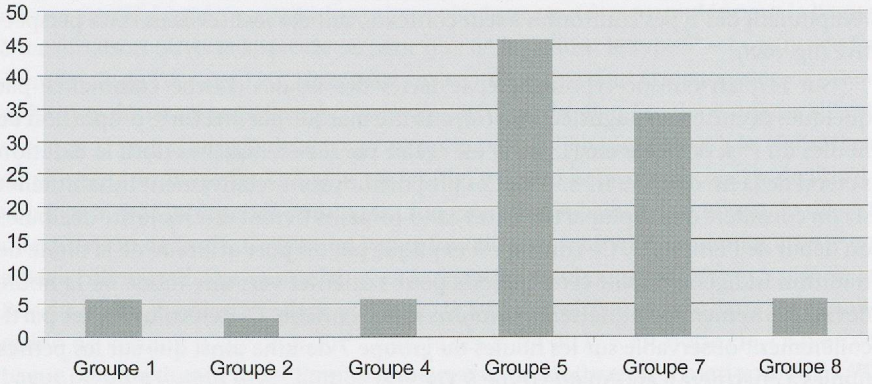

Fig. 628

Tableau récapitulatif des datations typologiques (gris clair) et des contextes (gris foncé). Les individus hors contextes sont intégrés au tableau.

Ier s. av. J.-C			Ier s. ap. J.-C.				IIe s. ap. J.-C.				IIIe s. ap. J.-C.			
60/50-30	30-20	20/15-1	1er quart	2e quart	3e quart	4e quart	1er quart	2e quart	3e quart	4e quart	1er quart	2e quart	3e quart	4e quart
type d'Alésia						Fig. 640, 5								
	Riha 4.1													
	Riha 4.4					Fig. 640, 4								
		Riha 5.2												
		Riha 5.2												
				Riha 1.4			Fig. 640, 1							
				Riha 1.4										
				Riha 5.15						Fig. 641, 15				
				Riha 5.12			Fig. 640, 13							
				Riha 5.12										
				Riha 5.12										
				Riha 7.5						Fig. 641, 7				
				Riha 7.21						Fig. 641, 15				
				Riha 5.17			Fig. 641, 1							
				Riha 5.17			Fig. 641, 3							
				Riha 5.17			Fig. 641, 4							
				Riha 5.17						Fig. 641, 2				
				Riha 5.17						Fig. 641, 5				
					Riha 5.5		Fig. 640, 9							
					Riha 5.5		Fig. 640, 10							
					Riha 5.5					Fig. 640, 11				
					Riha 5.16									
					Riha 7.4					Fig. 641, 6				
			Riha 8.1							Fig. 641, 18				
			Riha 8.1							Fig. 641, 19				
					Riha 7.13		Fig. 641, 9							
					Riha 7.18					Fig. 641, 14				
							Fig. 641, 8			Riha 7.12				
						Riha 7.16	Fig. 641, 13							
						Riha 7.16				Fig. 641, 10				
						Riha 7.16				Fig. 641, 11				
						Riha 7.16				Fig. 641, 12				
							Fig. 641, 16			Riha 7.25				
							Riha 7.25			Fig. 641, 17				

récapitulatif des types confrontés à leur contexte, ont été réalisés dans cette perspective (fig. 628).

Sur le plan chrono-typologique, le faciès des fibules d'Orbe commence par quelques occurrences augustéennes (6), ensuite marqué par une forte proportion de fibules du Ier s. de notre ère (13), qui est égalée par les exemplaires dont la datation s'étend de la fin du Ier au IIIe s. (14). Ces proportions sont relativement inhabituelles si l'on considère que la plupart des sites gallo-romains livrent une majorité de fibules du début de l'Empire[621]. Ce constat est expliqué par un port utilitaire de la fibule de tradition indigène durant cette période pour s'orienter vers une mode où la fibule devient ornementale et nettement moins fonctionnelle. Cette évolution est particulièrement observable sur les fibules du groupe 7 de Riha ainsi que sur les petites fibules à charnière à arc émaillé (type 5.17).

L'importance statistique des fibules de ce type sur le site devient flagrante lorsque l'on compare ces éléments avec les faciès d'autres *villae*. Les fibules du groupe 7 dépassent en effet rarement les 10 % dans les faciès de site et E. Deschler-Erb estimait déjà que le pourcentage de 25 % de Neftenbach ou de 28 % de Biberist comme un bon indicateur d'une fondation de ces sites à partir du milieu du Ier s. de notre ère[622]. Que dire donc des 34 % d'individus du groupe 7 d'Orbe si ce n'est que le spectre général des fibules corrobore la datation flavienne pour le début de l'occupation du site. Cette particularité pourrait toutefois également s'expliquer par un facteur sociologique. La prédominance atypique des fibules émaillées (40 %), perçues comme des bijoux, pourrait également être un révélateur de l'aisance des habitants de la *villa*[623]. Déterminer quelle part de cette proportion est due à des incidences chronologiques et quelle part peut être interprétée en termes sociaux demeure toutefois impossible.

Le spectre chronologique général du corpus confirme les données chronologiques fournies par le reste du mobilier (céramiques, monnaies), malgré la présence d'éléments augustéens, voire plus anciens, qui ne trouvent aucun pendant dans le mobilier céramologique. Or, comment expliquer le hiatus entre une fibule d'Alésia (fig. 640, 7), de la fin du Ier s. av. J.-C. ou une fibule à plaquette (fig. 640, 3) et la fondation de la *villa* vers 70 ap. J.-C.? Plusieurs hypothèses, comme une perduration locale du port de certains types de fibule pour des raisons pratiques ou économiques, peuvent être émises. On pourrait ainsi avoir continué à utiliser les types d'Aucissa ou d'Alésia pour leur qualité fonctionnelle dans le port du manteau, une observation notamment formulée pour le site de la *villa* de Biberist-Spitalhof[624]. L'hypothèse d'une voie antérieure à la *villa* pourrait également expliquer le défaut de céramique synchrone vu la rareté de ce type de mobilier dans les faciès de voie. Une occupation antérieure hors emprise de fouille pourrait également être envisagée mais semble peu probable en l'absence de céramique résiduelle.

Le tableau récapitulatif (fig. 628) montre en outre une assez forte discordance (env. 50 %) entre datation typologique et datation du contexte, donnée qui incite à la prudence lorsqu'il s'agit de dater une couche uniquement à l'aide de fibules. Il met également en évidence des contextes de dépôt secondaire pour la plupart des fibules du site.

Bagues et anneaux

Les onze parures annulaires se divisent en cinq bagues et six anneaux. Les deux bagues à intaille du corpus sont à considérer comme des bijoux mais également comme des objets fonctionnels, utilisés dans le cadre de la correspondance pour cacheter un courrier. Le premier exemplaire en fer de forme simple (fig. 642, 1) présente une intaille illisible en pierre jaune (cornaline?) comportant une ligne centrale qui laisse penser à la présence d'une inscription bipartite non conservée[625]. Type très commun en Gaule[626], il se retrouve dans des contextes allant du milieu du Ier s. avant notre ère au début du IIIe s. ap. J.-C. La bague à large épaulement de type 2e de H. Guiraud (fig. 642, 2), dont la pierre a été arrachée, peut être datée plus précisément de la fin du IIe s. au milieu du IIIe s.[627]. Elle semble par conséquent pouvoir être attribuée à l'état 3 en dépit de sa découverte lors d'une prospection au détecteur à métaux.

La bague à fermeture composée d'un fil s'enroulant en spirale (fig. 642, 6) appartient à un type de bague attesté dès l'époque laténienne et perdurant au moins jusqu'au IVe s. de notre ère. Elle est attribuée à l'horizon 2 au vu de son contexte de

621 Deschler-Erb 2006a, p. 453-455: faciès de Biberist avec de nombreuses autres références.

622 Deschler-Erb 2006a, p. 455.

623 À titre de comparaison: Augst 14,5 %, *Lousonna* 6,6 %, Avenches 12,6 %, Biberist 22,5 %.

624 Deschler-Erb 2006a, p. 455.

625 Voir par exemple les exemplaires en bronze: Riha *et al.* 1990, pl. 7, 125-126.

626 Guiraud 1989, p. 181-185, type 2c.

627 Guiraud 1989, p. 181-185, type 2e.

découverte[628]. La même attribution chronologique peut être formulée pour la bague à terminaison ouverte à tête de serpent (fig. 642, 7) dont le type[629] est connu de La Tène finale au IVe s. ap. J.-C. Une fonction apotropaïque peut être proposée en interprétant le décor serpentiforme comme un attribut du dieu Esculape, même s'il est vrai que la morphologie du serpent se prête particulièrement bien à la réalisation de parures annulaires[630]. La bague en fer (fig. 642, 11) issue d'une couche de l'horizon 2 peut être interprétée comme un fragment de clé-bague[631] en raison du départ du panneton de la clé. Ce type de bague fonctionnel est majoritairement attesté en alliage cuivreux[632]. Des exemplaires en fer sont toutefois connus au sanctuaire de la Rue du Midi à Yverdon VD dans un contexte augustéen[633] ou encore dans l'agglomération de Vertault (Côte d'Or, F)[634]. Attesté dès la fin du Ier s. av. notre ère, ce type de bague perdure durant tout l'Empire romain avec une forte représentation au IIIe s.[635].

Les anneaux représentent le type de parures annulaires les plus sobres composées simplement d'un jonc de métal. Les trois anneaux perlés (fig. 642, 3-5), attribués au type 24 de Riha, sont datés par leur typologie[636] et leur contexte (horizon 2) du IIe s. Les autres anneaux de section lenticulaire ou circulaire sont de morphologie trop simple (fig. 642, 8-9) ou d'identification trop incertaine (fig. 642, 10) pour proposer une datation.

Épingles

Parure féminine par excellence, les épingles sont utilisées autant pour leur attrait esthétique que pour leurs aspects fonctionnels lors de la réalisation de coiffures élaborées[637]. La seule épingle de l'horizon 2 (fig. 642, 12) présente une tête globulaire surmontant une cannelure qui permet de l'attribuer au type 16 d'E. Riha attesté du Ier au IVe s. de notre ère[638]. Les deux autres épingles proviennent de contextes de l'horizon 3 avec un exemplaire à tête de quille (*mit Kegelkopf*) (fig. 642, 13), auquel les contextes stratigraphiques d'Augst permettent d'attribuer une datation au IIIe s. de notre ère[639], et une occurrence en forme d'alêne (*pfriemenförmige*) (fig. 642, 14) dont le *floruit* se situe dans la seconde moitié du IIe s. et la première moitié du IIIe s. ap. J.-C.[640]. Aucun parallèle n'a pu être trouvé pour le dernier individu à tête losangique massive à tranche striée (fig. 642, 15), dont l'identification comme épingle peut, de ce fait, être mise en doute.

Bracelets

Le seul exemplaire complet parmi les cinq bracelets du site présente un jonc lisse de section ronde à extrémité bouletée (fig. 642, 16). Attribuable au type 11 d'E. Riha, il peut être daté du Haut-Empire comme l'attestent son contexte (état 2) et diverses découvertes en milieu funéraire. De faible dimension (diamètre interne 46 mm), il dut appartenir à une femme ou à un enfant. Provenant également de cet horizon, deux autres bracelets peuvent être attribués à des types répertoriés à Augst[641]. Si la datation du fragment à jonc perlé (fig. 642, 20) coïncide avec celle de son contexte[642], cet individu pourrait également être identifié comme un manche d'instrument de toilette[643]. Sa courbure, sa datation typologique ainsi que la longueur conservée nous incitent toutefois à préférer une interprétation de parure. Le contexte d'origine du fermoir de bracelet à fausse torsion (fig. 642, 19) confirme la datation plus ancienne formulée par E. Deschler-Erb pour ce type de décor par rapport aux exemplaires de section quadrangulaire véritablement torsadées du Bas-Empire[644].

Attribué à l'horizon 3, le bracelet à terminaisons empattées (fig. 642, 18) trouve des parallèles dans des tombes des nécropoles de Coire GR[645] et du Pré de la Cure à Yverdon[646] datées de la première moitié du IVe s. ap. J.-C. Bien qu'attesté sporadiquement antérieurement[647], il constitue vraisemblablement un élément tardif attribuable à l'horizon 4. Sa découverte dans le bâtiment B7 où se concentrent de nombreuses monnaies et céramiques tardives appuie cette hypothèse. Il en est de même pour le fragment de bracelet à épissures (fig. 642, 17), dont le décor martelé sur une bande de tôle est caractéristique du Bas-Empire[648]. Il est en effet attesté par un parallèle exact dans une tombe datée de la première moitié du IVe s. ap. J.-C. de la nécropole de Göggingen (D)[649]. Sa découverte dans la même zone que l'individu à terminaisons empattées – le dernier niveau de la cour L 192 – corrobore également cette proposition de datation. Le fragment de bracelet à jonc lisse de section hémisphérique (fig. 642, 21) ne livre aucun élément morphologique susceptible de préciser sa datation. Son contexte de découverte permet toutefois de le rattacher à l'horizon 3.

628 Guiraud 1989, type 6d.

629 Guiraud 1989, type 7; Riha *et al.* 1990, p. 41, type 18, var. 1.

630 Riha *et al.* 1990, p. 41.

631 Guiraud 1989, type 5a; Riha *et al.* 1990, type 17.

632 Guiraud 1989, p. 203, fig. 54.

633 Demierre 2004, inédit.

634 Guillaumet/Laude 2009, p. 90, n° 174.

635 Guiraud 1989, p. 203, fig. 53.

636 Riha *et al.* 1990, p. 43

637 Riha *et al.* 1990, p. 95.

638 Riha *et al.* 1990, p. 104-106.

639 Riha *et al.* 1990, p. 108-109

640 Riha *et al.* 1990, p. 112-113.

641 Riha *et al.* 1990, types 17 et 24.

642 Riha *et al.* 1990, p. 55: fin Ier - début IIe s. ap. J.-C. Deschler-Erb 1996, p. 76: Ier-IIe s. ap. J.-C.

643 Voir par exemple Riha *et al.* 1986, pl. 39.

644 Deschler-Erb 1996, p. 76. L'exemplaire d'Unteres Bühl (pl. 17, 282) provient d'un contexte allant de l'époque flavienne au début de la première moitié du IIe s. ap. J.-C.

645 Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 16, 9.

646 Steiner/Menna 2000, fig. 303, 18 et 20.

647 Riha *et al.* 1990, p. 56, type 3.12.3.

648 Voir par exemple Riha *et al.* 1990, types 17 à 20.

649 Keller 1971: Göggingen, tombe 27, pl. 10, 10-11.

Autres objets de parure

Une perle, un fermoir de boucle d'oreille et un espaceur de collier complètent le lot de parures. La perle en verre en forme de melon (fig. 642, 23) peut être considérée comme résiduelle compte tenu de l'écart entre sa datation typologique (Ier s. ap. J.-C.)[650] et celle de son contexte (horizon 3). Malgré son aspect rudimentaire, le fragment de boucle d'oreille (fig. 642, 22) issu d'une couche de l'horizon 4 pourrait être attribué à cet horizon si l'on considère les parallèles du Bas-Empire pour ce type de parure[651]. Le fil de bronze enroulé en spirale (fig. 642, 24), interprété comme un espaceur de collier ou une décoration capillaire, trouve des parallèles à La Tène finale[652] et durant l'âge du Bronze[653]. Sa découverte dans un contexte de l'état 2 permet de le considérer comme un élément résiduel même s'il n'est pas exclu que ce type d'objet de simple facture perdure à la période romaine.

Activités culinaires

Les objets classés dans cette catégorie fonctionnelle ont été divisés entre trois groupes réunissant respectivement les récipients, les couteaux et les autres instruments liés à la préparation et à la consommation de nourriture.

Récipients

Aucun récipient complet n'est attesté sur le site et l'analyse se heurte au degré de fragmentation avancé de la plupart des pièces. La restitution du diamètre de la majorité des fragments de lèvre n'a ainsi pas pu être réalisée de manière fiable. Les dessins proposés représentent par conséquent davantage un ordre de grandeur que le véritable diamètre de ces pièces. Les identifications qui en découlent sont donc à considérer comme des hypothèses de travail et presque aucun type ne peut être attribué avec certitude.

Sur cette base, la petite taille et la forme fermée du fragment de lèvre à décor guilloché (fig. 643, 1) rappelle les formes utilisées comme balsamaires dans le cadre de la toilette[654]. L'individu à lèvre déversée relativement épaisse et de petit diamètre (fig. 643, 2) suggère une interprétation de pichet ou de cruche[655]. Le récipient ouvert à lèvre plate (fig. 643, 3) peut être identifié avec plus de certitude comme une assiette qui trouve des occurrences au IIIe s. ap. J.-C., ce que confirme son contexte stratigraphique (horizon 3)[656].

La lèvre en bourrelet pourrait être interprétée comme un fragment de casserole (fig. 643, 4) comme l'attestent plusieurs fragments de *Vitudurum*[657]. Issu du même contexte, le fragment de panse réparée (fig. 643, 6) ainsi que le fond de récipient avec trace de tour (fig. 643, 5) pourraient avoir appartenu au même objet. Leur association avec un poinçon servant à percer des tôles (fig. 646, 10) et d'autres fragments de tôle indéterminés dans la pièce atelier L 182 compose un ensemble cohérent pour une activité dédiée à la réparation de vaisselle. Un fragment de récipient en argent d'identification incertaine (fig. 643, 8) ainsi qu'un fond de récipient à pied annulaire (fig. 643, 7), caractérisé par un petit bourrelet circulaire[658], provenant également de l'atelier, corroborent cette hypothèse.

Contrairement aux autres éléments de récipient, les couvercles de cruche à embouchures trilobées sont suffisamment bien conservés pour permettre une attribution typologique. Le couvercle à poucier delphinoïde (fig. 643, 9) appartient à un type de cruche dit «de Pompéi» qui trouve des occurrences à *Vindonissa* AG, *Vitudurum*, *Aventicum* ou encore à *Lugdunum*[659]. Caractéristique des premières cruches à couvercle à charnière, cet élément importé d'Italie peut être daté de la seconde moitié du Ier s. de notre ère. Le second couvercle (fig. 643, 10) comporte un poucier sous la forme d'une tige de section carrée se développant à la perpendiculaire du couvercle. Les diverses occurrences connues montrent une utilisation de ce type de couvercle en association avec la majorité des types de cruches à charnière, soit du Ier s. au début du IVe s. de notre ère[660]. Une attribution aux cruches à charnière les plus récentes reste toutefois peu probable, vu le contexte de découverte de l'exemplaire urbigène (horizon 3)[661]. Les deux fragments d'anse à bouton de préhension (fig. 643, 12-13) appartiennent également à des cruches des IIe et IIIe s. de notre ère[662]. Le diamètre du couvercle à bouton de préhension mouluré (fig. 643, 11) peut avoir servi à boucher des récipients aussi variés que des lampes à huile[663], des encriers[664] ou encore des balsamaires[665]. Il n'est pas possible de préciser quel type de récipient ce

650 Riha *et al.* 1990, pl. 72, 2897.

651 Riha *et al.* 1990, pl. 2972.

652 Pernet *et al.* 2006, p. 128.

653 David-Elbiali 2000, p. 155-157, ill. 127.

654 Voir par exemple Deschler-Erb 1996, fig. 28.

655 Voir par exemple Radnóti 1938, pl. XIV, 79 et 82.

656 Radnóti 1938, p. 94-96, type 34 ou 37, pl. VII, 34 et 37.

657 Deschler-Erb 1996, p. 22, pl. 2, 8; Radnóti 1938, pl. III, 1-13.

658 Castella *et al.* 1999b, pl. 163, 1660-1661.

659 Deschler-Erb 1996, type Pompéi, fig. 23, pl. 4, 33-34; Kapeller 2003, p. 91-92, pl. 18, 107-109; Boucher *et al.* 1976, p. 153, n° 195.

660 Exemplaires connus à *Vindonissa*, Coire et Avenches en Suisse. Kapeller 2003, pl. 18, 111, et pl. 21, 129-132; Siegfried-Weiss 1991, pl. 57, 3; Sedlmayer 1999, pl. 9, 6, 12-13, et pl. 11, 3 et 4.

661 Sedlmayer 1999, p. 33.

662 Boucher *et al.* 1976, p. 151-152, n°s 193-194: contexte de dépôt avec des monnaies de la fin du IIIe s. ap. J.-C.

663 Valenza Mele 1983, n°s 295 et 317.

664 Deimel 1987, pl. 33, 5-12. Voir aussi l'occurrence d'Avenches à bouton de préhension mouluré: Reymond/Duvauchelle 2006, fig. 288, 36.

665 Deschler-Erb 1996, fig. 28, pl. 5, 42; Radnóti 1938, pl. LV, 5; Sedlmayer 1999, pl. 16, 11-13, récipient à lèvre à rebord interne pour couvercle et couvercle.

couvercle a pu fermer en l'absence d'association claire, de chaînette ou de charnière caractéristiques, permettant de discriminer les différentes identifications. L'hypothèse de couvercle de lampe à huile semble la plus plausible au vu des exemplaires de Pompéi[666] et ce, malgré leur datation divergente par rapport à celle du contexte de l'exemplaire d'Orbe (horizon 3). Aucun parallèle probant n'a pu être trouvé pour l'applique en forme de feuille présentant un décor mouluré illisible (fig. 643, 14). Seule la courbure de la plaque permet de proposer une utilisation comme attache d'anse de cruche ou de bassin[667].

Couteaux

Le lot de 19 fragments de couteaux (fig. 644) a été divisé selon la méthode d'étude de *Vitudurum* en prenant d'abord en considération dans un premier temps leur emmanchement à soie ou à plaquette et ensuite la morphologie de la lame[668].

Comme le montre la fig. 629, le corpus présente une trop grande diversité de types concentrée sur une période trop restreinte pour permettre une quelconque distinction typo-chronologique. Sur le plan fonctionnel, les seuls individus à commenter sont les exemplaires à plaquette et large lame (type 2.3) qui sont traditionnellement interprétés comme des hachoirs ou des couteaux de boucher[669]. Le couteau à anneau de suspension peut être interprété comme un instrument multifonctionnel servant à la préparation et à la découpe des aliments. La petite taille et le contexte de découverte des autres individus laissent envisager un usage non spécialisé allant de la consommation et de la préparation de nourriture à une utilisation dans un cadre artisanal.

Fig. 629

Tableau récapitulatif des types de couteaux.

Fig 644, n°	Type	Couteaux à soie ou à manche massif	Horizon
1-2	1.1	Dos droit et soie/poignée dans le prolongement	3
3-4	1.2	Dos droit ou légèrement arqué et soie insérée au milieu du départ de la lame	2 et 3
5	1.3	Dos arqué et poignée dans le prolongement	2
		Couteaux à plaquette	
6	2.1	Lame coudée	2
7-10	2.2	Dos droit ou légèrement arqué et plaquette dans le prolongement	2 et 3
11-12	2.3	Lame large à dos droit et plaquette dans le prolongement à multiples perforations	3
13-18		Fragment de lame	2 et 3

Autres instruments

Malgré le vaste choix d'ustensiles culinaires connus à l'époque romaine (gril, croc à viande, crémaillère, ...), seules des cuillères (*cochleariae*) garnissent la batterie des autres instruments culinaires. Elles servaient à la consommation de douceurs, d'huîtres et de moules ainsi que d'œufs à la coque, un plat apprécié comme entrée à l'époque romaine[670]. Les exemplaires plus profonds et de diamètre supérieur (*ligulae)* ont une fonction proche des cuillères actuelles. Les occurrences d'Orbe se présentent sous la forme d'une *ligula* avec cuilleron partiellement conservé (fig. 643, 15) et d'un manche et d'un cuilleron en plomb inédit de *cochlearia* (fig. 643, 17). La forme très arrondie, la profondeur et le rebord de l'exemplaire le mieux conservé confirment qu'il s'agit d'un exemplaire caractéristique du IIe s. de notre ère (*Ligula mit runder Laffe*)[671]. De même, la patine bleutée de cet individu laisse envisager un alliage cuivreux comportant du plomb et de l'étain, particularité technique observée à Augst dès le début de ce siècle[672]. Le manche issu de l'état 2 (fig. 643, 16) comporte un décrochement avant le cuilleron qui peut être attribuable à des types à axe surbaissé (*mit abgesenkter Laffe*) en forme de poire (fin Ier s. - milieu IIIe s. ap. J.-C.) ou de bourse (milieu IIe s. - IVe s. ap. J.-C.) couvrant ensemble une chronologie allant de la

666 Valenza Mele 1983, p. 131-132.

667 Voir par exemple Sedlmayer 1999, pl. 25, 6, et pl. 46, 4.

668 Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, p. 167.

669 Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, p. 167.

670 Riha *et al.* 1982, p. 10. La faible profondeur de la plupart de ces objets exclut une utilisation de cuillère pour la consommation de produit liquide. Voir fig. 2, *cochlearia* avec une coquille d'œuf encore à l'intérieur.

671 Riha *et al.* 1982, p. 14, d'après les contextes stratigraphiques d'Augst.

672 Riha *et al.* 1982, p. 29.

fin du Ier au IVe s. de notre ère[673]. Son contexte – la construction de la cour L 17 – n'est donc d'aucune aide pour proposer une précision entre ces deux types. L'analyse typologique de l'exemplaire en plomb est relativement simple puisqu'il peut être attribué au type en forme de poire. La matière qui le constitue pose par contre problème, aucun parallèle entièrement en plomb n'ayant été trouvé[674]. Une utilisation en tant que couvert de table semble peu probable en raison de la nocivité du plomb. La découverte de cet élément dans les locaux d'atelier de B7 nous incite à proposer une identification comme modèle en plomb, utilisé dans le cadre artisanal pour l'impression de la forme dans une moule en terre ou alors en tant que patron. Une utilisation liée à la coulée au plomb perdu peut également être évoquée sur la base de parallèles connus notamment pour la fabrication de fibules[675]. En ce cas, l'objet est placé dans un moule et le plomb remplace la cire selon le principe de la cire perdue. Contrairement à cette technique, le moule doit par contre comporter une évacuation pour le plomb. Ce procédé très élaboré semble toutefois peu probable en contexte extra urbain dans le cadre d'un artisanat peu spécialisé. L'hypothèse du patron ou d'un *unicum* semble donc devoir être préférée.

Activités artisanales

Le corpus d'Orbe comporte un important matériel relatif à l'artisanat composé d'une cinquantaine d'outils et de 356 restes de déchets (scories, coulures, chutes...). Ces artefacts sont présentés ici par types de matériau manufacturés. Compte tenu de l'importance quantitative de ce mobilier, une synthèse appuyée par une analyse spatiale a été effectuée afin de mettre en évidence les éventuelles zones à vocation artisanale et de qualifier leur activité.

Travail du bois

Cet artisanat est attesté sur le site par un lot d'outils relativement important comportant quatre fragments de scie, une hachette, deux fers de rabot, un jeu de quatre mèches, un bédane et des ciseaux. Les fragments de scie (fig. 645, 1-3) peuvent être classés dans la catégorie des scies à refendre qui correspondent à la scie universelle ou ordinaire, même si le manche à soie perforée de l'exemplaire (fig. 645, 1) n'exclut pas une identification de scie de long[676]. La petitesse de la lame (fig. 645, 2) permet de proposer une interprétation de scie à guichet malgré sa largeur constante[677]. La hachette (fig. 645, 4) trouve des parallèles sur les sites d'Oberwinterthur ZH et de Saalburg (D)[678]. Malgré sa petite taille, cet objet demeure fonctionnel pour la réalisation de travaux fins spécialisés mais pourrait également avoir servi d'instrument de jeu ou de travail à un enfant[679]. Une interprétation votive peut par conséquent être écartée en l'absence d'association significative[680]. Les deux fers de rabot (fig. 645, 5-6) devaient à l'origine être fixés sur des rabots à moulure et plus précisément sur des rabots ronds ou à cannelures, désignés ainsi en raison de la forme de la moulure souhaitée[681]. Les deux outils de forage clairement identifiés peuvent également avoir servi dans l'artisanat d'autres matériaux (pierre, os, ...). Ils correspondent à une mèche pointue caractérisée par sa forme et ses biseaux et, malgré la corrosion, à une mèche à cuiller (fig. 645, 10). La soie triangulaire plate de cet individu permet de proposer une utilisation avec une tarière. Sa largeur d'un peu plus de 13 mm, soit le diamètre du trou voulu par l'artisan, correspond à une *semiuncia*, dimension déjà observée sur le site d'Avenches[682]. Cette valeur se retrouve sur la mèche pointue à biseau inversé (fig. 645, 9) qui constitue vraisemblablement l'extrémité distale d'une drille, c'est-à-dire à un outil devant percer dans les deux sens et actionné à deux[683]. On précisera encore que cet outil peut également avoir servi dans le cadre du travail de la pierre. L'interprétation de mèche pour les deux tiges à tête losangique (fig. 645, 7-8) est sujette à caution compte tenu de la faible épaisseur de la tige et n'est à considérer que comme une hypothèse. Des quatre ciseaux droits mis au jour sur le site, trois peuvent être attribués au travail du bois. Le premier (fig. 646, 1) comporte un emmanchement à soie et un large épaulement qui assurent son identification[684]. Il est de plus issu d'un contexte de l'horizon 1 qui coïncide parfaitement avec la datation du type au Ier s. de notre ère émise par M. Pietsch ou avec celle d'un exemplaire avenchois en contexte[685]. Les deux autres individus (fig. 646, 2-3) présentent un tranchant long et fin dont la fragilité laisse envisager une utilisation dans le cadre

673 Les cuillères en forme de poire et de bourse présentent en effet ce type de manche. Voir par exemple RIHA *et al.* 1982, pl. 22, 204, pl. 24, 228, et pl. 26, 244-251.

674 Le site d'Augst démontre néanmoins une récurrence des alliages de base-cuivre riches en plomb ainsi que d'alliages plomb-étain à partir du IIe s. ap. J.-C. RIHA *et al.* 1982, p. 38.

675 FEUGÈRE *et al.* 1985, p. 446.

676 DUVAUCHELLE 2005a, p. 40-41.

677 DUVAUCHELLE 2005a, p. 42. Un exemplaire de largeur comparable y est identifié ainsi malgré l'absence de rétrécissement (fig. 14, 80).

678 SCHALTENBRAND-OBRECHT *et al.* 1996, pl. 37, 4; PIETSCH 1983, pl. 2, 33-35.

679 PIETSCH 1983, p. 12.

680 SCHALTENBRAND-OBRECHT *et al.* 1996, p. 145-146, fig. 122.

681 DUVAUCHELLE 2005a, p. 52.

682 DUVAUCHELLE 2005a, p. 55.

683 DUVAUCHELLE 2005a, p. 54.

684 PIETSCH 1983, pl. 10, 164-172; DUVAUCHELLE 2005a, pl. 31, 108-111.

685 PIETSCH 1983, p. 79-82; DUVAUCHELLE 2005a, p. 50: contexte remanié avec la majorité du mobilier céramique datant entre 40 et 70 ap. J.-C.

du travail du bois. L'individu à corps biconique (fig. 646, 2) appartient à un type de ciseau utilisé par percussion de la main[686] et servant comme outil de finition pour le rognage de surface de bois[687]. Le tranchant oblique du deuxième individu (fig. 646, 3) pourrait inciter à proposer une fonction dans le cadre du travail au tour[688]. La tête de cet outil présente toutefois une forte barbe qui exclut cette hypothèse. S'il est probable que cet outil ait servi ainsi dans un premier temps, la morphologie de sa tête indique qu'il a dû être utilisé par percussion, peut-être même, dans le cadre du travail de la pierre. Le dernier ciseau droit (fig. 646, 4) comporte un manche massif à tête ébarbée qui laisse supposer une utilisation sur des matières dures comme la pierre ou le métal sans qu'il soit possible de l'établir de manière convaincante.

Travail de la pierre

Contrairement à ce dernier exemplaire, le ciseau (fig. 646, 5) avec son manche chanfreiné massif, sa tête fortement écrasée et son tranchant plus large que le manche, peut être attribué au travail de la pierre sans aucune réserve[689]. L'extrémité de mèche de drille décrite auparavant (fig. 645, 9), ainsi que le ciseau à tranchant oblique (fig. 646, 3), pourraient également correspondre à ce type d'artisanat.

Matière plastique, entretien, agriculture

Le site a en outre livré deux fragments de spatule (fig. 646, 6-7) dont l'un est attribuable au type 3 de Manning[690] en raison de sa partie centrale de section circulaire et de ses deux parties actives. Sa découverte dans un niveau de construction pourrait indiquer une utilisation dans le cadre de la réalisation des stucs ou des peintures murales de l'état principal[691]. La serpette (fig. 646, 8) est le seul outil caractéristique de l'agriculture même s'il convient de préciser que sa fonction va de la coupe de branchages à celle de l'osier[692]. Sa découverte dans le jardin des thermes (L 26) laisse pencher pour une utilisation liée à l'entretien des lieux plutôt que dans un cadre artisanal.

Travail du métal

Trois outils sont caractéristiques de cette activité avec un poinçon à tête mycomorphe (fig. 646, 10) vraisemblablement utilisé pour percer de la tôle[693], un fragment de lime à taille transversale (fig. 646, 9)[694] et un aiguisoir ou polissoir (fig. 646, 11) employés pour les finitions[695]. Si les outils sont rares, les déchets se révèlent relativement nombreux tant pour les métaux fusibles (alliage cuivreux, plomb) que pour le fer. Nous présentons dans cette partie un bref inventaire de ces déchets pour ensuite les intégrer à la réflexion générale sur les activités artisanales sur le site.

Parmi les déchets, on distinguera tout d'abord les demi-produits et les chutes proprement dits des déchets (scories, coulures, gouttes, ...). Une étude approfondie des chutes telle que celle réalisée sur le site de Châbles FR[696] n'a pas pu être réalisée de manière exhaustive compte tenu de l'état de conservation du mobilier et des moyens de restauration à mettre en oeuvre. On notera néanmoins pour le travail du fer des chutes comportant des barres et des tiges avec traces de découpe (fig. 648, 17-19) ou de martelage (fig. 648, 20-21)[697].

L'analyse des scories a de même été réalisée sans analyse qualitative poussée[698], en prenant uniquement en considération leur réponse à l'aimant. Les quelque 10 kg de scories (9776 g) se divisent ainsi entre les 1135 g de scories non ferreuses et les 8641 g de scories ferreuses dont une dizaine de culots, soit des scories hémisphériques à surface plane formées en fond de foyer correspondant à une unité de travail de forge[699]. On notera encore la présence de battitures lamellaires, issues du martelage à chaud du fer, au niveau de l'atelier L 182 de B7.

L'artisanat des alliages cuivreux se manifeste grâce à des demi-produits de petite taille (fig. 648, 27) ainsi qu'à des chutes de tiges présentant parfois des traces de découpe (fig. 648, 22-23) et/ou de martelage (fig. 648, 24) et de tôles comportant des enlèvements de matière (fig. 648, 25). On notera également la présence de quelques tôles repliées caractéristiques des objets récupérés destinés à la refonte (fig. 648, 26) et d'un fagot de tiges de section quadrangulaire maintenues par une bande de tôle (fig. 630). Cet objet initialement interprété comme un fouet de cuisine[700] semble correspondre à un assemblage de tiges destiné à la récupération, activité attestée dans la zone par d'autres déchets et demi-produits.

686 Manning 1985, p. 21; Duvauchelle 2005a, p. 50.

687 Duvauchelle 2005a, p. 50.

688 Duvauchelle 2005a, p. 51.

689 Duvauchelle 2005a, p. 63-64, pl. 31, 171.

690 Manning 1985, p. 31, fig. 7.

691 Duvauchelle 2005a, p. 68-69.

692 Duvauchelle 2005a, p. 97.

693 Duvauchelle 2005a, p. 27.

694 Duvauchelle 2005a, p. 27-29.

695 Duvauchelle 2005b, p. 314-315.

696 Anderson *et al.* 2003.

697 Duvauchelle/Agustoni 2002.

698 Voir par exemple Anderson *et al.* 2003.

699 Mangin 2004, p. 100-102.

700 Aucun parallèle de fouet métallique antique n'a été trouvé. Cet instrument de cuisine semble apparaître durant le courant du XVIe s. avec l'apparition de la pâtisserie fine.

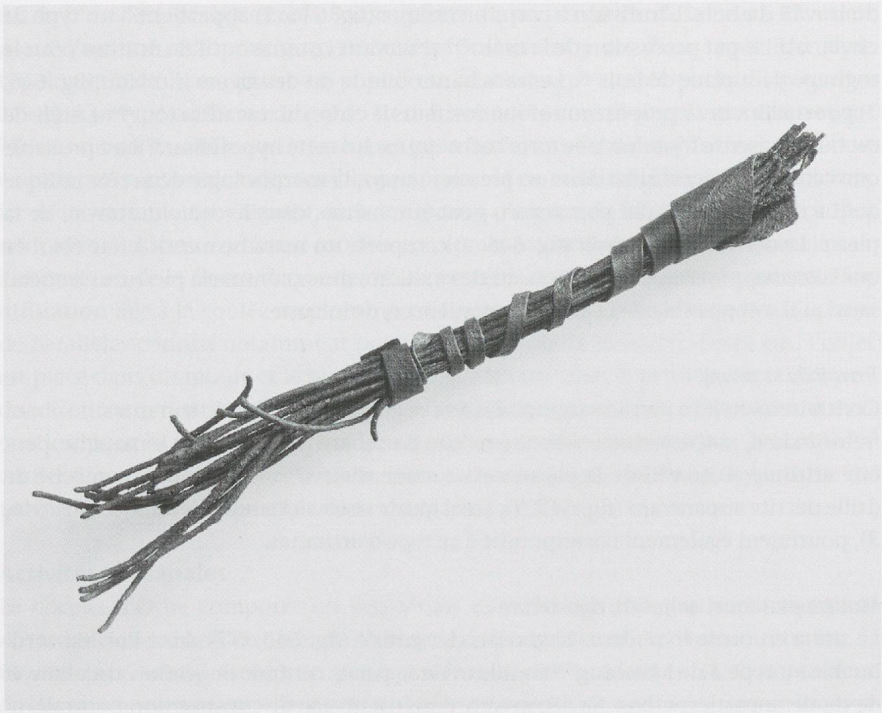

Fig. 630
Tiges maintenues solidaires par une bande de tôle enroulée. L. approximative 16 cm.
Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Les scories d'alliage cuivreux, correspondant aux impuretés surnageant sur le bronze en fusion lors de la coulée, ne sont attestées que par trois individus pour un total de 26 g. Les coulures présentant une face plane et une surface irrégulière caractéristique des alliages cuivreux refroidissant à l'air libre ainsi que les gouttes ne sont représentées qu'à hauteur de 178 g.

Les chutes et demi-produits liés au travail du plomb sont rares avec seulement huit individus dont une tige avec trace de découpe (fig. 648, 13) et quelques tôles repliées. Signalons encore la découverte lors des prospections *extra muros* d'une tôle ressemblant à un peigne (fig. 648, 14) qui pourrait être interprétée comme tel ou comme un demi-produit comportant des traces de cisaille, identifications qu'il convient de considérer avec prudence en l'absence de parallèles. Avec presque 16 kg de métal, les coulures de plomb composent l'ensemble de déchets le plus abondant sur le site, probablement en raison d'une récupération moins systématique de ce métal que celle du bronze.

Travail du textile

Sans compter les aiguilles et fuseaux en os, cette activité à la fois artisanale et domestique est très bien représentée sur le site avec deux forces, une dizaine d'aiguilles et 35 pesons[701]. Attestée dès l'horizon 2, cette activité est principalement localisée dans la cour de service L 192 ainsi que dans le bâtiment B7. Les forces (fig. 647, 1-2), pouvant également servir à la toilette, peuvent être intégrées à cette activité au regard de la découverte de l'une d'entre elles dans le même secteur. Elles devaient servir dans ce cas à la tonte du bétail et à la découpe de tissu. Les aiguilles en fer et en bronze (fig. 647, 3-11) peuvent être considérées comme de simples aiguilles à coudre pour les plus fines tandis que les plus épaisses peuvent avoir servi à ficeler l'emballage de paquets ou de ballots. Cette hypothèse semble également justifiée pour l'aiguille courbe à manche massif et extrémité aplatie (fig. 647, 12) qui trouve un parallèle proche sur le site de *Vindonissa*[702]. La courbure de cet objet pourrait également indiquer une utilisation dans le cadre du travail du cuir[703]. En ce cas, la morphologie de l'extrémité de l'objet peut servir à élargir le trou pré-percé afin de faciliter le passage du lien, notamment dans la confection de pièces rembourrées, comme des selles[704]. Sa fonction semble donc proche de celle du passe-corde, dont l'objet qui suit semble être un représentant. On précisera encore que les hypothétiques fusaïoles en plomb (fig. 648, 11-12) peuvent également se rapporter à cet artisanat[705].

Travail du cuir

Une aiguille en base-cuivre atypique à manche de section circulaire terminé par une

701 Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'analyse qualitative poussée mais se retrouvent sous la forme d'un listing. Voir annexe 4, p. 523-524.

702 Fellmann 1978, pl. 11, 320. La pointe de cet exemplaire n'est, par contre, pas aplatie.

703 Duvauchelle 2005a, p. 85.

704 Communication orale de M. Volken, spécialiste du cuir.

705 Cf. *infra*, outils non classifiables.

extrémité de section carrée (fig. 647, 14) semble suffisamment robuste pour coudre un cuir, peut-être même sans le percer auparavant. Elle trouve des parallèles en fer sur le site de Coire où cette fonction est évoquée[706]. Il est également probable qu'il s'agisse, à la lumière du parallèle d'Avenches[707], d'un passe-corde, soit une aiguille emmanchée dans une soie et utilisée pour emballer des cuirs épais. L'absence de l'extrémité comportant le chas et la pointe perforante ne permet toutefois pas de trancher entre l'une et l'autre hypothèse[708]. L'alêne à virole en bronze et manche en bois minéralisé partiellement conservé (fig. 647, 13) est apparentée au type 3a de Manning caractérisé par une forme générale biconique[709]. De bonne facture, elle constitue néanmoins une variante du type puisqu'elle présente une section carrée à proximité de la virole. L'autre alêne (fig. 647, 15) demeure d'identification incertaine en raison de sa faible épaisseur et pourrait également être interprété comme une épingle en forme d'alêne en fer[710]. Initialement interprété comme une gouge, l'outil dont la partie supérieure du tranchant comporte une gouttière (fig. 647, 16) pourrait également correspondre à un emporte-pièce[711]. Il demeure toutefois difficile de l'affirmer avec certitude en l'absence de la partie proximale.

Outils non classifiables

Les outils rassemblés dans cette rubrique sont pour la plupart trop lacunaires pour permettre une attribution à un artisanat, voire même pour identifier l'objet autrement que sous le terme vague d'outil. Un fragment de manche d'outil tranchant à percussion indirecte (fig. 648, 1), un morceau d'œillet de hache, d'herminette ou de houe (fig. 648, 2) ou encore une extrémité plausible de ciseau (fig. 648, 3) entrent dans cette catégorie. L'angrois ou petit coin servant au maintien d'un outil dans son manche (fig. 648, 4) et les quatre viroles (fig. 648, 5-8) ne peuvent par contre pas être attribués à un artisanat spécifique. On notera encore un fragment d'outil à soie (fig. 648, 15) dont l'état de conservation ne permet pas de trancher entre une identification d'outil ou de chute, ainsi que des rondelles (fig. 648, 11-12), interprétées comme des fusaïoles, ou des poids et des tôles enroulées en plomb (fig. 648, 9-10) pouvant correspondre à des poids, peut-être des lests de filet de pêche, avec les réserves dues au contexte[712].

Synthèse et répartition spatiale

Si l'on récapitule les témoins des activités de production dans la *pars urbana* du site d'Orbe, il est possible de relever d'emblée la diversité des types de matériaux travaillés avec la majorité des artisanats représentés (bois, pierre, cuir, textile, métaux, ...). La particularité de ce faciès réside dans l'absence d'éléments caractéristiques d'une activité agricole. Tandis que des *villae* comme celle de Seeb ZH ou encore de Dietikon ZH[713] recèlent de nombreux outils agricoles (faux, houes, fourches, ...), la composition du matériel d'Orbe détonne par leur absence. Cette différence semble pouvoir s'expliquer par la nature même de la fraction du site fouillée. En effet, les fouilles se sont concentrées sur la *pars urbana*, soit la partie habitée par le maître des lieux (*dominus*) et ses invités et non sur la *pars rustica*, la zone dédiée à l'habitat des serviteurs et aux bâtiments agricoles. Si cette observation semble triviale, elle souligne néanmoins le faciès d'habitat de la *pars urbana* et force est de constater qu'elle confirme ce que l'on pourrait en attendre: les outils agricoles semblent à chercher dans la *pars rustica,* même si une récupération systématique de ces éléments reste envisageable.

Les autres outils et déchets artisanaux doivent encore passer le crible d'un phasage et de cartes de répartition afin de permettre de reconstituer une image plus claire de l'activité du site. Si l'horizon 1 fournit trop peu d'éléments, les vestiges artisanaux de l'horizon 2 proviennent tous des contextes de construction de l'état principal, à l'exception de l'aiguisoir (fig. 631, planche couleur p. 562). Le faciès des outils correspond bien aux instruments utilisés sur un chantier avec le ciseau destiné au travail de la pierre, le fragment de spatule pour la maçonnerie ou le travail des stucs, une mèche de drille pour le travail du bois ou de la pierre, ainsi que le fragment d'œillet d'outil non identifié (hache, marteau?). Le passe-corde et une aiguille issus de la cour L 192 peuvent avoir servi dans le même cadre ou simplement correspondre aux prémices de l'artisanat du textile, bien représenté dans le secteur à l'état suivant.

706 Schaltenbrand-Obrecht 1991, p. 157, pl. 62, 9.

707 Duvauchelle 2005a, p. 76, pl. 37, 212.

708 Notons toutefois que la cassure au niveau du chas peut constituer un élément de preuve pour cette seconde hypothèse.

709 Manning 1985, p. 38.

710 Voir *supra*.

711 Duvauchelle 2005a, pl. 42, 227.

712 Feugère 1992, fig. 9 et 10. Trouvés en prospection, ces éléments pourraient provenir de la zone marécageuse.

713 41 individus liés à l'agriculture à Seeb, 12 individus à Dietikon. Ebnöther 1995, fig. 313.

L'analyse des contextes montre une distribution similaire des déchets métalliques, si l'on excepte deux coulures de plomb et d'alliage cuivreux et une chute de tige en bronze provenant des couches d'occupation et de démolition des thermes de B5. Ces déchets, bien que quantitativement faibles (42 g), pourraient attester d'une volonté de récupération des matériaux lors du démantèlement du bâtiment. Les niveaux de construction de la cour L 12 et du portique L 95 livrent la majeure partie des scories ferreuses de cet horizon avec respectivement 737 g et 4 kg dont quelques culots et de la terre artisanale vitrifiée. Ce contexte incite à considérer ces éléments comme les déchets résultant de la fabrication d'une partie des pièces de quincaillerie du chantier de construction du bâtiment B4. Il demeure toutefois impossible de l'affirmer sans étude archéométrique plus poussée. De même, cette concentration ne permet en aucun cas de situer l'atelier d'origine de ces déchets en l'absence de structures caractéristiques d'un aménagement de forge pour cet état. Elle atteste tout au plus du nettoyage d'un atelier vraisemblablement lié au chantier de construction. Les coulures d'alliage cuivreux ne montrent pas de distribution particulière si ce n'est leur récurrence dans les cours. Quant au travail du plomb, il est attesté dans les niveaux de construction des thermes par deux coulures (1227 g) qui pourraient correspondre aux vestiges liés à l'aménagement d'équipements spécifiques aux bains (joints d'étanchéité, canalisation, robinetterie,...). La centaine de fragments de la pièce L 203 de B7 (1700 g) demeurent suffisamment proches pour postuler la même hypothèse, même si la production qu'ils représentent pouvait également être destinée à d'autres structures hydrauliques de la *villa*.

À l'horizon 3, le mobilier relatif aux activités artisanales provient uniquement de couches d'occupation et de démolition, phénomène qui offre la possibilité d'établir une carte de répartition basée sur des couches vraisemblablement moins remaniées qu'à l'état précédent. Cette configuration permet de présenter un panel des activités artisanales par bâtiment à partir de la carte de répartition (fig. 632, planche couleur p. 563).

Le bâtiment principal B4 présente très peu d'outils, si ce n'est au niveau des locaux 74 et 76 où des instruments liés au travail du bois (scie, hachette) et du métal (lime) ont été mis au jour. Si les premiers peuvent correspondre à la gestion quotidienne de l'alimentation en bois de la cuisine, la présence de la lime est plus surprenante. Néanmoins les nombreuses coulures de plomb (plus de 3,5 kg), les deux tôles repliées et surtout le fagot de tiges de section carrée laissent imaginer le déroulement d'activités de récupération de métaux sur la zone lors de l'abandon de l'état principal. Cette hypothèse est corroborée par les trous de poteau tardifs mis au jour à proximité dans les latrines (L 69), dont proviennent également des déchets caractéristiques (tôle repliée et coulures) et dans la pièce d'apparat L 63 fournissant deux chutes de tiges ferreuses. Des activités similaires peuvent être postulées au niveau de la pièce d'apparat L 101 également aménagée à l'horizon 4 et livrant plusieurs coulures et des scories d'alliage cuivreux. Enfin, le dégagement de l'égout St. 56 a livré plus de 6,5 kg de coulures de plomb interprétables comme des éléments liés à la récupération ou à l'installation de cet égout et de la vasque St. 510.

Le bâtiment et les thermes de B1 ne livrent guère d'éléments exploitables pour l'analyse des activités artisanales. On notera néanmoins la présence de nombreuses scories non ferreuses au niveau du *praefurnium* L 63 et dans les hypocaustes environnants ainsi que d'assez nombreuses coulures de plomb. La présence de ces dernières laisse imaginer une utilisation ponctuelle des structures de combustion – le plomb étant fusible à relativement basse température (dès 327°) – ou alors des activités de récupération comme pourraient le suggérer les diverses chutes. Soulignons encore la présence d'un passe-corde dédié à la confection de ballot (L 30) et d'une alène issue d'une couche de décapage de la démolition de la piscine chaude (L 167) et provenant vraisemblablement de la cour L 192. Contrairement à cet élément, la serpette issue du jardin L 26 est tout à fait à sa place dans cet environnement[714].

La distribution des vestiges mobiliers artisanaux montre une forte concentration autour du bâtiment B7 et tout particulièrement au niveau de l'atelier L 182 et de la cour de service proche L 192. Ces deux espaces livrent toutefois des faciès différenciés qu'il s'agit de détailler. En premier lieu, l'atelier L 182 se distingue par la variété des outils permettant d'identifier les types d'artisanat pratiqués en ces lieux, soit

714 Voir *infra*.

le travail du bois (scie, rabot) et du métal (poinçon); des instruments de mesure (poids et compas) devaient être utilisés indifféremment du matériau travaillé. La variété des déchets métalliques montre également un faciès d'atelier non spécialisé mais dédié à l'entretien et à la réparation des éléments métalliques du domaine. Ainsi, le travail du fer est attesté par des chutes de tiges et surtout par des battitures lamellaires caractéristiques du martelage du fer[715]. On signalera ici l'absence de battitures globulaires résultant de la frappe du fer chaud lors de la soudure, procédé qui exige une plus grande maîtrise technique que le martelage. En parallèle, des coulures ainsi que des demi-produits (tôles et lingot) et des tôles récupérées attestent un travail des métaux fusibles. Contrairement à d'autres endroits du site, les coulures de plomb, au nombre de six individus, sont de petites tailles avec un poids maximum de 83 g. Cet ensemble de déchets se singularise par la petitesse des éléments détritiques et surtout, par la prédominance des demi-produits sur les déchets, avec notamment une totale absence de scorie ferreuse dans la pièce. Ces données impliquent un nettoyage et un entretien relativement fréquent des sols. Cette gestion des déchets complexifie voire empêche une quantification de l'activité de forge de l'atelier. S'il est fort probable qu'une partie des scories ait fini dans la cour L 192, leur mise au rebut dans une zone non fouillée demeure fort probable.

L'interprétation d'un atelier multifonctionnel dédié à l'entretien et à la production de matériel pour le domaine n'est toutefois pas remise en question par cette donnée. Cette activité peut même être précisée grâce aux différents objets en cours de fabrication issus des couches d'occupation et de démolition de l'atelier (fig. 633). Ainsi, pour le travail des alliages cuivreux, la réparation de vaisselle est attestée par des fragments de tôles rivetées, un fond ainsi qu'une lèvre de récipient en association avec le poinçon à tête mycomorphe. La présence de deux anses de coffret et d'un rivet dont la tige n'est pas finie pourrait correspondre à la fabrication ou à l'entretien de meubles. Ces activités liées au travail du bronze ne comportent pas, ou dans une très faible mesure, de réalisation nécessitant une maîtrise des processus de coulée. La présence d'une seule coulure ne saurait en effet pallier le manque de creuset, de limaille de bronze ou encore de goutte attestant de la pratique de telle activité, nécessitant elle aussi une connaissance technique plus approfondie que les activités de réparation. Un fragment de pommelle repliée, dont la fabrication a été interrompue, ainsi que la cuillère en plomb en association avec les coulures et chutes de plomb montrent une production dédiée à l'entretien, voire à la production des installations hydrauliques de la *villa* et d'objets du quotidien. Enfin, un entretien et une réparation des chars et des harnachements du domaine peuvent être envisagés au vu des nombreux objets liés à cette catégorie fonctionnelle dans l'atelier. Ainsi, un passe-guide, un pique-bœuf, un crochet à tige plate enroulée et un rivet à tête massive pleine sont autant de parties ou d'éléments liés au fonctionnement des chars tandis que deux *tintinnabula* et plusieurs pièces de harnachement, dont un pendant, une applique de harnais et un disque dentelé, entrent également dans la catégorie fonctionnelle du transport. Une telle concentration, tout comme la présence d'objets liés au travail du bois dans la pièce et du cuir à proximité (L 192) ainsi que la taille du local (env. 140 m^2), permettent d'envisager une activité nécessitant des assemblages d'objets métalliques et de pièces de bois et de cuir.

À la vue des productions identifiées et de leur niveau technique, l'interprétation d'un atelier travaillant de nombreuses matières mais surtout réparant et entretenant le matériel détérioré de la *villa* semble justifiée. Cet artisanat, loin d'être voué à dégager des surplus, sert d'abord de support logistique propre à épargner le coût de services extérieurs, conformément aux préceptes des agronomes latins.

Juxtaposée à cette pièce, la cour L 192 fournit un faciès complémentaire avec de nombreux déchets, dont quelques calottes et de nombreuses coulures de plomb. Provenant très certainement de l'atelier, ces éléments doivent constituer uniquement une partie des déchets occasionnés par son activité. En parallèle de ces vestiges détritiques artisanaux, la cour livre un lot caractéristique du travail du textile avec trois aiguilles, une force et de nombreux pesons. Si cette activité a pu se dérouler en plein air comme le suggère la concentration de pesons dans la cour L 192[716], les conditions météorologiques ont certainement dû inciter les artisans à trouver refuge dans le

715 Un prélèvement systématique a été réalisé sur le terrain à l'aide d'un aimant.

716 27 individus issus des US normalisées 22 et 23.

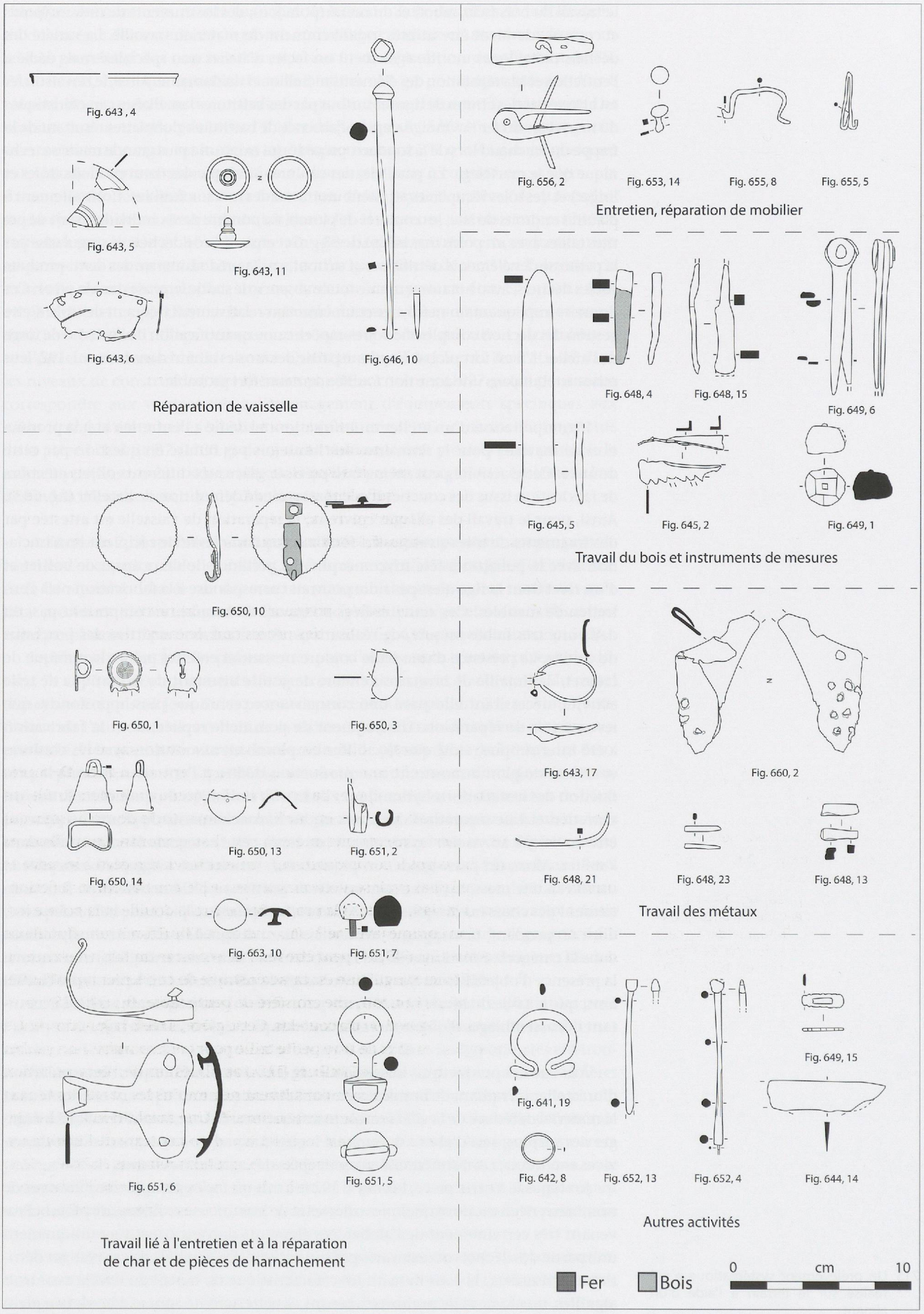

Fig. 633

Planche récapitulative des activités de l'atelier L 182.

bâtiment B7. À défaut de vestiges de métier à tisser, la présence de deux aiguilles et de verre à vitre dans la pièce L 194 pourrait constituer un élément de réponse, voire permettre de situer précisément la pièce dédiée à cette activité.

Poids et mesures

Poids

Les poids et contrepoids sont tous en plomb à l'exception d'un individu en fer (fig. 649, 1). Ce dernier trouve des parallèles sur les sites de Haltern (D)[717] ou sur la voie entre Alle et Porrentruy JU[718]. Cet exemplaire fournit en outre une unité pondérale de 1/5 de livre (*libra*) équivalente à celui d'Orbe, qui pèse quant à lui, 65,7 g. Une utilisation locale de cette unité semble pouvoir être postulée parallèlement avec les subdivisions habituelles de l'once et de la livre[719]. Cette hypothèse demande toutefois à être étayée par d'autres occurrences pondérales similaires. La boule de plomb (fig. 649, 3) pourrait également être considérée comme un poids puisqu'elle pèse 137,9 g, une valeur relativement proche de celle du *quincunx* (= 5 onces) (136,4 g). Ces poids étaient posés sur le plateau d'une balance à bras égaux, tandis que les contrepoids étaient déplacés comme curseur sur le bras de l'instrument et pouvaient ainsi servir à effectuer une plus grande variété de mesures[720].

Le contrepoids (fig. 649, 4), en forme de goutte, comportant une face plane et un crochet de suspension[721], pèse quant à lui 41,4 g, une mesure très proche d'une once et demie. Enfin, la pièce à anneau de suspension (fig. 649, 5) découverte dans le bâtiment B7 pèse 672 g, un poids équivalent au *dupondius* (= 2 livres). La petite sphère de plomb (fig. 649, 2) trouée par une tige de métal peut également être considérée comme un contrepoids sans qu'il soit possible de l'intégrer dans le système pondéral antique.

Autres instruments

Un compas à pointe sèche (fig. 649, 6) provient du local artisanal 182 de B7 et a pu servir à effectuer des mesures et à tracer des cercles dans le cadre du travail du bois, du métal ou encore de la pierre[722].

Militaria

Armement offensif

Quatre pièces entrent dans cette catégorie. La pointe de lance (fig. 649, 7), attribuée à l'état 3, présente une flamme ogivale à arête centrale peu marquée. De forme simple, ce type ne peut pas être typologiquement daté puisque des formes similaires sont attestées durant toute l'époque romaine[723]. La morphologie de cette arme, qui peut également être interprétée comme une arme de chasse, montre une utilisation d'estoc et par taille au corps à corps et peut également servir à recevoir les assauts ennemis. Elle ne semble pas avoir servi comme arme de jet, contrairement à l'exemplaire fragmentaire (fig. 649, 13) dont la proportion entre la douille et la pointe justifie une interprétation comme javeline[724]. Provenant de l'horizon 3, une douille de section quadrangulaire (fig. 649, 14) peut être restituée comme un talon de lance ou de *pilum*[725], tant cette forme anguleuse est caractéristique de ce dernier type d'arme. Également issue du même horizon, une croisière de petite taille (fig. 649, 15) pourrait correspondre à un poignard ou un coutelas. Cette pièce, fixée à la jonction entre la lame et la poignée, est en effet de trop petite taille pour correspondre à un *gladius* ou à une *spatha*. Les exemplaires du Titelberg (LUX) attribués aux derniers fourreaux de tradition laténienne à entrée droite constituent néanmoins les parallèles le plus proches malgré leurs tailles légèrement supérieures[726]. Une attribution à LTD2 demeure toutefois difficile à justifier pour cet objet issu d'un contexte de l'horizon 3. Nous proposons donc de renvoyer cette pièce à des coutelas romains élaborés, dont la longueur des croisières est plus conforme à celle de notre exemplaire[727]. L'absence de parallèle ne permet toutefois pas de trancher entre l'une et l'autre identification.

Autres pièces d'équipement militaire

Les autres éléments attribuables à la sphère militaire sont représentés par deux plaques en *opus interrasile* (fig. 649, 8-9) et deux éléments à charnière d'interprétation incertaine (fig. 649, 11-12). Les plaques (fig. 649, 8-9), par leur décor et par la présence sur l'une d'elles d'un rivet de fixation, peuvent être attribuées à un ceinturon

717 Harnecker 1997, p. 17, pl. 35, 380: poids de 27,1 g, très proche d'une once (*uncia*).

718 Demarez/Othenin-Girard 1999, p. 87, n° 170. Ce poids pèse 65,4 g.

719 Corti/Giordani 2001, p. 274, fig. 201 et 202.

720 Mutz 1983, p. 26, fig. 14 et p. 32, fig. 20. Un fléau de balance à bras inégaux non intégré dans cette étude est issu des fouilles de l'égout de 1862-1863: Flutsch 1986, n° 70.

721 Voir par exemple Corti/Giordani 2001, fig. 200, 9.

722 Duvauchelle 2005a, pl. 54, 291-292.

723 Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 16-17 (*Vindonissa*); Ulbert 1969, pl. 46, 39-41 (Rheingönheim); Bishop/Coulston 2006, fig. 127, 8 (Gundremmingen).

724 Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 19.

725 Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 18, 294-298; Schaltenbrand-Obrecht 1991, pl. 65, 2.

726 Metzler 1995, p. 340, fig. 179, 2-4. Ces parallèles comportent également une tranche incisée mais mesurent au moins 6 mm de plus que la croisière de ce corpus.

727 Voir par exemple Martin-Kilcher 1985, p. 178, fig. 2.

militaire de la période antonine. Elles trouvent en effet des parallèles sur des sites du Mur d'Hadrien, occupés entre 140 et 180-190 ap. J.-C.[728], ou encore sur des sites de la première moitié du IIIe s. de notre ère[729], datation qui coïncide avec leur contexte de découverte (horizon 3). La pièce constituée d'une charnière en tôle initialement fixée à une lanière en cuir (fig. 649, 12) semble pouvoir être attribuée à un ceinturon militaire (extrémité de tablier ou boucle?), à une cuirasse (partie décorée de *lorica segmentata*?) ou au harnachement (jonction de courroie ou pendant de harnais?). Son contexte de découverte et son décor martelé invite à une datation au IIIe s., voire au IVe s. ap. J.-C. malgré l'absence de parallèles probants. Le même constat peut être formulé concernant l'hypothétique plaque de ceinture (fig. 649, 10), proche des garnitures à bordure soulignée par des triangles incisés connues au Bas-Empire[730]. Une utilisation dans le cadre du vêtement civil ne peut toutefois pas être exclue pour ces deux objets. Il en est de même pour le fragment de charnière à palmette (fig. 649, 11) qui trouve un parallèle sur le site d'Unterer Keimler à Heidenkeller ZH[731]. Sa forme et sa morphologie renvoient à des exemples proches, mais non concluants dans le domaine militaire, sur des charnières d'assemblage de *lorica segmenta*[732] ou sur des ardillons de *cingulum*[733]. Il manque en effet, dans le premier cas, les perforations pour l'installation de rivet et, dans le second, la partie pointue de l'ardillon.

Transport

Char

Les deux passe-guides étaient fixés à l'origine sur le joug d'un cheval ou d'un bœuf attelé et entrent par conséquent autant dans la composition des éléments de char que de harnachement. L'exemplaire à tige moulurée (fig. 651, 4) est attesté par d'autres occurrences dans les *villae* gallo-romaines de Seeb[734] ou de Dietikon[735] ainsi que dans le camp du *limes* rhénan de Feldberg (D)[736]. Sur la base de ce dernier parallèle, une attribution aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. de cet objet de l'horizon 3 semble justifiée. La voie gallo-romaine entre Alle et Porrentruy fournit un parallèle pour le second individu découvert hors contexte (fig. 651, 5)[737]. On notera encore la présence d'une hypothétique frette de moyeu (fig. 651, 8) et d'un bandage de roue (fig. 651, 9) issus des niveaux de cour. Provenant du même contexte, l'émerillon (fig. 651, 3), fréquemment attesté en association avec des pièces de char, a dû servir dans le cadre du système de bride permettant de joindre deux cordes tout en laissant libre un mouvement de rotation, même si une utilisation de ce type de pièce de quincaillerie n'est pas exclue avec d'autres associations (crémaillère, lanterne, ...)[738].

Un objet massif non identifié (fig. 651, 6) comporte une fixation à deux rivets et une tige à extrémité enroulée qui pourrait provenir d'un char, probablement dans son système d'attelage ou en tant que renfort de timon. Cette hypothèse est renforcée par son contexte de découverte, la pièce atelier L 182, d'où proviennent un des passe-guides ainsi qu'un bouton massif bimétallique (fig. 651, 7) caractéristique des décorations de char[739].

Harnachement

La pièce la plus atypique de cette catégorie se présente sous la forme d'un disque gravé de cercles concentriques d'où partent deux petites ailettes (fig. 650, 1). Sa face inférieure comporte un anneau rajouté par brasure et qui devait comporter à l'origine un rivet. Elle peut être attribuée à un type d'appliques de harnais identifiées récemment par E. Deschler-Erb[740]. Ces objets, dont l'aire de diffusion est restreinte à la Suisse occidentale, sont datés par leur contexte entre le milieu du IIe s. et le troisième quart du IIIe s. ap J.-C. Leur absence dans les camps militaires ainsi que leur diffusion régionale impliquent une utilisation civile. L'exemplaire d'Orbe peut toutefois être interprété comme une nouvelle variante, car s'il comporte toutes les caractéristiques de ce type d'objet, la conjonction du disque plat et des petites ailettes ne se retrouve sur aucune des cinq variantes établies. Le disque dentelé riveté à un crochet (fig. 650, 10) doit également avoir servi dans un cadre civil puisque aucun parallèle militaire ne nous est connu en contexte. La *villa* de Dietikon fournit toutefois un exemplaire très proche[741] dans un ensemble daté de la fin du IIIe s. de notre ère, contemporain de celui de l'individu urbigène.

Contrairement à ces éléments relatifs au harnachement civil, les autres pièces trouvent des parallèles dans des contextes militaires. Il s'agit tout d'abord de cinq frag-

728 Bishop/Coulston 2006, p.128, fig. 88, 3 (Strageath).

729 Oldenstein 1976, pl. 63, 806-807 (Niederbieber, Feldberg).

730 Martin 1976-1991, pl. 75, 2; Schneider-Schnekenburger 1980, pl. 6, 1.

731 Kunnert 2001, pl. 21, 376.

732 Bishop/Thomas 2002-2003, fig. 5.6, 3a et 3b.

733 Unz/Deschler-Erb 1997; Deimel 1987, pl. 74, 6-8.

734 Fellmann 1990, pl. 46, 196.

735 Ebnöther 1995, pl. 16, 258.

736 Schleiermacher 2000, pl. 4, 10.

737 Demarez/Othenin-Girard 1999, n° 77.

738 Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 67, 1931; Bouchette *et al.* 1998, fig. 71, 258.

739 Bouchette *et al.* 1998, fig. 72, 269.

740 Deschler-Erb 2003.

741 Ebnöther 1995, pl. 63, 1257.

ments d'applique de courroie. Les deux appliques circulaires à double rivets (fig. 650, 5-6) sont attestées du IIe au IVe s. ap. J.-C., avec un *floruit* au IIIe s. de notre ère[742]. Sur la base de leur contexte de découverte, une datation similaire pourrait également être proposée pour l'extrémité d'applique circulaire bordée par deux petites protubérances (fig. 650, 7) que l'on retrouve sur les camps de Niederbieber et de Zugmantel (D)[743]. Elle demeure toutefois trop fragmentaire pour être attribuée sans réserve à cette période et connaît également de parallèles proches à *Vindonissa* au Ier s. ap. J.-C.[744]. Les appliques allongées et moulurées (fig. 650, 8-9), qui s'apparentent aux formes du type 1 de Bishop[745], trouvent des parallèles sur ce même camp et semblent par conséquent pouvoir être datées typologiquement du Ier s. ap. J.-C. malgré leur contexte (horizon 3)[746].

Les deux fragments de pendant de harnais sont trop lacunaires pour permettre une attribution typologique assurée[747]. L'exemplaire ajouré (fig. 650, 2) semble toutefois pouvoir être identifié comme une pièce en forme de cœur ou de goutte, attesté de Claude à Trajan, datation qui coïncide avec celle de son contexte (état 2)[748]. Une attribution au type à lunule 9f de Bishop[749] peut être proposée à titre d'hypothèse pour le second fragment (fig. 650, 3). Enfin, l'interprétation du fragment de phalère (fig. 650, 11) est sujette à caution, compte tenu des pièces similaires que l'on peut rencontrer comme applique de meuble. Sa découverte dans la cour 192 semble toutefois étayer une identification comme pièce de harnachement.

Autres éléments liés au transport

Deux aiguillons[750] servant à piquer l'arrière-train des bœufs (fig. 651, 1-2) pour les faire avancer ainsi que des clochettes (*tintinnabula*) constituent des éléments caractéristiques du transport, que l'on retrouve fréquemment dans les faciès de voie[751]. Utilisées pour la surveillance du bétail ainsi que dans la sphère religieuse[752], les *tintinnabula* sont attestés par des petits exemplaires en alliage cuivreux (fig. 650, 12-13), par un individu en tôle de fer bronzé (fig. 650, 14) et par deux battants isolés (fig. 650, 15-16)[753]. Les deux petites clarines (fig. 650, 13-14) issues de l'atelier L 182 devaient vraisemblablement être réservées aux ovicaprinés. Plus surprenants sont les exemplaires issus des couches d'occupation des bâtiments B1 et B4 (L 155 et 76). Une utilisation dans la sphère religieuse domestique ou dans le cadre des services de la domesticité peut par conséquent également être envisagée pour ces deux individus. Le fragment d'hipposandale à deux rabats munis d'anneau du Musée du Vieil Orbe (fig. 650, 17) trouve un parallèle dans la *villa* de Pérignat (Ain, F)[754] ou encore dans le bâtiment A de la *villa* de Buchs SG[755]. Il atteste l'emploi à Orbe de ces protections de sabot utilisées temporairement sur des terrains difficiles ou sur des routes dont le revêtement risquait de blesser les animaux.

Écriture

Stylets

Ces instruments constituent l'un des types d'objets les mieux représentés avec 23 individus, attribuables à cinq types en fonction de la morphologie de la jonction entre la pointe et le manche, puis selon la forme de leur spatule[756]:

Type 1. À pointe fine séparée du manche de section changeante par un épaulement marqué (fig. 652, 3-4)[757].
Type 2. À pointe large séparée du manche de section changeante par un petit épaulement (fig. 652, 5-8)[758].
Type 3. À pointe plus large que le manche de section régulière et à spatule quadrangulaire (fig. 652, 9-10).
Type 4. À pointe dans le prolongement d'un manche de section changeante et à spatule hémisphérique (fig. 652, 11-13)[759].
Type 5. À pointe dans le prolongement d'un manche de section changeante et à spatule lyriforme (fig. 652, 14-21)[760].

L'étude de ce corpus sur le plan typo-chronologique n'est pas très fructueuse puisque tous les exemplaires appartiennent à l'horizon 3, mis à part deux individus de type 2 (fig. 652, 5) et 5 (fig. 652, 16). On notera la fréquence des décors incisés ayant pu recevoir un filament ornemental de cuivre, d'argent ou même d'or[761].

742 Voirol 2000, p. 25.

743 Oldenstein 1976, pl. 65, 840-84; Bishop 1988, type 2c ou 2d.

744 Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 64, 1820-1821.

745 Bishop 1988, p. 170-171, fig. 56.

746 Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 63, 1800 et 1801; Bouchette *et al.* 1998, fig. 45, 29-33.

747 On notera néanmoins que ces éléments sont passés de mode au IIe s. ap. J.-C. et sont pour la plupart datés du Ier s. de notre ère: Voirol 2000, p. 24.

748 Voirol 2000, p. 24.

749 Bishop 1988, p. 154-155, fig. 48.

750 Pour les différentes techniques de réalisation, voir Bourgeois 1999, fig. 88-89.

751 Demarez/Othenin-Girard 1999, nos 146-155 et nos 156-162.

752 Voir notamment les exemplaires de l'exèdre du temple de Sichelen 1 à Augst: Furger/Schneider 1993.

753 Deux exemplaires de grande taille proviennent de la fouille du *mithraeum* et un individu est issu des fouilles anciennes.

754 Bazillou 2008, no 106.

755 Horisberger *et al.* 2004, pl. 32, 559-560.

756 Depuis la rédaction de cette contribution, le corpus des stylets d'Augst a fait l'objet d'une monographie, qui constitue une avancée fondamentale pour la connaissance de ce type d'objet (Schaltenbrand-Obrecht 2012). Nous invitons le lecteur à s'y référer pour approfondir les aspects typologiques présentés ici. Il nous a paru vain de confronter le corpus d'Orbe à celui d'Augst tant les apports typologiques et chronologiques d'Orbe sont restreints. De même, les datations fournies par les ensembles d'Orbe ne s'opposent pas à celles présentées à Augst. Signalons tout de même que cette chrono-typologie permet de dater du Bas-Empire un exemplaire hors contexte (fig 652, 7) (Schaltenbrand-Obrecht 2012, p. 107 et fig. 95).

757 Huber 2006, p. 466, type 1, variante a.

758 Huber 2006, p. 466, type 1, variante b.

759 Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, groupe 5.

760 Huber 2006, p. 466, type 3.

761 Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, p. 202-204.

Sur le plan taphonomique, très peu d'individus demeurent encore fonctionnels, la plupart d'entre eux présentant une cassure au niveau de la pointe. Cet état de conservation peut s'expliquer par le bris du stylet lors de son utilisation ou au moment de sa découverte, mais aussi par la simple mise au rebut d'un objet devenu inutile. Un traitement particulier semble toutefois avoir été réservé à certains individus issus de la cour L 192 (fig. 652, 18 et 20-21): de grande qualité, ornés d'un décor facetté, ils semblent avoir été volontairement détruits comme l'attestent le ploiement de leur manche et l'écrasement de leur pointe. Une pratique d'ordre cultuel peut être évoquée si l'on considère les exemplaires retrouvés dans les *sacella* de la rue du Midi à Yverdon[762] ou encore dans un petit bâtiment interprété comme cultuel sur le site de la *villa* de Vicques JU[763]. Il manque bien sûr un contexte architectural cohérent pour valider cette hypothèse, mais une position de dépôt secondaire reste envisageable. La dégradation particulière de ces objets pourrait également s'expliquer par une utilisation en dehors de leur cadre fonctionnel habituel.

Boîte à sceau et encrier

Le couvercle à décor émaillé (fig. 652, 1) servait à protéger le sceau d'un courrier, imprimé dans la cire d'une boîte à sceau. Ce système permettait au destinataire de contrôler l'intégrité de la missive et de connaître son expéditeur au premier coup d'œil. Issu d'un niveau de construction de l'horizon 2, il peut être attribué au type 2b d'Augst et trouve un parallèle sur ce site daté dans la seconde moitié du Ier s. de notre ère[764]. La partie supérieure d'un encrier (fig. 652, 2), caractérisée par ses cannelures et sa perforation centrale[765], complète le lot d'objets liés à l'écriture.

Toilette et médecine

Cette catégorie regroupe seize objets pour lesquels une utilisation dans le cadre des soins du corps et/ou de la médecine est évoquée. Les cure-oreilles ou sondes auriculaires, représentés par trois individus (fig. 653, 1-3), sont caractérisés par une forme simple à petit cuilleron (variante E de E. Riha)[766]. Ils étaient utilisés autant lors du curetage des oreilles que lors d'opérations chirurgicales, notamment dans le cadre ophtalmologique[767]. Un caractère multifonctionnel peut aussi être formulé pour les sondes à cuilleron ou cyathiscomèles, dont l'extrémité en forme d'olive pouvait servir à broyer des poudres dans la cosmétique, à sonder les plaies ou encore à les cautériser, tandis que l'autre extrémité était utilisée pour le mélange et le dosage de poudres et d'onguents[768]. Un individu à manche cannelé (variante D de la typologie d'Augst) (fig. 653, 4) peut être daté typologiquement du Ier s. de notre ère au vu des données stratigraphiques d'Augst[769]. Une perduration du type au IIe s. ap. J.-C. peut toutefois être envisagée en raison de son contexte stratigraphique (horizon 2) et de son état de conservation. Une seconde sonde à cuilleron (fig. 653, 5) comportant un cou plat à ailettes latérales[770] a été mise au jour en 1862-1863 lors des fouilles de l'égout principal. Elle était encore dans son étui, composé d'un tube emboîtable en alliage cuivreux (fig. 653, 6). Cette association permet de pencher pour une fonction médicale plutôt que pour une utilisation dans le cadre de la toilette sur la foi d'assemblages similaires issus notamment de tombes d'oculistes[771]; cette hypothèse est corroborée par le cachet d'oculiste (fig. 654, 16) issu de cette même fouille ancienne[772]. Presque intact, ce parallélépipède rectangle en stéatite verte comporte sur une face le nom de l'oculiste avec les lettres MA IANUS soit, MAIANUS, MARCIANUS ou MARTIANUS. Une autre face comporte la posologie d'un collyre à effet rapide contre la conjonctivite, à délayer dans du blanc d'œuf, dont l'inscription peut être restituée comme suit:

[MARC ou MART ou MA]IANI RA
[PIDUM AD L]IP(PITUDINEM) EX OVO

Enfin, une dernière face comporte l'inscription MYRNA évoquant la myrrhe, fréquemment utilisée par les oculistes gallo-romains pour soigner les conjonctivites[773]. Une pince de médecin en fer (fig. 654, 15) est caractérisée par ses extrémités actives triangulaires et complète le lot d'instruments de médecine mis au jour lors de la campagne de 1862-1863. Cet objet attesté également sur le site

762 Demierre 2004, inédit.

763 Cramatte/Robert-Charrue à paraître.

764 Furger *et al.* 2009, type 2b, pl. 4, 31-32.

765 Deimel 1987, p. 54.

766 Riha *et al.* 1986, p. 60.

767 Hirt 2000, p. 107.

768 Hirt 2000, p. 106.

769 Riha *et al.* 1986, p. 69

770 Riha *et al.* 1986, p. 68-69, pl. 40, 434-435, variante C.

771 Tombe de Lyon: Boyer *et al.* 1999, fig. 25; tombe de la Luxemburgerstrasse à Cologne: Künzl *et al.* 1983, fig. 68, 6.

772 On notera néanmoins que rien ne permet de dire que ce matériel issu de fouilles anciennes était véritablement associé, mais de fortes présomptions sont envisageables au vu de leur fonction complémentaire dans le cadre de la pratique de l'ophtalmologie.

773 Nous reprenons ici l'analyse de cet objet réalisée par L. Flutsch: Flutsch 1986, p. 146.

d'Augsburg-Oberhausen (D) fait partie des premiers instruments de médecine découverts au Nord des Alpes[774]. Si la cohérence de l'assemblage de ces trois objets est indéniable tant sur les plans fonctionnels que chronologiques[775], leur découverte lors de la fouille de l'égout daté de l'horizon 3 pose problème.

La pratique de l'ophtalmologie pourrait être confirmée sur le site par la présence d'un fragment de tube décoré (fig. 653, 7) qui peut être interprété comme une manche d'aiguille à cataracte, comme l'indique le parallèle de la Staatliche Kunstsammlungen de Kassel[776]. Une aiguille en fer devait initialement être insérée dans le tube et permettre une meilleure préhension de l'ustensile lors de l'opération consistant à déplacer le cristallin opacifié[777]. Alors que notre exemplaire issu du bassin nord de la *villa* est constitué d'une tôle enroulée, ces instruments sont généralement coulés en une pièce. Il semble donc judicieux de ne pas négliger une interprétation de renfort de ceinture du Bas-Empire selon un parallèle très probant fourni par la tombe 21 de la nécropole de Burgheim (D)[778].

Les miroirs peuvent être divisés en deux catégories: les circulaires comportant des cercles concentriques, étamés sur leurs deux faces et fixés à l'origine à un manche, et les carrés, initialement maintenus par un cadre sur une surface de bois et par conséquent étamé que d'un seul côté. Les premiers (fig. 653, 8-9), attribués au type G de Lloyd-Morgan[779] à bande en relief, sont principalement datés du Ier s. de notre ère[780], même si leur production semble perdurer au début du IIe s. ap. J.-C.[781]. Leur présence dans des contextes des horizons 2 et 3 est donc relativement cohérente. La même datation peut être proposée pour les fragments étamés sur une seule face (fig. 653, 10-13) et le probable cadre de miroir (fig. 653, 14).

Religion

Aucun objet de cette catégorie fonctionnelle n'a été retrouvé dans un contexte pouvant être rattaché à un horizon. Les deux statuettes de divinité ont été récoltées anciennement et il ne subsiste d'elles qu'un moulage. La première représente une divinité féminine non identifiée (fig. 654, 4) (Spes?)[782] et la seconde un Mercure gallo-romain (fig. 654, 5) de facture commune[783]. Un petit pied monté sur une tige (fig. 654, 3) doit vraisemblablement avoir appartenu à une statuette comme en témoigne le tenon situé à sa base et qui devait la fixer à un socle. Un épais fragment de bronze doré (fig. 654, 2) laisse par ailleurs envisager la présence d'une statue monumentale sur le site. Des fragments similaires sont en effet attestés dans de nombreux sanctuaires à l'exemple du temple du *forum* d'Augst[784]. En contexte d'établissement rural, les fragments récupérés d'Arconciel FR[785] ou encore de Biberist[786] permettent de postuler la présence à Orbe d'une statue dont la connotation peut être perçue autant en termes religieux que politiques.

Une hachette votive gravée en argent (fig. 654, 1) a été découverte en prospection au détecteur à métaux à proximité de la *villa* dans une zone anciennement marécageuse. Ces objets miniatures constituent un particularisme helvète, tant on les retrouve en nombre dans les lieux de cultes avec des occurrences dans les sanctuaires du Chasseron VD, de Marsens/Riaz-Tronche Bélon FR, de la Grange des Dîmes et du Cigognier à Avenches ou encore de Thoune-Allmendingen BE pour ne citer que quelques exemples[787]. Cet objet laisse supposer la présence d'un petit sanctuaire des eaux dédié à une divinité locale, très probablement lié à la *villa*, comme on en connaît notamment à Dietikon[788].

Éclairage

Une lampe à huile en fer (fig. 654, 6) constituée d'une vasque circulaire à bec est le seul artefact pouvant être rattaché sans aucun doute à cette catégorie fonctionnelle. Issue de la couche d'occupation du local 67, elle devait comporter un crochet permettant sa suspension[789]. Le couvercle à bouton mouluré (fig. 643, 11), ainsi que la chaînette en alliage cuivreux comportant un tenon à extrémité rectangulaire (fig. 662, 1), peuvent également être considérés comme des parties de lampes à huile métalliques, même si un doute demeure[790].

Mobilier et immobilier

Cette catégorie regroupe les pièces de quincaillerie qui peuvent être attribuées tant aux éléments de meuble qu'aux pièces liées à la construction. Ces deux catégories

774 Künzl 1996, p. 2584, fig. 1, 7-8: datation du site vers 14-16 ap. J.-C.

775 Voir aussi la tombe de médecin 1 de Karanovo avec étui, sonde à cuilleron et pince de chirurgie: Kancewa 1994, fig. 4.

776 Künzl 1996, p. 2617, fig. 21, 1. Lieu de découverte inconnu; on remarque toutefois que notre exemplaire est constitué d'une tôle enroulée alors que notre parallèle est coulé d'une pièce.

777 Feugère *et al.* 1985.

778 Keller 1971, pl. 16, 3. Cet élément est associé à une fibule cruciforme du type 3b de Keller datée du milieu du IVe s. ap. J.-C.

779 Lloyd-Morgan 1981, type G.

780 Riha *et al.* 1986, p. 13.

781 Deschler-Erb 1996, p. 66.

782 Leibundgut 1980, n° 236.

783 Leibundgut 1980, pl. 23, 16

784 Schwarz 1991, fig. 47.

785 Saby/Vauthey 2003, p. 8-9.

786 Deschler-Erb 2006, fig. 23/19, 15-16.

787 Luginbühl 2008, p. 236; Vauthey *et al.* 1985, pl. 1, A1, A2 et pl. 6, B 197; Meylan-Krause/Bosse Buchanan 2008, fig. 26 et 45; Martin-Kilcher/Schatzmann 2009, pl. 2, 4 et pl. 20, 105-110.

788 Luginbühl et al. 2001. Ebnöther 1995, p. 177-197: la *pars urbana* de ce site livre également une hachette votive en fer (fig. 67).

789 Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, p. 165-176.

790 Cf. *infra*.

fonctionnelles étant difficile à différencier dans nombre des cas et en particulier lorsque l'on est confronté à des éléments d'huisserie, elles sont présentées conjointement, tout en précisant quelles pièces peuvent être attribuées à l'une ou l'autre catégorie. Les objets illustrés ont fait l'objet d'un choix et chaque type n'est représenté que par un seul dessin malgré la relative abondance de ce type de mobilier. Des listes données en annexe mentionnent les pièces non représentées (annexe 4).

Éléments de coffre

Deux appliques de coffre témoignent du soin apporté lors la réalisation de certains meubles. Il s'agit tout d'abord d'un décor en forme de dauphin (fig. 655, 1). Ce genre de représentation, relativement souvent utilisé sur des poignées de coffre[791], est plus rare sous la forme d'applique. Il ne fait toutefois aucun doute que l'exemplaire d'Orbe fonctionnait de cette manière en raison de la tige ferreuse disposée sur sa face plane ainsi que par l'absence de cassure permettant de supposer la présence de la seconde partie de la poignée. Une applique à tête masculine (fig. 655, 2) trouve des parallèles à Augst ou encore à Avenches dans des contextes de la première et seconde moitié du Ier s. de notre ère[792]. Sa découverte dans une couche de l'horizon 3 à la limite entre les niveaux archéologiques et l'humus laisse supposer une position résiduelle à moins que les datations de l'étude stylistique (IIe s. - début IIIe s. ap. J-C.)[793] soient préférables à celles des parallèles évoqués. L'applique léontomorphe (fig. 663, 1), présentées dans la catégorie des objets non-classifiés, pourraient également être interprétée comme une pièce de meuble d'apparat, même si une interprétation comme pièce de joug demeure plausible.

Les poignées de meuble en fer à terminaisons coniques (fig. 655, 6 et 9) et les cabochons décoratifs (fig. 655, 3-4) trouvent des parallèles à Augst[794]. Ils proviennent pour la plupart du bâtiment B4, avec toutefois quelques éléments issus de la cour de service L 192 et de l'atelier L 182, qui livrent des ferrures de renfort d'angle (fig. 655, 10-11) ou encore deux poignées en oméga en alliage cuivreux (fig. 655, 7-8)[795]. Le contexte et l'aspect replié de ces derniers éléments permettent de proposer des activités de réparation de meuble ou de récupération dans cette zone.

Une pièce en fer évoquant un pied animal (fig. 655, 12) a été retrouvée dans la couche d'occupation et de démolition du *tepidarium* des thermes de B1 (L 158). Cet élément, pour lequel nous n'avons pas trouvé de parallèle probant, devait s'adapter à un fond circulaire comme l'attestent les traces d'arrachage sur sa partie sommitale. Compte tenu du contexte, une interprétation comme trépied de récipient destiné aux ablutions ou comme pied de brasero servant de chauffage d'appoint peut être proposé sous réserve[796].

Plus d'une quarantaine de fragments de charnières ont été mis au jour sur le site. Utilisés pour l'articulation de coffre ou de malle, ces éléments peuvent être divisés en sept types (fig. 656). Avec deux individus en alliage cuivreux et un autre en fer, le premier type présente une articulation ovoïde fixée par un axe en fer (fig. 656, 1). Il est attesté du Ier au IIIe s. ap. J.-C. sur le site d'Augst par des exemplaires de dimensions variables ainsi que par une charnière en cours de fabrication laissant imaginer une production locale[797]. La masse d'alliage cuivreux utilisée pour l'exemplaire d'Orbe, ainsi que son contexte de découverte – la salle de réception L 103 – laissent imaginer son utilisation dans l'articulation d'un meuble de luxe[798]. Les charnières à encastrer[799] (fig. 656, 2) sont également attestées et, avec 32 fragments, constituent le mode d'articulation de meuble le plus fréquent sur le site. Leur répartition spatiale montre deux concentrations, respectivement au niveau de la pièce d'apparat L 103 (9 individus) et de l'angle sud de la cour L 12 (7 exemplaires). Si l'interprétation comme éléments d'ameublement du premier groupe ne pose pas de problème (incendie?), la situation extérieure du second reste énigmatique. Ces éléments de grandes dimensions issus d'une couche d'occupation et de démolition pourraient être interprétés comme les vestiges de malles disposées, malgré les intempéries, hors des bâtiment, mais également comme un regroupement d'objets aux fins de récupération comme l'exemple observé dans la cour du bâtiment B1 (L 17). Les charnières de coffre en applique (fig. 656, 3-5) sont nettement plus rares et montrent des articulations qui peuvent être bonne qualité (fig. 656, 3 et 5) ou plus rudimentaires (fig. 656, 4)[800].

791 Riha 2001, pl. 6, 53-66.

792 Riha 2001, pl. 3, 17; Leibundgut 1976, n° 86.

793 Mikocki 1999, p. 152.

794 Riha 2001, pl. 10, 133-139, et pl. 48, 651.

795 Deschler-Erb 1996, pl. 8, 88. La seconde pièce pourrait simplement être un piton de fixation de poignée: Riha 2001, pl. 9, 117.

796 Des pieds de brasero circulaire à figuration de patte de lion sont attestés en Languedoc ou encore à Pompéi: Feugère 2002, p. 21.

797 Riha 2001, pl. 14-16, 194-218, et p. 40.

798 Notons toutefois la fréquence de ce type de charnière à Augst qui n'exclut pas une utilisation standardisée sur le Plateau suisse.

799 Guillaumet 2003, p. 130.

800 Guillaumet/Laude 2009, p. 131, 6.

Clés et huisserie

La serrurerie constitue une des catégories d'objets les mieux représentées sur le site avec notamment quatre fragments d'entrée de serrure, deux moraillons, trois pênes et 21 clés. Ces éléments ont été traités selon la typologie établie par J.-P. Guillaumet et G. Laude à partir de l'abondant corpus de l'agglomération gallo-romaine de Vertault (Côte d'Or, F). Fondée sur la technologie de la serrure, soit un boîtier et une clé, cette étude permet un classement typologique reposant sur le mode de fonctionnement de l'ensemble du système de fermeture[801].

Les serrures à fonctionnement par rotation[802] sont attestées sur le site par deux petites clés en alliage cuivreux (fig. 658, 1-2), une tige à panneton à tige forée (fig. 658, 4), un foncet de serrure doté d'un petit système de trompe-l'œil destiné à cacher son accueillage (fig. 657, 1) et un cadenas à auberonnière en connexion avec sa chaîne (fig. 662, 5). Cet objet montre un système interne caractéristique d'un type de cadenas gallo-romain dont le fonctionnement a été étudié à Augst[803]. Issu de l'horizon 3, la datation de son contexte correspond à celle des exemplaires rau-

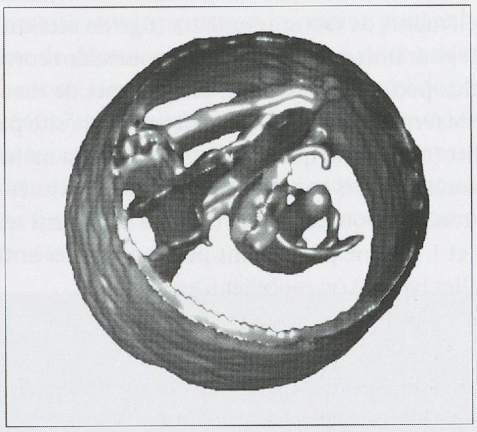

Fig. 634

Coupe au scanner 3D de l'intérieur du cadenas à auberonnière.
Dr Pierre Basset, Centre d'Imagerie de la Riviera, La Tour-de-Peilz.

raques attribués au IIIe s. ap. J.-C. La coupe au scanner (fig. 634) permet de restituer son fonctionnement avec une clé à tige forée qui était dans un premier temps insérée dans la broche. Puis, par un mouvement de rotation, le panneton entrait en contact avec le pêne à ressort de verrouillage afin de créer un mouvement de translation libérant l'auberon.

Une clé à panneton à deux dents tournées vers l'anneau (fig. 658, 5) ainsi qu'une entrée de serrure circulaire à accueillage rectangulaire (fig. 657, 2) peuvent être attribuées au système de serrure à retrait de lame de ressort et translation[804].

Le système constitué par les serrures en applique fonctionnant par soulèvement de lames de ressort et translation est le mieux représenté avec seize clés (fig. 658, 6-21) et trois pênes (fig. 657, 7-9). Majoritairement issus de l'horizon 3, ces éléments apparaissent cependant dès l'horizon 2. Ce système est connu à partir de 9 ap. J.-C. comme en témoigne l'exemplaire issu du champ de bataille de Kalkriese lié à la défaite de Varus[805]. Il semble tout à fait commun sur le Plateau suisse comme en témoignent la quinzaine d'exemplaires de la *villa* de Biberist[806] ou la vingtaine de celle de Seeb[807]. On notera encore que les pênes (fig. 657, 8-9) portent toujours des traces de brasure, seule technique pour garantir l'installation des gardes sans les casser.

Deux moraillons à auberon (fig. 657, 5-6) rectangulaires fonctionnant avec plusieurs types de serrures peuvent convenir pour des coffres ou des malles. Les deux foncets de serrures en fer (fig. 657, 3-4) demeurent trop fragmentaires pour être attribués à un système de fonctionnement. Trois mentonnets (fig. 659, 1-2) sont attestés sur le site[808]. Ils étaient utilisés pour recevoir une clenche par soulèvement fixée à un point d'attache. Leur présence dans les niveaux d'occupation et de démolition du local 103 en association avec un picolet (fig. 659, 3-4)[809] – soit une agrafe fixée sur le montant de la porte ou le mur adjacent afin de soutenir la clenche – permet de restituer le système de fermeture de la porte de cette salle d'apparat[810]. Cette association permet de confirmer les données de terrain qui plaident pour un incendie dans ce secteur. Cette hypothèse est d'ailleurs corroborée par la présence de 24 rivets à contreplaque (fig. 659, 9) issus de la pièce mitoyenne (L 102). Ces éléments

801 Guillaumet/Laude 2009, p. 13-15. Voir aussi les animations explicatives des différents modes de fonctionnement sur le site internet www.bibracte.fr.

802 Guillaumet/Laude 2009, p. 17-25, type 1.

803 Furger *et al.* 1990, p. 165, avec un exemplaire d'Avenches; Guillaumet/Laude 2009, fig. 16.

804 Guillaumet/Laude 2009, p. 28-31, type 3.

805 Schülter 1993, fig. 32.

806 Huber 2006, fig. 24/7 et 24/8.

807 Fellmann 1990, pl. 27 à 29.

808 L'exemplaire non représenté est issu de l'ensemble OB 93/9926-03.

809 Guillaumet/Laude 2009, p. 144, n° 75.

810 Voir par exemple le type 7 qui comporte ce type de pièce. Guillaumet/Laude 2009, p. 49-51.

forment un ensemble de menuiserie cohérent. Mesurant 37 mm, soit deux *digiti*, ils permettent de restituer un assemblage de deux pièces de bois d'un *digitus* chacune, pouvant correspondre à une porte ou à un volet. L'interprétation de porte semble toutefois plus probable à la vue d'une pièce de quincaillerie triangulaire massive issue du même contexte (fig. 656, 6) et pour laquelle une identification de penture peut être évoquée[811].

Une crapaudine (fig. 659, 5) constituée d'une pièce carrée perforée en son centre pour sa fixation grâce à un clou[812] devait recevoir dans sa partie creuse le pivot d'une porte. Mis au jour dans le local L 38 de B1 situé à proximité de l'*apodyterium* (L 37), elle permet d'envisager un accès aux appartements d'agrément (*diaetae*) et éventuellement à la partie thermale par l'angle sud-est du bâtiment, si tant est qu'elle n'appartenait pas à une porte interne. Une utilisation similaire dans le cadre du renfort de l'articulation d'une porte peut également être envisagée pour la pièce circulaire massive (fig. 660, 1) provenant de la cour L 17.

Autre artefact relatif aux installations de porte, un gond massif (fig. 659, 7) issu de la cour L 192 servait à la fixation par des pentures de la planche d'une porte à son montant. Deux éléments de facture similaire (tige de section carrée appointée courbée à l'angle droit pour finir en section ronde) pourraient correspondre à la fixation d'éléments de plus petite taille comme des battants de meubles ou de volets (fig. 659, 6). Ce type de fermeture est en outre attesté sur le site par quatre crochets fixés à un piton à œillet (fig. 659, 8) qui fonctionnaient de la même manière que les crochets de volets actuels[813]. Leurs contextes de découverte situés dans des couches de démolition et de construction des cours (L 17 et 192) ainsi qu'à l'intérieur des bâtiments (L 22 à 24 et L 116) ne permettent pas de trancher entre une utilisation dans le cadre immobilier (volets) ou mobilier (meuble).

Immobilier

Comme précisé en introduction, seules les pièces de quincaillerie atypiques ont été étudiées en détail, les clous et rivets ayant volontairement été laissés de côté par manque de temps. Cette catégorie de matériel montre néanmoins une vaste gamme de pièces susceptibles d'aider à la compréhension de l'architecture et du fonctionnement du site.

Mis à part les éléments liés à la fermeture de porte ou de meuble, le site a également livré quelques autres pièces de quincaillerie atypique. Une grille de canalisation ou pommelle en plomb (fig. 660, 2) caractérisée par ses multiples perforations est issue de la pièce d'atelier B7 (L 182). Un exemplaire mieux conservé est connu sur le site dans l'écoulement de vidange du bassin interne du réservoir (fig. 635)[814]. Le site d'Avenches

811 Guillaumet/Laude 2009, p. 134, 25. Il pourrait s'agir d'une penture flamande.

812 Guillaumet/Laude 2009, p. 132, 10.

813 Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, p. 179, fig. 164.

814 OB 97/15050-01; 559 g; Ø 140 mm.

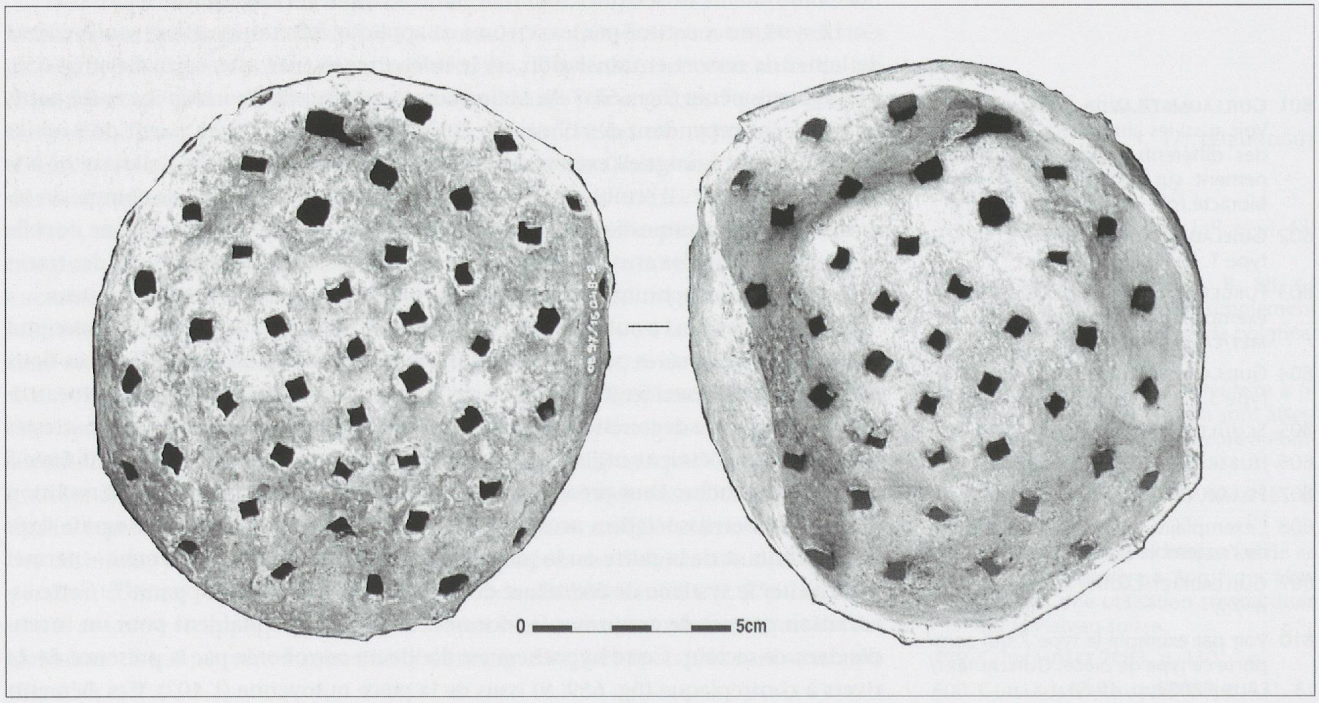

Fig. 635
Pommelle complète issue du réservoir.

livre également un parallèle proche[815]. L'exemplaire de l'atelier est replié sur lui-même et pourrait correspondre à un élément récupéré ou à un objet dont la fabrication a été interrompue compte tenu de l'aspect irrégulier de son contour.

La frette de canalisation à nervure centrale[816] (fig. 660, 6), également issue du bâtiment B7 (L 203) et par conséquent, en contexte secondaire, pose le même type de problème. Aplatie et incomplète, elle peut être considérée comme un élément récupéré.

Parmi les pièces de quincaillerie servant à la suspension, il est à relever plusieurs pattes de fixation de faux-plafond, constituées d'un crochet fixé par deux clous (fig. 660, 4). Ce type d'élément, dans la Curie et le temple de Sichelen 2 d'Augst, était initialement fixé à une poutre du faux-plafond[817]. Son crochet s'imbriquait dans l'anneau d'une seconde pièce de quincaillerie elle-même maintenue à la charpente[818]. Représentés uniquement par cinq individus dont deux issus des fouilles anciennes, ces éléments sont concentrés au nord de B4 dans les locaux 5 et 6. Il convient néanmoins de rester prudent quant à la restitution architecturale de ces pièces en raison de l'absence de l'autre partie constitutive du système de suspension et du faible nombre d'occurrences.

Un clou à tête cruciforme (fig. 660, 3) devait également servir dans le cadre de la suspension ou du maintien d'éléments architecturaux particuliers (plaquage, stuc, ...) sans que le contexte de découverte ne puisse nous aider à déterminer leur fonction précise. On notera encore la présence récurrente sur le site de pitons ouverts (fig. 660, 5) et à œillet (fig. 660, 7) servant dans le cadre de système de suspension ou d'articulation de charnière ou encore de poignée de meuble. La concentration des pitons ouverts dans la cuisine L 76, avec 12 des 25 individus répertoriés, permet de suggérer leur utilisation pour fixer des ustensiles culinaires mobiles (crémaillère, chaudron, ...) ou pour pendre des salaisons[819].

Fig. 636
Bâtiment B1. Dépôt in situ, *au nord du mur sud (M 121) de la cour L 17.*

Un dépôt de récupérateur

Un ensemble de pièces de quincaillerie a été découvert appuyé contre le mur 121 de la cour du bâtiment B1 (L 17). Ces 54 éléments retrouvés agglomérés (fig. 636) semblent avoir été contenus dans un récipient en matière périssable et constituent un dépôt de presque 3 kg de métal (2976 g) dont la fonction reste à déterminer (annexe 4, p. 523-524).

En plus des clous de construction (11 ind.) et de menuiserie (11 ind.) (fig. 661, 5-6 et 9), ainsi que des parties mâle et femelle d'une charnière (fig. 661, 7-8), le dépôt comporte des éléments de quincaillerie peu communs sur le site avec des fiches en «T» (15 ind.) (fig. 661, 3-4) et des pattes en «T» (16 ind.) (fig. 661, 1-2) dont la tête est similaire, tandis que leur fixation est assurée dans le premier cas par une tige appointée et dans le second par une tige terminée par une tôle perforée et rivetée. Les fiches en «T», habituellement interprétées comme des fixations de *tubuli*[820], montrent une répartition sur le site concentrée dans les complexes thermaux des états 1 et 2[821] et

815 Duvauchelle 2009, n° 48, p. 237, fig. 81.

816 Guillaumet 2003, p. 135.

816 Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, pl. 1-3.

818 Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, fig. 42 et 43.

819 Voir notamment Guillaumet 2003, p. 138, attestant cette utilisation au milieu du siècle dernier.

820 Reymond/Duvauchelle 2006, p. 291-292.

821 OB 90/4727 et OB 92/9842.

dans les thermes de B1. Si cette fonction semble avérée dans ces contextes précis, leur présence dans d'autres parties de la *villa* (L 12, 64, 76, 119, 128, 182) suggère une utilisation plus large de ces objets. Cette hypothèse est confortée par les observations réalisées dans les thermes de l'*insula* 19 d'Avenches où ces éléments se retrouvent rarement en association avec les *tegulae mammatae* ou les *tubuli*[822].

Les pattes en «T» ne sont pas attestées dans les fouilles récentes à l'exception du dépôt. Si leur utilisation semble similaire à celle des fiches avec toutefois un support de fixation plane, il demeure difficile de l'affirmer à partir de notre corpus. L'interprétation d'éléments de maintien de placage ou encore de stucs ne peut pas non plus être écartée.

Les clous de construction et de menuiserie ont été classés selon leur taille et leur section en dessous de la tête[823]. Il est probable que la plupart d'entre eux ont dû servir dans le cadre de l'immobilier, les clous de petite taille présentant une section correspondant aux perforations des pattes en «T». Les deux fragments de charnière à encastrer comportent encore leur clou de fixation et appartiennent à la même articulation.

La majorité des pièces sont complètes mais portent des traces d'utilisation comme une tige ou une patte courbée, une tête matée ou présentant des traces d'arrachages ou encore des clous de maintien encore en connexion pour les pattes en «T». Cette donnée taphonomique ainsi que le contexte de découverte permettent d'interpréter cet ensemble comme un sac de récupérateur oublié le long du mur de la *villa*. Déterminer l'origine des pièces reste difficile même si la proximité du complexe thermal pourrait constituer un indice. La large gamme des dimensions des fiches (102 à 120 mm) et surtout des pattes en «T» (100 à 206 mm) suppose toutefois une activité de récupération portant sur des locaux différents.

Objets non classifiés

Cette catégorie regroupe les objets dont on connaît le nom mais dont l'utilisation est attestée dans de trop nombreuses activités pour pouvoir les classer sur le plan fonctionnel.

Rivets

Les rivets en bronze entrent tout particulièrement dans cette catégorie. Attestés aussi bien dans la sphère militaire que sur des meubles ou des éléments de harnachement, ils demeurent impossibles à classer de manière fonctionnelle. Ils se divisent entre les clous-rivets en une pièce (fig. 663, 12-13 et 15-17) et les clous-rivets pour refoulement (fig. 663, 2-11) selon la typologie de Jean-Paul Guillaumet[824]. Issus des horizons 2 et 3, les exemplaires émaillés (fig. 663, 2-7) peuvent être divisés selon la complexité de leur décor d'émail de la même manière que les fibules. Ainsi les exemplaires à multiples loges d'émail différenciées (fig. 663, 2-4) montrent une technique d'émail apparaissant au IIe s. ap. J.-C[825].

Autres objets non classifiés

L'applique ou la statuette de lion (fig. 663, 1) ne peut pas être classée dans une catégorie fonctionnelle tant ce genre d'applique peut se retrouver par paires tout aussi bien sur des éléments de joug[826] que comme ornementation d'accoudoir[827]. Son contexte de découverte, la pièce de réception de la mosaïque 9, plaiderait plutôt en faveur de la seconde hypothèse et y laisserait envisager la présence de meuble de luxe.

Les fragments de chaînes peuvent être assemblés à des objets entrant dans diverses catégories fonctionnelles; d'où leur attribution à la catégorie des objets non-classifiés. Ainsi, la chaînette en alliage cuivreux à anneaux tressés et tenon à tête rectangulaire (fig. 663, 1) a dû servir de lien entre un récipient (lampe à huile, encrier, lanterne?[828]) et son couvercle. Une chaînette de même facture attestée sur une lampe à huile en bronze du type Loeschke XXI au Musée de Naples semble toutefois corroborer l'hypothèse d'une utilisation sur ce type d'objet[829]. Avec 21 fragments, les chaînes en fer se répartissent entre les individus à anneaux en «8» (fig. 662, 2), à maillons rectangulaires et ceux alternant les deux type de liens

822 Reymond/Duvauchelle 2006, p. 291-292.

823 Guillaumet 2003, p. 132-133.

824 Guillaumet 2003, p. 139-140.

825 Feugère 2002, voir par exemple, p. 70, n° 12, ou p. 82, n° 112.

826 Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 86, 2442-2444.

827 Kohlert-Németh 1990, p. 35, n° 11; Menzel 1986, pl. 146, 429.

828 Deschler-Erb 1996, p. 108-109.

829 Valenza Mele 1983, n° 291.

830 Schaltenbrand-Obrecht 1991, fig. 155.

831 Les vestiges de plusieurs maillons très fragmentaires sont présents dans cet ensemble. Un seul est illustré.

(fig. 662, 3). On notera tout particulièrement un élément de distribution constitué de deux anneaux soudés d'une pièce et alternés perpendiculairement (fig. 662, 4) qui trouve un parallèle à Coire[830] ainsi qu'une chaîne à maillons trilobés et éléments de distribution (fig. 662, 6-7) issus du L 103[831] Ce dernier individu pourrait être interprété comme un fragment de crémaillère même si cette identification ne peut être assurée en l'absence de crochet de suspension.

Synthèse générale

Analyse spatio-fonctionnelle

Le mobilier métallique d'Orbe montre un faciès très diversifié dont l'analyse spatiale n'est possible que pour le dernier horizon. En effet, comme précisé en introduction, les deux premiers horizons livrent trop peu de mobilier en contexte pour permettre un commentaire sur leurs assemblages. De même, pour l'horizon 3, rares sont les bâtiments qui livrent assez de mobilier pour permettre une étude comparative de leur faciès. Seuls le corps d'habitat principal (B4), l'annexe artisanale B7 et sa cour L 192 livrent un matériel suffisamment riche pour autoriser un discours pertinent (fig. 637).

	B1 thermes	B1 nord	B4	B7	Cour de service L 192	Bassin nord	Cours et portiques	Total
Parures	1	2	3	3	12	2	1	24
Production	3	0	3	10	5	1	1	23
Activités culinaires	0	3	4	13	5	0	2	27
Écriture	0	2	2	6	5	1	1	17
Mobilier	3	6	30	11	4	2	8	64
Guerre	1	0	1	2	1	0	1	6
Transport	0	1	4	11	2	0	0	18
Toilette et médecine	0	0	4	1	2	1	0	8
Poids et mesures	0	0	1	3	0	0	0	4
Éclairage	0	0	1	0	0	0	0	1
Religion	0	0	0	1	0	0	0	1
Totaux	**8**	**14**	**53**	**61**	**36**	**7**	**14**	**193**

Fig. 637

Tableau de répartition par catégorie fonctionnelle par bâtiment pour l'horizon 3 en NR.

Le faciès de B4 montre un assemblage fortement dominé par les éléments d'ameublement (55 %) notamment en raison de l'incendie ayant touché les locaux 101, L 102 et L 103 (fig. 639, planche couleur p. 564). Cette configuration donne un instantané de l'ameublement des pièces de cette partie résidentielle qui demeurerait imperceptible dans le reste de l'habitat (B1 Nord et thermes) sans l'analyse factorielle des correspondances qui démontre également une association claire entre ces bâtiments et les pièces de meuble. Cette affirmation reste valide en dépit du recyclage intensif dont ont dû faire l'objet la plupart des pièces de quincaillerie comme témoigne notamment le dépôt de récupérateur. Les autres activités de l'habitat semblent marginales avec des pourcentages inférieurs à 10 %. Leur diversité caractérise un faciès d'habitat où toutes les activités de la vie quotidienne sont présentes sans que l'on puisse mettre en évidence une quelconque spécialisation. On notera encore la proximité des bâtiments d'habitat avec les instruments de toilette qui soulignent les activités de la vie quotidienne des résidents (fig. 639).

Contrairement à cette zone résidentielle, le faciès de B7 montre une spécialisation dans le domaine artisanal avec un pourcentage de plus de 15 % de mobilier lié à la production. Cette donnée, qui pourrait paraître assez faible pour attester une spécialisation du bâtiment, nécessite une analyse approfondie. Il convient de préciser que seuls les outils ont été pris en considération tandis que les déchets n'entraient pas dans les comptages afin de ne pas biaiser les interprétations. Ensuite, on notera

d'emblée l'importance des activités culinaires, des poids et mesures et du transport dans le faciès. Or, ces catégories fonctionnelles correspondent aux activités d'entretien et de réparation de l'atelier de la pièce L 182 et sont présentes sous la forme d'éléments en cours d'élaboration ou de récupération. Les autres catégories démontrent à la fois le caractère résidentiel du bâtiment ainsi que ces autres fonctions liées à la gestion du domaine avec notamment des poids et mesures ou encore des stylets.

Cet aspect est encore plus développé dans le mobilier issu de la cour L 192 qui montre un fort pourcentage d'éléments liés à l'écriture (13 %), peut-être dû à une fonction de réception et d'envoi de denrées. Cette hypothèse pourrait également être justifiée par la présence de pièces de char ainsi que de passe-corde pouvant servir à l'emballage de ballots. À la vue des autres faciès, la situation extérieure de la cour apparaît assez nettement grâce à son faible pourcentage de pièce de meuble et à sa très forte proportion de parures, sans doute liée à une plus grande fréquentation des lieux (fig. 639).

L'analyse des faciès des différentes parties de la *villa* se heurte à la faiblesse quantitative du mobilier même si elle permet de dégager des données qui corroborent l'étude des structures. En effet, les proportions de mobilier sont significatives des activités se déroulant dans les différentes parties de la *pars urbana* lorsque la quantité de matériel permet des comparaisons. Ainsi, le faciès d'habitat se différencie clairement de celui des locaux fonctionnels avec une proportion majoritaire des pièces de meuble d'un côté et du matériel artisanal de l'autre. Dans le même ordre d'idée, la forte présence de parures au niveau des cours extérieures plaide pour une fréquentation soutenue tandis que leur faible représentation dans les cours et portiques internes de la *villa* pourrait constituer un argument pour démontrer que seuls quelques privilégiés y avaient accès. Sur le plan général, on notera l'absence de tout mobilier agricole dans la *pars urbana,* confirmant une fonction résidentielle couplée à une activité de gestion et de logistique, la fonction productive étant impartie à la *pars rustica*.

Analyse socio-économique

À première vue, il demeure difficile d'établir le statut social des habitants des lieux à partir du seul mobilier métallique. Alors que l'ampleur de la réalisation architecturale ne laisse aucun doute sur la richesse des propriétaires, aucune parure de prestige en métal précieux ou encore aucun objet d'importation lointaine ne vient corroborer l'indéniable luxe témoigné par les vestiges de terrain.

Pourtant, à y regarder de plus près, le mobilier métallique livre plusieurs éléments attestant la présence d'une population aisée. Contre toute attente, les objets de parures ne constituent pas la meilleure source de renseignement. S'il est vrai que les fibules émaillées sont surreprésentées, leur forte proportion peut être due à un déterminisme d'ordre chronologique et leur qualité est habituelle pour ce type de parure. Le luxe se manifeste de façon plus évidente parmi les rares fragments de meubles issus notamment des pièces d'apparat de la partie résidentielle B4. Les appliques figurées, à tête humaine ou delphinoïde, le fragment d'accoudoir léontomorphe, les hypothétiques fragments de lampe à huile métallique ou encore le pied de brasero constituent des vestiges de meubles de prestige attestant d'un haut niveau social. Le fragment de statue monumentale en bronze doré laisse de même imaginer la présence d'une statue imposante, vraisemblablement en l'honneur d'un membre de la famille dirigeante. L'activité de ces riches propriétaires reste également difficile à cerner mais pourrait être identifiée par les nombreux objets liés à l'écriture. La boîte à sceau émaillée, le fragment d'encrier ainsi que la qualité de certains stylets et leur nombre constituent en effet autant d'éléments en relation avec la gestion du domaine et attestent une correspondance avec l'extérieur. De même, la présence de vaisselle métallique dont des couvercles de cruche, des lèvres de récipient en alliage cuivreux et même en argent, révèle un standard de vie très romanisé. Ces éléments ont été recueillis dans les parties résidentielles telles que B4 et B1 ainsi qu'en cours de récupération dans l'atelier L 182 de B7. Comme

les éléments de meubles, ces pièces ne sont présentes que sous la forme de fragments dans des conditions de dépôt qui semblent devoir être interprétées comme des mises au rebut d'objets inutiles.

Ces constatations permettent de postuler un abandon organisé de la *villa*. Si les circonstances d'abandon avaient été précipitées, il est vraisemblable que le site aurait livré davantage d'éléments de meubles luxueux, de vaisselle, voire même des dépôts de ce type d'objets. Cette hypothèse ne doit cependant pas faire oublier les activités de récupération qui ont dû être intenses, comme l'attestent le dépôt de pièce de quincaillerie et les éventuels pillages qui se sont vraisemblablement concentrés sur le mobilier de valeur. La quasi absence de pièce de meubles d'apparat nous fait toutefois préférer l'hypothèse d'un départ organisé, impliquant le transport de la plupart des mobiliers de valeur plutôt qu'un arrêt brusque du fonctionnement du site lié à des événements violents.

Catalogue

Fig. 640

1. **OB 00/17677-01.** Fibule de schéma La Tène moyenne à arc de section circulaire sur lequel vient s'attacher le pied à l'aide d'une bague. Le ressort est à quatre spires et corde interne. Seul l'ardillon est fragmentaire. Alliage cuivreux.
   L. 91 mm. 6,4 g.
   H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 16.
   Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 1, type 4.
   Datation typologique: Tibère/Claude - fin Ier s. ap. J.-C.
2. **OB 93/11424-01.** Fibule de schéma La Tène moyenne à arc de section ovale sur lequel se trouve un fragment de la bague d'attache du pied fragmentaire. Le ressort à quatre spires et corde interne a été démantelé ou écrasé. Alliage cuivreux.
   L. 74 mm. 5 g.
   Hors horizon. US normalisée: 66, vrac B4.
   Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 1, type 4.
   Datation typologique: Claude - fin Ier s. ap. J.-C.
3. **OB 99/17844-01.** Fragment de fibule de type gauloise simple à ressort à fixe-corde et six spires (deux conservées) protégé par des plaquettes, arc de section rectangulaire et pied triangulaire comportant deux ajours triangulaire et trapézoïdal. Une partie du ressort, du pied ainsi que l'ardillon, sont manquants. Fer.
   L. 79 mm. 12,8 g.
   Hors horizon. US normalisée: construction 156 Ext. Ouest. Local: L 111 sud.
   Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 2, type 2, var. 3, pl. 6, 1962; METZLER 1995, type 16c.
   Datation typologique: 40/30 av. J.-C. - milieu Ier s. ap. J.-C.
4. **OB 93/11388-02.** Fragment de gaine de fibule à cache-ressort cassé au niveau du départ de l'arc. Deux lignes de tremolo figurent sur la partie supérieure du ressort ainsi que sur le départ de l'arc. Alliage cuivreux.
   L. 50 mm. 7,7 g.
   H1. US normalisée: 4, occupation/démolition état antérieur. Bâtiment: état antérieur. Local: L 95.
   Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 4.
   Datation typologique: Auguste - fin Ier s. ap. J.-C.
5. **OB 91/7955-01.** Disque médian de fibule à queue de paon ou à collerette (?) à bordure dentelée et décor de cercles concentriques, perforation centrale sub-triangulaire. Alliage cuivreux.
   Ø ext. 32 mm. 1,2 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76.
   Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 4, type 5 (?); METZLER 1995, type 10-12 (?).
   Datation typologique: LTD2b - milieu Ier s. ap. J.-C.
6. **OB 01/20676-01.** Arc de fibule (?) de section hémisphérique avec une légère rainure centrale. La charnière ainsi que le pied sont manquants et empêchent une attribution typologique assurée (fibule de type Aucissa?). Alliage cuivreux.
   L. 68 mm. 0,5 g.
   Hors horizon. US normalisée: 38, 1992/construction. Local: Ext. L 203.
   Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 2, var. 4.
   Datation typologique: 15 av. J.-C. - fin Ier s. ap. J.-C.
7. **OB 87/4045-02.** Arc de fibule de type Alésia formé d'une tôle triangulaire légèrement moulurée ornée de deux lignes centrales en relief et d'un rebord surlignant sa bordure. La perle située à l'origine sur le pied ainsi que l'ardillon sont manquants. Alliage cuivreux.
   L. 38 mm. 3,6 g.
   H1. US normalisée: 4. Bâtiment: construction antérieure entre B1 et le mur de soutènement de la terrasse.
   Réf. bibl.: METZLER 1995, type 21e, fig. 155, 9-11.
   Datation typologique: LTD2b - Auguste.
8. **OB 94/12501-02.** Fibule de type Aucissa complète à l'exception d'une partie de la charnière et de l'ardillon. L'arc présente des moulurations composées d'une arête centrale à décor en échelle et des bordures soulignées par une ligne de grénetis. La tête comporte deux renflements dont l'un orné de stries et le second de deux perforations latérales. Le pied triangulaire court est orné d'un bouton rapporté. Alliage cuivreux.
   L. 67 mm. 9,7 g.
   Hors horizon. US normalisée: 59, vrac B6. Local: L 129.
   Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 2, var. 1.
   Datation typologique: 15 av. J.-C. - fin Ier s. ap. J.-C.
9. **OB 00/17727-02.** Dérivé de fibule d'Aucissa à arc en anse de panier mouluré orné de trois lignes en relief présentant un décor de points incisés sur les bordures et une arête centrale ornée de traits obliques alternés lui donnant un aspect sinueux. Le pied est terminé par une excroissance. L'ardillon est manquant. Alliage cuivreux.

L. 43 mm. 4,6 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 5, pl. 23, 2348.
Datation typologique: deuxième moitié Ier s. ap. J.-C.

10. **OB 00/16915-01.** Dérivé de fibule de type Aucissa dont seul l'ardillon manque. L'arc en anse de panier est de section rectangulaire et le pied est surmonté par une petite excroissance. Alliage cuivreux.
L. 42 mm. 4,1 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 5, pl. 23, 2351.
Datation typologique: deuxième moitié Ier s. ap. J.-C.

11. **OB 00/19217-01.** Dérivé de fibule d'Aucissa miniature (?) à arc en anse de panier surligné par des stries sur la moitié proche de la tête, tandis que l'autre moitié est moulurée et comporte une arête centrale. Le pied triangulaire court comporte des moulurations et une excroissance à son extrémité. Alliage cuivreux.
L. 41 mm. 5,5 g.
H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 172.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 5, pl. 23, 2346.
Datation typologique: deuxième moitié Ier s. ap. J.-C.

12. **OB 93/11674-02.** Fibule à charnière et à arc profilé dans la longueur de forme triangulaire mouluré à arête centrale ornée de trois lignes de points incisés et à bordures surlignées. Le pied à partie supérieure triangulaire inscrite dans la continuité de l'arc comporte un décor de points incisés formant des méandres et une petite excroissance terminale. Alliage cuivreux.
L. 56 mm. 3,2 g.
Hors horizon. US normalisée: 66, vrac B4.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 10.
Datation typologique: deuxième quart Ier s. - début IIe s. ap. J.-C.

13. **OB 98/15147-01.** Fibule à charnière à arc mouluré et à décor de ligne de point et pied losangique avec une excroissance terminale. Alliage cuivreux.
L. 68 mm. 3,9 g.
H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 154.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 12, var. 2, pl. 29, 2517.
Datation typologique: deuxième quart Ier s. - début IIe s. ap. J.-C.

14. **OB 92/9851-01.** Fibule à arc profilé dans la longueur dont il ne manque que l'ardillon. L'arc étamé fin à mouluration comporte une arête médiane et des traces d'usure sur ses rebords. Le pied séparé de l'arc par une mouluration est terminé par une petit excroissance. Alliage cuivreux.
L. 63 mm. 3,7 g.
Hors horizon. US normalisée: 35, occupation/démolition Ext. Nord. Local: L 94.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 12, var. 1, pl. 28, 2488.
Datation typologique: deuxième quart Ier s. - début IIe s. ap. J.-C.

15. **OB 99/16984-01.** Fragment d'arc et de pied de fibule à décor niellé terminé par une petite excroissance. L'arc comporte une partie centrale massive niellée soulignée par des bordures incisées plus fines. Alliage cuivreux.
L. 44 mm. 2,8 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: Z. 2 sud.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 15.
Datation typologique: deuxième et troisième quarts Ier s. ap. J.-C.

16. **OB 94/11606-14.** Fibule à charnière complète à arc mouluré tripartite avec une partie centrale rectangulaire bordée par des incisions et comportant deux ocelles. Le pied est terminé par une excroissance. Alliage cuivreux.
L. 47 mm. 4,7 g.
Hors horizon. US normalisée: 66, vrac B4.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 16, var. 2.
Datation typologique: milieu Ier s. - début IIe s. ap. J.-C.

17. **OB 00/17702-05.** Ardillon de fibule à charnière. Alliage cuivreux.
L. 36 mm. 0,3 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.

Fig. 641

1. **OB 87/4094-03.** Fibule à arc anguleux formé par un plateau rectangulaire mouluré à arête centrale ondulée. Le pied a la forme d'une tête de serpent stylisée. Alliage cuivreux.
L. 41 mm. 5 g.
H2. US normalisée: 9, occupation/démolition thermes (B5 nord). Local: L 4, dans praefurnium.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 17, var. 2.
Datation typologique: Claude - fin IIe s. ap. J.-C.

2. **OB 00/17726-05.** Fibule à arc anguleux formé de deux plaques triangulaires jointes par leur pointe. La plaque centrale comporte de l'émail ou de la pâte de verre de couleur verte. Le pied triangulaire court est rapporté. Alliage cuivreux.
L. 26 mm. 4,4 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 17, var. 5 (?).
Datation typologique: Claude - fin IIe s. ap. J.-C.

3. **OB 00/17727-06.** Fragment d'arc de fibule triangulaire à partie centrale émaillée et à pied mouluré. Alliage cuivreux.
L. 34 mm. 1,7 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 17, var. 5, pl. 35, 2654.
Datation typologique: Claude - fin IIe s. ap. J.-C.

4. **OB 00/19291-01.** Fragment de fibule émaillé à arc composé d'un triangle au-dessus du pied puis d'un cercle fragmentaire émaillé. Alliage cuivreux.
L. 25 mm. 2,7 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 17, var. 5, pl. 35, 2662; MAZUR 1998, pl. 18, 265.
Datation typologique: 50 - 150/début IIe s. ap. J.-C.; Mazur: fin Ier s. - début IIe s. ap. J.-C.

5. **OB 94/11671-01.** Fibule à arc triangulaire terminé par un pied à tête de reptile stylisée. L'arc triangulaire comporte deux cercles qui constituent les loges pour l'émail dont seules quelques traces fugaces restent visibles. Alliage cuivreux.
L. 47 mm. 3,7 g.
H3. US normalisée: 16, occupation/démolition B1 Nord. Local: L 124.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 5, type 17, var. 5.
Datation typologique: Claude - fin IIe s. ap. J.-C.

6. **OB 98/15119-02.** Fragment de fibule à arc cruciforme et à médaillon dont il ne subsiste que le trou de fixation. La partie centrale de la croix est soulignée par des renflements eux-mêmes

surlignés. La charnière est lacunaire. Alliage cuivreux.
L. 48 mm. 5,6 g.
H3. US normalisée: 12, occupation/démolition B1 thermes. Local: L 158.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 4, var. 1, pl. 40, 2783 et 2784.
Datation typologique: seconde moitié Ier s. ap. J.-C.

7. **OB 91/7931-01.** Fibule à charnière à lunule ornée de petits appendices d'où part une plaque sub-triangulaire ornée de deux appendices à ses angles. Alliage cuivreux.
L. 24 mm. 4,3 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 5, variante.
Datation typologique: Tibère/Claude - fin Ier s./début IIe s. ap. J.-C.

8. **OB 00/19213-02.** Fibule émaillée géométrique circulaire avec ajour central. La couronne présente de l'émail vert et deux petits appendices circulaires également émaillés proches du porte-ardillon et de la charnière. Alliage cuivreux.
Ø ext. 35 mm. 2,9 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994 , groupe 7, type 12, pl. 42, 2825.
Datation typologique: IIe s. ap. J.-C.

9. **OB 99/17833-04.** Fibule géométrique circulaire à décor de rayons émaillés bleus, verts, noirs et oranges disposés dans deux cercles concentriques. Un petit anneau pour chaînette se situe à proximité de la charnière rapportée. Le pourtour de la plaque est décoré de petites incisions. Alliage cuivreux.
Ø ext. 35 mm. 7,8 g.
H2. US normalisée: 17, occupation 1 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 13, pl. 42, 2828.
Datation typologique: milieu Ier s. - fin IIe s. ap. J.-C., voire début IIIe s.

10. **OB 00/17702-13.** Fibule à charnière rapportée équilatérale, brûlée. L'arc est composé d'un cercle central émaillé entouré de deux larges protubérances. Le pied et la tête sont moulurés. Alliage cuivreux.
L. 52 mm. 5,6 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 16, pl. 43, 2848.
Datation typologique: milieu Ier s. - fin IIe s. ap. J.-C.

11. **OB 99/16976-03.** Fibule à charnière rapportée équilatérale à axe à partie centrale losangique présentant deux excroissances dont une fragmentaire ornée de trois ocelles à leur angle. Cette partie comporte un cercle irrégulier dont l'émail a disparu entouré par de l'émail bleu clair. Le pied et la tête sont moulurés. Alliage cuivreux.
L. 48 mm. 3,1 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 16, pl. 43, 2852.
Datation typologique: milieu Ier s. - fin IIe s. ap. J.-C.

12. **OB 00/19201-01.** Fibule à charnière rapportée équilatérale à axe à partie centrale losangique comportant un cercle central dont l'émail a disparu entouré par quatre rayons alternant des loges d'émail rouge et orange. Le pied et la tête sont moulurés. Cet exemplaire semble avoir brûlé. Alliage cuivreux.
L. 53 mm. 3,3 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 16.
Datation typologique : milieu Ier s. - fin IIe s. ap. J.-C.

13. **OB 00/1926-07.** Fibule à disque équilatérale complète comportant un arc rectangulaire avec des excroissances à chaque angle. Au centre de l'arc, entre les deux axes, se trouve de l'émail ou de la pâte de verre de couleur verte très abîmée. Le pied et la tête sont triangulaires courts et présentent des moulurations. Cet exemplaire semble avoir brûlé. Alliage cuivreux.
L. 48 mm. 3,8 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192)). Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 16, pl. 43, 2864.
Datation typologique: milieu Ier s. - fin IIe s. ap. J.-C.

14. **OB 99/17600-01.** Fibule à charnière à plaque trapézoïdale et tête circulaire ornée d'un motif d'émail de damier rouge, noir et blanc. Le pied surmonté par un pièce circulaire comporte de l'émail orangé. Alliage cuivreux.
L. 57 mm. 5,8 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 16 ou 25, variante, pl. 46, 2920.
Datation typologique: milieu Ier s. - fin IIe s. ap. J.-C.

15. **OB 00/16946-01.** Fibule à charnière rapportée en forme d'oméga étamée ou argentée à médaillon central creux percé pour la fixation d'un élément émaillé ou d'un cabochon (?). Alliage cuivreux.
L. 34 mm. 3,5 g.
H3. US normalisée: 16, occupation/démolition B1 Nord. Local: L 155.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 21, pl. 45, 2887; MAZUR 1998, p. 98, pl. 22, 333.
Datation typologique: Claude - milieu IIe s. ap. J.-C., *floruit* entre 50-100 ap. J.-C.

16. **OB 00/19277-01.** Fibule zoomorphe à charnière rapportée figurant un monstre marin à droite tournant la tête en arrière vers un autre animal ou vers sa queue enroulée. Le corps de l'animal de droite comporte de l'émail ou de la pâte de verre vert et blanc. L'ardillon est manquant. Alliage cuivreux.
L. 63 mm. 11,5 g.
H2. US normalisée: 14, construction 1 B7 (principal). Local: L 194/L 196.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 25; FEUGÈRE 1985, type 29a5.
Datation typologique: milieu IIe s. - fin IIIe s. ap. J.-C.

17 **OB 94/11606-01.** Fibule zoomorphe à charnière rapportée à figuration de cheval marin. Le cheval marin comporte un décor d'émail ou de pâte de verre de couleur bleu marin, rouge et verte pour le corps et orange pour la queue. Alliage cuivreux.
L. 72 mm. 11,3 g.
Hors horizon. US normalisée: 66, vrac B4.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 7, type 25, pl. 46, 2913; FEUGÈRE 1985, type 29a4b.
Datation typologique: dernier tiers Ier s. - début IIe s. ap. J.-C.

18. **OB 93/11455-04.** Fragment d'arc de fibule de type oméga à extrémité en bouton renforcée au niveau de la courbure par deux bobines. L'arc est décoré de deux lignes incisées parallèles dans lesquelles sont distribués aléatoirement des petits points. Alliage cuivreux.

L. 104 mm. 18,9 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 101 (Mos. 9).
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 8, type 1, var. 1.
Datation typologique: IIe s. ap. J.-C.

19. **OB 99/17001-01.** Fibule oméga à terminaisons aplaties en forme de tête de reptile stylisée. Seul l'ardillon est manquant. Alliage cuivreux.
Ø ext. 38 mm. 8,2 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: RIHA 1994, groupe 8, type 1, var. 2; MAZUR 1998, p. 63, pl. 24, 366.
Datation typologique: milieu Ier s. - IIIe s. ap. J.-C.

Fig. 642

1. **OB 00/19209-02.** Bague à intaille en pâte de verre jaune illisible avec une partie de l'anneau fragmentaire. L'intaille comporte un trait central qui laisse envisager une bague inscrite. Fer.
Ø int. 29 mm. 4,5 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: GUIRAUD 1989, type 2c; RIHA *et al.* 1990, type 1, pl. 5, 80-83.
Datation typologique: fin Ier s. av. J.-C. - début IIIe s. ap. J.-C.
2. **OB 93/11378-07.** Bague dont l'intaille a disparu. Le serti clos est troué. L'anneau est à section en «D» et comporte un épaulement épaissi. Alliage cuivreux.
Ø int. 30 mm. 11,4 g.
Hors horizon. US normalisée: 60, prospection extra muros.
Réf. bibl.: GUIRAUD 1989, type 2e.
Datation typologique: fin IIe s. - milieu IIIe s. ap. J.-C.
3. **OB 94/12507-01.** Anneau à jonc strié de section ronde. Alliage cuivreux.
Ø int. 21 mm. 0,7 g.
H2. US normalisée: 52, construction cour et portiques L 12, L 13, L 95, L, 11. Local: L 12.
Réf. bibl.: GUIRAUD 1989, type 8a, décor de type d; RIHA *et al.*1990, type 21.
Datation typologique: IIe s. - IIIe s. ap. J.-C.
4. **OB 00/17727-04.** Anneau à jonc perlé de section hémisphérique. Alliage cuivreux.
Ø int. 23 mm. 0,2 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: GUIRAUD 1989, type 8c, décor de type d; RIHA *et al.* 1990, type 24, pl. 13, 238.
Datation typologique: IIe s. - IIIe s. ap. J.-C.
5. **OB 00/19225-03.** Anneau à jonc strié de section hémisphérique. Alliage cuivreux.
Ø int. 23 mm. 0.5 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: GUIRAUD 1989, type 8c, décor de type d; RIHA *et al.*1990, type 24, pl. 13, 238.
Datation typologique: IIe s. - IIIe s. ap. J.-C.
6. **OB 00/19235-02.** Bague à épissure à châton constituée d'un fil formant une spirale. Alliage cuivreux.
Ø int. 24 mm. 0,6 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: GUIRAUD 1989, type 6d; RIHA *et al.* 1990, type 19, var. 2, pl. 12, 214-215.
Datation typologique: La Tène - IVe s. ap. J.-C.
7. **OB 99/17577-11.** Fragment de bague à terminaison ouverte serpentiforme et jonc de section hémisphérique. Alliage cuivreux.
Ø int. 22 mm. 0,3 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, type 18, var. 1, pl. 12, 208; GUIRAUD 1989, type 7.
Datation typologique : Ier s. av. J.-C. - IVe s. ap. J.-C.
8. **OB 99/17008-04.** Anneau à jonc de section lenticulaire. Alliage cuivreux.
Ø int. 22 mm. 0,5 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: GUIRAUD 1989, type 8d; RIHA *et al.* 1990, type 33, pl. 15, 316-318; DESCHLER-ERB 1996, pl. 20, 297.
9. **OB 00/17682-02.** Anneau à jonc de section lenticulaire. Alliage cuivreux.
Ø int. 22 mm. 1,3 g.
H3. US normalisée: 23, occupation /démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: GUIRAUD 1989, type 8d; RIHA *et al.* 1990, type 33, pl. 15, 316-318; DESCHLER-ERB 1996, pl. 20, 297.
10. **OB 00/17683-03.** Fragment de bague (?) à jonc circulaire avec un épaississement. Alliage cuivreux.
L. 28 mm. 0,8 g.
H3. US normalisée: 23, occupation /démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, pl. 14, 288.
11. **OB 00/17745-01.** Fragment de clé-bague dont il manque une partie de l'anneau et la partie active de la clé. Fer.
Ø int. 22 mm. 2,1 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, type 17; GUIRAUD 1989, type 5a.
12. **OB 98/15223-01.** Fragment d'épingle à tête globulaire présentant une légère cannelure sous la tête. Alliage cuivreux.
L. 24 mm. 1,5 g.
H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 151.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, type 16, pl. 47, 1490.
Datation typologique: Ier s. - IVe s. ap. J.-C.
13. **OB 01/20465-01.** Fragment d'épingle à tête ovalaire tronquée. Alliage cuivreux.
L. 38 mm. 3 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 198.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, type 20, var. 1, pl. 54, 2319.
Datation typologique: fin IIe s. - IIIe s. ap. J.-C.
14. **OB 01/20518-01.** Épingle en forme d'alêne composée d'une tige de section ronde puis ovale au niveau de la tête. Alliage cuivreux.
L. 118 mm. 2,5 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: Ext. B7, praefurnium *Sud-Ouest.*
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, type 27, pl. 64, 2632-2644.
Datation typologique: fin Ier s. - début IIIe s. ap. J.-C.

15. **OB 01/20525-01.** Épingle à tête losangique massive avec petite cannelure. Alliage cuivreux.
L. 160 mm. 11,2 g.
Hors horizon. US normalisée: 39, occupation/démolition 1992/ Ouest. Local: S. Sud Ext. L 201.
16. **OB 88/4566-09.** Bracelet complet à extrémité bouletée. Alliage cuivreux.
Ø int. 46 mm. 3,6 g.
H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 24.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, type 11, pl. 17, 526.
Datation typologique: début Empire.
17. **OB 99/17026-01.** Fragment de bracelet à épissures à jonc de section rectangulaire décoré de groupes de stries perpendiculaires à l'axe reliées par une ligne irrégulière. Alliage cuivreux.
L. cons. 130 mm. 1,4 g.
H3. Us normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, type 26.
Datation typologique: Bas-Empire.
18. **OB 01/20470-01.** Fragment de bracelet ouvert à jonc de section ronde et à terminaison épaissie. Alliage cuivreux.
L. cons. 92 mm. 1 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 201.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, pl. 74, 2929 et 2832.
Datation typologique: fin IIIe s. - IVe s. ap. J.-C.
19. **OB 99/17762-01.** Fragment de bracelet à jonc torsadé à fermoir formé par un anneau du jonc. Alliage cuivreux.
L. cons. 52 mm. 0,6 g.
H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 124.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, type 24, pl. 22, 389 et 392.
Datation typologique: IVe s. ap. J.-C.
20. **OB 91/7928-01.** Fragment de jonc de bracelet perlé. Alliage cuivreux.
L. 65 mm. 0,4 g.
H2. US normalisée: 8, occupation/abandon B5. Local: L 83.
Réf. bibl.: DESCHLER-ERB 1996 , pl. 18, 244, 247 et 282; RIHA *et al.* 1990, pl. 17, 516.
Datation typologique: fin Ier s. - première moitié IIe s. ap. J.-C.
21. **OB 92/9841-16.** Fragment de bracelet à jonc de section hémisphérique. Alliage cuivreux.
Ø int. rest. 38 mm. 3,1 g.
H3. US normalisée: 10, remplissage bassin Nord (L 92). Local: L 92.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, pl. 73, 2912.
22. **OB 99/17078-01.** Fragment de fermoir de boucle d'oreille. Alliage cuivreux.
L. 13 mm. 0,1 g.
H4. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: Ext. B7, Ouest.
23. **OB 95/12702-01.** Perle en forme de melon. Verre.
Ø int. 9 mm. 1,8 g.
H3. US normalisée: 53. Local: L 12.
Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1990, type 1.
Datation typologique: Ier s. ap. J.-C.
24. **OB 00/19246-05.** Espaceur de collier ou décoration capillaire constitué d'un tube composé d'une tige enroulée. Alliage cuivreux.
Ø int. 6 mm. 0,9 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: PERNET *et al.* 2006, tombe 441, 5, a-g.
Datation typologique: LT finale ? Âge du Bronze ?

Fig. 643

1. **OB 93/11443-01.** Fragment de lèvre de récipient (?) légèrement épaissie et rentrante avec décor guilloché. Alliage cuivreux.
Ø int. 30 mm. 0,4 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 65.
2. **OB 93/11455-1.** Fragment de lèvre de récipient triangulaire déversée. Alliage cuivreux.
Ø int. 52 mm. 5,8 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 101 (Mos. 9).
3. **OB 99/17034-01.** Fragment de lèvre horizontale d'assiette. Alliage cuivreux.
Ø 52 mm. 10,7 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 186.
4. **OB 99/16954-06.** Fragment de lèvre en bourrelet lègèrement déversée. Alliage cuivreux.
Ø 111 mm. 5,7 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
5. **OB 99/16954-02.** Fragment de fond de casserole avec stries de tournage. Alliage cuivreux.
Ø 102 mm. 5,5 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
6. **OB 99/16954-01.** Deux fragments de tôle de récipient fixés grâce à sept rivets de réparation. Alliage cuivreux.
L. cons. 72 mm. 9 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: BOUCHER *et al.* 1976, p. 151-152, n° 193.
7. **OB 01/20462-04.** Fond de récipient avec le ressaut du pied. Alliage cuivreux.
L. cons. 42 mm. 8,2 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: Sud de L 192.
8. **OB 01/20462-02.** Fond de récipient avec trace de tournage. Argent.
L. cons. 36 mm. 3,8 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: Sud de L 192.
9. **OB 93/9912-01.** Couvercle de cruche à charnière trilobée à poucier delphinoïde. Alliage cuivreux.
L. cons. 60 mm. l. 53 mm. 36,6 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 109.
Réf. bibl.: DESCHLER-ERB 1996, type Pompéi, fig. 23, pl. 4, 33-34; BOUCHER *et al.* 1976, p. 153, n° 195.
Datation typologique: seconde moitié Ier s. ap. J.-C.
10. **OB 00/17655-01.** Couvercle de cruche trilobé avec une extrémité droite et un poucier formé d'une tige de section carrée appliquée sur le couvercle puis formant un angle droit et se développant à la verticale de ce dernier. Alliage cuivreux.
L. cons. 62 mm. l. 44 mm. H. 22 mm. 53,7 g.
H3. US normalisée: 16, occupation/démolition B1 Nord. Local: L 16.
Réf. bibl.: SIEGFRIED-WEISS 1991. pl. 57, 3; SEDLMAYER 1999, pl. 11, 3 et 4.
Datation typologique: Ier et IIe s. ap. J.-C.

11. **OB 99/16989-03.** Couvercle de récipient ou de lampe à huile avec petit bouton de préhension mouluré. Alliage cuivreux.
Ø 33 mm. H. 22 mm. 18,3 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Deschler-Erb 1996, fig. 28, pl. 5, 42; Valenza Mele 1983, nos 295 et 317.
12. **OB 93/9914-01.** Fragment d'anse de cruche à poucier composé d'une petite protubérance. Alliage cuivreux.
L. cons. 22 mm. 8,6 g.
H3. US normalisée: 53, occupation/démolition cour et portiques L 12, L 13, L 95, L 11. Local: L 11.
Réf. bibl.: Boucher *et al.* 1976, p. 151-152, nos 193-194.
13. **OB 99/17058-01.** Fragment d'anse de cruche (?) à poucier composé d'une petite protubérance. Alliage cuivreux.
L. cons. 69 mm. 6,4 g.
H3. US normalisée: 16, occupation/démolition B1 Nord. Local: L 16.
14. **OB 90/4721-01.** Applique de récipient (?) en forme de feuille et terminée par une sphère. Une applique d'un petit animal (?) est trop mal conservée pour être identifiée.
L. cons. 37 mm. H. 10 mm. 9,8 g.
Hors horizon. US normalisée: 71, vrac Ext. Est.
Réf. bibl.: Sedlmayer 1999, pl. 25, 6, et pl. 46, 4.
15. **OB 99/16981-01.** Fragment de cuillère avec une partie du manche et une partie du cuilléron conservées. Alliage cuivreux étamé.
L. cons. 69 mm. 6,2 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: Riha *et al.* 1982, p. 14.
16. **OB 94/11625-01.** Fragment de manche de cuillère au niveau du départ du cuilléron. Alliage cuivreux.
L. cons. 110 mm. 5,7 g.
H2. US normalisée: 50, construction cour L 17 de B1 Nord. Local: L 17 de B1 Nord.
Réf. bibl.: Pommeret 2001, fig. 5, 39; Riha *et al.* 1982.
17. **OB 01/20467-03.** Cuilléron de cuillère qui a pu servir de modèle en plomb. Plomb.
L. cons. 48 mm. 10,8 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 203/L 182.
Réf. bibl.: Riha *et al.* 1982, pl. 31, 6.

Fig. 644

1. **OB 98/15223-06.** Fragment de petit couteau à soie et dos légèrement arqué et tranchant droit. Fer.
L. cons. 81 mm. L. lame 71 mm. 7 g.
H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 151.
2. **OB 99/17120-02.** Couteau à dos droit et manche de section carrée. Fer.
L. cons 126 mm. 55,1 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
3. **OB 00/19235-01.** Petit couteau à dos incurvé et tranchant droit avec un manche à soie de section rectangulaire. Fer.
L. cons. 110 mm. L. lame 82 mm. 8,2 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
4. **OB 00/16947-01.** Petit couteau à soie. Fer.
L. cons 116 mm. L. soie 40 mm. 12,5 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 194.
5. **OB 98/16845-01.** Couteau complet à lame triangulaire à dos droit et manche massif de section carrée terminé par un anneau de suspension. Fer.
L. cons. 207 mm. L. manche 85 mm. L. lame min. 121 mm. 74,9 g.
H2. US normalisée: 13, construction B1. Local: L 151.
6. **OB 01/20507-01.** Couteau à manche en os. Fer.
L. cons. 87 mm. 13,9 g.
H2. US normalisée: 21, construction état antérieur B7. Local: L 207.
7. **OB 01/20494-06.** Petit couteau à manche à plaquette avec trace de rivet et départ de l'anneau de suspension. Trace d'une hypothétique virole entre la lame et le manche. Fer.
L. cons 127 mm. 9,4 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: Ext. S. Sud.
8. **OB 94/11625-03.** Lame de petit couteau à plaquette avec trace de rivet dans le manche. La lame est à dos incurvé et tranchant droit. Fer.
L. cons. 97 mm. 6,8 g.
H2. US normalisée: 50, construction cour L 17 de B1 Nord. Local: L 17 de B1 Nord.
9. **OB 01/20463-04.** Fragment de couteau à manche à plaquette et anneau de suspension, départ de lame à dos droit et trois trous de fixation dont deux avec les rivets conservés. Fer.
L. cons. 135 mm. 24,1 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 201.
10. **OB 91/7918-01.** Fragment de lame de couteau. Fer.
L. cons. 61 mm. 6,2 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 64.
11. **OB 00/19203-02.** Lame de couteau à dos droit avec quatre perforations pour son emmanchement. Fer.
L. cons. 144 mm. L. lame 136 mm. 46,7 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
12. **OB 00/17678-01.** Couteau de boucherie à lame à dos et tranchant droit et manche à plaquette avec au moins quatre perforations pour rivets. Fer.
L. cons. 148 mm. 72,3 g.
H3. US normalisée: 16, occupation/démolition B1 Nord. Local: L 16.
13. **OB 93/11379-03.** Fragment de lame de force ou de couteau de section triangulaire. Fer.
L. cons. 111 mm. 43,3 g.
Hors horizon. US normalisée: 60, prospection extra muros.
14. **OB 01/20480-02.** Fragment de lame de couteau à dos droit. Fer.
L. cons. 87 mm. 22,1 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
15. **OB 91/7903-11.** Fragment de lame de couteau. Fer.
L. cons. 72 mm. 16,3 g.
H3. US normalisée: 55, occupation/démolition cour et portiques de B4 L 8, L 10, L 65, L 7. Local: L 8 Nord-Ouest.
16. **OB 91/7937-01.** Fragment distal de lame de couteau. Fer.
L. cons. 58 mm. 4,4 g.
H2. US normalisée: 8, occupation/abandon B5. Local: entre L 67 et L 75.
17. **OB 91/7901-21.** Fragment de lame de couteau. Fer.
L. cons. 63 mm. 6,9 g.
Hors horizon. US normalisée: 69, vrac 1991.
18. **OB 98/15244-01.** Fragment de lame de couteau pliant. Fer.
L. 34 mm. 1,8 g.
H2. US normalisée: 5, construction B1 thermes. Local: L 163.

Fig. 645

1. **OB 01/20463-01.** Fragment de lame de scie à refendre ou de long (?) à soie de section rectangulaire terminée par un trou de fixation. La denture est composée de triangles scalènes avoyés. Fer.
   L. cons. 173 mm. L. lame 49 mm. 36,3 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 201.
2. **OB 01/20480-01.** Fragment de lame de scie (à guichet?) avec dos recourbé. La denture est composée de triangles scalènes avoyés. Fer.
   L. cons. 61 mm. l. 20 mm. 5,7 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 14, 80.
3. **OB 91/7933-01.** Deux fragments de lame de scie (à refendre?) de largeur constante. La denture est composée de triangles scalènes avoyés. Fer.
   L. cons. 173 mm. l. 37 mm. 35,3 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76, St. 291.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 14, 75.
4. **OB 91/7992-08.** Petite hache à oeillet avec traces de bois minéralisé dans l'oeillet. Fer.
   L. 92 mm. Ø 15 mm. L. tranche 23 mm. 64,2 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 74.
   Réf. bibl.: Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, pl. 37, 4; Pietsch 1983, pl. 2, 33-35.
5. **OB 99/17148-02.** Fer de rabot de forme subtriangulaire à tranchant biseauté incurvé. Fer.
   L. cons. 153 mm. l. tranchant 27 mm. 114 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 181/L 182.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 24, 131.
6. **OB 88/4580-01.** Fer de rabot de forme légèrement triangulaire à tranchant arrondi et extrémité proximale manquante. Fer.
   L. cons. 174 mm. l. tranchant 15 mm. 40,8 g.
   H 3. US normalisée: 51, occupation/démolition cour L 17 de B1 Nord. Local: L 17.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 24, 131.
7. **OB 00/17717-01.** Fragment de mèche de drille (?) à extrémité losangique. Fer.
   L. 100 mm. l. mèche 8 mm. 9,4 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 191.
8. **OB 91/7965-02.** Fragment de mèche de drille à tige de section quadrangulaire terminée par un losange de section quadrangulaire asymétrique. Fer.
   L. 90 mm. l. mèche 10 mm. 8 g.
   H2. US normalisée: 6, remblais B4. Local: L 74.
9. **OB 98/15144-03.** Extrémité de mèche de tarière losangique présentant un biseau sur ses deux faces. Fer.
   L. cons. 44 mm. l. mèche 12 mm. 8,5 g.
   H4. US normalisée: 16, occupation/démolition B1 Nord. Local: L 151.
10. **OB 1992/9838-19.** Mèche à cuiller de tarière à cuiller fragmentaire et soie triangulaire. Fer.
    L. cons. 225 mm. l. mèche 13 mm. 66,3 g.
    H3. US normalisée: 10, remplissage bassin Nord (L 92). Local: L 92.
    Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 26, 137.

Fig. 646

1. **OB 91/7986-02.** Ciseau droit complet à lame renforcée qui s'amincit pour s'élargir à nouveau au niveau du tranchant. La lame est séparée de la soie de section rectangulaire par un épaulement très marqué. Fer.
   L. cons. 140 mm. L. tranchant 117 mm. l. tranchant. 16 mm. 50,9 g.
   H1. US normalisée: 2, remblais B5. Local: L 82.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 31, 108-111; Pietsch 1983, pl. 10, 164-172; Ulbert 1969, pl. 48, 27.
2. MCHA 2949. Ciseau à corps biconique de section carrée sans tête marquée par un écrasement et à long tranchant fin recourbé à son extrémité. Fer.
   L. 167 mm. l. tranchant 14 mm. 146,4 g.
   Hors horizon.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 24, 122.
3. MHAVD. Ciseau à corps de section carrée séparé du tranchant par un épaulement et tête présentant une forte barbe. Le tranchant est oblique. Fer.
   L. 136 mm. L. tranchant 88 mm. l. tranchant 19 mm. 99,8 g.
   Hors horizon.
4. **OB 98/16859-05.** Ciseau massif avec un tranchant dont il manque un angle, un manche de section carrée et une extrémité proximale matée avec des ébarbures. Fer.
   L. 103 mm. l. tranchant 14 mm. 86,7 g.
   H4. US normalisée: 61, vrac B1 thermes.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 31, 167.
5. **OB 98/15172-01.** Ciseau droit à manche massif de section octogonale, à tranchant séparé du manche par un épaulement et à extrémité proximale fortement matée. Fer.
   L. 147 mm. l. tranchant 21 mm. 312 g.
   H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 156.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 31, 171.
6. **OB 98/16809-01.** Fragment de spatule avec une extémité aplatie de section rectangulaire et une partie centrale de section ronde plus massive. La deuxième extrémité active est manquante. Fer.
   L. cons. 83 mm. 14,8 g.
   H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 153.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 35, 186-191; Manning 1985, type 3, p. 31, fig. 7.
7. **OB 99/17075-01.** Extrémité de spatule (?). Fer.
   L. cons. 41 mm. l. max. rest. 26 mm. 4,6 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 185.
8. **OB 88/4514-01.** Serpette à soie avec une lame en croissant de lune légèrement tordue. Fer.
   L. 142 mm. 15,1 g.
   H3. US normalisée: 12, occupation/démolition B1 thermes. Local: L 26.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 51, 269.
9. **OB 91/7934-07.** Fragment de lime demi-ronde à taille transversale. L'exemplaire est cassé au niveau de la soie. Fer.
   L. cons. 61 mm. l. max. 13 mm. 8,6 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76, fosse Est de St. 291.
   Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, fig. 12-13, pl. 7, 50.
10. **OB 99/16954-04.** Poinçon à tranchant de section rectangulaire, corps biconique de section ronde et tête mycomorphe. Fer.
    L. 189 mm. l. tranchant 5 mm. 89,5 g.

H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 5, 37.

11. **OB 91/7936-01.** Aiguisoir en forme de parallélépipède rectangle. Pierre.
L. 243 mm. l. max. 46 mm. 696 g.
H2. US normalisée: 8, occupation/abandon B5. Local: L 72.

Fig. 647

1. **OB 00/19330-01.** Fragment de force tordue dont seul une lame et le départ du ressort sont conservés. L'extrémité distale de la lame est également fragmentaire. Fer.
L. cons. 116 mm. l. max. tranchant 18 mm. 15 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 40-41, 219-224.
2. **OB 91/7901-17.** Fragment de force. Fer.
L. cons. 102 mm. l. max. tranchant 29 mm. 42,3 g.
Hors horizon. US normalisée: 69, vrac 1991.
3. **OB87/4182-01.** Fragment d'aiguille cassée au niveau du départ du chas. Alliage cuivreux.
L. cons. 129 mm. 5,7 g.
H2. US normalisée: 52, construction cour et portiques L, 12, L 13, L 95, L, 11. Local: L 8 angle Nord.
4. **OB 91/9806-01.** Fragment d'aiguille cassé au niveau du chas. Alliage cuivreux.
L. cons. 92 mm. 1,7 g.
Hors horizon. US normalisée: 37, occupation/démolition 2 Ext. Ouest. Local: L 84.
5. **OB 00/19318-01.** Aiguille. Alliage cuivreux.
L. 82 mm. L. chas 9 mm. 1,5 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 196.
6. **OB 01/20489-02.** Aiguille à chas pliée. Alliage cuivreux.
L. 83 mm. L. chas 9 mm. 0,8 g.
Hors horizon. US normalisée: 39, occupation/démolition 1992/ Ouest. Local: Ouest Ext. L 194/L 196.
7. **OB 01/20613-01.** Fragment d'aiguille. Alliage cuivreux.
L. cons. 79 mm. 1,4 g.
Hors horizon. US normalisée: 26, construction Ext. Sud B7. Local: Sud B7.
8. **OB 00/19257-08.** Aiguille à chas complète. Fer.
L. 108 mm. L. chas 12 mm. 2,2 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
9. OB 00/19230-02. Fragment d'aiguille cassée au niveau du chas et repliée. Fer.
L. cons. 77 mm. 1,5 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service L 192. Local: L 192.
10. **OB 00/19326-06.** Fragment d'aiguille. Fer.
L. 111 mm. 4,3 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 193.
11. **OB 00/17702-20.** Fragment d'aiguille. Fer.
L. cons. 41 mm. 0,5 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
12. **OB 00/19213-01.** Passe-corde à chas rectangulaire et corps légèrement incurvé à pointe de section hémisphérique. Fer.
L. 151 mm. L. chas. 12 mm. 17,1 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: Fellmann 1978, pl. 11, 320; Duvauchelle 2005a, p. 85.
13. **OB 98/16821-01.** Alêne complet composé d'une partie active de section ronde à l'extrémité distale et épaissie et carrée au niveau de la virole en alliage cuivreux. La soie de section carrée est imbriquée dans un manche en bois partiellement minéralisé. Fer.
L. 178 mm. Ø virole 18 mm. 30,8 g.
H3. US normalisée: 12, occupation/démolition B1 thermes. Local: L 167.
Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 43, 230-232; Manning 1985, type 3a, fig. 9.
14. **OB 98/16812-02.** Aiguille massive cassée au niveau du chas. Le corps de l'aiguille de section ronde diffère de l'extrémité active de section carrée. Compte tenu de sa taille, cet exemplaire pourrait être interprété comme une aiguille à empaqueter ou destinée au travail du cuir. Alliage cuivreux.
L. 134 mm. 8,2 g.
H3. US normalisée: 12, occupation/démolition B1 thermes. Local: L 30/L 31.
Réf. bibl.: Schaltenbrand-Obrecht 1991, pl. 62, 9.
15. **OB 00/17726-02.** Tige de section ronde avec une extrémité aplatie. Aiguille? Petit alêne? Fer.
L. 104 mm. 2,5 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
16. **OB 00/17699-01.** Emporte-pièce ou gouge dont l'extrémité distale est manquante et la tête matée. Le corps est de section ronde. Fer.
L. cons. 83 mm. 29,8 g.
H4. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.

Fig. 648

1. **OB 94/12549-01.** Fragment d'outil à extrémité matée et tige massive de section ronde. La partie active de l'objet est manquante. Fer.
L. 55 mm. 33,2 g.
H3. US normalisée: 41, occupation/démolition B6. Local: L 126/L 127.
2. **OB 98/15055-02.** Fragment d'oeillet de marteau ou de hache. Fer.
L. cons. 40 mm. Ø rest. 31 mm. H. 47 mm. 111,9 g.
H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 154.
3. **OB 99/17011-02.** Fragment d'angrois ou extrémité d'outil. Fer.
L. cons. 20 mm. l. 34 mm. 18,7 g.
Hors horizon. US normalisée: 27, occupation/démolition Ext. Sud B7. Local: Sud B7.
4. **OB 99/17772-01.** Angrois avec trace de bois. Fer.
L. 70 mm. 21,4 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
5. **OB 00/17728-30.** Virole. Fer.
Ø 8 mm. H. 9 mm. 6,7 g.
H3. US normalisée:15, occupation/démolition B7. Local: L 190.
6. **OB 00/17726-28.** Virole avec bois minéralisé à l'intérieur. Fer.
Ø 12 mm. H. 18 mm. 12,2 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service

L 192. Local: L 192.

7-8. **OB 00/19201-03.** Deux viroles. Fer.
Ø 10 et 12 mm. H. 10 et 12 mm. 15,9 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.

9. **OB 93/11378-13.** Tube constitué d'un plat enroulé, plomb de pêche (?). Plomb.
L. 32 mm. Ø int. 9 mm. 12,3 g.
Hors horizon. US normalisée: 60, prospection extra muros.
Réf. bibl.: Feugère 1992, fig. 9 et 10.

10. **OB 93/11456-01.** Tube constitué d'un plat enroulé, plomb de pêche (?). Plomb.
L. 26 mm. 20,3 g.
Hors horizon. US normalisée: 60, prospection extra muros. *Local: L 101.*
Réf. bibl.: Feugère 1992, fig. 9 et 10.

11. **OB 93-11378-14.** Fusaïole composée d'un disque percé. Plomb.
Ø 28 mm. Ø int. 6 mm. 24,5 g.
Hors horizon. Us normalisée: 60, prospection extra muros.
Réf. bibl.: Deschler-Erb 1996, pl. 29, 512-513.

12. **OB 94/11606-15.** Poids ou fusaïole constitué d'un disque perforé en son centre. Plomb.
Ø 22 mm. Ø int. 6 mm. 23,2 g.
Hors horizon. US normalisée: 66, vrac B4.
Réf. bibl.: Deschler-Erb 1996, pl. 29, 512-513.

13. **OB 99/17507-03.** Fragment de barre de section carrée avec trace de découpe. Plomb.
Ø 28 mm. 13 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.

14. **OB 93/11378-02.** Fragment de tôle composée d'une barrette avec de nombreuses traces de découpe. Plomb.
L. 74 mm. 15,9 g.
Hors horizon. US normalisée: 60, prospection extra muros.

15. **OB 99/16954-05.** Ciseau droit à soie de petite taille ou demi-produit (?) très mal conservé. Fer.
L. 81 mm. 13,1 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.

16. **OB 00/19213-03.** Tige de section rectangulaire à extrémité enroulée. Aiguille? Demi-produit? Fer.
L. 84 mm. 2,3 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.

17. **OB 00/17722-03.** Fragment de barre de section quadrangulaire avec trace de découpe. Fer.
L. 45 mm. Sect. max. 13 mm. 68,2 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.

18. **OB 93/9940-01.** Chute de fer de section ronde avec trace de découpe en forme de bec de dauphin. Fer.
L. 20 mm. 5,4 g.
H2. US normalisée: 6, remblais B4. Local: L 109.

19. **OB 95/12699-01.** Chute de tige avec trace de découpe. Fer.
L. 40 mm. 3,5 g.
Hors horizon.

20. **OB 94/11654-03.** Chute de tige de section changeante avec trace de découpe à une extrémité. Fer.
L. 109 mm. 20,6 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 121.

21. **OB 99/17115-02.** Chute de tige avec aplatissement dû au martelage. Fer.
L. 76 mm. 4,7 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.

22. **OB 00/19246-02.** Anneau ouvert en cours de fabrication composé d'une tige de section subcirculaire avec traces de martelage sur les faces internes. Alliage cuivreux.
L. 29 mm. 2,3 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.

23. **OB 99/17103-06.** Fragment de tige de section carrée et aplatie à une extrémité, demi-produit. Alliage cuivreux.
L. 26 mm. 2,1 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.

24. **OB 87/4148-01.** Chute de tige de section ronde puis rectangulaire avec traces de martelage. Alliage cuivreux.
L. 70 mm. 4,3 g.
H3. US normalisée: 55, occupation/démolition cour et portiques de B4 L 8, L 10, L 65, L 7. Local: L 8 angle Nord.

25. **OB 93/16989-02.** Lingot composé d'une tige de section circulaire massive. Alliage cuivreux.
L. 56 mm. 9,3 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.

26. **OB 98/15053-01.** Tôle repliée plusieurs fois, récupération. Alliage cuivreux.
L. 22 mm. 6,1 g.
Hors horizon. US normalisée: 62, vrac B7.

27. **OB 99/17603-01.** Fragment de lingot de section quadrangulaire. Alliage cuivreux.
L. 25 mm. Ép. 4 mm. 10,3 g.
Hors horizon. US normalisée: 25, occupation/démolition Ext. Sud B1.

Fig. 649

1. **OB 99/17103-05.** Poids biconique. Fer.
Ø 30 mm. H. 22 mm. 65,7 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, pl. 50, 322-323; Demarez/Othenin-Girard 1999, n° 170.

2. **OB 99/17586-01.** Poids composé d'une boule de plomb traversée par une tige en fer. Plomb.
Ø 15 mm. H. 13 mm. 12,6 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 190.

3. Poids subsphérique. Plomb.
Ø max. 36 mm. H. 31 mm. 137,9 g.
Hors horizon. US normalisée: 60, prospection extra muros.

4. **OB 87/4125-17.** Poids de forme ovale à fond plat avec fixation en fer sous la forme d'une tige cassée à ses deux extrémités. Plomb.
L. 29 mm. l. max. 26 mm. 41,4 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démoliton B4. Local: L 15.
Ref. bibl.: Corti/Giordani 2001, fig. 200, 9.

5. **OB 01/20493-04.** Contrepoids en plomb avec anneau de suspension en fer de deux livres (*libra*). Plomb.
Ø total 54 mm. H. total 44 mm. Ø anneau 27 mm. 672 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 203.

6. **OB 99/16951-01.** Compas à pointes sèches complet à l'exception d'une des pointes légèrement fragmentaire. Les deux branches de section hémisphérique sont maintenues grâce à

un rivet à contreplaque. Fer.
L. cons. 116 mm. 71,5 g.
H4. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Duvauchelle 2005a, pl. 54, 291-292.

7. **OB 89/14537-01.** Pointe de lance à flamme ogivale présentant un arête centrale très peu marquée et à douille assez courte. Fer.
L. totale 316 mm. L. flamme 236 mm. L. douille 80 mm. Ø int. douille 14 mm. 213,3 g.
H3. US normalisée: 25, occupation/démolition Ext. Sud B1. Local: Sud B1.
Réf. bibl.: Ulbert 1969, pl. 46, 39-41.
8. **OB 91/9802-01.** Applique de ceinture en *opus interrasile* avec rivets de fixation. Alliage cuivreux.
L. cons. 35 mm. l. min. 20 mm. 3 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 75.
Réf. bibl.: Bishop/Coulston 2006, p.128, fig. 88, 3; Oldenstein 1976, pl. 63, 806-807.
9. **OB87/4115-04.** Applique de ceinture en *opus interrasile*. Alliage cuivreux.
L. cons. 31 mm. l. 18 mm. 2 g.
H3. US normalisée: 53, occupation/démolition cour et portiques L 12, L 13, L 95, L 11. Local: L 13 Sud.
Réf. bibl.: Bishop/Coulston 2006, p.128, fig. 88, 3; Oldenstein 1976, pl. 63, 806-807.
10. **OB 91/7901-13.** Bande de plat avec décor de deux lignes et de triangles excisés sur sa bordure. Plaque de ceinture du Bas-Empire? Alliage cuivreux.
L. cons. 21 mm. l. 26 mm. 6,4 g.
Hors horizon. US normalisée: 69, vrac 1991.
11. **OB 91/9832-01.** Fragment d'ardillon de ceinturon militaire ou de *lorica segmentata* (?) à palmette à charnière. Alliage cuivreux.
L. 20 mm. l. rest. 29 mm. 2,5 g.
H2. US normalisée: 9, occupation/démolition thermes (B5 Nord). Local: L 4.
Réf. bibl.: Kunnert 2001, pl. 21, 376.
12. **OB 98/16815-01.** Applique de ceinture à charnière composée d'une tôle repliée formant une charnière à face supérieure décorée au repoussé. Alliage cuivreux.
L. 32 mm. l. 16 mm. 3,4 g.
H3. US normalisée: 13, occupation/démolition B1 thermes. Local: L 173/L 192.
13. **MHAVD.** Fragment de pointe de lance de section losangique. Fer.
L. cons. 78 mm. Ø int. 9 mm. 11,8 g.
Hors horizon.
14. Talon de lance ou de *pilum* à douille carrée. Fer.
L. cons. 55 mm. Ø int. 15 mm. 18,5 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 185.
15. **OB 01/20484-07.** Croisière de *pugio*/de couteau (?) à bordures décorées de trois modules de deux stries et perforation centrale rectangulaire. Alliage cuivreux.
L. 31 mm. L. perforation 15 mm. 3,2 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.

Fig. 650

1. **OB 01/20484-06.** Fragment d'applique de harnachement civil composé d'un disque à décor de cercles concentriques en relief et bordure incisée d'où partent deux ailettes. Une bélière de fixation se situe sous le disque. Alliage cuivreux.
L. cons. 30 mm. Ø bélière 8 mm. 9 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Deschler-Erb 2003.
2. **OB 00/19348-01.** Fragment de pendentif de harnais ajouré. Alliage cuivreux.
L. cons. 41 mm. 2,9 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
3. **OB 99/17772-03.** Fragment de pendentif de harnais. Alliage cuivreux.
L. cons. 34 mm. 2,8 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
4. **OB 87/4177-01.** Boucle de harnais en forme de «D». Fer.
L. 20 mm. Ø int. max. 16 mm. 2,6 g.
H2. US normalisée: 6, remblais B4. Local: L 11 Sud.
5. **OB 93/9872-07.** Applique de courroie circulaire à deux rivets de fixation. Alliage cuivreux.
Ø 48 mm. 13,8 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 102.
Réf. bibl.: Oldenstein 1976, pl. 56, 686-694; Voirol 2000, pl. 14-15, 125-134, 135-143; Deschler-Erb 1996, pl. 25, 367-368.
Datation typologique: IIIe s. - IVe s. ap. J.-C.
6. **OB 91/7934-03.** Fragment d'applique de courroie circulaire dont un seul rivet de fixation est conservé. Alliage cuivreux.
Ø rest. 54 mm. 4,7 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76, fosse Est de St. 291.
Réf. bibl.: Oldenstein 1976, pl. 56, 686-694; Voirol 2000, pl. 14-15, 125-134, 135-143; Deschler-Erb 1996, pl. 25, 367-368.
Datation typologique: IIIe s. - IVe s. ap. J.-C.
7. **OB 99/17029-02.** Applique de courroie composée d'une tôle en forme d'un disque troué jouxté par deux protubérances à partir desquelles l'objet est cassé. Alliage cuivreux.
L. 21 mm. 1,1 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: Oldenstein 1976, pl. 65, 840-841; Bishop 1988, type 2c ou 2d.
8. **OB 01/20493-01.** Applique de harnais composée d'une tige moulurée terminée par deux trous comportant encore la tige du rivet de fixation. Alliage cuivreux.
L. 60 mm. 8,8 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 203.
Réf. bibl.: Bishop 1988, type 1c; Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 63, 1801.
Datation typologique: Ier s. ap. J.-C.
9. **OB 99/16967-01.** Applique de courroie composée d'une tige moulurée. Alliage cuivreux.
L. 35 mm. 2 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 175.
Réf. bibl.: Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 63, 1800.
Datation typologique: Ier s. ap. J.-C.
10. **OB 99/17001-02.** Disque massif à bordure dentelée avec, sur sa face interne, un système de fixation à deux rivets en alliage cuivreux maintenant une bande de fer plat terminée par un petit crochet. Alliage cuivreux.
Ø 58 mm. 34,6 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.

11. **OB 99/17142-02.** Phalère constituée d'un disque avec perforation centrale. Alliage cuivreux.
Ø 57 mm. 5,7 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.

12. **OB 98/14994-01.** *Tintinnabulum* dont la panse de la clochette en alliage cuivreux est fragmentaire et le battant en fer encore fixé dans sa bélière. Alliage cuivreux et fer.
Ø 25 mm. H. 31 mm. 17,3 g.
H3. US normalisée: 16, occupation/démolition B1 Nord. Local: L 155.
Réf. bibl.: Furger/Schneider 1993.

13. **OB 99/17008-02.** Fragment de panse de *tintinnabulum*. Alliage cuivreux.
Ø 28 mm. H. 13 mm. 2,2 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Siegfried-Weiss 1991, pl. 51, 10.

14. **OB 99/17020-02.** *Tintinnabulum* en fer bronzé avec anse de suspension. Le battant est manquant. Fer et alliage cuivreux.
H. 37 mm. Ø int. max. 28 mm. 8,5 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Deschler-Erb 1996, pl. 27, 423.

15. **OB 91/7925-03.** Battant de *tintinnabulum* composé d'une tige de section ronde massive terminée par un crochet de suspension. Fer.
L. 31 mm. 11,6 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76.
Réf. bibl.: Demarez/Othenin-Girard 1999, nos 159-160.

16. **OB 91/7965-03.** Battant de *tintinnabulum* composé d'une tige de section carrée massive terminée par un crochet de suspension. Fer.
L. 58 mm. 6,1 g.
H2. US normalisée: 54, construction cour et portiques B4 L 8, L 10, L 65, L 7. Local: L 65.
Réf. bibl.: Demarez/Othenin-Girard 1999, no 156.

17. **MVO, Pavillon IV.** Fragment arrière d'hipposandale avec deux rabats latéraux et terminés par un anneau sur lesquels sont fixés deux anneaux. Fer.
L. cons. 120 mm. H. 65 mm. Ø anneau 32 mm. 53,7 g.
Hors horizon.
Réf. bibl.: Horisberger *et al.* 2004 , pl. 32, 559-560.

Fig. 651

1. **OB 91/7986-03.** Fragment de pique-boeuf à douille. Fer.
L. cons. 62 mm. Ø 11 x 13 mm. 11,8 g.
H1. US normalisée: 2, remblais B5. Local: L 82.
Réf. bibl.: Bourgeois 1999, fig. 88-89.

2. **OB 99/17103-02.** Pique-boeuf composé d'une tôle enroulée. Fer.
L. cons. 36 mm. Ø int. 8 mm. 7,4 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Bourgeois 1999, fig. 88-89.

3. **OB 00/19250-02.** Mors rudimentaire (?) (dressage) composé d'un grand anneau ovale avec deux petits anneaux ronds imbriqués. Fer.
Ø 84 x 20 mm. Ø anneaux 12 mm. 17 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl.: Unz/Deschler-Erb 1997, pl. 67, 1931.

4. **OB 91/7901-01.**
Passe-guide de char à anneau sommital séparé par une tige moulurée d'une plaque bombée. Une moitié d'anneau se trouve sous cette base plate et creuse. Alliage cuivreux.
L. 75 mm. Ø anneau 25 mm. 214 g.
H3. US normalisée: 69, vrac 1991.
Réf. bibl.: Fellmann 1990, pl. 46, 196; Schleiermacher 2000, pl. 4, 10.
Datation typologique: IIe s. - IIIe s. ap. J.-C.

5. **OB 99/17626-01.** Passe-guide de char composé d'un anneau supérieur massif de section ronde d'où part une tige de section ronde. Cette partie intermédiaire est fixée à un disque circulaire sous lequel se développe la moitié d'un anneau circulaire. Alliage cuivreux.
L. 91 mm. Ø int. 27 mm. 100,6 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Demarez/Othenin-Girard 1999, no 77.

6. **OB 99/17068-05.** Pièce de char (?) composée d'une partie rivetée d'où part une bande de tôle recourbée puis repliée à son extrémité. Fer.
L. 96 mm. l. 84 mm. 61,3 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.

7. **OB 98/17968-08.** Bouton décoratif de char à tête ogivale plein avec un méplat sur une face. La tige est en fer. Alliage cuivreux et fer.
L. cons. 31 mm. 33,7 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Bouchette *et al.* 1998, fig. 72, 269.

8. **OB 98/15216-01.** Fragment de frette de moyeu (?) composé d'un plat de section triangulaire, légèrement incurvé. Fer.
L. cons. 67 mm. Ép. 7 x 2 mm. 83,3 g.
H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 153.

9. **OB 89/14537-02.** Fragment de bandage de roue constitué d'une bande de plat massive de section variant entre une forme rectangulaire et triangulaire. Fer.
L. cons. 264 mm. Ép. 3 x 6 mm. 306 g.
Hors horizon. US normalisée: 25, occupation/démolition Ext. Sud B1. Local: Sud B1.

Fig. 652

1. **OB 00/19286-03.** Couvercle de boîte à sceau en forme de goutte à décor émaillé composé d'un cercle central entouré de rayon. Alliage cuivreux.
L cons. 32 mm.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
Réf. bibl. : Pommeret 2001, fig. 5, 45; Furger *et al.* 2009, type 2b, pl. 4, 31-32.

2. **OB 99/17056-02.** Fragment de couvercle d'encrier composé d'un arc de cercle décoré de cercles concentriques comportant un rebord sur sa partie externe. Alliage cuivreux.
Ø 43 mm. 3,4 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: Deimel 1987, pl. 33, 3a; Siegfried-Weis 1991, pl. 57, 15.

3. **OB 99/16966-02.** Stylet à manche de section circulaire changeante légèrement facettée à pointe fine marquée par un fort épaulement. La spatule de section ronde à sa base est fragmentaire. Fer.

L. cons. 116 mm. 9,9 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: Sud B7, Z. 4.

4. **OB 01/20467-01.** Stylet à manche de section circulaire changeante avec une partie centrale facettée à pointe fine marquée par un important épaulement. La spatule est hémicirculaire. Fer.
L. cons. 126 mm. 16,9 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 203/L 182.
5. **OB 00/17654-03.** Stylet à manche circulaire de section changeante à pointe soulignée par un épaulement et un décor de triangles alternés comportant un point en leur centre. La spatule à une forme de lyre. Fer.
L. cons. 118 mm. 12,9 g.
H2. US normalisée: 5. Local: S. 5, L 4 (?).
6. **OB 98/11612-07.** Fragment de stylet à manche de section circulaire changeante avec un épaulement marqué au niveau du départ de la pointe. Fer.
L. cons. 84 mm. 5,3 g.
H3. US normalisée: 51, occupation/démolition cour L 17 B1 Nord. Local: L 17.
7. **MHAVD.** Stylet à manche de section circulaire constante avec un très léger épaississement au niveau du départ de la pointe qui est séparée du manche par un ressaut.La spatule légèrement lacunaire présente une forme ovalaire. Fer.
L. cons. 116 mm. 10 g.
Hors horizon.
8. **OB 91/9805-01.** Stylet à manche de section circulaire très légèrement changeante à pointe et spatule fragmentaire marqués chacun par un léger épaulement. Fer.
L. cons. 110 mm. 11,2 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 67 Sud-Ouest.
9. **OB 91/7971-01.** Stylet à manche de section circulaire constante avec une dépression de section carrée à proximité de la pointe. Le début de la pointe est souligné par un décor de triangles alternés. La spatule a une forme de lyre. Fer.
L. cons. 132 mm. 15,2 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 68 et L 84.
10. **OB 91/7904-01.** Stylet à manche de section circulaire constante à une pointe fragmentaire outrepassant le manche souligné par une rainure. La spatule est de forme trapézoïdale. Fer.
L. cons. 110 mm. 7,8 g.
Hors horizon. US normalisée: 35, occupation/démolition Ext. Nord. Local: L 70.
11. **OB 91/9838-15.** Stylet complet à manche de section circulaire constante avec un très léger épaississement au niveau du départ de la pointe. La spatule est de forme hémisphérique. Fer.
L. 138 mm. 8,5 g.
H3. US normalisée: 10, remplissage bassin Nord (L 92). Local: L 92.
12. **OB 98/15063-04.** Stylet à manche de section circulaire changeante à spatule de forme hémispérique. La pointe est manquante. Fer.
L. cons. 89 mm. 9,5 g.
H3. US normalisée: 13, occupation/démolition B1 thermes. Local: L 150.
13. **OB 99/17008-09.** Stylet à manche de section circulaire changeante à spatule hémicirculaire épaisse. Fer.
L. cons. 100 mm. 9,8 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
14. **OB 91/7901-16.** Stylet à manche de section circulaire changeante à spatule trapézoïdale. Fer.
L. cons. 154 mm. 14.5 g.
Hors horizon. US normalisée: 69, vrac 1991.
15. **OB 91/7901-22.** Stylet à manche de section ronde changeante à spatule en forme de lyre. La pointe est manquante. Fer.
L. cons. 111 mm. 9.8 g.
Hors horizon. US normalisée: 69, vrac 1991.
16. **OB 99/17825-01.** Stylet à manche de section circulaire changeante tordu et à spatule en forme de lyre. Fer.
L. cons. 118 mm. 14,7 g.
H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
17. **OB 00/17683-02.** Stylet à manche de section circulaire changeante à spatule en forme de lyre. Fer.
L. cons. 126 mm. 14,4 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
18. **OB 00/17702-19.** Stylet complet légèrement tordu à manche de section circulaire changeante avec un décor de rainures et de stries obliques. La spatule est de forme trapézoïdale. Fer.
L. 120 mm. 9,8 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
19. **OB 00/176980-01.** Stylet à manche de section circulaire changeante avec décor de triangles alternés soulignant le départ de la pointe. La spatule à une forme de lyre. Fer.
L. cons. 133 mm. 22,2 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 184.
20. **OB 00/17702-16.** Stylet complet à manche replié de section circulaire changeante à deux rangées de décors de triangles alternés et de losanges. La pointe a été repliée (volontairement?). La spatule a une forme de lyre. Fer.
L. 129 mm. 10,9 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
21. **OB 00/17702-18.** Stylet à manche replié de section circulaire changeante à décor de rainures et de triangles alternés. La spatule est en forme de lyre et l'extrémité de la pointe manquante. Fer.
L. cons. 109 mm. 16 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
22. **OB 00/17728-29.** Extrémité de stylet à décor pointillé. Fer.
L. cons. 41 mm. 5 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 190.
23. **OB 00/17661-01.** Fragment de stylet à manche de section circulaire changeante avec départ de la spatule. Fer.
L. cons. 91 mm. 7,8 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 188.
24. **OB 00/16942-01.** Fragment de manche de stylet de section circulaire changeante. Fer.
L. cons. 101 mm. 10,2 g.
H3. US normalisée: 12. Local: L 156.

Fig. 653

1. **OB 99/17026-02.** Cure-oreille comportant un petit cuilléron à une extrémité et pointe à l'autre. Alliage cuivreux.
   L. cons. 126 mm. 2 g.
   H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
   Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1986, variante E.
2. **OB 99/17056-01.** Cure-oreille comportant un petit cuilléron à une extrémité et pointe à l'autre. Alliage cuivreux.
   L. cons. 122 mm. 1,8 g.
   H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
   Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1986, variante E.
3. **OB 99/16966-01.** Cure-oreille comportant un petit cuilléron à une extrémité et pointe à l'autre. Alliage cuivreux.
   L. 115 mm. 2,4 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: Sud B7, Z. 4.
   Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1986, variante E.
4. **OB 00/19223-01.** Sonde à manche hexagonal présentant une extrémité en forme d'olive et un cuilléron allongé relativement large. Alliage cuivreux.
   L. 130 mm. 5,5 g.
   H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
   Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1986, variante D, pl. 41-42.
   Datation typologique: Ier s. ap. J.-C.
5. **MCAH 2934.** Ligule de type cyathiscomèle à extrémité en forme d'olive et l'autre à cuilléron long précédé par deux protubérances latérales. Le manche central est de section ronde. Alliage cuivreux.
   L. 116 mm.
   Hors horizon. Fouille égout 1862-1863.
   Réf. bibl.: RIHA *et al.* 1986, variante C, pl. 40, 434-435.
   Datation typologique: Ier s. - début IIe s. ap. J-C.
6. **MCAH 2935.** Étui pour instrument de chirugie composé d'un tube bipartite bouché à chaque extrémité. Alliage cuivreux.
   L. 126 mm. Ø int. 8 mm.
   Hors horizon. Fouille égout 1862-1863.
   Réf. bibl.: BOYER *et al.* 1999, fig. 25.
7. **OB 91/9838-23.** Tube composé d'une tôle repliée ornée de torsades et de lignes incisées. Alliage cuivreux.
   L. 38 mm. 0,3 g.
   H3. US normalisée: 10, remplissage bassin Nord (L 92). Local: L 92.
   Réf. bibl.: FEUGÈRE *et al.* 1985; KELLER 1971, pl. 16, 3.
8. **OB 00/17732-01.** Fragment de miroir circulaire avec traces de tour. Alliage cuivreux.
   Ø max. cons. 40 mm. Ép. 2 mm. 8,3 g.
   H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
   Réf. bibl.: LLOYD-MORGAN 1981, type G.
9. **OB 87/4175-01.** Fragment de miroir circulaire. Alliage cuivreux.
   L. cons. 31 mm. Ép. 2 mm. 1,9 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 9, Z. sud, S. 8.
   Réf. bibl.: LLOYD-MORGAN 1981, type G.
10. **OB 88/4593-01.** Fragment d'angle de miroir quadrangulaire étamé sur une face comportant des traces de lime sur une tranche. Alliage cuivreux.
    L. cons. 26 mm. Ép. 1,5 mm. 2,2 g.
    Hors horizon. US normalisée: 61, vrac B1 thermes.
11. **OB 91/7997-03.** Fragment de miroir quadrangulaire étamé sur une face avec une bordure biseautée droite. Alliage cuivreux.
    L. cons. 19 mm. Ép. 1,5 mm. 1,2 g.
    H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 89.
12. **OB 91/7913-04.** Fragment d'angle de miroir quadrangulaire étamé sur une face. Alliage cuivreux.
    L. cons. 18 mm. Ép. 2 mm. 1,6 g.
    H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 67, sondage dans l'angle.
13. **OB 93/11483-01.** Fragment d'angle de miroir quadrangulaire étamé sur une face. Alliage cuivreux.
    L. cons. 35 mm. Ép. 2,5 mm. 4,1 g.
    H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 101.
14. **OB 99/17771-01.** Fragment de cadre de miroir (?). Alliage cuivreux.
    L. cons. 56 mm. 1,2 g.
    H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
15. **MCAH 2949.** Pince de chirurgien à extrémité triangulaire et ressort large. Fer.
    L. 97 mm. 16,4 g.
    Hors horizon. Fouille égout 1862-1863.
    Réf. bibl.: KÜNZL 1996, p. 2584, fig. 1, 7-8.
16. **MCAH 2966.** Fragment de cachet d'oculiste en stéatite de forme parallélépipédique rectangle. L'inscription est décrite dans le texte.
    L. cons. 21 mm. l. cons. 15 mm. H. 9 mm.
    Hors horizon. Fouille égout 1862-1863.
    Réf. bibl.: FLUTSCH 1986, p. 146.

Fig. 654

1. **OB 99/17010-01.** Hache miniature votive à tranchant triangulaire et décor d'incision. Le manche dans la continuité de la lame présente un épaississement à son extrémité. Argent.
   L. 25 mm. 2,3 g.
   Hors horizon. US normalisée: 60, prospection extra muros.
   Réf. bibl.: MEYLAN KRAUSE/BOSSE BUCHANAN 2008, fig. 26 et 45.
2. **OB 93/11453-01.** Fragment de statue monumentale composé d'un plat massif avec une surface dorée à la feuille. Alliage cuivreux.
   L. cons. 26 mm. 21,3 g.
   Hors horizon. US normalisée: 66, vrac B4.
   Réf. bibl.: SCHWARZ 1991, fig. 47.
3. **OB 99/17780-02.** Pied de statuette avec tenon pour la maintenir dans un socle. Alliage cuivreux.
   L. cons. 30 mm. 1,9 g.
   H2. US normalisée: 14, construction 1 B7 (principal). Local: L 184.
4. MAH 308. Copie du MVO. Statuette non indentifiée (Spes?) fragmentaire et creuse. Original disparu. Alliage cuivreux
   L. 101 mm.
   Hors horizon. MHA.
   Réf. bibl.: LEIBUNDGUT 1980, n° 236.
5. **Copie du MVO, Pavillon IV.** Statuette de Mercure. Alliage cuivreux.
   L. 126 mm.
   Hors horizon. MHA.

Réf. bibl.: LEIBUNDGUT 1980, pl. 23, 16.

6. **OB 91/7916-09.** Lampe à coupelle en forme de «8» et cassure au niveau du départ du crochet de suspension. Fer.
   L. int. max. 108 mm. l. int. max. 82 mm. H. lèvre 18 mm. 326 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 67.
   Réf. bibl.: CASTELLA *et al.* 1999b, pl. 184, 1887.

Fig. 655

1. **OB 00/17727-01.** Applique de meuble en forme de dauphin en ronde-bosse avec rivet de fixation fragmentaire sur sa face non ornée. Alliage cuivreux.
   L. 79 mm. 39,9 g.
   H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 6, 54, 56-57.
2. **OB 93/9943-01.** Petit buste d'applique en ronde-bosse comportant la trace d'un rivet sur sa face non ornée. Alliage cuivreux.
   L. 27,5 mm. 15,6 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 95.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 3, 17.
3. **OB 94/11606-07.** Bouton décoratif de meuble de forme hémisphérique soulignée par trois rainures à sa base et un petit bouton supérieur vide. L'intérieur est rempli de plomb. Alliage cuivreux.
   Ø 19 mm. H. 16 mm. 17,6 g.
   Hors horizon. US normalisée: 66, vrac B4.
4. **OB 94/11688-02.** Bouton décoratif de meuble de forme hémisphérique dont l'intérieur est rempli de plomb. Alliage cuivreux.
   L. 18 mm. 3 g.
   Hors horizon. US normalisée: 66, vrac B4.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 48, 651.
5. **OB 99/17806-01.** Piton de fixation de poignée de meuble composé d'un fil formant une boucle puis replié à chaque extrémité. Alliage cuivreux.
   L. 43 mm. 1,1 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 9, 117; DESCHLER-ERB 1996, pl. 8, 88.
6. **OB 91/7933-06.** Poignée de coffret en oméga à extrémité bouletée. Fer.
   L. 117 mm. 54,4 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76, St. 291.
7. **OB 98/15056-01.** Fragment de poignée de coffret de section losangique. Alliage cuivreux.
   L. 58 mm. 5,3 g.
   H3. US normalisée: 16, occupation/démolition B1 Nord. Local: L 156.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 9, 119-120.
8. **OB 99/17507-01.** Poignée de coffre constituée d'un fil recourbé. Alliage cuivreux.
   L. 72 mm. 3,2 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 9, 119-120 et 124.
9. OB 91/7901-09. Poignée de coffre avec pitons fermés à deux pointes à chaque extrémité bouletée. Fer.
   L. 107 mm. 53,8 g.
   Hors horizon. US normalisée: 69, vrac 1991.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 10, 133-139.
10. **OB 98/15056-02.** Ferrure d'angle constituée d'une bande de tôle repliée à 90° avec trou de fixation à chaque extrémité. Fer.
    L. 52 mm déplié. 8,5 g.
    H3. US normalisée: 16, occupation/démolition B1 Nord. Local: L 156.
11. **OB 99/17023-01.** Ferrure d'angle dépliée. Alliage cuivreux.
    L. 40 mm. 1,2 g.
    H4. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 193.
    Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 43, 550-551.
12. **OB 98/15119-01.** Élément de pied de meuble (brasero?) ou support de récipient composé d'une tige massive avec un renflement central reprenant la forme d'une patte animale. Fer.
    L. 88 mm. 156,8 g.
    H3. US normalisée: 12, occupation/démolition B1 thermes. Local: L 158.

Fig. 656

1. **OB 93/9886-01.** Charnière articulée. L'articulation est de forme ovoïde *(Kügelkopfscharniere)*. Alliage cuivreux.
   L. 126 mm. 403 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 103.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 14-16, 194-218.
2. **OB 99/17001-03.** Charnière à encastrer avec deux tiges de clous encore en position fonctionnelle. Fer.
   L. 63 mm. 80,7 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
3. **OB 93/9926-01.** Charnière articulée avec quatre clous de fixation dont trois conservés. Fer.
   L. 172 mm. 107,8 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 103.
4. **OB 01/7934-01.** Fragment de charnière articulée par deux pièces reliées par un crochet. Fer.
   L. 113 mm. 46,9 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76.
5. **OB 96/14675-01.** Charnière constituée de deux ferrures repliées à leurs extrémités et articulées sur un axe. Fer.
   L. 252 mm. 345 g.
   Hors contexte.
6. **OB 93/9872-06.** Fragment de charnière à oeillet (?) constituée d'une plaque triangulaire fixée par trois rivets et terminée par un crochet. Fer.
   L. 58 mm. 44,7 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 102.

Fig. 657

1. **OB 99/17850-01.** Entrée de serrure de forme circulaire gravée de cercles concentriques pour serrure à panneton circulaire. Un petit bouton riveté permet d'actionner un cache formé d'une tôle masquant l'entrée de la serrure. Alliage cuivreux.
   Ø rest. 39 mm. 3 g.
   Hors horizon. US normalisée: 36, construction 2 Ext. Ouest. Local: Ext. Nord B7.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 32, 385, et pl. 33, 392.
2. **OB 93/11378.** Plaque de serrure de coffret circulaire avec entrée de forme rectangulaire avec deux rivets de fixation. Fer.
   Ø 66 mm. L. perforation 22 x 7 mm. L. utile rivets 12 mm. 37,6 g.
   Hors horizon. US normalisée: 60, prospection extra muros.
3. **OB 91/7919.** Plaque d'entrée de serrure fragmentaire. Fer.
   L. 76 mm. l. foncet 11 mm. 18,3 g.

H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 65.

4. **OB 01/7901-10.** Fragment de plaque de serrure pliée avec clou de fixation et début de foncet rectangulaire. Fer.
   L. 76 mm. l. foncet 11 mm. 41,8 g.
   Hors horizon. US normalisée: 69, vrac 1991.
5. **OB 91/7919-01.** Moraillon avec fixation à piton à oeillet à deux branches et auberon de section rectangulaire à extrémité incurvée. Fer.
   L. 163 mm. 56,3 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 65.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 29, 362-366.
6. **OB 01/20607-01.** Extrémité de moraillon composée d'une plaque trapézoïdale et d'un auberon rectangulaire de section rectangulaire. Fer.
   L. cons. 90 mm. 29,5 g.
   H2. US normalisée: 18, construction 2 B7. Local: L 203.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, pl. 29, 362-366.
7. **OB 00/17702-01.** Fragment de pêne à serrure par soulèvement de ressort. Fer.
   L. cons. 72 mm. 18,8 g.
   H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
8. **OB 01/20494-12.** Pêne à serrure par soulèvement de ressort avec traces de brasure pour la fixation des gardes. Fer et alliage cuivreux.
   L. cons. 114 mm. 77,4 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: Ext. S. Sud.
9. **OB 99/16968-02.** Fragment de pêne à serrure par soulèvement de lame de ressort. Fer.
   L. cons. 46 mm. 10,6 g.
   H3. US normalisée:15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 193.

Fig. 658

1. **OB 98/14955-01.** Clé à rotation à tige circulaire forée portant sur une face une incision en croix, anneau circulaire avec petit amortissement sommital et panneton rectangulaire fragmentaire parallèle à l'anneau. Alliage cuivreux.
   L. 43 mm. 5.5 g.
   H3. US normalisée: 12, occupation/démolition B1 thermes. Local: L 158/L 168/L 169.
2. **OB 93/11455-03.** Clé à tige forée, à anneau subcirculaire séparé de la bossette par une bande en relief et panneton rectangulaire perpendiculaire à l'anneau terminé par trois dents triangulaires. Alliage cuivreux.
   L. 42 mm. 6,8 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 101 (Mos. 9).
3. **OB 01/20614-01.** Fragment d'anneau de clé mouluré à deux ajours dont l'un en forme de coeur. Alliage cuivreux.
   L. 42 mm. 19,6 g.
   H2. US normalisée: 18, construction 2 B7. Local: L 203.
   Réf. bibl.: RIHA 2001, fig. 130, b.
4. **OB 98/14981-01.** Tige forée de clé à tube avec panneton à rouet et bouterolle située dans la partie médiane de la tige décrivant ainsi une forme générale de «S». Le rateau comprend trois dents à la base du «S». Fer.
   L. cons. 46 mm. 14,9 g.
   H3. US normalisée: 12, occupation/démolition B1 thermes. Local: S. 4.
5. **OB 92/9838-17.** Fragment de clé à panneton, à dents tournées vers l'anneau (fragmentaire). La tige et les dents sont de section carrée. Fer.
   L. cons. 90 mm. 13,3 g.
   H3. US normalisée: 10, remplissage bassin Nord (L 92). Local: L 92.
6. **OB 00/17733-01.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige carrée à bords chanfreinés et panneton parallèle à l'anneau à droite à trois dents de section circulaire. Fer.
   L. 98 mm. 119,5 g.
   H2. US normalisée: 22, construction 2 cour de service (nord, sud, centre L 192). Local: L 192.
7. **OB 92/9832-02.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige carrée à bords chanfreinés et panneton parallèle à l'anneau à droite à deux dents de section quadrangulaire recourbées. Fer.
   L. 88 mm. 44,9 g.
   H2. US normalisée: 9, occupation/démolition thermes (B5 nord). Local: L 4.
8. **OB 92/9841-13.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige rectangulaire à bords chanfreinés et panneton parallèle à l'anneau à droite à deux rangées de quatre dents de section quadrangulaire et une dent lenticulaire à l'extrémité. Fer.
   L. 83 mm. 74,1 g.
   H3. US normalisée: 10, remplissage bassin Nord (L 92). Local: L 92.
9. **OB 91/8000-01.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige rectangulaire et panneton parallèle à l'anneau à droite à quatre dents dont deux triangulaires centrales entourées par deux rectangulaires. Fer.
   L. 100 mm. 140,1 g.
   Hors horizon. US normalisée: 35, occupation/démolition Ext. Nord. Local: Nord.
10. **OB 17682-03.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige courte de section carrée et panneton parallèle à l'anneau à droite à quatre dents composées de deux fois deux triangles alternés. Fer.
    L. 66 mm. 69,6 g.
    H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
11. **OB 01/20562-02.** Clé à panneton à anneau légèrement mouluré en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige rectangulaire et panneton parallèle à l'anneau à droite à huit dents dont quatre centrales carrées disposées en carré entourées par deux rectangulaires. Fer.
    L. 56 mm. 31,6 g.
    H2. US normalisée: 14, construction 1 B7 (principal). Local: L 210.
12. **OB 94/12566-01.** Clé à panneton à grand anneau, tige rectangulaire et panneton parallèle à l'anneau à droite à six dents dont quatre triangulaires centrales formant un carré entourées par deux rectangulaires. Fer.
    L. 57 mm. 21,1 g.
    Hors horizon. US normalisée: 37, occupation/démolition 2 Ext. Ouest. Local: L 111/L 84.
13. **OB 91/7913-05.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige carrée et panneton parallèle à l'anneau à droite à trois dents rectangulaires. Fer.
    L. 58 mm. 19,6 g.

H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 67, sondage dans l'angle.

14. **OB 99/17632-02.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige rectangulaire et panneton parallèle à l'anneau à droite à râteau composé de six dents dont deux carrées centrales entourées de chaque côté de deux dents triangulaires alternées formant un carré. Fer.
L. 52 mm. 34,7 g.
Hors horizon. US normalisée: 62, vrac B7. Local: vrac S. 2.
15. **OB 99/17051-01.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige rectangulaire et panneton parallèle à l'anneau à droite à rateau composé de cinq dents, dont quatre triangulaires formant un carré et une rectangulaire. Fer.
L. 46 mm. 25,5 g.
Hors horizon. US normalisée: 36, construction 2 Ext. Ouest. Local: L 111 Sud.
16. **OB 93/9945-01.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige rectangulaire et panneton parallèle à l'anneau à droite à râteau composé de quatre dents triangulaire alternées formant deux rectangles. Fer.
L. 64 mm. 33,9 g.
H3. US normalisée: 55, occupation/démolition cour et portiques de B4 L 8, L 10, L 65, L 7. Local: L 8.
17. **OB 94/11609-02.** Fragment d'anneau de clé à méplat, avec tige de section ronde à panneton parallèle à l'anneau à droite à six dents dont quatre triangulaires centrales formant un carré entourées par deux rectangulaires. Fer.
L. cons. 59 mm. 45,4 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 95.
18. **OB 99/17115-03.** Clé à panneton à anneau fragmentaire en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige carrée chanfreinée et panneton parallèle à l'anneau à droite à deux rangées de trois dents terminées par une dent rectangulaire (?). Fer.
L. 60 mm. 50,2 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
19. **OB 01/20558-03.** Clé à panneton fortement corrodé à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige rectangulaire et panneton légèrement courbé parallèle à l'anneau à droite à râteau illisible comprenant au moins six dents. Fer.
L. 58 mm. 44,9 g.
H4. US normalisée: 18, construction 2 B7. Local: L 203.
20. **OB 00/17702-21.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige rectangulaire et panneton parallèle à l'anneau à droite à rateau illisible. Fer.
L. 56 mm. 23,7 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
21. **OB 01/20492-01.** Clé à panneton à anneau en méplat forgé repercé à chaud d'un trou rond, tige rectangulaire et panneton parallèle à l'anneau à droite à râteau illisible. Fer.
L. 71 mm. 48,1 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 203.

Fig. 659

1. **OB 93/9861-01.** Mentonnet avec tête triangulaire à extrémité matée. Cet exemplaire semble avoir été exposé au feu. Fer.
L. 120 mm. 62,6 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 103.
2. **OB 93/9926-04.** Mentonnet avec tête triangulaire à extrémité matée. Fer.
L. 116 mm. 46,9 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 103.
3. **OB 93/9926-02.** Picolet à tige de section rectangulaire puis carrée. Une extrémité a été recourbée. Fer.
L. utile 92 mm. 148,4 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 103.
Réf. bibl.: Guillaumet/Laude 2009, p. 144, n° 75.
4. **OB 87/4103-02.** Picolet à tige de section rectangulaire. Fer.
L. utile 138 mm. 112,9 g.
H3. US normalisée: 53, occupation/démolition cour et portiques L 12, L 13, L 95, L 11. Local: L 12, angle Sud.
Réf. bibl.: Guillaumet/Laude 2009, p. 144, n° 75.
5. **OB 89/14538-01.** Crapaudine avec clou de fixation. Fer.
L. 70 mm. Ø int. 61 mm. 126,4 g.
H3. US normalisée: 12, occupation/démolition B1 thermes. Local: L 38.
Réf. bibl.: Fellmann 1990, pl. 57, 367.
6. **OB 00/16930-01.** Crochet de fermeture, gond composé d'une tige de section rectangulaire formant un angle droit à partir duquel la tige est légèrement appointée et de section ronde. Fer.
L. 165 mm. 24,7 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
7. **OB 99/17029-01.** Gond à pointe composé d'une tige massive de section quadrangulaire d'où part à l'angle droit une tige de section ronde. Du bois est minéralisé par la corrosion sur une majeure partie de l'objet. Fer.
L. 165 mm. 262 g.
H3. US normalisée: 23, occupation/démolition 2 cour de service L 192. Local: L 192.
Réf. bibl.: Guillaumet 2003, p. 136.
8. **OB 94/12510-02.** Crochet de volet avec piton de fixation à oeillet à deux branches. Fer.
L. 166 mm. 35,9 g.
H2. US normalisée: 50, construction cour L 17 de B1 Nord. Local: L 17 de B1 Nord.
Réf. bibl.: Schaltenbrand-Obrecht *et al.* 1996, fig. 164, p. 179.
9. **OB 93/9872.** Ensemble de 24 rivets à contreplaque qui semblent avoir brûlé. Fer.
L. utile 37 mm. 188,3 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 102.

Fig. 660

1. **OB 94/11611-02.** Crapaudine, frette (?) composée d'une bande de plat massive formant un anneau. Fer.
Ø int. 57 mm. H. 42 mm. Ép. 8 mm. 422 g.
H3. US normalisée: 51, occupation/démolition cour L 17 de B1 Nord. Local: L 17 de B1 Nord.
2. **OB 99/17751-04.** Fragment de pommelle percée de douze trous quadrangulaires d'environ 5 mm de diamètre. La pommelle est repliée sur elle-même.
L. 104 mm. 63,3 g. Plomb.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
Réf. bibl.: Duvauchelle 2009, n° 48, fig. 81.
3. **OB 94/11601-01.** Clou à tête cruciforme. Élément de suspension de plaquage? Fer.
L. 165 mm. 49,3 g.
Hors horizon. US normalisée: 66, vrac B4. Local: L 12.
Réf. bibl.: Fellmann 1990, pl. 51, 302-303.

4. **MHAVD.** Patte de fixation de plafond constituée d'une patte à fixation aplatie dotée d'un clou-rivet et terminée par un crochet massif. Fer.
   L. 129 mm. 85,1 g.
   Hors horizon.
   Réf. bibl.: SCHALTENBRAND-OBRECHT *et al.* 1996, pl. 1-3.
5. **OB 91/7925-01.** Pitons ouverts (quatre exemplaires dans cette couche). Fer.
   L. 60 mm. 46 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76.
6. **OB 01/20526-01.** Fragment de frette de canalisation composé d'une bande de tôle à nervure centrale. Fer.
   L. 136 mm. 23,5 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 203.
   Réf. bibl.: SCHALTENBRAND-OBRECHT 1991, pl. 72, 36-39.
7. **OB 91/7921-03.** Piton à oeillet à deux branches. Fer.
   H. 56 mm. 38,1 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76.

Fig. 661 voir annexe 4, p. 523-524

Fig. 662

1. **OB 00/17730-01.** Chaîne à maillons en queue de renard à extrémité composée d'une sorte de piton terminée par une extrémité en «T». Alliage cuivreux.
   L. 95 mm. 4,8 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 196.
   Réf. bibl.: VALENZA MELE 1983, n° 291.
2. **OB 99/17011-01.** Trois maillons de chaîne en «8». Fer.
   L. 80 mm. L. maillon 35 mm. 11,5 g.
   Hors horizon. US normalisée: 27, occupation/démolition Ext. Sud B7. Local: Sud B7.
3. **OB 01/20492-02.** Chaîne à maillons en «8» et maillons rectangulaire alternés avec un piton de fixation à oeillet par repli à une extrémité. Fer.
   L. 188 mm. L. maillon rect. 37 mm. L. maillon en «8» 34 mm. 47,1 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 203.
4. **OB 94/11606-03.** Double anneau juxtaposé à la perpendiculaire l'un sur l'autre. Le plus grand, de section rectangulaire, présente un petite gorge dans sa partie interne tandis le plus petit de section rectangulaire est parfaitement circulaire. Fer.
   Ø int. 34 x 38 mm; Ø int. 14 mm. 80 g.
   Hors horizon. US normalisée: 66, vrac B4.
   Réf. bibl.: SCHALTENBRAND-OBRECHT 1991, fig. 155.
5. **OB 91/7931-02.** Cadenas à auberonnière circulaire avec départ d'une chaîne alternant des maillons rectangulaires et des maillons en «8».
   Ø 35 mm. 204 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76.
   Réf. bibl.: FURGER *et al.* 1990.

6-7. **OB 93/9886-12.** Chaîne de crémaillère avec anneau trilobé (298,9 g) et articulation à double boucle reliée par un rivet à contreplaque massif (164,6 g). Fer.
   L. cons. 114 mm. 463,5 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 103.

8. **OB 93/9886-11.** Anneau quadrangulaire avec perforation. Élément de crémaillère (?). Fer.
   Ø int. 30 x 40 mm. 56,6 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 103.

Fig. 663

1. **OB 93/11455-07.** Applique de meuble en forme de lion en ronde-bosse. L'exemplaire est cassé au niveau des pattes. Alliage cuivreux.
   L. 49 mm. 52,4 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 101 (Mos. 9).
   Réf. bibl.: KOHLERT-NÉMETH 1990, p. 35, n° 11; MENZEL 1986, pl. 146, 429.
2. **OB 93/11419-01.** Rivet émaillé à tête circulaire avec un décor en forme de rouelle d'émail vert, bleu et orange. Trace de la tige au dos. Alliage cuivreux.
   Ø 17 mm. 1,6 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 104.
3. **OB 94/12602-01.** Rivet émaillé à tête circulaire avec un décor en forme de rouelle d'émail rouge, bleu et orange. La bordure extérieure est striée. Alliage cuivreux.
   Ø 17 mm 1,6 g.
   H2. US normalisée: 40, construction B6. Local: L 112.
4. **OB 99/17780-01.** Rivet émaillé en une pièce à tête circulaire composé d'un décor de quatre cercles concentriques d'émail alternant le vert et le blanc. La bordure extérieure est striée. Alliage cuivreux.
   Ø 19 mm. 4,9 g.
   H2. US normalisée: 14, construction 1 B7 (principal). Local: L 184.
5. **OB 94/11624-01.** Rivet émaillé à tête circulaire. La loge destinée à recevoir l'émail est vide. Alliage cuivreux
   Ø 14 mm. 1,3 g.
   H3. US normalisée: 41, occupation/démolition B6. Local: L 112.
6. **OB 03/20536-08.** Rivet circulaire dont la tige est fragmentaire orné de cannelures concentriques. Alliage cuivreux.
   Ø 19 mm. 3,1 g.
   H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 203.
7. **OB 01/20541-01.** Rivet circulaire dont la tige est fragmentaire orné de cannelures concentriques. Alliage cuivreux.
   Ø 20 mm. 3,1 g.
   Hors horizon. US normalisée: 27, occupation/démolition Ext. Sud B7.
8. **OB 94/11632-01.** Clou-rivet à tête circulaire à bordure soulignée par un pointillé. La tige est fragmentaire. Alliage cuivreux.
   Ø 21 mm. 2,3 g.
   H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 99/L 114/L 113.
9. **OB 98/16812-01.** Rivet circulaire en une pièce. Alliage cuivreux.
   Ø 18 mm. 3,1 g.
   H3. US normalisée: 12, occupation/démolition B1 thermes. Local: L 30/L 31.
10. **OB 99/17068-07.** Rivet en une pièce à tige matée et tête hémisphérique creuse. Alliage cuivreux.
    Ø 18 mm. 2,6 g.
    H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.
11. **OB 00/19254-01.** Rivet en une pièce à tête circulaire plate. Alliage cuivreux.
    Ø 15 mm. 2,3 g.
    H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 176/L 206.
12. **OB 98/16816-01.** Clou-rivet à tête hémisphérique creuse. Alliage cuivreux.

L. 19 mm. 0,2 g.
H2. US normalisée: 13, construction B1 Nord. Local: L 151.

13. **OB 91/7933-07.** Clou-rivet à tête hémisphérique pleine. Alliage cuivreux.
L. 24 mm. 1,5 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: L 76, St. 291.

14. **OB 99/17068-09.** Clou-rivet à tête sphérique pleine en cours de fabrication ou de récupération. La tige présente un aplatissement caractéristique d'une trace de découpe. Alliage cuivreux.
L. 15 mm. 2,6 g.
H3. US normalisée: 15, occupation/démolition 2 B7. Local: L 182.

15. **OB 87/4081-02.** Tête de rivet ou bouton hémisphérique décoratif de meuble avec décor d'ocelle sur sa partie sommitale. Alliage cuivreux.
Ø 18 mm. 0,8 g.
H3. US normalisée: 11, occupation/démolition B4. Local: vrac zone nord, secteur 2, premier décapage après pelle mécanique.

16. **OB 93/11378-08.** Rivet décoratif à grande tête plate fragmentaire et recourbée. Alliage cuivreux.
Ø 31 mm. 3,2 g.
Hors horizon. US normalisée: 60, prospection extra muros.

17. **OB 99/17632-01.** Clou-rivet à grande tête discoïde avec bordure soulignée par une rainure. Alliage cuivreux.
Ø 32 mm. 3,2 g.
Hors horizon. US normalisée:62, vrac B7. Local: vrac S. 2.

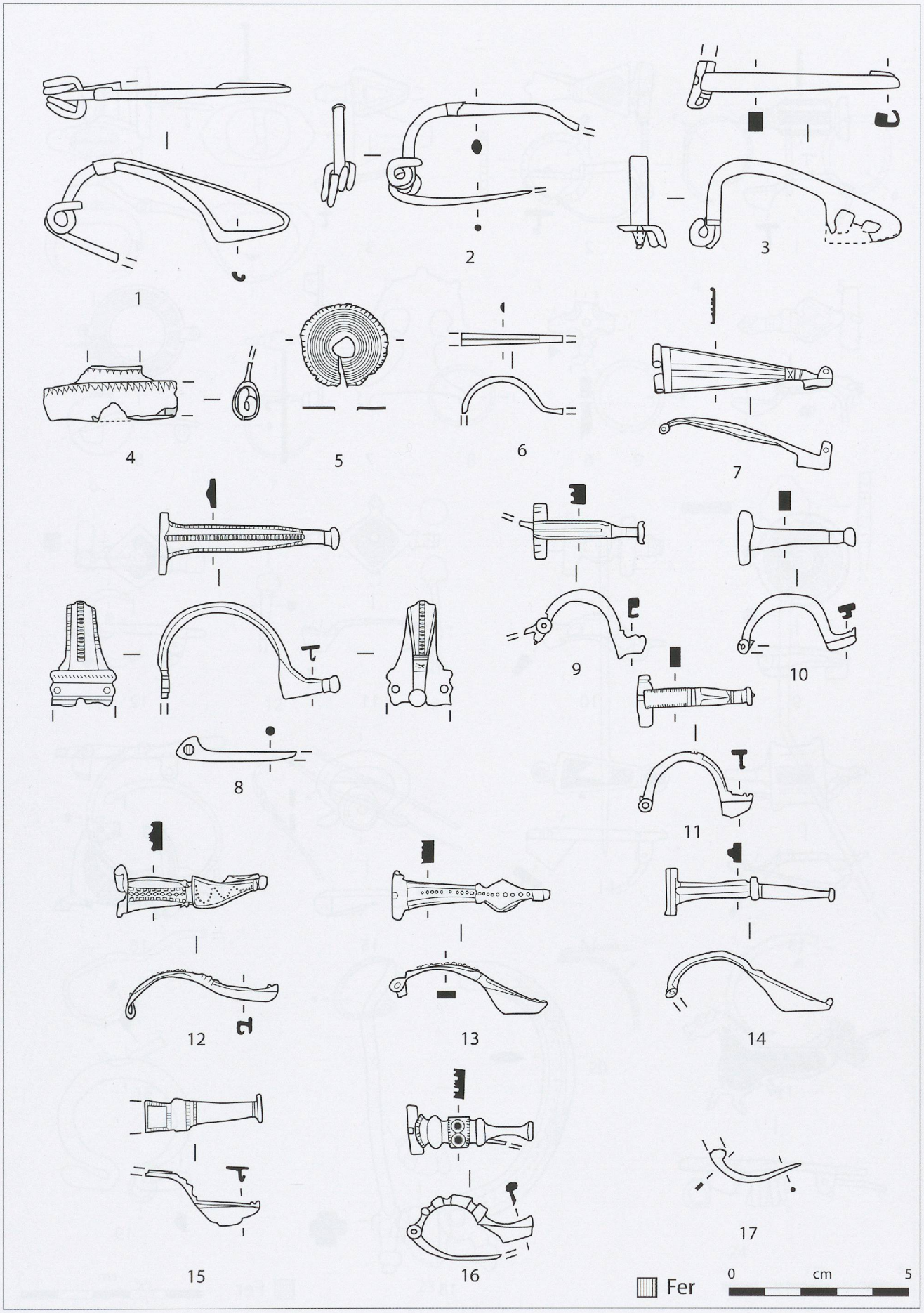

Fig. 640

Parures: fibules. Alliage cuivreux, excepté 3, fer.

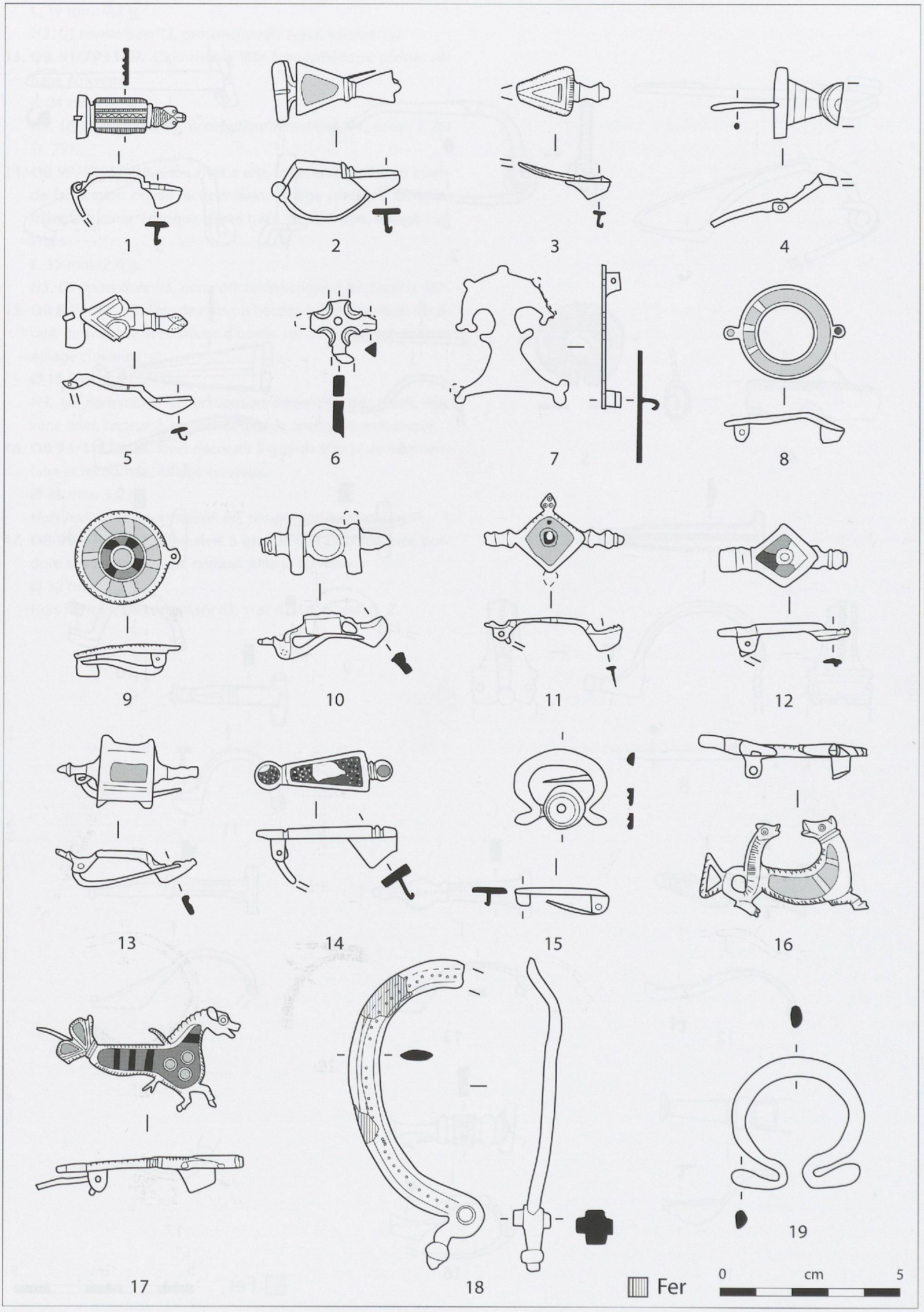

Fig. 641

Parures: fibules. Alliage cuivreux. Voir aussi planche couleur p. 565.

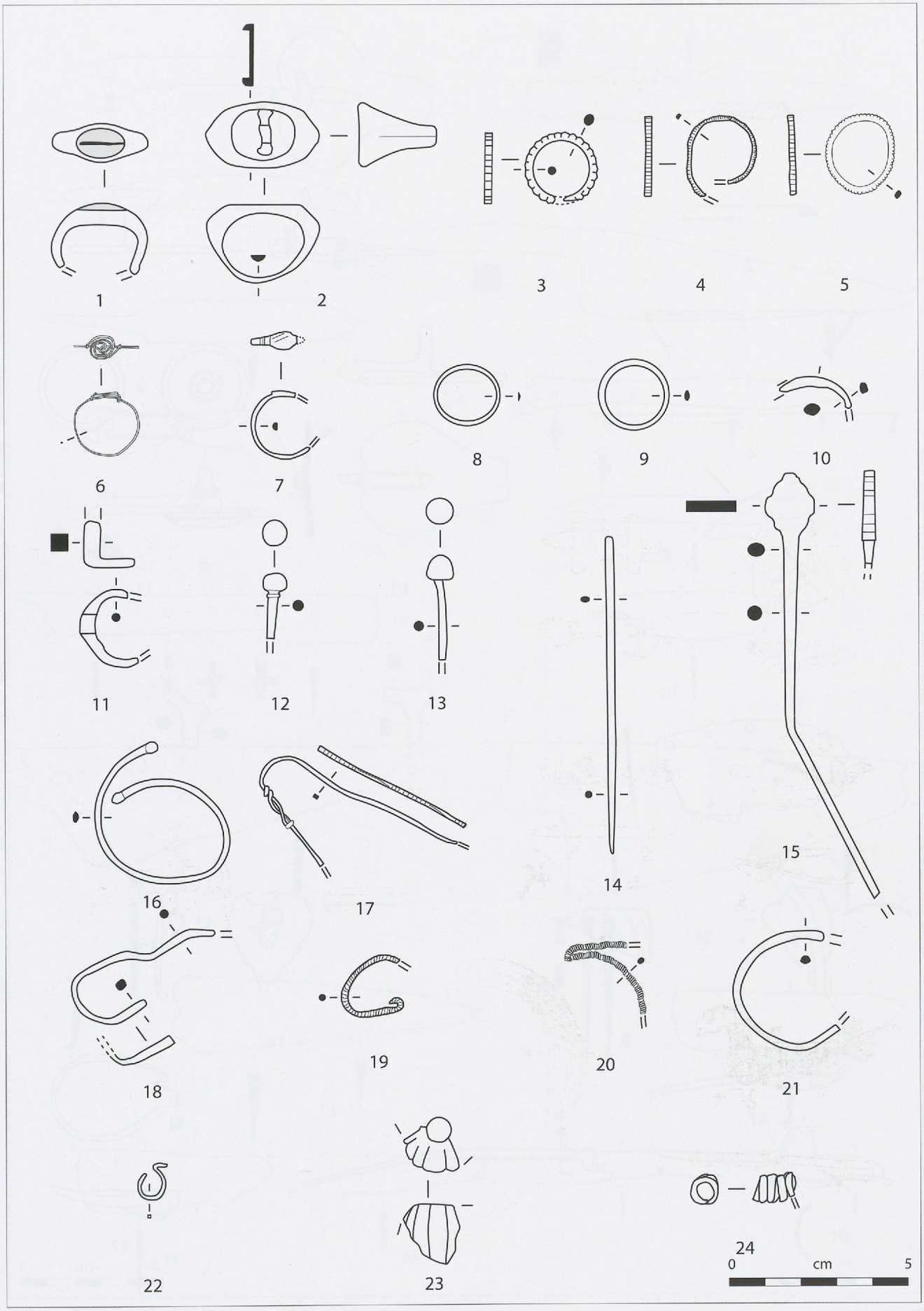

Fig. 642

Parures: bagues, épingles, bracelets et autres parures. Alliage cuivreux, exceptés 1 et 11, fer et 23, verre.

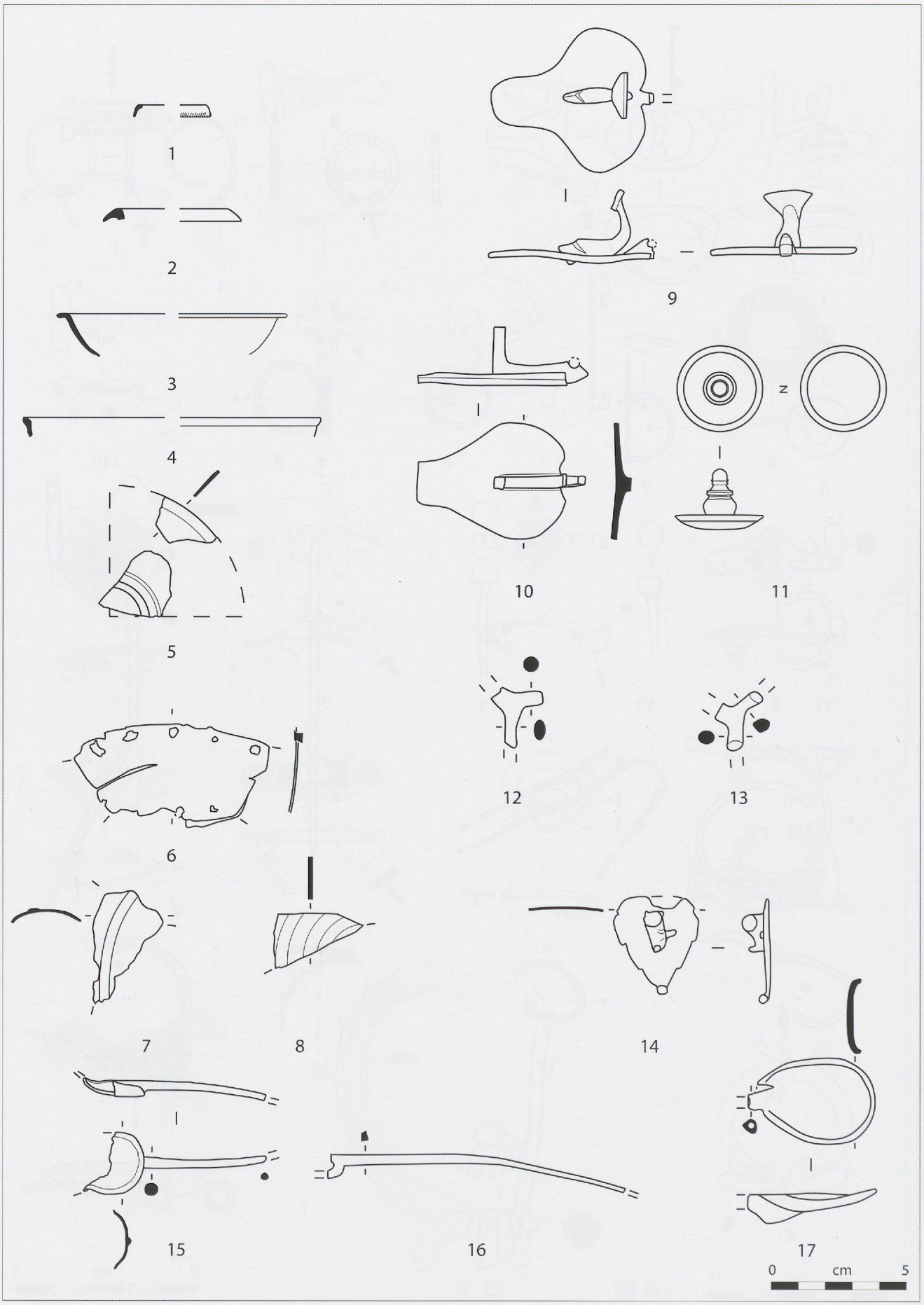

Fig. 643

Activités culinaires: récipients et autres instruments. Alliage cuivreux, exceptés 8, argent et 17, plomb.

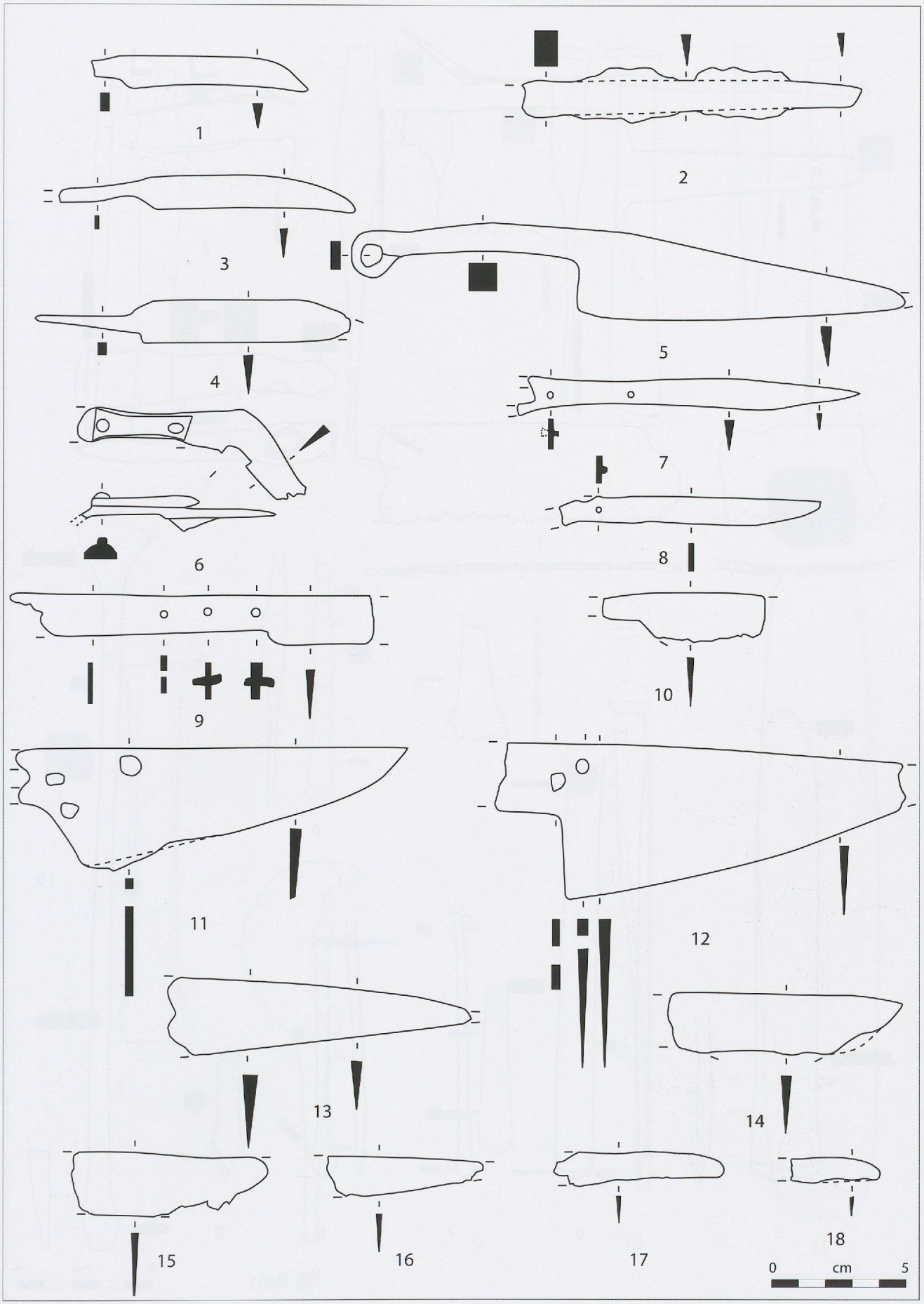

Fig. 644

Activités culinaires: couteaux. Fer.

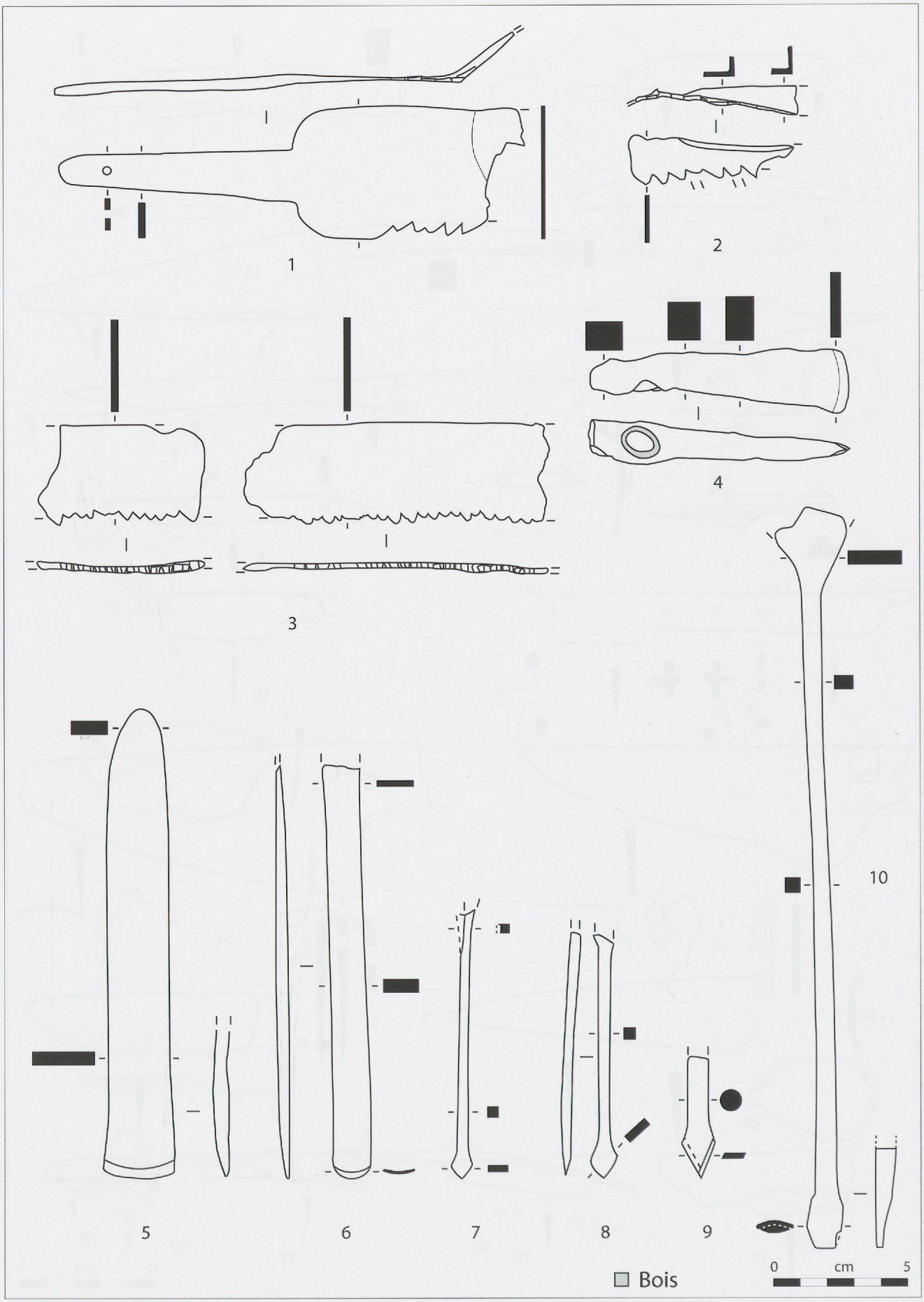

Fig. 645
Artisanat: travail du bois. Fer.

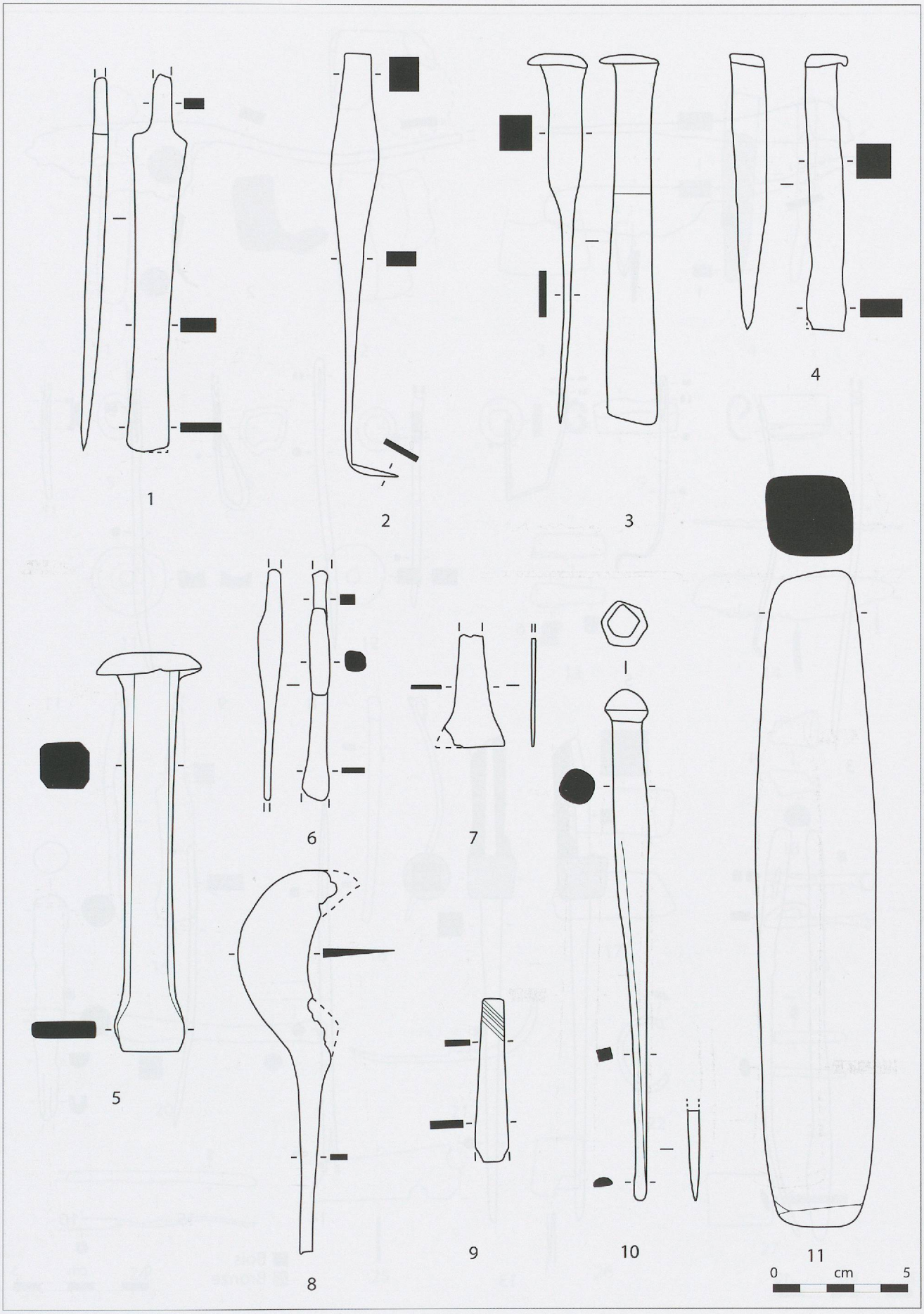

Fig. 646

Artisanat: travail du bois, de la pierre, des matières plastiques, du métal et agriculture. Fer, excepté 11, lithique.

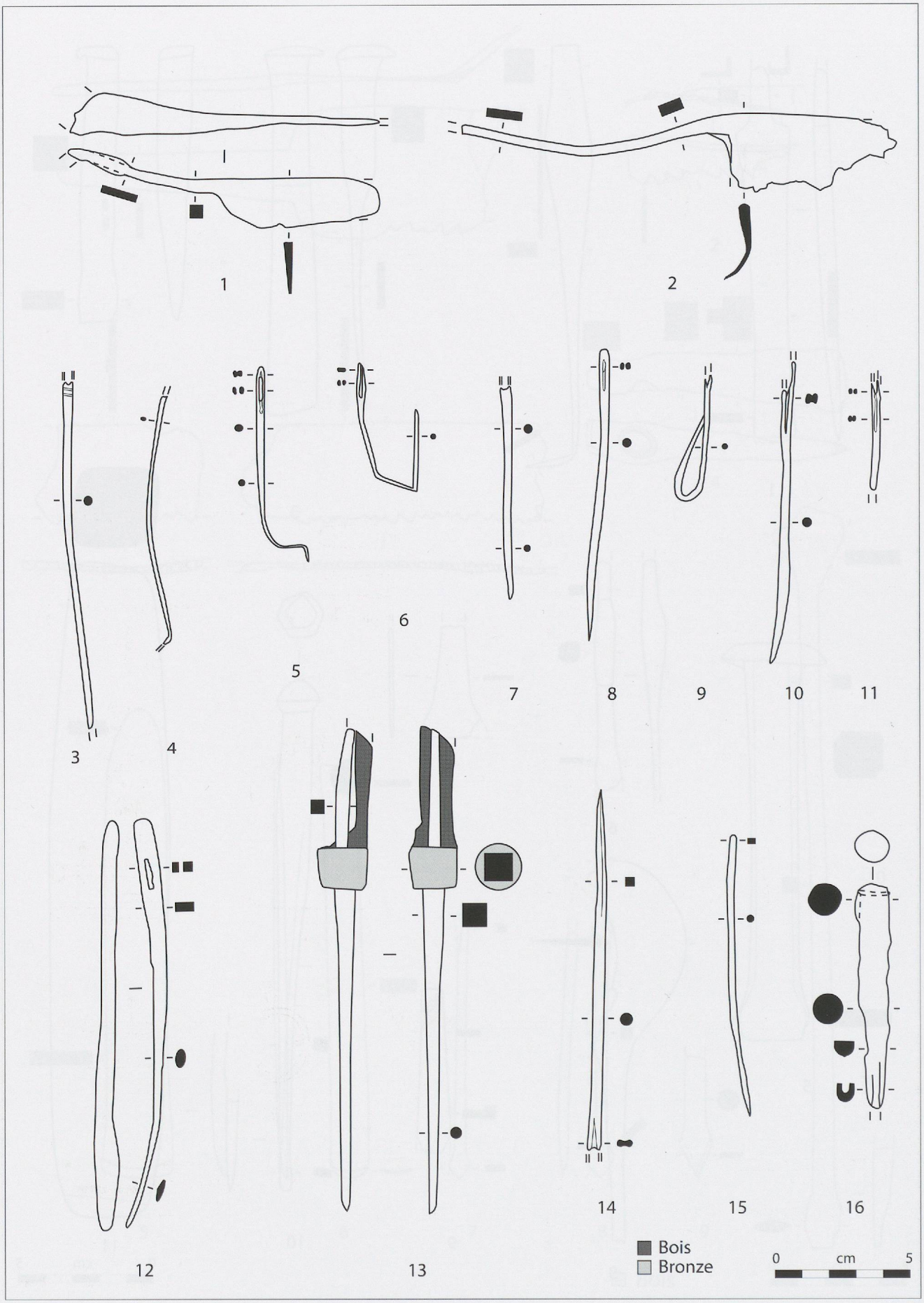

Fig. 647

Artisanat: travail du textile et du cuir. Fer: 1-2, 8-13, 15. Alliage cuivreux: 3-7, 14.

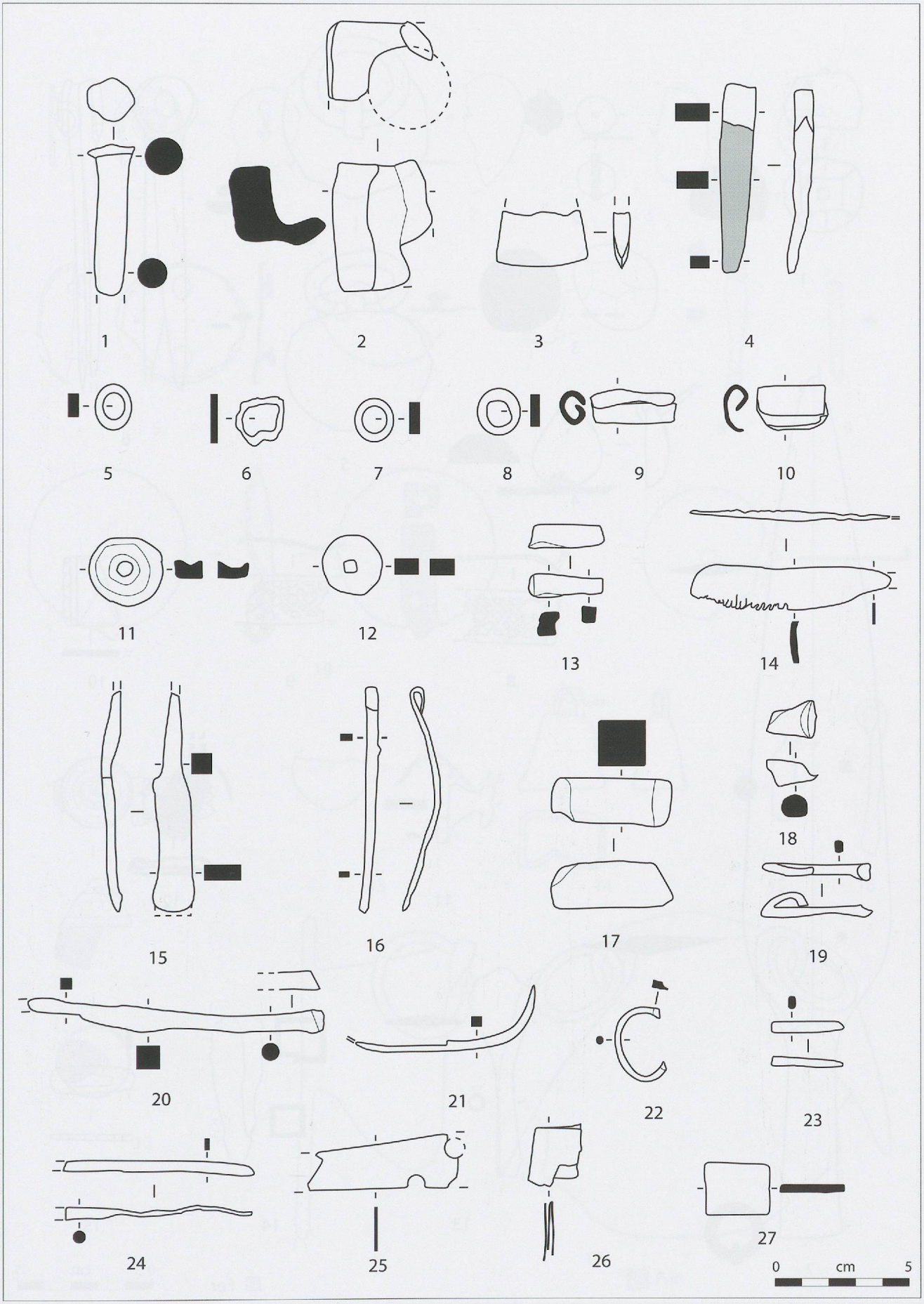

Fig. 648

Activités artisanales: fragment d'outils, chutes et demi-produits. Fer: 1-8, 15-20. Plomb: 9-14. Alliage cuivreux: 21-26.

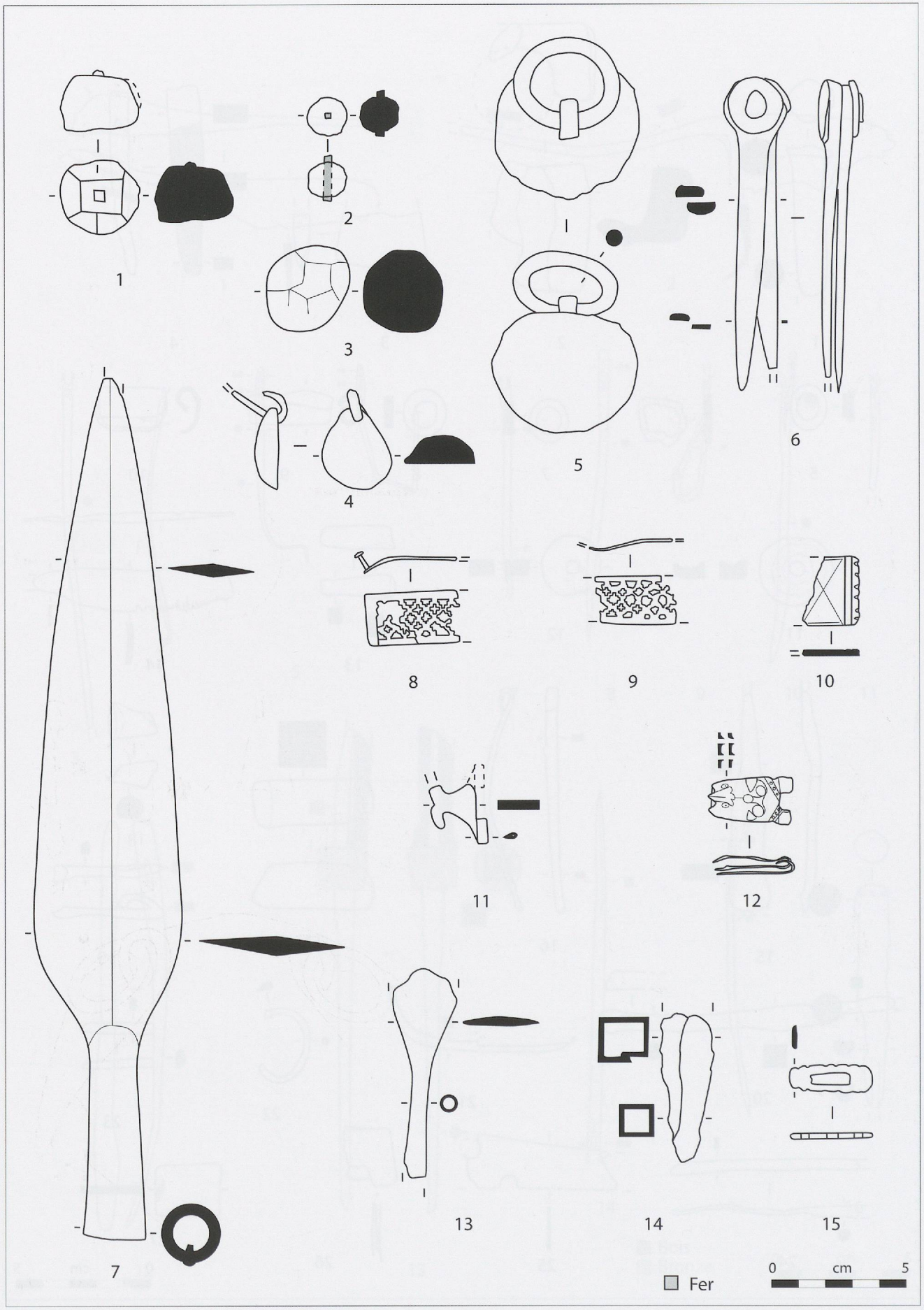

Fig. 649

Poids et mesures et guerre. Fer: 1, 6, 7, 13, 14. Plomb: 2-5. Alliage cuivreux: 8-12, 15.

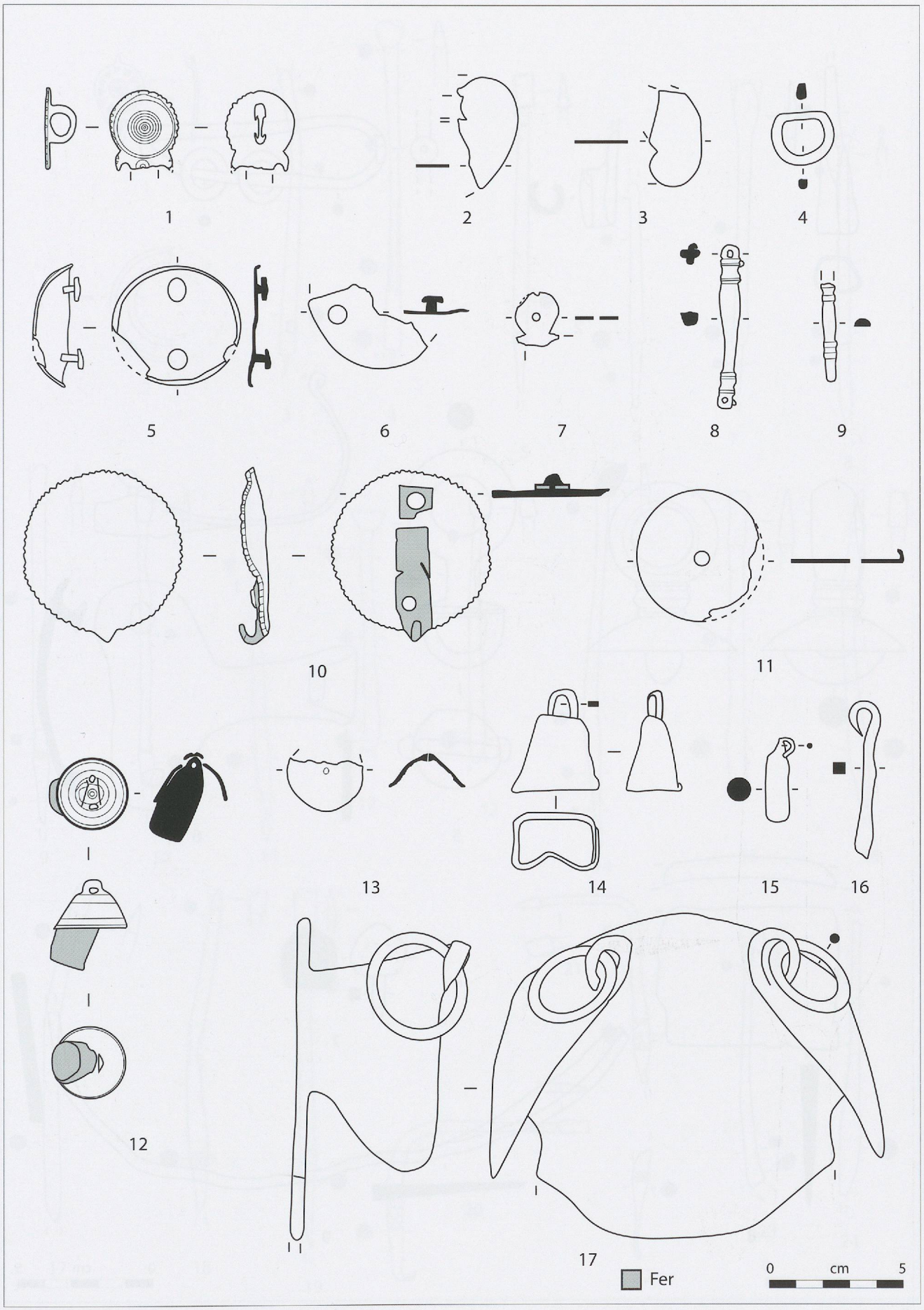

Fig. 650

Transport: harnachement et autres objets. Alliage cuivreux, exceptés 4 et 15-17, fer et 14, fer bronzé.

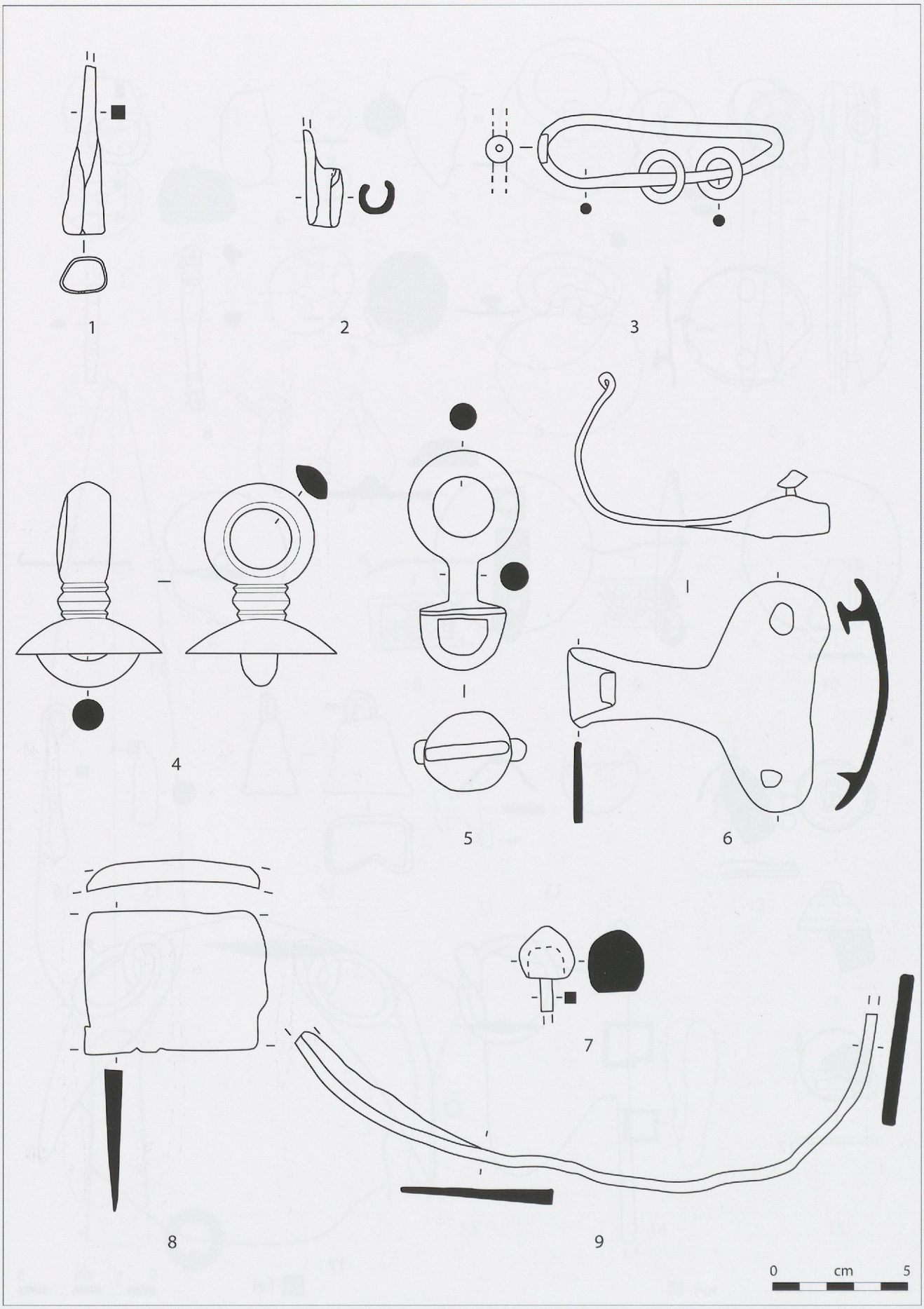

Fig. 651

Transport: char et autres objets. Fer, exceptés 4 et 5, alliage cuivreux et 7, alliage cuivreux et fer.

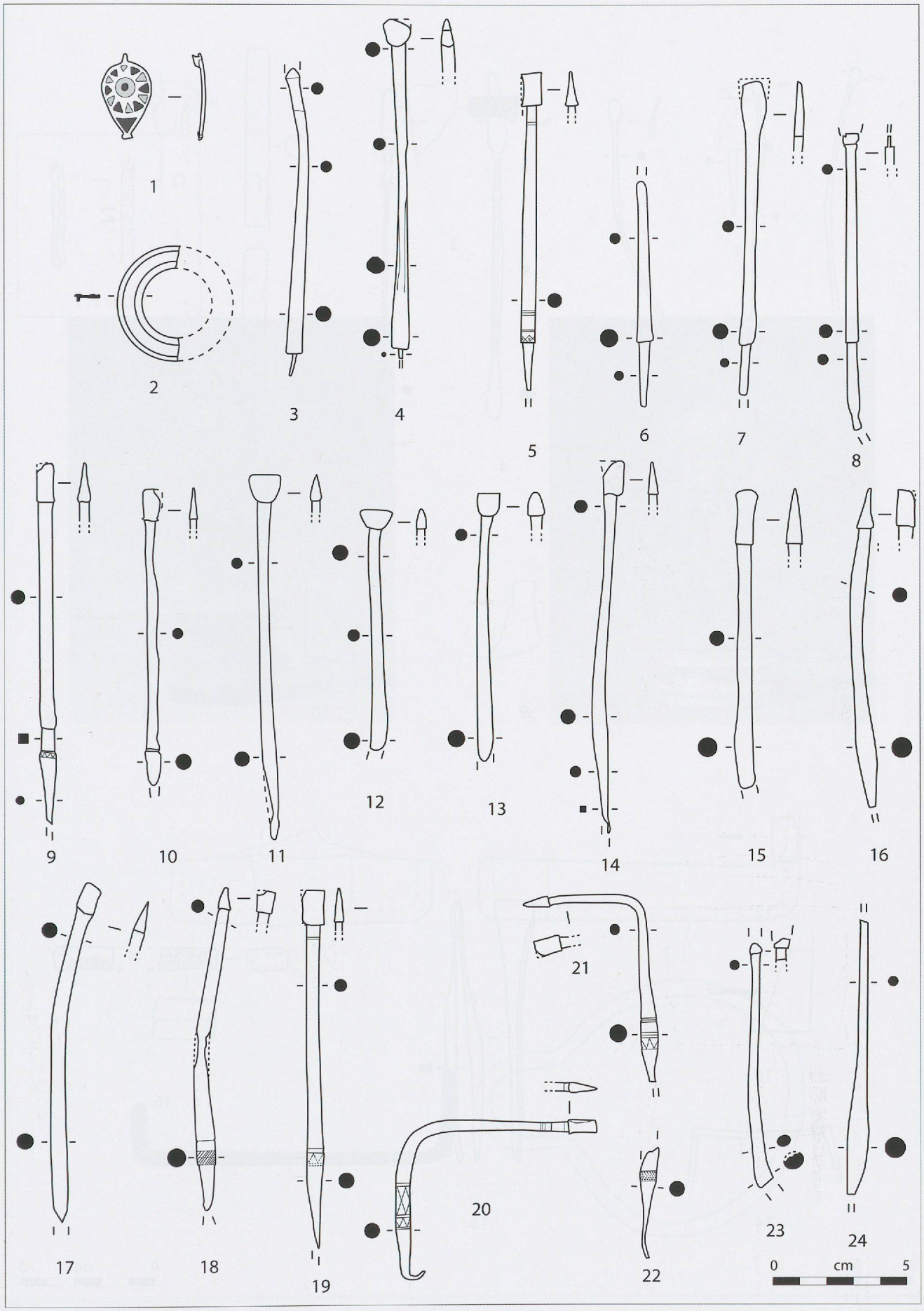

Fig. 652

Écriture: boîte à sceau, encrier et stylets. Fer, exceptés 1 et 2, alliage cuivreux.

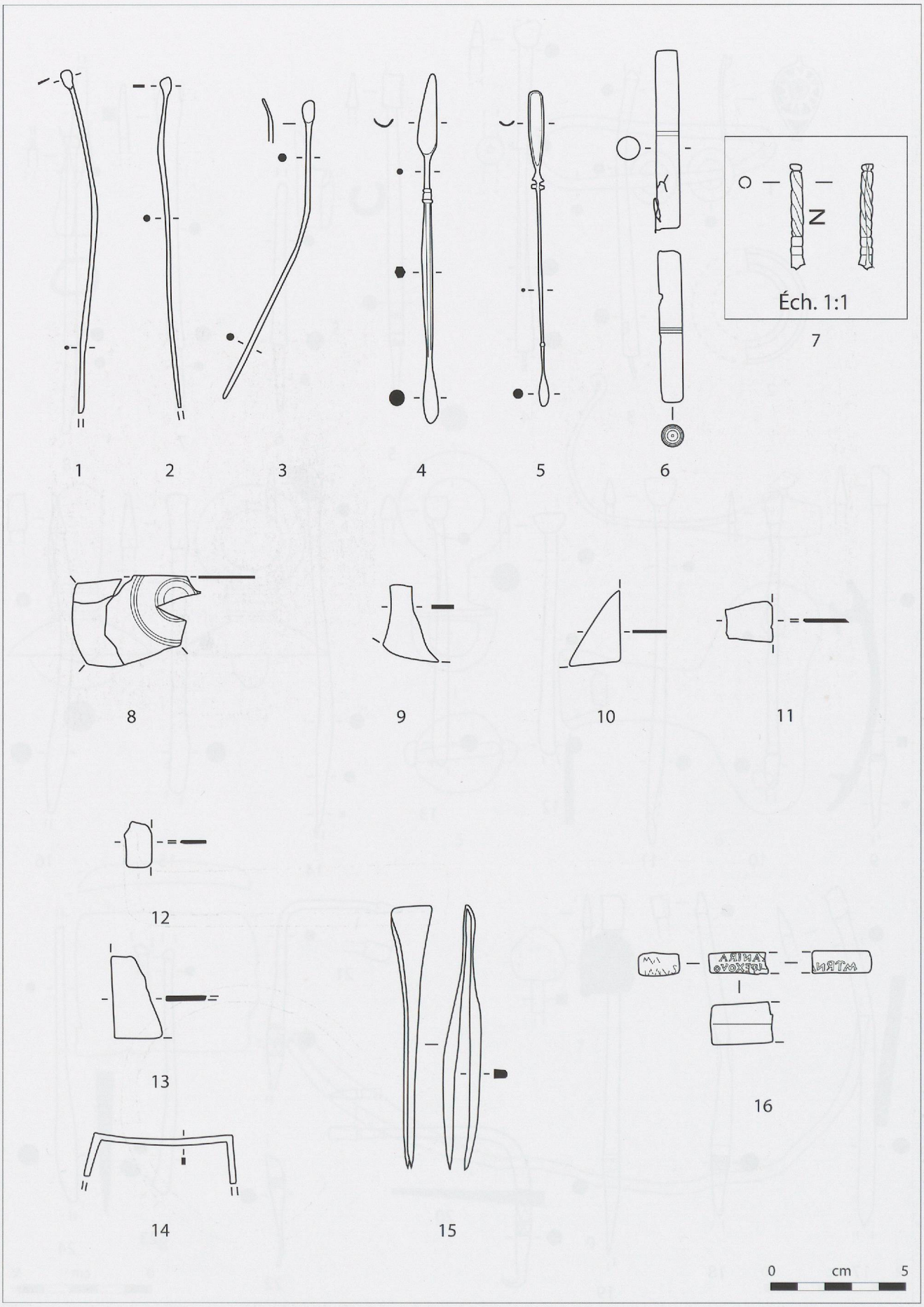

Fig. 653

Toilette et médecine. Alliage cuivreux, exceptés 15, fer et 16, lithique.

1

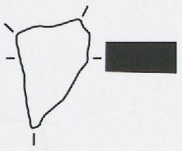

2

3

4

5

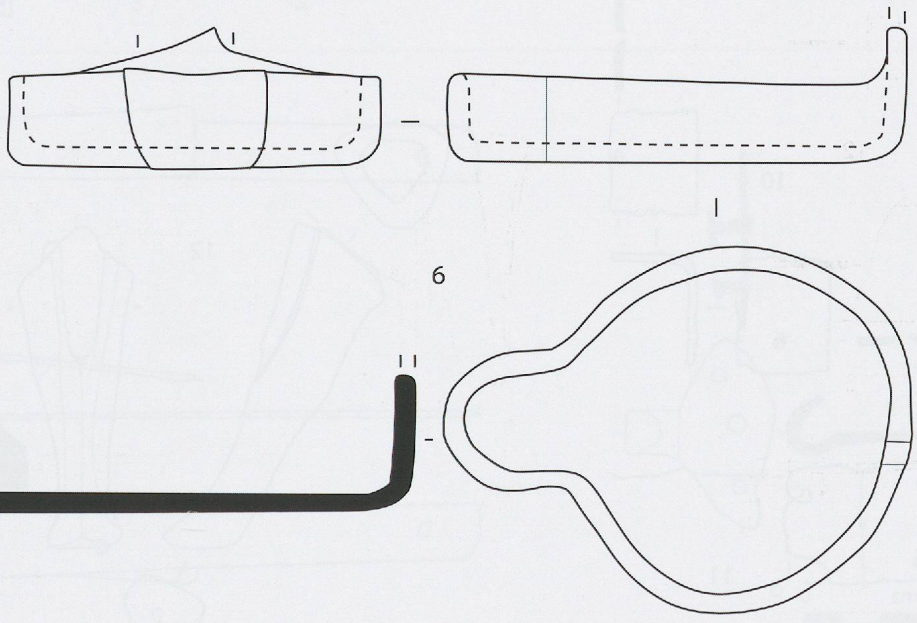

6

0 cm 5

Fig. 654

Religion et éclairage. Argent: 1. Alliage cuivreux doré à la feuille: 2. Alliage cuivreux: 3-5. Fer: 6.

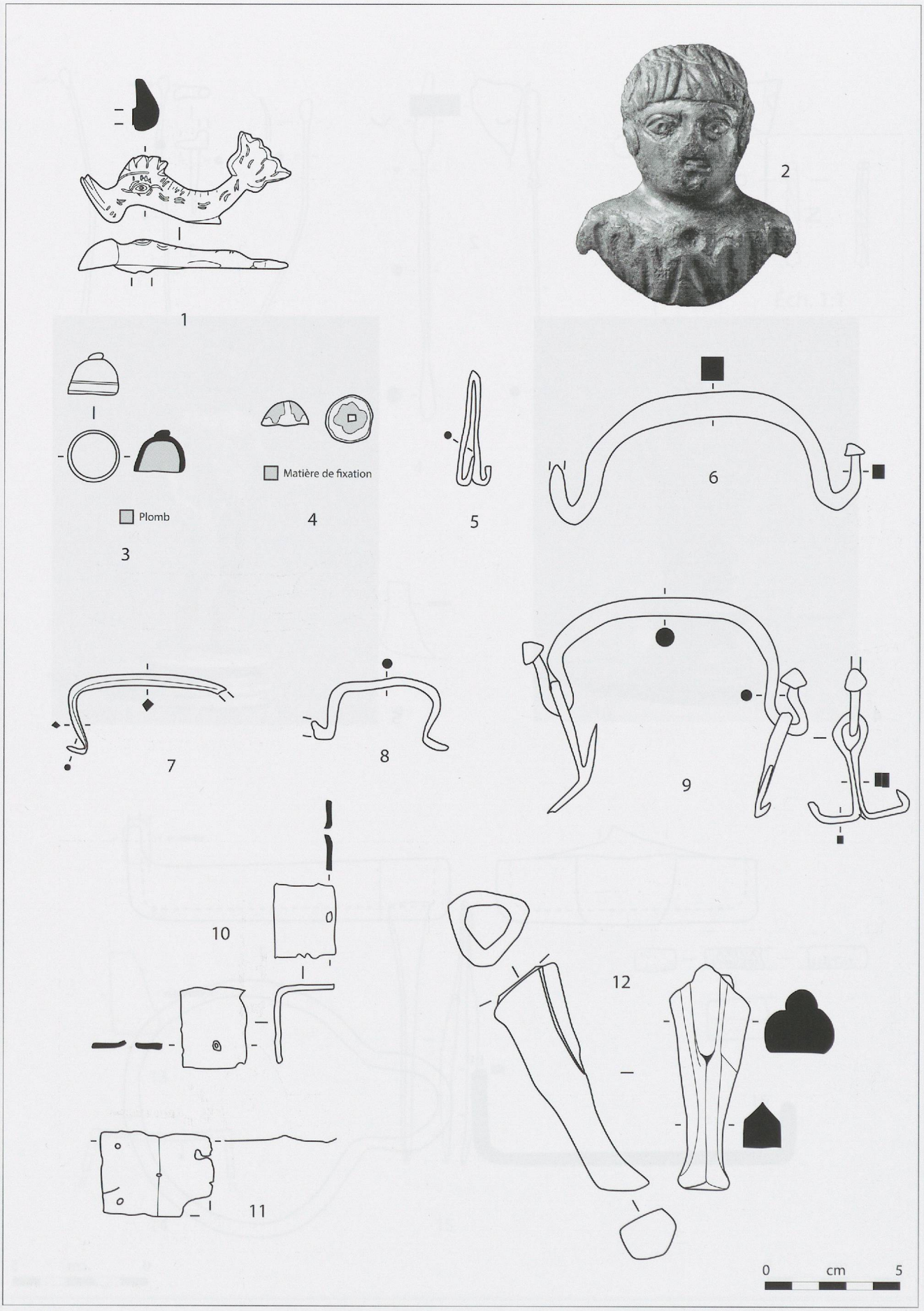

Fig. 655

Mobilier: éléments de meuble. Alliage cuivreux: 1-5, 7-8, 11. Fer: 6, 9-10, 12.

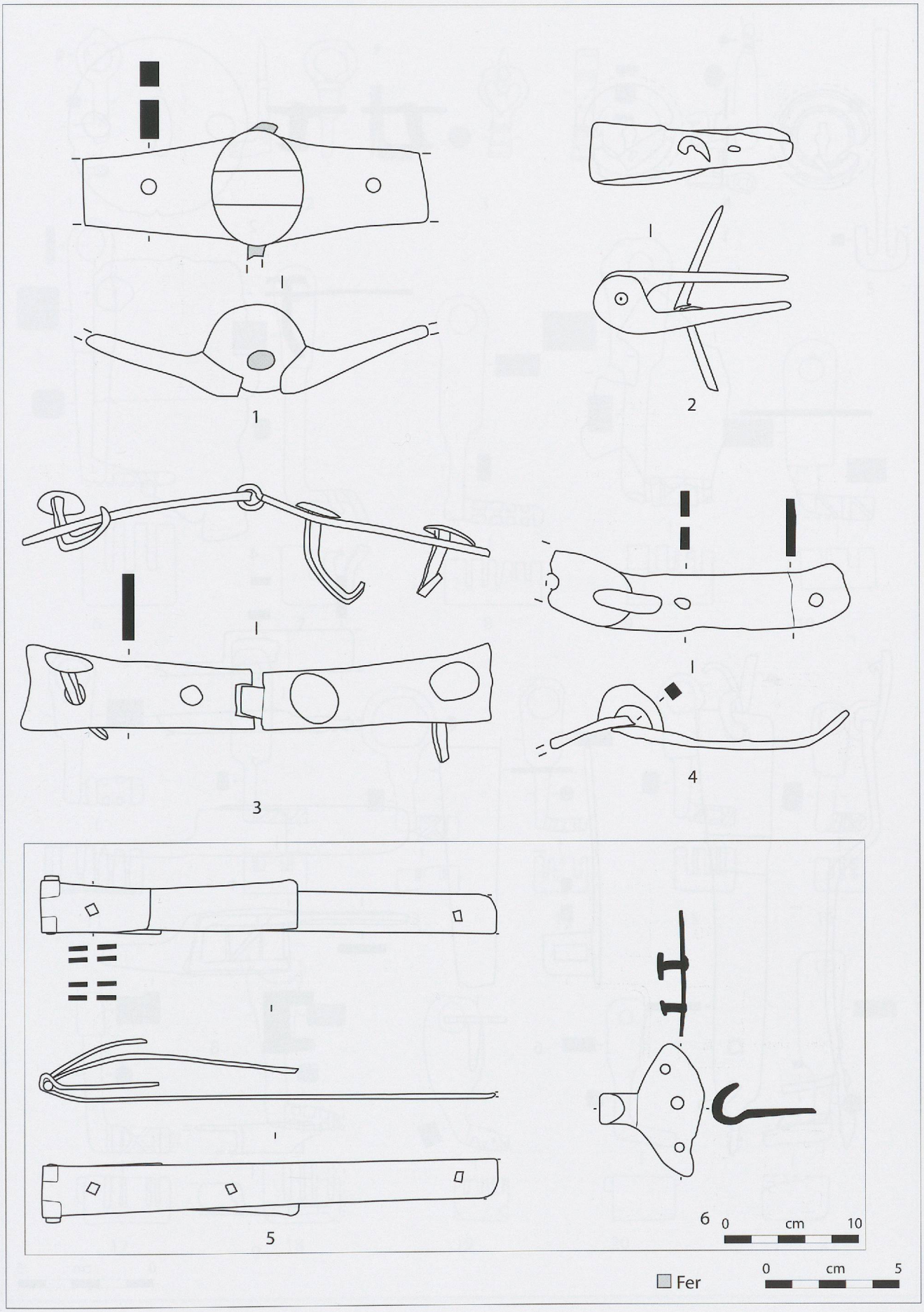

Fig. 656

Mobilier: charnières. Fer, excepté 1, alliage cuivreux.

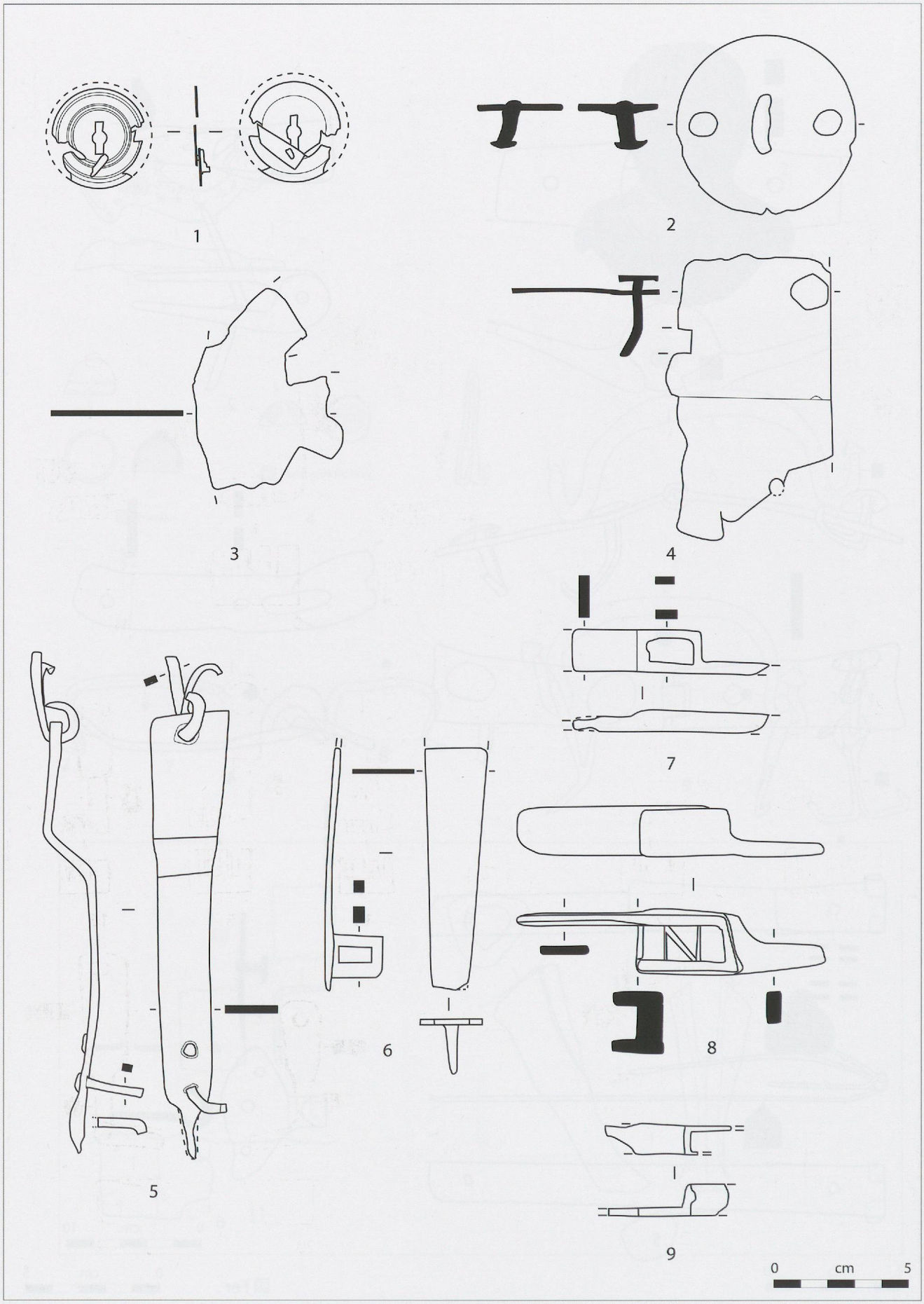

Fig. 657
Mobilier et immobilier: huisserie. Fer, excepté 1, alliage cuivreux.

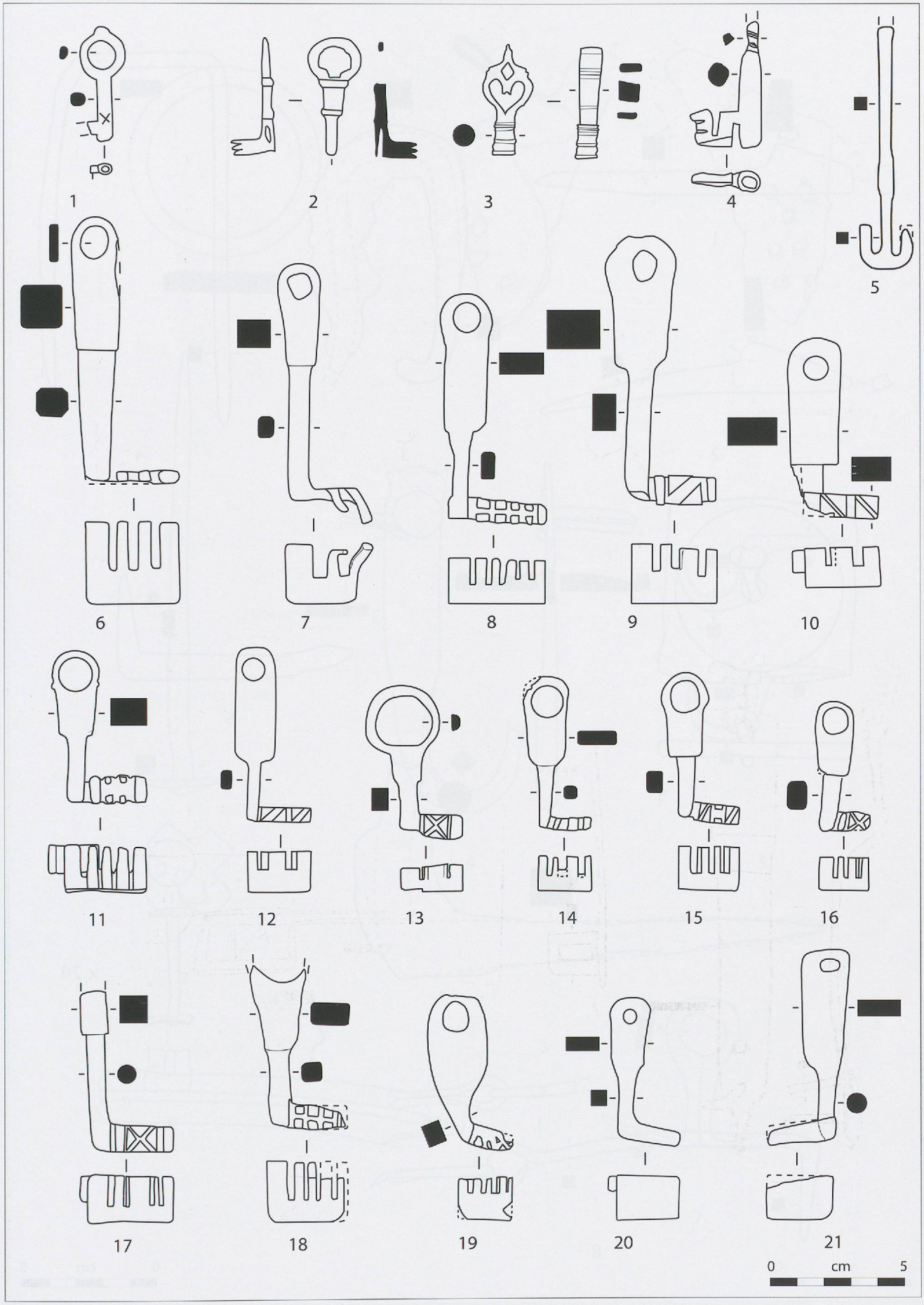

Fig. 658

Mobilier et immobilier: clés. Alliage cuivreux: 1-3. Fer: 4-18.

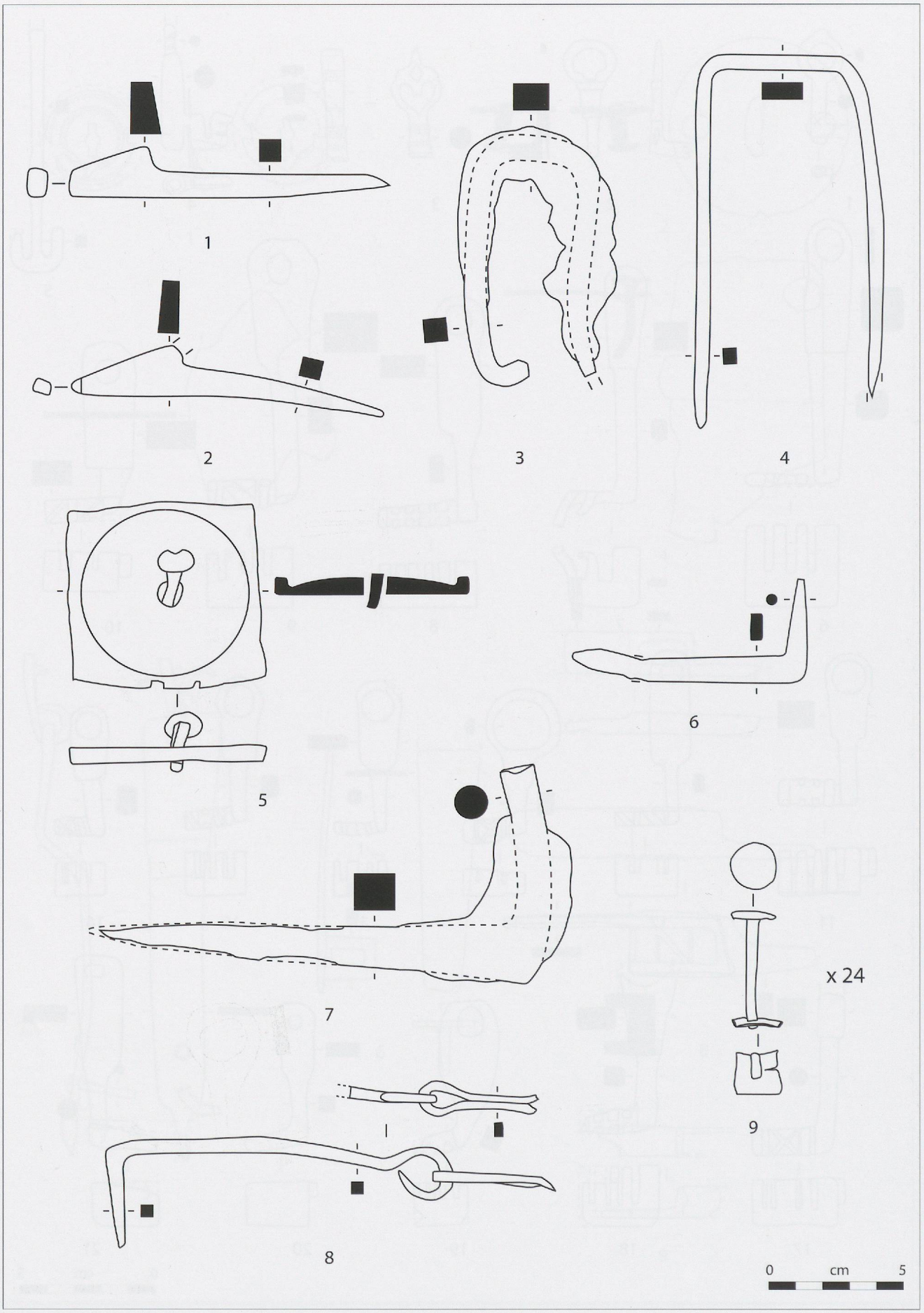

Fig. 659

Immobilier: éléments de fermeture. Fer.

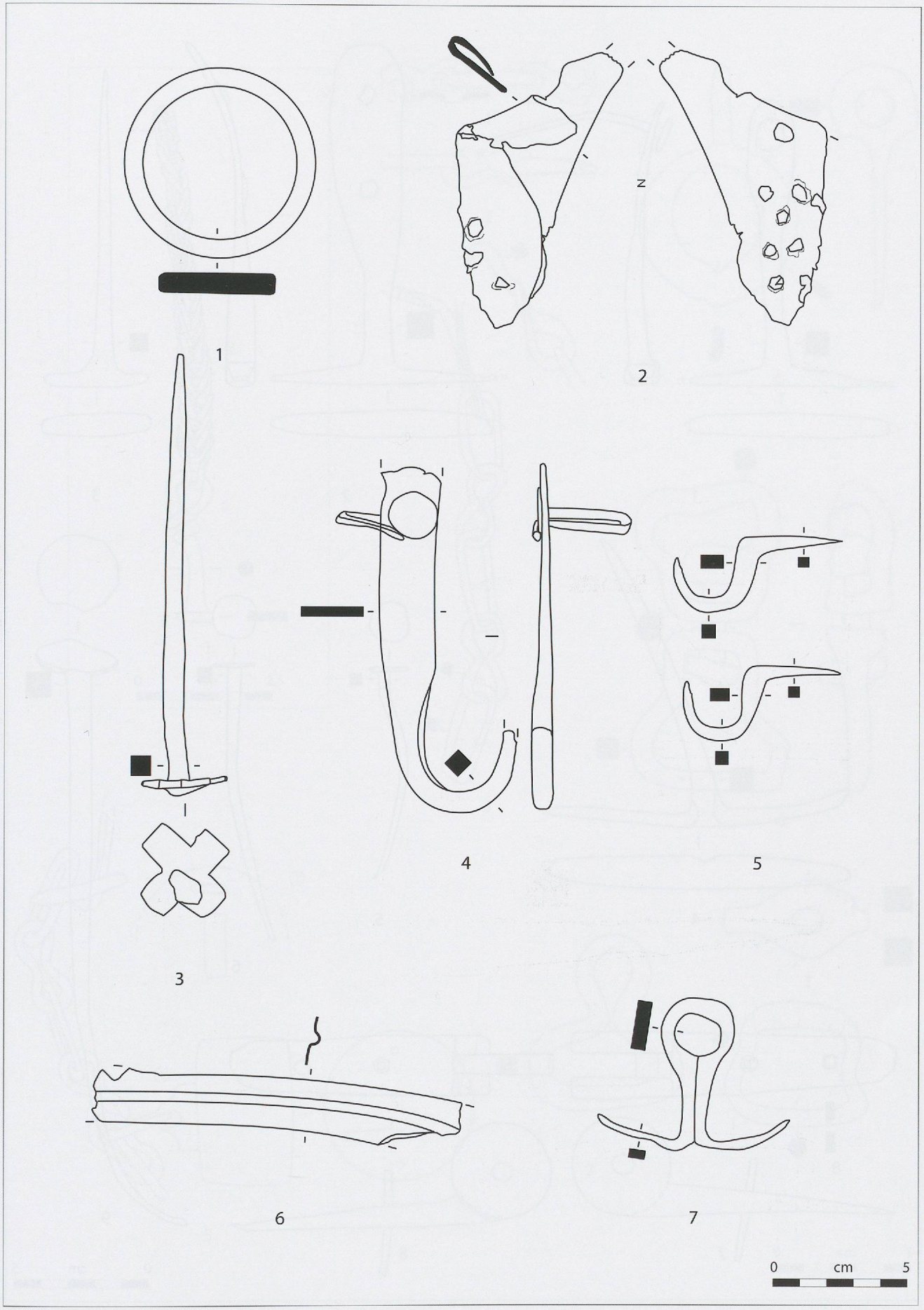

Fig. 660
Mobilier et immobilier. Fer, excepté 2, plomb.

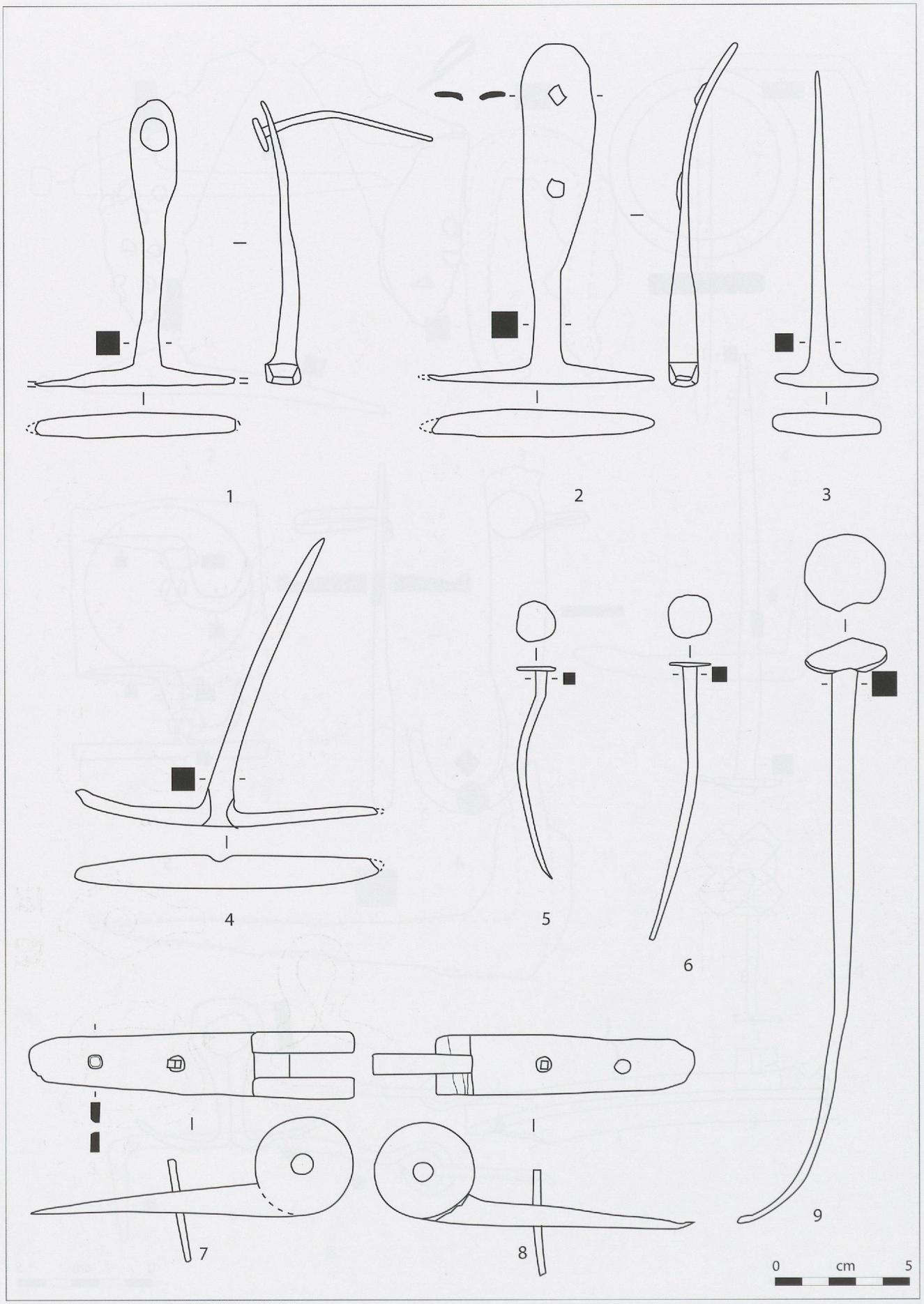

Fig. 661

Immobilier: objets issus du dépôt de récupérateur. Fer.

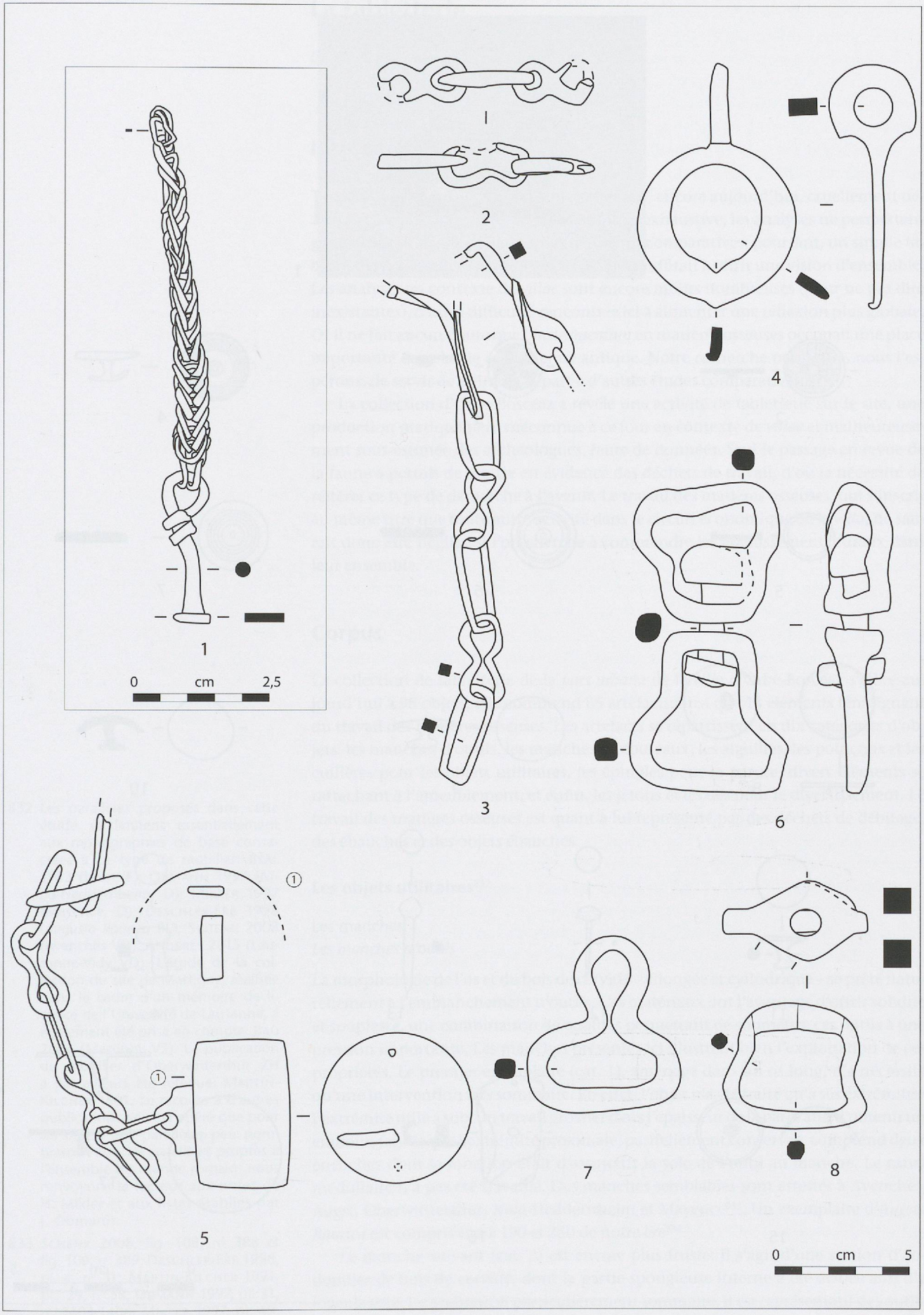

Fig. 662

Non classifiés: chaînes. Fer, excepté 1, alliage cuivreux.

1

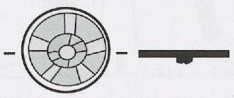

2

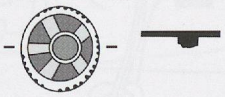

3

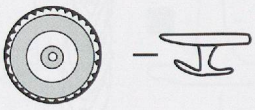

4

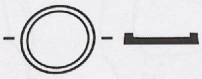

5

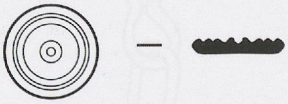

6

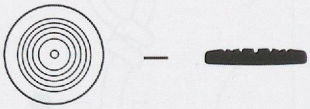

7

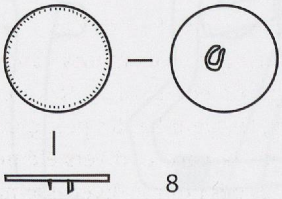

8

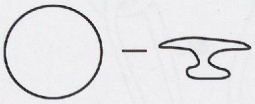

9

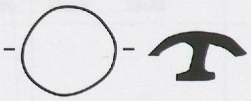

10

11

12

13

14

15

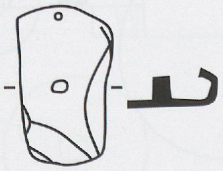

16

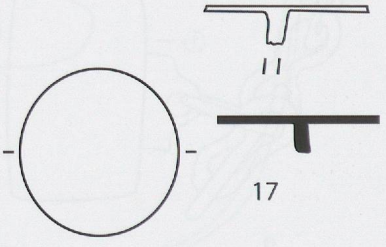

17

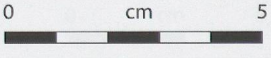

Fig. 663

Objets non classifiés: appliques et rivets. Alliage cuivreux.

La tabletterie

Caroline Anderes - actualisé en 2015

Introduction

Les études de collections de tabletterie font, encore aujourd'hui, cruellement défaut. De plus, rarement publiées de façon exhaustive, les analyses ne permettent généralement pas de se livrer à des réflexions comparatives; pourtant, un simple tableau des occurrences par catégories d'objets suffirait à offrir une vision d'ensemble. Les analyses en contexte de *villae* sont encore moins nombreuses (pour ne pas dire inexistantes), d'où la difficulté rencontrée ici à alimenter une réflexion plus globale. Or il ne fait aucun doute que l'*instrumentum* en matières osseuses occupait une place importante dans la vie quotidienne antique. Notre recherche permettra, nous l'espérons, de servir de point de départ à d'autres études comparatives.

La collection d'Orbe-Boscéaz a révélé une activité de tabletterie sur le site, une production pratiquement méconnue à ce jour en contexte de *villae* et malheureusement sous-estimée des archéologues, faute de données. Seul le passage en revue de la faune a permis de mettre en évidence des déchets de travail, d'où la nécessité de réitérer ce type de démarche à l'avenir. Le travail des matières osseuses, qui s'inscrit au même titre que toute autre activité dans le circuit économique de la *villa*, ne saurait donc être négligé si l'on cherche à comprendre les établissements ruraux dans leur ensemble.

Corpus

La collection de tabletterie de la *pars urbana* de la *villa* d'Orbe-Boscéaz s'élève aujourd'hui à 98 objets; elle comprend 85 artefacts ainsi que 13 éléments témoignant du travail des matières osseuses. Les artefacts se répartissent en dix catégories d'objets: les manches d'outils, les manches de couteaux, les aiguilles, les poinçons et les cuillères pour les objets utilitaires, les épingles pour la parure, divers éléments se rattachant à l'ameublement, et enfin, les jetons et les dés pour le divertissement. Le travail des matières osseuses est quant à lui représenté par des déchets de débitage, des ébauches et des objets ébauchés.

Les objets utilitaires[832]

Les manches
Les manches d'outils

La morphologie de l'os et du bois de cervidé – allongée et cylindrique – se prête naturellement à l'emmanchement d'outils. Ces matériaux ont l'avantage d'offrir solidité et souplesse, une combinaison de qualités permettant de soumettre ces outils à une pression importante. Les manches présentés ici illustrent bien l'exploitation de ces propriétés. Le premier exemplaire (cat. 1), aménagé dans un os long, n'a nécessité qu'une intervention très sommaire. En effet, l'objet n'a été traité qu'à ses extrémités: l'extrémité utile a subi un travail grossier dans l'épaisseur de la paroi afin d'obtenir un embout, tandis que l'extrémité proximale, partiellement conservée, comprend deux encoches dont la fonction était d'assujettir la soie de l'outil au manche. Le canal médullaire n'a pas été travaillé. Des manches semblables sont attestés à Avenches, Augst, Oberwinterthur, *Nida*-Heddernheim et Mayence[833]. Un exemplaire d'*Augsta Raurica* est compris entre 190 et 250 de notre ère[834].

Le manche suivant (cat. 2) est encore plus fruste: il s'agit d'une section d'andouiller de bois de cervidé, dont la partie spongieuse interne a été évidée afin d'y loger la soie. De réalisation particulièrement sommaire, il est représentatif des outils qui ont pu être fabriqués *ad hoc* au sein de la *villa*, c'est-à-dire au gré des besoins et pour une utilisation directe. Des manches de ce type, dont l'emmanchement de la

832 Les parallèles proposés dans cette étude se limitent essentiellement aux monographies de base consacrées à ce type de mobilier: Béal 1983 (Lyon, F); Obmann 1997 (*Nida*-Heddernheim, D); Mikler 1997 (Mayence, D); Deschler-Erb 1998 (*Augusta Raurica* BL); Schenk 2008 (Avenches VD); Anderes 2015 (Lausanne-Vidy VD). L'étude de la collection du site de Martigny, réalisée dans le cadre d'un mémoire de licence de l'Université de Lausanne, a également été prise en compte: Baù 2004 (Martigny VS). La publication du mobilier d'Oberwinterthur ZH a par ailleurs été retenue: Martin-Kilcher 1991. Le recours à d'autres publications ne s'est opéré que pour les objets aux parallèles peu nombreux. Pour des parallèles propres à l'ensemble du monde romain, nous renvoyons le lecteur aux notes de H. Mikler et aux listes établies par J. Obmann.

833 Schenk 2008, fig. 108, n° 388 et fig. 109, n° 389; Deschler-Erb 1998, pl. 4, n° 31; Martin-Kilcher 1991, pl. 29, n° 58; Obmann 1997, pl. 31, n°s 1403-1406; Mikler 1997, pl. 49, n° 5.

834 Deschler-Erb 1998, pl. 3, n° 29.

soie peut être total ou partiel, sont attestés à Martigny, Lausanne-Vidy, Avenches, Augst et Mayence[835]. Les exemplaires datés d'*Augusta Raurica* sont compris entre la période augusto-tibérienne et le milieu du IIIe s. de notre ère[836].

Les manches de couteaux

Au vu de la diversité, de la recherche esthétique et du haut degré technique d'élaboration de bon nombre d'exemplaires, la production des manches de couteaux est considérée comme l'un des sommets de la tabletterie gallo-romaine. Nul doute que le raffinement de l'ornementation témoigne indirectement de l'engouement dont ces éléments ont fait l'objet.

Les techniques d'emmanchement se divisent en trois types: l'emmanchement par soie (sous forme de tige s'enfonçant dans le fût), l'emmanchement par rivetage (plaques de matière osseuse rivetées sur une soie plate) et l'emmanchement à lame pliante (principe du canif). Tous trois sont représentés dans notre collection.

Le premier exemplaire (cat. 3) est un manche de section rectangulaire, taillé dans la masse d'une paroi d'os long. L'extrémité utile est constituée d'une dépression concave, particulièrement évasée sur les bords de l'objet. Deux moulures, disposées parallèlement au corps de l'objet, décorent les surfaces qui sont occupées, au centre, par la réunion de deux pans obliques. L'extrémité proximale, au profil légèrement concave, présente deux appendices arrondis, partiellement conservés, destinés à accueillir un anneau de suspension; comme en témoigne la perforation disposée vers l'extrémité, l'anneau était assujetti à l'aide d'un rivet. Le forage de cette perforation constituait une opération délicate: en effet, la paroi interne opposée a été partiellement entamée. La dépression concave de l'extrémité utile présente un *graffito* constitué de deux incisions formant un X: nous y reconnaissons là une marque de propriété. Ce type de manche connaît un parallèle exact de Lyon ayant conservé son anneau de suspension en fer[837]. D'autres parallèles sont attestés à Avenches, Augst, Oberwinterthur et Mayence[838]. J.-C. Béal situe le type entre le Ier et le début du IIe s. de notre ère[839]. Cette datation est confirmée par un exemplaire d'Avenches issu d'un contexte Claude-Néron et par un exemplaire de *Vitudurum* compris entre le dernier tiers du Ier s. et le premier quart du IIe s. de notre ère[840]. Signalons que deux parallèles d'*Augusta Raurica* ont été façonnés dans de l'ivoire[841].

Le manche cat. 4 appartient au type à plaques rivetées de section ovale. Ses surfaces sont lisses, ce qui est peu courant; ces manches sont généralement décorés d'un motif d'incisions géométriques (losangiques ou en filet) se déployant symétriquement à partir du centre des plaques. Notre exemplaire présente des perforations de fixation, dont une d'entre elles renferme encore un rivet en fer. Une des faces comprend trois petites incisions parallèles, peut-être une marque de propriété. Les lames de ces couteaux sont rectilignes ou arquées, et les manches possèdent parfois un élément terminal de préhension constitué par le prolongement de la soie en un anneau au-delà du manche[842]. Ce type est largement diffusé dans le monde romain. Il est attesté en France, en Italie, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Hongrie, en Serbie et en Slovénie. Pour la Suisse, on le rencontre à Lausanne-Vidy, Avenches, Augst et Oberwinterthur[843]. L'exemplaire de *Vitudurum* est compris entre 70 et 100 de notre ère, tandis que celui de *Lousonna* se situe entre 150 et 250[844].

L'exemplaire cat. 5 se rattache à un type dont seuls quelques exemplaires sont attestés dans le monde romain. Ces manches comportent généralement une terminaison proximale ajourée, composée de deux demi-cercles disposés horizontalement. Un exemplaire en ivoire parfaitement conservé de Pompéi, daté de la seconde moitié du Ier s. de notre ère et dont le traitement stylistique est proche du nôtre[845], présente une terminaison annulaire dans laquelle sont disposées deux fines branches ajourées en forme de cercles. La finesse d'exécution de ces manches est confirmée par notre exemplaire, dont les parties incurvées sont finement rehaussées par une cannelure verticale extraite de la masse. Ce type est attesté à Augst, au Magdalensberg (AUT), à Pompéi, à Brindisi (IT) et à Pula (Croatie)[846].

Deux autres exemplaires (cat. 6-7) appartiennent à la catégorie des couteaux à lame pliante. Nommés *cultellus* par les Romains et déjà connus des Celtes du Premier âge du Fer, ces manches seront rehaussés de décors figurés à l'époque romaine[847].

835 Baù 2004, pl. 2, n°s 6-8; Anderes 2015, pl. 1, n° 1; Schenk 2008, fig. 107, n°s 383-384; Deschler-Erb 1998, pl. 1, n°s 3-7, pl. 2, n°s 8-10 et 12, pl. 3, n°s 21-22; Mikler 1997, pl. 49, n° 1.

836 Deschler-Erb 1998, p. 126.

837 Béal 1983, pl. XII, n° 1232.

838 Schenk 2008, fig. 109, n°s 391-393; Deschler-Erb 1998, pl. 4, n°s 37-40; Martin-Kilcher 1991, pl. 28, n° 55; Mikler 1997, pl. 46, n°s 13 et 14, pl. 47, n° 1.

839 Béal 1983, p. 348.

840 Schenk 2008, p. 46; Martin-Kilcher 1991, p. 73.

841 Deschler-Erb 1998, pl. 4, n°s 37 et 40.

842 Voir par exemple Deschler-Erb 1998, pl. 9, n° 117.

843 Béal 1988, pl. XII, n° 1304; Obmann 1997, pl. 30, n°s 1388-1401; Mikler 1997, pl. 46, n°s 1-3; Anderes 2015, pl. 1, n°s 7 et 8; Schenk 2008, fig. 112, n°s 416-417, fig. 113, n°s 423-425 et fig. 114, n°s 426-428; Deschler-Erb 1998, pl. 9 et 10, n°s 116-127; Martin-Kilcher 1991, pl. 28, n°s 50 et 51. Pour d'autres parallèles propres à l'ensemble du monde romain, voir Obmann 1997, liste 39, p. 154, et Mikler 1997, notes 25 à 36, p. 24-25.

844 Martin-Kilcher 1991, p. 72; Anderes 2015, p. 29.

845 Museo archeologico nazionale 1986, p. 232, n° 20.

846 Voir Božič 2002.

847 Béal 1983, p. 378.

Les canifs constituent un support iconographique des plus importants de la tabletterie antique. Les thèmes figurés, extrêmement variés, se caractérisent par une grande inventivité; y sont représentés par exemple des animaux (chiens, lièvres, lions, griffons), des gladiateurs, des personnages en pied, des visages, des bustes ou des mains[848]. Les artisans semblent avoir pris plaisir à laisser libre cours à leur imagination et à leur fantaisie. Exhiber un canif au thème original, de facture soignée ou façonné dans un matériau noble comme l'ivoire devait être source de fierté, et la possession d'un tel objet, à la manière de nos plumes actuelles, devait soulever la question de l'appartenance sociale ou du moins – si elle ne correspondait pas à une réalité – à l'image que le possesseur souhaitait renvoyer en société. Le *cultellus* est un couteau à emmanchement articulé; la lame pivote autour d'un axe riveté, un dispositif protégé par une virole en bronze, en cuivre, voire en argent. En position ouverte, la lame se bloque dans une encoche aménagée sur le bord du manche; en position fermée, elle se loge dans une rainure disposée le long du fût.

L'exemplaire cat. 6 évoque le thème traditionnel de la chasse. Les représentations d'un chien saisissant l'arrière-train d'un lièvre ou d'un chien en pleine course sont fréquentes. Bien que nous ne connaissions pas de parallèles où seul un lièvre est représenté, tout porte à identifier ici cet animal; les courtes pattes repliées, l'oeil en amande (les yeux des chiens sont d'ordinaire schématisés par un cercle pointé), le front fortement courbé ainsi que les longues moustaches sur le museau. Seul détail ne correspondant pas à l'identification proposée: les oreilles peu allongées. Si celles-ci ne correspondent pas à celles du lièvre, on peut remarquer que les oreilles des chiens sont systématiquement représentées couchées. De plus, des oreilles protubérantes et pointues auraient nui à la solidité et au caractère ergonomique du manche. L'exemplaire est brisé sur l'arête supérieure, au niveau de la représentation symétrique de l'animal sur l'autre côté du manche; la naissance du front et des oreilles de l'animal sur l'autre face est effectivement visible. Une rainure profonde, schématisant la cuisse de l'animal, évoque les pattes arrière et la face inférieure est décorée de rainures obliques parallèles. La butée de la lame est visible sur l'autre face. Des couteaux pliants présentant un thème iconographique du même ordre (scène de chasse) sont attestés à Augst et à Lyon[849].

Le manche de canif suivant (cat. 7) est sans conteste le plus bel élément de notre collection. D'une qualité d'exécution remarquable, il représente un sujet iconographique singulier pour lequel il n'existe pas de parallèles. Il s'agit d'un personnage barbu, assis sur un haut siège dépourvu de dossier, dont les incisions entrecroisées représentent vraisemblablement de manière stylisée un travail de vannerie. La jambe droite du personnage est croisée sur la jambe gauche, les pieds, de face, étant parfaitement alignés l'un sur l'autre. L'homme est coiffé d'un turban, dont les plis et les entrelacs rendus par des incisions créent un équilibre visuel d'ensemble. Le visage du personnage, dont la barbe est taillée en pointe, est fuyant (front, arcade sourcilière et nez). Sa posture est atypique: pieds nus, il est littéralement enveloppé dans un *himation* recouvrant entièrement ses bras et ses mains. La représentation repose sur un socle souligné par des cannelures. L'espace ajouré entre les pieds et le siège témoigne du savoir-faire du sculpteur, et l'ajourage multiplie les risques de fracture. Outre la maîtrise de ces aspects techniques, saluons le talent du tabletier qui nous restitue un visage de si petite taille avec autant de précision, de réalisme et d'expressivité.

Faute de parallèles, l'identification du personnage n'est pas aisée. Son apparence ascétique évoque un sage ou un mage hellénisé. L'*himation* drapé appartient au répertoire iconographique gréco-romain; cette façon de tenir le manteau est très répandue dans l'iconographie grecque, en particulier sur les vases de la fin du Ve et du IVe s. avant notre ère. Plus tard, sur les statuettes de terre cuites de Tanagra (GR), par exemple, le geste est récurrent[850]. Aussi, si l'*himation* drapé trouve des parallèles dans le monde gréco-romain, le traitement fuyant du visage et le siège sur lequel repose notre personnage évoquent, pour leur part, le Moyen-Orient. L'élément le plus frappant de cette figuration demeure la coiffe du personnage que nous identifions comme un turban. Ce dernier, qui apparaît rarement dans l'iconographie gréco-romaine, est susceptible de nous offrir une clef d'interprétation. S'il semble exclusivement réservé aux représentations d'Indiens dans l'Antiquité, on le rencontre

848 Pour des exemples, voir OBMANN 1997, pl. 32, n° 1415; MIKLER 1997, pl. 45, n°s 1-8; DESCHLER-ERB 1998, pl. 6 et 7, n°s 77-84; BAÙ 2004, pl. 4, n°s 20, 22 et 23; SCHENK 2008, fig. 111, n° 407.

849 DESCHLER-ERB 1998, pl. 7, n° 83; BÉAL 1983, pl. XI, n°s 1338 et 1339.

850 Nous remercions vivement Claude Bérard, professeur émérite de l'Université de Lausanne, ainsi que Christiane Bron pour nous avoir fourni ces précieuses indications.

néanmoins sur deux sculptures romaines: un buste en bronze retrouvé dans la *villa* des Pisons à *Herculanum* et conservé au Musée national de Naples, et un herme en marbre conservé au Musée capitolin de Rome[851]. Sur la base de critères stylistiques, ils sont respectivement datés du dernier quart du Ier s. av. J.-C.[852] et de 120 de notre ère environ[853]. Bien que l'identification de ces portraits ne soit pas absolument certaine, leur attribution au prestigieux philosophe grec Pythagore est communément admise par les chercheurs. Un contorniate daté approximativement de 400 de notre ère représentant Pythagore vient conforter notre hypothèse; le philosophe y figure assis, les pieds croisés; il possède une longue barbe taillée en pointe et une coiffe qui, malgré l'usure de la pièce, est généralement interprétée comme un turban[854]. Si la biographie du philosophe est difficile à dissocier du mythe en raison d'une héroïsation rapide et intense du personnage, il n'en demeure pas moins qu'il était fort célèbre, durant toute l'Antiquité, pour ses voyages lointains; ses pérégrinations, qui durèrent près d'une quarantaine d'années, le conduisirent en Égypte, en Perse et plus particulièrement en Inde – pays d'origine du turban. Certains témoignages anciens font mention des contacts que Pythagore aurait entretenus avec les Brahmanes et la philosophie hindoue, rencontres dont découlerait sa conception de la métempsychose – l'un des fondements de sa doctrine selon lequel l'âme se réincarnerait successivement dans plusieurs organismes ou individus jusqu'à atteindre la pureté parfaite.

Qu'il s'agisse de légendes ou de faits historiques, ce qui importe ici c'est cette cristallisation, par la tradition antique, du personnage dans ses rapports avec l'Inde. Les habitudes vestimentaires orientales de Pythagore rapportées par Élien vont dans le même sens[855]. Dans l'iconographie, le turban constituerait ainsi une concrétisation iconographique de cette tradition afin d'amener les spectateurs à identifier les représentations de Pythagore. Ce personnage étant le seul à se voir affublé d'un tel attribut dans le monde gréco-romain, on peut raisonnablement envisager que l'homme figuré sur notre manche de couteau renvoie bien au célèbre philosophe. Rappelons qu'il existe à l'époque romaine des monnaies en bronze frappées à l'effigie de Pythagore[856]; témoignages de l'admiration durable dont le philosophe a fait l'objet (sept siècles après sa mort), ces pièces contribuèrent à entretenir son souvenir dans la mémoire collective antique.

Signalons pour conclure que les manches de couteaux sont largement diffusés dans les provinces romaines[857]. D'un point de vue chronologique, les manches de canifs figurés se sont diffusés à partir du IIe s. de notre ère et sont attestés jusqu'au IVe s. Ils ont remplacé les canifs à manche non décoré, essentiellement datés du Ier s. de notre ère[858]. Les exemplaires datés d'*Augusta Raurica* sont tous compris dans cette fourchette chronologique[859].

Les aiguilles

Les aiguilles, découvertes communes à tous les sites gallo-romains, ont constitué une part importante de la production des tabletiers antiques. Cette catégorie d'objets comprend une grande variété de types, fondée sur la forme des têtes et des chas. Trois d'entre eux sont attestés sur le site.

Les aiguilles à chas en forme de «8» (cat. 8-11) ont généralement une tête pyramidale ou conique. Le chas est obtenu par le forage de deux trous rapprochés (l'artisan faisait ensuite sauter la paroi intermédiaire). Le corps de l'aiguille est généralement obtenu par façonnage. Les facettes de fabrication sont généralement visibles, l'opération du polissage restant sommaire sur ce type d'objet. Les aiguilles à chas en forme de «8» sont les plus fréquentes dans le monde romain[860]. Les exemplaires les plus anciens semblent remonter à la seconde moitié du Ier s. de notre ère et perdurent au moins jusqu'au Ve s.[861]. Signalons que de nombreux exemplaires d'Avenches sont datés entre le milieu du Ier s. et le début du IIe s. Ils sont néanmoins fréquemment attestés jusque dans la première moitié du IIIe s. de notre ère[862].

Les exemplaires cat. 12 à 14 sont des aiguilles à chas rectangulaire, un type courant mais toutefois moins bien représenté que le précédent. Elles ont une tête pyramidale et un chas allongé et étroit. Ce dernier est obtenu soit par plusieurs perforations tangentes (les parois sont ensuite travaillées à la râpe ou au ciseau), soit à l'aide d'une molette circulaire à dents fines fixée sur une tige (cette dernière était enfoncée

851 Ces considérations sont basées sur l'excellente étude de J. Balty portant sur l'iconographie de Pythagore: Balty 1976, p. 8-16 et p. 32-33 en particulier. Pour des illustrations des deux bustes identifiés comme étant des représentations de Pythagore, voir Schefold 1943, p. 153, fig. 69 et p. 345, fig. 217.

852 Balty 1976, p. 17 et 20.

853 Schefold 1943, p. 344.

854 Schefold 1943, p. 424, fig. 309.

855 Élien, *Varia historia*, XII, 32: l'auteur fait mention d'un vêtement blanc, d'une couronne d'or (ou dorée) et de pantalon «à la perse».

856 Schefold 1943, p. 412 et fig. 289-291, p. 413: ces monnaies d'Éphèse et de Samos datent des IIe et IIIe s. de notre ère.

857 Pour des parallèles, voir la note 848.

858 Béal/Feugère 1987, p. 98.

859 Deschler-Erb 1998, p. 131.

860 Pour des parallèles, voir Béal 1983, pl. XXXI, nos 395-420; Obmann 1997, pl. 28, nos 1282 et 1296; Mikler 1997, pl. 40, nos 13-16; Deschler-Erb 1998, pl. 17, nos 398 et 399; Anderes 2015, pl. 2, no 18; Baù 2004, pl. 5, nos 28-53; Schenk 2008, fig. 118, nos 514-516.

861 Béal 1983, p. 167.

862 Schenk 2008, p. 63.

dans un élément mobile actionné par un archet)[863]. La diffusion et la datation de ce type ne sont pas établies[864]. À Avenches, la plupart des exemplaires datés appartiennent à des contextes des IIe et IIIe s. de notre ère[865].

Le troisième type attesté regroupe les aiguilles à chas complexe. Les exemplaires cat. 15 à 17 ont un profil évasé et une section aplatie à la hauteur du chas, qui est rectangulaire et flanqué, à sa base et à son sommet, d'une perforation circulaire. Le chas rectangulaire est obtenu par le forage de trois trous rapprochés (les parois intermédiaires sont éliminées). Les exemplaires cat. 15 et 16 présentent une tête en forme de palette partiellement conservée. Les aiguilles à tête en forme de palette se caractérisent par des variantes au niveau du chas et de la terminaison de la tête[866]. La variante à tête conique allongée et section ronde au niveau du chas n'est pas attestée ici[867]. Les aiguilles à tête en forme de palette se distinguent également par une longueur importante du corps[868]. On peut dès lors supposer que ces aiguilles ne sont pas liées à un travail de couture banal; une utilisation en relation avec le tissage est envisageable, une longue aiguille permettant de saisir plusieurs fils à la fois sur le métier à tisser. Ce type se rencontre en Suisse, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie et au Portugal. Selon J.-C. Béal, il apparaît au moins dès 40 de notre ère et est attesté au moins jusqu'au milieu du IVe s.[869].

Les autres fragments d'aiguilles de la collection (cat. 18-24) sont brisés à la hauteur du chas et interdisent une identification précise. Enfin, l'exemplaire cat. 25, réutilisant un os brut, est atypique et ne connaît pas de parallèles; il s'agit là d'un bon exemple d'objets pouvant être fabriqués au gré des besoins.

Globalement, il semble fort probable que les différents types d'aiguille correspondent à des utilisations précises, et on peut supposer que l'on choisissait ou que l'on fabriquait une aiguille en fonction d'un certain type de fil[870]. Seuls les exemplaires à chas complexe offrent cependant une interprétation d'utilisation: ils pourraient avoir permis de travailler plusieurs fils à la fois[871]. Par ailleurs, le faible diamètre des exemplaires et leur fragilité semblent indiquer une utilisation sur des textiles à trame lâche; pour une utilisation sur des matériaux résistants comme des textiles à trame serrée ou du cuir, on envisage l'aménagement préalable d'un trou à l'aide d'un poinçon[872]. Si la diffusion de cette catégorie d'objets n'est pas établie, on peut considérer qu'elle se rencontre dans l'ensemble du monde romain. Sur le plan chronologique, les seules données pertinentes à ce jour concernent le site d'*Augusta Raurica*: l'utilisation des aiguilles en os s'y intensifie au IIe s. de notre ère par rapport au Ier s., pour diminuer nettement au IIIe s.[873].

Les poinçons

Il est bien difficile d'attribuer une fonction précise à ces instruments pointus, dont l'utilisation pouvait être de nature variée. On considère néanmoins qu'ils ont surtout été utilisés pour percer du cuir ou des textiles[874]. Ces objets sont généralement peu élaborés.

L'exemplaire qui nous occupe ici (cat. 26) est ergonomique, sa forme coudée favorisant une bonne préhension de l'objet entre le pouce et l'index. L'objet a été conçu pour (ou par) un droitier: lorsqu'il est saisi de la main droite, le pouce se cale naturellement sur la surface plane de l'os, tandis que la partie concave de l'autre face épouse spontanément le flanc de l'index. À première vue rudimentaire, cet instrument a été judicieusement conçu, puisque même la ligne de fusion (une dépression naturelle à la surface de l'os) remplit son rôle; elle donne en effet un appui au pouce et l'empêche de glisser sous l'effort. Il est malaisé de donner des parallèles pertinents pour ces objets de fabrication simple, vraisemblablement fabriqués *ad hoc* pour la plupart, et qui comprennent une grande diversité de formes[875]. De plus, la typologie de ces outils, attestés depuis le Paléolithique supérieur, n'a guère évolué au fil des siècles.

Les cuillères

Il existait deux types de cuillère à l'époque romaine. Le *cochlear*, du grec *kochlos*, possède un cuilleron circulaire. Son étymologie indique qu'il servait à consommer des escargots, mais aussi des œufs d'après les sources antiques et les représentations figurées[876]. La *ligula*, «petite langue» en latin, plus proche de notre cuillère actuelle, a un

863 Deschler-Erb 1998, p. 101, fig. 162. L'utilisation de cette technique se vérifie lorsque les petits côtés du chas présentent un profil biseauté.

864 Pour des parallèles, voir Béal 1983, pl. XXXII, n° 421; Mikler 1997, pl. 41, n° 10; Deschler-Erb 1998, pl. 19, nos 645 et 646; Anderes 2015, pl. 2, n° 24; Baù 2004, pl. 6, nos 70 et 71; Schenk 2008, fig. 119, nos 563-582.

865 Schenk 2008, p. 64.

866 Pour des exemples, voir Mikler 1997, pl. 42, n° 3 (chas rectangulaire); Béal 1983, pl. XXXII, n° 431 (chas en forme de «8»); Deschler-Erb 1998, pl. 19, n° 697 (tête arrondie) et n° 698 (tête plate).

867 Pour des parallèles d'aiguilles à chas complexe, toutes variantes confondues, voir Béal 1983, pl. XXXI, nos 432-453 et 439-441; Obmann 1997, pl. 29, n° 1370; Mikler 1997, pl. 42, nos 9-13; Deschler-Erb 1998, pl. 19, nos 697-699, 701 et 710; Anderes 2015, pl. 2, n° 29; Baù 2004, pl. 6, n° 131; Schenk 2008, fig. 119, nos 591-592 et fig. 120, nos 593-608.

868 À titre d'exemple, les aiguilles à tête en forme de palette d'*Augusta Raurica*, toutes variantes confondues, oscillent entre 135 et 190 mm de longueur: Deschler-Erb 1998, p. 141 et fig. 216, p. 141.

869 Béal 1983, p. 178.

870 Béal 1983, p. 169.

871 Béal 1983, p. 163.

872 Béal 1983, p. 163 et note 1, p. 178.

873 Deschler-Erb 1998, p. 140.

874 Béal 1983, p. 143.

875 Pour des exemples de poinçons en matière osseuse, voir par exemple Deschler-Erb 1998, pl. 21, nos 819-828; Obmann 1997, pl. 47, n° 1916; Schenk 2008, fig. 120, nos 638-639.

876 À ce sujet, voir Béal 1983, p. 253, note 2.

cuilleron ovale. Seul le premier type est représenté à Orbe-Boscéaz. Les cuillères en matière osseuse relèvent d'une production standardisée et sont rarement décorées, contrairement aux exemplaires métalliques[877]. Les cuillerons sont obtenus au tour. Les trois exemplaires de cette collection (cat. 27-29) ne présentent pas de décor spécifique. Le cuilleron des exemplaires cat. 28 et 29 est ovale en raison d'un mauvais centrage de l'objet lors de la phase de tournage. Le manche est façonné. Comme en témoigne l'exemplaire cat. 29, le raccord au cuilleron se fait par une pointe triangulaire.

La diffusion de ces objets n'est pas établie. Ils sont néanmoins attestés dans l'ensemble de l'Empire romain, ce jusqu'en Palestine[878]. Si le type semble avoir peu évolué et perduré dans le temps, les cuillères stratifiées d'*Augusta Raurica* ont cependant permis d'observer l'évolution de leur utilisation: apparues durant la première moitié du Ier s. de notre ère, elles sont fréquentes durant le dernier tiers du Ier s., et, bien qu'elles persistent de manière sporadique jusqu'au IIIe s., elles ont été remplacées par les modèles métalliques à partir de 150 de notre ère[879].

La parure

Les épingles

On admet généralement que les épingles étaient utilisées pour fixer la chevelure, bien que ces objets aient éventuellement pu servir à enduire la peau ou les cheveux d'onguents et de parfums; cette dernière utilisation, très spécifique, n'expliquerait en effet pas le très grand nombre d'exemplaires retrouvés sur les sites[880]. Les épingles représentent une part importante de la production des tabletiers antiques et elles constituent, par leur grande variété des types, un support iconographique important. Ces objets servaient non seulement de charpente aux constructions capillaires volumineuses de certaines époques, mais permettaient également de fixer des postiches[881]. Bien que certaines têtes d'épingles soient tournées, les épingles sont en général globalement obtenues par façonnage.

Sur le site d'Orbe-Boscéaz, seuls deux types sont attestés. Les épingles sans décor à corps tronconique (cat. 30-34), la variante la plus simple, illustrent un type peu coûteux, vraisemblablement destiné à un usage quotidien. Le diamètre de leur corps diminue régulièrement du sommet à la pointe. Le sommet peut être plat, en ogive ou, comme sur nos exemplaires, pyramidal. Ces épingles, typologiquement identiques à l'*acus discriminalis* (littéralement «épingle qui sépare») figuré sur la tombe d'une *ornatrix* (coiffeuse au service des dames romaines), servaient peut-être aussi à faire des raies dans la chevelure. Il n'est guère surprenant qu'elles soient largement diffusées dans les provinces romaines du Ier au IVe s. de notre ère[882].

Les épingles cat. 35 et 37 se distinguent des précédentes par une tête sphérique, séparée du corps par un col étroit. Le corps comprend un renflement sur le premier tiers de sa longueur environ. Ce type connaît de nombreuses variantes au niveau des têtes (sphériques ou ovales, cylindriques ou en calotte, arrondies ou ogivales). Il s'agit du type d'épingle le plus courant, diffusé dans l'ensemble du monde romain du Ier au Ve s. de notre ère[883]. Les exemplaires de *Nida*-Heddernheim datent essentiellement de la première moitié du IIIe s.[884], tandis qu'à *Augusta Raurica*, où ils sont attestés du Ier au IVe s., ils apparaissent surtout entre 190 et 280 de notre ère[885]. Ces données chronologiques se confirment par ailleurs à Avenches: si les épingles sont attestées dès la seconde moitié du Ier s. de notre ère et durant toute la période flavienne, les niveaux compris entre le milieu du IIe s. et la fin du IIIe s. témoignent d'une augmentation de leur utilisation[886].

Enfin, à cette collection d'épingles s'ajoutent deux fragments de corps à renflement (cat. 38-39) dont le type ne peut être précisé.

L'ameublement

Les éléments de décoration

L'exemplaire cat. 40 rejoint une série d'éléments annulaires que l'on interprète généralement comme des éléments terminaux de charnières. Ces derniers, compris entre 6 et 13 cm de hauteur, ont un profil soit mouluré, soit galbé, c'est-à-dire lisse

877 Le décor se limite généralement à des doubles chevrons soulignant la base du cuilleron ou à un mamelon central: voir Béal 1983, pl. XLV, n° 790 et pl. XLIV, n° 798.

878 Ils sont attestés au moins en Suisse, en France, en Italie, au Luxembourg, en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, en Grèce et en Palestine: voir Mikler 1997, p. 23, notes 6 à 16, et Obmann 1997, listes 40 et 41, p. 154-155. Pour des exemplaires géographiquement proches, voir Martin-Kilcher 1991, pl. 27, n°s 23-30; Deschler-Erb 1998, pl. 10-13, n°s 131-306; Anderes 2015, pl. 4, n°s 79-83; Baù 2004, pl. 9, n°s 149-174; Schenk 2008, fig. 114, n°s 432-449 et n°s 462-473.

879 Deschler-Erb 1998, p. 134.

880 À titre d'exemple, les épingles dominent largement les collections de tabletterie des sites de Colchester (GB), Mayence, *Nida*-Heddernheim et Escolive (F): Deschler-Erb 1998, p. 210-211.

881 Voir, par exemple, la découverte d'un postiche du Fayoum comprenant encore 62 épingles en bronze fichées à l'intérieur: Flinders-Petrie 1927, p. 5 et pl. IV, n° 43 (première moitié du IIe s. de notre ère).

882 Ce type est au moins attesté en Suisse, en France, en Autriche, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, au Portugal et en Serbie: voir Obmann 1997, p. 70, note 152, et Mikler 1997, p. 40, notes 278 à 290. Pour des parallèles géographiquement proches, voir Deschler-Erb 1998, pl. 35 et 36, n°s 3422-3423 et 3425-3433; Anderes 2015, pl. 7, n° 150; Baù 2004, pl. 14, n°s 223, 229 et 230; Schenk 2008, fig. 101, n°s 1-30.

883 Béal 1983, pl. XXXIV, n°s 612-628 et pl. XXXV, n°s 645-700; Obmann 1997, pl. 27, n°s 518-611; Mikler 1997, pl. 28, n°s 1-14; Deschler-Erb 1998, pl. 32 et 33, n°s 2149-2171; Anderes 2015, pl. 7, n°s 151-166; Baù 2004, pl. 14 et 15, n°s 371-615; Schenk 2008, fig. 101, n°s 33-157 et fig. 102, n°s 166-231.

884 Obmann 1997, p. 72.

885 Deschler-Erb 1998, p. 164, fig. 242.

886 Schenk 2008, p. 27.

et de section en forme de D. Notre exemplaire appartient au second type et présente un beau lustre de polissage. Un exemplaire de Lyon, ayant conservé un clou à tête large et des fragments de bois dans la perforation intérieure, démontre qu'il était fixé sur une pièce de bois[887]. Des parallèles sont attestés à Martigny, Augst, Lyon, *Nida*-Heddernheim et Mayence[888]. Les datations font malheureusement défaut. On peut néanmoins préciser que les exemplaires d'*Augusta Raurica* n'apparaissent pas avant la seconde moitié du Ier s. de notre ère[889].

Le petit cylindre creux (cat. 41) comporte deux cannelures externes. Il est relativement proche d'un objet découvert à Corinthe (GR)[890]. Il est difficile de préciser la fonction de ce type d'élément.

L'exemplaire cylindrique cat. 42 est en forme de balustre. L'extrémité supérieure est composée d'un disque souligné par deux moulures. L'extrémité inférieure est constituée d'un volume losangique rehaussé de rainures horizontales. Une tige en fer de section rectangulaire, terminée en pointe, est conservée dans le fût. Un objet très semblable, provenant d'une tombe de Cologne, a été retrouvé associé à un élément tubulaire ainsi qu'à un disque. Par conséquent, ce type d'objet peut être considéré comme un élément terminal de charnière. Une découverte en contexte funéraire faite en Belgique, associant des éléments tubulaires ou des charnières à des disques et à des petits éléments cylindriques au profil galbé va dans le même sens[891]. On ne peut toutefois pas exclure d'autres utilisations, comme celle en tant que pied de coffret par exemple. Un parallèle exact provient de Martigny[892].

L'exemplaire cat. 43 est un disque plat partiellement conservé comprenant deux fines gorges disposées à sa périphérie. Nous proposons de l'associer aux placages de meubles; figuratifs ou géométriques, ils étaient assujettis au support (meuble, coffre, coffret, sarcophage) par collage ou rivetage. Ce type d'objet connaît des parallèles à Augst, Lyon et Paris[893]. Il faut souligner qu'en l'absence du support originel, l'interprétation demeure délicate. Au vu de sa petite taille, notre exemplaire pourrait aussi avoir servi de fond d'étui[894].

Le divertissement

Les jetons

Du nom latin *tessera*, ces objets en forme de petits disques plats se retrouvent en très grand nombre sur les sites romains. Aucun texte ne nous renseigne de manière précise sur leur usage. Les jetons sont considérés avant tout comme des pions de jeux de plateau, bien qu'ils aient pu servir comme monnaies dans les jeux d'argent[895] ou comme pions sur l'*abacus*, table à calcul fonctionnant sur le principe du boulier, largement utilisé pour la comptabilité à l'époque romaine[896].

Les jetons comportent de nombreuses variantes: ils peuvent être lisses, avoir une face pointée, être décorés de cercles concentriques, de guillochis ou de dépressions en cuvette. Les tranches sont droites, arrondies, biseautées ou à profil en V. Ils étaient obtenus soit par tournage, soit par façonnage. Dans le premier cas, l'artisan fixait une rondelle d'os sur le tour, entre une poupée et un pointeau métallique; les décors étaient obtenus par tournage de la surface à l'aide d'un ciseau apposé de biais. La tranche du jeton était également tournée. Dans le second cas, l'artisan débitait les jetons à partir de matrices en forme de baguettes circulaires. Les surfaces et les bords étaient ensuite régularisés à la main[897].

Les jetons cat. 44-51 ont une face supérieure pointée. Leur tranche est généralement en V. De même que les jetons aux faces lisses, ils sont très communs et, bien que leur diffusion ne soit pas établie, on peut les considérer comme un type propre à l'ensemble du monde romain[898]. Attestés à *Augusta Raurica* entre 10 av. J.-C. et 350 ap. J.-C., ils sont particulièrement bien représentés au Ier s. de notre ère[899].

Les jetons à gorges concentriques (cat. 52-64) sont les exemplaires les mieux représentés de notre collection. Tel est également le cas à *Augusta Raurica*[900]. La disposition des gorges permet de distinguer différents types. Les gorges des jetons cat. 52-58 occupent l'ensemble de la surface, tandis que les jetons cat. 59-62 présentent une couronne périphérique large. Sur les jetons cat. 63 et 64, une large gorge entoure le trou central. La diffusion des jetons à gorges concentriques n'est pas établie, mais, tout comme pour le type précédent, ils sont vraisemblablement communs à l'ensemble du

887 Béal 1983, pl. XLIX, n° 832.

888 Baù 2004, pl. 12, n° 189; Deschler-Erb 1998, pl. 52 et 53, nos 4470-4475; Béal 1983, pl. XLIX, nos 822-824; Obmann 1997, pl. 45, n° 1873; Mikler 1997, pl. 64, nos 10-12. Pour les exemplaires moulurés, voir Béal 1983, pl. XLIX, nos 821 et 825-828; Deschler-Erb 1998, pl. 53, nos 4478-4481.

889 Deschler-Erb 1998, p. 190.

890 Davidson 1952, pl. 64, n° 869: élément tubulaire de 3 cm de hauteur avec, dans sa partie centrale, un profil galbé.

891 Voir à ce sujet Mikler 1997, fig. 7, p. 62.

892 Baù 2004, pl. 22, n° 1233. Un exemplaire de Hongrie est également proche de notre objet: Birò 1994, pl. LXX, n° 596.

893 Deschler-Erb 1998, pl. 27, nos 1952-1956 et 1960-1961; Béal 1983, pl. LVIII, n° 1219; Dureuil 1996, p. 87, n° 205.

894 Pour des exemples d'étuis, voir Béal 1983, pl. XVI, nos 96 et 97.

895 Les jetons représenteraient la valeur d'une mise à la manière de nos jetons modernes, les exemplaires à *graffiti* constituant peut-être une mise élevée: Béal 1983, p. 285.

896 Dureuil 1996, p. 99.

897 Deschler-Erb 1998, p. 151.

898 Béal 1983, pl. L, nos 875-1040; Mikler 1997, pl. 18, nos 13 et 18-20; Deschler-Erb 1998, pl. 24, nos 913-925; Anderes 2015, pl. 9, nos 224-241; Baù 2004, pl. 19, nos 992-995.

899 Deschler-Erb 1998, p. 151 et fig. 226, p. 152.

900 Descheler-Erb 1998, p. 148.

monde romain; ils sont attestés du Ier au IVe s. de notre ère[901].

Les exemplaires cat. 65-69 se caractérisent par une couronne périphérique suivie d'une dépression en cuvette. À partir de celle-ci s'étagent des gorges peu profondes. La couronne cylindrique disposée autour du trou central atteint la hauteur de la couronne périphérique, ou elle la dépasse légèrement. La diffusion de ce type n'est pas établie[902]. D'après J.-C. Béal, il semble n'apparaître que rarement avant le milieu du IIe s. ap. J.-C. et est attesté jusqu'au IVe s. de notre ère[903].

D'autres jetons se caractérisent par une dépression en forme de cuvette concave. Nos deux exemplaires (cat. 70-71) ont une couronne périphérique particulièrement large. Ce type de jeton, comme l'exemplaire cat. 70, peut comporter un mamelon marqué autour du trou central. Attesté à Martigny, Lausanne-Vidy, Augst, Lyon, *Nida*-Heddernheim et Mayence[904], il est daté entre le milieu du Ier s. et le IVe s.[905]. Si les exemplaires d'*Augusta Raurica* couvrent cette tranche chronologique, ils sont néanmoins particulièrement bien représentés aux IIe et IIIe s.[906]. L'exemplaire cat. 72 est un jeton à gorges concentriques et à perforation centrale. De telles perforations, également constatées sur d'autres jetons, peuvent être volontaires ou résulter d'un accident de fabrication. Ce type est attesté à Augst, Lyon et Mayence[907].

Enfin, les exemplaires cat. 73 et 74, dont la couronne périphérique est décorée de rainures obliques, comportent un trou central entouré d'un mamelon. Leur profil comprend une rainure profonde située à mi-hauteur. Ces jetons, dont la datation n'est pas établie, sont attestés à Martigny, Augst et Lyon[908].

Les dés

Attesté dès la plus haute Antiquité[909], le jeu de dé était très populaire à l'époque romaine. Cette faveur était à la mesure des sommes mises en jeu qui, au vu de l'indignation des moralistes[910], pouvaient atteindre des montants colossaux. Les dés sont appelés *alea* en latin (désignant à la fois la notion de «hasard» et l'objet «dé»), *talus* ou *tessera*[911]. Les règles des jeux et leurs combinaisons ne nous sont pas parvenues. Divers accessoires étaient liés aux jeux: l'*alveus*, plateau aux bords remontants que le couple de joueurs calait entre leurs genoux, le *fritillus*, gobelet en bronze ou en terre cuite, et le *pyrgus*, sorte de tour miniature en bronze du haut de laquelle roulaient les dés[912].

Semblables à nos dés actuels, les dés gallo-romains portent les chiffres de 1 à 6, le total des deux faces opposées donnant toujours 7, sauf rares exceptions. Les chiffres sont systématiquement disposés de la même manière: à partir du chiffre 6 – en tournant le dé de gauche à droite – se succèdent le 5, le 1 et le 2. Les chiffres 3 et 4 sont placés indifféremment sur les faces inférieures et supérieures. Bien qu'il existe des dés hexagonaux, polyédriques, en forme de baguettes allongées ou de figurines humaines[913], les exemplaires les plus courants sont cubiques. Ceux-ci peuvent être pleins ou creux, cette seconde technique de fabrication permettant d'obtenir des dés de dimensions plus importantes pour les exemplaires en os[914]. Le chiffrage, rehaussé de couleur[915], est constitué soit de trous en forme d'entonnoir, soit, plus fréquemment, de cercles simples ou doubles pointés en leur centre. L'unique exemplaire de notre collection (cat. 75) est un dé plein de fort petite taille. Le chiffrage est composé de cercles doubles pointés, teintés de vert. La coloration blanchâtre des faces et la forme ovale des cercles de chiffrage montrent que l'objet a subi l'action du feu. Comme les autres dés pleins – à l'exception de ceux en ivoire – il présente deux faces plus larges que les autres: la hauteur du parallélépipède correspond ici à l'épaisseur de la paroi d'os dont il a été extrait. Même si les dés de ce type tombaient naturellement plus souvent sur les faces larges, la chance était égale pour chaque joueur; les faces les plus larges étant systématiquement occupées par les chiffres 1 et 6, la chance se répartissait en effet entre le chiffre le plus élevé et le plus faible[916]. Les dés sont fort communs aux sites gallo-romains et à tout l'Empire romain[917]. Attestés dès la période de La Tène dans le monde celtique, ils perdurent jusqu'au Moyen Âge[918].

Indéterminés

Les artefacts indéterminés (cat. 76-85) sont des fragments de tiges circulaires dont le diamètre diminue régulièrement en direction de la pointe. Ils peuvent avoir appartenu à des aiguilles, à des épingles ou, éventuellement, à des manches de cuillères.

901 Martin-Kilcher 1980, pl. 28, nos 39-42; Béal 1983, pl. LII, nos 1105-1142; Mikler 1997, pl. 19, nos 17-26 et pl. 20, nos 1-20; Deschler-Erb 1998, pl. 25 et 26, nos 1347-1748; Anderes 2015, pl. 9, nos 288-297; Baù 2004, pl. 20, nos 1098-1099.

902 Béal 1983, pl. LII, nos 1151 et 1154; Obmann 1997, pl. 41, no 1645; Mikler 1997, pl. 20, nos 17 et 18; Deschler-Erb 1998, pl. 26, nos 1414, 1419-1422; Anderes 2015, pl. 9, nos 299-303; Baù 2004, pl. 20, nos 1128-1130.

903 Béal 1983, p. 312.

904 Baù 2004, pl. 20, nos 1045-1078; Anderes 2015, pl. 9, nos 285-287; Deschler-Erb 1998, pl. 24 et 25, nos 1112-1337; Béal 1983, pl. LI, nos 1065-1071 et pl. LII, nos 1059-1064; Obmann 1997, pl. 41, nos 1652-1720 et 1741; Mikler 1997, pl. 19, nos 1-21; Baù 2004, pl. 20, nos 1045-1078.

905 Béal 1983, p. 303; Mikler 1997, p. 29.

906 Deschler-Erb 1998, p. 151 et fig. 227, p. 152.

907 Deschler-Erb 1998, pl. 25, no 1338 et pl. 26, nos 1429, 1431 et 1746; Béal 1983, pl. LI, nos 1043-1056; Mikler 1997, pl. 20, no 18.

908 Baù 2004, pl. 20, no 1091; Deschler-Erb 1998, pl. 26 et 27, nos 1865-1871; Béal 1983, pl. LI, nos 1097-1104 et pl. LIII, nos 1091 et 1092.

909 Époque pharaonique: André *et al.* 1991, p. 106; Grèce (entre le VIIe et le Ve s. av. J.-C.): Béal 1983, p. 346, note 1; période de La Tène: Déchelette 1927, p. 1396-1398.

910 Juvénal, *Satires*, I, 88-92: «Ce n'est pas une bourse qu'on livre au hasard de la table de jeu. On y apporte, on risque son coffre-fort».

911 Rieche 1984, p. 16; Birò 1994, p. 61.

912 Rieche 1984, fig. 15, p. 44, fig. 17, p. 45 (*fritillus*) et fig. 18 et 19, p. 46-47 (*pyrgus*).

913 Voir par exemple Mikler 1997, pl. 20, no 25; Flinders-Petrie 1927, pl. LI, nos 287-291; Mikler 1997, pl. 20, no 24; André *et al.* 1991, p. 109, fig. 104.

914 Ce type de dé est aménagé dans une section de diaphyse (corps de l'os) et comporte par conséquent une ouverture correspondant au canal médullaire sur deux des faces. Ces ouvertures étaient comblées par deux pastilles d'os soigneusement rapportées. Voir par exemple Béal 1983, pl. LIX, nos 1230 et 1234. Les dés en ivoire permettaient l'obtention de dés de taille plus importante en raison de la grandeur des défenses d'éléphants.

L'artisanat

Treize déchets de travail témoignent d'une production de tabletterie à Orbe-Boscéaz. L'artisanat du bois de cervidé et de la corne est également attesté. Trois types de déchet ont été mis en évidence: les déchets de débitage, les ébauches et les objets ébauchés. Aucun objet ébauché (un objet en cours de fabrication parfaitement identifiable) n'est attesté. Aussi, la production est-elle difficile à cerner.

Les déchets de débitage

Les déchets de débitage sont liés à la première étape de préparation de la matière première qui consiste à désolidariser les têtes (épiphyses) du corps de l'os (diaphyse). Les épiphyses – inutilisables en tabletterie en raison de leur constitution interne spongieuse – sont débitées à la scie. L'exemplaire cat. 86 est une section de diaphyse de profil concave, dont seule une extrémité rectiligne est conservée[919].

Deux autres exemplaires appartiennent à cette étape préparatoire. Le déchet cat. 87 est une cheville osseuse de corne de bovidé, sciée à sa base pour le prélèvement de la corne. L'exemplaire cat. 88, une section d'andouiller aux bords sciés, présente un intérieur spongieux intact. L'une des extrémités, comportant une esquille, témoigne d'une désolidarisation par cassure, suite aux opérations de sciage[920].

Les ébauches

Ont été regroupés sous le terme d'ébauches les éléments cat. 89 à 95. Ils témoignent de la seconde étape de la préparation de la matière première qui consiste en une mise en forme par régularisation de la surface. Les trois premiers déchets (cat. 89-91) sont des fragments longitudinaux de diaphyses grossièrement facettés, aux surfaces internes et/ou externes planes, et vraisemblablement régularisés à l'aide d'un couteau ou d'une gouge. L'exemplaire cat. 90, fort intéressant, comporte encore l'épiphyse, conservée sur sa longueur: ceci démontre que le tabletier ne désolidarisait pas forcément en premier lieu les parties spongieuses de l'os[921]. Les exemplaires (cat. 92-95) illustrent des parois d'os ayant subi un degré de transformation plus poussé. L'exemplaire cat. 92 présente non seulement une surface interne aplanie, mais également des bords rectilignes. L'élément cat. 93 est une paroi d'os aux surfaces régularisées, dont les bords rectilignes obliques se terminent en pointe. L'exemplaire cat. 94 présente une surface externe parfaitement plane et régularisée. La surface interne, quant à elle, a été laissée brute. Enfin, l'exemplaire cat. 95 est digne d'intérêt car sa surface externe, plate et très finement polie, comporte un pan oblique sur l'un des longs côtés. Ce déchet a été scié à l'une des extrémités, probablement après ajustage de l'objet aux dimensions voulues. Le pan latéral oblique laisse supposer la production d'un manche de couteau à plaque rivetée de section carrée[922].

Les objets ébauchés

Trois objets ébauchés sont attestés. La baguette cat. 96, de section hexagonale et dégrossie par facettes, aurait pu servir à confectionner une aiguille ou une épingle[923]. Le fragment de plaque cat. 97 comporte un bord conservé et des faces planes et lisses. Ce type de fragment pourrait indiquer la production d'un manche de couteau à plaques rivetées ou d'un élément de placage[924]. Enfin, le troisième exemplaire est une longue baguette de section trapézoïdale (cat. 98), dont les bords s'évasent vers l'extrémité supérieure pour former une palette large, de section très aplatie. L'objet visé était très vraisemblablement une aiguille à tête en forme de palette, un type, comme nous l'avons vu, bien attesté sur le site[925].

Détermination de la matière première (fig. 664)

La détermination de la matière première a été effectuée par l'observation de la surface des artefacts au microscope à contraste de phase. Cette méthode, simple, peu onéreuse et ne nécessitant pas de pratiquer des coupes lamellaires sur les objets, ne garantit toutefois pas systématiquement une identification de la matière première. Ainsi, 37 exemplaires de la collection n'ont pas pu être déterminés[926].

915 Le chiffrage devait probablement être rehaussé de couleur noire (résine teintée), comme en témoignent quelques traces conservées sur certains exemplaires: Deschler-Erb 1998, pl. 24, n° 890. D'autres couleurs, comme le brun et le orange, sont attestées: Béal 1983, p. 349, n° 1236, et Mikler 1997, pl. 20, n° 25.

916 Pour des exemplaires présentant une telle disposition de chiffres, voir par exemple Mikler 1997, pl. 22, nos 6, 8 et 13.

917 Pour des parallèles de petites dimensions, voir par exemple Béal 1983, pl. LIX, nos 1297 et 1298; Deschler-Erb 1998, pl. 24, nos 873-887; Anderes 2015, pl. 9, n° 204; Baù 2004, pl. 19, n° 961.

918 Mikler 1997, p. 31, notes 116 et 117.

919 Pour des parallèles, voir par exemple Béal 1983, pl. II, nos 3-8; Obmann 1997, pl. 49, n° 1960; Mikler 1997, pl. 66, n° 18; Anderes 2015, pl. 11, n° 346.

920 Pour des exemples, voir Martin-Kilcher 1991, pl. 31, nos 78, 86-90; Obmann 1997, pl. 50 et 51, n° 1978; Mikler 1997, pl. 68, nos 1-6 et pl. 69, nos 3-5 et 8-9; Deschler-Erb 1998, pl. 65, nos 5513-5514.

921 Pour des parallèles, voir Obmann 1997, pl. 43, n° 1856; Deschler-Erb 1998, pl. 62, nos 5416-5417.

922 Pour des parallèles de parois d'os transformées, voir Deschler-Erb 1998, pl. 68, nos 5786-5818; Schenk 2008, fig. 148, n° 1327 et fig. 149, n° 1335.

923 Pour des parallèles, voir Béal 1983, pl. V, nos 31-38; Mikler 1997, pl. 67, nos 14-18; Deschler-Erb 1998, pl. 68, nos 5843-5848 et pl. 69, nos 5862-5864; Anderes 2015, pl. 12, nos 387 et 388; Schenk 2008, fig. 154, nos 1360-1363.

924 Pour des parallèles, voir Obmann 1997, pl. 67, nos 20-22; Deschler-Erb 1998, pl. 68, n° 5819 et pl. 69, n° 585; Schenk 2008, fig. 150, n° 1343.

925 Pour des parallèles voisins, voir Deschler-Erb 1998, pl. 69, n° 5868, et Schenk 2008, fig. 147, n° 1312.

926 Nous remercions vivement le Dr Sabine Deschler-Erb, qui a généreusement réalisé la détermination de la matière première, et sans qui la rédaction de ce chapitre n'eût été possible.

Familles	Catégories	n	n % famille	n % catégorie	Os	Bois de cervidé	Cheville osseuse corne	Indéterminés
Objets utilitaires	Manches d'outils	2		2,0 %	1	1		
	Manches de couteaux	5		5,1 %	4			1
	Aiguilles	18		18,4 %	11			7
	Poinçon	1		1,0 %	1			
	Cuillères	3		3,1 %				3
	Sous-total:	**29**	**29,6 %**					
Parure	Épingles	10		10,2 %	7			3
	Sous-total:	**10**	**10,2 %**					
Ameublement	Éléments décoratifs	4		4,1 %	4			
	Sous-total:	**4**	**4,1 %**					
Divertissement	Jetons	31		31,6 %	12			19
	Dé	1		1,0 %	1			
	Sous-total:	**32**	**32,6 %**					
Indéterminés	Fragments de tige	10		10,2 %	5			5
	Sous-total:	**10**	**10,2 %**					
Artisanat (déchets de travail)	Déchets de débitage	3		3,1 %	1	1	1	
	Ébauches	7		7,1 %	7			
	Objets ébauchés	3		3,1 %	2			
	Sous-total:	**13**	**13,3 %**		**57**	**2**	**1**	**38**
Total		**98**	**100 %**	**100 %**	**58,2 %**	**2,0 %**	**1,0 %**	**38,8 %**

Fig. 664
Orbe-Boscéaz: tableau des occurrences par familles et par catégories/matière première.

La majorité des objets finis pour lesquels une détermination a été possible ont été façonnés dans de l'os (58,2 %). La seule exception est un manche d'outil fruste, aménagé dans une section d'andouiller (cat. 2). L'écrasante majorité des artefacts en os n'est pas surprenante puisqu'en tabletterie gallo-romaine l'os prédomine très largement les autres matériaux exploités (ivoire, bois de cerf ou corne). On ne s'étonnera donc pas du fait que onze des treize déchets de travail proviennent de l'os et que seul un élément de cheville osseuse de corne ainsi qu'un fragment d'andouiller de bois de cervidé soient attestés. L'utilisation du bois de cervidé semble naturel dans un contexte rural, la chasse ou la récolte de bois de cervidé pouvant constituer un approvisionnement en matière première certes occasionnel, mais non négligeable (voir *infra*). Dans l'artisanat des matières osseuses, le bœuf est en général largement majoritaire; les os d'autres animaux susceptibles de fournir de la matière première (cheval, porc, mouton, chèvre, échassiers, chien, cerf, etc.) se retrouvent en effet dans des proportions généralement insignifiantes. Aussi, pour les déchets de travail dont l'origine animale n'a pas pu être déterminée dans le cadre de cette étude, il est raisonnable d'envisager une nette prédominance du bœuf.

Occurrence par familles et par catégories d'objets: réflexions comparatives (fig. 664, 665 et 666)

Nous comparerons nos résultats en premier lieu avec les données relatives aux agglomérations, afin de relever d'éventuelles différences entre les contextes urbains et ruraux. Les possibilités de comparaisons avec les *villae* faisant cruellement défaut en

raison du manque de publications exhaustives, seuls deux exemples seront proposés par la suite, à savoir les *villae* de Neftenbach ZH et de Biberist SO[927].

927 Voir Deschler-Erb 2001 et 2006b. Nous remercions chaleureusement S. Deschler-Erb de nous avoir communiqué, en complément à ses études, les listes des objets attestés sur ces deux sites.

Familles	Catégories	n	n % famille
Objets utilitaires	Manche de couteau	1	
	Aiguilles	10	
	Sous-total:	**11**	**16,9 %**
Parure	Épingles	7	
	Sous-total:	**7**	**10,8 %**
Ameublement	Petits éléments tubulaires	2	
	Pyxide	1	
	Sous-total:	**3**	**4,6 %**
Divertissement	Jetons	9	
	Dés	2	
	Sous-total:	**11**	**16,9 %**
Indéterminés	Fragments de tiges (aiguilles/épingles)	19	
	Outil?	1	
	Sous-total:	**20**	**30,8 %**
Artisanat (bois de cervidé)	Déchets	11	
	Objets ébauchés (dont un manche)	2	
	Sous-total:	**13**	**20,0 %**
Total		**65**	**100,0 %**

Fig. 665
Neftenbach: tableau des occurrences par familles et par catégories.

Familles	Catégories	n	n % catégorie
Objets utilitaires	Manches de couteaux	2	
	Aiguilles	8	
	Sous-total:	**10**	**19,2 %**
Parure	Épingles	7	
	Sous-total:	**7**	**13,5 %**
Toilette	Cures-oreilles	2	
	Sonde	1	
	Sous-total:	**3**	**5,8 %**
Ameublement	Charnières	2	
	Sous-total:	**2**	**3,8 %**
Divertissement	Jetons	3	
	Dé	1	
	Sous-total:	**4**	**7,7 %**
Indéterminés	Fragments de tiges (épingles/aiguilles)	14	
	Bouchon d'amphore?	1	
	Manche d'outil? (bois de cervidé)	1	
	Tige avec terminaison en palette	1	
	Épingle?	1	
	Amulette? (canine de porc)	1	
	Disque mouluré perforé	1	
	Étiquette?	1	
	Sous-total:	**21**	**40,4 %**
Artisanat	Déchets de travail	5	
	Sous-total:	**5**	**9,6 %**
Total		**52**	**100,0 %**

Fig. 666
Biberist: tableau des occurrences par familles et par catégories (d'après Deschler-Erb 2006b).

Cinq familles et quatorze catégories d'objets ont été distinguées sur le site d'Orbe-Boscéaz. Si les agglomérations présentent habituellement de nombreuses catégories en raison d'un potentiel d'utilisation important[928], il n'est pas surprenant de retrouver celles-ci en de moindres proportions dans le contexte d'une *villa*, aussi importante soit-elle. La famille liée au divertissement domine notre collection avec 32,6 %; exception faite de l'unique dé retrouvé à Orbe-Boscéaz, les jetons représentent près d'un tiers du corpus (31,6 %). La prédominance de cette catégorie d'objets ne surprend pas en regard de sa représentation généralement élevée dans les collections de tabletterie[929]. Les habitants de la *villa* semblent donc avoir particulièrement apprécié les jeux de plateau.

Le divertissement est suivi par les objets utilitaires qui, par rapport à d'autres collections, sont très bien représentés; ceux-ci constituent en effet pas moins de 29,6 % du corpus[930]. Le site de *Lousonna* offre des proportions semblables pour cette famille d'objets (25 %)[931]. Ce pourcentage important est dû au nombre élevé d'aiguilles (18,4 %), à mettre en relation avec la vocation artisanale de certains secteurs de la *villa* (voir *infra*). Viennent ensuite les déchets artisanaux (13,3 %), la parure (10,2 %) et les éléments d'ameublement (4,1 %). Le reste se situe dans des moyennes inférieures, voire anecdotiques. La faible représentation des épingles – objets d'utilisation courante – est par contre surprenante en comparaison avec leur fréquente prédominance sur nombre de sites[932]. De plus, les exemplaires attestés à Orbe-Boscéaz sont typologiquement simples et peu diversifiés: la variété des types, la complexité des décors et le haut degré technique d'élaboration propres aux épingles issues des agglomérations sont ici absentes[933]. Il en va de même pour tout un pan du mobilier de tabletterie, comme les pyxides ou les peignes, non attesté sur le site.

En dépit de sa faible variété, on doit souligner l'importance quantitative de la collection de la *villa* d'Orbe-Boscéaz, qui s'élève à 98 objets, contre 65 et 52 pour les *villae* de Neftenbach et de Biberist (fig. 665 et 666). La collection de Neftenbach est peu diversifiée; elle se compose en effet à 55 % d'aiguilles et d'épingles[934]. La *villa* de Biberist offre par contre une variété de catégories d'objets sensiblement plus importante qu'à Orbe-Boscéaz: en effet, outre les éléments liés à la toilette (cure-oreilles et sonde), on y rencontre des artefacts qui, bien qu'indéterminés (bouchon d'amphore, manche d'outil, tige avec terminaison en forme de palette, amulette?), constituent, pour chacun d'entre eux, une catégorie d'objet supplémentaire (fig. 666, sous «Indéterminés»). Il convient encore de relever que seule la *pars rustica* de cette *villa* a été fouillée. Notons par ailleurs que les jetons, contrairement à Orbe-Boscéaz, ne sont que faiblement représentés dans les collections de Neftenbach et de Biberist.

Pour conclure, soulignons que si l'essentiel du mobilier issu des *villae* semble se limiter à des épingles sommaires, à des aiguilles et à des fragments de tiges, les manches de couteaux ou les éléments liés à l'ameublement témoignent du raffinement que pouvait connaître la tabletterie en milieu rural.

La répartition spatiale

Une répartition spatiale sans insertion stratigraphique – bien que délicate en raison du rattachement artificiel d'un objet à un contexte auquel il n'appartient peut-être pas – s'est révélée utile afin d'observer d'éventuelles concentrations (fig. 667). Les cartes de répartition prenant en compte les objets issus des niveaux de construction de la phase principale de la *villa* (fig. 668) et les objets issus des niveaux d'occupation et de démolition de cette même phase (fig. 669) permettent de s'interroger sur le contexte des découvertes. L'emplacement de l'artefact est-il révélateur de la fonction du local dont il provient? N'est-il que le reflet du hasard (perte de l'objet, abandon)? Que penser d'épingles ou de jetons retrouvés dans un local à vocation artisanale[935] ou d'un déchet de tabletterie attesté dans la pièce d'un complexe thermal de la *villa*[936]? Gardons donc en mémoire que ce type d'approche reste fragile et qu'il convient de relativiser les résultats présentés ci-dessous.

928 À titre d'exemple, les sites d'*Augusta Raurica*, d'Avenches, de Martigny, de Lausanne-Vidy et d'Oberwinterthur présentent respectivement et selon la classification des auteurs, 43, 40, 28, 25, 20 catégories d'objets (sans prendre en compte les éléments indéterminés et les déchets de travail): Deschler-Erb 1998, p. 310; Schenk 2008, p. 126; Anderes 2015, p. 86; Baù 2004, p. 111; Martin-Kilcher 1991, p. 61.

929 À titre d'exemple, les jetons sont particulièrement bien représentés sur les sites de Martigny (20,9 %) et d'Avenches (27 %), et ils dominent les collections de Lyon (25 %), de Lausanne-Vidy (25,2 %) et d'*Ulpia Traiana* (Xanten, D) (26,1 %): Baù 2004, p. 113; Schenk 2008, p. 126; Deschler-Erb 1998, p. 210-211; Anderes 2015, p. 86.

930 À titre comparatif, les objets utilitaires des sites de Martigny, d'Avenches et d'*Augusta Raurica* représentent 14,2 %, 18,9 % et 14,7 % respectivement: Baù 2004, p. 113; Schenk 2008, p. 125; Deschler-Erb 1998, p. 200.

931 Anderes 2015, p. 86.

932 À titre d'exemple, les épingles sont majoritaires sur les sites de Martigny (56,6 %), d'Avenches (25,8 %) et d'*Augusta Raurica* (33 %): Baù 2004, p. 113; Schenk 2008, p. 126; Deschler-Erb 1998, p. 200. Pour d'autres réflexions comparatives, voir Deschler-Erb 1998, p. 210-212.

933 Pour des exemples d'épingles élaborées, voir par exemple Deschler-Erb 1998, pl. 31, nos 2034-2057; Schenk 2008, fig. 104, nos 310-312 et fig. 105, nos 318-320; Baù 2004, pl. 14, nos 203-222; Anderes 2015, pl. 8, nos 176-179.

934 Sont en effet attestés dix aiguilles, sept épingles et dix-neuf fragments de tiges d'aiguilles ou d'épingles.

935 Il s'agit du local 182 dont il sera question plus bas. Voir par exemple les exemplaires cat. 33 et 35 (épingles) ou cat. 56 (jeton).

936 Voir l'exemplaire cat. 86 (déchet de débitage).

Sur l'ensemble de la collection, 95 objets ont pu être localisés avec précision. Sur la carte de répartition présentant les artefacts toutes phases confondues (fig. 667), la plus forte concentration concerne le bâtiment B7 et une zone périphérique située au sud-est de celui-ci avec 45 exemplaires, dont 16 concentrés à l'extérieur. La richesse et la diversité du mobilier découvert dans la cour de service (L 192) reflète une utilisation intensive de cet espace non seulement comme lieu de passage et d'entreposage,

Fig. 667
Carte de répartition des artefacts et des déchets de travail, toutes phases confondues.

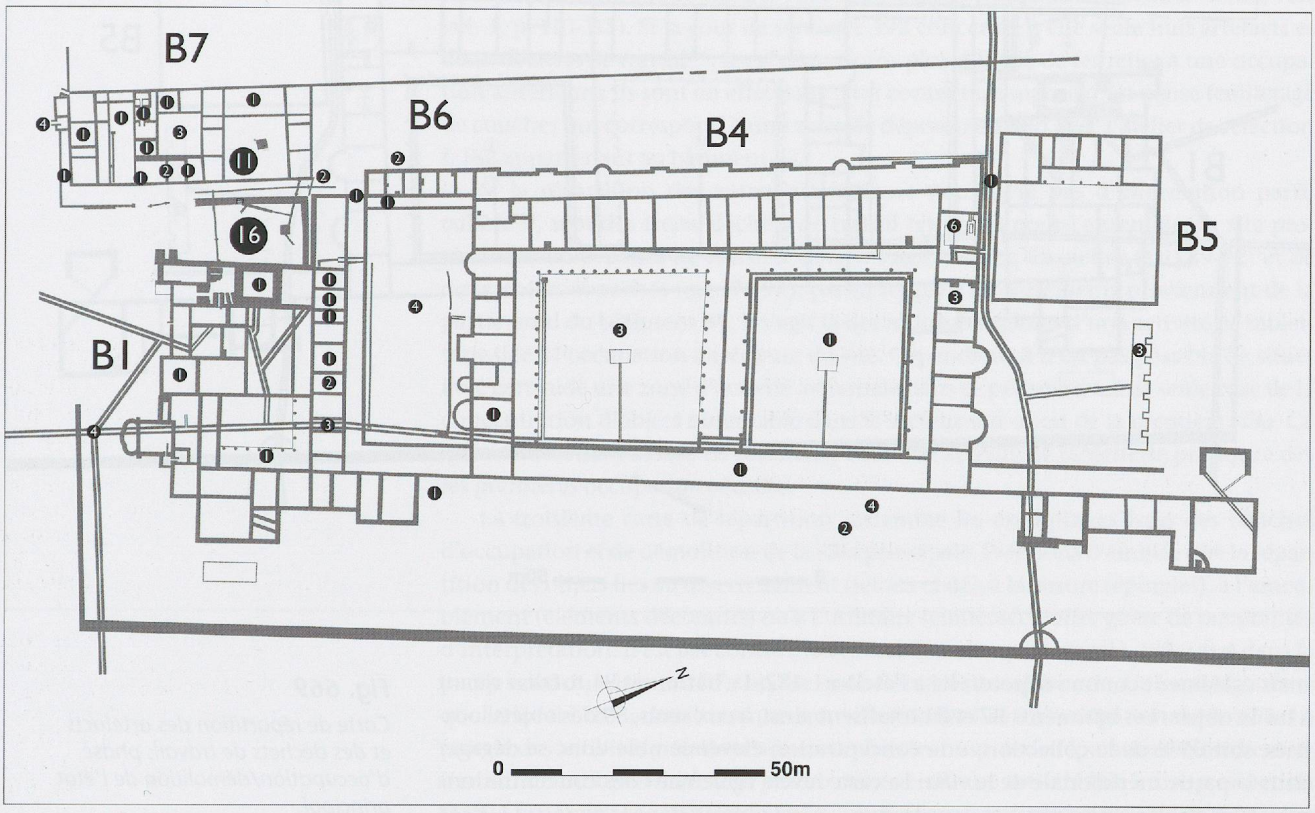

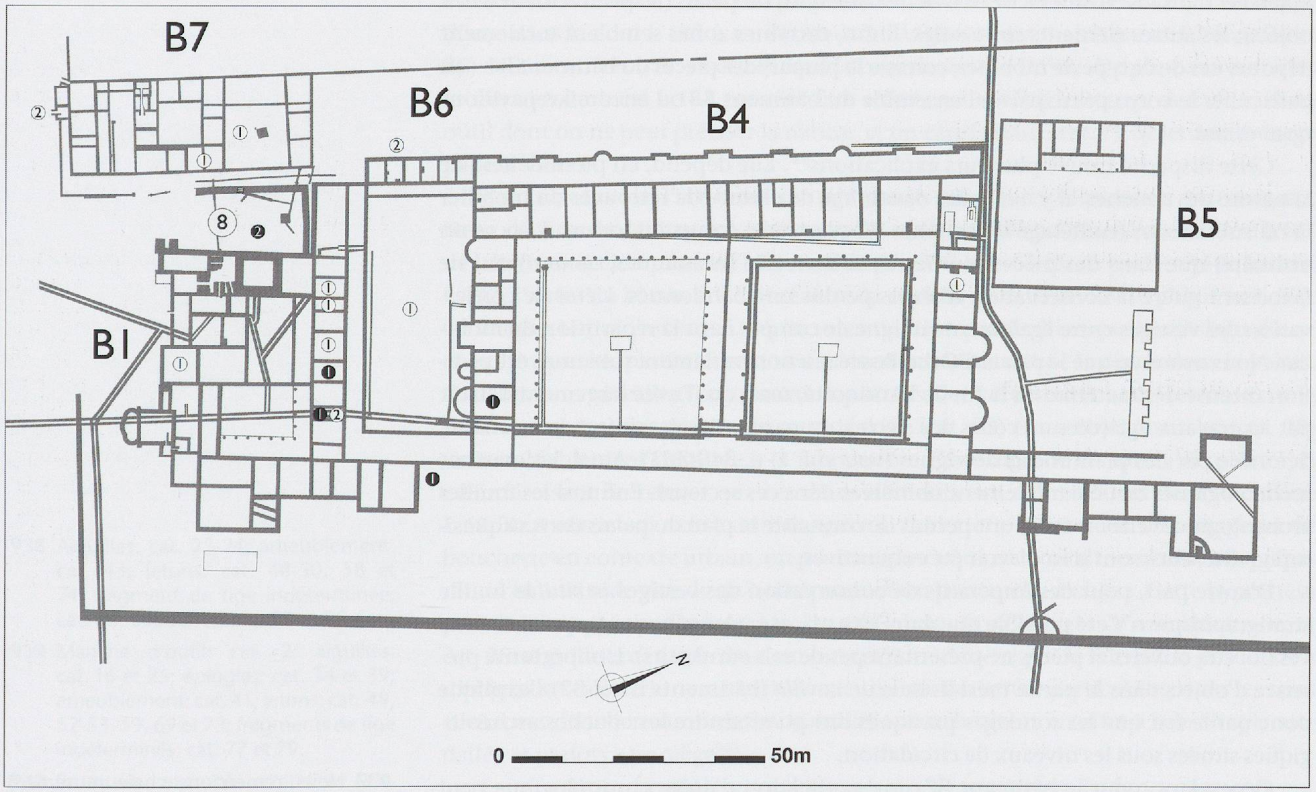

Fig. 668
Carte de répartition des artefacts et des déchets de travail, phase de construction de l'état principal.

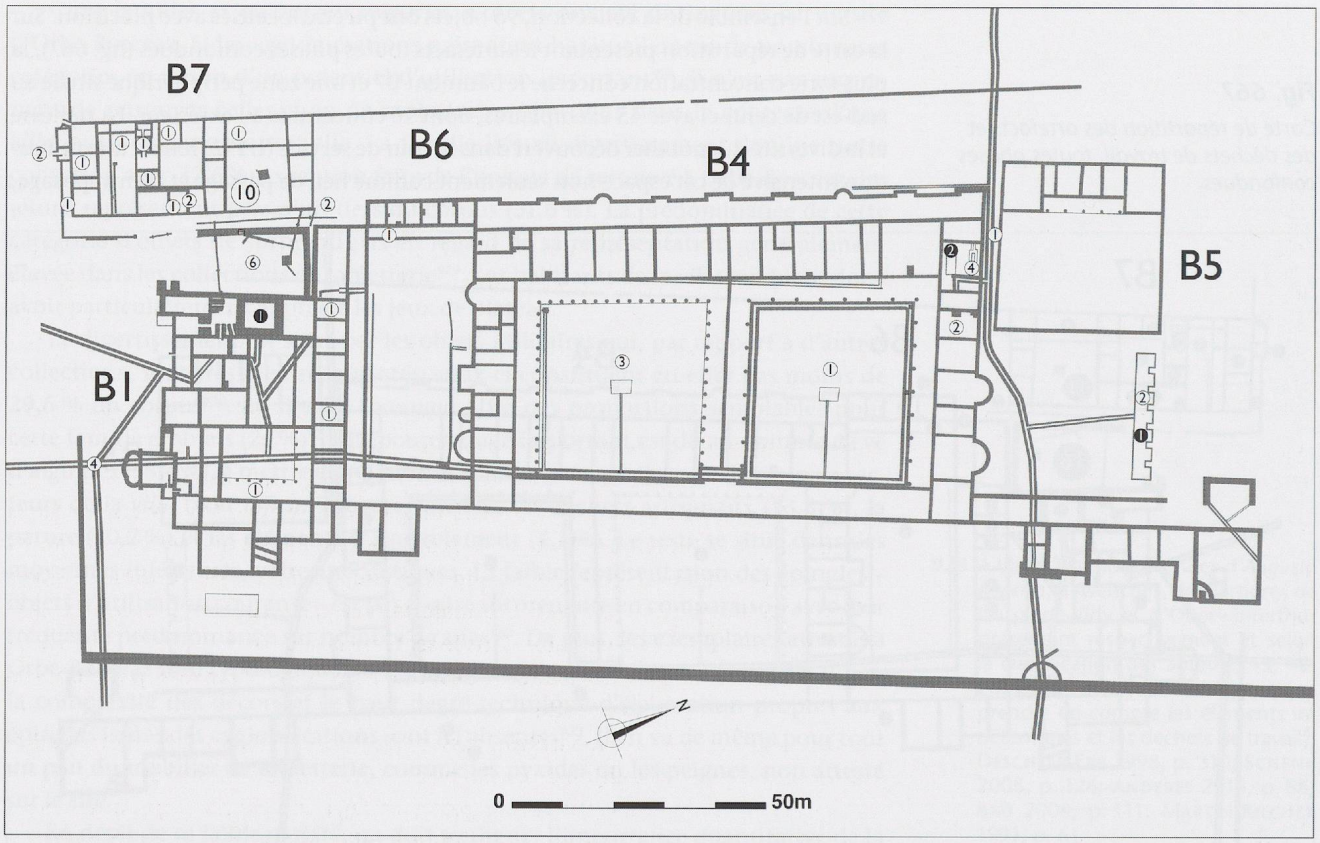

Fig. 669
Carte de répartition des artefacts et des déchets de travail, phase d'occupation/démolition de l'état principal.

mais également comme dépotoir lié à l'atelier L 182. Le bâtiment B1 totalise quant à lui 14 objets. Les bâtiments B7 et B1 totalisent ainsi, à eux seuls, 59 des objets localisés, soit 60 % de la collection; une concentration élevée semble donc se dégager dans la partie méridionale de la *villa*. La carte révèle également des concentrations mais plus faibles, en particulier dans la cour L 17 (4 objets), dans la cour sud L 12 (3 objets) et dans les cuisines L 67 et L 76 de l'aile nord du palais (respectivement 6 et 3 objets); les autres éléments sont isolés. Enfin, certaines zones semblent totalement dépourvues de ce type de mobilier, comme la plupart des pièces du bâtiment B4 – en particulier le corps principal – , l'ensemble du bâtiment B5 ou encore les pavillons nord et sud.

Cette disparité trouve plusieurs explications[937]. Elle dépend, en premier lieu, de la nature des couches: il y a en effet davantage de chance de retrouver du mobilier là où subsiste un feuilletage de couches d'occupation (cours ou locaux à vocation utilitaire) que dans des pièces munies de sols en dur (mosaïques, *terrazzi*) qui ne favorisent guère la conservation d'objets perdus ou abandonnés. L'état de conservation des vestiges entre également en ligne de compte dans la répartition du mobilier. Nous avons vu que le palais d'Orbe-Boscéaz a non seulement subi une récupération intense des matériaux à la fin de l'Antiquité, mais qu'il a été largement détruit par les travaux agricoles au cours des siècles, en particulier sur sa façade orientale, défoncée par des plantations de vignes (voir vol. 1, p. 349-363). Ainsi, les couches archéologiques ont été totalement oblitérées dans ces secteurs. Enfin, si les fouilles archéologiques elles-mêmes ont permis de connaître le plan du palais dans sa quasi-intégralité, elles sont loin d'avoir été exhaustives.

D'autre part, pour des impératifs de conservation des vestiges *in situ*, la fouille stratigraphique n'a été possible que dans les espaces où les sols n'ont pas été conservés (locaux ouverts et pièces ne présentant pas de sols construits). L'importante présence d'objets dans la partie méridionale de la *villa* (bâtiments B1 et B7) s'explique donc par le fait que les sondages pratiqués ont pu atteindre les couches archéologiques situées sous les niveaux de circulation.

Cependant, pour le bâtiment B7, une explication d'ordre chronologique peut être proposée; la présence de marqueurs du IVe s. témoigne d'une occupation prolongée de ce secteur par rapport au corps principal de la *villa* (B4) qui n'a quant à lui

937 Nous remercions chaleureusement Jacques Monnier pour sa précieuse contribution aux considérations qui vont suivre.

livré aucun élément chronologique postérieur au milieu du IIIe s. La répartition spatiale pourrait donc également être tributaire des phases d'occupation du site (voir vol. 1, p. 349-363).

Les objets retrouvés dans les niveaux de construction du grand palais (fig. 668) s'élèvent à 31 exemplaires, soit à 32 % de la collection. La présence de ces objets en contexte de remblai suggère leur appartenance probable aux premières occupations romaines du site, que ce soit à la *villa* du Ier s. et/ou à celle du début du IIe s. (B5; voir vol. 1, p. 110-115). Si la cour de service L 192 concentre à elle seule huit artefacts et deux déchets de travail[938], il est néanmoins plus difficile de les relier à une occupation antérieure; ils sont en effet issus d'un contexte composé d'un dense feuilletage de couches qui correspond à une zone de dépotoir en lien avec l'atelier de réfection L 182 appartenant au bâtiment B7.

Si la répartition des autres artefacts ne nous livre pas d'information particulière[939], sept des treize déchets de travail retrouvés pour l'ensemble du site proviennent de couches de construction: il s'agit de cinq ébauches (cat. 89-92) et de deux objets ébauchés (cat. 96-97), parmi lesquels cinq éléments proviennent de la partie nord du bâtiment B1. Il s'agit là des indices tangibles d'une activité de tabletterie liée à l'occupation antérieure du site. Cependant, il n'est pas possible de situer avec certitude une zone d'activité artisanale dans ce périmètre sur la seule base de la concentration d'objets observable dans le secteur sud-ouest de la première *villa*. Ce qui est désormais assuré en revanche, c'est une activité de tabletterie pratiquée dès les premières occupations du site.

La troisième carte de répartition rassemble les exemplaires issus des couches d'occupation et de démolition de la *villa* principale. Précisons d'emblée que la répartition des objets liés au divertissement (jetons et dé), à la parure (épingles), à l'ameublement (éléments décoratifs) ou à l'utilitaire (cuillères) n'offre guère de possibilités d'interprétation. Il est par contre intéressant de noter que le local L 182, situé dans la partie nord du bâtiment B7, totalise onze éléments de tabletterie. Ce local, de même que le local L 203, constitue une zone d'artisanat liée à l'occupation de la *villa*. La palette des activités y était étendue; en plus des travaux de réparation et/ou d'entretien sur du mobilier en fer, en plomb et en verre, une activité liée à une production textile est envisagée dans ce secteur: plusieurs pesons en terre cuite sont en effet attestés dans le local L 203, cinq aiguilles en os ont été retrouvées dans le voisinage (l'une dans la cour L 182 (cat. 19), deux à l'angle sud-est du bâtiment B7 (cat. 20 et 22) et deux autres (cat. 14 et 21) dans la cour de service L 192). De plus, aux activités artisanales du local L 182 peuvent être reliés un manche fruste en os (cat. 1) d'un outil dont on ne peut préciser la nature, et un canif pliant (cat. 7), objet multi-usage par excellence.

Les témoins de l'artisanat de tabletterie sont particulièrement intéressants. Deux déchets de débitage proviennent de couches de démolition, l'un du local L 167 des thermes occidentaux du bâtiment B1 (cat. 86), c'est-à-dire à proximité de la cour L 192, l'autre du bassin L 92 situé dans la cour de l'aile nord B5 du palais (cat. 87). Ce dernier témoin artisanal mérite une attention particulière, puisqu'il s'agit d'une cheville osseuse, partiellement sciée, attestant du travail de la corne dans le palais. Dans les rares niveaux d'occupation conservés, deux éléments ont été retrouvés: une section d'andouiller de bois de cervidé sciée (cat. 88) et un objet ébauché (cat. 98) vraisemblablement destinée à la fabrication d'une aiguille en forme de palette. Il est intéressant de relever que ces deux éléments ont été retrouvés dans la cuisine L 67. Tout comme il existe un lien entre la tabletterie et les lieux d'abattage ou de boucherie en contexte urbain, on peut supposer que ce local ait servi tant à la préparation culinaire de viande qu'à une production ponctuelle d'objets. Cette hypothèse peut être appuyée par la présence d'outils fabriqués *ad hoc* (cat. 2: manche fruste, et cat. 25: aiguille aménagée dans un os brut) sur le site et par le fait que la production d'objets de tabletterie ne nécessitait aucune infrastructure particulière; dans les rares structures d'atelier connues, les installations se limitent en effet à une simple aire dallée et parfois à un siège[940].

La répartition spatiale aura donc permis de mettre en évidence une concentration, toutes phases confondues, plus marquée dans le bâtiment B7 et B1, qui s'explique, d'une part, par des stratégies de fouilles mises en œuvre et, d'autre part,

938 Aiguilles: cat. 23-24; ameublement: cat. 43; jetons: cat. 48-50, 58 et 74; fragment de tige indéterminée: cat. 84; ébauches: cat. 93 et 95.

939 Manche d'outil: cat. 2; aiguilles: cat. 16 et 25; épingles: cat. 34 et 39; ameublement: cat. 41; jetons: cat. 49, 52-53, 59, 69 et 73; fragments de tige indéterminés: cat. 77 et 79.

940 Pour un exemple d'atelier (*Alésia*), voir MANGIN 1981, atelier F.XXVIII.a.378.58, p. 103-104 et pl. 49c, 53c.

par l'occupation tardive de cette partie de la *villa*; une production de tabletterie à rattacher – dans cette même partie méridionale – aux premières occupations romaine du site; une probable activité textile dans la cour L 182, liée à la phase principale (B7), corroborée par la découverte conjointe d'aiguilles en matières dures animales et de pesons; enfin, une production de tabletterie se rattachant également à la phase d'occupation principale, avec un lien éventuel entre activité culinaire et artisanat de l'os.

Artisanat et production

Comme nous l'avons démontré, une activité de tabletterie – bien représentée puisqu'elle constitue le 13,3 % de l'ensemble de la collection[941] – est attestée aussi bien dans les niveaux d'occupation et de démolition de la *villa* principale, que dans ses niveaux de construction. Ainsi, une production en matières dures animales semble présente dès le premier établissement romain.

La variété des matériaux exploités (os, bois de cervidé et corne) attestent d'une exploitation maximale des ressources. À Neftenbach, les déchets de tabletterie, particulièrement bien représentés (20 %), sont exclusivement composés de bois de cervidé; on suppose que cette *villa*, qui présente le taux le plus élevé de reste osseux de ce type du territoire suisse, s'était spécialisée dans le commerce de la venaison[942]. À Orbe-Boscéaz, en revanche, l'essentiel de la matière première semble avoir été fourni par l'abattage d'animaux domestiques; au moins 58,2 % des artefacts ont en effet été façonnés dans de l'os, tandis que onze des treize déchets de travail sont en os (fig. 664). Cependant, le bois de cervidé, accessoirement fourni par des activités de chasse ou de récolte en forêt, n'a pas pour autant été négligé (voir, par exemple, le manche d'outil cat. 2 ou le déchet de débitage cat. 88, en bois de cervidé).

Aucun déchet de travail attestant de l'usage du tour n'a été retrouvé à Orbe-Boscéaz, pas plus qu'à Neftenbach et Biberist[943]. Le recours à cette technique de fabrication, simple au demeurant, n'est pas à exclure pour autant. Il est évident que des objets ne requérant pas ce savoir-faire technique (comme les manches de couteaux) ont pu être aisément produits *in situ*, au gré des besoins (voir l'objet ébauché cat. 97 en forme de plaque). Au vu des ébauches ou des objets ébauchés, une production d'épingles et d'aiguilles est envisageable (cat. 96 et 98); le fait que toutes les épingles retrouvées à Orbe-Boscéaz soient de fabrication sommaire et que l'objet ébauché cat. 98 corresponde à un type d'aiguille attesté sur le site (cat. 15-18) renforce cette hypothèse. D'autres objets semblent avoir été fabriqués pour une utilisation immédiate, comme les manches d'outils en os ou en bois de cervidé de fabrication fruste (cat. 1 et 2), et plus particulièrement le poinçon en os cat. 26. Des éléments de même type sont également attestés à Neftenbach et à Biberist[944]. Le déchet de débitage cat. 88 et l'objet ébauché cat. 98, retrouvés dans les niveaux d'occupation de la cuisine L 67, confortent l'hypothèse d'une production domestique: rien de plus simple, en effet, que de s'asseoir au coin du feu et de tailler, à temps perdu, une diaphyse en forme d'épingle ou d'aiguille à l'aide d'un canif.

Bien qu'une activité de tabletterie destinée à couvrir les besoins de la *villa* soit attestée, on n'en conclura pas pour autant à une production autarcique. Si les données disponibles sont trop lacunaires pour mettre en évidence des échanges à l'échelle locale ou régionale, les liens d'interdépendance entre les *villae* et les centres urbains permettent néanmoins d'envisager l'achat de bon nombre d'objets (cuillères, jetons, couteaux aux manches élaborés, par exemple) sur les marchés locaux, et il n'est pas exclu qu'on y vendait également des produits issus des *villae* en guise de gains accessoires. Le travail de la terre ne couvrant pas toutes les saisons, il fallait bien assurer une production durant les longs mois d'hiver...

Il est donc fort probable que la tabletterie, au même titre que d'autres activités artisanales, ait constitué un travail saisonnier, comme ce fut par exemple le cas des paysans de l'Ariège du XIXe s. qui produisaient des peignes en corne durant les mois d'hivers afin de compléter leurs revenus durant la morte saison[945].

941 Par comparaison, les *villae* de Neftenbach et de Biberist comprennent respectivement 20 % et 9,6 % de déchets de travail.

942 Deschler-Erb 2001, p. 33.

943 *Ibidem*.

944 Deschler-Erb 2001, fig. 7, n°s 2261, 3349, 2724 et fig. 6, n° 3548.

945 Rodet-Belarbi 2000, p. 85.

Conclusion

Les objets de tabletterie, bien représentés à Orbe-Boscéaz, constituent une part non négligeable de l'*instrumentum* en général. La collection présente toutefois une variété limitée de catégories d'objets, avec une nette prédominance des jetons. On peut s'étonner, de prime abord, de l'absence de certains objets de la vie quotidienne (pyxides, peignes, épingles élaborées ou éléments de meubles d'apparat) qui se seraient parfaitement inscrits dans le contexte d'une *villa* d'une telle ampleur et qui, au même titre que l'architecture fastueuse et son décor somptueux, constituent généralement les témoins de l'adoption d'une vie «à la romaine». Il en va de même pour l'ivoire, matériau noble et luxueux, qu'il a été surprenant de ne pas rencontrer.

Cette absence de mobilier d'apparat peut s'expliquer par l'importance du phénomène de récupération, facilité par des restructurations peu fréquentes et des phases d'occupation de longue durée. On peut aussi invoquer la qualité moindre du mobilier des *villae* (dans la variété et le degré d'élaboration) par rapport à celui des agglomérations, où la densité de la population entraînerait une «consommation» accrue et une plus grande variété des types, et où les phases d'occupation plus brèves et les remaniements plus fréquents favoriseraient la perte ou l'abandon d'objets.

Ainsi, une interrogation demeure: dans quelle mesure le *corpus* de tabletterie d'Orbe-Boscéaz est-il indissociable de son contexte «rural»? La question demeure ouverte. Souhaitons que d'autres études puissent à l'avenir apporter quelque élément de réponse.

Catalogue (fig. 670 et 671)

Objets illustrés en gras

Convention des mesures (en millimètres):

L. = longueur
L. s. = longueur du sommet
l. = largeur
l. haut. ch. = largeur à hauteur du chas
dim. ch. = dimensions du chas
dim. t. = dimensions de la tête
diam. = diamètre
diam. c. = diamètre du col
ép. = épaisseur

Outils/ustensiles

Manches

Manches d'outils

1. **OB 99/17008-09**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 182. Manche d'outil aménagé dans un os long laissé brut (ligne de fusion intacte). Pas de traces d'oxydation. Phase: démolition état principal (US 15).
2. **OB 02/20710-15**. Mat. prem.: bois de cervidé. Lieu-déc.: extérieur sud B7, sondage 4. Section d'andouiller aménagé. Phase: construction état principal (US 26).

Manches de couteaux

3. **OB 00/16947-02**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 194. Manche taillé dans la masse de section quadrangulaire. Phase: démolition état principal (US 15).
4. **OB 94/11602-05**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 17. Manche de couteau à plaques rivetées de section ovale, partiellement conservé. Phase: démolition état principal (US 51).
5. **OB 99/16986-02**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 177 et 180. Plaque épaisse présentant une extrémité ajourée. L'autre extrémité est brisée. Phase: démolition état principal (US 15).
6. **OB 01/20518-02**. Mat. prem.: indéterminée. Lieu-déc.: –. Manche de canif figuratif: lièvre courant. Phase: occupation/démolition état principal (US 15).
7. **OB 99/17751-08**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 182. Manche de canif figurant un personnage barbu, entièrement drapé et coiffé d'un turban, assis les jambes croisées sur un siège en osier. Phase: démolition état principal (US 15).

Aiguilles

Aiguilles à chas en forme de «8»

8. OB 88/4522-01. Mat. prem.: os. L.: 72,5; L. s.: 3,1; l. haut. ch.: 4,3; dim. ch.: 3,7 x 1,7. Lieu-déc.: regard St. 113. Extrémité vers la pointe non conservée. Phase: occupation/démolition état principal (US 25).
9. **OB 99/17065-01**. Mat. prem.: os. Traitement de blanchissement. Lieu-déc.: L 177 et 180. Pointe conservée. Phase: démolition état principal (US 15).
10. OB 01/20470-02. Mat. prem.: indéterminée. L.: 120; L. s.: 4,2; l. haut. ch.: 3,9; dim. ch.: 3,9 x 1,2. Lieu-déc.: L 195/197. Extrémité vers la pointe non conservée. Phase: démolition état principal (US 15).
11. OB 02/20720-02. Mat. prem.: os. L.: 78,5; L. s.: 8; l. haut. ch.: 4,1; dim. ch.: 4,4 x 1,8. Lieu-déc.: extérieur sud B7. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: démolition état principal (US 27).

Aiguilles à chas rectangulaire à sommet pyramidal

12. OB 91/9805-07. Mat. prem.: indéterminée. L.: 58; diam. max.: 3,4; diam. min.: 2,8. Lieu-déc.: L 67. Exemplaire brisé au niveau de la base du chas, non conservé sur sa longueur. Phase: occupation état principal (US 11).
13. OB 92/9838-14. Mat. prem.: indéterminée. L.: 60,5; diam. max.: 3,8; diam. min.: 2,9. Lieu-déc.: L 92. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: démolition état principal (US 10).
14. **OB 00/17739-01**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 192. Corps brisé à la moitié de sa longueur environ. Phase: occupation/démolition état principal (US 23).

Aiguilles à chas complexe

15. **OB 94/12592-01.** Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 17. Tête brisée au niveau de la perforation inférieure du chas. Phase: démolition état principal (US 51).
16. OB 98/15184-01. Mat. prem.: os. Traitement de blanchissement. L.: 23,1; L. s.: 9,5; l. haut. ch.: 5,7; dim. ch. rect.: 6,3 x 1,8. Lieu-déc.: L 159. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: construction état principal (US 5).
17. OB 98/16879-01. Mat. prem.: os. Traitement de blanchissement. L.: 10,2; l. haut. ch.: 5,4. Lieu-déc.: L 151. Exemplaire brisé à la base du chas. Corps dont la pointe est brisée. Phase: démolition état principal (US 16).

Fragments d'aiguilles de type indéterminé

18. OB 94/12640-07. Mat. prem.: os. L.: 45,4; diam. max.: 3,8; diam. min.: 2,7. Lieu-déc.: L 12. Corps d'aiguille brisé à la base du chas et vers la pointe. Phase: occupation/démolition état principal (US 11).
19. OB 99/17008-06. Mat. prem.: os. L.: 77,3; diam. max.: 4,1; diam. min.: 2,3. Lieu-déc.: L 182. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: démolition état principal (US 15).
20. OB 99/17014-01. Mat. prem.: indéterminée. L.: 60,2; diam. max.: 2,8; diam. min.: 2. Lieu-déc.: angle L 178/191 et 181. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: occupation/démolition état principal (US 37).
21. OB 99/17017-03. Mat. prem.: indéterminée. L.: 42,8; diam. max.: 2,6; diam. min.: 2,1. Lieu-déc.: L 192. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: démolition état principal (US 23).
22. OB 99/17751-05. Mat. prem.: indéterminée. L.: 53,8; diam. max.: 3,9; diam. min.: 3,1. Lieu-déc.: angle L 178/191 et 181. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: occupation/démolition état principal (US 15).
23. OB 00/17702-03. Mat. prem.: os. L.: 65,4; diam. max.: 3,1; diam. min.: 1,9. Lieu-déc.: L 192. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: construction état principal (US 22).
24. OB 00/19269-03. Mat. prem.: indéterminée. L.: 37,3; diam. max.: 3; diam. min.: 2,2. Lieu-déc.: L 192. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: construction état principal (US 22).

Aiguille aménagée dans un os brut

25. **OB 00/17691-01**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 180/183. Perforation aménagée à la base de l'épiphyse. Corps brisé. Phase: construction état principal (US 14).

Poinçon

26. **OB 87/3966-05.** Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 12. Exemplaire présentant une forme coudée vers la partie proximale. Diamètre diminuant régulièrement en direction de la pointe. Phase: occupation/démolition état principal (US 11).

Cuillères

27. OB 91/9808-01. Mat. prem.: indéterminée. L.: 70,1. Lieu-déc.: L 67. Exemplaire brisé approximativement au milieu du cuilleron. Manche dont l'extrémité n'est pas conservée. Phase: occupation état principal (US 11).
28. OB 93/11441-01. Mat. prem.: indéterminée. L.: 38,5. Lieu-déc.: L 8. Manche non conservé sur sa longueur. Phase: démolition état principal (US 55).
29. **OB 00/16920-01**. Mat. prem.: indéterminée. Lieu-déc.: L 184. Cuilleron plus large que long. Manche brisé à hauteur du cuilleron. Phase: démolition état principal (US 15).

Parure

Épingles

Épingles sans décor à corps tronconique

30. OB 88/4522-06. Mat. prem.: os. L.: 57; diam. max.: 4,9; diam. min.: 3,3. Lieu-déc.: regard St. 113. Corps brisé sur environ un tiers. La tête est constituée d'un sommet conique marqué. Phase: occupation/démolition état principal (US 11).
31. OB 88/4522-04 Mat. prem.: os. L.: 80,2; diam. max.: 5,1; diam. min.: 2. Lieu-déc.: regard St. 113. Corps brisé vers la pointe. Phase: occupation/démolition état principal (US 25).
32. OB 94/12640-01. Mat. prem.: os. L.: 80,2; diam. max.: 5,4; diam. min.: 2,2. Lieu-déc.: L 12. Corps brisé vers la pointe. Phase: occupation/démolition état principal (US 53).
33. OB 99/17751-06. Mat. prem.: os. L.: 52,1; diam. max.: 4,7; diam. min.: 3,2. Lieu-déc.: L 182. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: occupation/démolition état principal (US 15).
34. **OB 02/20725-02.** Mat. prem.: indéterminée. Lieu-déc.: Extérieur sud B7, sondage 4. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Corps conservé sur toute sa longueur. Phase: construction état principal (US 26).

Épingles à tête sphérique

35. OB 99/17532-01. Mat. prem.: os. L.: 69,8; dim. t.: 4,5 x 5,4; diam. c.: 2,1; diam. max.: 4,1; diam. min.: 2,6. Lieu-déc.: L 182. Tête sphérique plus haute que large au sommet légèrement ogival. Corps dont le renflement se prolonge en direction de la pointe. Celle-ci n'est pas conservée. Phase: démolition état principal (US 15).
36. **OB 99/17806-02**. Mat. prem.: indéterminée. Lieu-déc.: L 182. Caractéristiques identiques à l'exemplaire précédent. Corps conservé sur toute sa longueur. Phase: démolition état principal (US 15).
37. **OB 00/16904-05**. Mat. prem.: indéterminée. Lieu-déc.: L 188. Tête sphérique plus large que haute. Corps conservé sur toute sa longueur. Traces de facettage. Phase: démolition état principal (US 15).

Fragments d'épingles

38. OB 88/4522-20. Mat. prem.: os. L.: 83,6; diam. max.: 4,6; diam. min.: 3,3. Lieu-déc.: regard St. 113. Exemplaire, brisé aux deux extrémités, présentant un renflement se prolongeant sur les deux tiers du corps. Phase: occupation/démolition état principal (US 25).
39. OB 88/4569-13. Mat. prem.: os. L.: 58,5; diam. max.: 5,1; diam. min.: 3,1. Lieu-déc.: L 24. Corps, brisé aux deux extrémités, présentant un léger renflement. Phase: construction état principal (US 13).

Ameublement

Éléments de décoration

40. **OB 87/4115-08**. Mat. prem.: os, métatarse de boeuf. Lieu-déc.: L 9. Forme hémisphérique. Anneau de section en forme de D. Phase: démolition état principal (US 53).
41. **OB 91/7944-01**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 76. Petit cylindre creux comportant deux cannelures sur la surface externe. Dépression longitudinale correspondant à la ligne de fusion non effacée par le tournage. Canal médullaire brut. Phase: construction état principal (US 6).
42. **OB 01/20622-01**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 208. Élément cylindrique. Corps en balustre. Phase: démolition état principal (US 15).
43. OB 00/19235-01. Mat. prem.: os. Ép.: 3,3. Lieu-déc.: L 192. Disque fragmentaire décoré de deux fines gorges à sa périphérie. Phase: construction état principal (US 22).

Divertissement

Jetons

Jetons à une face pointée

44. OB 88/4514-02. Mat. prem.: os. Diam.: 17,9 x 19,3; ép.: 1,7. Lieu.-déc.: L. 25. Exemplaire de forme ovale. Phase: démolition état principal (US 12).
45. OB 98/15056-06. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 14,3; ép.: 2. Lieu-déc.: L 156. Face supérieure pointée. Phase: démolition état principal (US 16).
46. OB 00/16917-01. Mat. prem.: os. Diam.: 16,4; ép.: 3,1. Lieu-déc.: L 182. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: démolition état principal (US 15).
47. OB 00/17705-01. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 16,2; ép.: 2,8. Lieu-déc.: L 172. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: –.
48. OB 00/19225-01. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 18,8; ép.: 3. Lieu-déc.: L 192. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: construction état principal (US 22).
49. OB 00/19237-03. Mat. prem.: os. Diam.: 17,2; ép.: 3. Lieu-déc.: L 152. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase construction état principal (US 13).
50. **OB 00/19246-03**. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 21,7; ép.: 3,3. Lieu-déc.: L 192. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: construction état principal (US 22).
51. OB 01/20568-01. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 1,6; ép.: 2,1. Lieu-déc.: L 205. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: démolition état principal (US 15).

Jetons à cercles concentriques avec gorges autour du trou central

52. OB 88/4559-01. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 19,3 ép.: 2. Lieu-déc.: L 17. Cinq gorges concentriques de largeur variable disposées autour du trou central. Phase: construction état principal (US 13).
53. OB 92/9840-01. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 17; ép.: 2,9. Lieu-déc.: L 92. Couronne périphérique étroite suivie d'une dépression en cuvette: au-delà s'étagent quatre gorges concentriques. Phase: démolition état principal (US 10).
54. OB 98/15076-04. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 17,2; ép.: 2,2. Lieu-déc.: L 155. Trois gorges concentriques disposées autour du trou central. Phase: construction état principal (US 13).
55. OB 98/–. Mat. prem.: os. Diam.: 19,3; ép.: 2. Lieu-déc.: –. Trois gorges disposées autour du trou central. Phase: –.
56. **OB 99/17020-04**. Mat. prem.: os. Diam.: 15,8; ép.: 1,8. Lieu-déc.: L 182. Deux gorges disposées autour du trou central. Phase: démolition état principal (US 15).
57. OB 99/17044-01. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 21; ép.: 2,8. Lieu-déc.: L 177. Mauvais état de conservation ne permettant pas d'établir le nombre de gorges. Phase: démolition état principal (US 15).
58. OB 00/17681-01. Mat. prem.: os. Diam.: 17,4; ép.: 2,8. Lieu-déc.: L 192. Trois gorges disposées autour du trou central. Phase: construction état principal (US 22).

Jetons à cercles concentriques avec couronne périphérique large

59. OB 88/4566-10. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 16,2; ép.: 2,8. Lieu-déc.: L 24. Couronne périphérique large suivie de trois gorges dont la dernière marque une cannelure haute et large autour du trou central. Phase: construction état principal (US 13).
60. OB 94/12593-01. Mat. prem.: indéterminée. Lieu-déc.: L 124/111. Trois gorges disposées autour du trou central. Phase: –.
61. OB 99/17827-01. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 17,1; ép.: 2,3. Lieu-déc.: L 182. Couronne périphérique large suivie de quatre gorges disposées autour du trou central. *Grafitto* sur la face inférieure: deux incisions couvrant toute la largeur de l'exemplaire se croisent pour former un X. Phase: démolition état principal (US 23).
62. OB 00/17702-06. Mat. prem.: os. Diam.: 17,1; ép.: 2,1. Lieu-déc.: L 192. Couronne périphérique large suivie de quatre gorges disposées autour du trou central. Phase: occupation/démolition état principal (US 23).

Jetons à cercles concentriques avec gorge large autour du trou central

63. OB 94/11604-01. Mat. prem.: os. Diam.: 19; ép.: 2,4. Lieu-déc.: L 17. Quatre gorges suivies d'une gorge large en dépression. Trou central entouré d'un mamelon peu marqué. Phase: –.
64. **OB 01/20526-08**. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 17,1; ép.: 2,5. Lieu-déc.: L 203. Deux gorges suivies d'une gorge large en dépression. Trou central entouré d'un mamelon peu marqué. Phase: occupation état principal (US 15).

Jetons à couronne périphérique suivie d'une dépression

65. OB 91/7913-21. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 15,2; ép.: 2,5. Lieu-déc.: L 67. Quatre gorges disposées autour du trou central. Phase: démolition état principal (US 11).
66. **OB 91/7907-06**. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 23,4; ép.: 3,1. Lieu-déc.: L 70. Couronne périphérique large suivie d'une large dépression en cuvette: au-delà s'étagent cinq fines gorges concentriques. Phase: démolition état principal (US 11).
67. OB 94/11625-02. Mat. prem.: os. Vraisemblable traitement de blanchissement. Diam.: 22,7; ép.: 3,0. Lieu-déc.: L 112/130. Couronne périphérique étroite suivie d'une dépression en cuvette: au-delà s'étagent cinq fines gorges concentriques. Phase: occupation/démolition état principal (US 50).
68. **OB 00/16938-01**. Mat. prem.: indéterminée. Lieu-déc.: L 188. Couronne périphérique large suivie d'une large dépression en cuvette: au-delà s'étagent sept fines gorges concentriques. Phase: –.
69. OB 00/17672-02. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 19,2; ép.: 2,1. Lieu-déc.: L 154. Couronne périphérique étroite suivie d'une dépression en cuvette: au-delà s'étagent trois gorges concentriques. Phase: construction état principal (US 13).

Jetons à dépression en cuvette concave

70. **OB 91/7992-02**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 67. Couronne large à profil plan suivie d'une dépression en cuvette étroite. Mamelon marqué autour du trou central. Phase: occupation état principal (US 11).
71. Sans inventaire. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: –. Couronne à profil plan suivie d'une dépression large en cuvette. Phase: –.

Jeton à perforation centrale

72. OB 91/7931-03. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 18,2; ép.: 1,8. Lieu-déc.: L 76. Quatre gorges disposées autour de la perforation centrale. Phase: occupation état principal (US 11).

Jetons à couronne périphérique rainurée

73. OB 99/17067-01. Mat. prem.: indéterminée. Diam.: 15,6; ép.: 2,7. Lieu-déc.: L 111. Couronne périphérique décorée de guillochis. Mamelon central marqué. Phase: construction état principal (US 56).
74. **OB 00/19201-01**. Mat. prem.: os. Diam.: 18,6; ép.: 2,6. Lieu-déc.: L 192. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: construction état principal (US 22).

Dé plein

75. **OB 91/7933-09**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 76. Dé plein de fort petite taille comprenant un chiffrage en ocelles rehaussées de teinture verte. Déformation due à l'action du feu. Phase: occupation état principal (US 11).

Indéterminés

Fragments de tiges indéterminées

76. OB 99/17033-01. Mat. prem.: os. L.: 25,4; diam. max.: 1,8; diam. min.: 1,2. Lieu-déc.: L 187. Tige de section circulaire dont le diamètre diminue progressivement en direction de la pointe. Celle-ci est conservée. Phase: démolition état principal (US 15).
77. OB 99/17051-01. Mat. prem.: os. L.: 51,8; diam. max.: 2,2; diam. min.: 2,1. Lieu-déc.: L 111. Tige de section circulaire, brisée aux deux extrémités, dont le diamètre diminue en direction de la pointe. Phase: construction état principal (US 36).
78. OB 99/17103-01. Mat. prem.: os. Traitement de blanchissement. L.: 43,2; diam. max.: 2,7; diam. min.: 2,4. Lieu-déc.: L 182. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: occupation/démolition état principal (US 15).
79. OB 99/17839-03. Mat. prem.: indéterminée. L.: 42; diam. max.: 3; diam. min.: 2. Lieu-déc.: L 182. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: occupation état principal (US 15).
80. OB 00/17702-04. Mat. prem.: indéterminée. L.: 28,2; diam. max.: 3,2; diam. min.: 2,2. Lieu-déc.: L 192. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: occupation/démolition état principal (US 23).
81. OB 00/17713-01. Mat. prem.: indéterminée. L.: 36; diam. max.: 3,2; diam. min.: 2,3. Lieu-déc.: L 192. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: démolition état principal (US 23).
82. OB 00/17741-01. Mat. prem.: os. L.: 47,2; diam. max.: 3,8; diam. min.: 3,3. Lieu-déc.: L 188. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: démolition état principal (US 15).
83. OB 00/19282-01. Mat. prem.: indéterminée. L.: 54,2; diam. max.: 4,1; diam. min.: 3. Lieu-déc.: L. 192. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: démolition état principal (US 23).
84. OB 00/19213-07. Mat. prem.: os. Traitement de blanchissement. L.: 46,2; diam. max.: 2,6; diam. min.: 1,9. Lieu-déc.: L 192. Mêmes caractéristiques que l'exemplaire précédent. Phase: construction état principal (US 22).
85. OB 02/20703-01. Mat. prem.: indéterminée. L.: 21,3; dim. 2,2 x 2. Lieu-déc.: Extérieur sud B7, sondage 4. Tige de section rectangulaire. Phase: démolition état principal (US 27).

Artisanat

Déchets de débitage

86. **OB 98/15202-11**. Mat. prem.: os, fémur de boeuf. Lieu-déc.: L 167. Section de diaphyse non conservé sur sa longueur présentant une extrémité rectiligne régulière et un profil concave. Phase: occupation/démolition état principal (US 12).
87. OB 92/9841-43. Lieu-déc.: L 92. Cheville osseuse de corne. Extrémité sciée. Phase: démolition état principal (US 10).
88. OB 91/7974-11. Mat. prem.: bois de cervidé. L.: 70,5; l. max.: 26,6; l. min.: 24,5. Lieu-déc.: L 67. Section d'andouiller présentant des bords rectilignes comportant des traces de scie. Une des extrémités présente une esquille de débitage. L'intérieur spongieux n'a pas été travaillé. Phase: occupation état principal (US 11).

Ébauches

89. OB 88/4566-27. Mat. prem.: os. L.: 168,5; l. max.: 16,7; ép. max.: 9,6. Lieu-déc.: L 24. Fragment longitudinal de diaphyse se terminant en pointe: le sommet interne comprend une partie d'os spongieux appartenant à la base de l'épiphyse; la moitié supérieure présente une surface plane régularisée. La surface externe n'a pas été travaillée. Phase: construction état principal (US 13).
90. OB 98/15228-02. Mat. prem.: os, radius de boeuf. L.: 170,3; l. max.: 31,8; l. min.: 23,9. Lieu-déc.: L 172. Fragment longitudinal de diaphyse ayant conservé la partie spongieuse de l'épiphyse. Surface interne: facettes et traces d'outil perpendiculaires à l'axe de la diaphyse. La surface externe n'a pas été travaillée. Phase: construction état principal (US 13).
91. **OB 00/19217-03**. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 172. Fragment longitudinal de diaphyse présentant une large facette de dégrossissage sur la face externe. Les surfaces interne et externe, grossièrement régularisées, présentent des pans plats et des traces d'outil perpendiculaires à l'axe longitudinal de l'exemplaire. Une extrémité, correspondant à la base de l'épiphyse, comporte encore des traces d'os spongieux. Phase: construction état principal (US 13).
92. OB 98/15213-01. Mat. prem.: os. L.: 85,2; l.: 21,2. Lieu-déc.: L 151. Fragment longitudinal de diaphyse présentant des bords rectilignes parallèles dont la face interne a été régularisée de manière plane. La surface externe n'est pas travaillée. Phase: construction état principal (US 13).
93. OB 00/19233-03. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 192. Fragment de parois d'os travaillé présentant deux faces plus ou moins planes et deux bords rectilignes obliques se terminant en pointe. Phase: construction état principal (US 19).
94. OB 86/4010-02. Mat. prem.: os plat. L.: 52; l. max.: 5,2; l. min.: 1,2; ép.: 2,8. Lieu-déc.: L 14. Fragment de plaque tiré d'un os plat fendu en deux dont, la surface extérieure, plate et polie, présente de fines traces d'outil. Face interne spongieuse non travaillée. Phase: construction état principal (US 30).
95. OB 00/19233-02. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 192. Plaque à la face externe plate et finement polie présentant un pan oblique sur un des longs côtés et sur une extrémité. Face interne spongieuse non travaillée. Phase: construction état principal (US 19).

Objets ébauchés

96. OB 86/4053b-01. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: est du mur de terrasse M 38. Baguette dégrossie par facettes. Le diamètre diminue en direction de la pointe. Phase: construction état principal (US 74).
97. OB 00/17698-01. Mat. prem.: os. L.: 1,7; l.: 1,3; ép.: 4. Lieu-déc.: L 172. Fragment de plaque. Phase: construction état principal (US 13).
98. OB 91/9808-06. Mat. prem.: os. Lieu-déc.: L 67. Baguette de section trapézoïdale s'évasant en palette large. Phase: occupation état principal (US 11).

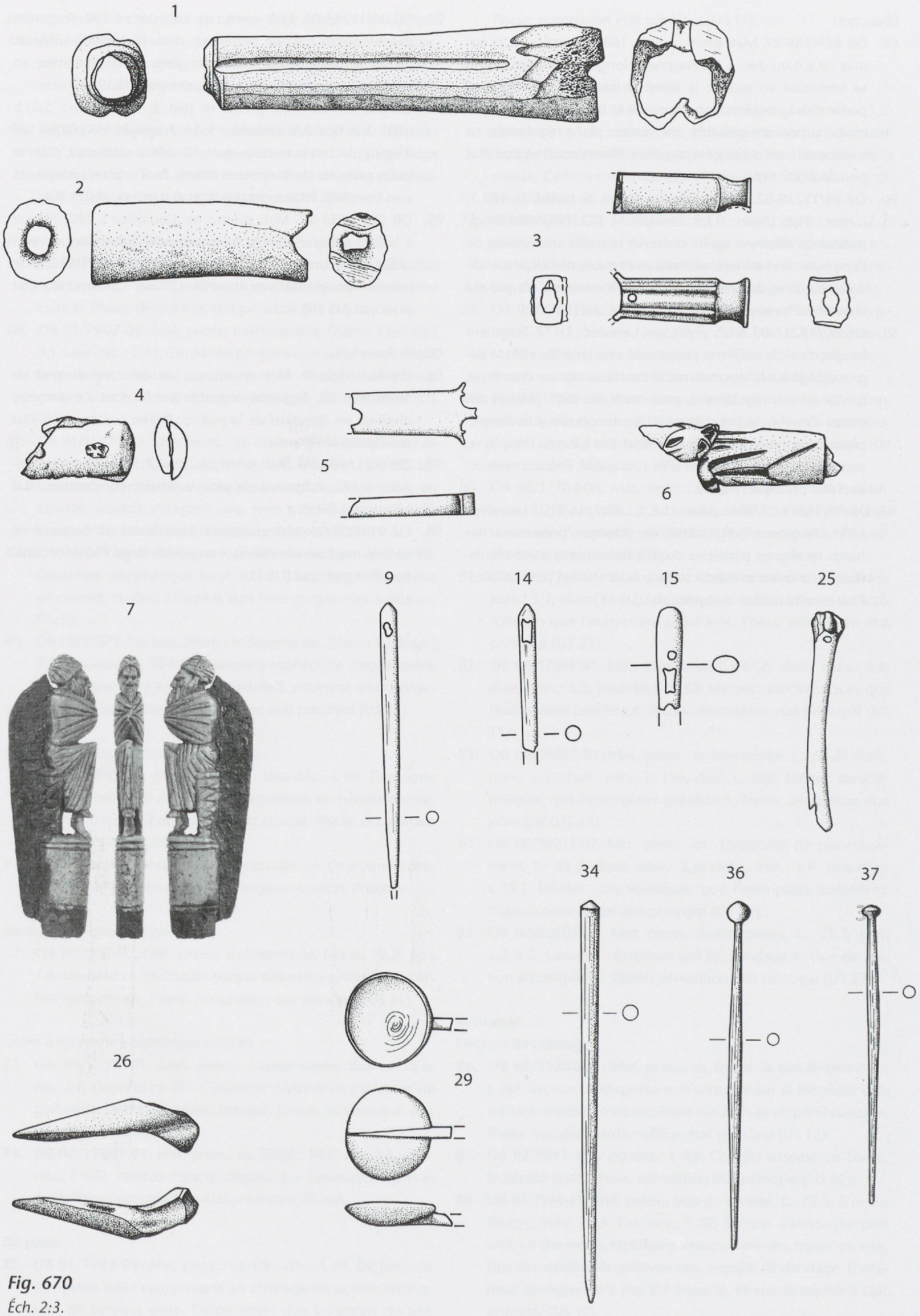

Fig. 670
Éch. 2:3.

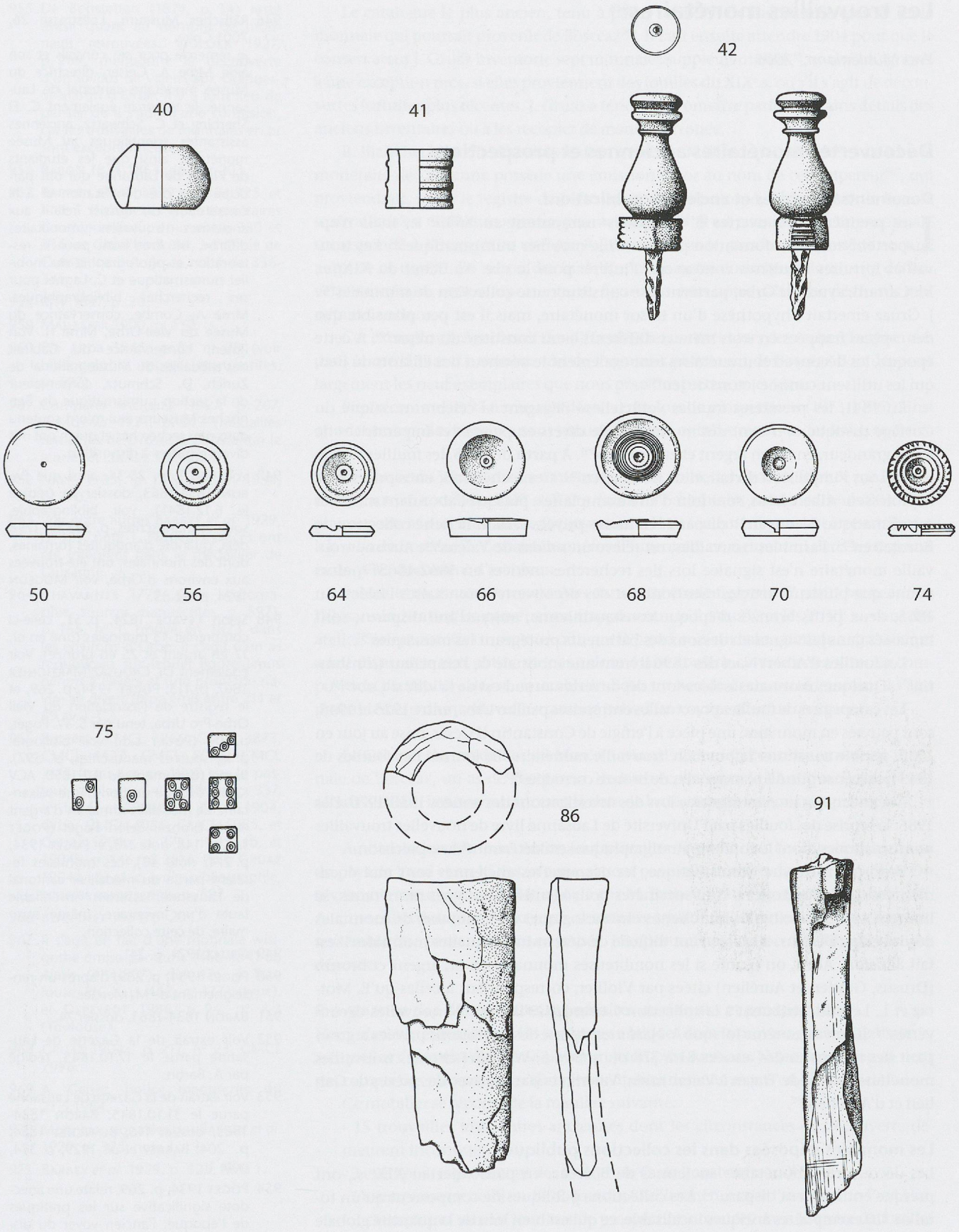

Fig. 671
Éch. 2:3.

Les trouvailles monétaires[946]

Yves Mühlemann - 2006

Découvertes monétaires anciennes et prospections

Documents d'archives et anciennes publications

Les premières découvertes d'«antiquités» remontent au XVIIIe s., mais n'apportent aucune information précise sur le mobilier numismatique[947]. Les trouvailles fortuites régulières vont ancrer l'intérêt pour le site. Au début du XIXe s., M. Carrard, syndic d'Orbe, parvient à se constituer une collection de monnaies[948]. J. Gruaz émettait l'hypothèse d'un trésor monétaire, mais il est peu plausible que des espèces frappées en trois métaux différents aient constitué un trésor[949]. À cette époque, les découvertes monétaires font également le bonheur des enfants du lieu, qui les utilisent comme jetons de jeu[950].

En 1841, les premières fouilles «officielles» dégagent la célèbre mosaïque du Cortège rustique et livrent des monnaies «de divers empereurs et impératrices de toute grandeur, en or, en argent et en bronze»[951]. À partir de 1845, les fouilles s'accélèrent sous l'impulsion du baron de Bonstetten[952]. Ces recherches, entreprises avec le professeur Albert Jahn, sont loin d'être exemplaires, puisque l'abondant mobilier numismatique découvert[953] disparaît en mains privées et dans la riche collection de Bonstetten[954]. Parmi les trouvailles, on relève un *solidus* de Valens[955]. Aucune trouvaille monétaire n'est signalée lors des recherches menées en 1862-1863[956], alors même que plusieurs articles mentionnent des découvertes monétaires isolées. En 1865, deux petits bronzes d'époque constantinienne, aujourd'hui disparus, sont ramassés dans les vignes en dessous des bâtiments protégeant les mosaïques[957].

Les fouilles d'Albert Naef dès 1896 livrent une monnaie de l'empereur Constantin[958]. Quelques monnaies isolées sont découvertes au sud-est de la ville d'Orbe[959].

Les campagnes de fouilles ponctuelles entreprises par Pro Urba, entre 1925 et 1945, sont pauvres en monnaies: une pièce à l'effigie de Constantin II César, mise au jour en 1932, semble constituer la première trouvaille monétaire. Le journal des fouilles de 1945 ne recense que deux monnaies de bronze corrodées[960].

Aucune monnaie n'est signalée lors des investigations des années 1950-1970. Dès 1986, la reprise des fouilles par l'Université de Lausanne livre de nouvelles trouvailles numismatiques, dont le contexte stratigraphique sera déterminé avec précision.

D'un point de vue numismatique, les découvertes anciennes sont mal documentées. Les rares notices, trop succinctes pour identifier les types monétaires, se limitent souvent à citer les fourchettes chronologiques ou le nombre de monnaies découvertes. De plus, il est souvent difficile de déterminer à quelles monnaies il est fait allusion. Ainsi, on ignore si les nombreuses monnaies en or, argent et bronze (Drusus, Gratien et Aurélien) citées par Viollier, correspondent à celles qu'E. Mottaz et L. Levade attribuent à la collection Carrard ou s'il s'agit de nouvelles découvertes[961]. Il en va de même lorsque A. Naef mentionne des collections privées regroupant des monnaies des années 81 à 378 ou quand S.-W. Poget cite des trouvailles monétaires allant de Trajan à Valentinien, Valens et Gratien, avec des pièces de Gallien et d'Aurélien[962].

Les monnaies déposées dans les collections publiques

Les découvertes monétaires anciennes de Boscéaz, en particulier au XIXe s., ont presque entièrement disparu[963]. Les collections publiques ne comportent qu'un total de 110 exemplaires antiques localisable, ce qui est bien loin de la quantité globale recueillie.

Au Musée monétaire cantonal de Lausanne, l'imposante collection de monnaies romaines s'est constituée au XIXe s. surtout. On aurait pu espérer y retrouver une grande quantité d'exemplaires provenant d'Orbe, mais les informations lacunaires des registres et des anciens cartons-supports ne permettent que rarement de faire le lien avec des découvertes précises.

946 Rätisches Museum, Loëstrasse 26, 7001 Coire.
Je remercie pour ses conseils et son aide Mme A. Geiser, directrice du Musée monétaire cantonal de Lausanne. Je remercie également C. El Sherbiny et C. Schwartz, anciennes assistantes scientifiques au Musée monétaire, ainsi que les étudiants de l'IASA de Lausanne qui ont participé à la pré-identification et à la constitution du dossier relatif aux anciennes trouvailles monétaires d'Orbe, M. Prod'hom pour la restauration et photographie du mobilier numismatique et C. Lagnel pour ses recherches bibliographiques. Mme A. Combe, conservatrice du Musée du Vieil-Orbe, Mme H. Von Roten, conservatrice du Cabinet des médailles du Musée national de Zurich, D. Schmutz, conservateur de la section numismatique du Bernisches Museum, qui m'ont soutenu dans mes recherches et qui m'ont mis divers registres à disposition.

947 Voir vol. 1, p. 25-34, ainsi que BARON 1834-1863, dossier 74 (rédigé le 6.12.1841), voir bibliographie, sources manuscrites, p. 597. En 1798 déjà, quantité d'antiquités romaines, dont des monnaies, ont été trouvées aux environs d'Orbe, voir MOGEON 1924, p. 84-85.

948 Selon LEVADE 1824, p. 51, celle-ci comprenait 43 monnaies (une en or, 17 en argent et 25 en bronze). Voir également DE CROUSAZ/MARTIGNIER 1867, p. 113; POGET 1934, p. 269, et le registre de l'association du Vieil Orbe-Pro Urba, tenu par S.-W. Poget, p. 104 (POGET s.d., voir bibliographie, sources manuscrites, p. 597). Baron (document du 8.2.1850, ACV K XIII) évoque un don d'une soixantaine de médailles romaines d'argent et de bronze. Selon Poget (POGET s.d., p. 148, note 113, et POGET 1934, p. 274, note 43), ces monnaies feraient partie du médaillier cantonal de Lausanne, assertion invérifiable faute d'un inventaire, même sommaire, de cette collection.

949 GRUAZ 1921, p. 241.

950 POGET 1934, p. 269, d'après un renseignement de M. Mercier.

951 BARON 1834-1863, dossier 74.

952 Voir extrait de la Gazette de Lausanne parue le 17.10.1845, rédigé par A. Baron.

953 Voir extrait de la Gazette de Lausanne parue le 31.10.1845; BARON 1834-1863, dossier 116; BLANCHET 1854, p. 204; BARBEY *et al.* 1929, p. 334, note 1.

954 POGET 1934, p. 269, relate une anecdote significative sur les pratiques de l'époque: l'ancien voyer du district rencontra deux hommes qui cherchaient des monnaies pour le compte de Bonstetten, qui les payait quatre sous la pièce. En 40 minutes environ, il en aurait vu sortir 28. À propos des principaux bénéficiaires des découvertes monétaires, voir NAEF 1905, p. 179.

955 De Bonstetten (1874, p. 34) reste évasif quant au nombre de monnaies retrouvées. Viollier 1927, p. 269, mentionne la découverte d'un *solidus* de Valens aux Granges-St-Martin d'Orbe. Il y a tout lieu de penser qu'il s'agit d'une confusion, car les trouvailles de monnaies en or sont exceptionnelles.

956 Baron 1834-1863, dossier 203.

957 Barbey *et al.* 1929, p. 324-325 et note 1. Il s'agit des types monétaires *Constantinopolis*, émis entre 330 et 336, et *Gloria exercitus*, à l'effigie de Constance II Auguste, daté de 336-341.

958 RHV 1897, p. 30.

959 Maillefer 1900, p. 130.

960 Pro Urba 1945, p. 34 et 78 (voir bibliographie, sources manuscrites, p. 597).

961 Comparer Viollier 1927, p. 267, à Mottaz 1921, p. 349 (médailles romaines de Drusus à Constantin le Jeune) et Levade 1824, p. 51.

962 Naef 1905, p. 179; Poget 1934, p. 270.

963 Voir entre autres Barbey *et al.* 1929, p. 325, note 1. Plusieurs pièces ont été intégrées dans le médaillier de Lausanne.

964 Chavannes 1779- (voir bibliographie, sources manuscrites, p. 597), p. 165, n° 1, trouvé en 1823 dans les environs d'Orbe. Il s'agit d'un as républicain sur lequel figure Janus *bifrons* à l'avers et une proue de navire au revers (type émis entre 211 et 89 av. J.-C.).

965 Boscéaz: CMCL 3266, CMCL 3873, CMCL 4432, CMCL 5085, CMCL 7415 (trouvées en 1905 par le pasteur Barblan); Gruaz 1904a, p. 337, n° 1386, et 1904b, p. 29, n° 1904; Orbe: CMCL 4086, CMCL 5085, et Gruaz 1904a, p. 371, n° 1584b, et 1904b, p. 146, n° 2516. Pour Gruaz 1904a, b et c, voir bibliographie, sources manuscrites, p. 597.

966 Blanchet 1854, p. 204.

967 Il s'agit en fait d'une monnaie wisigothe émise par Euric (466-484) ou Alaric (484-507), dès 476, à Toulouse. RIC X, p. 462, n° 3771 (type), et Depeyrot 1986, p. 94, n° 4-3 (Toulouse).

968 Gruaz 1904c, p. 217, n° 23, CMCL 7996.

969 A. Geiser, notice manuscrite du 21.5.1984.

970 Monnaies signalées par Barbey *et al.* 1929, p. 325, note 1.

971 Barbey *et al.* 1929, p. 325, note 1.

***Fig. 672** Pages suivantes*

Orbe-Boscéaz, villa *romaine, vieux fonds et prospections. Faciès des émissions monétaires classées par empereur, période, valeur et lieu d'émission.*

Le catalogue le plus ancien, tenu à partir de 1779, ne mentionne qu'une seule monnaie qui pourrait provenir de Boscéaz[964]. Il faut ensuite attendre 1904 pour que le conservateur J. Gruaz inventorie sept monnaies supplémentaires[965], mais l'on ignore, à une exception près, si elles proviennent des fouilles du XIXe s. ou s'il s'agit de découvertes fortuites plus récentes. J. Gruaz a tendance à omettre parfois certains détails des anciens inventaires ou à les recopier de manière erronée.

R. Blanchet relate la découverte d'un *tremissis* de Zénon près d'Orbe[966]. Le Musée monétaire de Lausanne possède une émission en or au nom de cet empereur[967], qui proviendrait, selon le registre de J. Gruaz, de la collection A. Morel-Fatio; le lieu de trouvaille n'est malheureusement pas mentionné[968]. Il est possible que cette monnaie corresponde à l'exemplaire cité par R. Blanchet, car le musée n'en possède aucune autre de ce type[969]. En raison des incertitudes de notre documentation, cette découverte monétaire, certes importante, ne figure pas dans notre catalogue des fonds monétaires anciens.

Cet exemple est significatif des difficultés rencontrées lors des recherches menées dans le médaillier. Le nombre réel de monnaies provenant de Boscéaz doit dépasser largement les neuf exemplaires que nous pouvons mettre en évidence.

Plus récemment, 97 monnaies découvertes lors de prospections (1973-1996), ainsi que des trouvailles fortuites, sont venues grossir le nombre modeste des fonds anciens.

Le Musée du Vieil-Orbe ne renferme aucune collection privée, formée par les érudits locaux au cours des XIXe et XXe s. Sur les 77 monnaies romaines, seuls 20 exemplaires portent une indication de provenance. Huit seulement peuvent être attribuées à la *villa* de Boscéaz[970]. Certains numéros d'inventaire ne figurent ni dans les registres ni dans les document d'archives.

Parmi les monnaies non retenues dans cette étude figurent 57 petits bronzes (*aes* IV), sans indication de provenance, frappés entre la fin du IVe et les Ve/VIe s., dans des ateliers orientaux. Ces monnaies ont, par le passé, subi un bain chimique agressif, qui a fait disparaître leur patine et leur a donné une couleur cuivrée assez vive. La composition particulière de cet ensemble indique un lieu de découverte lointain: il s'agit probablement d'un «souvenir» ramené jadis d'un voyage effectué en Orient.

Le Cabinet des médailles du Musée national de Zurich conserve une seule monnaie de Boscéaz, un as de l'empereur Hadrien (collection de l'Antiquarische Gesellschaft Zürich). Les circonstances et la date de la découverte ne sont pas précisées.

Au Bernisches Museum enfin, les trouvailles remontant à l'occupation bernoise du pays de Vaud et au XIXe s. n'apparaissent pas explicitement dans le médaillier. On n'y trouve aucune trace du lot signalé par M. Barbey, S. W. Poget et L. Decollogny[971]. Aucune collection privée ancienne, constituée à partir de découvertes faites à Boscéaz, ne semble être parvenue dans ce musée. L'importante collection d'A. Jahn n'y est pas déposée.

Provenance des découvertes monétaires anciennes et prospections

Nous n'avons retenu ici que 114 monnaies antiques dont la provenance semble assurée, auxquelles s'ajoutent dix monnaies et un jeton post-romains. Notre statistique ne tient pas compte des pièces citées sommairement dans des manuscrits ou des publications.

Ce mobilier se répartit de la manière suivante:

- 15 trouvailles monétaires anciennes dont les circonstances de découverte demeurent inconnues.
- 3 exemplaires provenant des fouilles de G. de Bonstetten au XIXe s.
- 1 exemplaire recueilli en 1932, lors des fouilles menées par l'association Pro Urba.
- 3 exemplaires mis au jour lors de prospections menées dans le cadre de fouilles entreprises par l'IASA.
- 97 monnaies récoltées de 1973 à 1996, lors des diverses prospections de surface menées au détecteur par des prospecteurs agréés. Ces trouvailles constituent l'essentiel du mobilier numismatique recensé.
- Enfin, 6 monnaies provenant de trouvailles fortuites récentes, faites par des particuliers.

	ROME	NÎMES	GAULE	TRÈVES	LYON	ARLES	MILAN	AQUILÉE	TICINUM	SISCIA	LOCAL	INDETERMINÉ	
B. Rome / République	1 d											4 as	**5**
C. Rome / Empire													
Période I: 27 av. - 69 ap. J.-C.													**3**
Auguste (27 av. - 14 ap. J.-C.)	1 as	1 dp											2
Tibère (14-37)													
Auguste divinisé	1 as												1
Période II: 69-96													**4**
Vespasien (69-79) ou Titus (80-81)												2 dp/as	2
Domitien (81 - 96)	1 dp/as										1 d		2
Flaviens ind. (68-96)													
Période III: 96-192													**20**
Nerva (96-98)	1 d												1
Trajan (98-117)	2 s / 1 as												3
Hadrien (117-138)	1 s / 2 dp/ as / 1 as												4
Antonin le Pieux (138-161)	4 s / 1 dp/ as / 1 as												6
Marc Aurèle César	1 dp/as												1
Marc Aurèle (161-180)	1 as												1
Faustine II	1 s												1
Lucius Verus (161-169)	1 s												1
Commode (180-192)	2 as												2
Antonins ind.	1 dp/as												1
Ier -IIe s.												1 dp/as	**1**
Période III: 192-260													**4**
Elagabale (218-222)											1 d		1
Sévère Alexandre (221-235)	1 s												1
Mamée	1 s												1
première moitié IIIe s.											1 d		1
Période IV: 260-294													**27**
Gallien (253-268)	6 ant						2 ant					1 ant	9
Salonine	1 ant												1
Claude II (268-270)	2 ant						1 ant						3

Claude II divinisé											5 ant		5
Quintille (270)	1 ant												1
Tétricus I (271-274)			3 ant								2 ant		5
Dioclétien (284-305) ou Maximien Hercule (285-305)								1 ant					1
dernier quart IIIe s.											2 ant		2
Période VI: 294-318													**2**
310-318				1 aes III						1 aes III			2
Période VII: 318-330													**6**
318-330	1 aes III			2 aes III				2 aes III		1 aes III			6
Période VIII: 330-341													**19**
330-335				3 aes III		1 aes IV		1 aes III				4 aes III	8
335-341				1 aes IV	1 aes IV						1 aes IV	7 aes IV	11
Période IX: 341-348													**3**
341-348												3 aes III	3
Période X: 348-354													**2**
348-354				1 aes III								1 aes II	2
Période XI: 354-363													**1**
353/4-358												1 aes III	1
Période XII: 364-378													**2**
364-378					1 aes III							1 aes III	2
Période XII bis: 364-378/83													**3**
364-378/83												3 aes III	3
Période XIII: 378-383/8													**2**
378-383						1 aes II							**1**
378-388						1 aes II							**1**
Période XIV: 383/8 - début Ve s. ou après													**1**
												1 aes IV	1
Périodes VII-XIV: monnaies indéterminées													**9**
335 - fin IVe/début Ve s. ou après												9 aes IV	9

	ROME	NÎMES	GAULE	TRÈVES	LYON	ARLES	MILAN	AQUILÉE	TICINUM	SISCIA	LOCAL	INDETERMINÉ	TOTAL
TOTAL	38	1	3	8	2	3	3	1	3	2	13	37	114
D. Monnaies post-romaines													**11**

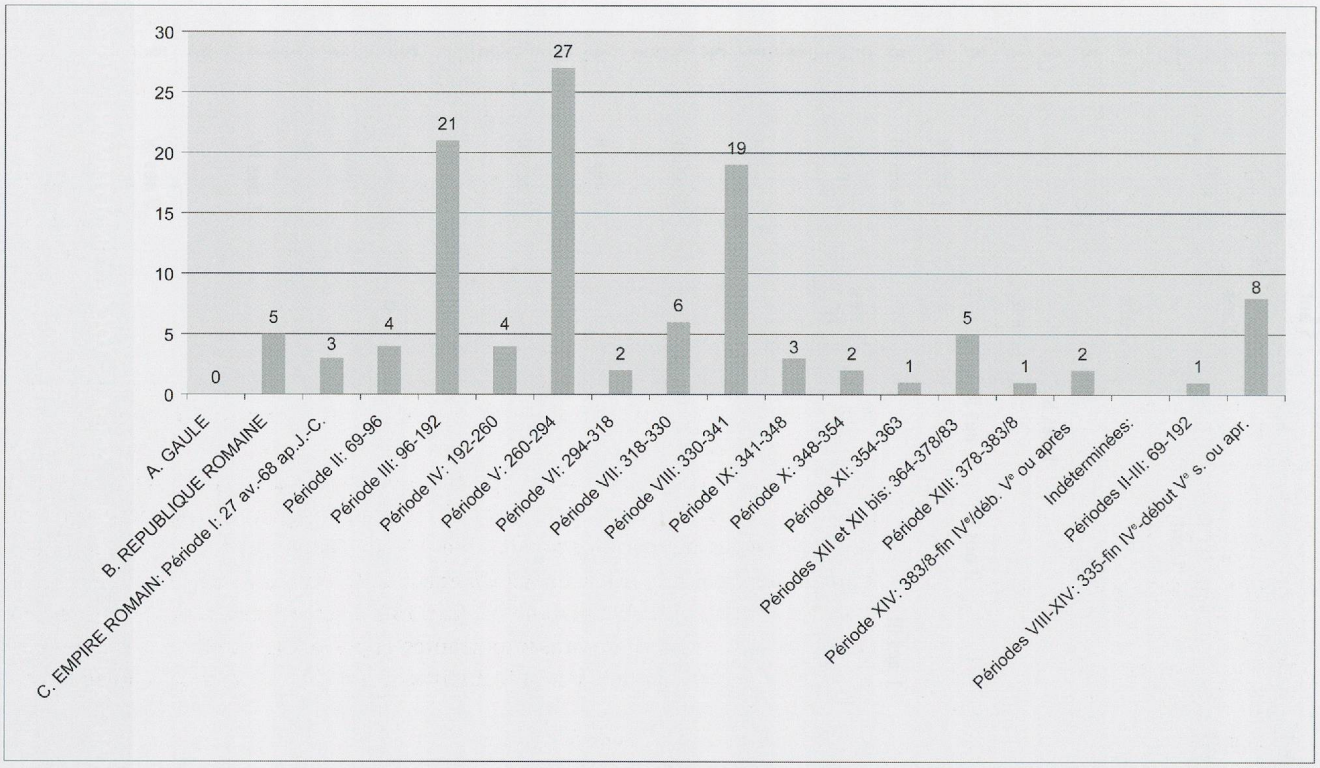

Fig. 673

Orbe-Boscéaz, villa *romaine, vieux fonds et prospections. Faciès général des émissions monétaires par période.*

Analyse du faciès monétaire par période[972]

Nous pourrons comparer le faciès monétaire général présenté ici à celui d'autre sites romains ou à celui de la *pars urbana* (présenté dans le chapitre suivant). Soulignons cependant les limites d'une telle démarche, puisque le graphique ci-dessus ne rend pas compte de la durée de circulation des monnaies, souvent bien postérieure à leur fabrication. Il ne reflète donc que partiellement l'occupation d'un site[973].

République Romaine

Les monnaies antérieures à 27 av. J.-C.

Le monnayage républicain et provincial est représenté par quatre as et un denier (5 monnaies sur 106 découvertes anciennes déterminables, soit 4,72 %), dont l'usure indique une circulation prolongée. Certains as (cat. 1-4), à peu près frustes[974], ont pu se maintenir en circulation jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C. environ[975], voire épisodiquement un peu au-delà[976]. Le denier (cat. 5), en principe utilisé au début de l'occupation romaine, a pu circuler jusqu'à l'époque de Néron et bien plus tardivement encore[977].

Empire romain

Les années 27 av.-68 ap. J.-C.: période I.

Les trois exemplaires julio-claudiens appartiennent tous aux règnes d'Auguste ou de Tibère (soit 2,83 %). Ce petit lot se compose d'un *dupondius* de Nîmes (cat. 6), d'un as de Rome de la série sénatoriale (cat. 7), frappés lors du principat du premier empereur romain, et d'un moyen-bronze à l'effigie d'Auguste divinisé, émis sous Tibère par l'atelier de la capitale.

En théorie, les deux monnaies augustéennes ont probablement circulé avec le numéraire républicain. À Lausanne-Vidy (Chavannes 11), on observe en effet un retrait des espèces nîmoises dès le milieu du Ier s. ap. J.-C.[978]. Par ailleurs, la durée de circulation des séries sénatoriales y fut courte[979]. L'usure superficielle de la monnaie sénatoriale atteste, en principe, une perte assez rapide. À Orbe, aucune monnaie d'époque julio-claudienne n'a été coupée en deux, ce qui implique que certaines d'entre elles ont pu circuler longtemps, soit jusqu'à la réforme monétaire de 107 ap. J.-C.[980]. Il en va peut-être de même pour les deux as de Tibère, dont l'état d'usure témoigne d'une longue circulation[981].

972 Le découpage chronologique de cette étude s'inspire de celui proposé par Reece 1972, p. 159. Pour simplifier, nous avons regroupé certaines périodes présentant des caractéristiques communes ou durant lesquelles on ne relève aucun changement statistique significatif dans le faciès monétaire.

973 À propos des inconvénients d'une analyse numismatique se fondant sur les coupures chronologiques du mobilier recueilli sur un site, voir Amandry *et al.* 1997, p. 76.

974 Cette caractéristique relative à l'état de conservation est habituelle. À Augst, seuls quatre as républicains sur 284 étaient encore déterminables, voir Peter 2001, p. 40.

975 À Lausanne-Vidy «Chavannes 11», les bronzes républicains circulent encore régulièrement d'Auguste à Tibère (Geiser/Muhlemann 1999, p. 306). À Genève, ce type de monnayage apparaît dans des contextes datés de 0/20 à 40/50 ap. J.-C. (Geiser *et al.* 1991, p. 212).

976 Par exemple König 1994, p. 95 (monnayage de bronze d'Avenches-En Chaplix); Geiser/Muhlemann 1999, p. 306.

977 À propos de la durée de circulation prolongée des deniers républicains, voir Bolin 1958, partic. p. 336-357, et Peter 2001, p. 39. À Augst, les deniers républicains, augustéens et tibériens constituaient encore au milieu du Ier s. ap. J.-C., l'essentiel du monnayage

d'argent en circulation. PETER 2001, p. 45, cite également l'exemple des deniers des légions émis par Marc Antoine. Certains circulèrent jusque dans la première moitié du IIIe s., notamment en raison de leur mauvais aloi.

978 GEISER/MUHLEMANN 1999, p. 306. Ces *dupondii* subsistent irrégulièrement dans des contextes datés de 70/80 à 100/110. Selon KÖNIG 1994, p. 97, le retrait des séries nîmoises a débuté au deuxième quart du Ier s. ap. J.-C. déjà.

979 GEISER/MUHLEMANN 1999, p. 307.

980 Lors de cette réforme du monnayage de bronze, l'empereur Trajan ordonne la refonte des anciennes espèces. Voir DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, 78, 15.

981 À Lausanne-Vidy, les dernières monnaies d'airain julio-claudiennes ont pu disparaître même plus tard, peut-être vers 200 ap. J.-C. (GEISER/MUHLEMANN 1999, p. 307). Une durée de circulation aussi longue reste exceptionnelle, la majeure partie de ces bronzes ayant été éliminée en 107.

982 D'une manière plus générale, les deniers fourrés furent régulièrement fabriqués à partir de la République romaine, jusqu'au cours de la première moitié du IIIe s. ap. J.-C. Exemple d'un atelier tardif dans PETER 1990, à propos de deniers frauduleux produits à Augst (*insula* 50), au cours des années 195-210.

983 GEISER/MUHLEMANN 1999, p. 309. À propos des deniers à l'effigie des Flaviens, voir PETER 2001, p. 78, 82 et 84: parmi les 33 deniers recueillis à Augst, pas moins de 13 sont fourrés.

984 En ce sens HOLLARD 1989, p. 28, et MEISSONNIER 2000, p. 572.

985 Par exemple AMANDRY/DHÉNIN 1999, p. 89. Ces chercheurs relèvent une autre caractéristique de cette période: la fin de la prédominance de l'as, au profit des *dupondii* et sesterces.

986 Cette monnaie, dans une collection privée, n'a été déterminée que d'après une photographie noir-blanc, ce qui laisse quelques doutes quant à sa composition métallique exacte. Elle est au nom de Nerva, mais pourrait être datée du IIe s. ou de la première moitié du IIIe s.

987 Notamment HOLLARD 1989, p. 28.

988 Par exemple CALLU 1975, p. 599; TURCAN 1963, p. 356 et 359-360; DESNIER 1985, p. 36-37; ESTIOT 2002, p. 47. À propos de l'apport des monnaies des années 192-260 sur les principaux sites du Plateau suisse, voir les pourcentages fournis par DOPPLER 1983, p. 9. Pour cette période, les indices oscillent entre 0,6 % et 7,2 %. À Augst, ils s'élèvent à 4,4 %, voir PETER 1990, p. 31.

989 À propos de cette réforme monétaire, voir notamment LAFAURIE 1975, p. 81-107.

990 La datation précise de ces espèces est problématique. La classification et la chronologie proposée par DOYEN 1980, p. 78, et DOYEN/LEMANT 1990, p. 31-32, basée sur l'étude du poids et des modules des imitations radiées, a été remise en question par des études récentes, notamment HOLLARD 2000, p. 123.

991 Notamment DOYEN/LEMANT 1984, p. 16 (Vireux), et AMANDRY/DHÉNIN 1999, p. 89 (Bennecourt).

Les années 69-96: période II.

Seuls quatre exemplaires ont été recueillis (3,77 %) pour l'époque flavienne, parmi lesquels trois moyens-bronzes moyennement à fortement corrodés (cat. 9-11), qui ne livrent aucune information significative, et un denier fourré à l'effigie de Domitien (cat. 12).

Cette monnaie frauduleuse n'est pas forcément contemporaine de son modèle officiel émis à Rome et pourrait très bien remonter au IIe s.[982]. Elle s'ajoute aux nombreuses occurrences recensées sur le Plateau suisse et en Germanie, qui représentent un pourcentage très élevé du monnayage[983].

Les années 96-192: période III.

Plus important que celui des périodes précédentes (19,81 %, soit 21 exemplaires), le numéraire d'époque antonine est constitué, à une exception près, d'espèces en bronze. Les moyens-bronzes et les sesterces sont représentés en quantités quasi égales (12 et 9 exemplaires), une proportion qui n'a rien d'exceptionnel pour le IIe s. Durant cette période, les moyens-bronzes circulent en quantités importantes, alors que les sesterces augmentent constamment[984]. En Gaule, ces derniers prédominent fréquemment par rapport aux *dupondii* et aux as[985]. Enfin, on note la présence d'un denier en argent, probablement fourré (cat. 13)[986]. Les espèces en bronze présentent des traces d'usure plus ou moins importantes, signe qu'une bonne part d'entre elles a pu circuler dans la première moitié du IIIe s., voire jusqu'à la fin des années 260[987].

Les années 192-260: période IV.

La première moitié du IIIe s. marque une chute brutale du nombre de monnaies (4 exemplaires recueillis, soit 3,77 %), qui ne couvrent qu'une courte période, à partir de l'année 219 au plus tôt. Les deux frappes provenant d'un atelier régulier datent de 226 (cat. 36-37). Aucune monnaie d'argent officielle n'a été comptabilisée, les deux exemplaires recensés sont fourrés (cat. 35 et 38). L'une de ces imitations locales, à l'effigie d'Elagabale (218-222), est une monnaie hybride. Elle associe, comme c'est souvent le cas avec le monnayage frauduleux, un avers «classique» à un type de revers habituellement réservé à un autre règne.

D'une manière plus générale, la rareté des bronzes frappés au IIIe s. ou des autres dénominations émises entre 192 et 260, est un phénomène commun à l'ensemble du Plateau suisse et de la Gaule. Elle reflète la parcimonie avec laquelle l'atelier de Rome alimenta les régions au Nord des Alpes, en particulier en émissions de bronze. Cette pénurie monétaire eut pour effet de prolonger la circulation des monnaies d'airain du IIe s.[988], comme nous l'avons vu ci-dessus.

Les années 260-294: période V.

Forte de 27 exemplaires, la seconde moitié du IIIe s. compte parmi les périodes les mieux représentées (25,47 %). On peut distinguer:

- Les émissions officielles (17 exemplaires): on compte seize antoniniens d'inflation frappés au cours des années 260-274. Les émissions de l'Empire central proviennent avant tout de l'atelier de Rome (10 exemplaires), alors que l'atelier de Milan est peu représenté (3 exemplaires). Les ateliers contrôlés par les usurpateurs gaulois ne fournissent qu'un nombre restreint de pièces (3 exemplaires). On ne recense qu'une seule monnaie postérieure à la réforme monétaire d'Aurélien de 274[989], un antoninien (*aurelianus*) frappé à *Ticinum*, vers 285-288 (cat. 64).
- Les imitations radiées issues d'ateliers locaux gaulois sont assez nombreuses (10 exemplaires). Ce numéraire, abondamment produit entre 274 et 294[990], imite surtout les monnayages officiels de Claude II divinisé et de Tétricus I et II. Parmi les imitations recueillies à Boscéaz figure également un exemplaire à l'effigie de Gallien (cat. 55).

Par ailleurs, le rapport entre les émissions officielles et les imitations est de dix-sept monnaies contre dix, soit 63 % contre 37 %. Sur plusieurs sites de Gaule, le rapport est inversé[991].

L'échantillon des monnaies recueillies à Boscéaz illustre les modifications profondes qui affectèrent la circulation de la région du Nord vaudois entre 260 et

294, après la fermeture des ateliers des usurpateurs gaulois et la réforme monétaire d'Aurélien de 274. Ces bouleversements sont également perceptibles dans les profils monétaires des sites du Plateau suisse et de Gaule[992]. Ils illustrent les dysfonctionnements de la circulation monétaire après cette importante réforme. De bien meilleur aloi, mais émis en quantités insuffisantes, les nouveaux antoniniens (*aureliani*) furent rapidement thésaurisés[993]. La pénurie monétaire qui s'ensuivit prolongea la circulation de la mauvaise monnaie officielle, antérieure à 274, favorisant parallèlement la frappe locale de monnaie de nécessité. Les antoniniens officiels en mauvais billon, émis entre 260 et 274, se maintiendront jusqu'au règne de Constantin I[994], tandis que le monnayage d'imitation en cuivre de petit module, à l'apparence peu engageante, survivra à la réforme monétaire de Dioclétien de 294 et sera produit jusque vers 300 environ[995]. Les différentes crises du système monétaire au cours du Bas-Empire feront ressurgir ces *minimi* dans la circulation, bien après leur fabrication. On les retrouve mêlés aux petits modules du IVe s. frappés après 330[996].

Les années 294-318: période VI.

Cette période, marquée par une décentralisation des ateliers et par une succession de réformes monétaires[997], ne comporte que deux monnaies (soit 1,89 %) de Constantin I, frappées à Trèves en 310-311 et à Siscia, en 315-316. Loin de refléter une baisse de fréquentation du site, ce chiffre atteste en réalité les difficultés de mise en circulation du numéraire créé lors de la réforme monétaire de Dioclétien, en 294[998]. En effet, les *folles* lourds issus de cette réforme, volontiers thésaurisés, ne pénètrent que ponctuellement dans nos régions ou en Gaule et provoquent une situation analogue à celle engendrée par la politique monétaire d'Aurélien[999]. Les antoniniens de bas aloi et les *minimi* du IIIe s. viennent en partie compenser ce vide monétaire.

De ce point de vue, le faciès monétaire de Boscéaz présente des caractéristiques similaires à ceux des sites du Plateau Suisse et des régions voisines.

Enfin, il convient de relever la présence du demi-*follis* (1/2 *nummi*) (cat. 66). Cette monnaie divisionnaire est relativement rare. Elle était en principe réservée aux distributions impériales et ne tenait qu'un rôle très marginal dans le système monétaire de l'époque[1000].

Les années 318-330: période VII.

La période 319-330 connaît une hausse du numéraire et livre six monnaies (soit 5,66 %). À Boscéaz comme ailleurs, on constate que la réforme monétaire de 318 a eu pour effet, quelques années plus tard, d'augmenter sensiblement le volume des monnaies en circulation.

Les ateliers italiens, *Ticinum* et Rome confondus, fournissent le nombre d'exemplaires le plus élevé (3 exemplaires), suivis de Trèves (2 exemplaires), puis de Siscia (1 exemplaire). Le fait que l'atelier de Trèves soit majoritaire n'est pas surprenant. Ce dernier est largement prédominant en Gaule du Nord et en Germanie, tout comme à Augst[1001]. Les données ténues relatives aux principaux sites du bassin lémanique et des régions voisines ne permettent pas d'affiner notre analyse. Cependant, on remarquera qu'aucune monnaie ne provient de Lyon ou d'Arles, alors que les ateliers italiques sont assez bien représentés. Ces caractéristiques inhabituelles s'expliquent peut-être par la faiblesse de notre échantillon.

Les années 330-348: périodes VIII-IX.

L'impact des réformes monétaires de 330 et 336[1002], qui engendrent un abondant monnayage de poids réduit, est également visible à Boscéaz. Avec 22 exemplaires recensés, les années 330-348 offrent, comme souvent, une concentration assez élevée de monnaies (soit 20,75 %). Celles-ci proviennent majoritairement de Trèves (quatre exemplaires sur les sept dont le lieu de fabrication peut être déterminé), alors que les ateliers de Lyon, d'Arles, tout comme celui d'Aquilée ne livrent qu'un seul exemplaire. Le rôle prédominant de l'atelier de Trèves dans l'approvisionnement en numéraire durant cette période a déjà été observé sur plusieurs sites du Plateau suisse et de la Gaule[1003]. Par ailleurs, l'essentiel du monnayage recueilli a été émis au cours des années 330-341 (19 exemplaires), alors que la période 341-348 accuse une nette baisse (3 exemplaires) qu'il est difficile d'expliquer.

992 Par exemple à Yvonand-Mordagne (étude en cours) et à Augst (PETER 2001, p. 129-130); à Vireux (DOYEN/LEMANT 1984, p. 13-16, et 1990, p. 31-32); ou à Bennecourt (AMANDRY/DHÉNIN 1999, p. 89).

993 Sur la plupart des sites du Plateau suisse et de Gaule, le monnayage officiel issu de cette réforme reste rare. Par exemple à Yvonand-Mordagne (étude en cours), à Augst (PETER 2001, p. 129) ou à Vireux (DOYEN/LEMANT 1984, p. 16, et 1990, p. 31-32).

994 Entre autres ESTIOT 1998, p. 188, avec mention de la thèse de Callu, selon laquelle une bonne partie des espèces radiées continue à circuler jusqu'en 318.

995 Quelques imitations radiées tardives furent encore fabriquées dans les années 330-348. À ce propos: HILL 1949, p. 18 et pl. III, n°s 12-13; HOLLARD 1991, p. 17-21; HOLLARD 2000, p. 123-124.

996 DELMAIRE 1983a, p. 143; DELMAIRE 1983b, p. 340; ESTIOT 2002, p. 49.

997 Ces réformes entraîneront une dévaluation continuelle du numéraire de bronze argenté crée par Dioclétien, en 294. Sur le monnayage de 294 au Ve s. en général et sur les problèmes liés à la circulation monétaire de l'époque: DEPEYROT 1982, 1983 et 1992; WIGG 1991.

998 À propos de la réforme monétaire de Dioclétien de 294, voir entre autres LAFAURIE 1975, p. 107-131, et WIGG 1991, p. 224.

999 Voir en particulier divers exemples présentés dans WIGG 1991. À Augst, la part du monnayage de la période 294-317 n'est que de 2 % environ (PETER 1991, p. 31); à Bennecourt, elle est de 1,67 % (AMANDRY/DHÉNIN 1999, p. 89).

1000 DEPEYROT 1993, p. 45-46.

1001 PETER 2001, p. 182, d'après des données tirées de WIGG 1991.

1002 Notamment DEPEYROT 1982 et 1983.

1003 Suisse: à Augst (PETER 2001, p. 184-185), à Avenches (FREY-KUPPER 2002, p. 109 et 111) ou à Martigny (GEISER/WIBLÉ 1983, p. 75). D'autres exemples sont recensés dans l'étude de WIGG 1991.

Parmi les monnaies les plus remarquables de cette période se trouve une imitation du type *Gloria exercitus*, fabriqué dans un atelier local (cat. 92). Le revers paraît être la copie d'un *aes* IV d'Arles. Par rapport à l'émission officielle, le flan est de facture moins soignée et de poids insuffisant. L'état de conservation très médiocre de cette monnaie n'autorise pas d'autres commentaires. Ce type de monnayage n'offre pas un jalon chronologique sûr[1004].

Les années 348-363: périodes X-XI.

Les monnaies des années 348-363 apparaissent en nombre restreint (3 exemplaires, soit 2,83 %). Un seul exemplaire peut être déterminé de manière précise. Il s'agit d'un *aes* III (½ *maiorina*) de Constant Ier (337-350), émis à Trèves (cat. 96). L'état de conservation de la seconde monnaie, un *aes* II (*maiorina*) à l'effigie de Magnence (cat. 97), est trop médiocre pour que l'on puisse en déterminer l'origine, il en va de même pour l'*aes* III (*maiorina*) au type *Fel temp reparatio* (cat. 98).

Cette période, marquée par d'importantes réformes monétaires et la fermeture de l'atelier de Trèves en 354/355, correspond à une phase d'appauvrissement en numéraire sur de nombreux autres sites[1005].

Les années 364-383/8: périodes XII-XIII.

La dynastie valentinienne (364-386) n'est représentée que par six monnaies (soit 5,66 %). Habituellement, le numéraire de cette période est plus abondant[1006]. Les deux monnaies dont la marque d'officine est encore lisible proviennent de Lyon et d'Arles. L'*aes* III lyonnais a été frappé au cours des années 366 et 375, l'*aes* II arlésien plus tardivement, entre 381 et 383. Cet échantillon illustre un phénomène déjà constaté sur de nombreux sites de la région et de Gaule[1007]: les ateliers de Lyon et d'Arles occupent désormais une part prépondérante dans l'alimentation de la circulation monétaire, tandis que Trèves perd de son importance. À Boscéaz, comme ailleurs, la fin de la période valentinienne est représentée par un nombre plus limité de monnaies (un seul exemplaire)[1008].

D'un point de vue strictement statistique et en ne tenant compte que des données numismatiques, cette période semble relever une très faible activité sur le site.

Les années 383/8 - fin IVe s. ou après: période XIV.

Les émissions postérieures à 383 ne comprennent que deux exemplaires (soit 1,89 %), dont un *nummus* (*aes* II) émis à Arles. L'autre monnaie, un *aes* IV fortement corrodé de type *Victoria*, ne peut être datée avec précision. La frappe de ce type monétaire se situe en principe entre 383 et 402, mais une date de fabrication plus tardive ne peut pas être totalement exclue. Par ailleurs, le site a livré quelques *aes* IV frustes, dont certains pourraient s'ajouter aux monnaies de la période tardive. Les dernières trouvailles isolées attestent probablement d'une fréquentation réduite du site au tournant du IVe s., sans que l'on puisse exactement préciser quand celle-ci prit fin[1009]. Elles pourraient même laisser penser à de simples pertes occasionnelles.

Conclusion

Les découvertes monétaires anciennes d'Orbe-Boscéaz offrent un profil relativement classique, qui correspond à celui de nombreux sites du Plateau Suisse et de la Gaule. Les 114 monnaies romaines recensées s'échelonnent de la République au Bas-Empire. À défaut de constituer un ensemble très dense, elles fournissent de précieux indices chronologiques.

La plupart des trouvailles les plus anciennes, notamment les émissions républicaines et d'époque augustéenne, éclairent d'un jour nouveau la question des débuts de la fréquentation du site de Boscéaz. En effet, la quantité de numéraire recueilli laisserait penser à une fréquentation, restreinte ou ponctuelle, sur le site aux alentours de l'époque augustéenne. Ces données numismatiques inédites ne sont, pour l'instant, pas confirmées par les recherches dans le secteur de la *pars urbana*, qui n'a livré jusqu'ici aucun témoin antérieur au règne de Claude. Doit-on invoquer une circulation prolongée de ce numéraire «ancien» jusqu'à la fin de l'époque flavienne, date de construction de la première *villa*? Cette hypothèse, si elle est plausible pour l'une ou l'autre de ces monnaies, nous paraît cependant peu vraisemblable pour

1004 À propos de la difficulté de datation que posent ces imitations très répandues: Delmaire 1983b, p. 341-343.

1005 En ce sens Peter 1991, p. 154.

1006 Peter 2001, p. 171, observe à Augst et sur l'ensemble des sites de Gaule des pourcentages élevés de monnaies des années 364-378.

1007 Entre autres Avenches (Frey-Kupper 2002, p. 110) et Augst (Peter 2001, p. 190).

1008 Peter 2001, p. 154 et 173.

1009 La circulation des monnaies de petit module, du dernier quart du IIIe s. et des années 330 jusqu'à la fin du IVe s., s'est prolongée dans certains cas jusque dans la première moitié du Ve s. voire plus tard (Delmaire 1983b, p. 344-345, et Peter 2001, p. 175-176). Selon Frey-Kupper 2002, p. 110, le petit numéraire a circulé jusqu'aux Ve et VIe s., tout en se raréfiant progressivement. Par ailleurs, Delmaire 1983a, p. 135-139 et 176, signale des antoniniens, des *folles*, ainsi que des *aes* I, II, III et IV, coupés en deux, en quatre ou rognés, dont la circulation après 402 est attestée.

l'ensemble de ces découvertes monétaires. Il ne s'agit certainement pas non plus de simples pertes occasionnelles qui s'expliqueraient par la proximité de deux voies de communication importantes (voir vol. 1, p. 58-60). Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible d'apporter une explication satisfaisante à cette contradiction entre données numismatiques anciennes et recherches archéologiques récentes. Pour le IIe s. en revanche, le nombre de monnaies en augmentation pourrait concorder avec le développement de la *villa*. Le IIIe s. présente un faciès monétaire classique, les trouvailles se concentrant sur les années 260-294. Les décennies suivantes ne sont pratiquement pas représentées, en raison des fluctuations de la circulation monétaire jusqu'aux premières décennies de la période constantinienne. Ainsi, on note une présence plus marquée d'espèces issues de la réforme de 318. Le nombre de monnaies recueillies atteint son sommet dans les années 330-341, puis chute assez brusquement. Le contexte des années 348-363, marquées par un approvisionnement en numéraire insuffisant, pourrait expliquer cet état de fait. Le faible nombre de monnaies valentiniennes, ailleurs habituellement abondantes, témoigne probablement d'une rupture de l'occupation. Dès lors, la rareté des monnaies constatée pour la période précédente, pourrait être vue sous une autre perspective, en dépit du nombre relativement modeste de mobilier numismatique recueilli. Il s'agirait d'un indice relatif à la date d'abandon partiel de la *villa*[1010]. Le site a également livré une *aes* II à l'effigie de Magnus Maximus (383-388), ainsi qu'un *aes* IV du Bas-Empire de type *Victoria*, dont la fabrication remonte aux années 383 à 402 ou parfois même plus tard. Ces monnaies, tout comme une partie du numéraire tardif recueilli, pourraient être liées à la présence du *mithraeum* dont la fréquentation est attestée à époque tardive. Cette dernière hypothèse demande à être vérifiée par les indices de fréquentation relevés sur les faciès monétaires de la *pars urbana*.

1010 Le milieu du IVe s. est marqué par une suite d'évènements tragiques, notamment une guerre civile, déclenchée par l'usurpation de Magnence, et une suite d'incursions alamanes, dont celle de 352. Ces conflits entraînent la ruine de nombreux commerces et établissements à fonction agricole. À ce propos, FELLMANN 1992, p. 329-335.

Catalogue

* monnaies illustrées (fig. 674)

B. République romaine

Ind., atelier ind., 211-89 av. J.-C., as

RRC, ind.; SYDENHAM 1952, ind.
1. AE; 22,74 g; 33,3/30,7 mm; 180°.
CMCL s.n. (prospection 1988).
2. AE; 21,47 g; 31,9/29,3 mm; 150°.
CMCL s.n. (prospection 1985).
3. AE; 7,1 g; 26,8/25,4 mm; 0°; coupé en deux.
OB 93/11378-06/US 60 (prospection 1990-1991).
4. AE; ind.
CMCL ind. (trouvé en 1823, don de A. Baron du 22.8.1824, registre CHAVANNES 1779-, p. 165, n° 1).

Mn. Cordius Rufus III Vir, Rome, 46 av. J.-C., denier*
RRC, 473. 463/1a; SYDENHAM 1952, 162. 976c.
5. AR; 2,26 g; 17,2/15,2 mm; 120°.
CMCL s.n. (prospection 1985).

C. Empire romain

I. La période 27 av. - 69 ap. J.-C.

Auguste, Nîmes (série IIa), environ 20-10 av. J.-C. ou environ 16/15-10 av. J.-C., *dupondius*
RIC I², 51. 155-157 (as?: environ 20-10 av.); RPC 153. 523 (environ 16/15? -10 av. J.-C.); AMANDRY 1986, p. 27-34 (*dupondius*).
6. AE; 4,77 g; 24/21,3 mm; 250°.
CMCL s.n. (prospection 1985).

Auguste par C. Cassius Celer, Rome, 16 av. J.-C., as*
RIC I², 70. 376 (16 av. J.-C.); BMC I, 34. 169-170 (22 av. J.-C.)
7. AE; 9,71 g; 25,9/24,6 mm; 45°.
CMCL 3266 (registre Gruaz, t. 3, p. 211, n° 634).

Tibère pour Auguste divinisé, Rome, environ 15-37, as
RIC I², 99. 71-73, 81-83 (environ 15/16-37); BMC I, 141. 146-153; 142. 154-158 (Tibère).
8. AE; 5,79 g; 26/23,4 mm; 0°.
CMCL s.n. (prospection 1976).

II. La période 68-96

Vespasien ou Titus, Rome ou Lyon, 69-81, *dupondius* ou as
RIC II, ind.; BMC II, ind.
9. AE; 8,65 g; 26,8/25,9 mm; 180°.
CMCL s.n. (prospection 1985).
10. AE; 7,13 g; 25,2/24,2 mm; 180°.
OB 94/11450-20 (prospection).

Domitien, Rome, 81-96, *dupondius* ou as
RIC II, ind.; BMC II, ind.

11. AE; 7,70 g; 27,3/26 mm; 0°.
CMCL s.n. (prospection 1985).

Domitien, atelier local, dès 92, denier*
Compar. RIC II, 173. 168; compar. BMC II, 337. 192-193.
12. AR/AE; 1,89 g; 19,4/17,1 mm; 180°; fourré.
CMCL s.n. (prospection 1985).

III. La période 96-192

Nerva, Rome, 96, denier
RIC II, 223. 3; BMC III, 2. 8, 9.
13. AR; ind.; déterminé d'après photographie; fourré?
Coll. privée (trouvé fortuitement en 1996).

Trajan, Rome, 98-102, as
RIC II, 273. 395, 402; 274. 417; 275. 434; BMC III, 150. 726-728; 153. 740-742; 158. 751, 754.
14. AE; 7,15 g; 27,6/26,2 mm; 140°.
CMCL s.n. (prospection 1994).

Trajan, Rome, 98-103, sesterce
RIC II, p. 272-277; BMC III, p. 147-161.
Rem.: tête laurée à dr.; légende d'av.: IMP CAES NERVA TRAIAN AVG GERM[...]; datation: 98-103.
15. AE; 19,83 g; 34/32,6 mm; 0°.
OB 94/11455-08 (prospection).

Trajan, Rome, 103-111, sesterce
RIC II, 280. 500; BMC III, 169. 797-798.
16. AE; 24,64 g; 34,1/32,6 mm; 180°
CMCL s.n. (prospection 1988).

Hadrien, Rome, 119-121, sesterce*
RIC II, 414. 583b (groupe A, II: 119-121); BMC III, 415. 1191 (groupe B: 119-120/1).
17. AE; 25,78 g; 31,9/31,5 mm; 180°.
CMCL 3873 (registre Gruaz, t. 1, p. 337, n° 1386).

Hadrien, Rome, 121-122, as
RIC II, 420. 616c (groupe A, III: 121-122?); BMC III, 426. 1265-1269 var. (buste différent; groupe C).
18. AE; 11,21 g; 26,8/22,5 mm; 180°.
AG-R 2274 (coll. Antiquarische Gesellschaft Zürich, Schweizerisches Landesmuseum Zürich).

Hadrien, Rome, 134-138, *dupondius* ou as
RIC II, 442. 805 (*dupondius* ou as, groupe D: 134-138); BMC III, 480. 1585-1587; 481. 1588, 1589 (as, groupe F).
19. AE; 6,85 g; 24,9/23,1 mm; 180°.
OB 94/11455-19 (prospection).

Hadrien, Rome, 117-138, *dupondius* ou as
RIC II, ind.; BMC III, ind.
20. AE; 11,27 g; 26,8/25,4 mm; 180°.
OB 93/11378-01/US 60 (prospection 1990-1991).

Antonin le Pieux pour Marc Aurèle César, Rome, 140-145, *dupondius* ou as
RIC III, 174. 1236 ou 176. 1260; BMC IV, 227. *; 290. 1794; 291. 1795.
21. AE; 7,80 g; 13,8/12,9 mm; 360°.
CMCL s.n. (prospection 1985).

Antonin le Pieux, Rome, 151-152, sesterce
RIC III, 137. 89; BMC IV, 314. 1893.
22. AE; 21,03 g; 32,8/31,1 mm; 180°.
CMCL 4086 (registre Gruaz, t. 3, p. 371, n° 1584).

Antonin le Pieux, Rome, 157-159, as
RIC III, 148. 996 ou 151. 1023; BMC IV, 348. 2047; 355. 2078
23. AE; 9,01 g; 24,7/22,8 mm; 360°.
OB 93/11378-04/US 60 (prospection 1990-1991).

Antonin le Pieux, Rome, 140-161, sesterce
RIC III, 122. 747a (140-144); 126. 789 (145-161); BMC IV, 265. 1645-1646 (143-144 ou peu avant); 277. 1719 (145-161).
24. AE; 27,27 g; 33,4/31,8 mm; 360°.
CMCL s.n. (prospection 1988).

Antonin le Pieux, Rome, 138-161, sesterce
RIC III, ind.; BMC IV, ind.
25. AE; 19,46 g; 30,2/28,6 mm; 180°.
OB 94/11455-60 (prospection).
26. AE, 19,09 g; 31,3/29,3 mm; 360°.
CMCL s.n. (prospection 1985).

Antonin le Pieux, Rome, 138-161, *dupondius* ou as
RIC III, ind.; BMC IV, ind.
27. AE; 11,15 g; 26,7/24,9 mm; 360°.
OB 94/11455-14 (prospection).

Lucius Verus, Rome, 161, sesterce
RIC III, 318. 1303; BMC IV, - (rv.: 524. 864).
28. AE; 18,09 g; 30,7/28,8 mm; 360°.
CMCL 4432 (registre Gruaz, t. 3, p. 29, n° 1904).

Marc Aurèle, Rome, 174-176, as
RIC III, 302. 1123-1125; 303. 1146; 305. 1177, 1178; BMC IV, 638. 1495, 1496 ; 639. *; 648. 1545-1546.
29. AE; 3,98 g; 22,3/20,8 mm; 180°; flan tordu.
OB 94/11455-13 (prospection).

Marc Aurèle pour Faustine II, Rome, 161-176, sesterce*
RIC III, 345. 1638; BMC IV, 531. 905-909 (1ère émission).
30. AE; 22,66 g; 31,6/29,5 mm; 180°.
CMCL 4351 (registre Gruaz, t. 2, p. 15, n° 1826, mention du lieu de trouvaille sur le carton-support uniquement).

Commode, Rome, 186-187, as
RIC III, 423. 489; 425. 509; BMC IV, 809. *; 813. *
31. AE; 9,05 g; 24,8/23,2 mm; 180°.
CMCL s.n. (prospection 1987).

Commode, Rome, 180-192, as
RIC III, ind.; BMC IV, ind.
32. AE; 18,3 g; ind.
Coll. privée (trouvé fortuitement en 1982).

Monnaies indéterminées des périodes II-III

Empereur et atelier ind., 69-192, *dupondius* ou as
RIC II-III, ind.; BMC I-IV, ind.
33. AE; 9,10 g; 26,7/25,1 mm; 180°.
CMCL s.n. (prospection 1996).

Empereur et atelier ind., 138-192, *dupondius* ou as
RIC III, ind.; BMC, IV, ind.
34. AE; 7,03 g; 27,3/25,6 mm; 180°.
OB 94/11455-14 (prospection).

IV. La période 192-260

Elagabale, atelier local, dès 219, denier*
RIC IV/2, - (rv.: 36. 115, sans date); BMC V, - (rv.: 551. 151; 552. 152-153, 219-220; 581. 312, émis en 219-220); THIRION 1968, - (av.: légende IMP CAES ANTONINVS AVG, compar. Rome, groupe II, 219; rv.: 36. 125 et 72. 356, émis en 219).
35. AR/AE?; 2,71 g; 19,7/16,6 mm; 360°; probablement fourré; monnaie hybride associant la légende d'avers IMP CAES ANTONINVS AVG au rv. LIBERTAS AVGVSTI.
OB 94/11455-16 (prospection).

Alexandre Sévère, Rome (6e émission), 226, sesterce*
RIC IV/2, 117. 592 (d) (221-231); BMC VI, 150. 368-369 (6e émission: 226).
36. AE; 15,6 g; 28,3/25,6 mm; 360°.
CMCL 5085 (registre Gruaz, t. 2, p. 146, n° 2516).

Alexandre Sévère pour Mamée, Rome (6e émission), 226, sesterce*
RIC IV/2, 127. 708 (sans date); BMC VI, 152. 389-391 (6e émission: 226).
37. AE; 23,19 g; 32/28,7 mm; 360°.
OB 94/11455-34 (prospection).

Elagabale ou Sévère Alexandre, atelier local, dès 218 ou 222, denier
RIC IV/1, - (rv. compar.: 244. 223, 223A (210-213); 258. 307 (Caracalla, 213-217) (type Mars marchant à g. et tenant une lance transversale de la main dr.: 213, légende: [...]); BMC V, - (rv.: 372. 87-89 (211-213); 441. 60-61 (213); 444. 72-73 (213-217).
38. AR; 2,15g; 17,9/16,8 mm; 180°; fourré.
CMCL s.n. (prospection 1987).

V. La période 260-294

Gallien, Rome (4e émission), 264-265, antoninien
RIC V/1, 155. 278 (buste nu); BESLEY/BLAND 1983, 115. 1136 (4e émission); BLAND/BURNETT 1988, 168. 170 (4e émission).
39. BI; 2,11 g; 17,9/16,2 mm; 360°; à l'exergue: VI.
CMCL s.n. (prospection 1984).

Gallien, Rome (5e émission), 266, antoninien
RIC V/1, 144. 160 (buste nu); BESLEY/BLAND 1983, 115. 1169 (5e émission); BLAND/BURNETT 1988, 168. 187 (5e émission).
40. BI; 2,02 g; 18/17,2 mm; 180°; dans le champ, à g.: Γ.
OB 94/11455-36 (prospection).

41. BI; 0,96 g; 18,3/15,7 mm; 150°; dans le champ, à g.: Γ.
OB 94/11455-31 (prospection).

Gallien, Rome (5e émission), 266, antoninien
RIC V/1, 149. 210 (buste nu); BESLEY/BLAND 1983, 117. 1271 (5e émission); BLAND/BURNETT 1988, 170. 256 (5e émission).
42. BI; 1,67 g; 18/16 mm; 180; dans le champ, à dr.: N.
OB 94/11455-37 (prospection).

Gallien, Rome (6e émission), 267-268, antoninien*
RIC V/1, 145. 165 (buste nu, griffon allant à g.); BESLEY/BLAND 1983, 119. 1348 (6e émission); BLAND/BURNETT 1988, 171. 316 (6e émission).
43. BI; 2,30 g; 23,6/20 mm; 360°; à l'exergue: Δ.
OB 94/11455-38 (prospection).

Gallien, Rome (6e émission), 267-268, antoninien
RIC V/1, 152. 245 (buste nu, hippocampe à dr.); BESLEY/BLAND 1983, 120. 1292 (6e émission); BLAND/BURNETT 1988, 171. 351 (6e émission).
44. BI; 1,13 g; 18,2/16,7 mm; 180°; à l'exergue: N.
OB 94/11455-32 (prospection).

Gallien pour Salonine, Rome (6e émission), 267-268, antoninien
RIC V/1, 193. 16 (biche allant à g.); BESLEY/BLAND 1983, 121. 1418 (6e émission); BLAND/BURNETT 1988, 172. 378 (5e émission).
45. BI; 1,28 g; 19,5/18 mm; 360°; à l'exergue: Δ.
OB 94/11455-58 (prospection).

Gallien, Milan (8e émission), 267-268, antoninien
RIC V/1, 173. 481 (buste nu); BESLEY/BLAND 1983, 129. 1768 (8e émission); BLAND/BURNETT 1988, 175. 490 (8e émission).
46. BI; 1,64 g; 18,1/17 mm; 180°; à l'exergue: [MP].
CMCL s.n. (prospection 1987).

Gallien, Milan (8e émission), 267-268, antoninien
RIC V/1, 175. 507 (buste nu); BESLEY/BLAND 1983, 129. 1769 (6e émission); BLAND/BURNETT 1988, 175. 491 (8e émission).
47. BI; 1,46 g; 19,2/16 mm; 360°; à l'exergue: [M]P.
OB 94/11455-40 (prospection).

Claude II, Rome (2e émission), 268-269, antoninien
RIC V/1, 213. 18; BESLEY/BLAND 1983, 134. 1962 (1ère émission); BLAND/BURNETT 1988, 178. 637 (2e émission).
48. BI; 3,16 g; 19,6/19,3 mm; 360°; sans marque d'officine.
OB 94/11455-33 (prospection).

Claude II, Rome (3e émission), 269, antoninien
RIC V/1, 217. 88 ou 218. 92; BESLEY/BLAND 1983, 138. 2178 (2e émission); BLAND/BURNETT 1988, 182. 900 (3e émission).
49. BI; 1,30 g; 17,3/16,7 mm; 360°; avec ou sans marque d'officine.
OB 94/11455-61 (prospection).

Claude II, Milan (1ère émission), 268, antoninien*
RIC V/1, 224. 168; BESLEY/BLAND 1983, 139. 2240 (1ère émission); BLAND/BURNETT 1988, 184. 1004 ou 1005 (1ère émission).
50. BI; 2,15 g; 17,2/16,2 mm; 180°; à l'exergue: P.
OB 94/11455-47 (prospection).

Quintille, Rome, 270, antoninien
RIC V/1, 241. 28; Besley/Bland 1983, 141. 2339 ou -; Bland/Burnett 1988, 187. 1174.
51. BI; 2,71 g; 19,6/18,5 mm; 180°; avec ou sans marque d'officine.
Musée du Vieil-Orbe n° 13.

Tétricus I, Gaule/atelier I (4e émission), 272-273, antoninien
Elmer 1941, 83. 771, 775, - (Cologne, 273); Besley/Bland 1983, 152. 2603 ou 2607 (atelier I, 4e émission); Bland/Burnett 1988, 196. 1473 ou 1477 (atelier I, 4e émission).
52. BI; 1,95 g; 15,3/14,3 mm; 360°.
CMCL s.n. (prospection 1986).

Tétricus I, Gaule/atelier I (5e émission, 1ère phase), 273-274, antoninien
Elmer 1941, 85. 789 (Trèves, 7e émission: 273); Besley/Bland 1983, 153. 2648 (atelier II, 7e émission); Bland/Burnett 1988, 196. 1489 (atelier I, 5e émission, 1ère phase).
53. BI; 2,58 g; 18,6/18,1 mm; 180°.
OB 94/11455-09 (prospection).

Tétricus I, Gaule/atelier I (5e émission, 1ère phase), 273-274, antoninien
Elmer 1941, 85. 789 ou 790 (Trèves, 7e ou 8e émission: 273); Besley/Bland 1983, 153. 2648 ou 154. 2649 (atelier II, 7e émission); Bland/Burnett 1988, 196. 1487 ou 1489 (atelier I, 5e émission, 1ère phase).
54. BI; 1,55g; 20,4/16,8mm; 360°.
OB 94/11455-15 (prospection).

Gallien, atelier local, 267-280?, antoninien (imitation radiée)
Compar. RIC V/1, 146. 179 (buste nu, cerf à dr.); compar. Besley/Bland 1983, 121. 1400 (Rome, 6e émission); Bland/Burnett 1988, 172. 359 (Rome, 6e émission); Doyen/Lemant 1990, p. 32: classe 1 (274-280).
55. BI; 2,05 g; 17,9/17,1 mm; 180°; à l'exergue: [...].
Musée du Vieil-Orbe n° 12 (trouvé le 18.7.1912, par le domestique d'un fermier).

Claude II divinisé, atelier local, 274-280?, antoninien (imitation radiée)
Compar. RIC V/1, 233. 261 (autel décoré); décoration compar. Besley/Bland 1983, 141. 2313; décoration compar.: Bland/Burnett 1988, 205. 1832; Doyen/Lemant 1990, p. 32: classe 1 (274-280).
56. AE; 1,3 g; 16,1/15,2 mm; 360°.
OB 94/11455-26 (prospection).

Claude II divinisé, atelier local, 274-280?, antoninien (imitation radiée)
Compar. RIC V/1, 234. 266 (aigle à g., tête à dr.); Doyen/Lemant 1990, p. 32: classe 1 (274-280).
57. AE; 1,45 g; 17/16 mm; 180°.
OB 94/11455-30 (prospection).

Claude II, atelier local, environ 274-282?, antoninien (imitation radiée)
Compar. RIC V/1, - (rv.: 194. 31: VENVS VICTRIX); Doyen/Lemant 1990, p. 32: classes 1, 2 (274-282?).
58. AE; 0,99 g; 14,2/12,5 mm; 360°.
OB 94/11455-29 (prospection).

Claude II divinisé, atelier local, environ 274-282?, antoninien (imitation radiée)
Compar. RIC V/1, 233. 261; compar. Besley/Bland 1983, 141. 2313; compar. Bland/Burnett 1988, 205. 1829; Doyen/Lemant 1990, p. 32: classes 1, 2 (274-282?).
59. AE; 1,17 g; 16,2/14,2 mm; 360°.
CMCL s.n. (prospection 1985).

Claude II divinisé, atelier local, environ 274-282?, antoninien (imitation radiée)
Compar. RIC V/1, 234. 266 (aigle à g., tête à dr.); Doyen/Lemant 1990, p. 32: classes 1, 2 (274-282?).
60. AE; 1,08 g; 15,7/13,3 mm; 180°.
OB 94/11455-25 (prospection).

Tétricus I ou II, atelier local, environ 274-282?, antoninien (imitation radiée)*
RIC V/1, - (rv.: compar. 146. 176-181 (biche, cerf ou antilope à g.); Doyen/Lemant 1990, p.32: classes 1, 2 (274-282?).
61. AE; 0,99 g; 16,3/12,7 mm; 270°.
OB 94/11455-52 (prospection).

Empereur et atelier ind., environ 274-282?, antoninien (imitation radiée)
Elmer 1941, ind.; Doyen/Lemant 1990, p. 32: classes 1-2 (274-282?).
62. AE; 0,96 g; 16/14,6 mm; 0°.
CMCL s. n. (prospection 1983).

Tétricus I, atelier local, vers 282?, antoninien (imitation radiée)
Compar. Elmer 1941, 83. 779; 84. 786, 787, 788 (type SALVS ou LAETITIA); Doyen/Lemant 1990, p. 32: classe 2 (vers 282?).
63. AE; 0,74 g; 13,2/12,8 mm; 180°.
CMCL s.n. (prospection 1985).

Dioclétien ou Maximien Hercule, *Ticinum*, 285-288, antoninien (*aurelianus*)
RIC V/2, 243. 222-225; 284. 557-559 (285-288); Gricourt 2000, 213. 5357-5546, 5547-5553 (phase I: 284-286); 217-218. XXXX-XXXX; 224. XXXX-XXXX, 6688-6890 (phase II: 286-287).
64. BI; 2,41 g; 24/20,8 mm; 360°; à l'exergue: TXXIT.
CMCL s.n. (prospection 1980).

Tétricus I, atelier local, 280-300?, antoninien (imitation radiée)
Compar. Elmer 1941, 81. 747; 82. 762, 765, 768 (Victoire allant à g.); Doyen/Lemant 1990, p. 32: classes 2, 3 (280-300).
65. AE; 0,51 g; 13 /10,8 mm; 180°.
CMCL 25613 (circonstances et date de la trouvaille inconnues).

VI. La période 294-318
Nummi au 1/72 de livre (309-313) et au 1/96 de livre (313-318)

Constantin I, Trèves, 310-311, *aes* III (1/2 *follis*)*
RIC VI, 228. 899.
66. BI; 1,56 g; 17,5/16,1 mm; 180°; à l'exergue: PTR.
OB 94/11455-55 (prospection).

Constantin I, Siscia, 315-316, *aes* III (*follis*)
RIC VII, 424. 15.
67. Bl; 1,89 g; 19,9/18,5 mm; 180°; à l'exergue: •STR• ; dans le champ, à dr.: ∈.
CMCL s.n. (prospection 1984).

VII. La période 318-330
Nummi au 1/96 de livre

Constantin I, *Ticinum*, 319, *aes* III
RIC VII, 373. 90.
68. AE; 2,35 g; 18,7/16,3 mm; 360°; à l'exergue: PT; au-dessus: C.
OB 94/11455-56 (prospection).

Constantin I, Trèves, 322-323, *aes* III
RIC VII, 197. 369.
69. AE; 2,15 g; 18/16,8 mm; 30°; à l'exergue: •STR•.
OB 94/11455-51 (prospection 1994).

Constantin I pour Crispe César, Siscia, 321-324, *aes* III*
RIC VII, 446. 181.
70. AE; 2,13 g; 18,3/16,7 mm; 360°; à l'exergue: [..]SIS∩.
CMCL 25223 (trouvé fortuitement en 1981, don de M. Graf).

Constantin I pour Fauste, Trèves, 324-325, *aes* III*
RIC VII, 205. 459 (324-325); LRBC I, 4. 27 (324-330).
71. AE; 3,17 g; 18,5/17,3 mm; 180°; à l'exergue: STR.
CMCL 7504 (registre Gruaz, t. 3, p. 106, n° 4761 ter: trouvé en 1905, don du pasteur Barblan).

Constantin I pour Constantin II César, Rome, 326, *aes* III
RIC VII, 330. 289 (326); LRBC I, 14. 518 (324-330).
72. AE; 2,02 g; 19,2/18,2 mm; 180°; à l'exergue: R couronne de laurier P.
Musée du Vieil-Orbe n° 16 (fouilles 1932).

Constantin I, *Ticinum*, 326, *aes* III
RIC VII, 386. 198 (326); LRBC I, 13. 495 (324-327).
73. AE; 2,99 g; 19,6/18,5 mm; 160°; à l'exergue: TUT.
CMCL s.n. (prospection 1973).

VIII. La période 330-341
Nummi au 1/132 de livre (330-335) et au 1/192 livre (336-341)

VRBS ROMA, Trèves, 330-333, *aes* III
RIC VII, 214. 522; 215. 529; 217. 547 (330-333); LRBC II, 5. 51, 58, 70 (330-335).
74. AE; 1,9 g; 16,8/16,7 mm; 360°; à l'exergue: TRP[..].
Musée du Vieil-Orbe n° 15 (fouilles G. De Bonstetten).

VRBS ROMA, Trèves, 333-334, *aes* III
RIC VII, 218. 561 (333-334); LRBC I, 5. 85 (330-335).
75. AE; 2,30 g; 16/15,1 mm; 180°; à l'exergue: TR[P ou S], au-dessus: *palme*.
OB 94/11455-53 (prospection).

CONSTANTINOPOLIS, Trèves, 333-334, *aes* III*
RIC VII, 218. 554 (333-334); LRBC I, 5. 77 (330-335).
76. AE; 1,80 g; 16/15,1 mm; 180°; à l'exergue: TRP; dans le champ, à g.: couronne.
Musée du Vieil-Orbe s.n. (Boscéaz, don de E. Boissier).

VRBS ROMA, Arles, 334, *aes* III
RIC VII, 274. 379 (333-334); LRBC I, 10. 382 (330-335); Ferrando 1997, 111. 769-770 (334).
77. AE; 1,28 g; 16,8/16 mm; 180°; à l'exergue: [P ou S]CONST, au-dessus: couronne de laurier avec • à l'intérieur.
OB 94/11455-27 (prospection).

CONSTANTINOPOLIS, atelier ind., 330-335, *aes* III
Bruck 1961, p. 9: CONSTANTINOPOLIS; RIC VII, LRBC I: 330-335.
78. AE; 1,48 g; 17,3/15,7 mm; 180°.
OB 94/11455-54 (prospection).

Constantin I pour Constantin II César, Aquilée, 335-336, *aes* III
RIC VII, 409. 132 (335-336); LRBC I, 17. 663 (334-335).
79. AE; 2,11 g; 17/15,3 mm; 180°; entre les deux enseignes: F; à l'exergue: [...].
CMCL s.n. (prospection 1988).

Constantin I pour Constantin II César, atelier ind., 330-336, *aes* III
Bruck 1961, p. 25-26: GLORIA EXERCITVS (2 enseignes); RIC VII: 330-336; LRBC 1978: 330-335.
80. AE; 1,82 g; 17,7/15,7 mm; 180°; à l'exergue: [...].
OB 94/11455-50 (prospection).

Constantin I ou César ind., atelier ind., 330-336, *aes* III
Bruck 1961, p. 25-26: GLORIA EXERCITVS (2 enseignes); RIC VII: 330-336 ; LRBC I: 330-335.
81. AE; 2,25 g; 15,3/15 mm; 360°; à l'exergue: [...].
CMCL s.n. (prospection 1996).
82. AE; 1,40 g; 17,1/16,3 mm; 180°; à l'exergue: [...].
CMCL s.n. (prospection 1995).

Constantin I, atelier ind., 335-337, *aes* IV
Bruck 1961, p. 27-28: GLORIA EXERCITVS (1 enseigne); RIC VII, LRBC I: 335-337.
83. AE; 0,92 g; 16,5/14,8 mm; 360°; à l'exergue: [...].
CMCL s.n. (prospection 1973).

César et atelier ind., 335-337, *aes* IV
Bruck 1961, p. 27-28: GLORIA EXERCITVS (1 enseigne); RIC VII, LRBC I: 335-337.
84. AE; 1,28 g; 14,9/14 mm; 180°; à l'exergue: [...].
OB 94/11455-24 (prospection).

Constance II, Trèves, 340-341, *aes* IV*
RIC VIII, 145. 108 (après avril 340); LRBC I, 6. 132 (337-341).
85. AE; 1,50 g; 15,4/14,8 mm; 180°; à l'exergue: TRSU ; au-dessus: M.
OB 94/11455-49 (prospection).

Constant I, Lyon, 341, *aes* IV
RIC VIII, 178. 29 (avant avril 340); LRBC I, 8. 253 (337-341); Bastien 1985, 189. 40 (341).
86. AE; 1,45 g; 14/13,5 mm; 180°; à l'exergue: PLG, au-dessus: I.
Musée du Vieil-Orbe s.n. (don de E. Boissier).

Empereur et atelier ind., 335-341, *aes* IV
Bruck 1961, p. 27-30: GLORIA EXERCITVS (1 enseigne); RIC VII-VIII,

LRBC I, (335-341).
87. AE; 1,70 g; 13,9/13,6 mm; 360°; à l'exergue: [...].
CMCL s.n. (prospection 1976).
88. AE; 0,78 g; 13,2/12,8 mm; 180°; à l'exergue: [...].
OB 94/11455-43 (prospection).
89. AE; 0,58 g; 14,9/12,8 mm; 180°; à l'exergue: [...]; ébréché; imitation?: flan de poids insuffisant.
OB 94/11455-11 (prospection).

VRBS ROMA, atelier ind., 335-341, *aes* IV
Bruck 1961, p. 72: VRBS ROMA; RIC VIII, LRBC II, (335-341).
90. AE; 1,19 g; 14,8/13,5 mm; 90°; à l'exergue: [...].
CMCL s.n.; OB 2960-08 (fouilles du XIXe s., don).

Constantin II, Constance II et Constant pour Hélène ou Théodora, atelier ind., 337-341, *aes* IV
Bruck 1961, p. 48-49: PAX PVBLICA (Trèves, Rome ou Constantinople); RIC VIII: avant 340; LRBC I: 337-341.
91. AE; 1,03 g; 14,3/13,9 mm; 180°; à l'exergue: [...].
OB 94/11455-45 (prospection).

César ou empereur ind., atelier local, dès 335-341 ou peu après, *aes* IV
Bruck 1961, p. 27-30: GLORIA EXERCITVS (1 enseigne avec X: Arles); monnaie officielle d'Arles: compar. RIC VII, 277. 403-406 (336-337); compar. RIC VIII, 205. 18-24; 206. 43-50 (337-340); compar. LRBC I, 11. 406-408; 11. 423-426; 11. 430-432 (335-341). Imitation: Delmaire 1983b, p. 342: a) bon poids et bon module: fabriquées peu après les émissions originales; b) *minimi* après 350.
92. AE; 0,41 g; 13,9/13,5 mm; 360°; à l'exergue: [...], au-dessus: X; imitation d'une monnaie d'Arles: flan de facture peu soignée et de poids insuffisant.
OB 94/11455-46 (prospection).

IX. La période 341-348
Nummi au 1/192 livre

Constant I ou Constance II, atelier ind., 341-348, *aes* IV
Bruck 1961, p. 80-81: VICTORIAE DD AVGGQ NN (Normaltyp); RIC VIII: 347-348; LRBC I: 341-346; Depeyrot 1992: 341-348.
93. AE; 1,69 g; 14,7/13,5 mm; 90°; à l'exergue: [...].
OB 94/11455-55 (prospection).
94.AE; 0,99 g; 14,6/13,3 mm; 360°; à l'exergue: [...]; au-dessus: palme.
OB 94/11455-23b (prospection).
95. AE; 0,92 g; 15,8/14,1 mm; 360°; à l'exergue: [...].
OB 94/11455-10 (prospection).

X. La période 348-354
Maiorinae au 1/60 de livre (348-354)

Constant I, Trèves, 348-350, *aes* III (½ *maiorina*)
RIC VIII, 154. 229 (348-350); LRBC II, - (346-350).
96. AE; 2,09 g; 16,8/15,1 mm; 360°; à l'exergue: [...]∪ avec• à l'intérieur.
CMCL s.n. (prospection 1985).

Magnence, atelier ind., 351-352, *aes* II (*maiorina*)*
Bruck 1961, p. 79: VICTORIAE DD NN AVG ET CAES; VOT / V/ MVLT / X (sans cippe); RIC VIII, LRBC II: 351-354; Bastien 1983: 351-352.
97. AE; 3 g; 22,4/20,3 mm; 180°; à l'av.: dans le champ, à g.: A; au rv.: à l'exergue: [...].
OB 94/11455-12 (prospection).

XI. La période 354-363
Maiorina au 1/120 de livre (353/4-358)

Empereur et atelier ind., 353/354-358, *aes* III (*maiorina*)
Bruck 1961, p. 20-22: FEL TEMP REPARATIO; RIC IX, LRBC II, 351-36; Kent 1957: 354-358; Depeyrot 1992: 353-358 (officielles).
98. AE; environ 18 mm; ind.; détermination faite à partir d'une photographie.
Coll. privée (trouvé fortuitement par un particulier).

XII. La période 364-378
Bronzes au 1/132 de livre

Empereur ind., Lyon, environ 366-375, aes III
Bruck 1961, p. 35-37: GLORIA ROMANORVM; RIC IX, p. 38-41 (1ère et 2e périodes: c. 364-375); LRBC II: ne signale pas OF II (OF I: 364-375); Bastien 1987: 366-375 (OF II).
99. AE; 1,85 g; 15,7/14,6 mm; 180°; à l'exergue: [...], dans le champ, à g.: O et à dr. F II.
OB 94/11455-48 (prospection).

Empereur et atelier ind., 364-378, *aes* III
Bruck 1961, p. 66-67: SECVRITAS REIPVBLICAE; RIC IX, LRBC II: 364-378.
100. AE; 1,51 g; 16,7/14,9 mm; 180°; à l'exergue: [...].
CMCL s.n. (prospection 1988).

XII bis. La période 364-378/383
Bronzes au 1/132 de livre

Empereur et atelier ind., 364-383, *aes* III
Bruck 1961, p. 12, 34, 66-67 ou 82 (Victoire allant à g.); RIC IX, LRBC II: 364-383.
101. AE; 1,82 g; 16,8/14,7 mm; 360°; à l'exergue: [...].
CMCL s.n. (prospection 1988).
102. AE; 1,59 g; 15,6/15,2 mm; 180°; à l'exergue: [...].
OB 94/11455-42 (prospection).
103. AE; 1,5 g; 14,4/13,9 mm; 360°; à l'exergue: [...].
OB 94/11455-28 (prospection).

XIII. La période 378-383/8
Bronzes au 1/60 de livre

Gratien, Arles, 381-383, *aes* II*
RIC IX, 67. 20 (a) (378-383); LRBC II, 57. 548 (378-383); Ferrando 1997, 199-200. 1486 (381-383).
104. AE; 3,47 g; 23,4/21,5 mm; 360°; à l'exergue: PCON.
Musée du Vieil-Orbe n° 19 (fouilles G. De Bonstetten).

XIV. La période 383/8 - fin IVe/début Ve s. ou après
Bronzes au 1/60 de livre (381-388) et au 1/252 de livre (378-408)

Magnus Maximus, Arles, 383-388, *aes* II*
RIC IX, 68. 26a (383-388); LRBC II, 57. 553 (383-387); Ferrando

1997, 207. 1517 (383-388).
105. AE; 3,25 g; 23,2/20,7 mm; 180°; à l'exergue: SCON.
Musée du Vieil-Orbe s.n. (don de E. Boissier).

Empereur et atelier ind., 383-402 ou éventuellement jusqu'en 491, *aes* IV
Bruck 1961, p. 81: VICTORIA AVGGG et AVG (Victoire à g.: les variantes VICTORIA AVGG, VICTO AVG et sans légende ne sont pas signalées); RIC IX: 383-395 et RIC X: 395-467 (VICTORIA AVGGG et AVGG, ateliers occidentaux), RIC X: 461-465 (VICTO AVG), RIC X: 457-491 (sans légende); LRBC II:383-465 (VICTORIA AVGGG et AVGG, ateliers occidentaux).
106. AE; 0,76 g; 13/11,9 mm; 180°; à l'exergue: [...].
CMCL s.n. (prospection).

Monnaies indéterminées des périodes VIII.-XIV.

Empereur et atelier ind., 335 - fin IVe/début Ve s. ou après, *aes* IV
Bruck 1961, ind.
107. AE; 1,07 g; 13,3/12 mm; 0°.
OB 94/11455-22 (prospection).
108. AE; 1,01 g; 13,6/12,4 mm; 0°.
OB 94/11455-35 (prospection).
109. AE; 0,88 g; 12,7/11,4 mm; 0°.
OB 94/11455-21 (prospection).
110. AE; 0,74 g; 13,4/11,8 mm; 0°.
CMCL s.n. (prospection 1986).
111. Bl; 0,74 g; 13,3/12,9 mm; 180°.
CMCL s.n. (prospection 1985).
112. AE; 0,68 g; 11,4/10,9 mm; 0°.
OB 94/11455-41 (prospection).
113. AE; 0,55 g; 12,8/11,8 mm; 0°.
OB 94/11455-44 (prospection).

Empereur et atelier ind., seconde moitié IVe - début Ve s. ou plus tard, aes IV
Bruck 1961, ind.
114. AE; 0,51 g; 9,7/9,3 mm; 0°.
OB 94/11455-33 (prospection).

D. Monnaies modernes[1011]

Berne, Ville, sans date (1617-1623), 1 Batzen
Divo/Tobler 1987, 84. 1150a; Lohner 1846, 157. 715.
115. Bl; ind.; détermination faite à partir d'un moulage.
Coll. privée (trouvé fortuitement par un particulier, en 1987).

Fribourg, Ville, date ind. (1622-1656), 1 Kreuzer
Divo/Tobler 1987, 175. 1269b-i; Cahn *et al.* 1969, 197. 51a-g.
116. Bl; 0,93 g; 18,9/18,4 mm; 180°.
CMCL s.n. (prospection 1987).

Genève, Ville, 1766, 6 quarts
Divo/Tobler 1974, 422. 1016d; Demole 1887, 253. 270.
117. Bl; 0,67 g; 18,3/17,9 mm; 180°.
OB 94/11455-17 (prospection).

Genève, Ville, 1776, 2 quarts
Divo/Tobler 1974, 427. 1026k; Demole 1887, 214-215. 126.
118. Bl; 0,66 g; 15,4/15,4 mm; 180°.
CMCL s.n. (prospection 1987).

Sion, Evêché, 1776, 1 Kreuzer
Divo/Tobler 1974, 397. 980; De Palezieux-Du Pan 1909, 27. 279; Lavanchy 1985, 99. 75.
119. Bl; 0,92 g; 17,3/17 mm; 180°.
CMCL s.n. (prospection 1987).

Neuchâtel, Principauté, Frédéric-Guillaume II, 1793, 1 Batzen
Divo/Tobler 1974, 409. 998d; Demole/Wavre 1939, 322. 222
120. Bl; 3,43 g; 25,5 mm; 180°.
Coll. privée (trouvé fortuitement par un particulier, en 1987).
Zurich, Ville, s. d. (XVIIIe s.), 1 Rappen
Divo/Tobler 1974, 55. 456; Hürlimann 1966, 261. 1136.
121. Bl; 0,36 g; 14,5/14,5 mm; 360°.
CMCL s.n. (prospection 1987).

Vaud, Canton, Lausanne, 1813, 1/2 batz
Divo/Tobler 1969, 148. 238d.
122. Bl; 1,35 g; 22,5/22,5 mm; 180°.
CMCL s.n. (prospection 1987).

Autorité émettrice ind., XVIe-XIXe s.
Ind.
123. AE; 2,19 g; 21,6/21,2 mm; 0°.
CMCL s.n. (prospection 1985).

Suisse, Confédération, Berne, 1951, 1 centime
Divo/Tobler 1969, 204. 328.
124. AE; 1,47 g; 16 mm; 360°.
CMCL s.n. (prospection 1985).

Nuremberg, Lazarus Gottlieb Lauffer (maître en 1663, †1709), s.d., jeton
Mitchiner 1988, 504. 1791 (Louis XIV, buste ancien).
125. De La Tour 1994; 3,14 g; 29,0/28,2 mm; 360°; flan tordu.
CMCL s.n. (prospection 1988).

E / Monétaire?[1012]

AE; 1,72 g; 18,1/15,7 mm.
126. OB 99/17010-03/US 60 (prospection hors Boscéaz, au «sanctuaire des eaux»).

1011 Les monnaies modernes livrées par le site ont probablement été égarées lors d'activités de récupération des blocs de construction de la *villa* ou lors des diverses fouilles effectuées au cours des siècles passés.

1012 Six débris métalliques mis au jour lors de prospections ont été écartés du catalogue: trois exemplaires découverts en 1985, ainsi que deux autres portant les numéros d'inventaire OB 93/11455-18 et OB 93/11455-57.

5

7

12

17

30

35

36

37

43

50

61

66

70

71

76

85

97

104

105

Fig. 674

Découvertes monétaires dans la *pars urbana*

Analyse de la stratigraphie générale

Les 68 monnaies gauloises, gallo-romaines et modernes recueillies lors des fouilles de la *pars urbana*, au cours des campagnes de fouilles 1987-2001, sont présentées selon la stratigraphie générale.

L'analyse numismatique s'attachera à dater les structures et à tenter de porter un nouvel éclairage sur l'occupation des différents secteurs de la *villa*.

La première *villa*

Une seule monnaie a été recueillie dans les couches de construction des thermes de la première *villa*. Il s'agit d'un as de Vespasien (cat. 7), frappé en 71. Cette pièce, qui présente un degré d'usure assez important, constitue un élément de datation essentiel de la première *villa* (*terminus post quem*). Selon les paramètres strictement numismatiques, la construction des thermes ne devrait pas être antérieure au règne de Titus (79-81).

Le palais du IIe s.

Le bâtiment central (B4)

Seules huit trouvailles monétaires sont à signaler.

Phase	Type	Catalogue n°
Démolition	Domitien, atelier local, dès 85, denier	17
	Genève, 1788, sol	67
Occupation	Vespasien ou Titus, Rome ou Lyon, 69-81, *dupondius*/as	10
Construction	Domitien, Rome, 90-91, *dupondius*	13
	Faustine II, Rome, 161-176, *dupondius*/as	39
Non stratifié	Tibère, Rome, 35-36, as	5
	Domitien, Rome, 81-82, sesterce	12
	Bourgogne, Albert et Isabelle, Dole, 1598-1621, denier	66

La monnaie la plus ancienne trouvée dans le bâtiment central est julio-claudienne (cat. 5). Cet as de Tibère, non stratifié, date de 35-36. Les trois monnaies flaviennes stratifiées (cat. 13, 10 et 17) apparaissent aussi bien en remblais que dans des couches d'occupation ou de démolition.

Un moyen-bronze retrouvé dans les couches de construction fournit le *terminus post quem* numismatique pour le bâtiment. Il s'agit d'un *dupondius* ou as de Faustine II, émis dans les années 161-176 (cat. 39). La valeur de datation de ce sesterce d'époque antonine, relativement peu usé, peut prêter à discussion, puisqu'il est toujours très délicat de déterminer la durée de circulation d'une monnaie d'après son état d'usure. Cependant, nous estimons qu'il y a de bonnes chances qu'elle ait été égarée sous le règne de Marc Aurèle, voire de son successeur Commode. Par ailleurs, le *dupondius* de Domitien (cat. 13), qui provient de la même phase, s'intègre mieux dans une fourchette chronologique n'allant pas au delà du IIe s. Ainsi, la partie centrale du palais a probablement été édifiée au cours du dernier tiers du IIe s.

Compte tenu du jalon chronologique posé par le moyen-bronze de Faustine II, on pourrait s'étonner que l'unique monnaie recueillie en contexte d'occupation soit d'époque flavienne. Une telle présence n'a cependant rien d'exceptionnel, puisque la durée de circulation des bronzes flaviens dépasse assez souvent 107, la date de la réforme des anciennes espèces d'airain[1013].

Enfin, les monnaies restantes du Ier s. sont marquées par le frai, mais il y a tout lieu de penser que la plupart d'entre elles proviennent des déblais de l'habitat ancien. Par ailleurs, on relève un autre fait notable dans les différentes couches: aucune d'entre elle ne contient de monnaies du Bas-Empire.

Les monnaies modernes, présentes dans les couches démolition (cat. 67) ou non stratifiées (cat. 66), reflètent les perturbations stratigraphiques importantes

1013 Plusieurs trésors monétaires du Plateau Suisse et de Gaule, constitués au cours des IIe et IIIe s., contiennent quelques bronzes d'époque flavienne. On relève cette caractéristique dans le trésor monétaire de Pully, probablement enfoui peu après 238 (Geiser/Muhlemann 2004, p. 10 et 17) ou dans les nombreux dépôts monétaires recensés par Callu 1969, p. 122-123 et 127.

du site (récupération des blocs de construction, fouilles effectuées au cours des siècles passés et activités agricoles). Cet état de fait limite considérablement la portée chronologique des découvertes qui y ont été faites.

L'aile sud (B1)

Phase	Secteur	Type	Catalogue n°
Démolition	*Zone thermale*	Constantin I, atelier ind., 310-313, *follis*	51
		Constantin I, Trèves, 319, *aes* III	53
		URBS ROMA, Trèves, 330-331, *aes* III	54
		Constant, atelier ind., 341-348, *aes* IV	61
		monnaie?	69
	Zone d'habitat	Hadrien, Rome, 117-138, as	30
		Constance II, Lyon, 340, *aes* IV	58
		Valens, Lyon, 367-378, *aes* III	63
		Empereur et atelier ind, 364-383, *aes* III	65
	Cour de service L 166	Faustine I divinisée, Rome, env. 141-161, *dupondius*/as	36
		Faustine II, Rome, environ 147-161, *dupondius*/as	37
		Salonine, Rome, 267-268, antoninien	48
		Constance II, Siscia, 351-353/4, *aes* II	62
Occupation	-	-	-
Construction	*Zone d'habitat*	Nerva, Rome, 96-97, as	19
Non stratifié	*Zone thermale*	Gallien, Rome, 267-268, antoninien	47
		Theodora, atelier ind., 337-340, *aes* IV	57
	Zone d'habitat	Auguste, Lyon, env. 15-10 ou env. 7-3 av. J.-C., as	3

La couche de construction de la zone d'habitat livre le seul élément de datation fiable, il s'agit d'un as de Nerva (cat. 19). Son degré d'usure relativement avancé témoigne d'une longue durée de circulation.

Les récoltes monétaires faites dans la couche de démolition de la zone d'habitat et de la cour intérieure L 166 se répartissent entre l'époque antonine et valentinienne. En revanche, le numéraire recueilli dans la partie thermale forme un échantillon chronologiquement homogène remontant à la première moitié du IVe s. Les monnaies non stratifiées issues de cette même zone s'insèrent relativement bien dans ce lot. La dernière monnaie recensée dans le numéraire non stratifié a été retrouvée de la zone d'habitation. Il s'agit d'un as assez usé d'Auguste émis à Lyon (cat. 3), qui provient très probablement de couches archéologiques du Ier s. À Vidy-Chavannes, les monnaies augustéennes de Lyon, frappées vers 15-10 av. J.-C. ou peu après, sont encore régulièrement représentées dans différents niveaux d'occupation de 50-57/58 à 65-78/80 pour les dernières[1014].

La cour L 17, entre le bâtiment central et l'aile sud

Phase	Type	Catalogue n°
Démolition	Trajan, Rome, 98-99, sesterce	20
	URBS ROMA, Héraclée ou Nicomédie, 330-335, *aes* III	55
Occupation	Hadrien, Rome, 125-128, as	29
Construction	Marseille, Ier s. av. J.-C., petit bronze	1

Cet échantillon monétaire peu important, fournit des exemplaires particulièrement intéressants. La monnaie massaliète (cat. 1) issue de la couche de construction a sans doute été perdue à l'époque augustéenne, du moins pas après la première moitié du Ier s. ap. J.-C.[1015]. Quant à l'as à l'effigie d'Hadrien (cat. 29), légèrement usé, il constitue la découverte monétaire la plus récente recueillie dans une couche d'occupation

1014 Geiser/Muhlemann 1999, p. 307.

1015 À propos de la durée de circulation du monnayage gaulois dans le bassin lémanique: Geiser *et al.* 1991, p. 212, et Geiser/Muhlemann 1999, p. 306. Il s'agit de constatations faites à partir de l'examen des monnaies gauloises des sites de Saint-Gervais, à Genève et de Vidy-Chavannes 11, à Lausanne.

de la *villa*. Enfin, la couche de démolition a livré un sesterce de Trajan (cat. 20), assez usé, qui a encore pu circuler durant la première moitié du IIIe s., ainsi qu'un *aes* III des années 330-335 (cat. 55).

Le bâtiment périphérique (B7)

Ce secteur à l'ouest de l'aile thermale sud a livré une trentaine de monnaies issues pour une part de contextes d'occupation, mais surtout des couches de démolition:

Phase	Type	Catalogue n°
Construction	-	-
Occupation	Domitien, Rome, 86-96, *dupondius*	14
	Trajan, Rome, 98-99, *dupondius*	21
	Trajan, Rome, 114-117, denier	25
Démolition	Claude, Rome, environ 41-54, as	6
	Domitien, Rome, 81-96, sesterce	15
	Nerva, Rome, 96, as	18
	Trajan, Rome, 103-111, sesterce	23
	Trajan, Rome, 103-111, as	22
	Trajan, Rome, 103-114, *dupondius*	24
	Trajan, atelier ind., 114-117, denier	26
	Hadrien, Rome, 121-122, sesterce	27
	Hadrien, Rome, 125-128, *dupondius*	28
	Hadrien, Rome, 117-138, as	31
	Antonin le Pieux, Rome, 138-161, sesterce	33
	Antonin le Pieux, Rome, 138-161, *dupondius* ou as	34
	Faustine I divinisée, Rome, environ 141-161, sesterce	35
	Faustine II, Rome, 161-176, *dupondius* ou as	38
	Marc Aurèle, Rome, 161-180, as	40
	Commode, Rome, 192, sesterce	41
	Commode, atelier local, dès 184/185, sesterce	42
	Empereur et atelier ind., fin Ier s. av.-IIe s. ap. J.-C., *dupondius* ou as	43
	Septime Sévère, Laodicée ad Mare, 196-197, denier	45
	Septime Sévère, atelier ind., 207-211, denier	46
	Claude II, Rome, 268-269, antoninien	49
	Constantin I, Ostie, 312-313, *follis*	52
	Constant, Siscia, 337-340, *aes* IV	56
	Constant, Trèves, 341, *aes* IV	60
	Empereur et atelier ind., 364-378, *aes* III	64
	Uri, Altdorf, 1620, Schilling	68
Démolition (Extérieur sud B7)	Empereur et atelier ind., 260-274, antoninien	50

Les couches d'occupation du bâtiment périphérique livrent trois monnaies. La composition et l'état de conservation de ce numéraire correspondent habituellement à la circulation monétaire du début du IIe s. En effet, l'as de Domitien est assez usé (cat. 14), tandis que le *dupondius* et le denier de Trajan (cat. 21 et 25) sont peu marqués par le frai.

La couche de démolition renferme 27 monnaies, dont une part importante de pièces émises par les Antonins (14 exemplaires). Les émissions gallo-romaines s'échelonnent du règne de Claude à l'époque valentinienne. L'as de Claude est probablement à considérer comme une monnaie isolée, faisant partie du mobilier de l'ancienne *villa*. Il en va peut-être de même pour quelques pièces peu usées de la fin du Ier s. et de la première moitié du IIe s., notamment un as de Nerva (cat. 18) et de Trajan (cat. 22). Une bonne partie du numéraire des années 103 à 192, qui porte des

traces d'usure variables, peut avoir circulé encore au début du IIIe s. Cette période est également représentée par deux deniers de Septime Sévère (cat. 45-46). Les décennies suivantes ne livrent que deux antoniniens, émis entre 260-274. La période constantinienne fournit trois *nummi* des années 312-341 (cat. 52, 56 et 60). La suite est à l'image du faciès monétaire du site, un seul exemplaire provient de la seconde moitié du IVe s., un *aes* III daté de 364-378 (cat. 64).

La cour de service L 192

Phase	Type	Catalogue n°
Construction	Gaule Belgique, territoire présumé des *Bellovaci*, avant 52 av. J.-C., potin	2
	Titus César, Lyon, 77-78, as	9
Occupation	-	-
Démolition	Auguste ou Tibère, Lyon, environ 8/9-14 ap. J.-C, semis	4
	Domitien César, Rome, 80-81, as	11
	Domitien, Rome, 81-96, *dupondius*	16
	Antonin le Pieux, Rome, 143-144, denier	32
	Constant, atelier ind., 337-341, *aes* IV	59
Non stratifié	Caracalla César, Rome, 196, sesterce	44

La couche de construction renferme un potin gaulois émis avant 52 av. J.-C. (cat. 2), ainsi qu'un as usé de Titus datant de 77-78 (cat. 9). La présence de cette monnaie gauloise constitue un nouvel indice relatif à l'occupation d'une partie du site à l'époque julio-claudienne, déjà suggérée par le petit bronze massaliète du Ier s. av. J.-C. (voir ci-dessus) et par les découvertes monétaires anciennes (voir *supra*, p. 428-443).

Les cinq monnaies de la couche de démolition se situent entre les règnes d'Auguste et de Constant Ier. La plus ancienne, un *semis* augustéen frappé à Lyon (cat. 4), ne peut probablement pas être rattachée aux autres monnaies de ce groupe, qui sont plutôt à mettre en relation avec des phases d'occupation postérieures. Un sesterce de Caracalla, non stratifié, semble attester la fréquentation continue de la cour durant la première moitié du IIIe s.

Extérieur du palais

Une seule monnaie est à signaler en bordure occidentale du palais:

Phase	Type	Catalogue n°
Démolition	Titus César, Rome, 74, denier	8

Ce denier, émis sous le règne de Vespasien, est l'une des rares monnaies d'argent recueillies sur le site[1016]. Son apport sur le plan chronologique n'est pas significatif. En effet, son état d'usure indique une assez longue durée de circulation. Par ailleurs, il n'est pas rare de recenser de telles pièces dans certains dépôts monétaires du IIIe s.

Conclusions relatives à la répartition spatiale et stratigraphique des monnaies

Les six monnaies recueillies dans les couches de construction du palais offrent un profil hétérogène, dans lequel les espèces gauloises (2 exemplaires), ainsi que le numéraire romain des années 77 à 97 (3 exemplaires) occupent une place importante; la répartition chronologique particulière de cet échantillon s'explique vraisemblablement par le nombre réduit d'exemplaires qui le composent[1017]. Sur cette seule base, la construction du palais aurait pu être située dans les premières décennies du IIe s. Le *terminus post quem* numismatique est cependant donné par une monnaie plus tardive, un moyen-bronze de 161-176, à l'effigie de Faustine II (*dupondius* ou as).

À première vue, le jalon chronologique fourni par la pièce de Faustine II ne s'accorde pas aisément avec les indices de datation obtenus pour la phase d'occupation, le faciès monétaire de celle-ci s'échelonnant entre les règnes de Vespasien ou de Titus à Hadrien. Ce numéraire semble refléter une occupation qui pourrait

1016 Meissonnier 2000, p. 572, a déjà évoqué cette rareté de deniers du IIe s. sur les sites de Gaule. Il suggère que les sesterces ont substitué les espèces d'argent. Par ailleurs, il semblerait que les deniers aient plus facilement circulé dans les centres urbains qu'en milieu rural.

1017 Sur les questions de conservation des vestiges et la stratégie de fouille, voir p. 465-469.

A. Gaule	GAULE								**2**
Marseille	1 petit bronze								1
Territoire présumé des *Bellovaci*	1 potin								1
C. Rome / Empire		ROME	TRÈVES	LYON	OSTIE	SISCIA	ORIENT	LOCAL	INDETERMINÉ	
Période I: 27 av. - 69 ap. J.-C.										**4**
Auguste (27 av. - 14 ap. J.-C)				1 as						1
Auguste ou Tibère				1 semis						1
Tibère (14-37)		1 as								1
Claude (41-54)		1 as								1
Période II: 69-96										**10**
Vespasien (69-79)		1 as								1
Titus César		1 d		1 as						2
Domitien César		1 as								1
Vespasien (69-79) ou Titus (79-81)									1 dp/as	1
Domitien (81 - 96)		2 s / 3 dp						1 d		6
Période III: 81-192										**26**
Nerva (96-98)		2 as								2
Trajan (98-117)		1 d/2 s /2 dp/ 1 as as							1 d	**7**
Hadrien (117-138)		1 s / 1 dp/ 3 as								5
Antonin le Pieux (138-161)		1 d / 1 s / 1 dp/as								3
Faustine I divinisée		1 s/ 1dp/as								2
Faustine II		1 dp/as								1
Marc Aurèle (161-180)		1 as								1
Faustine II		2 dp/as								2
Commode (180-193)		1 s						1 s		2
Période I-III: Ier s. av. - IIe s. ap. J.-C.		1 dp/as								1
Periode IV: 192-260										**3**
Séptime Sévère (193-211)							1 d		1 d	2
Caracalla César		1 s								1
Periode V: 260-294										**4**
Gallien (253-268)		1 ant								1
Salonine		1 ant								1
Claude II (268-270)		1 ant								1
Ind.									1 ant	1

Période VI: 294-318										**2**
310-318					1 *aes* III				1 *aes* III	2
Période VII: 318-330										**1**
318-330			1 *aes* III							1
Période VIII: 330-341										**6**
330-335			1 *aes* III				1 *aes* III			2
335-341				1 *aes* IV		1 *aes* IV			2 *aes* IV	4
Période IX: 341-348										**2**
341-348			1 *aes* IV						1 *aes* IV	2
Période X: 348-353/4										**1**
348-353/4						1 *aes* III				1
Période XII: 364-378										**2**
364-378				1 *aes* III					1 *aes* III	2
Période XII bis: 364-378/83										**1**
364-378/83									1 *aes* III	1
	GAULE	ROME	TRÈVES	LYON	OSTIE	SISCIA	ORIENT	LOCAL	INDETERMINÉ	TOTAL
TOTAL	2	38	3	5	1	2	2	2	10	65
D. Monnaies post-romaines										**3**

Fig. 674
Orbe-Boscéaz, villa *romaine*, pars urbana, *1987-2001. Faciès des émissions monétaires classées par empereur, période, valeur et lieu d'émission.*

débuter avant le début de règne d'Antonin le Pieux. Les seuls exemplaires du IIe s., un denier de Trajan de 114-117, peu usé, ainsi qu'un as daté de 125-128, presque neuf, fournissent des indices allant dans ce sens. Le bronze de Faustine II suggère cependant que leur durée de circulation fut bien plus longue. D'un point de vue numismatique, la présence de cette monnaie tardive au milieu de découvertes monétaires bien plus anciennes n'est pas totalement aberrante, dans la mesure où le numéraire des années 77 à 128 circule encore fréquemment sous le règne d'Antonin le Pieux et même parfois au delà.

En l'absence de données archéologiques précises, il n'est pas aisé d'interpréter les nombreuses découvertes monétaires issues de ces niveaux très perturbés. L'apport chronologique de ces trouvailles, notamment en ce qui concerne la mise en évidence des différentes phases d'occupation, s'en trouve fortement diminué. Cependant, les nombreuses pièces de la seconde moitié du IIe s., ainsi que celles du IIIe s. et du début du IVe s. découvertes dans les couches de démolition prouvent bien que la fréquentation du lieu s'est poursuivie bien au-delà du *terminus post quem* donné par le numéraire de la couche d'occupation.

Le mobilier numismatique en contexte de démolition et, dans une moindre mesure, les monnaies non stratifiées, permettent de distinguer deux, voire trois périodes: une première, très modeste en nombre, appartenant à un contexte inconnu, peut-être une humble habitation d'époque julio-claudienne; une seconde lié à la *villa* de la fin du Ier s. et une troisième marquant la fréquentation du palais au IIe s. et les phases successives d'occupation qui ont suivi jusqu'au milieu du IVe s. au moins. En effet, la découverte de nombreux bronzes usés d'époque antonine témoigne d'une circulation prolongée, qui pourrait être placée à la fin du IIe s. ou même au milieu du IIIe s. L'occupation tardive de la *villa*, partielle ou ponctuelle, semble attestée par quelques rares monnaies de la seconde moitié du IIIe s. et jusqu'au dernier quart du IVe s. environ. Un prolongement chronologique de quelques décennies ne peut pas totalement être exclu.

Par ailleurs, la répartition des découvertes numismatiques à l'intérieur de la *pars urbana* permet de distinguer des zones d'occupation chronologiquement différentes: le bâtiment central ne livre aucune monnaies ayant pu circuler après 260, tandis que l'aile sud fournit l'ensemble du numéraire plus tardif.

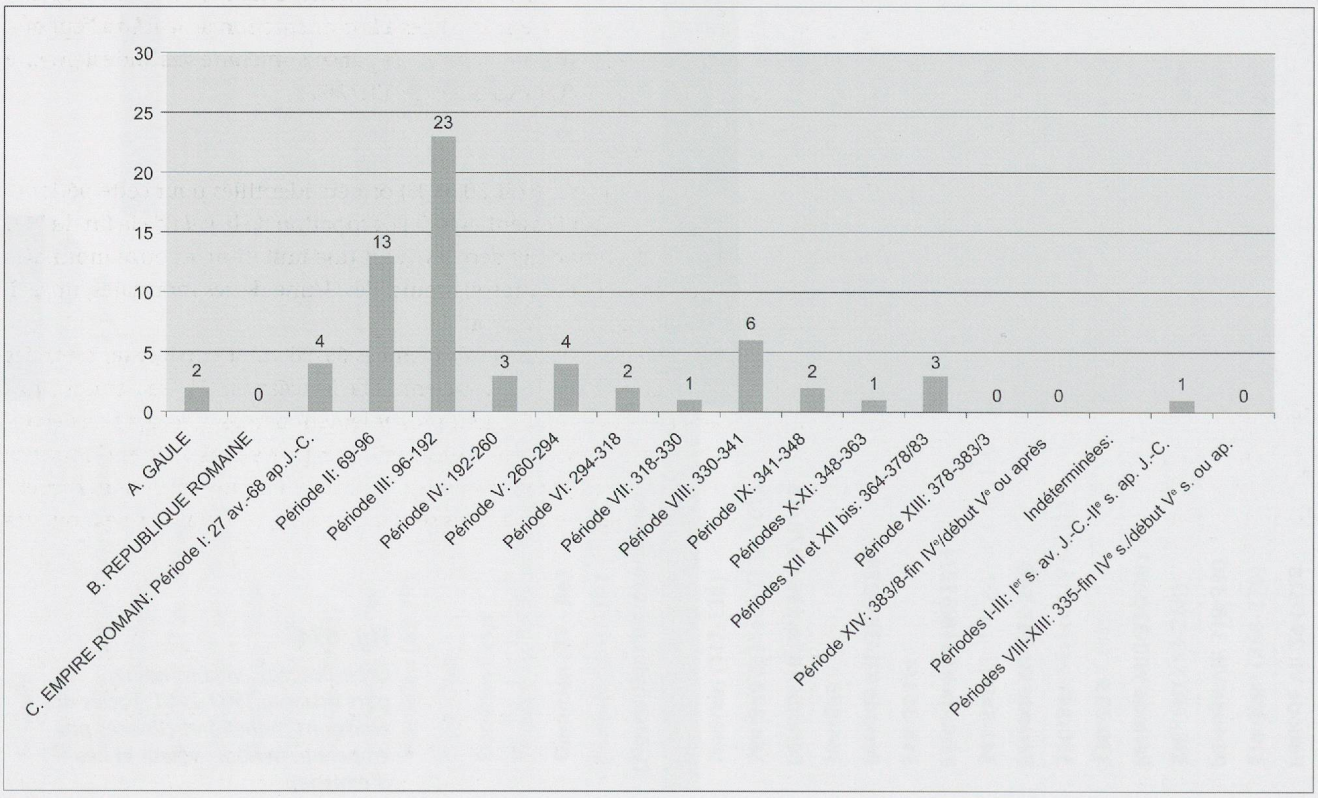

Fig. 675
Orbe-Boscéaz, villa *romaine,* pars urbana, *1987-2001. Faciès général des émissions monétaires par période.*

Analyse du faciès monétaire par période

Dans ce chapitre nous analyserons brièvement le faciès monétaire des découvertes monétaires de la *pars urbana* pour le comparer à celui des découvertes anciennes. Nous ne reviendrons plus sur les phénomènes généraux de la circulation monétaire entre la seconde moitié du Ier s. et le début du Ve s., déjà été traités au chapitre précédent.

Gaule

Le mobilier numismatique le plus précoce est constitué par deux monnaies du Ier s. av. J.-C. (2 exemplaires sur 64 déterminables, soit 3,13 %): un petit bronze d'origine probablement massaliète[1018], ainsi qu'un potin provenant du territoire présumé des *Bellovaci*, en Gaule Belgique. Il a été mis au jour dans une couche de construction de la *villa* du IIe s., qui recèle du matériel provenant de niveaux plus précoces. De telles trouvailles n'ont rien d'exceptionnel, puisqu'à l'époque augustéenne, les monnaies gauloises circulaient encore dans les provinces occidentales nouvellement conquises[1019], se mêlant aux monnaies romaines républicaines et impériales. Cela s'explique par la pénurie monétaire survenue aux débuts de la conquête romaine, qui perdura durant plusieurs décennies[1020]. Si le potin s'intégrait assez aisément dans le système monétaire romain nouvellement établi, en suppléant le *quadrans*[1021], il reste à savoir à quelle fraction pouvait correspondre le petit bronze massaliète. En l'état des connaissances numismatiques actuelles, la durée de circulation de ces deux monnaies gauloises n'a vraisemblablement pas dépassé la première moitié du Ier s.[1022].

Ces deux exemplaires, tout comme plusieurs pièces républicaines et julio-claudiennes recueillies au cours des diverses campagnes de fouilles et prospections, pourraient attester une première occupation du site, qui reste encore à situer, qui aurait précédé la *villa* de la fin du Ier s.

Rome

Les années 27 av.-68 ap. J.-C.: période I

Composé de quatre monnaies d'airain, dont un semis et trois as (soit 6,25 %), cet échantillon constitue peut-être un indice supplémentaire d'une occupation précoce du site à l'époque julio-claudienne, déjà suggérée par certaines découvertes monétaires anciennes. C'est le cas, en particulier, du semis lyonnais, qui a difficilement pu circuler jusqu'à l'époque flavienne. Les autres monnaies, du moins celles de Tibère et de Claude émises à Rome, pourraient être liées à la construction de la *villa* à l'époque flavienne. Par ailleurs, la proportion représentée par ce numéraire stratifié est proche de celle des découvertes monétaires anciennes (3,77 %).

Les années 69-96: période II

Pas moins de treize exemplaires (soit 20,31 %) ont été identifiés pour cette période. Ce pourcentage élevé est pour l'essentiel lié à l'occupation de la *villa* de la fin du Ier s. Les dénominations comptent deux deniers, dont une imitation, et onze monnaies d'airain, dont deux sesterces et huit sous-multiples. L'une de ces monnaies, un as à l'effigie de Titus César, provient de Lyon.

Le pourcentage élevé de monnaies des années 69-96 vient corriger les données livrées par les découvertes monétaires anciennes de Boscéaz (3,77 % seulement, voir fig. 673). Ces écarts marqués s'expliquent probablement par les contextes de découverte différents, les découvertes monétaires anciennes provenant de toute la surface du site, y compris de la zone du *mithraeum*. Contrairement aux monnaies recueillies lors des fouilles de la *pars urbana*, elles sont souvent représentatives des couches d'occupation plus récentes.

Les années 96-192: période III

Le nombre d'espèces antonines est particulièrement élevé (23 monnaies, soit 35,94 %). Cette période accuse une différence significative par rapport aux découvertes anciennes (18,87 % seulement). Tous les empereurs de la dynastie antonine sont représentés, avec une prédominance des règnes de Trajan, Hadrien et Antonin le Pieux (années 98-161). Quatre dénominations différentes ont été recueillies, deux

1018 Blanchet 1905, p. 237, note 4, n'est pas certain que ces petits bronzes proviennent d'un atelier massaliète.

1019 Notamment en Gaule Belgique: Delestrée 1999, p. 37.

1020 Phénomène déjà observé sur le site de Vidy-Chavannes 11: Geiser/Muhlemann 1999, p. 307.

1021 Delestrée 1999, p. 35.

1022 À propos de la durée de circulation des monnaies gauloises dans le bassin lémanique: Geiser/Muhlemann 1999, p. 306; Geiser *et al.* 1991, p. 212.

deniers de Trajan, dont l'un hybride, sept sesterces, ainsi que douze *dupondii* et as. La répartition des espèces en bronze correspond à celle relevée au chapitre précédent, elle comporte une majorité de sous-multiples, dans des proportions encore plus marquées. Les traces d'usure plus ou moins importantes relevées sur les monnaies d'airain incitent à penser que nombre d'entre elles circulaient encore dans la première moitié du IIIe s.

Signalons enfin une monnaie d'un intérêt particulier, un sesterce hybride de Commode issu d'un atelier non officiel (cat. 42). Cette imitation se reconnaît notamment par le style particulier du portrait, plus stylisé, et la graphie maladroite des légendes.

Les années 192-260: période IV

Le nombre d'émissions monétaires des années 192-260 accuse une forte chute, comme sur la plupart des autres sites (3 exemplaires, soit 4,69 %). À la différence du faciès des découvertes monétaires anciennes, cette période livre exclusivement des monnaies à l'effigie de Septime Sévère.

La présence de deux deniers, dont une monnaie orientale émise à Laodicée ad Mare (cat. 45), ne tient pas du hasard. À partir du règne de Septime Sévère, le volume d'émission des espèces en argent va augmenter de façon significative, tout en s'accompagnant d'une forte réduction du titre[1023].

Les années 260-294: période V

Le nombre d'espèces postérieures aux émissions de la première moitié du IIIe s. est peu significatif (6,25 %), ce qui tranche par rapport au faciès monétaire des découvertes anciennes (25,47 %).

Ce lot de quatre antoniniens comprend exclusivement des émissions officielles, dont trois frappées à Rome entre 267-269. La dernière monnaie, de provenance indéterminée, peut être datée des années 260-274.

Ces exemplaires isolés et l'absence d'imitations du dernier quart du IIIe s. soulèvent de nombreuses questions sur l'occupation de la *pars urbana* à cette période. On pourrait y voir un indice d'une possible rupture, se caractérisant par l'abandon de certains locaux. Il est difficile d'affiner ce commentaire, dans la mesure où le nombre de monnaies est relativement restreint et que nous manquons d'autres éléments de datation solides.

Les années 294-318: période VI

Pour la période 294-318, deux monnaies ont été recueillies (3,13 %). Les deux *folles* (*nummi*) sont datés des années 310-313 et le seul déterminable provient d'Ostie (cat. 52). Ce faible pourcentage, comparable à celui des découvertes anciennes, peut s'expliquer par une pénurie monétaire, indépendante de l'activité du site. Ces *folles* attestent probablement la poursuite de l'occupation de la *pars urbana*, du moins de certaines parties de celle-ci, au début du IVe s.

Les années 318-330: période VII

Cette période ne livre qu'un exemplaire isolé, frappé en 319 dans l'atelier de Trèves (soit 1,56 %). Le pourcentage insignifiant de cette période semble confirmer le déclin de la *villa* déjà amorcé au cours de la seconde moitié du IIIe s. Les découvertes monétaires anciennes étaient plus nombreuses pour cette période (5,66 %).

Les années 330-348: périodes VIII-IX

Huit monnaies confirment l'occupation de la *pars urbana* au cours de la première moitié du IVe s. (soit 12,5 %). Trèves livre logiquement le nombre le plus élevé de pièces (2 exemplaires), tandis que l'atelier de Lyon est également représenté par un *aes* IV. La présence d'une monnaie orientale atteste le phénomène de diversification de la circulation monétaire des années 330-341. L'apport croissant du numéraire oriental, tant en Gaule que pour l'ensemble des trouvailles monétaires du Plateau suisse, a déjà été mis en évidence par de nombreuses études[1024].

D'un point de vue strictement statistique, cette période pourrait correspondre à une légère reprise d'activité sur le site. Cependant, nous sommes d'avis que le

1023 Guey 1962, p. 81.

1024 Notamment Wigg 1991, p. 143; Peter 2001, p. 184-185; Doyen/Lemant 1990, p. 34.

nombre plus élevé de pièces recueillies s'explique plutôt par la nette augmentation du volume des émissions monétaires à partir de 330.

Les années 348-363: périodes X-XI

Cette période de pénurie monétaire ne livre qu'un *aes* III de Constance frappé à Siscia (soit 1,56 %) et confirme l'apport numéraire modeste déjà constaté précédemment (2,83 %).

Les années 364-378/383: périodes XII-XII bis

Le total de trois exemplaires montre la faible représentation de l'époque valentinienne (soit 4,69%). Cette particularité caractérisait également les découvertes monétaires anciennes (5,66 %). La série d'*aes* III compte une monnaie émise à Lyon, au cours des années 367-375, ainsi que deux autres exemplaires fortement corrodés qui ne peuvent pas être déterminés avec précision. La fabrication de ces deux pièces ne dépasse pas 378/383.

Aucune monnaie postérieure à 383 n'a été recueillie. Cet indice chronologique suggère un abandon total de la *pars urbana* avant le tournant du IVe s. Une fréquentation occasionnelle, plus tardive, ne peut cependant pas totalement être exclue, d'une part en raison de la présence du *mithraeum*, d'autre part parce que certaines monnaies de petit module pourraient correspondre à l'occupation tardive de la *pars urbana*[1025].

Conclusion générale

D'une manière générale, si l'étude de ce mobilier pose de nouveaux jalons chronologiques précieux dans le secteur de la *pars urbana*, elle souligne aussi les lacunes de nos connaissances pour une partie du site de Boscéaz.

La fréquentation du site avant la construction de la *villa* de la fin du Ier s., suggérée d'un point de vue numismatique, ne peut être confirmée pour l'heure par le mobilier céramique. Il est vrai aussi que cette hypothèse repose sur un nombre relativement modeste de monnaies et que le secteur de la *pars urbana* n'a jamais livré de mobilier aussi ancien. La forme de cette première occupation hypothétique reste à cerner; on pourrait envisager un habitat modeste, encore inconnu à ce jour, fréquenté durant une période limitée. D'après les paramètres numismatiques connus, l'occupation de la *villa* s'est principalement déroulée à partir de la fin du Ier s. jusqu'à la première moitié du IIIe s. En raison de l'arasement du site, aucune des périodes d'occupation tardives ne peut être mise en évidence de manière précise. Le faciès monétaire de la *pars urbana* indique une rupture survenue dans la seconde moitié du IIIe s., bien plus tôt que ce que les découvertes monétaires anciennes ne le laisseraient supposer. Le numéraire plus tardif se concentre dans la partie sud du palais. L'impression d'occupation partielle et de déclin de la *villa* se trouve renforcée par le volume modeste des trouvailles du IVe s., plus particulièrement des années 330-348 et 364-383 qui livrent habituellement de forts pourcentages de monnaies. Ainsi, la *pars urbana* pourrait avoir été abandonnée définitivement à la fin du IVe s.[1026]. Cette hypothèse qui ne repose que sur un nombre réduit de monnaies, ayant pu se maintenir en circulation de manière prolongée, demande à être confirmée par le faciès des autres mobiliers archéologiques. De nouvelles découvertes faites à l'emplacement de la *pars rustica* apporteraient certainement des éléments de comparaison intéressants et permettraient peut-être de déterminer d'autres zones d'occupations tardives[1027].

1025 À propos de la résurgence d'anciennes espèces aux IVe et Ve s.: Delmaire 1983a, p. 131-185; Delmaire 1983b, p. 343-344; Frey-Kupper 2002, p. 110; Geiser 2002, p. 139-140; Estiot 2002, p. 49-50.

1026 Delmaire 1983b, p. 344, fait observer, à juste titre, que l'absence de numéraire frappé dans la dernière décennie du IVe s. ne signifie pas forcément l'abandon d'un site. Ce vide monétaire peut parfois s'expliquer par l'interruption de l'approvisionnement monétaire.

1027 La *pars rustica* n'a été fouillée que partiellement, entre 2002 et 2004. Les trois campagnes de fouilles successives ont livré le mobilier numismatique suivant: 1 exemplaire de Tibère, 2 exemplaires des Flaviens, 11 exemplaires des Antonins, 2 exemplaires des Ier-IIe s., 1 exemplaire de la première moitié du IIIe s., 5 exemplaires de la seconde moitié du IIIe s., dont 3 imitations. Aucun exemplaire des IVe et Ve s. n'a été recueilli.

Catalogue

* monnaies illustrées (fig. 676 et 677)

A. Gaule

Marseille, Ier s. av. J.-C., petit bronze
De La Tour 1994, pl. IV, 2022; Chabouillet/Muret 1889, nos 2003-2051; Blanchet 1905, p. 237.
1. AE; 1,74 g; 10,3/9,8 mm; 360°.
OB 87/4157-01/US 50; CMCL 25813.

Gaule Belgique, territoire présumé des *Bellovaci*, avant 52 av. J.-C., potin*
De La Tour 1994, pl. XXX, no 7458 (*Meldi?*); Chabouillet/Muret 1889, nos 7450-7455, 7457-7458, 7460-7463; Scheers 1977, 163-164. 707-712, pl. XXIII, 654; Scheers 1978, nos 644-645; Brenot/Scheers 1996, 130-131. 966 (*Bellovaci*, avant 52 av. J.-C.).
2. AE; 3,01g; 21,4/20,5 mm; 360°.
OB 00/19213-04/US 22.

C. Empire romain

I. La période 27 av. - 68 ap. J.-C.

Auguste, Lyon (série I), environ 15-10 ou environ 7-3 av. J.-C., as*
RIC I², 57. 230 (environ 15-10 av. J.-C.); BMC I, 92-93. 549-556 (10-6 av. J.-C.); Van Heesch 1993, p. 535-538 (environ 7- environ 3 av. J.-C.); Giard 1983, 98-99. 78 (environ 10-7 av. J.-C.); 113-114. 117 (8 av. J.-C.).
3. AE; 5,84 g; 23/22,6 mm; 45°.
OB 99/16987-01/US 58.

Auguste ou Auguste pour Tibère, Lyon, environ 8/9-14 ap. J.-C., semis
RIC I², 58. 234, 239, 243, 246 (série II: c. 8/9-14); BMC I, 94. 568-569 (série II: environ 10-14); 96. 588 (12-14?); Giard 1983, 108. 98 (10-14); 111. 110 (10); 112. 115 (13-14?).
4. AE; 3,33 g; 17,9/17,1 mm; 0°.
OB 00/17670-02/US 23.

Tibère, Rome, 35-36, as
RIC I², 98. 59; BMC I, 138. 120-124.
5. AE; 7,59 g; 28,4/26,8 mm; 360°.
OB 94/11454-01/US 66.

Claude, Rome, environ 41-54, as
RIC I², 127. 95 (environ 41-50?) ou 129. 111 (environ 50-54?); BMC I, 184. 140-142 (41); 191-192. 199-201 (42-...).
6. AE; 6,47 g; 25,1/24 mm; 180°.
OB 99/17038-01/US 15.

II. La période 69-96

Vespasien, Rome, 71, as
RIC II, 73. 485; BMC II, 130. *.
7. AE; 9,86 g; 27,2/26,4 mm; 180°.
OB 87/4134-01/US 3; CMCL 25811.

Vespasien pour Titus César, Rome, 74, denier*
RIC II, 36. 178; BMC II, 29. *.
8. AR; 2,86 g; 19,2/18 mm; 180°.
OB 94/12584-01/US 37.

Vespasien pour Titus César, Lyon, 77-78, as*
RIC II, 108. 789a; BMC II, 215. 870; Giard 2000, 160. 129.
9. AE; 10,73 g; 27,3/26,2 mm; 180°.
OB 99/17788-01/US 22.

Vespasien ou Titus, Rome ou Lyon, 69-81, as
RIC II, ind.; BMC II, ind.
10. AE; 9,26 g; 26,6/26,2 mm; 0°.
OB 91/7931-06/US 11.

Titus pour Domitien César, Rome, 80-81, as
RIC II, 138. 169d; BMC II, 275. 246.
11. AE; 8,69 g; 25,9/25,4 mm; 180°.
OB 00/17726-04/US 23.

Domitien, Rome, 81-82, sesterce*
RIC II, 183. 232a-234; 184. 239a-240a; BMC II, 354. 260-263; 355. 265; 356. 271, 272, 274; 357. 275;
Rem.: tête laurée à dr.; av.: IMP CAES DIVI VESP F DOMITIAN AVG P M; datation: 81-82.
12. AE; 24,08 g; 31,9/30 mm; 180°.
OB 94/12634-01/US 66.

Domitien, Rome, 90-91, *dupondius**
RIC II, 203. 392; BMC II, 399. 444-445.
13. AE; 10,43 g; 28,8/27,1 mm; 180°.
OB 90/4702-01/US 6.

Domitien, Rome, 86-96, *dupondius*
RIC II, 195. 331; 198. -; 200. 368a; 203. 393; 205. 406; 206. 421; BMC II, 383. 384; 387. *; 390. 413; 399. 446-447; 404. 468; 408. 479.
Rem.: type VIRTVTI AVGVSTI; datation: 86-96.
14. AE; 11,04 g; 27,8/26,7 mm; 180°.
OB 99/17602-02/US 17.

Domitien, Rome, 81-96, sesterce
RIC II, ind.; BMC II, ind.
15. AE; 24,14 g; 34,5/32,6 mm; 180°.
OB 99/17013-02/US 15.

Domitien, Rome, 81-96, *dupondius*
RIC II, ind.; BMC II, ind.
16. AE; 11,61 g; 28,7/27,8 mm; 180°; flan cisaillé.
OB 00/19209-01/US 23.

Domitien, atelier local, dès 85, denier
RIC II, p. 161-179; BMC II, p. 314-349;
Rem.: av.: IMP CAES DOMIT AVG GERM[...]; datation: 85-96.
17. AR/AE; 1,83 g; 18/15,6 mm; 0°; fourré.
OB 87/4081-01/US 1; CMCL 25812.

Nerva, Rome, 96, as*
RIC II, 227. 53 (96); BMC II, 16. 95 (1ère émission, 96).
18. AE; 8,53 g; 26,4/25,3 mm; 180°.
OB 99/17069-01/US 15.

Nerva, Rome, 96-97, as
RIC II, 227. 53 (96), 69; 228. 79 (97); 229. 95 (97); BMC III, 16. 95 (1ère émission, 96); 18. 99 (2e émission, 96); 23. 128 (1ère émission, 97); 26. 141 (2e émission, 97).
19. AE; 9,88 g; 26,8/25,8 mm; 180°.
OB 98/15216-02/US 13.

III. La période 96-192

Trajan, Rome, 98-99, sesterce
RIC II, 272. 389-390; BMC III, 148. 715-716; -.
20. AE; 23,41 g; 33,8/33 mm; 180°.
OB 94/11610-01/US 51.

Trajan, Rome, 98-99, *dupondius
RIC II, 272. 382 ou 385; BMC III, 149. 719 ou 720.
21. AE; 14,73 g; 28,5/27,7 mm; 180°.
OB 99/17602-03/US 17.

Trajan, Rome, 103-111, as*
RIC II, 279. 479 (103-111); BMC III, 195. 921; 196. 922 (104-111).
22. AE; 11,13 g; 26,6/25,4 mm; 180°.
OB 01/20519-01/US 15.

Trajan, Rome, 103-111, sesterce
RIC II, 284. 564 var. (103-111, épaule g. drapée); BMC III, 166. 785 (104-111).
23. AE; 24,12 g; 33,4/32,7 mm; 180°.
OB 99/16965-01/US 15.

Trajan, Rome, 103-114, *dupondius*
RIC II, 278. 460 (103-111) ou 287. 605 (112-114); BMC III, 194. 918 (104-111) ou 211. 996 (112-114?).
24. AE; 9,93 g; 27,7/25,5 mm; 180°.
OB 99/17098-01/US 15.

Trajan, Rome, 114-117, denier*
RIC II, 267. 318 (114-117); BMC III, 114. 580 (112-117).
25. AR; 3,30 g; 18,3/17,1 mm; 180°.
OB 99/17602-01/US 17.

Trajan, atelier ind., 114-117, denier*
RIC II, - (rv.: 252. 119: 103-111); BMC III, - (av.: groupe IV; rv.: 72. 288-293).
Rem.: av. des années 114-117, IMP CAES NER TRAIANO OPTIMO [AVG GER DAC].
26. AR; 3,13 g; 20,4/18,2 mm; 180°; monnaie hybride.
OB 99/17631-01/US 15.

Hadrien, Rome, 121-122, sesterce*
RIC II, 420. 611b (groupe A, III: 121-122?); BMC III, 424. 1253-1254 (groupe C: 119-138).
27. AE; 25,43 g; 33,4/32,6 mm; 180°.
OB 01/20544-01/US 15.

Hadrien, Rome, 125-128, dupondius
RIC II, 426. 657 i (groupe B: 125-128); BMC III, 436. 1325 (groupe D).
28. AE; 11,38 g; 26,3/24,3 mm; 180°.
OB 99/17013-01/US 15.

Hadrien, Rome, 125-128, as*
RIC II, 427. 678 (d) (groupe B: 125-128); BMC III, 440. 1349 (groupe D).
29. AE; 11,17 g; 27,9/26 mm; 180°.
OB 94/12664-01/US 51.

Hadrien, Rome, 117-138, as
RIC II, ind.; BMC III, ind.
30. AE; 10,29 g; 25,9/25,5 mm; 360°.
OB 98/16817-01/US 16.
31. AE; 7,59 g; 26,4/25,3 mm; 0°.
OB 01/20493-05/US 15.

Antonin le Pieux, Rome, 143-144, denier*
RIC III, 39. 111b; BMC IV, 70. 496-497.
32. AR; 2,79 g; 18,6/18,1 mm; 180°
OB 99/17557-01/US 23.

Antonin le Pieux, Rome, 138-161, sesterce
RIC III, ind.; BMC IV, ind.
33. AE; 22,83 g; 32,2/31,4 mm; 180° ou 360°.
OB 01/20526-02/US 15.

Antonin le Pieux, Rome, 138-161, *dupondius* ou as
RIC III, ind.; BMC IV, ind.
34. AE; 9,50 g ; 26,6/25,4 mm; 360°; bord relevé, martelé.
OB 01/20520-01/US 15.

Antonin le Pieux pour Faustine I divinisée, Rome, environ 141-161, sesterce*
RIC III, 165. 1143 (groupe B, après 141); BMC IV, 245. 1532-1534 (3e émission).
35. AE; 25,32 g; 32,2/29,8 mm; 180°.
OB 01/20467-05/US 15.

Antonin le Pieux pour Faustine I divinisée, Rome, environ 141-161, *dupondius* ou as
RIC III, ind.; BMC IV, ind.
36. AE; 8,57 g; 27/25,1 mm; 180°.
OB 98/16850-01/US 49.

Antonin le Pieux pour Faustine II, Rome, environ 147-161, *dupondius* ou as
RIC III, 193. 1398; BMC IV, 380. 2188 (groupe III).
37. AE; 7,93 g; 28/24,5 mm; 180°.
OB 98/16850-02/US 49.

Marc Aurèle pour Faustine II, Rome, 161-176, *dupondius* ou as*
RIC III, 347. 1672 (as); BMC IV, - (*dupondius* ou as, 161-176).
38. AE; 12,11g; 27,6/25,5 mm; 180°.
OB 01/20544-02/US 15.

Marc Aurèle pour Faustine II, Rome, 161-176, dupondius ou as*
RIC III, 348. 1687 (as); BMC IV, 543. 1002 (*dupondius* ou as, 161-176).
39. AE; 11,74 g; 25,3/23,9 mm; 20°.
OB 94/17633-01/US 6.

Marc Aurèle, Rome, 161-180, as
RIC III, ind.; BMC IV, ind.

40. AE; 6,44 g; 24,6/22,8 mm; 0°.
OB 99/17115-04/US 15.

Commode, Rome, 192, sesterce*
RIC III, 436. 619 (a); BMC IV, 837. 692, 693 ou 694.
41. AE; 20,73 g; 28,7/27,1 mm; 360°.
OB 01/20467-02/US 15.

Commode, atelier local, dès 184/185, sesterce*
RIC III, - (compar. rv.: 427. 537; datation: 186-187); BMC IV, - (compar. type PACI AETERNAE: 814. 606; datation: 186-189).
Rem.: av.: COMMODVS ANTP-FELIT AVG BRIT; titulature BRIT: dès 183; rv.: [...]C-OS II PP ; COS II: dès 179-180.
42. AE; 16,76 g; 28,4/25,3 mm; 180°.
OB 01/20466-01/US 15.

Monnaies indéterminées des périodes I-III

Empereur et atelier ind., fin Ier s. av. - IIe s. ap. J.-C., *dupondius* ou as
RIC I²-III, ind.; BMC I-VI, ind.
43. AE; 5,17 g; 26/22,7 mm; 0°.
OB 01/20526-04/US 15.

IV. La période 192-260

Septime Sévère pour Caracalla César, Rome (11e émission), 196, sesterce*
RIC IV/1, 276. 400 (a) (196-197); BMC V, 150. 611 (196-197?); Hill 1977, 15. 203 (11e émission, 196).
44. AE; 17,70 g; 29,1/27,7 mm; 360°.
OB 00/16910-01/US 67.

Septime Sévère, Laodicée ad Mare, 196-197, denier*
RIC IV/1, 156. 479A (b); BMC V, 112. *.
45. AR; 2,56 g; 18,3/15,8 mm; 180°.
OB 99/16986-01/US 15.

Septime Sévère, atelier ind., 207-211, denier*
RIC IV/1, - (compar. rv. de Caracalla: 227. 95; émis en 207); BMC V, - (compar. rv. de Caracalla: 266. 552-554; émis en 207); Hill 1977, - (compar. rv. de Caracalla: 25. 919; 26e émission: 207).
46. AR; 2,71 g; 20,1/18,7 mm; 360°; monnaie hybride.
OB 01/20509-01/US 15.

V. La période 260-294

Gallien, Rome (6e émission), 267-268, antoninien
RIC V/1, 151. 230 (buste nu; tigresse à g.); Besley/Bland 1983, 119. 1341 (6e émission); Bland/Burnett 1988, 171. 305 (6e émission).
47. BI; 2,22 g; 21,5/18,6 mm; 360°; à l'exergue: B.
OB 98/16859-02/US 61.

Gallien pour Salonine, Rome (6e émission), 267-268, antoninien
RIC V/1, 193. 16; Besley/Bland 1983, 121. 1418 (6e émission); Bland/Burnett 1988, 172. 379 (6e émission).
48. BI; 1,42 g; 19,4/17,8 mm; 360°; dans un des champs ou à l'exergue: marque d'atelier?
OB 98/14984-01/US 49.

Claude II, Rome (2e ou 3e émission), 268-269, antoninien
RIC V/1, 219. 104 ou 105; Besley/Bland 1983, 135. 2032 (1ère ou 2e émission); Bland/Burnett 1988, 179. 717 (2e ou 3e émission).
49. BI; 2,27 g; 17,3/16,5 mm; 360°; dans le champ à g.: A.
OB 99/17782-01/US 15.

Empereur et atelier ind., 260-274, antoninien
RIC V/1-V/2, ind.; Elmer 1941, ind.; Besley/Bland 1983, ind.; Bland/Burnett 1988, ind.
50. BI; 1,50 g; 19,5/17,6 mm; 0°.
OB 01/20557-01/US 27.

VI. La période 294-318
Nummi au 1/72 de livre (309-313)

Constantin I, atelier ind., 310-313, *aes* III (follis)
RIC VI, ind.
51. BI; 3,19 g; 24,5/23,4 mm; 0°; dans les champs et à l'exergue: [...].
OB 98/14968-01/US 12.

Constantin I, Ostie, 312-313, *aes* III (*follis*)*
RIC VI, 408. 76 (312-313).
52. BI; 4,39 g; 20,7/20 mm; 180°; à l'exergue: MOSTP.
OB 99/17099-01/US 15.

VII. La période 318-330
Nummi au 1/96 de livre

Constantin I, Trèves, 319, aes III*
RIC VII, 182. 213.
53. AE; 2,14 g; 18,1/16,8 mm; 360°; à l'exergue: STR; au-dessus: *.
OB 88/4514-03/US 12.
VIII. La période 330-341
Nummi au 1/132 de livre (330-335) et au 1/192 livre (336-341)

URBS ROMA, Trèves, 330-331, *aes* III
RIC VII, 214. 522 (330-331); LRBC I, 5. 58 (330-335).
54. AE; 2,48 g; 18,2/16,2 mm; 180°; à l'exergue: TRP•.
OB 98/16828-01/US 12.

URBS ROMA, Héraclée ou Nicomédie, 330-335, *aes* III
Bruck 1961, p. 71: trois points entre les deux étoiles (Héraclée ou Nicomédie); RIC VII, 558. 129 (330-333) ou 634. 195 (330-335); LRBC I, 22. 917 (3 points disposés horizontalement); 26. 1120 (sans points) (330-335).
55. AE; 0,87 g; 18,4/16,6 mm; 360°; à l'exergue: [...], au-dessus: trois • disposés verticalement entre deux *.
OB 88/4573-01/US 51; CMCL 25934.

Constant, Siscia, 337-340, *aes* IV*
RIC VIII, 355. 99 (337-340); LRBC I, 19. 774 (337-341).
56. AE; 1,60 g; 16,8/16,1 mm; 180°; à l'exergue: ASISU avec •.
OB 99/16969-02/US 15.

Constantin II, Constant et Constance II pour Theodora, Trèves ou Constantinople, 337-340, *aes* IV
Bruck 1961, p. 49: PIETAS ROMANA (buste: Trèves ou Constantinople); RIC VIII: 337-340; LRBC I: 337-341.
57. AE; 0,93 g; 13,9/13,2 mm; 360°; dans le champ et à l'exergue: [...].
OB 98/16859-01/US 61.

Constance II, Lyon, 340, *aes* IV
RIC VIII, 178. 15 (337-avril 340); LRBC I, 8. 148 (337-341); Bastien 1985, 185. 17 (début 340).
58. AE; 0,87 g; 16,4/14,8 mm; 360°; à l'exergue: S / branche de laurier PLG.
OB 00/16946-01/US 16.

Constant, atelier ind., 337-341, *aes* IV
Bruck 1961, p. 28-30: GLORIA EXERCITVS (1 enseigne); RIC VIII, LRBC I: 337-341.
59. AE; 1,61 g; 15,7/15,1 mm; 360°; à l'exergue: [...].
OB 99/17005-01/US 23.

IX. La période 341-348
Nummi au 1/192 de livre

Constant, Trèves, 341, *aes* IV*
RIC VIII, 151. 182 (347-348); LRBC I, 6. 138 (341-346); Gricourt 1998, p. 137: 341; Depeyrot 1983 et 1992: 341-348.
60. AE; 1,39 g; 15,5/14,6 mm; 360°; à l'exergue: TRS; au-dessus: M.
OB 99/17023-02/US 15.

Constant, atelier ind., 341-348, *aes* IV
Bruck 1961, p. 80-8: VICTORIAE DD AVGGQ NN; RIC VIII: 347-348; LRBC I: 341-346; Depeyrot 1983 et 1992: 341-348.
61.AE; 1,66 g; 14,7/13,3 mm; 360°; à l'exergue: [...]; au-dessus: branche de laurier.
OB 99/17006-01/US 12.

X. La période 348-353/4
Maiorina au 1/60 de livre (348-353/4)

Constance II, Siscia, 351-353/4, *aes* II (*maiorina*)
RIC VIII, 374. 388, 340; 375. 342, 344 (351-355); LRBC II, 70. 1208, 1210, 1212 ou 1214 (351-354); Kent 1957: 348-353; Depeyrot 1992: 349-353 (avec marque A).
62. AE; 3,87 g; 21/20 mm; 360°; dans les champs: [...]; à l'av., dans le champ g.: A; au rv., à l'exergue: •[..]SIS.
OB 98/14978-01/US 49.

XII. La période 364-378
Bronzes au 1/132 de livre

Valens, Lyon, 367-375, *aes* III
RIC IX, 46. 21a; marque d'atelier, p. 41, XXViii (a) (367-375); LRBC II, 52. 348 (367-375); Bastien 1987, 217. 138 (367-375, 5e groupe).
63. AE; 1,36 g; 17,4/14,8 mm; 360°; dans le champ g.: OF / S et dans le dr.: I / R ; à l'exergue: LVGP.
OB 00/19232-01/US 16.

Empereur et atelier ind., 364-378, *aes* III
Bruck 1961, p. 35-37: GLORIA ROMANORVM (I. Periode); RIC IX, LRBC II: 364-378.
64. AE; 1,95 g; 18,5/17,2 mm; 180°; dans les champs et à l'exergue: [...].
OB 99/16969-01/US 15.

XII bis. La période 364-378/83
Bronzes au 1/132 de livre

Empereur et atelier ind., 364-383, *aes* III
Bruck 1961, p. 12, 34, 66-67 ou 82 (Victoire marchant à g.); RIC IX, LRBC II: 364-383.
65. AE; 1,18 g; 15,9/15,2 mm; 180°; dans les champs et à l'exergue: [...].
OB 98/14979-01/US 16.

D. Monnaies modernes

Bourgogne, Comté, Albert et Isabelle, Dole, 1598-1621, denier compar. Heiss 1869, 197. 2 (type); compar. Plantet/Jeannez 1856, 174. 72 (type; denier); Rousseau 1994, 58. 27 (double denier).
66. CU; 2,62 g; 18,9/17,2 mm; 180°; date ind.
OB 94/11606-06/US 66.

Genève, Ville, 1788, sol
Divo/Tobler 1974, 423. 1017c; Demole 1887, 249. 257.
67. Bl; 0,70 g; 17,6/17,3 mm; 180°.
OB 88/4501-01/US 31; CMCL 25933.

Uri, Altdorf, 1620, Schilling
Divo/Tobler 1987, 127. 1211n; Püntener 1980, n° 146.
68. Bl; 0,88 g; 18,6/17,4 mm; 360°.
OB 01/20484-03/US 15.

E. Monétaire?

69. AE; 0,4 g; 15,6/12 mm.
OB 98/15188-01/US 12.

2

3

8

9

12

13

18

21

22

25

26

27

29

32

35

38

39

Fig. 676

Fig. 677

Mobilier, niveau de vie et activités

Thierry Luginbühl

Mobilier et niveau de vie

La monumentalité de la *villa* et le raffinement de son ornementation ne laissent aucun doute quant au niveau économique et social de ses propriétaires, qui appartenaient de manière évidente au cercle des plus hautes élites de la Cité helvète (voir p. 475-480). Le mobilier mis au jour lors de la fouille de la *pars urbana* ne comprend pas de pièces exceptionnelles, comme de la vaisselle ou des parures en métaux précieux, à l'exception d'un petit fragment de récipient en argent, mais se distingue néanmoins assez nettement de celui des quartiers populaires urbains et des petits établissements ruraux contemporains. Cette différence se marque notamment dans la diversité de la vaisselle de table importée, où figurent des catégories rares, voire inconnues précédemment sur le Plateau suisse comme des sigillées «précoces» et à vernis noir de Gaule du Centre (Lezoux), des sigillées africaines (classe A, Tunisie actuelle), ainsi que des gobelets à revêtement argileux rhénans et bourguignons, en plus des catégories importées communément dans nos régions, comme les grands groupes de sigillées gauloises (du Sud, du Centre et de l'Est) ou les gobelets à parois fines de Lyon. Des plats à cuire à engobe interne du Centre de la Gaule (Auvergne), des marmites en pierre ollaire d'excellente facture provenant des Alpes italiennes (Chiavenna vraisemblablement), ainsi que de la céramique culinaire africaine (Tunisie) montrent parallèlement une volonté d'acquérir une vaisselle de premier choix non seulement pour la table, mais aussi pour la cuisine, qui apparaît également dans la sélection de productions régionales d'excellente qualité (gobelets à décor figuré avenchois, vases à revêtement métallescent, mortiers signés, productions communes provenant, au moins en large partie, d'ateliers urbains...). La forte proportion des sigillées importées par rapport à leurs imitations régionales (TSI puis RA) et la grande rareté des assiettes et des coupes de ces derniers groupes (alors qu'elles sont bien représentées dans les quartiers urbains), corroborent cette impression de recherche de qualité et de variété, qui apparaît également dans la diversité et le caractère exotique de certaines amphores. Vin de Narbonnaise, mais aussi d'Espagne, d'Italie (Campanie), de Rhodes et de Crète, huile d'olive de Bétique (Andalousie) et de la Côte Adriatique, saumures de poissons de Provence, d'Espagne et de Lusitanie (Portugal), dattes de Tunisie... Les habitants de la *villa*, du moins ses propriétaires, avaient accès à des produits méditerranéens plus variés, et probablement plus abondants, que ceux des agglomérations proches comme *Eburodunum* ou *Lousonna*. Le mobilier mis au jour à Boscéaz, par contre, ne se distingue guère de celui découvert sur d'autres *villae* d'importance, comme celles de Biberist ou de Morat-Combette, si ce n'est par la présence des catégories les plus rares dans nos régions, comme les culinaires africaines ou les gobelets bourguignons.

Alors qu'il apporte des informations de première importance pour restituer les activités des habitants (voir *infra*), le mobilier métallique ne permet guère d'aborder la question de leur niveau de vie. Un petit fragment de récipient en argent et quelques autres en bronze, un nombre relativement élevé de parures (une soixantaine, dont près de 40 fibules), mais sans occurrence en or ou en argent massif, ainsi qu'un nombre élevé d'objets en relation avec l'écriture (23 stylets, notamment) indiquent néanmoins un niveau socio-économique élevé et un mode de vie profondément romanisé qui correspondent à ce que l'on pouvait attendre dans un établissement rural «aristocratique».

Mobilier et activités

Bien que la fonction précise de tous les artéfacts antiques ne puisse être définie précisément, l'essor des études céramologiques, dès le début des années 1980, puis de celles consacrées aux autres catégories de mobilier, surtout à partir des années 1990,

permet d'aller assez loin dans la restitution des différents types d'activités qui se déroulaient dans la *pars urbana*.

Le mobilier qui y a été mis au jour nous apprend premièrement que l'on y a stocké et préparé des aliments, cuits dans des pots et des chaudrons, à la gauloise, ou sur des plats (*patinae*) et dans des bols à marli (*caccabi*) de tradition italienne. Bouillis, mijotés, mais aussi grillés, frits et cuits au four, ces aliments ont été consommés dans des récipients en métal, dont très peu nous sont parvenus, et surtout dans de la vaisselle en céramique, qui dénote une profonde romanisation des coutumes de la table, du moins sur le plan formel. Les coutumes locales ne disparaissent pas, en effet, comme le montre la persistance de types de récipients de tradition gauloise (écuelles, jattes, pots, tonnelets, bouteilles...) et donc, très probablement, de pratiques indigènes ou, plutôt, d'origine indigène, car il est probable que l'interaction des cultures gauloises et méditerranéennes soit à l'origine d'un art culinaire gallo-romain original, à la fois très éloigné des coutumes de l'Indépendance et différent de celui de l'Italie romaine.

Ce mobilier nous donne également des informations sur ce que l'on a bu à Boscéaz durant la période romaine: de l'eau, bien sûr, mais aussi du vin, acheté et stocké en amphores, coupé dans de grands bols en sigillée, servi dans des «cruches» puis consommé dans des coupes ou des gobelets en céramiques, en verre ou en métal. De la bière et de l'hydromel, auxquels conviendraient bien les grands gobelets à revêtement argileux, étaient aussi certainement consommés et peut-être même produits dans le domaine.

D'autres activités liées à l'alimentation sont révélées par le mobilier, comme le broyage d'aliments à l'aide de meules et de mortiers de tradition italienne, la fabrication de fromage dans des faisselles et peut-être celle de confitures, si l'on en croit la découverte d'un couvercle de pot portant la mention *rubus* «framboise». L'éclairage était majoritairement assuré par des lampes à huile ou à suif en terre, mais aussi en métal, parfois réunies sur un candélabre. Le «petit mobilier» en métal, en os ou en verre atteste par ailleurs différentes activités de la vie quotidienne, relatives à l'habillement, à la coiffure, à la parure, à la toilette et à des pratiques médicales. L'on jouait, également, dans le grand palais de Boscéaz, comme le prouve la découverte de dés et de jetons en os ou en pâte de verre, et l'on écrivait beaucoup, au vu du grand nombre des stylets et de *graffiti* qui y ont été retrouvés. La mise au jour d'un couvercle d'encrier confirme l'importance de l'écriture, certainement liée en partie à la gestion du domaine, tandis que celle d'une boîte à sceau semble indiquer des échanges de courriers confidentiels, d'ordre vraisemblablement commercial ou politique (dans un tel contexte).

Quelques statuettes ou fragments de statuettes, représentant notamment Mercure, une déesse identifiée comme Spes, Fortuna et une déesse mère, témoignent des pratiques religieuses des habitants de la *villa*, à l'instar du mobilier découvert dans son *mithraeum* et dans un secteur marécageux proche de son enceinte méridionale (voir p. 489-494). Les rares armes offensives découvertes sur le site, quant à elles, semblent avoir été utilisées pour la chasse, par ailleurs attestée par la découverte d'ossements de différentes espèces sauvages (cerf, sanglier, lièvre, perdrix, mais aussi ours brun et, probablement, aurochs, voir p. 487-489). La découverte d'éléments d'un ceinturon militaire de la seconde moitié du IIe s. et, peut-être, de quelques fragments de cuirasse n'indique certainement pas la présence de militaires ou le déroulement de combats dans la *pars urbana*, mais pourrait être liée à l'histoire de la famille des propriétaires, dont certains membres ont peut-être servi dans l'armée romaine (voir p. 475).

Des outils et des déchets attestent différentes activités artisanales, qui semblent s'être concentrées dans l'aile méridionale de la *pars urbana*: le travail du fer (entretien et réparation, principalement), celui du bois, du cuir et surtout du textile, particulièrement bien représenté avec deux forces, une dizaine d'aiguilles et 35 pesons, dont certains de grande taille, pour la plupart retrouvé dans le bâtiment B7 et la cour de service adjacente. Bien que cela ne puisse encore être démontré, il est vraisemblable qu'un groupe de céramiques à pâte grise grossière, inconnu dans les agglomérations contemporaines et désigné de ce fait sous l'appellation «qualité Boscéaz» (PGB, voir

supra, p. 194 et p. 236-238), soit d'origine locale et qu'il ait été produit dans un atelier rattaché au domaine. D'autres éléments peuvent en outre être rattachés aux travaux de construction de la *villa*, comme des jattes en céramiques communes utilisées par les peintres pour préparer leurs pigments.

Il peut être intéressant de relever, enfin, qu'aucun objet en relation avec des activités agricoles n'a été retrouvé dans la *pars urbana* de la *villa*, alors que l'économie de cette dernière reposait principalement sur l'exploitation de ses terres (voir p. 482-483). Cette observation, qui démontre, si besoin était, la spécialisation fonctionnelle des différentes parties des grandes *villae rusticae* gallo-romaines, corrobore également d'autres indices pour supposer une séparation très nette entre le secteur des activités rurales et la résidence des maîtres.

VII

Protection, conservation et mise en valeur du site